La construction avec aunque : définition, sélection modale, traductions françaises

Carmen Ballestero de Celis

▶ **To cite this version:**

Carmen Ballestero de Celis. La construction avec aunque : définition, sélection modale, traductions françaises. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2010. Français. NNT : 2010PA030134 . tel-00911635

HAL Id: tel-00911635
https://theses.hal.science/tel-00911635

Submitted on 29 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ÉCOLE DOCTORALE 268
Études Hispaniques et Latino-Américaines

ÉQUIPE DE RECHERCHE
Langues romanes : acquisition, linguistique, didactique (CALIPSO)

Thèse de doctorat

Carmen BALLESTERO DE CELIS

LA CONSTRUCTION AVEC *AUNQUE* :
DÉFINITION, SÉLECTION MODALE, TRADUCTIONS FRANÇAISES

Thèse dirigée par **Monsieur le Professeur Gilles LUQUET**

Soutenue le 4 décembre 2010

Jury :

Madame Marie-France Delport (Université Paris Sorbonne/Paris IV)
Madame Gabrielle Le Tallec-Lloret (Université de Haute-Bretagne/Rennes II)
Monsieur Gilles Luquet (Université Sorbonne Nouvelle/Paris III)
Monsieur José Antonio Vicente Lozano (Université de Rouen)

À Gilles Luquet, pour ses enseignements et l'intérêt porté à mon travail.

À María Soledad Sicot-Domínguez, pour son aide précieuse et inestimable.

À Justino Gracia-Barrón, pour ses remarques constructives et conseils enrichissants.

À Éric Beaumatin, pour ses lectures attentives et ses commentaires encourageants.

À Chantal Sobrino i Tafunell, pour son aide et son soutien indispensables.

À ma famille, pour m'avoir permis d'arriver jusqu'ici.

Enfin, à mon chien, pour sa fidélité et sa compagnie.

IBA EL LENGUAJE

He estado acordándome intensamente de ti.
Me puse a traducir a un poeta alemán,
en principio a leerlo, pero tuve
que recurrir al diccionario, y luego
salió algo sorprendente. Creo que te gustaría.
Es un desconocido.
Mi memoria quizá no es la mejor.
Fíjate, qué comienzo:
Iba el lenguaje por sotos y praderas…

Juan Antonio González Iglesias, *Un ángulo me basta*

Introduction

Il n'est guère difficile de remarquer, quand bien même on ne consulterait qu'un petit nombre de grammaires espagnoles, que la construction avec *aunque* y est généralement considérée comme une structure de subordination. Il nous est dit plus précisément que la proposition introduite par ce relateur est une « subordonnée adverbiale concessive », étiquette dont les trois termes appellent un certain nombre de remarques. Pour ce qui est du premier, il n'est pas aisé de démontrer, comme on le verra dans les premières pages de ce travail, le caractère subsidiaire de la proposition introduite par *aunque.* Quant au deuxième, mis à part la difficulté d'établir un parallélisme total entre la phrase simple et la phrase complexe, il est avéré qu'il n'y a pas en espagnol d'adverbe proprement concessif. Enfin, en ce qui concerne le troisième terme de cette étiquette, il y a de bonnes raisons de penser que la valeur concessive n'est qu'une valeur permise par la définition que *aunque* apporte en langue. Le fait que les exemples auxquels les grammariens ont recours pour illustrer cette construction soient presque toujours les mêmes n'est pas anodin. Ils choissisent des séquences, telles que « Aunque llueve, salgo », sans doute la plus repertoriée dans l'explication de ce type de proposition, dont le contenu fait référence à des faits qui entretiennent dans la réalité extralinguistique des relations facilement identifiables. L'inconvénient de ces explications réside dans le fait qu'elles prennent la langue pour la réalité et décrivent « ce dont parle »[1] la séquence, la sortie malgré la pluie, mais non « ce qu'elle dit ». Cela les amène à soutenir que la proposition en *aunque* exprime un obstacle inopérant, une cause inefficace ou une condition insuffisante, des notions qui n'arrivent pas à rendre compte de toutes les séquences construites à l'aide de ce relateur. Il suffit de penser à des énoncés comme « Vive en Andalucía, aunque ignoro en qué ciudad » ou « Se llaman arándanos, aunque aquí las llamamos anavias ». Définir la relation instruite par *aunque* au moyen de ces notions constitue donc une

[1] M.-F. Delport, *Ce dont on parle et ce qu'on en dit, de la distinction opératif / résultatif et de sa pertinence dans l'expression de la voix en espagnol*, communication du séminaire de linguistique dirigé par Marie-France Delport et Jean-Claude Chevalier à l'Institut d'Études Hispaniques, 23 janvier 2008.

forme de « péché de réalité »[2]. Cette démarche référentielle, dans le présent travail, sera de ce fait écartée. L'objectif y est de définir la construction avec *aunque* au moyen de ce qu'elle « dit » en langue, et non au moyen de ce à quoi elle est capable de réfèrer dans la réalité extralinguistique. Cela implique l'adoption d'une démarche sémasiologique, qui prend comme point de départ le signe *aunque*. La conviction qu'une lecture de la matérialité du signe de ce relateur permet de définir avec plus de précision la construction dont il fait partie motive et oriente le premier chapitre de ce travail.

En ce qui concerne le mode employé dans une proposition en *aunque*, les explications de la plupart des grammariens se révèlent également référentielles, car c'est le caractère réel ou hypothétique du fait référé par la proposition en *aunque*, très souvent la pluie, qui détermine le mode utilisé après *aunque*. Cela amène à des explications inadéquates qui ignorent ou condamnent des emplois absolument normatifs. Afin de rendre compte de ces emplois, d'autres propositions explicatives postulent une neutralisation des valeurs traditionnelles des modes de l'espagnol et créent de nouvelles oppositions, essentiellement pragmatiques. L'inconvénient principal de ces démarches est qu'elles n'établissent aucune relation entre la valeur traditionnelle et la nouvelle valeur accordée. Quant aux démarches qui essaient de rendre compte de la sélection modale opérée dans ce type de proposition dans une perspective purement pragmatique, l'inconvénient est qu'elles présentent comme des valeurs proprement linguistiques des effets de sens qui ne sont que discursifs. Cela incite à penser que la description traditionnelle des modes de l'espagnol est inadéquate, car elle implique une complexité évidente : ne parvenant pas à rendre compte de certains emplois modaux, elle doit être reformulée constamment pour pouvoir les expliquer. Le fait que l'on soit persuadé, comme Maurice Molho[3], que « Los sistemas lingüísticos son siempre de una extremada y desconcertante sencillez »[4], incite à rechercher une approche dont la description des modes permette une explication plus simple et générale de la sélection

[2] Notion empruntée à Jean-Claude Chevalier. J.-C. Chevalier, « Le péché de réalité », *Langues et Linguistique*, 1982, nº 8, t. 2, p. 91-125.

[3] M. Molho, *Sistemática del verbo español (aspectos, modos y tiempos)*, Madrid, Gredos, 1975.

[4] *Ibid.*, p. 19.

modale opérée dans la proposition en *aunque*. Cette motivation pousse à entrer dans le cadre théorique proposé par Gilles Luquet[5], car, ainsi que le dit cet auteur,

> […] la única satisfacción a la que pueden aspirar gramáticos y lingüistas es pensar que las hipótesis de que se valen para describir una lengua o una estructura lingüística determinadas tienen un "coste" menor que las hipótesis que se han manejado anteriormente en la descripción de dicha lengua o de dicha estructura.
>
> Sabido es que la ciencia progresa por medio de *generalizaciones* y que estas generalizaciones son otras tantas *simplificaciones*[6].

La nouvelle théorie des modes de cet auteur promet non seulement une explication plus simple et générale, elle annonce aussi une explication plus objective que les précédentes, car elle est basée sur un modèle descriptif qui donne la priorité au signifiant. Le deuxième chapitre de ce travail naît de la volonté de montrer les avantages qu'il y a à expliquer, à partir de cette nouvelle théorie, la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*.

Quant à la traduction – en français – de la proposition en *aunque,* la plupart des grammaires espagnoles destinées à un public francophone s'accorde à soutenir, explicitement ou implicitement, que lorsque la proposition en *aunque* est suivie d'un temps de l'indicatif elle doit se traduire par une proposition en *bien que* et un verbe au subjonctif, alors que quand la proposition en *aunque* est construite avec un temps du subjonctif, elle doit se traduire par une proposition en *même si* et un verbe à l'indicatif. Cette règle de traduction suscite de sérieuses réserves, car, comme il sera montré dans le troisième chapitre de ce travail, elle se fonde à nouveau sur une analyse purement référentielle des formes verbales du système verbal espagnol, autrement dit, sur ce dont elles « parlent », en négligeant ce qui est « dit » par ces formes. En outre, dans une volonté de simplification, cette règle attribue aux relateurs *bien que* et *même si* des valeurs qui ne les définissent pas. Si les problèmes que la réalité pose au linguiste, comme il sera montré dans les deux premiers chapitres du présent travail, sont assez fréquents dans l'analyse des phénomènes langagiers, ceux qu'elle pose au traducteur le sont tout autant. C'est ce que relève Jean-Claude Chevalier dans « Traduction et orthonymie » [7] :

---

[5] G. Luquet, *La teoría de los modos en la descripción del verbo español*, Madrid, Arco/Libros, 2004.

[6] *Ibid.*, introduction.

[7] J.-C. Chevalier, « Traduction et orthonymie », *in* J.-C. Chevalier et M.-F. Delport, *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 87-111.

> Il n'est pas question ici d'examiner ici dans le détail les démêlés du linguiste et de la réalité. Il s'y englue. Elle ne le lâche pas. Il en est prisonnier. Et toute sa *sémantique* y trouve son origine. Toute sa sémantique, toutes les formes qu'elle a pu prendre, et aussi ce dont on la flanque d'ordinaire ou ce qu'on lui substitue : la pragmatique, la socio-linguistique, la psycho-linguistique. Mais les démêlés du traducteur ne sont pas moindres. Elle le ficelle. Elle le tient. Elle le gouverne[8].

Les dernières pages de ce travail se proposent de montrer que tenir compte de la valeur propre des formes verbales qui suivent *aunque* et de celle qu'il faut accorder en langue aux locutions *bien que* et *même si* s'avère être une exigence pure et simple si l'on veut expliquer adéquatement le phénomène linguistique de traduction dont il est ici question.

[8] *Ibid.*, p. 87.

I. La construction avec *aunque*

1. Vers une syntaxe de la construction avec *aunque*

1.1. Introduction

En ce qui concerne la syntaxe, la tradition grammaticale a fini par imposer un classement des propositions qui a été, malgré ses incohérences et ses inexactitudes, adopté sans critique par la plupart des auteurs. Quant à la terminologie employée, elle a été généralement acceptée sans être remise en question. Le but de ces pages est de réviser différentes descriptions qui ont essayé de rendre compte de la relation syntaxique mise en place par la construction avec *aunque* afin d'écarter les notions et les étiquettes qui se revèlent inappropriées. Ce chapitre naît de la conviction qu'une nouvelle approche qui dépasse le classement traditionnel est indispensable si l'on veut décrire de manière adaptée la relation syntaxique instruite par *aunque*. Or, étant donné que, comme l'écrivait M. Molho, « una sintaxis es esencialmente una relación que se establece en el ente discursivo que es la frase »[9], la seule analyse syntaxique va se révéler insuffisante pour caractériser une construction avec *aunque*, car, ne prenant en considération que sa manifestation discursive, elle ne parvient pas à expliquer des relations plus profondes.

1.2. L'inadéquation de l'étiquette « subordonnée adverbiale »

La tradition grammaticale s'accorde à considérer que la proposition avec *aunque* est une « proposition subordonnée adverbiale ». Dans son *Curso superior de sintaxis española*[10], Samuel Gili Gaya inclut ce type de proposition parmi les concessives dans le chapitre consacré à la « subordinación adverbial », étiquette qu'il explique en ces termes : « Las oraciones subordinadas adverbiales ejercen el mismo papel que correspondería a un adverbio; es decir, modifican cualitativa o cuantitativamente a la principal »[11]. Les concessives sont ainsi définies

[9] *Op. cit.*, p. 362.

[10] S. Gili Gaya, *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Bibliograf, 1943.

[11] *Ibid.*, p. 311.

dans une perspective fonctionnelle : elles remplissent dans la phrase complexe les mêmes fonctions qu'un adverbe dans la phrase simple. Bien que de manière très vague, l'auteur signale plus loin le type de complémentation mis en place par ce type de proposition : si les comparatives et les consécutives expriment des relations quantitatives, les concessives et les conditionnelles complémenteraient qualitativement la proposition dite « principale », car elles expriment, selon l'auteur, une relation causative. Cette affirmation est pourtant difficile à cautionner, car, ainsi qu'il sera expliqué ultérieurement, toute concessive n'est pas fondée sur une relation de cause à effet.

Dans l'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*[12], les académiciens soutiennent également qu'une proposition en *aunque* est une proposition subordonnée dépendant d'une principale : « En el período concesivo, la subordinada expresa una objeción o dificultad para el cumplimiento de lo que se dice en la oración principal; pero este obstáculo no impide su realización »[13]. Dans le chapitre intitulé « De la oración compuesta en general » les subordonnées sont définies en ces termes :

> Las subordinadas […] son elementos incorporados formalmente a la oración principal o subordinante, como sujeto, predicado o complemento de cualquier clase. Por esto, la oración subordinada se llama *incorporada* en relación con la subordinante de la cual depende en el período. El grado de incorporación de la subordinada a la principal es más o menos estrecho según los casos[14].

En effet, comme le signale Gabrielle le Tallec-Lloret[15], « ce que nous sert la tradition en matière de subordonnée c'est l'idée d'un rapport hiérarchique entre une proposition conçue comme principale et une proposition conçue comme secondaire, subsidiaire, la seconde étant « enchâssée » dans la première »[16]. Cette idée est reprise par plusieurs grammaires de l'espagnol destinées à un public francophone. Tel est le cas de la *Grammaire espagnole* de Marie-France Bruegel et Mariette Grelier[17]. Les auteurs y affirment que la conjonction *aunque* est une

---

[12] Real Academia Española, *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1973.

[13] *Ibid.*, p. 557.

[14] *Ibid.*, p. 503.

[15] G. le Tallec-Lloret, *Concordance des temps et non-concordance modale en espagnol moderne*, Mémoire inédit d'HDR : Linguistique hispanique : Paris 3, 2009.

[16] *Ibid.*, p. 162.

[17] M.-F. Bruegel et M. Grelier, *Grammaire espagnole contemporaine*, Paris, Casteilla, 1992 (nouvelle éd.) [1985].

« conjonction de subordination »[18], car elle relie une proposition subordonnée à celle dont elle dépend. Dans leur *Grammaire de l'espagnol courant*, Dolores Ligatto et Beatriz Salazar[19] parlent aussi des « subordonnées concessives », lesquelles, selon les auteurs, introduisent un contenu qui est présenté comme ayant pu faire obstacle à l'accomplissement de ce qui est énoncé dans la proposition dite « principale ». C'est aussi l'explication que Pierre Gerboin et Christine Leroy[20] proposent pour rendre compte du statut syntaxique des concessives. Selon eux, il s'agit de subordonnées car elles dépendent d'une autre proposition : « […] les propositions de la phrase complexe peuvent avoir entre elles un autre type de rapport : l'une des propositions est appelée principale et l'autre ou les autres sont subordonnées, c'est-à-dire, qu'elles en dépendent »[21]. Dans sa *Grammaire d'usage de l'espagnol moderne*, Jacques de Bruyne[22] considère également que les propositions introduites par *aunque* sont des subordonnées : « Ces propositions subordonnées sont précédées d'une conjonction ou d'une locution concessive. En espagnol, les propositions adverbiales de concession sont le plus souvent introduites par la conjonction *aunque* (« bien que », « quoique ») »[23]. Or cette relation de dépendance est difficile à démontrer, car il n'y a pas d'argument concluant qui prouve le caractère subsidiaire de la proposition introduite par *aunque*. Cela explique que les subordonnées aient été lues autrement. Dans son approche de « *al* + infinitif », María Jiménez[24] propose la lecture suivante :

> Les subordonnées peuvent être "lues" – c'est d'ailleurs ce que nous invitent à faire les manuels de grammaire – comme les éléments secondaires et donc accessoires de phrases où l'essentiel est dit par les principales. Elles peuvent aussi être "lues" autrement, c'est-à-dire comme des cadres destinés à recevoir les propositions principales[25].

[18] *Ibid.*, p. 245.

[19] D. Ligatto et B. Salazar, *Grammaire de l'espagnol courant*, Paris/Milan/Barcelone, Masson, 1993.

[20] P. Gerboin et C. Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris, Hachette Livre, 1994 [1991].

[21] *Ibid.*, p. 412.

[22] J. de Bruyne, *Grammaire espagnole : grammaire d'usage de l'espagnol moderne*, Paris/Bruxelles, Duculot, 1998.

[23] *Ibid.*, p. 511.

[24] M. Jiménez, *La préposition* a *en espagnol contemporain : recherche d'un représenté possible*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 70.

[25] *Ibid.*, p. 70.

D'autre part, la définition proposée par l'*Esbozo* implique que toute subordonnée doit accomplir une fonction syntaxique par rapport à la subordonnante. Cependant, en ce qui concerne la « subordonnée concessive », les académiciens n'explicitent pas cette fonction. On retrouve cette explication purement fonctionnaliste chez des grammairiens français comme P. Gerboin et C. Leroy. Selon ces auteurs, les propositions dites « circonstancielles (ou adverbiales) » « jouent le rôle d'un adverbe et correspondent aux compléments circonstanciels »[26]. C'est aussi l'explication que Jean-Marc Bedel[27] propose dans sa *Grammaire de l'espagnol moderne* :

> On distingue traditionnellement la phrase simple, composée d'une seule proposition, de la phrase complexe, composée de plusieurs. Dans celle-ci, les propositions subordonnées remplissent les fonctions des mots dans la phrase simple : […] quant aux propositions circonstancielles, ou adverbiales, elles remplissent les fonctions des compléments circonstanciels ou des adverbes dans la phrase simple[28].

Mais ces grammaires n'explicitent pas non plus les fonctions syntaxiques que les propositions dites « subordonnées adverbiales » sont susceptibles de remplir. Or il est des auteurs qui ont essayé de déterminer le rôle accompli par ce type de propositions. Dans sa *Gramática funcional del español*, César Hernández Alonso[29] affirme que les concessives exercent généralement la fonction de complément circonstanciel, bien que quelques relateurs fonctionnent comme des compléments du syntagme. Tel est le cas, selon l'auteur, du relateur *aunque* :

> Se trata, pues, propiamente de un nexus adyacente, que es inserto como explicativo en un sintagma de contenido concesivo. Son dos los elementos funcionales que hay en *aunque* y no una sola función; si bien debe reconocerse en ello un avanzado proceso de gramaticalización[30].

Aunque est certainement constitué de deux éléments et son caractère binaire détermine sans doute la relation syntaxique établie entre les propositions qu'il relie. Or le fait de considérer la proposition introduite par *que* comme un complément inséré dans un syntagme à

---

[26] *Op. cit.*, p. 412.

[27] J. M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004 (4e éd.)[1997].

[28] *Ibid.*, p. 285-286.

[29] C. Hernández Alonso, *Gramática funcional del español*, Madrid, Gredos, 1992 (2e éd. rev. et aug.) [1984].

[30] *Ibid.*, p. 157.

signification concessive implique d'attribuer à *que* une valeur explicative, effet de sens difficile à saisir dans ce contexte précis, car, lorsque *que* a cette valeur, il est précédé d'une pause. De surcroît, comme le signale Carmen Galán Rodríguez[31], ce *que* dit « explicatif » présente quelques restrictions que l'explication de C. Hernández Alonso semble ignorer :

> Frente a *porque* y *pues*, *que* presenta algunas restricciones en cuanto a la modalidad. Suele emplearse con imperativos (51a), pero no con verbos realizativos explícitos, (51b), ni con expresiones de deseo o posibilidad, (51c):
>
> (51) a. *Sal, que te divertirás*.
>
> b. (¿) *Te ordeno que salgas, que te divertirás*.
>
> c. **No es probable que estén, que no se ve luz*[32].

Dans une perspective tout aussi fonctionnaliste, Emilio Alarcos Llorach[33] défend une analyse syntaxique différente : « La función de las oraciones transpuestas por aunque, más que la de adyacente circunstancial, es la de adyacente que hemos llamado modificador oracional (§358), el cual es susceptible de aparecer en cualquier puesto de la secuencia aislado entre pausas »[34]. Autrement dit, la proposition en *aunque* ne complémente pas seulement le verbe de la proposition dite « principale », mais toute la proposition. Il ne s'agirait donc pas d'un complément circonstanciel du verbe, mais d'un complément de phrase, fonction syntaxique qui se révèle assez vague.

Dans cette même perspective fonctionnaliste, la proposition explicative de Josefina Martínez Álvarez[35] offre une analyse syntaxique distincte. Selon cet auteur, « *que* es el transpositor relativo y […] el adverbio es su antecedente; el grupo sintagmático que incluye la oración transpuesta cumple la función de aditamento, y el relativo *que*, dentro de la estructura transpuesta, también desempeña idéntica función »[36]. Cette explication ne semble pas non plus convaincante, car elle attribue à *que* une nature, celle de pronom relatif, difficile de saisir dans ce

---

[31] C. Galán Rodríguez, « La subordinación causal y final » *in* V. Demonte et I. Bosque (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, vol.3, p. 3597-3642.

[32] *Ibid.*, p. 3618.

[33] E. Alarcos Llorach, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1994.

[34] *Ibid.*, p. 373.

[35] J. Martínez Álvarez, « Algunas oraciones complejas y sus transpositores », *Lecciones del I y II curso de lingüística funcional (1983-1984)*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1995 [1985], p. 121-129.

[36] *Ibid.*, p. 125.

contexte précis. Le fait que, comme le signale Carmen Núñez Lagos[37], « la proposition relative ne se rapporte pas directement à un verbe mais à un élément de nature nominal (« l'antécédent ») contenu dans la proposition principale »[38] et le fait que *aun,* particule que la tradition grammaticale classe tantôt comme adverbe, tantôt comme conjonction, soit loin de présenter une nature nominale rendent cette explication irrecevable.

En somme, si la proposition subordonnée est un élément incorporé formellement à la proposition subordonnante dans laquelle il accomplit un rôle, défendre le caractère subordonné d'une proposition en *aunque* implique d'attribuer à cette proposition une fonction syntaxique précise. La difficulté de déterminer cette fonction apparaît comme l'un des arguments qui pousse à mettre en doute son caractère subordonné.

Un autre argument employé pour défendre l'idée qu'il s'agit d'une structure subordonnée est le caractère indispensable des propositions qui l'intègrent. De nombreux grammairiens soutiennent que, lorsque deux éléments sont coordonnés, aucun d'eux n'est nécessaire, alors que quand il y en a un qui est subordonné à l'autre, les deux sont essentiels[39]. Cette distinction ne manque pas, comme le fait remarquer Ángel López García[40], de susciter la perplexité, car il est des structures traditionnellement considérées comme coordonnées qui ne permettent pas la suppression de l'un de ses éléments. Tel est le cas des structures disjonctives : l'exemple fourni par l'auteur, « O te callas o te echo de clase », n'accepte effectivement pas que les éléments dont il est constitué soient séparés : « *O te callas *O te echo de clase ». Au contraire, les conditionnelles, structures généralement considérées comme des subordonnées, tolèrent cette suppression. A. López García l'illustre au moyen des exemples suivants :

---

[37] C. Núñez Lagos, *Le signifiant espagnol "que" : quel signifié ?*, Thèse : Linguistique hispanique : Paris 4 : 2005 (dir. M.-F. Delport).

[38] *Ibid.*, p. 71.

[39] Les académiciens l'expliquent en ces termes: « Si digo: *Juan DESEA, Antonio VIENE, Papá DESCANSA*, enuncio tres juicios en sendas oraciones independientes que no tienen entre sí más relación que la de ir expuestas una a continuación de otra; de modo que pueden faltar una o dos cualesquiera de ellas sin que sufra menoscabo la significación de las demás. Pero si digo: *Juan DESEA que VENGA Antonio para que papá DESCANSE*, ya no sucede lo mismo. La única oración que en este caso tiene sentido por sí misma es Juan DESEA, mas no las otras dos… Decimos que dos o más oraciones están coordinadas cuando el juicio enunciado en cada una de ellas se expresa como independiente por el enunciado por las demás, y de manera que pueda enunciarse solo, sin que por ello deje de entenderse clara y distintamente » (Real Academia Española, *Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1931, p. 315-316).

[40] A. López García, « Relaciones paratácticas e hipotácticas » *in* V. Demonte et I. Bosque (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, vol. 3, p. 3507-3548.

> […] es fácil ver que ¡Si me tocara la Lotería, no tendríais que preocuparos por los gastos de la boda! alterna con la supuesta oración dependiente, es decir, con ¡Si me tocara la Lotería!; en cambio, Si me tocara la Lotería, no os preocupéis por los gastos de la boda alterna con la oración comúnmente considerada principal, es decir, con No os preocupéis por los gastos de la boda[41].

Pour ce qui est d'une construction avec *aunque*, s'il est vrai que la proposition introduite par ce relateur ne peut pas constituer par elle-même une proposition indépendante, le membre qui n'est pas précédé de relateur peut parfaitement apparaître de façon isolée. En d'autres termes, une construction telle que « Aunque llueve, salgo » ne permet pas la suppression du deuxième membre, car cela entraînerait une séquence inachevée, « Aunque llueve », mais, en revanche, la suppression du premier donne lieu à une construction parfaitement grammaticale : « Salgo ». Comme le fait remarquer G. le Tallec-Lloret, la possibilité d'être supprimée constitue précisément l'un des arguments fournis par la tradition pour reconnaître la proposition dite « subordonnée » : « L'argument scolaire pour apprendre à repérer la subordonnée tient précisément à sa suppressibilité, puisque très souvent, on peut l'effacer sans altérer la grammaticalité de la phrase »[42]. Or il y a de bonnes raisons de penser que loin de déterminer son statut syntaxique, le fait qu'une proposition puisse être supprimée signale simplement qu'elle n'est pas syntaxiquement indispensable.

Dans une perspective sémantique, la proposition en *aunque* ne serait pas non plus essentielle si l'on considère, comme A. López García, que le caractère indispensable d'une proposition dépend du fait qu'elle soit impliquée sémantiquement par le verbe de la proposition dont elle est censée dépendre, autrement dit, qu'elle soit régie par le verbe de la proposition dite « principale »[43]. Cette approche est, comme le signale G. le Tallec-Lloret, très répandue : « l'approche 'verbocentrique', où tout est décidé par le verbe principal est une conception largement partagée par grammairiens et linguistes, et il n'est pas rare de voir évoquée 'la pression du noyau verbal régissant' »[44]. De ce point de vue, la proposition en *aunque* n'est pas

[41] *Ibid.*, p. 3514-3515.

[42] *Op. cit.*, p. 162.

[43] Il faut noter que, dans cette perspective, les propositions substantives qui ne dépendent pas du verbe de la proposition principale et les propositions adjectives ne seraient pas non plus impliquées sémantiquement, et de ce fait, elles ne seraient pas non plus considérées comme des subordonnées.

[44] *Op. cit.*, p. 162.

effectivement dépendante : bien au contraire, elle est, comme le fait remarquer cet auteur, « libérée syntaxiquement et sémantiquement de la zone d'influence du verbe 'principal' »[45].

En définitive, si une proposition subordonnée est censée être indispensable syntaxiquement et sémantiquement, le fait qu'une proposition en *aunque* puisse être supprimée sans donner lieu à une construction agrammaticale et le fait qu'elle ne soit pas régie par le verbe de la proposition dite « subordonnante » apparaissent comme des arguments qui induisent à revoir la description syntaxique de ce type de proposition.

Si le premier terme de l'étiquette « subordonnée adverbiale » est inapproprié pour faire référence à la proposition en *aunque,* le deuxième ne semble guère plus adapté. Tout d'abord, il faut signaler que, bien que la plupart des auteurs s'accorde à les appeler « subordonnées adverbiales » dans une volonté de parallélisme terminologique avec les « subordonnées substantives » et les « subordonnées adjectives », les propositions en *aunque* ont aussi été appelées « subordonnées circonstancielles ». Si la première de ces étiquettes révèle une approche morphologique alors que la deuxième indique une perspective fonctionnelle, toutes les deux s'appuient néanmoins sur le même postulat : les propositions en *aunque* seraient des adverbes de discours, autrement dit, des propositions qui pourraient être remplacées par un mot de nature adverbiale. Ce postulat est pourtant difficilement recevable, car, bien qu'il y ait des locutions adverbiales à valeur concessive, on ne trouve pas en espagnol d'adverbe proprement concessif. La tradition grammaticale se voit ainsi contrainte de distinguer les « adverbiales propres », celles qui peuvent être remplacées par un adverbe (les temporelles, les locatives et les modales) des « adverbiales impropres », celle qui ne permettent pas ladite commutation. Dans un article consacré à l'analyse de ces dernières, Verónica Grande Rodríguez[46] le note en ces termes :

> Con el paso del tiempo, y como era de esperar, se busca poner un poco de orden ante tal heterogéneo grupo [les propositions adverbiales] y se comienza a hablar, en el seno de estas oraciones, de una nueva subdivisión: adverbiales propias /adverbiales impropias. La base que sustenta esta división toma como referencia la posible conmutación por un miembro de la categoría adverbial en el caso de las primeras, frente a la inexistencia de un miembro en el

[45] *Op. cit.*, p. 179.

[46] V. Grande Rodríguez, « R. Lapesa, O. Kovacci y J. A. Martínez: tres propuestas para el análisis de las subordinadas impropias » *in* A. Veiga Rodríguez et M. R. Pérez (éds.) *Lengua española y estructuras gramaticales*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 2001, p. 197-207.

> paradigma de los adverbios que albergue el contenido de las subordinadas, para el caso de las segundas[47].

Le fait d'avoir recours à la dénomination « adverbiales impropres » pour définir les propositions dites « concessives » n'est qu'une façon de faire l'impasse sur une difficulté inhérente à ce classement : l'impossibilité d'établir un parallélisme total entre la phrase simple et la phrase complexe. Les académiciens l'expriment clairement dans la *Nueva gramática de la lengua española*[48] :

> Las subordinadas condicionales y concesivas han sido clasificadas a veces entre las llamadas SUBORDINADAS ADVERBIALES IMPROPIAS, estructuras que se suelen definir por ciertos rasgos negativos más que por sus características positivas. Estas oraciones, frente a las sustantivas, no pueden ser sustituidas por un pronombre ni por un adverbio, interrogativo o no, pese a agruparse tradicionalmente con las oraciones adverbiales. […]Aunque en el análisis escolar se asigna a veces a condicionales y concesivas la función de complemento circunstancial del predicado, no la ejercen propiamente, ya que estas oraciones no aportan modificadores que precisen la denotación de aquel[49].

Une approche différente est celle de Luis Flamenco García[50]. Dans son article « Las construcciones concesivas y adversativas », cet auteur considère que, pour pouvoir déterminer la structure mise en place par une construction avec *aunque*, il s'avère nécessaire de préciser la relation que ce relateur entretient avec les propositions qu'il relie. Selon l'auteur, une première caractéristique de ces constructions est que la conjonction *aunque* forme un bloc syntaxique avec la proposition qu'il introduit. Ce bloc syntaxique peut apparaître en première et en deuxième position, emplacements que l'auteur explique à travers des critères de type pragmatique et stylistique. Cela l'amène à défendre que les deux propositions reliées n'ont pas un même statut syntaxique et à affirmer que les constructions avec *aunque* répondent à un schéma de subordination.

---

[47] *Ibid.*, p.197.

[48] Real Academia Española & Asociación de academias de la lengua española, *Nueva Gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa Libros, 2009. Dorénavant *NGLE*.

[49] *Ibid.*, p. 3529-3530.

[50] L. Flamenco García, « Las construcciones concesivas y adversativas » *in* V. Demonte et I. Bosque (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, vol. 3, p. 3805-3878.

Une autre caractéristique de ce type de construction est son caractère binaire. Bien qu'une proposition en *aunque* puisse être coordonnée à une autre au moyen d'un relateur copulatif, comme dans l'exemple suivant : « Aunque ha perdido y aunque le han hecho trampas, no se ha enfadado »[51], L. Flamenco García signale que cela ne constitue pas un argument à l'encontre de sa binarité, car, selon lui, il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'une protase complexe constituée de deux membres coordonnés représentant chacun une concession à la proposition dite « principale ».

La dernière caractéristique signalée par cet auteur est l'asymétrie, autrement dit, l'impossibilité d'altérer l'ordre des propositions reliées par *aunque* sans que cela entraîne une perte d'acceptabilité ou une interprétation différente. En effet, deux constructions comme les suivantes « Aunque Jaime estudia mucho, no consigue aprobar » et « Jaime no consigue aprobar, aunque estudia mucho »[52] ne « disent » pas la même chose. De surcroît, dans une perspective pragmatique, si la première suggère que l'effort de l'étudiant n'est pas suffisant pour parvenir à un bon résultat, la deuxième fait prévaloir l'effort sur le résultat. Par conséquent, comme le signale cet auteur, « la inversión conlleva además un cambio de orientación pragmática en estas construcciones, de ahí que tanto concesivas como adversativas hayan de ser consideradas como estructuras asimétricas »[53].

Tout compte fait, selon L. Flamenco García, la construction avec *aunque* implique une relation de subordination, un caractère binaire et une structure asymétrique. S'il est vrai que ce type de construction relie toujours deux éléments dont l'ordre n'est pas altérable sans que cela implique une interprétation distincte, l'affirmation selon laquelle la proposition en *aunque* est une proposition subordonnée ne peut que susciter des réserves, car le fait que le relateur constitue un bloc syntaxique avec la proposition qu'il introduit ne semble pas une raison suffisante pour considérer que l'on soit face à une structure de subordination.

Dans la table de matières de la *NGLE,* les académiciens évitent la dénomination de « subordonnées adverbiales » pour faire référence aux propositions en *aunque.* S'ils considèrent

---

[51] *Ibid.*, p. 3816.

[52] *Ibid.*, p. 3817.

[53] *Ibid.*, p. 3817-3818.

qu'il y a des propositions subordonnées substantives et des subordonnées relatives, en ce qui concerne les propositions en *aunque,* ils préfèrent parler de « construcciones concesivas ». Cependant, dans le chapitre consacré à ce type de propositions, l'ancienne terminologie resurgit :

> En esta descripción se mantendrán los términos tradicionales *subordinación* y *oración subordinada* para hacer referencia a las construcciones que se analizan en el presente capítulo, pero debe tenerse en cuenta que se han puesto en tela de juicio con los argumentos que se han mencionado y con otros que se presentan en los ∫ 1.13p y ss.[54].

Bien que les arguments pour éviter cette étiquette soient convainquants, les Académies de la Langue Espagnole continuent à décrire la proposition en *aunque* comme une proposition subordonnée. Dans le présent travail, au contraire, ces arguments poussent à repenser le statut syntaxique de ce type de proposition. C'est ce que l'on se propose de faire dans ce qui suit.

1.3. Entre parataxe et hypotaxe

Les termes « parataxe » et « hypotaxe », deux mots d'origine grecque, formés sur *taxis,* « arrangement, ordonnancement » avec les préfixes *pará,* « près de » , et *hypó,* « dessous », sont généralement employés comme des synonymes des mots latins « coordination » et « subordination », c'est à dire « disposition au même niveau » par opposition à « disposition hiérarchique ». Néanmoins, comme le signale A. López García dans son article « Relaciones paratácticas e hipotácticas », la littérature grammaticale s'accorde à en faire la distinction :

> Convencionalmente, se suele aplicar el término "coordinación" tanto a la unión de frases como a la de oraciones, en tanto "parataxis" sólo se aplica a la unión de oraciones. Similarmente, se usa el término "subordinación" para tipificar relaciones entre frases o entre oraciones, mientras que con la palabra "hipotaxis" se alude más bien a relaciones entre oraciones[55].

Dans un souci de précision, étant donné que la construction dont il est question dans le présent travail est une construction propositionnelle, on emploiera dans ces pages les

[54] *Op. cit.*, p. 3531.

[55] *Op. cit.*, p. 3513-3514.

termes « parataxe » et « hypotaxe ». De surcroît, ce choix terminologique intègre une autre perspective, celle du discours, car, comme le signale A. López García, les notions de « parataxe » et d'« hypotaxe », avant de désigner deux types de lien interpropositionnel, représentent fondamentalement deux types discursifs. Selon cet auteur, la parataxe est basée sur le type ALTER « l'autre », car il s'agit d'une manifestation discursive qui « realiza textualmente lo que en la conversación son dos turnos sucesivos de una estructura antilógica »[56]. C'est pour cela que les propositions reliées par parataxe donnent l'impression d'être rajoutées l'une à l'autre. L'auteur l'explique en ces termes : « el tipo *alter* responde a un acto de adición: el participante, que no oyente correlativo, interviene cuidándose de no romper la cohesión semántica del texto, pero, de hecho, su añadido no es necesario para que el texto pueda sostenerse y podría no añadirse nada en absoluto »[57]. L'hypotaxe, en revanche, est basée sur le type ALIUS « un autre », car, à la différence de la parataxe, « realiza textualmente lo que en la conversación son dos turnos sucesivos de una escritura dialógica »[58]. De ce fait, les propositions reliées par hypotaxe laissent percevoir une relation de dépendance, comme si elles formaient un bloc dont chaque partie est indispensable.

Selon A. López García, ces deux types discursifs présentent des propriétés grammaticales qui permettent de les différencier. En ce qui concerne la forme, l'auteur tient à rappeler que la tradition grammaticale s'accorde à considérer que la relation de parataxe est celle qui est établie par un inventaire déterminé de conjonctions, celles dont l'équivalent latin régissait l'indicatif. Au contraire, la relation d'hypotaxe est celle qui est marquée par des conjonctions dont l'équivalent en latin régissait le subjonctif, car ce mode y était considéré comme celui de la subordination[59]. Il faut néanmoins tenir compte du fait qu'en latin une même relation logique pouvait s'exprimer au moyen de conjonctions différentes, et, par conséquent, apparaître avec les deux modes, ce qui implique que la même relation logique pouvait être considérée, selon la

[56] *Op. cit.*, p. 3528.

[57] *Op. cit.*, p. 3528.

[58] *Op. cit.*, p. 3528.

[59] A. López García rend compte brièvement de cette distinction: « Las conjunciones que regían siempre indicativo y se consideraban, por tanto, paratácticas, eran las siguientes: copulativas, adversativas, causales explicativas, conclusivas lógicas. Las conjunciones que podían regir subjuntivo y se consideraban, por tanto, hipotácticas, eran las siguientes: finales, consecutivas, concesivas, comparativas, condicionales ». (*Op. cit.*, p. 3531)

conjonction introductrice, soit comme parataxique soit comme hypotaxique. Tel est le cas des causales et des consécutives qui pouvaient se construire aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif. En ce qui concerne les relateurs concessifs, les particules *etsi, tametsi, quamquam, licet* se construisaient toujours avec le subjonctif, ce qui explique que la concession soit généralement considérée comme une relation hypotaxique. Or, une fois la plupart des conjonctions latines disparues, il n'y a plus de raison de retenir les critères utilisés par les grammairiens classiques, car on est face à de nouveaux mots impliquant des contraintes différentes. En effet, l'espagnol n'hérite d'aucune de ces conjonctions latines pour exprimer la concession. De surcroît, l'espagnol admet plus facilement que le latin l'emploi de deux modes pour exprimer une même relation logique. Par ailleurs, à la différence du latin, en espagnol, la raison du choix modal est indépendante, dans la plupart des cas, de la conjonction introductrice. Ce qui est justement le cas de *aunque* qui peut se construire aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif. Le mode employé ne peut donc plus être considéré comme un critère pour différencier une relation parataxique d'une relation hypotaxique, bien que, comme le fait remarquer A. López García, on constate une certaine réticence des conjonctions traditionnellement considérées comme parataxiques envers le subjonctif.

Un autre critère utilisé pour distinguer formellement la parataxe de l'hypotaxe est la capacité combinatoire de l'unité linguistique qui marque la relation. À ce propos, il a été soutenu que, puisque la parataxe induit une relation égalitaire, un relateur parataxique ne peut pas se combiner avec d'autres relateurs parataxiques. En revanche, un relateur hypotaxique pourrait se combiner avec n'importe quel autre relateur, car il met en place une relation de dépendance. C'est ainsi que, selon José Luis Rivarola[60], « partiendo de la premisa de que dos frases sólo pueden ser coordinadas por una partícula coordinante, el carácter coordinante de una conjunción dependerá de la imposibilidad de que aparezca junto a otra cuyo status coordinante haya sido establecido previamente »[61]. Ce critère est l'un des arguments qu'utilise Ana Mª. Echaide[62] pour

[60] J. L. Rivarola Rubio, *Las conjunciones concesivas en español medieval y clásico. Contribución a la sintaxis histórica española*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1976.

[61] *Ibid.*, p. 8.

[62] A. Mª. Echaide, « La coordinación adversativa en español: aspecto sincrónico », *Revista de Filología Española*, t. 57, 1974-1975, p. 1-33.

défendre l'idée que les propositions avec *pero* sont des structures parataxiques et que les propositions avec *aunque* sont des structures hypotaxiques, car, à la différence de *pero*, qui est incompatible avec une conjonction parataxique (« *Vino tarde, y pero no me molestó, lo dejé pasar por esta vez »), *aunque* peut parfaitement apparaître avec une conjonction parataxique : « Vino tarde, y aunque me molestó, lo dejé pasar por esta vez ». Dans notre corpus plusieurs exemples illustrent cette capacité de *aunque*. En voici quelques-uns[63] :

> **(P 3)** Pero le era imposible, se le había olvidado, no había sabido o podido llorar ni en el entierro de su padre, y tal vez al padre de la niña le ocurría lo mismo, tenía los ojos secos, secos y rojos, los ojos de quien no ha dormido y no va a dormir en mucho tiempo, **y aunque** durmiera no encontraría el descanso, porque en los sueños volvería a ocurrirle una y otra vez la desaparición de su hija y el temor y la búsqueda y luego la llamada de teléfono, el timbre de la puerta, el inspector y un par de guardias de uniforme que se quitaron la gorra antes de que nadie dijera nada. (p. 18)

> **(P 27)** ¿No tienen ordenadores, grandes ficheros informáticos?
> Aquí no, todavía, **pero aunque** los tuviésemos – el inspector estaba sentado detrás de su mesa, separado de Susana por la luz de la lámpara y el álbum abierto. (p. 138)

Ce critère appelle quelques réserves, car s'il est vrai, comme le signale A. López García, que l'on ne trouve pas en espagnol la suite **y pero,* l'inverse est parfaitement possible : « Te estás equivocando, pero ¿y a mí que me importa? »[64]. L'auteur tient à souligner que dans ce cas une pause entre la première et la deuxième conjonction s'avère nécessaire et qu'il serait donc fort recommandé de les séparer par une virgule. Cette constatation l'amène à soutenir qu'il existe trois types de combinaisons conjonctives possibles :

> _ Protoenlace textual paratáctico + conjunción paratáctica:
> No hay más cera que la que arde: Y o lo tomas o lo dejas.
> _ Protoenlace textual paratáctico + conjunción hipotáctica:
> Hoy iremos de excursión, PERO, si no te importa, prefiero salir temprano.
> _ Protoenlace textual hipotáctico + conjunción hipotáctica:
> Estoy de acuerdo, AUNQUE, para que sirva de algo, tendremos que esforzarnos[65].

[63] Dorénavant mes exemples seront cités par l'initiale du titre de l'ouvrage suivie du numéro d'ordre de l'énoncé : **P3** = *Plenilunio* exemple numéro 3. A. Muñoz Molina, *Plenilunio*, Madrid, Alfaguara, 1997.

[64] *Op. cit.*, p. 3533.

[65] *Op. cit.*, p. 3534.

L'étiquette « protoenlace textual », loin de résoudre le problème, ne fait qu'éviter, par un détour terminologique, la difficulté à justifier les suites de conjonctions qui s'écartent des capacités combinatoires décrites.

En relation avec la capacité combinatoire des relateurs, se trouve la propriété de récursivité. Il est généralement accepté que les relateurs conjonctifs et disjonctifs peuvent relier plus de deux propositions, c'est-à-dire qu'ils sont récursifs, alors que les autres ne présentent pas cette propriété. A. López García tient à signaler que si la récursivité est complètement exclue des adversatives, consécutives et comparatives, les propositions conditionnelles, les causales et les concessives ne semblent pas récuser cette propriété. Pour le montrer, l'auteur fournit un exemple avec une suite de propositions conditionnelles : « Si quiere triunfar en la empresa, si le gustaría deslumbrar a sus amigos, si empieza a sentirse un hombre diferente, lo suyo es un Ford Mondeo »[66] et un autre avec une suite de causales : « Porque la quiero, porque me comprende, porque tenemos un mundo en común, me resulta difícil imaginar la vida sin Celia »[67]. Il n'offre néanmoins aucun exemple avec une construction concessive. Selon lui, ces énumérations peuvent être analysées comme des séquences de trois propositions coordonnées asyndétiques qui constituent globalement une seule unité, bien que les exemples qui reconstituent cette coordination implicite lui semblent insolites : « Si quiere triunfar en la empresa y si le gustaría deslumbrar a sus amigos y si empieza a sentirse un hombre diferente, lo suyo es un Ford Mondeo » et « Porque la quiero y porque me comprende y porque tenemos un mundo en común, me resulta difícil imaginar la vida sin Celia ». Cela le conduit à affirmer que la récursivité, bien plus qu'une propriété de la parataxe, est une caractéristique négative de certaines constructions, parmi les quelles se trouvent les adversatives et les consécutives. S'il est vrai que les concessives ne récusent pas la récursivité, l'analyse proposée par cet auteur pose une question embarrassante, car elle se fonde sur une construction dont l'élément déterminant a été reconstitué, autrement dit, elle s'appuie sur ce qui n'a pas été dit. Il serait plus approprié de parler d'unités propositionnelles complexes, dans le sens où elles sont constituées de plusieurs propositions, sans avoir recours à

[66] *Op. cit.*, p. 3535.

[67] *Op. cit.*, p. 3535.

une supposée coordination sous-jacente. Notre corpus offre plusieurs exemples comportant des unités propositionnelles complexes. Voici l'un d'eux :

> **(P 7) (P 8)** Ahora alguien llamaba por teléfono, justo a esa hora, a las siete menos cuarto, llamaba y permanecía en silencio, invisible y oscuro en alguna parte de la ciudad, al lado de un teléfono, impune y sádico, **aunque** no fuera el asesino, **aunque** llamara tan sólo por la curiosidad morbosa, por oír la voz ronca y desesperada del padre. (p. 43)

Dans cet énoncé les propositions en *aunque* constituent à chaque fois le deuxième membre d'une construction dont le premier est toujours le même, à savoir, le segment de phrase « Ahora alguien llamaba por teléfono, justo a esa hora, a las siete menos cuarto, llamaba y permanecía en silencio, invisible y oscuro en alguna parte de la ciudad, al lado de un teléfono, impune y sádico ».

Un autre critère formel pour différencier la parataxe de l'hypotaxe est le positionnement du relateur. À ce sujet, il a été soutenu que les propositions introduites par un relateur hypotaxique peuvent se placer tant en première qu'en deuxième position, à la différence de celles qui sont introduites par un relateur parataxique, contraintes à apparaître en deuxième position. Cependant, comme le signale A. López García, ce critère n'est qu'un principe heuristique, et non une preuve concluante, car, d'une part, il est des propositions traditionnellement parataxiques comme les disjonctives qui permettent la réversibilité (« O nos quedamos en casa o vamos al Caribe / O vamos al Caribe o nos quedamos en casa »[68]) ; et d'autre part, il est des propositions que la tradition s'accorde à considérer comme hypotaxiques, comme les causales avec *como*, qui ne peuvent pas apparaître en deuxième position (« * Estoy ahorrando desde ahora, como quiero pasar una buena vejez »[69]). Quant aux comparatives et consécutives, tenues aussi pour des propositions hypotaxiques, elles se refusent à apparaître antéposées (« *Tanto que va a enfermar, trabaja »[70]).

Dans une perspective syntaxique, un critère qui a permis de différencier la parataxe de l'hypotaxe est la contrainte d'une relation parataxique d'introduire le sujet explicite

---

[68] *Op. cit.*, p. 3536.

[69] *Op. cit.*, p. 3537.

[70] *Op. cit.*, p. 3537.

dans la première proposition lorsque les sujets des deux propositions sont identiques. A. López García illustre cette exigence des relations parataxiques au moyen des exemples suivants :

> - Copulativas:
> (53) a. *Antonio estudia y trabaja*.
> b. **Estudia y Antonio trabaja*.
> - Disyuntivas:
> (54) a. *Remedios se compra la ropa en Preciados o en El Corte Inglés*.
> b. **Se compra la ropa en Preciados o Remedios en el Corte Inglés*.
> - Adversativas:
> (55) a. *Los obreros trabajan horas extra, pero las cobran aparte*.
> b. **Trabajan horas extra, pero los obreros las cobran aparte*[71].

En revanche, les relations hypotaxiques ne requièrent pas cette explicitation du sujet dans la première proposition. Tel est le cas d'une construction avec *aunque* : « Aunque no había estudiado casi nada, Sonia se presentó al examen »[72]. Néanmoins, comme le signale l'auteur, cette propriété syntaxique n'est pas concluante, car les disjonctives, traditionnellement tenues comme parataxiques, présentent un comportement hypotaxique (« O arregla la casa, o Julia ya puede irse buscando vivienda nueva »[73]).

Face à la difficulté de distinguer la parataxe de l'hypotaxe à travers des critères morphosyntaxiques, quelques études ont tenté de justifier leurs différences dans une perspective fonctionnelle. Cette démarche s'appuie sur le fait qu'il est possible de reconnaître dans la phrase complexe des relations fonctionnelles qui se trouvent dans la phrase simple. Ainsi, il a été soutenu que les propositions introduites par des relateurs hypotaxiques, à la différence de celles qui le sont par des relateurs parataxiques, accomplissent des fonctions syntaxiques qui, dans la phrase simple, sont réalisées par des mots ou des syntagmes. Ce critère suscite aussi des difficultés, car, si les propositions substantives et adjectives ne peuvent pas être toujours décrites par rapport aux fonctions accomplies par le substantif et l'adjectif dans la phrase simple, la description fonctionnelle des concessives est, comme il a été déjà signalé, encore beaucoup plus

[71] *Op. cit.*, p. 3540.

[72] *Op. cit.*, p. 3540.

[73] *Op. cit.*, p. 3540.

compliquée : d'une part, il n'y a pas en espagnol d'adverbe proprement concessif, et, d'autre part, la fonction qu'elles seraient susceptibles d'accomplir reste difficile à déterminer.

Dans une perspective sémantique, il a été soutenu que la possibilité de distinguer une « signification parataxique » d'une « signification hypotaxique » est exclue, car une conjonction considérée comme parataxique peut parfaitement véhiculer des significations tenues comme hypotaxiques. Pourtant, il est généralement accepté par la tradition que des sens primaires comme l'addition et la soustraction sont parataxiques, alors que d'autres relations exprimant des contenus plus complexes sont hypotaxiques, ce qui serait justement le cas de la relation concessive. Cette approche ne peut pas être pleinement satisfaisante, car, ainsi que le signale A. López García, il est difficile d'affirmer que toute relation parataxique est, dans une perspective logique, plus primaire qu'une relation hypotaxique. En effet, comme il sera montré dans la section consacrée au sémantisme de la construction avec *aunque*, une construction avec *pero*, traditionnellement considérée comme parataxique, n'est nullement plus primaire qu'une construction dont l'élément clé est *aunque*.

En somme, bien qu'aucun de ces critères ne constitue une preuve irréfutable pour distinguer la parataxe de l'hypotaxe, ils permettent de montrer qu'une construction avec *aunque* présente tantôt des propriétés que la tradition a considérées propres à la parataxe – l'emploi de l'indicatif et la récursivité – tantôt des propriétés traditionnellement tenues comme hypotaxiques – la possibilité d'être construite avec un verbe au mode subjonctif, la facilité à apparaître avec un relateur considéré comme parataxique, l'aptitude à se présenter aussi bien antéposée que postposée et la possibilité de ne pas expliciter le sujet dans la première proposition. Le fait que les notions de « parataxe » et d'« hypotaxe » ne permettent pas de déterminer de façon précise la relation syntaxique mise en place par *aunque,* pousse à rechercher d'autres approches dont la description syntaxique soit plus adaptée et profitable.

1.4. Une étiquette plus appropriée : « interordonnée bipolaire »

Dans une étude intitulée *Cláusulas y oraciones*, Guillermo Rojo[74] passe en revue le classement traditionnel des différents types de propositions afin d'offrir une nouvelle typologie plus cohérente et adéquate. Selon cet auteur, le fait que la tradition ne reconnaisse que deux types de relations syntaxiques entraîne des inexactitudes importantes :

> El reconocimiento de únicamente dos relaciones sintácticas posibles, la coordinación y la subordinación, ha provocado […] la situación entre las que poseen relación de subordinación de un tipo de cláusulas que en modo alguno pueden considerarse subordinadas a la supuestamente principal, sino que están en relación de interdependencia o interordinación con ella. Por la misma razón, pero en sentido contrario, las cláusulas entre las que no se puede detectar una relación de subordinación clara han sido incluidas entre las coordinadas[75].

Bien que l'auteur n'offre aucune énumération précise, on peut déduire de ses commentaires et exemples que les constructions en cause sont les causales, les concessives, les consécutives et les conditionnelles, mais aussi les adversatives, traditionnellement considérées comme coordonnées. G. Rojo propose de les nommer « bipolares », terme qu'il définit comme suit : « [aquellas oraciones] en cuyo interior se da una relación de *interordinación* entre las cláusulas que normalmente las constituyen »[76]. L'auteur explique ce qu'il entend par « interordinación »[77] en ces termes : « Ambas cláusulas se exigen mutuamente (lo cual es independiente del hecho de que una de ellas podría aparecer aislada sin alteración de forma, que es lo que tiene en cuenta la teoría tradicional) »[78]. Autrement dit, selon G. Rojo, le fait que le membre sans relateur puisse apparaître de façon isolée ne signifie pas qu'il n'y ait pas de relation d'interdépendance. L'affirmation selon laquelle les constructions bipolaires sont constituées de propositions interdépendantes ne fait pas pourtant l'unanimité. Partant du fait que « por lo que se refiere a condicionales, concesivas y, con mayor evidencia, adversativas, nadie ha puesto en duda la posibilidad de aparición aislada de una

[74] G. Rojo, *Cláusulas y oraciones*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1978.

[75] *Ibid.*, p. 108-109.

[76] *Op. cit.*, p. 108.

[77] Bien qu'ils coïncident sur l'essentiel, G. Rojo préfère le terme « interordinación » à celui de « interdependencia », formulé par la glossématique, parce qu'il garde un paralléllisme avec « coordinación » et « subordinación ».

[78] *Op. cit.*, p. 104.

de las cláusulas, la considerada habitualmente como principal », Antonio Narbona Jiménez[79] soutient que les bipolaires n'établissent pas une relation d'interdépendance entre leurs membres, mais une relation de dépendance unilatérale qu'il dénomme « determinación ». Or, s'il est incontestable que la proposition introduite par *aunque* peut être supprimée, cela n'implique pas pour autant que la proposition sans relateur ne dépende pas de celle-ci. En d'autres termes, le fait qu'une construction telle que « Aunque llueve, salgo » permette la suppression de la proposition « aunque llueve » sans donner lieu à une construction agrammaticale ne signifie pas que la proposition « salgo » n'entretienne aucun lien sémantique avec ladite proposition. Bien au contraire, dans la construction « Aunque llueve, salgo » la déclaration /llover/ dépend de la déclaration /salir/ et vice versa, la déclaration /salir/ dépend de la déclaration /llover/. Juan Antonio Moya Corral[80] explique l'interdépendance dont il est lieu ici en ces termes : « Existen determinadas estructuras de pensamiento en las que las ideas se relacionan de un modo integrado o complementario. A este tipo de relación muy conexa es a la que responden […] las construcciones interordinadas »[81]. C'est dans le même sens que s'expriment les académiciens dans la *NGLE* :

> […] entre los componentes de los períodos concesivo y condicional se establece una relación de INTERDEPENDENCIA, en el sentido de que ninguno de los miembros puede ser suprimido sin alterar el significado del conjunto, o incluso comprometer la agramaticalidad de la construcción[82].

Par conséquent, il sera soutenu dans ces pages, à l'instar de G. Rojo, que les constructions avec *aunque* sont constituées de deux éléments sémantiquement interdépendants, relation qui détermine leur statut syntaxique. La cohérence de cette approche explique que la dénomination de « bipolaires interordonnées » ait été majoritairement très bien reçue par la communauté linguistique. En effet, nombreux sont les auteurs qui l'approuvent et l'intègrent dans leurs descriptions. L'un d'eux est María Helena Cortés Parazuelos[83]. Cet auteur considère

[79] A. Narbona Jiménez, « Sobre las oraciones bipolares », *Alfinge*, 1, 1983, p. 121-139.

[80] J. A. Moya Corral, *Los mecanismos de la interordinación: a propósito de « pero » et « aunque »*, Granada, Universidad de Granada, 1996.

[81] *Ibid.*, p. 97.

[82] *Op. cit.*, p. 3530.

[83] Mª. H. Cortés Parazuelos, « Bipolares al servicio de la concesividad », *Verba*, 20, 1993, p. 221-254.

qu'il s'agit de la terminologie la plus adéquate parmi celles qui ont été employées jusqu'à nos jours, ce qui ne l'empêche pas toutefois de relever ses insuffisances :

> Pese a que « el concepto de *bipolaridad* no se define con facilidad en términos sintácticos » y que « la existencia de función de interdependencia, lo que implica necesariamente la concurrencia de dos, y sólo dos, polos o miembros (…), no pasa de ser una mera condición para que pueda hablarse de estructura bipolar y no constituye marca positiva suficiente de identificación y, mucho menos, caracterización », nosotros hablaremos de *bipolaridad concesiva,* tanto *sintáctica,* como *semántica,* por parecernos la terminología más adecuada de las utilizadas hasta la fecha, y porque no es nuestra intención detenernos en este problema de clasificación y denominación de oraciones[84].

S'il est vrai que la « bipolarité » syntaxique n'a pas été étudiée de façon très poussée, cette relation a été néanmoins bien définie : « bipolaire » se dit de toute construction propositionnelle constituée de deux pôles entretenant entre eux une relation d'interdépendance. Le fait que, comme le signale Mª. H. Cortés Parazuelos, cette interdépendance ne soit qu'une condition et ne constitue pas une caractéristique suffisante pour identifier une proposition concessive n'invalide pas la notion de « bipolarité » en tant qu'appellation syntaxique. Cela ne fait que montrer l'insuffisance de l'approche syntaxique et la nécessité d'une description plus approfondie de ce type de propositions.

Dans un souci d'approfondir la relation syntaxique qui nous occupe, J. A. Moya Corral consacre quelques pages à réfléchir à la notion d'« interordination ». Dans un premier temps, l'auteur détermine la différence entre la relation de coordination et la relation d'interordination au moyen d'une caractéristique qui définit positivement les membres de la première et négativement ceux de la deuxième : « los miembros coordinados pueden alterar su posición sin que cambie su función o, lo que es lo mismo, los miembros coordinados no adquieren un valor especial por su posición con respecto al nexo »[85]. Cette valeur particulière acquise par les membres d'une construction interordonnée est preuve de la relation étroite qui s'établit entre eux. Les conjonctions d'interordination ont ainsi le rôle de marquer, au moyen de la position qu'elles occupent dans l'énoncé, la valeur des membres qu'elles relient. Autrement dit,

---

[84] Mª. H. Cortés Parazuelos, « "Inhibición" o "indiferencia": Rasgo común a expresiones de sentido concesivo », *Revista de Filología Románica*, 10, 1993, p. 112.

[85] *Op. cit.*, p. 37.

elles informent sur la façon d'interpréter la relation qu'elles instruisent. J. A. Moya Corral l'exprime en ces termes :

> […] las conjunciones de este tipo cumplen un doble cometido: en primer lugar, definen la relación que existe entre los dos segmentos que conectan (condicionalidad, concesividad, adversatividad) y, en segundo lugar, indican el valor que le corresponde a cada miembro de la relación, a fin de que dicha relación pueda ser interpretada correctamente[86].

La conjonction est effectivement, comme le signale J. A. Moya Corral, le point central d'une construction interordonnée et son emplacement est sans doute déterminant, car il attribue une valeur spécifique à chaque membre. Il est donc pertinent, comme le fait l'auteur, de nommer les membres qu'elle relie par sa présence ou son absence. J. A. Moya Corral parle de « miembro conjuntivo » et « miembro no conjuntivo », terminologie que l'on adoptera dans ces pages pour sa simplicité et sa clarté.

Après avoir déterminé la différence entre coordination et interordination, J. A. Moya Corral se propose de distinguer la structure subordonnée de la structure interordonnée. Si dans une relation de coordination la position des deux membres est libre, dans une relation de subordination le relateur est étroitement lié à l'un des membres. Une structure subordonnée s'apparente de la sorte à une structure interordonnée, car dans ces dernières le relateur introduit aussi l'un des membres. Cela amène J. A. Moya Corral à affirmer qu'il existe un parallélisme formel entres les constructions subordonnées et les interordonnées. Mais cette ressemblance est purement formelle, car le relateur d'une structure interordonnée ne détermine jamais une relation de dépendance. L'auteur illustre cette différence au moyen des schémas suivants :

Subordinación A← B
A ← nexo ← B
Interordinación M1 ← nexo → M2[87]

L'interordination est ainsi, à la différence de la subordination, une relation qui n'implique pas une relation de dépendance, mais d'interdépendance. Pour J. A. Moya Corral : « si

[86] *Op. cit.*, p. 38.

[87] *Op. cit.*, p. 40.

desaparece uno de los miembros, desaparece toda la estructura; es más, si se elide uno de los miembros, se altera en gran medida el valor nocional del miembro que permanece »[88]. En effet, à la différence d'une relation de subordination, au sein de laquelle une proposition complémente l'autre, une relation interordonnée suppose la complémentarité des deux propositions. Cela implique qu'elles ont un même statut syntaxique et que leurs fonctions syntaxiques sont hiérarchiquement égales. Dans une étude intitulée « Adversatividad, concesión, restricción: relaciones lógicas y sintácticas », Francisco Hernández Paricio[89] soutient qu'il s'agit d'une relation « con dos cláusulas en el nivel más alto, cada una de las cuales desempeña una función en el interior de la oración, sin que dicha función sea indiferentemente cumplida por cada una de las cláusulas »[90]. L'auteur propose le schéma suivant pour illustrer son explication[91] :

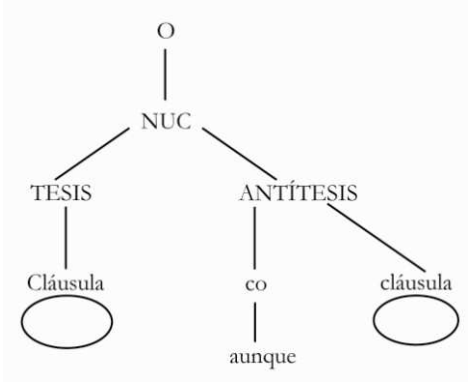

La difficulté apparaît lorsqu'on essaie de déterminer la fonction que les interordonnées sont censées accomplir. A. López García constate cette difficulté :

> El problema es si tal complementariedad puede ser caracterizada como noción funcional: aparte de definición lógica en términos de interordinación o interdependencia, la cual desborda incluso el ámbito del lenguaje, no parecen existir razones gramaticales que den cuenta de esta propiedad[92].

Malgré la difficulté de trouver une fonction syntaxique qui rende compte du rôle accompli par les membres d'une construction « bipolaire interordonnée », cette dénomination est

[88] *Op. cit.*, p. 41.

[89] F. Hernández Paricio, « Adversatividad, concesión, restricción: relaciones lógicas y sintácticas », *in* M. Iglesias Bango (coord.), *Gramma-Temas 2*, León, Universidad de León, Centro de Estudios Metodológicos e Interdisciplinares, 1997, p. 157-229.

[90] *Ibid.*, p. 196.

[91] *Ibid.*, p. 201.

[92] *Op. cit.*, p. 3539.

profitable en raison de sa capacité descriptive et de sa lisibilité. En ce qui concerne la construction avec *aunque,* elle rend parfaitement compte de ses deux caractéristiques principales, à savoir, son caractère binaire et l'étroite relation qui s'établit entre les deux membres qui la constituent. Cela explique que l'étude de Susana Rodríguez Rosique[93], l'une des plus approfondies qui aient été publiées ces dernières années, intègre aussi cette dénomination. L'auteur affirme sans hésitation : « por lo que se refiere a su estatus sintáctico, es cierto que pueden entenderse como construcciones bipolares o interordinadas »[94].

1.5. Conclusions

Le fait que la description syntaxique proposée dans ces pages s'accorde parfaitement avec la lecture que Jean-Claude Chevalier, Michel Launay et Maurice Molho,[95] font de la matérialité du signe *aunque* a été l'argument déterminant pour intégrer dans le présent travail l'étiquette proposée par G. Rojo. Dans l'article que ces auteurs consacrent au signifiant *aun/aunque,* ils affirment : « la formation de *aun* en espagnol est indissociable de sa fonction unificatrice qui est de fonder l'image de l'unité sur une dualité originelle transgressée et de ce fait déchue »[96]. Force est de constater que les deux caractéristiques sur lesquelles se fonde cette étiquette se trouvent déjà inscrites dans le signifiant *aunque* : d'une part, la fonction unificatrice de ce relateur, qui est de fonder l'image de l'unité sur une dualité originelle, explique l'interdépendance des éléments unifiés ; d'autre part, le fait que cette fonction unificatrice se fonde sur une dualité originelle justifie le caractère binaire de la construction. En somme, l'étiquette « interordonnée bipolaire » ne décrit pas seulement de façon plus adaptée le statut syntaxique d'une proposition en *aunque,* elle a aussi l'avantage de se voir corroborée par une lecture de la matérialité de ce relateur.

---

93 S. Rodríguez Rosique, *Pragmática y gramática. Condicionales concesivas en español*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2008.

94 *Ibid.*, p. 202.

95 J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, « De la concession en espagnol. Le signifiant AUN/AUNQUE », *L'information grammaticale*, 18, 1983, p. 3-8.

96 *Ibid.*, p. 7.

1.6. L'insuffisance de l'analyse syntaxique

Il est bien connu que, dans la grammaire traditionnelle, la construction avec *aunque,* considérée comme concessive, est envisagée selon des paramètres exclusivement syntaxiques, et plus concrètement ceux de la syntaxe de subordination. Dans un ouvrage consacré aux *Dynamiques concessives*[97], María Luisa Donaire le constate en ces termes :

> Traditionnellement l'étiquette « concession » renvoie à un lien logique entre des énoncés, établi et marqué par des mécanismes syntaxiques qui s'inscrivent dans le domaine de la subordination, et, par conséquent, ce phénomène figure dans les grammaires sous la rubrique des règles de construction des phrases complexes[98].

Bien que d'autres propositions explicatives, comme celle de G. Rojo, rendent compte de façon plus adaptée de la relation instruite par *aunque*, l'approche syntaxique ne parvient pas à décrire ce qui fait la spécificité de cette relation face à d'autres relations comme la causalité, la conséquence ou la condition, qui font intervenir des procédés syntaxiques semblables. L'analyse exclusivement syntaxique est ainsi insuffisante pour élaborer une définition qui parvienne à décrire la construction avec *aunque*. Les structures syntaxiques ne sont que la manifestation discursive d'un autre niveau de relation, celles qui sont d'ordre sémantique, dont il est indispensable de rendre compte. En effet, comme l'affirme Jean-Claude Anscombre[99], « la concession est avant tout […] une fonction sémantique susceptible d'être réalisée de différentes façons »[100]. Une analyse sémantique profonde qui dépasse le niveau superficiel des mécanismes syntaxiques et qui permette de décrire avec exactitude la relation qui s'établit entre les propos reliés par *aunque* est donc indispensable.

---

[97] M. L. Donaire (éd.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, 2004.

[98] *Ibid.*, p. 11.

[99] J.C. Anscombre, « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession », *Revue Internationale de Philosophie* 39, nº 155, 1985, p. 333-349.

[100] *Ibid.*, p. 336.

2. Vers une sémantique de la construction avec *aunque*

2.1. Introduction

L'objectif affiché dans cette section est de rendre compte du sémantisme de la construction avec *aunque*, manifestation discursive qui a été traditionnellement conçue comme concessive. Pour cela il est indispensable d'étudier ce que diverses grammaires de l'espagnol et certains articles consacrés à la relation concessive, représentatifs de diverses approches méthodologiques, entendent par « concession », et plus précisément, lorsqu'elle est exprimée à travers *aunque*.

Comme le signale Mary-Annick Morel[101], en l'absence de lien explicite précis la relation entre deux propositions ne peut être interprétée comme concessive que lorsque le locuteur et l'interlocuteur partagent une même vision du monde :

> Cette relation entre les deux propositions ne peut en effet être interprétée comme concessive, en l'absence de tout lien explicite précis (tels que *bien que, quoique, etc.)* que si le locuteur et l'interlocuteur partagent la même vision de l'ordre des choses et des phénomènes qui se produisent habituellement, la même idéologie, les mêmes conventions d'ordre politique, social ou moral, etc.[102].

En revanche, une construction avec *aunque* est généralement, par la seule présence de ce relateur, interprétée comme concessive. Mais cette interprétation n'est pas la seule, car, ainsi qu'il sera expliqué dans la section consacrée à la pragmatique de la construction avec *aunque*, ce relateur peut aussi instruire une relation adversative. Une conséquence de ce fait est l'insuffisante précision de la terminologie employée pour rendre compte de ce type de construction, comme le souligne Flor Mª. Bango de la Campa[103] par exemple :

> Le premier trait commun aux grammaires dites traditionnelles est l'ambiguïté ou la confusion terminologique que souffre le phénomène de concession, ce qui explique que les termes

[101] M.-A. Morel, *La concession en français*, Paris, Ophrys, 1996.

[102] *Ibid.*, p. 7.

[103] F. Mª. Bango de la Campa, « Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative », *in* M. L. Donaire (éd.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, 2004, p. 15-41.

> de *concession,* d'*opposition* et celui d'*adversatif* confluent fréquemment, ce qui reflète, en grande partie, le vide conceptuel qui est sous-jacent à l'analyse de cette dynamique[104].

Loin de prétendre décrire ce qu'est en soi une « concession », le présent chapitre se propose de rendre compte du sémantisme d'une construction dans laquelle *aunque* constitue « l'élément-clé de la relation », indépendamment de la façon dont cette relation est comprise, car, comme le fait remarquer Hélène Fretel[105], la valeur concessive et la valeur adversative ne sont que deux valeurs permises par un seul et même « signifié de puissance » :

> Distinguer d'un côté deux valeurs de AUNQUE, l'une adversative, l'autre concessive, et dire de l'autre que PERO, adversatif par excellence, peut avoir un sens concessif, peut également nous séduire, mais ce n'est pas sans nier l'existence d'un signifié de puissance propre à chacun des connecteurs[106].

2.2. L'expression du contraste

2.2.1. La notion de « contraste »

La plupart des linguistes s'accorde à considérer que la concession est, de même que l'adversation, un mécanisme linguistique qui permet l'expression d'un contraste. Cette définition, sans doute convenable, semble néanmoins succincte et vague si la notion de « contraste » n'est pas précisée.

Comme le fait remarquer S. Rodríguez Rosique dans le chapitre qu'elle consacre à « El significado de una expresión concesiva », une des aptitudes les plus élémentaires de l'être humain est la capacité d'observer simultanément plusieurs entités et de reconnaître en même temps qu'elles sont différentes. Ces différences sont comprises, d'après l'auteur, comme des contrastes dont l'intensité est variable. De ce point de vue, le contraste serait une capacité de la connaissance humaine qui rend possible la perception de la différence. Dans un récent ouvrage

---

[104] *Ibid.*, p. 15-16.

[105] H. Fretel, « PERO /AUNQUE et leurs équivalents français », *in* C. Lagarde (éd.), *La Linguistique hispanique dans tous ses états : actes du X^e Colloque de linguistique hispanique*, Perpignan 14, 15 et 16 mars 2002, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2003, p. 273-290.

[106] *Ibid.*, p. 273.

sur la notion de « contraste » dans différentes relations logiques, Scott A. Schwenter[107] adopte cette même perspective. Selon cet auteur, le contraste peut être défini comme une aptitude cognitive permettant « the perception of difference, at somme level and by any means possible, between two entities comparable on some other dimension »[108]. Or, dans cette perspective, la notion de « contraste » se révèle très vaste, car, comme le signale S. Rodríguez Rosique, sa capacité référentielle est très étendue : « Bajo la noción de contraste se pueden incluir desde la descripción de acciones inusuales, comportamientos contrarios a las normas sociales o hechos inesperados, hasta la expresión de restricciones a lo establecido anteriormente u oposición semántica entre dos unidades »[109].

Il est donc nécessaire de préciser cette notion pour qu'elle puisse constituer un descripteur pertinent de la relation instruite par *aunque*[110]. Dans la volonté de founir une définition plus concise, le contraste est alors défini comme un mécanisme linguistique permettant de relier deux propositions. Cette approche syntaxique est présente dans la description que Elisabeth Rudolph[111] fait de la relation contrastive :

> A connection of contrast is true if in the speaker's opinion two propositions A and B belonging to the same conceptual domain are valid simultaneously and proposition B marks a contrast to the information given in proposition A by differing at least in two properties[112].

Cette citation suggère que, pour qu'une relation contrastive soit établie entre deux propositions, certaines conditions doivent être réunies. L'auteur en distingue quatre : premièrement, les propositions doivent exprimer, d'après le sujet parlant, un contraste ; deuxièmement, les deux propositions établissant le contraste doivent être simultanément vraies

---

[107] S. A. Schwenter, « Viewpoints and polisemy: Linking adversative and causal meanings of discours makers », *in* E. Couper-Kuhlen et B.-D. Kortmann (éds.), *Cause, Condition, Concession, Contrast : cognitive and discourse perspectives*, Berlin /New York, Mouton de Gruyter, 2000, p. 257-281.

[108] *Ibid.*, p. 259.

[109] *Op. cit.*, p. 155.

[110] L'imprécision de la notion de contraste a été l'argument utilisé par Corinne Iten pour critiquer la définition des adversatives avec but et des concessives avec although comme des constructions contrastives. C. Iten, *Linguistic Meaning, Truth Conditions and Relevance: the case of concessives*, New York, Palgrave Macmillan, 2005.

[111] E. Rudolph, *Contrast: Adversative and Concessive Relations and their Expressions in English, German, Spanish, Portuguese on Sentence and Text Level*, Berlin /New York, W. de Gruyter, 1996.

[112] *Ibid.*, p. 47.

indépendamment de leur réalisation ; troisièmement, l'information transmise par ces deux propositions doit appartenir au même domaine conceptuel ; et finalement, elles doivent présenter des propriétés différentes. En ce qui concerne la construction avec *aunque,* il faut préciser que ces propriétés doivent faire partie d'une échelle graduelle et qu'elles ne peuvent pas s'exclure[113]. Selon F. Hernández Paricio :

> […] los elementos conectados tanto con *pero* como con *aunque* han de pertenecer a una gradación no compuesta por elementos excluyentes. En otras palabras, están reservados a las oposiciones graduales o manifiestan el establecimiento de oposiciones de ese tipo entre los miembros conectados[114].

Autrement dit, une construction telle que « Hace calor, aunque hace frío » a besoin d'un contexte bien particulier pour qu'elle ne constitue pas un défi au bon sens.

Une proposition explicative plus spécifique de la manifestation linguistique du contraste est émise par Maria Josep Cuenca[115]. Dans son ouvrage *Les oracions adversatives*, l'auteur détermine que les deux aspects fondamentaux de toute relation contrastive sont la négation et l'implication, de telle sorte qu'une relation constrastive est celle qui nie une implication. C'est justement cette définition qui sera adoptée dans le présent travail, car elle permet de rendre compte de façon précise et appropriée de la relation instruite par *aunque*. Comme il sera expliqué plus loin, une construction avec ce relateur dément effectivement une relation implicative sous-jacente.

2.2.2. Contraste direct et contraste indirect

Le contraste, en tant que manifestation linguistique permettant de relier deux propositions, peut s'établir de façon directe ou indirecte. La plupart des auteurs s'accorde à considérer qu'une relation contrastive est directe lorsque le contraste s'établit entre les contenus exprimés par les propositions qui intègrent la construction. L. Flamenco García illustre ce type de

---

[113] À la différence de *sino* qui peut apparaître lorsque l'opposition n'est pas graduelle. En effet, *sino* est apte à établir une opposition privative, autrement dit, il peut relier des éléments antonymes : *No está caliente sino frío* / **No está caliente, pero/ aunque frío.*

[114] *Op. cit.*, p. 184.

[115] M. J. Cuenca, *Les oracions adversatives*, València, Institut Universitari de Filologia Valenciana / Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Monserrat, 1991.

contraste au moyen de l'exemple suivant : « Aunque Pepe no tiene mucha cultura ganó el concurso »[116]. En revanche, il est admis qu'une relation contrastive est indirecte quand le contraste ne s'établit pas entre les contenus propositionnels mais résulte des inférences qui découlent de ces contenus. Un exemple de contraste indirect serait : « Aunque María es una actriz excelente tiene la nariz torcida »[117]. L. Flamenco García en explique la différence comme suit :

> Hay un contraste directo entre los dos miembros de una construcción concesiva o adversativa cuando puede deducirse únicamente a partir de los hechos denotados por los contenidos proposicionales de la construcción; por el contrario, diremos que hay un contraste indirecto cuando dichos acontecimientos son contemplados como premisas que conducen a conclusiones contrarias, las cuales, a su vez, deben venir establecidas implícitamente en el contenido comunicativo[118].

Or, si l'on conçoit le contraste comme une manifestation linguistique, il est difficilement recevable qu'il puisse s'établir directement entre les faits rapportés par les contenus propositionnels intégrant la construction. Bien au contraire, il sera postulé dans ces pages que le contraste direct est celui qui s'établit directement entre deux actes énonciatifs, et non entre les phénomènes rapportés par ces actes. Voici un exemple tiré de notre corpus :

> **(P 137)** Si me lo hubieras pedido hace un mes no habría dudado en quedarme, **aunque** hubieras seguido con tu mujer, yo no te habría presionado. (p. 476)

Dans cet exemple le contraste est direct parce qu'il s'établit entre deux actes énonciatifs explicités : /seguir con tu mujer/ et /no presionarte/. Ils sont effectivement en contraste, car, si l'inspecteur avait démandé à Susana Grey de rester avec lui et si elle avait pris la décision de ne pas déménager pour rester à ses côtés, cette preuve d'amour aurait pu justifier une certaine pression au cas où il aurait continué de voir sa femme.

Quant au contraste indirect, il ne s'établit pas entre les actes énonciatifs explicités dans la construction, mais entre les inférences que l'on peut tirer de ces actes. De ce fait, à la

116 *Op. cit.*, p. 3813.

117 *Op. cit.*, p. 3813.

118 *Op. cit.*, p. 3814.

différence du contraste direct, le contraste indirect requiert la prise en considération du contexte communicatif. Voici un exemple qui illustre ce cas de figure :

> **(P 116)** Pero en éste seguía habiendo algo que no estaba en los demás, lo sabía ahora igual que lo había sabido la otra vez, **aunque** ya no se acordaba de la tarjeta con un número escrito a mano que le había dejado el policía […] (p. 403)

Le contraste, dans ces lignes, ne s'établit pas entre les actes énonciatifs /saber/ et /no acordarse/, mais entre la conclusion qui découle de savoir quelque chose, c'est-à-dire entre l'obligation morale de la prostituée d'appeler l'inspecteur, parce qu'elle est convaincue d'avoir reconnu l'assassin de Fatima, et la déclaration selon laquelle elle n'a plus le numéro de téléphone dont elle a besoin.

Certains auteurs ont vu dans ces deux types de contraste la manifestation d'un sémantisme particulier. Tel est le cas de Emma Álvarez Prendes[119], qui considère que le caractère direct ou indirect de l'opposition constitue un critère permettant de différencier deux types d'énoncés concessifs :

> […] allí donde se encuentran los enunciados concesivos más prototípicos, podemos igualmente constatar que aún subsisten en su interior dos grupos de enunciados bien diferenciados. En este caso, no nos hallamos ante dos subclases o subtipos netamente diferentes, puesto que ambos grupos transmitirá idéntico contenido informativo […] y mostrarán, además, un comportamiento similar respecto de la mayor parte de los parámetros anteriormente citados; no obstante, existirá algún rasgo –fundamentalmente, el número de elementos que intervengan en la oposición y, en consecuencia, el carácter directo o indirecto de la misma– que nos permitirá separar unos de otros y que será el reflejo, en el plano semántico, de una distinta relación entre los contenidos transmitidos por cada de uno de los segmentos del enunciado en uno y otro grupo[120].

Selon cet auteur, le premier groupe d'énoncés présente une opposition directe à trois termes :

> […] el primero de ellos se caracterizará por manifestar una oposición implícita directa; es decir, establecida entre uno de los miembros del enunciado y alguna de las implicaturas derivables del otro miembro. Será ésta, por tanto, una oposición ternaria y se tratará, además, de una

[119] E. Álvarez Prendes, « Hacia una tipología de los enunciados concesivos », *in* Milka Villayandre Llamazares (éd.), *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*, León, Universidad de León, Dpto. de Filología Hispánica y Clásica, 2006, p. 88-110.

[120] *Ibid.*, p. 106-107.

> oposición en lengua –permanente o estable, si se quiere– que, de algún modo, se hallará relacionada con el semantismo de los miembros del enunciado en ella involucrados. Esta oposición se conservaría e interpretaría con mayor facilidad, incluso en ausencia de conector concesivo alguno, y no dependerá tanto de la situación de comunicación o del contexto lingüístico colindantes, como en el caso del segundo grupo de enunciados[121].

Le deuxième groupe, quant à lui, manifeste une opposition indirecte à quatre termes :

> […] el segundo grupo de enunciados concesivos manifestará una oposición implícita *indirecta,* puesto que la oposición se establecerá entre dos implicaturas derivables, cada una de ellas, de uno de los dos miembros del enunciado. Luego será también ésta una oposición cuaternaria. Por último, sería ésta una oposición totalmente dependiente del contexto y estrechamente vinculada a la situación de comunicación; una oposición propia del discurso y ausente, en definitiva, en la lengua[122].

La distinction de E. Álvarez Prendes se fonde donc sur le nombre de inférences déductibles, de telle façon que, s'il y a une seule conclusion, l'opposition est directe ; s'il y en a deux, l'opposition est indirecte. Mais l'auteur va plus loin, car, selon elle, lorsqu'il y a une seule inférence l'opposition serait permanente ou stable et il s'agirait d'une opposition en langue, alors que quand il y en a deux l'opposition serait non permanente, circonstancielle et fondamentalement discursive. Ce parallélisme est néanmoins difficilement recevable, car il est des contrastes directs qui sont purement discursifs, comme dans l'exemple qui suit :

> **(P 7) (P 8)** Ahora alguien llamaba por teléfono, justo a esa hora, a las siete menos cuarto, llamaba y permanecía en silencio, invisible y oscuro en alguna parte de la ciudad, al lado de un teléfono, impune y sádico, **aunque** no fuera el asesino, **aunque** llamara tan sólo por la curiosidad morbosa, por oír la voz ronca y desesperada del padre. (p. 43)

Dans cet exemple le contraste s'établit de façon directe entre /llamar por teléfono/ et /ser el asesino/ et l'opposition entre ces deux actes énonciatifs n'est nullement une opposition permanente ou stable mais purement discursive, autrement dit, on perçoit ces deux déclarations comme contradictoires parce que l'on connaît les détails de la disparition de Fatima,

[121] *Ibid.*, p. 107-108.

[122] *Ibid.*, p. 108.

et l'on suppose que si quelqu'un appelle à l'heure même où la petite fille a disparu, il est censé être son assassin.

Inversement, des contrastes indirects peuvent manifester des oppositions permanentes ou stables :

> **(P 10)** Un subinspector viejo, que se dedicaba sobre todo a tareas administrativas, le dijo que el internado llevaba cerrado mucho tiempo, pero que el padre Orduña seguía vivo, y lo dijo en un tono entre de sarcasmo y de fastidio que al inspector le desagradó, **aunque** procuró disimular, porque era todavía un recién llegado y prefería mantenerse en una actitud de reserva neutra, estudiar a una cierta distancia los comportamientos y las reacciones de los desconocidos que desde ahora serían sus subordinados, que también lo estudiarían a él con la desconfianza y el fondo de agravio hacia quien ha venido de lejos para usurpar lo que correspondía a los méritos de otros. (p. 64-65)

Le contraste dont il est question ici est de type indirect, car il ne s'établit pas directement entre /desagradar/ et /disimular/ mais entre la conclusion tirée de /desagradar/, à savoir, entre la manifestation physique attendue de l'ennui et l'effort de le dissimuler, opposition qui pourrait être considérée comme permanente dans la mesure où l'on ne dissimule que ce qui peut être perceptible.

En somme, s'il est vrai que le nombre d'éléments intervenant dans une opposition varie selon les énoncés, il semble difficile d'admettre que cette variation conditionne le sémantisme de la relation qui y est mise en place. Bien au contraire, il y a tout lieu de penser, comme le fait remarquer J. A. Moya Corral que « la existencia o no de una segunda implicatura […] es, simplemente una variante contextual que no afecta al sistema »[123]. Il sera alors soutenu dans le présent travail que la distinction entre ces deux types de contraste est une différenciation purement pragmatique et que, de ce fait, le type de contraste ne conditionne nullement le sémantisme d'une construction avec *aunque*.

2.2.3. Une autre relation contrastive : la relation instruite par *pero*

S'il est vrai que deux actes énonciatifs peuvent manifester un contraste sans qu'il soit formulé explicitement, le contraste se manifeste aussi dans les langues de façon explicite, ce

[123] *Op. cit.*, p. 117.

qui est justement le cas de la construction avec *aunque* et de la construction avec *pero*. Dans cette perspective, ces constructions peuvent être définies comme deux mécanismes linguistiques spécifiques permettant l'expression d'une relation contrastive.

D'un point de vue sémantique, la construction avec *aunque* et la construction avec *pero* sont sans doute très proches, du fait qu'elles expriment toutes les deux un contraste ou, plus précisément, une opposition. La distinction de ces deux termes mérite quelques lignes, car, ainsi que le fait remarquer L. Flamenco García, le deuxième se révèle plus précis :

> Normalmente se considera el término contraste como el más general y exento de implicaciones en cuanto al número de elementos contrastantes que puede haber en un conjunto dado. Se suele interpretar, en cambio, el término de oposición como un tipo particular de contraste binario[124].

En effet, le terme « opposition », defini par le DRAE sous la forme : « relación distintiva que existe entre dos unidades del mismo nivel pertenecientes al mismo sistema lingüístico », informe en outre du nombre d'éléments mis en contraste. Ce terme se révèle donc plus adapté pour rendre compte de ces deux types de constructions, car le binarisme constitue effectivement une de leurs caractéristiques définitoires. En ce qui concerne la constructiona avec *aunque,* J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho l'expriment clairement : « […] quelle que soit la séquence sur laquelle s'articule *aunque,* sa survenance met toujours en jeu un énoncé à deux éléments ou, si l'on préfère, deux énoncés »[125].

Dans le domaine hispanique, Andrés Bello[126] fut le premier auteur à discerner la proximité existante entre ces deux types de constructions. Son explication des similitudes et des différences entre *aunque* et *pero* a été le point de départ de beaucoup d'études sur ces deux relateurs. D'après l'auteur vénézuélien, *pero* est une conjonction adversative et restrictive, alors que *aunque* est un adverbe relatif. La conjonction, pour lui, est une classe de mot qui sert à relier des éléments d'un même statut, autrement dit, des éléments identiques dans une perspective

---

[124] *Op. cit.*, p. 3809.

[125] *Op. cit.*, p. 3.

[126] A. Bello, *Gramática de la lengua castellana* [Titre original : *Gramática de la lengua catellana destinada al uso de los americanos*], Madrid , Edaf, 1984 [1847].

fonctionnelle : « [la conjunción] sirve para ligar dos o más palabras o frases análogas, que ocupan un mismo lugar en el razonamiento »[127]. Dans un souci de justesse terminologique, l'auteur tient à signaler en note de bas de page l'inadéquation de l'appellation « conjonction de subordination », à cause du contresens impliqué par les termes qui l'intègrent, et sa préférence pour celle d'« adverbe relatif ». En somme, selon cet auteur, on est face à deux mots qui appartiennent à des catégories grammaticales différentes.

L'afinité entre *pero* et *aunque* est, selon A. Bello, fondamentalement sémantique, puisque les deux relateurs expriment un contraste entre les propositions qu'ils relient. Cela explique, selon lui, qu'ils construisent des phrases ayant un sens équivalent. Les exemples fournis par l'auteur sont les suivants : « Aunque era puro y bien intencionado su celo, en vez de corregir irritaba » et « Era puro y bien intencionado su celo, pero, en vez de corregir, irritaba »[128]. L'équivalence entre ces deux constructions l'amène à soutenir que la différence entre ces deux relateurs relève de la syntaxe. D'après A. Bello, dans le premier exemple le contraste s'établit entre la proposition subordonnante et la proposition subordonnée introduite par *aunque* ; dans le deuxième, entre deux propositions indépendantes reliées par *pero*, « que indica la misma apariencia de contrariedad entre ellas »[129]. Cette différence syntaxique se résume, selon lui, dans le fait que *aunque* est synonyme de *sin embargo de que,* alors que *pero* l'est de *sin embargo de eso*.

À l'encontre de cette approche, il faut cependant relever que la notion d'« équivalence » est trompeuse, car, s'il est vrai qu'une construction avec *aunque* peut être ressentie comme équivalente d'une construction avec *pero,* cela ne signifie pas pour autant que les deux constructions « disent » la même chose. Comme le fait remarquer H. Fretel, « *pero* et *aunque,* en tant que deux formes distinctes, sont pourvus de significations distinctes […]. Le rapprochement que l'on peut faire entre les deux connecteurs ne découle que du rapport entretenu entre l'adversativité et la concession »[130]. Mª. S. Sicot-Domínguez[131] va dans le même

---

127 *Ibid.*, p. 51.

128 *Ibid.*, p. 351.

129 *Ibid.*, p. 351.

130 *Op. cit.*, p. 273.

131 Mª. S. Sicot-Domínguez, « Concession et adversation : *aunque*, *pero*. Unicité du signe linguistique », *in* Gilles Luquet (éd.), *Le signifié de langue en espagnol : méthodes d'approche. Actes du colloque, Université de Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 18 et 19 mars 2005 ; organisé par le Groupe d'études et de recherches en linguistique hispanique de l'Université Paris 3*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 147-159.

sens lorsqu'elle affirme : « Chacun de ces signes opère cependant selon un mécanisme inscrit dans son signifiant et qui lui est propre. Un mécanisme qui, dans certains cas, est aujourd'hui accessible à l'observation et qui, dans d'autres cas, ne peut être reconstruit que par hypothèse »[132].

D'autre part, comme il a été expliqué dans la section intitulée « Vers une syntaxe de la construction avec *aunque* », il y a de bonnes raisons de penser que la structure syntaxique que ces constructions mettent en place est assez semblable. De surcroît, les relations de synonymie dont se sert A. Bello sont non seulement susceptibles d'être remises en question, mais ne suffisent pas à montrer la différence syntaxique entre ces deux types de constructions.

L'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española* signale aussi qu'une construction avec *aunque* est proche d'une construction avec *pero*. Les académiciens y affirment :

> El período concesivo opone dos juicios contrarios, como las coordinadas adversativas. Lo que se expresa mediante coordinación adversativa: *Me ha ofendido profundamente, pero sabré perdonarle*, puede formularse también por medio de subordinación concesiva: *Aunque me ha ofendido profundamente, sabré perdonarle*. Este parentesco lógico explica el parentesco histórico entre la coordinación adversativa y la subordinación concesiva: varias conjunciones (*aunque*, *aun*) y giros conjuntivos se han usado y se usan indistintamente en ambos tipos oracionales[133].

Il faut préciser tout d'abord, comme le fait Mª. S. Sicot-Domínguez, que « Les deux segments reliés par ces deux conjonctions ne sont […] pas forcément opposés ou incompatibles. Il serait plus exact de dire qu'ils sont *hétérogènes* […] »[134]. Il faut faire remarquer d'autre part que la notion d'« équivalence », souvent suggérée entre ces deux relateurs ne suffit pas à les décrire, car une lecture de leur signifiant suffit à démontrer qu'ils n'ont pas le même contenu de représentation. Pourtant, à l'instar de l'explication académique, beaucoup d'auteurs soutiennent que la construction avec *aunque* et la construction avec *pero* sont des constructions équivalentes. Telle est l'opinion de L. Flamenco García :

> Esta cercanía semántica o parentesco lógico, como señalaba la tradición gramatical, se pone de manifiesto en que es posible parafrasear una mediante la otra, y en particular a las más representativas: las encabezadas por las conjunciones *aunque* y *pero* respectivamente. En efecto, ningún hablante dudaría en considerar equivalentes las siguientes oraciones: *Aunque Pepe estuvo muy*

132 *Ibid.*, p. 154.

133 *Op. cit.*, p. 557.

134 *Op. cit.*, p. 151.

> *enfermo, fue a trabajar* y *Pepe estuvo muy enfermo pero fue a trabajar*. Se suele afirmar que esta equivalencia se debe a que en estas dos oraciones subyace la misma idea de contraste u oposición entre los dos miembros[135].

L'auteur tient tout de même à préciser que cette équivalence ne concerne que certaines constructions : « Ahora bien, conviene tener en cuenta que esa equivalencia afecta especialmente a dos subgrupos de estas construcciones, esto es, a las concesivas propias con *aunque* y a las adversativas restrictivas con *pero* »[136]. L'équivalence entre ces deux constructions s'explique, selon lui, du fait qu'elles partagent quelques propriétés :

> Las construcciones concesivas y adversativas comparten estas dos propiedades: por una parte, los dos acontecimientos denotados por los contenidos proposicionales de la construcción concurren en el mismo enunciado y, por otra, se establece un contraste entre ellos. De la primera propiedad se deduce que ambos han de hacer referencia a situaciones reales o, si se prefiere, presentar un carácter factual[137].

On serait en droit de se demander pourquoi le fait que les deux événements référés par les propositions d'une construction dite « concessive » coïncident dans un même énoncé impliquerait que ces deux événements fasssent référence à des situations réelles, autrement dit, qu'ils présentent un caractère factuel. Le raisonnement est difficile à suivre, d'autant plus qu'il reste inexpliqué et que, par ailleurs, quelques pages plus loin, il semble différent :

> […] el hablante asume que los contenidos proposicionales de la subordinada y de la principal son verdaderos, esto es tienen un carácter factual. Dicho de un modo más técnico: los contenidos de las dos proposiciones son "entrañados" por la enunciación de la construcción, de ahí que la verdad de ambos sea necesaria para que el conjunto sea verdadero[138].

Selon L. Flamenco García, le caractère factuel est donc compris, d'une part, comme la référence à une situation réelle et, d'autre part, comme la qualité d'être vrai. Cette deuxième acception est effectivement une caractéristique des propositions comprenant une

---

[135] *Op. cit.*, p. 3809.

[136] *Op. cit.*, p. 3812.

[137] *Op. cit.*, p. 3812.

[138] *Op. cit.*, p. 3823.

construction qui exprime une relation contrastive. En revanche, la référence à une situation réelle, qui constitue, d'après l'auteur, une caractéristique générale à toutes les concessives, se révèle contradictoire, car, ainsi que le note l'auteur lui-même, il existe aussi des concessives semi-factuelles et contre-factuelles.

D'autre part, en ce qui concerne la nature des éléments mis en relation par ces deux relateurs, l'explication de L. Flamenco García se révèle confuse. L'auteur fait d'abord référence à des « acontecimientos denotados por los contenidos proposicionales », puis à des « contenidos proposicionales que denotan acontecimientos » et finalement, lorsqu'il fait la différence entre la stratégie adversative et la stratégie concessive, il établit que les éléments mis en relation sont soit « un estado de cosas », soit « el acto lingüístico del interlocutor ». Cette analyse s'inscrit ainsi dans le référentialisme le plus pur, liant étroitement le contenu des propositions à la réalité extralinguistique, approche qui n'explique nullement le fonctionnement linguistique de ces constructions.

Une étude qui n'échappe pas non plus à un certain référentialisme est l'article déjà cité de H. Fretel « PERO / AUNQUE et leurs équivalents français ». L'auteur y soutient que la différence entre ces deux relateurs réside dans la nature de l'enchaînement qu'ils opèrent. En ce qui concerne *aunque,* l'enchaînement relève, dit-elle, de l'ordre logique, il serait donc fondé, à la différence de *pero*, non sur les énoncés eux-mêmes, mais sur ce qu'ils disent du monde :

> De la même façon qu'O. Ducrot oppose le raisonnement à l'argumentation, on pourra opposer AUNQUE à PERO. Pour l'auteur le raisonnement relève de ce qu'on appelle habituellement l'ordre « logique » :
>
> dans un *raisonnement,* l'enchaînement des énoncés n'est pas fondé sur les énoncés eux-mêmes mais sur les propositions véhiculées par eux, sur ce qu'ils disent ou supposent du monde.
>
> En revanche, *l'argumentation* relève de ce que DUCROT appelle le « discours » et dans ce cas :
>
> l'enchaînement des énoncés a une origine interne, il est fondé sur la nature même de l'énoncé, ou, si l'on préfère, sur son sens, et non pas sur l'état du monde auquel il renvoie[139].

Ce parallélisme ne manque pas de susciter des questions. S'il est vrai, comme il sera expliqué plus loin, que *aunque* présuppose une relation logique, l'enchaînement opéré par ce relateur ne se fonde pas sur les contenus propositionnels des énoncés qu'il relie. Il y a tout lieu de

[139] *Op. cit.*, p. 277.

penser que *aunque*, de même que *pero,* met en relation deux actes énonciatifs, et non les propositions véhiculées par eux ou les états du monde auxquels ils renvoient.

La réalité extralinguistique constitue aussi le fondement de l'analyse proposée par S. Rodríguez Rosique, pour qui la différence fondamentale entre une construction dite « concessive » et une construction dite « adversative » s'expliquerait en ces termes :

> […] las concesivas parecen percibirse como la expresión, en la prótasis, de una causa degradada o ineficiente para el cumplimiento de la apódosis, mientras que las adversativas son contempladas como dos aserciones que se oponen sobre el fondo de una relación causal y donde se focaliza el resultado. Las concesivas expresan, así, un contraste semánticamente subordinado; lo que coincide, por otra parte, con su estatus sintáctico[140].

Il semble néanmoins très contestable que la différence entre ces deux types de relations puisse s'expliquer à travers la notion de « cause », car, ainsi qu'il sera montré dans la section suivante, toutes les propositions introduites par *aunque* n'expriment pas forcément une cause « dégradée » ou « inefficace ».

2.3. La concession comme l'expression d'un « obstacle inopérant », d'une « cause inefficace » ou d'une « condition insuffisante »

2.3.1. Introduction

Le but de cette section est de présenter de manière critique différentes propositions explicatives de ce qu'est la relation concessive. Loin de se vouloir exhaustive, car son objectif n'est pas de retracer toutes les définitions qui ont tenté de décrire la proposition concessive, la sélection bibliographique proposée dans ce travail s'est avérée toutefois suffisamment significative. A l'origine du choix de ces ouvrages, il y a la volonté de montrer que les définitions les plus fréquentes de la concession n'arrivent pas à rendre compte de la relation instruite par *aunque*, un relateur néanmoins conçu traditionnellement comme concessif.

[140] *Op. cit.*, p. 164.

2.3.2. L'expression d'un « obstacle inopérant »

Dans les grammaires traditionnelles de l'espagnol, les propositions concessives ont été généralement définies à travers la notion d'« obstacle », et notamment à travers la notion d'« obstacle inopérant ». Selon E. Alvárez Prendes par exemple :

> En lo que atañe a la lengua española, las oraciones concesivas han sido tradicionalmente concebidas como aquellas oraciones que expresan una objeción o dificultad para el cumplimiento de lo que se dice en la oración principal, sin que esto impida su realización (RAE 1973: 557; Gili Gaya 1964: 322; también Alarcos 1994: 373). Las gramáticas tradicionales se limitaron, por lo general, a reflejar esta somera caracterización semántica del fenómeno para pasar a continuación a enumerar los distintos nexos susceptibles de introducir ese tipo de oraciones. Sólo aquellas oraciones subordinadas que presentasen explícitamente alguno de los nexos enumerados resultarían concesivas y manifestarían, por consiguiente, una objeción o dificultad a lo expresado en la oración principal[141].

Dans son *Curso superior de sintaxis española,* S. Gili Gaya a recours, en effet, aux notions de « difficulté » et d'« objection » pour décrire le sémantisme des propositions concessives :

> Las oraciones subordinadas concesivas expresan una objeción o dificultad para el cumplimiento de lo que se dice en la oración principal; pero este obstáculo no impide su realización. Si decimos, por ejemplo, *aunque haga mal tiempo, saldré,* enunciamos el cumplimiento de la acción del verbo principal negando eficacia a la dificultad que la subordinada representa[142].

Dans l'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, les académiciens reprennent littéralement l'explication de S. Gili Gaya et soutiennent à nouveau que la proposition concessive exprime une objection ou une difficulté qui n'empêche néanmoins pas la réalisation de ce qui est « dit » dans la proposition principale :

> En el período concesivo, la subordinada expresa una objeción o dificultad para el cumplimiento de lo que se dice en la oración principal, pero este obstáculo no impide su realización. Si decimos, p. ej., *Aunque llueva, saldré,* enunciamos el cumplimiento de la acción principal, *saldré*, negando eficacia al obstáculo que representa la subordinada (*aunque llueva*)[143].

---

[141] *Op. cit.*, p. 89-90.

[142] *Op. cit.*, p. 322.

[143] *Op. cit.*, p. 557.

Cette explication se révèle pourtant limitée, car, ainsi que le fait remarquer A. López García[144] dans sa *Gramática del español*, une proposition concessive n'exprime pas toujours une objection :

> El primer problema surge a propósito del término objeción. En *A la familia Rodríguez le van bien los negocios: aunque Juan es bastante rico, su hermano todavía lo es más* no parece poder afirmarse que la riqueza de Juan representa una objeción respecto a la de su hermano, ni mucho menos un obstáculo para la misma. Un caso parecido, si cabe más notable, es el de *aunque ya tenía un fuerte resfriado, ahora he pescado la gripe*: evidentemente el resfriado no sólo no obstaculiza la gripe, sino que lo normal es contraerla como consecuencia del resfriado anterior[145].

En effet, le fait que Juan ait un frère plus riche que lui ne constitue pas un obstacle pour qu'il soit assez riche. De même, le fait d'être enrhumé n'empêche nullement d'avoir la grippe, bien au contraire. On trouve aussi dans notre corpus des exemples qui illustrent les limitations de cette explication :

> **(B 20)**[146] Atardecía, **aunque** con las cortinas echadas no era muy fácil darse cuenta desde el dormitorio de los padres de Mónica. (p. 87)

Le fait que les rideaux empêchent d'apercevoir le coucher du soleil ne constitue nullement un obstacle pour que le jour tombe. Le terme « objection » s'avère donc restreint pour rendre compte du sémantisme d'une proposition concessive, car il ne peut s'appliquer qu'à l'une de ses multiples capacités référentielles.

Dans sa *Gramática de la lengua española*, E. Alarcos Llorach emploie aussi les termes « objeción » et « dificultad » pour définir la proposition concessive : « las oraciones degradadas con sentido concesivo expresan una objeción o dificultad para lo dicho en la otra oración, sin que ello impida su cumplimiento »[147]. Certes, dans le premier exemple fourni par l'auteur, « Aunque era puro y bien intencionado su celo, en vez de corregir irritaba »[148], la proposition concessive fait

---

144 A. López García, *Gramática del español. Vol. 1, La oración compuesta*, Madrid, Arco/Libros, 1994.

145 *Ibid.*, p. 166.

146 **(B 20)** = *Beatriz y los cuerpos celestes*, exemple numéro 20. L. Etxevarría, *Beatriz y los cuerpos celestes*, Barcelona, Destino, 1998.

147 *Op. cit.*, p. 373.

148 Exemple repris de A. Bello.

référence à un obstacle ou une difficulté, dans la mesure où l'enthousiasme pur et bien intentionné ne constitue pas *a priori* une condition favorable pour irriter les autres. Or toute concessive ne permet pas cette interprétation. L'exemple que l'auteur utilise pour illustrer le rôle syntaxique de ce type de propositions permet de le montrer : la construction concessive « Es preciso alimentarse, *aunque sea haciendo un esfuerzo* », ne donne pas lieu à interpréter que le fait de se forcer à absorber de la nourriture n'empêche nullement qu'il soit nécessaire de se nourrir.

Selon E. Alarcos Llorach, dans les propositions en *aunque* le sens concessif se manifeste explicitement (c'est le cas aussi des concessives avec *si bien, aun cuando, siquiera, ya que, y eso que, bien que, mal que, a pesar de que, aun supuesto que, aun* + *gerundio*) par opposition à certaines constructions où le sens concessif ne se manifeste pas explicitement mais résulte de l'opposition sémantique des énoncés mis en relation :

> Sinónimas son ciertas construcciones degradadas por *que* contiguas a un adjetivo o a un adverbio precedidos por la preposición *por*:
> *Por* + sustantivo + *que*
> *Por* + adverbio (*más)* + *que*
> *Por* + adjetivo + *que*
> *Por* + adverbio (*mucho*) + *que*
> No es la construcción en sí la que sugiere el sentido concesivo en estos casos, sino esa suerte de contraposición semántica que se observa entre los dos términos de tales enunciados[149].

Il y a néanmoins tout lieu de penser que, de même que la proposition en *aunque* n'exprime pas forcément une objection, il est des constructions concessives n'ayant pas recours à ce relateur qui ne l'expriment pas non plus.

Parmi les grammaires de l'espagnol destinées à un public francophone on trouve aussi des ouvrages qui ont recours à cette notion d'« obstacle » pour rendre compte de la proposition concessive. Dans la *Grammaire de l'espagnol courant,* D. Ligatto et B. Salazar affirment[150] :

[149] *Op. cit.*, p. 375-376.

[150] D'après cette grammaire, la relation concessive est une relation qui peut s'exprimer syntaxiquement moyennant la coordination ou la subordination. La coordination concessive est celle qui est introduite par *pero*, la subordination concessive par *aunque*. On ne tiendra compte que de l'explication concernant ces dernières.

> Elles introduisent un contenu qui est présenté comme ayant pu faire obstacle à l'accomplissement de ce qui est énoncé dans la proposition principale.
>
> Dans l'exemple *Aunque llueve, saldré* (Bien qu'il pleuve, je sortirai), la pluie est présentée comme un obstacle écarté[151].

Il s'agit en l'occurrence d'un obstacle potentiel, autrement dit, qui existe en puissance. Mais, comme on s'y attend, cet obstacle virtuel est écarté. En dépit de son caractère virtuel, le terme « obstacle » s'avère toujours insuffisant, car toutes les concessives n'introduisent pas forcément un contenu qui a pu constituer un obstacle. L'expression d'un tel contenu n'est que l'une des raisons qui peuvent conduire un locuteur à énoncer une concessive. Lorsque les auteurs font la différence entre deux types de concessives, ils ont recours au terme « réserve » : « les concessives peuvent introduire également des réserves non sur le contenu de l'énoncé mais sur le fait même de le dire »[152]. Ce terme se révèle lui aussi restreint, car le fait de vouloir manifester une réserve n'est à nouveau que l'une des causes qui peuvent amener à énoncer une concessive. De surcroît, la distinction signalée par les auteurs entre le « contenu » et le « dire » paraît discutable, car, ainsi qu'il sera expliqué plus loin, il est difficile d'accepter qu'une relation concessive puisse se fonder sur des « contenus ».

C'est la même analyse que proposent P. Gerboin et C. Leroy. Dans leur *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain,* ils décrivent la proposition concessive en ces termes :

> Cette proposition exprime une objection, une opposition – on l'appelle parfois subordonnée d'opposition – à la réalisation de ce qu'exprime la principale. Cette proposition peut porter sur un fait réel ou considéré comme tel – *Je sors tous les jours bien qu'il fasse froid* (le locuteur considère qu'effectivement il fait froid au moment où il parle) ou sur un fait hypothétique ou considéré comme tel – *Je sors tous les jours même s'il fait froid* (le locuteur n'affirme pas, au moment où il parle, qu'il fait froid, ce n'est qu'une possibilité)[153].

Cette description est, premièrement, insuffisante, car, ainsi qu'il a été déjà signalé, une proposition en *aunque* n'exprime pas forcément une « objection ». De surcroît, lorsqu'elle exprime une objection, celle-ci est inopérante, condition *sine qua non* que les auteurs oublient de

---

151 *Op. cit.*, p. 276.

152 *Op. cit.*, p. 276.

153 *Ibid.*, p. 484.

faire remarquer. Deuxièmement, la distinction, purement référentielle, entre les concessives qui portent sur un « fait réel » et celles qui portent sur un « fait hypothétique », ne permet pas, comme il sera montré dans le chapitre consacré à la sélection modale, de justifier le mode employé dans une proposition en *aunque*.

En somme, une explication qui se veut précise ne peut pas se contenter du simple signalement que la proposition en *aunque* exprime un obstacle qui n'a pas d'effet, puisque beaucoup de constructions échappent à cette lecture.

2.3.3. L'expression d'une « cause inefficace »

L'une des explications les plus fréquentes de la relation concessive est celle qui fait appel à la notion de « cause ». En effet, beaucoup d'auteurs ont recours à cette notion pour définir la proposition concessive. L'un des premiers fut Lucien Tesnière :

> Tandis que la proposition causale est celle qui exprime la cause qui entraîne l'effet exprimé par la proposition régissante, la proposition concessive est celle qui exprime la cause qui devrait entraîner l'effet contraire […]. De ce point de vue la proposition concessive peut être considérée comme le contraire de la proposition causale[154].

On peut déduire de ces lignes qu'une proposition concessive exprime une cause qui n'est pas efficace, car elle devrait entraîner l'effet contraire. Cette explication est néanmoins contestable, car une construction avec *aunque,* traditionnellement conçue comme concessive, n'intègre pas forcément une relation causale. En voici un exemple tiré de notre corpus :

> **(B 44)** Mi viejo es director de orquesta, **aunque** dudo que sepas quién es. (p. 161)

Le fait que l'énonciateur doute du fait que son interlocuteur connaisse son père ne constitue pas une cause dont l'effet attendu serait qu'il ne se consacre pas à la musique. L'expression d'une relation de cause à effet n'est en fait que l'une des multiples raisons qui peuvent conduire un locuteur à énoncer une construction avec *aunque.* L'approche qui consiste à

[154] L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1969 (2e éd. rev. et corr.) [1959], p. 600-601.

expliquer une proposition concessive comme le contraire d'une proposition causale se révèle donc insuffissante, car loin de se fonder sur une analyse linguistique, elle répond à une observation purement phénoménologique. En d'autres termes, prenant la langue pour la réalité, elle se limite à signaler la relation établie entre les phénomènes référés par les contenus propositionnels sans tenir compte de la relation proprement linguistique qui se crée entre ceux-ci. Pourtant, malgré sa limitation descriptive, de nombreux auteurs adoptent cette explication et soutiennent qu'une proposition concessive est celle qui exprime une cause inefficace, autrement dit, une cause qui ne produit pas l'effet attendu.

L'expression d'une « cause adverse »

L'une des premières grammaires espagnoles à rendre compte de la concession à travers la notion de « cause » est la *Gramática española* de Juan Alcina Franch et José Manuel Blecua[155]. Les auteurs y soutiennent qu'une proposition en *aunque* présente une valeur concessive lorsqu'elle exprime une relation de cause à effet :

> La agrupación *aunque* se produce al frente de una proposición periférica que puede tener varios valores: (a) **concesivo**, siempre que haya una relación de causa a efecto entre la proposición marcada con *aunque* y la oración del verbo dominante. En este caso sirve para subrayar la seguridad en la realización de la oración, admitiendo las circunstancias o causas más adversas que lógicamente podrían impedir su realización (*Aunque llueva, iré a verte*)[156].

D'après ces lignes, une construction avec *aunque* qui ne se voit pas doublée d'une relation causale ne serait donc pas considérée comme concessive, mais comme adversative :

> (b) **adversativo**, cuando no hay relación lógica entre ambas oraciones, con lo que la proposición marcada no hace sino puntualizar y matizar lo dicho en la oración principal (*Vive en Madrid, aunque no estoy seguro*)[157].

Pour illustrer la valeur adversative les auteurs fournissent les exemples suivants :

---

[155] J. Alcina Franch et J. M. Blecua, *Gramática española*, Barcelona, Ariel, 1975.

[156] *Ibid.,* p. 1000.

[157] *Op. cit.*, p. 36.

> Acompañábale un hombre de mediana edad, de aspecto no desagradable, aunque tenía muy poco de fino (Galdós, *Memorias de un cortesano,* 84); Es que son ideas que las llevo muy dentro, aunque yo no soy un finolis (García Pavón, *Las Hermanas Coloradas,* 64); Era difícil precisar si había pasado de los cincuenta años, aunque un mechón de cabellos blancos que le caía sobre las sienes pudiera hacer sospechar más (A. Grosso, *Testa de Copo,* 63)[158].

Pour ce qui est des deux premières constructions, elles peuvent néanmoins se voir doublées d'une relation causale : le fait d'avoir une apparence agréable peut effectivement avoir comme effet la distinction et le fait d'être réservé peut être resenti comme la cause d'avoir un comportement affecté. Cela pousse à penser que le lien causal établi entre les propositions d'une construction ne détermine pas sa valeur concessive ou adversative. Par conséquent, on ne peut tenir pour suffisante l'affirmation selon laquelle une construction avec *aunque* est considérée comme concessive si elle souligne la réalisation de ce qui y est exprimé, malgré les causes adverses qui dans une perspective logique auraient pu l'empêcher.

L'expression d'une « cause non déterminante »

Dans un article intitulé « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », Jacques Moeschler et Nina de Spengler[159] étudient la concession en français et soutiennent que la concession logique, celle dont l'exemple type est la structure *bien que p, q*, instruit une relation factuelle, relation que les auteurs qualifient en termes sémantiques au moyen du prédicat « cause ». En d'autres termes, ils défendent que *p* est dans des conditions habituelles cause de *non–q*. Les auteurs illustrent leur explication au moyen de l'exemple suivant : « Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré »[160], dans lequel le fait que la rivière est en crue peut être sans doute considéré comme la cause du fait que le pont s'effondre. Cela amène les auteurs à affirmer que *bien que* est associé à l'expression de « la cause non déterminante »[161], affirmation basée sur une analyse purement référentielle qui n'arrive pas à rendre compte de toutes les concessives introduites par ce relateur. Tel est le cas de l'exemple

[158] *Op. cit.*, p. 1001.

[159] J. Moeschler et N. de Spengler, « La concession ou la réfutation interdite. Approche argumentative et conversationnelle », *Cahiers de Linguistique Française*, 4, 1982, p. 7-36.

[160] *Ibid.*, p. 15.

[161] *Ibid.*, p. 27.

suivant : « Bien qu'il soit gentil, il a les yeux bleus »[162], que les auteurs font précéder d'un point d'interrogation pour marquer leur difficulté à l'interpréter, car ils considèrent qu'il n'existe aucune relation conventionnelle entre la gentillesse et la couleur des yeux. En revanche, l'exemple, « Il est gentil, mais il a les yeux bleus »[163] leur semble parfaitement recevable, car la relation instruite par *mais* est argumentative, c'est-à-dire, associée à un type de discours qui se donne comme argumentatif :

> […] la relation concessive entre *il est gentil* et *il a les yeux bleus* est possible au plan argumentatif, dans la mesure où on peut se représenter un contexte interprétatif dans lequel « avoir les yeux bleus » constitue un argument plus fort pour une certaine conclusion que « être gentil » pour la condition inverse[164].

Il y a pourtant de bonnes raisons de penser que la relation exprimée au moyen de *bien que* constitue, de même que celle exprimée par *mais,* un discours « argumentatif » dans le sens que les auteurs accordent à ce terme. C'est ce que pense F. Hernández Paricio lorsqu'il affirme : « El otro aspecto, la existencia real de esos dos tipos de "concesión", además de ser en sí mismo problemático, resulta contradictorio desde el mismo momento en que toda "concesión" es argumentativa, y parece serlo en la misma dirección »[165]. En somme, l'explication selon laquelle la concession dite « logique » est celle qui se manifeste à travers une relation factuelle de cause à effet s'avère limitée, puisqu'elle n'arrive pas à décrire toutes les constructions dont elle est censée rendre compte.

L'expression d'une « cause contraire »

Dans la *Grammaire du français classique et moderne,* Robert Léon Wagner et Jacqueline Pichon[166] ont aussi recours à la notion de « cause » pour décrire le sémantisme d'une relation concessive :

---

[162] *Ibid.*, p. 22.

[163] *Ibid.*, p. 22.

[164] *Ibid.*, p. 22.

[165] *Op. cit.*, p. 166.

[166] R.-L. Wagner, et J. Pichon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur, 1991 (éd. rev. et corrigée) [1962].

> L'opposition qui se manifeste entre deux choses varie suivant la nature du rapport, quand une action ou un état semblent devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue, se produit. C'est ce qu'on nomme la **concession** ou **la cause contraire**[167].

L'explication de cette grammaire se place à nouveau dans une perspective purement référentielle, car, s'il est indiscutable qu'une relation concessive exprime une opposition, il est contestable que les éléments mis en opposition soient « deux choses ». Certes, le fait référé par une proposition concessive peut constituer dans le monde phénoménologique une cause contraire, mais cela n'est pas toujours le cas. En voici un exemple :

> **(B 47)** En ese momento intervino Coco, que había estado contemplando la escena, **aunque** yo no podría precisar cuánto tiempo llevaba en el recibidor. (p. 166)

Le fait que l'énonciateur ne puisse pas préciser combien de temps Coco avait passé dans l'entrée ne constitue pas une cause dont l'effet attendu serait que celui-ci n'ait pas été témoin de la scène. De ce fait, il n'est guère satisfaisant de poser que l'opposition exprimée par une construction concessive naît de ce qu'il découle de son contenu une conséquence contraire à celle qui était attendue.

« La contrepartie duale de la causale »

Dans un article intitulé, « Concessive relations as the dual of causal relations », consacré à la concession en anglais, Ekkehard König[168] soutient que les concessives sont les contreparties duales des causales. D'après cet auteur, ces deux constructions seraient donc équivalentes :

> This house is no less comfortable because it dispenses with air conditioning
> [Esta casa no es menos confortable porque carezca de aire acondicionado]
> This house is no less comfortable, although it dispenses with air conditioning
> [Esta casa no es menos confortable, aunque carece de aire acondicionado] [169]

[167] *Ibid.*, p. 648.

[168] E. König, « Concessive relations as the dual of causal relations », in D. Zaefferer (éd.), *Semantic universals and universal semantics*, Berlin/New York, Foris Publ., 1991, p. 190-209.

[169] *Ibid.*, p. 196.

L'équivalence est due, selon E. König, à la relation que ces deux types de constructions entretiennent avec la négation. L'auteur soutient que les constructions causales avec négation externe, dans lesquelles la négation affecte la relation causale, sont équivalentes aux constructions concessives avec négation interne, dans lesquelles la négation n'affecte que la proposition sans relateur. Cette proposition explicative présente des faiblesses, dont l'auteur lui-même est conscient. En effet, seules les causales faisant référence à des causes générales permettent l'interprétation qu'il évoque. En revanche, les causales exprimant des raisons spécifiques n'admettent pas la contrepartie niée, et, de ce fait, ne peuvent pas entrer en corrélation avec les concessives. E. König illustre cette contrainte au moyen de l'exemple suivant :

> Not (I hit him because I did not like his face) #
> [No (yo lo golpeé porque no me gustaba su cara)]
> Although I did not like his face, I did not hit him
> [Aunque no me gustaba su cara, no lo golpeé] [170]

Un autre inconvénient de la proposition de E. König est l'impossibilité d'opérer en sens inverse, c'est-à-dire, de faire dériver une proposition causale d'une concessive. S. Rodríguez Rosique l'explique ainsi :

> Otro de los problemas de la propuesta de König es que, si el cuadrado de dualidad semántica funcionase, de la misma manera que se pueden derivar construcciones concesivas de construcciones causales, se podrían derivar causales de concesivas. Sin embargo, esto no es posible, ya que las concesivas, no se pueden someter a la negación, así que el cuadrado funciona sólo en una dirección[171].

En somme, le fait que l'équivalence prétendue par cet auteur soit difficilement démontrable montre que l'on est face à deux relations distinctes qui requièrent des définitions différentes.

[170] *Ibid.*, p. 205.

[171] *Op. cit.*, p. 169.

« La cause d'une énonciation »

Dans la *Gramática comunicativa del español* Francisco Matte Bon[172] définit la construction concessive comme un énoncé dans lequel deux éléments d'information sont mis en contraste :

> Los enunciados con oraciones concesivas son enunciados en los que el hablante menciona dos elementos de información que contrastan fuertemente entre ellos, hasta tal punto que, según el hablante, *uno de los dos no debería ser posible a la luz de lo expresado por el otro.* En este capítulo, llamaremos *elemento A* el elemento a la luz del cual no debería ser posible el otro elemento, que llamaremos *elemento B*[173].

D'après cet auteur, l'élément A ne constitue pas une cause dont l'effet attendu est le contraire de l'élément B, mais la raison pour laquelle l'énonciateur énonce ce deuxième élément. Il l'explique en ces termes :

> […] el *elemento A* presentado en la oración concesiva introducida por *aunque* es el motivo por el que el hablante considera que debería poder / tener que plantear el *elemento B*. Al formar una oración concesiva, lo que hace el hablante es decir explícitamente que está teniendo en cuenta dicho *elemento A* y que, a pesar de todo, puede / tiene que *decir* el *elemento B*[174].

Autrement dit, selon Matte Bon, la relation causale dont il est ici question ne s'établit pas entre les phénomènes référés, mais entre les déclarations qui les rapportent. L'explication de cet auteur semble ainsi échapper au référentialisme qui caractérise les approches explicatives précédentes. Or une construction avec *aunque* non seulement ne se voit pas forcément doublée d'une relation causale dans le monde phénoménologique, mais ne présente pas non plus obligatoirement une relation de cause à effet entre les déclarations qui la constituent. Dans l'exemple précédemment commenté :

> **(B 44)** Mi viejo es director de orquesta, **aunque** dudo que sepas quién es. (p. 161)

---

172 F. Matte Bon, *Gramática comunicativa del español. 2, De la idea a la lengua*, Madrid, Difusión, 1992.

173 *Ibid.*, p. 211.

174 *Ibid.*, p. 212.

Le fait que l'énonciateur doute du fait que son interlocuteur connaisse son père ne constitue ni une cause inefficace du fait qu'il soit directeur d'orchestre ni un motif qui pousse le locuteur à énoncer la profession de son père. La raison pour laquelle l'énonciateur informe son interlocuteur de la profession de son père se trouve dans le dialogue qui précède la construction concessive :

> - ¿A ti te gusta la música? – preguntó sin venir a cuento.
> - Si, claro –contesté[175].

Le fils du directeur d'orchestre veut séduire Beatriz, raison pour laquelle il mentionne la profession de son père, excuse parfaite pour lui proposer quelques lignes plus loin de lui montrer sa collection de disques : « – Deberías ver la colección de discos de mi viejo – sugirió–. Ven… »[176].

En ce qui concerne l'élément A, à savoir, la proposition dite « concessive », l'auteur explicite qu'il constitue un obstacle soit pour le référent de B, soit pour l'acte énonciatif exprimé au moyen de B :

> […] el obstáculo representado por el *elemento A* puede tocar tanto al referente extralingüístico del *elemento B* como al hecho mismo de decir ciertas cosas (*elemento B*) **[3] Bueno, pues, aunque estés enfadado conmigo, hasta luego y, de nuevo, ¡feliz cumpleaños!** Así pues, en [3], según el hablante, el *elemento A* (**estás enfadado conmigo)** debería ser un obstáculo para poder *decir* **hasta luego** y **¡feliz cumpleaños!** Al plantear la oración concesiva, lo que hace el enunciador es señalar que está teniendo en cuenta dicho *elemento A* que podría constituir un obstáculo y que, pese a todo, quiere *decir* **¡feliz cumpleaños!** y **hasta luego**[177].

À quoi il faut objecter, d'une part, que la notion d'« obstacle » est, comme il a été déjà signalé, restreinte pour décrire une proposition en *aunque*. D'autre part, la distinction entre le « référent » et le « dire » n'est pas pertinente, car une relation concessive ne s'établit pas entre des référents, c'est-à-dire entre ce à quoi les signes linguistiques font référence, mais entre les actes d'énonciation dont ces signes sont les éléments constitutifs.

---

175 *Ibid.*, p. 161.

176 *Ibid.*, p. 161.

177 *Ibid.*, p. 212.

« Le résultat de la rupture de deux chaînes causales »

Dans son ouvrage *Adversative and Concessive Relations and their Expressions in English, German, Spanish, Portuguese on Sentence and Text Level*, E. Rudolph a aussi recours à la notion de « cause » pour décrire la relation concessive. Selon cet auteur, dans une construction du type *aunque* A, B, la proposition A introduit le premier fait ou cause d'une chaîne causale du type A → C, dans laquelle C est conçu comme une entité abstraite qui résume les divers effets possibles qui peuvent résulter de A. Pourtant, au lieu de la proposition C, c'est la proposition B, qui ne constitue pas un des effets possibles de A, qui y est associée. E. Rudolph illustre son explication au moyen de l'exemple suivant : « Although he needed the money I didn't lend him any [Aunque necesitaba dinero no se lo presté] » dont les deux chaînes causales impliquées sont :

> (A) He needed the money [Necesitaba dinero] → (C) I lent it to him [Se lo presté]
> (A) He didn't need the money [No necesitaba dinero] → (B) I didn't lend him any [No se lo presté][178]

Selon l'auteur la concession suppose la rupture de ces deux chaînes causales, de telle sorte que la proposition A de la première chaîne causale se combine avec la proposition B de la deuxième chaîne. Une construction avec *aunque* annoncerait ainsi un anti-effet. Comme il a été déjà signalé, cette explication de la concession se révèle insuffisante, car une proposition en *aunque* n'exprime pas forcément une cause qui n'a pas eu l'effet attendu. L'expression d'une relation de cause à effet entre A et C n'est que l'une des multiples raisons qui peuvent amener un locuteur à énoncer une construction à l'aide de ce relateur. L'explication proposée par E. Rudolph répond donc à nouveau à une observation purement phénoménologique, et de ce fait elle est limitée.

L'expression d'une « cause cachée »

La proposition explicative de Claudio Di Meola[179] a aussi comme point de départ l'intervention de deux chaînes causales. Pour l'auteur, une séquence comme « Although Carol is

---

[178] *Op. cit.*, p. 28.

[179] C. Di Meola, « Zur Definition einer logisch-semantichen Kategorie: Konzessivität als verteckte Kausalität », *Linguistische Berichte*, 175, 1998, p. 329-349.

ill, she goes to work today [Aunque Carol está enferma, va hoy al trabajo] », implique deux chaînes causales : « Como Carol está enferma no puede ir al trabajo » et « Como hay una reunión importante, Carol va al trabajo », qui peuvent être dédoublées comme suit :

Figura 4. Causa escondida
A1: Estar enfermo → B1: no ir al trabajo
A2: Reunión importante → B2: ir al trabajo[180].

Les effets de ces deux relations causales se contredisent mutuellement et les causes sont ordonnées de façon hiérarchique, de telle sorte que la cause la plus forte finit par s'imposer, en l'occurrence A2. De cette façon, dans une construction concessive la cause qui l'emporte n'est jamais signifiée linguistiquement : il s'agit d'une cause cachée. La disconvenance de cette proposition explicative semble évidente, car non seulement elle s'appuie sur une analyse purement phénoménologique, mais elle fonde cette analyse sur des éléments linguistiquement inexistants.

L'expression d'une « cause présupposée »

Dans son article consacré à « Las construcciones concesivas y adversativas », L. Flamenco García soutient également qu'une proposition en *aunque* exprime une cause inopérante : « *aunque* impone el procesamiento del primer término como causa inoperante, introduciendo un contenido que podemos llamar presupuesto »[181]. Selon cet auteur, « con las concesivas se destaca […] el origen nocional de la relación: *aunque Pepe estuvo muy enfermo,* mientras que con las adversativas se destaca su resultado: *pero fue a trabajar* »[182]. Bien que L. Flamenco García envisage la notion de « cause » dans une perspective notionnelle, le fait d'illustrer cette origine notionnelle au moyen de l'exemple, « Aunque Pepe estuvo muy enfermo fue a trabajar » et non l'inverse « Pepe estuvo muy enfermo, aunque fue a trabajar » laisse entendre que son analyse est elle aussi basée sur une observation purement phénoménologique.

[180] *Ibid.*, p. 338.

[181] *Op. cit.*, p. 3813.

[182] *Op. cit.*, p. 3813.

D'autre part, il est difficile d'accepter qu'il s'agisse d'une cause présupposée. L'affirmation selon laquelle *aunque* impose la considération du terme qu'il introduit comme un contenu présupposé n'a pas de valeur générale, car une proposition en *aunque* peut parfaitement introduire une information nouvelle. Il suffit qu'elle apparaisse postposée. C'est d'ailleurs ce qu'admet l'auteur lui-même :

> […] se puede decir que, en general, cuando *aunque* se antepone, el hablante intenta polemizar respecto a un discurso previo emitido por su interlocutor (o simplemente supuesto), mientras que, cuando encabeza el segundo miembro, el hablante se adelanta a rechazar una posible objeción del oyente. Según esto, cuando la conjunción introduce una información temática o conocida por el emisor y el receptor, la cláusula que la acompaña va generalmente en posición inicial. En cambio, cuando la conjunción introduce una cláusula que contiene información remática o nueva, esta ocupa el segundo miembro de la construcción[183].

En effet, le caractère de l'information dépend de la position discursive de la proposition et du mode qui y est employé et non du relateur qui l'introduit. Dans la *NGLE* les académiciens s'expriment clairement à ce propos : « el carácter temático o remático de la prótasis concesiva depende, en buena medida, de la posición que ocupe en la oración »[184]. De surcroît, l'affirmation selon laquelle *aunque* introduit une information présupposée se révèle incompatible avec l'explication que L. Flamenco García donne de la « concessive factuelle » à l'indicatif, un type de construction dans lequel, d'après l'auteur,

> […] el hablante conoce el hecho expresado por el verbo de la subordinada y, además supone que el interlocutor lo desconoce. El uso del indicativo en estos casos responde, pues, a una intención del hablante de suministrar "información nueva" al interlocutor[185].

Pourtant, nombreux sont les auteurs qui, comme L. Flamenco García considèrent que « […] los nexos adversativos introducen información nueva o remática, mientras que los concesivos introducen información dada o temática »[186]. Tel est le cas de A. López García. D'après lui, l'une des différences entre les constructions avec *aunque* et les constructions avec *pero*

---

183 *Op. cit.*, p. 3815-3816.

184 *Op. cit.*, p. 3602.

185 *Op. cit.*, p. 3828

186 *Op. cit.*, p. 3813.

réside dans le fait que celles qui sont introduites par *aunque* soulignent le membre thématique, c'est-à-dire, celui qui est déjà connu de l'interlocuteur, alors que celles qui sont introduites par *pero* accentuent le membre rhématique, celui qui constitue l'information nouvelle. Ces deux constructions manifestent donc, selon lui, des orientations informatives inverses.

C'est également l'avis de María del Camino Garrido Rodríguez[187]. Dans un article intitulé « Gramaticalización y conectores del discurso » elle soutient que les différences les plus importantes entre les constructions avec *aunque* et les constructions avec *pero* s'expliquent dans une perspective argumentative et informative, deux perspectives qui sont certes distinctes, mais complémentaires. Selon cet auteur, dans une perspective informative, ce qui différencie ces deux relateurs est le caractère de l'information : les connecteurs adversatifs introduisent une information nouvelle, alors que les connecteurs concessifs introduisent une information déjà connue, distinction, comme il a été déjà souligné, difficilement recevable. Force est de constater qu'il n'y a rien dans le signifiant *aunque* qui indique que l'information qu'il introduit soit une information déjà connue.

2.3.4. L'expression d'une « condition insuffisante »

Le fait que, comme la notion de « cause », la notion de « condition » suppose une antériorité notionnelle, explique que beaucoup d'auteurs aient aussi recours à cette notion pour rendre compte de la relation concessive. L'un des premiers fut James E. Algeo[188], qui parle d'une « unexpressed assumption » formulée en ces termes : « if A ; then normally B ». Selon cet auteur, toute construction concessive implique une condition de validité générale en indiquant, en même temps, que cette condition est insuffisante. S'il est vrai que la sémantique de la concession est proche de celle de la condition, il est néanmoins difficile d'admettre que toute construction concessive reconnaisse une condition de validité générale. Il y a en revanche tout lieu de penser que cette explication répond au besoin de rendre compte de la relation sous-jacente à toute

[187] M. C. Garrido Rodríguez, « Gramaticalización y marcadores del discurso: los contraargumentativos », *Estudios humanísticos. Filología*, nº 28, 2006, p. 9-26.

[188] J. E. Algeo, « The concessive conjunction in Medieval Spanish and Potuguese; its Function and Development », *Romance Philology*, XXVI, nº 3, 1973, 532-545.

construction concessive, relation qui ne peut pas être toujours formulée au moyen d'une construction conditionnelle, bien qu'elle se fonde sur le même mécanisme logique que celle-ci.

L'expression d'une « condition inopérante »

Comme cela a été dit, dans l'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, les académiciens soutiennent que la proposition concessive exprime une objection ou une difficulté qui n'empêche pas la réalisation de ce qui est « dit » dans la proposition principale. Cet obstacle inefficace est perçu par les auteurs comme une « condición inoperante », raison pour laquelle ils affirment que les concessives et les conditionnelles ont des significations apparentées : « Es como una condición que se considera desdeñable e inoperante para la realización del acto. Las oraciones concesivas tienen, por consiguiente, semejanza de sentido con las condicionales »[189]. S'il est vrai que ces deux constructions présentent des caractéristiques sémantiques proches, cela ne constitue pourtant pas un argument pour affirmer qu'une proposition concessive est une condition qui n'a pas d'effet. Voici un exemple qui le fait ressortir :

> **(B 64)** Te considera muy inteligente, casi una superdotada, **aunque** eso ya lo sabíamos. (p. 243)

Cette construction ne permet pas de poser que « Si ya lo sabíamos » alors « no te considera inteligente ». En d'autres termes, le fait que l'énonciateur sache que Beatriz est intelligente ne constitue nullement une condition qui détermine l'avis d'autrui sur ses capacités intellectuelles.

L'expression d'une « anticondition »

Dans leur étude consacrée au subjonctif, *El subjuntivo. Valores y usos*, Julio Borrego Nieto, José J. Gómez Asencio et Emilio Prieto de los Mozos[190] différencient ce que le sujet

[189] *Op. cit.*, p. 557.

[190] J. Borrego Nieto, J. J. Gómez Asencio et E. Prieto de los Mozos, *El subjuntivo. Valores y usos*, Madrid, Sociedad General Española de Librería, 1990 (4e éd.) [1986].

parlant perçoit lorsqu'il emploie une proposition concessive de ce qui est proprement exprimé par la concessive :

> Es creencia compartida por la mayoría de los hablantes (o al menos por el hablante y su interlocutor en ese momento) que B representa un impedimento o un obstáculo para el cumplimiento de A; no obstante, A – a pesar de B – se cumple. Podríamos decir que B representa una anticondición para A, es decir, que normalmente si de se da B no se da A; en las oraciones concesivas se resta poder a la anticondición, se le niega la validez a B y se dice que A se cumple (se cumplirá, se cumplió…) a pesar de la actuación de B[191].

Malgré la volonté des auteurs de fonder leur explication sur une analyse proprement linguistique, elle se révèle à nouveau inadéquate. D'après eux, dans une construction du type « *aunque* B, A », B constitue une anticondition, du fait que B implique la négation de A. L'exemple fourni « Aunque estoy enfermo, trabajo » est interprété par les auteurs comme suit : « Se entiende que B (*estar enfermo*) es obstáculo o impedimento para el cumplimiento de A (*trabajar*), es decir, que normalmente si se da B –si alguien está enfermo– se da no A –no trabajar–»[192]. Or, s'il est vrai que la construction dont il est ici question permet d'être paraphrasée au moyen d'une construction conditionnelle, toute construction avec *aunque* ne permet pas cette paraphrase. Tel est le cas de l'exemple suivant :

> **(B 65)** Pero tiendo a creer, quiero creer, que **aunque** nacemos con unas cartas dadas está en nuestra mano cómo jugarlas. (p. 246)

Cette construction du type A *aunque* B ne permet pas de poser que « Si nacemos con unas cartas dadas » alors « no está en nuestra mano cómo jugarlas ». Il est donc difficile d'accepter que le terme B, « nacemos con unas cartas dadas », représente une anticondition.

« Une phrase conditionnelle »

Dans la *Grammaire espagnole* de Jean Bouzet[193] les propositions concessives figurent dans le chapitre consacré à la phrase conditionnelle. Certes, comme il a été déjà signalé, la

[191] *Ibid.*, p. 69-70.

[192] *Ibid.*, p.70.

[193] J. Bouzet, *Grammaire espagnole : classes supérieures de l'enseignement sécondaire ; préparation à la licence*, Paris, Belin, 2006 [1946].

sémantique de la concession est proche de celle de la condition, mais ce lien n'est pas un argument suffisant pour considérer la proposition concessive comme un type de phrase conditionnelle, car toute concessive n'exprime pas forcément une condition. De surcroît, cette grammaire n'offre aucune explication sur le lien entre la concession et la condition, pas plus que sur la relation instruite dans une construction « dite » concessive. Il y a seulement une différenciation entre celles qui portent sur un fait réel et celles qui portent sur un fait supposé ou douteux, distinction purement référentielle qui se révèle inefficace, car, ainsi qu'il sera expliqué dans le chapitre concernant la sélection modale, elle n'arrive pas à rendre compte du mode employé dans une proposition en *aunque*.

L'expression d'une « condition non suffisante »

Dans le chapitre que S. Rodríguez Rosique consacre au « Significado de una expresión concesiva », elle soutient que l'idée de contraste d'une concessive provient du fait qu'elle contredit une implication causale présupposée. L'auteur l'exprime en ces termes :

> El significado contrastivo que caracteriza a las concesivas deriva del hecho de que contraviene una implicación causal presupuesta. Así, en una oración como:
> (9) Aunque llueve voy a salir,
> Se contraviene una implicación causal del tipo:
> (10) Si llueve, normalmente no se sale[194].

Cette affirmation l'amène à situer les concessives dans l'axe de la causalité et à les définir au moyen du concept de « condition » :

> […] se puede ofrecer una definición de concesividad que, por un lado, recoja la intuición tradicional, (que detecta el carácter contrastivo), y, por otro, sitúe a las concesivas en el eje de la causalidad, junto a las condicionales y a las causales. En este sentido, en las construcciones concesivas, *aunque* siempre introduce una *condición no suficiente* (causa ineficiente, obstáculo superable o condición desdeñable) que contraviene una relación implicativa presupuesta[195].

[194] *Op. cit.*, p. 164.

[195] *Op. cit.*, p. 179.

Il faut d'abord objecter à ces lignes que le fait de situer la relation concessive dans l'axe de la causalité répond à nouveau à une analyse purement phénoménologique. D'autre part, il faut signaler que la notion de « condición no suficiente » n'intègre pas celles de cause ou d'obstacle, comme le laisse entendre la parenthèse de cette citation. Cet amalgame terminologique laisse transparaître une confusion notionnelle qui pousse à rechercher dans une autre perspective ce qui caractérise le sémantisme d'une construction avec *aunque*.

L'expression d'une « condition contrariée »

Dans la *NGLE* les académiciens soutiennent toujours que les constructions concessives intègrent une relation conditionnelle :

> En las oraciones concesivas no se cumple esta relación causal, pero se contraría en ellas un supuesto que se puede formular con una condicional. Así en la oración *Aunque se lo explicaron muy bien, no lo entendió* se contraría la expectativa que se infiere de la oración condicional *Si algo se explica bien, se entiende*[196].

On peut objecter à ces lignes l'incohérence de détacher la causalité de la concession[197] et de continuer à la relier à la condition, relation qui comme celle établie entre un effet et une cause est basée sur une analyse essentiellement phénoménologique. S'il est vrai que l'exemple fourni par cette grammaire permet une paraphrase conditionnelle, cela n'est pas toujours possible. Tel est le cas de l'exemple suivant :

> **(B 63)** Primero estuve en un hospital, no demasiado tiempo, me parece, **aunque** lo cierto es que no recuerdo gran cosa. (p. 287)

Cette construction ne permet pas effectivement de supposer que « Si lo cierto es que no recuerdo gran cosa » alors « no estuve en un hospital ». Autrement dit, le fait que

[196] *Op. cit.*, p. 3535.

[197] Bien que dans cette citation les académiciens reconnaissent que « en las oraciones concesivas no se cumple esta relación causal » quelques pages plus loin ils disent le contraire : « en *Aunque no me han otorgado el crédito, ampliaré la casa* se habla, como en los casos examinados en los apartados anteriores, de una condición inoperante o de una causa ineficaz » (p. 3543), analyse basée, comme il a été déjà expliqué, sur une observation purement phénoménologique.

l'énonciateur ne se rappelle pas grand-chose ne constitue nullement une condition qui détermine son séjour à l'hôpital.

Pour appuyer leur position les académiciens ont recours à l'argument suivant : « Las equivalencias entre *aun si* y *aunque* se han manejado repetidamente para apuntar que cabe concebir las prótasis concesivas como construcciones complejas que pueden contener condicionales como uno de sus componentes »[198]. Dans la perspective théorique adoptée dans le présent travail, ces équivalences ne permettent pas de montrer qu'une construction concessive intègre une relation conditionnelle, car ce qui est « dit » par *aun si* et *aunque* n'est visiblement pas la même chose.

2.3.5. Conclusions

Les propositions explicatives présentées dans cette section se fondent toutes sur une analyse purement référentielle, autrement dit, leurs approches sont centrées sur le référent, sur ce à quoi les constructions dites « concessives » renvoient dans la réalité extralinguistique et non sur ce qui les caractérise en langue. S'il est vrai qu'une proposition en *aunque* peut évoquer un obstacle inopérant, une cause inefficace ou une condition insuffisante, cela n'est pas toujours le cas. Ces trois définitions sont de ce fait insuffisantes. Dans le présent travail, la perspective adoptée sera justement de type contraire : faisant abstraction des multiples capacités référentielles de ces structures, afin d'éviter de prendre la langue pour la réalité, on tentera de décrire ce qui caractérise une construction avec *aunque* dans le système de la langue, car, on considère, comme le fait remarquer G. Luquet, que la tâche du linguiste est de décrire des représentations plus générales et abstraites que les situations d'expérience qu'elles permettent d'évoquer :

> La tarea del lingüista, cuando describe las unidades *significantes* de una lengua, consiste pues en describir *significados,* y no *capacidades referenciales*. Consiste en describir representaciones más generales y abstractas que los objetos o las situaciones de experiencia que permiten evocar, mucho más generales y abstractas, incluso, que las representaciones que caben en la conciencia lingüística –las que informan la competencia– de los hablantes[199].

[198] *Op. cit.*, p. 3542.

[199] *Op. cit.*, 2004, p. 27.

2.4. Une propriété définitoire de la construction avec *aunque* : la présupposition

2.4.1. Introduction

Le premier auteur à signaler la présupposition comme une caractéristique définitoire de certaines constructions syntaxiques fut Robin Lakoff[200]. Dans son article « If's, And's and But's about Conjunction », l'auteur distingue deux types de *but,* prenant comme critère la présence ou l'absence d'information implicite. L'auteur fait ainsi la différence entre un premier *but* ou *but* d'opposition sémantique (« John is tall but Bill is short »), de caractère non présuppositionnel, qui n'a pas besoin d'information implicite additionnelle pour exprimer l'opposition caractéristique à ce type de structures – celle-ci surgit d'elle-même entre les deux termes explicitement présents dans l'énoncé – et un deuxième *but* ou *but* de négation d'expectative (« John is tall but he is not good at basketball »), de caractère présuppositionnel, qui n'exprime pas une opposition explicite, mais implicite. Dans son article « Hacia una tipología de los enunciados concesivos », E. Álvarez Prendes fait valoir l'importance de la distinction établie par R. Lakoff :

> El estudio de Lakoff, y más concretamente el rasgo del carácter presuposicional o no-presuposicional del enunciado, constituyó a partir de ese momento el punto de partida de innumerables análisis sobre los enunciados concesivos y adversativos. No en vano han sido varios los autores que han identificado el "*but* de oposición semántica" con la relación adversativa y el "*but* de negación de expectativa" con la relación concesiva"[201].

Bien que, ainsi qu'il sera expliqué plus loin, l'affirmation selon laquelle il existe un *but* qui ne requiert pas d'information implicite soit difficile à cautionner, la prise en considération du caractère présuppositionnel de certains relateurs suppose sans doute une avancée fondamentale dans l'étude des relations contrastives comme la concession ou l'adversation.

Il sera question dans cette section d'analyser de manière critique différentes propositions explicatives qui ont essayé de rendre compte de la relation concessive au moyen de

[200] R. Lakoff, « If's, and's and but's about conjunctions », *in* Ch. Fillmore et D.T. Langendoen (éds.), *Studies in Linguistic Semantics*, New York/Chicago/etc., Holt, Rinehart and Winston 1971, p. 114-149.

[201] *Op. cit.*, p. 93.

ce caractère présuppositionnel, afin de trouver une description adéquate de la relation instruite par *aunque*.

2.4.2. Le *dit* et le *non-dit* dans cette construction : propositions explicatives

L'expression d'une « exception contredisant une attente »

Dans le domaine hispanique, J. L. Rivarola[202] fut le premier à constater que ce qui est propre à une construction avec *aunque*, c'est son caractère présuppositionnel. Dans un article consacré à « Las construcciones concesivas y restrictivas en español (hipotaxis y parataxis) » l'auteur définit la construction concessive en ces termes :

> Una construcción concesiva, sea paratáctica o hipotáctica, es una construcción de carácter *presuposicional*: ella establece una relación conjuntiva entre los contenidos proposicionales de dos frases, pero esta relación conjuntiva constituye la negación de una relación subyacente –su presuposición– cuya naturaleza es necesario determinar[203].

En effet, une construction concessive est une construction qui présuppose une relation sous-jacente. La relation conjonctive dont parle l'auteur constitue la négation de cette relation sous-jacente : en d'autres termes, ce qui est présupposé est contredit par la construction concessive.

La présupposition à laquelle a recours J. L. Rivarola est comprise comme une inférence liée aux conditions de vérité des propositions. Fernando García Murga[204] la décrit comme suit : « lo característico de las presuposiciones es que se deducen tanto de una oración como de la correspondiente negación de esa oración »[205]. La constatation de cette caractéristique inhérente à toute relation présuppositionnelle conduit l'auteur à définir la présupposition en ces termes : « La definición clásica de la relación de presuposición es la siguiente: Presuposición. A>>B si (A→B) & (–A→B). La oración A presupone B solo si A entraña B y la negación de A

---

[202] J. L. Rivarola, « Las construcciones concesivas y restrictivas en español (hipotaxis y parataxis) », *in* Giuseppe BELLINI (éd.). *Actas del séptimo Congreso de la Asociación Internacional de Hispanistas celebrado en Venecia del 25 al 30 de agosto de 1980*, Roma, Bulzoni, 1982, p. 865-874.

[203] *Ibid.*, p. 866.

[204] F. García Murga, *El significado, Una introducción a la semántica*, Munich, Lincom Europa, 2002

[205] *Ibid.,* p. 25.

entraña B »[206]. En ce qui concerne la construction avec *aunque*, ce concept de « présupposition » se révèle limité, car l'inférence dont il est ici question n'est pas liée aux conditions de vérité des propositions. Comme le signale J. L. Rivarola, le fait qu'une construction comme « Aunque Erasmo es esmirriado es buen levantador de pesas »[207] présuppose « Erasmo es esmirriado y por tanto no es buen levantador de pesas » constitue un contresens, car la construction avec *aunque* « dit » justement le contraire. Cette contradiction l'oblige donc à reformuler son explication. L'auteur va ainsi soutenir que la condition préalable pour que la relation sous-jacente à une concessive soit présupposée serait l'intégration d'un élément capable d'éviter la contradiction dont il est ici question. L'auteur l'explique dans la citation suivante :

> Ahora bien, la condición para que p pueda ser presuposición de q es, como se sabe, que sea también presuposición de ~q, de tal modo que cuando vale q vale p y cuando vale ~q también vale p. De acuerdo con esto, como en nuestro caso ~q = p, tendríamos una contradicción, a saber, que cuando vale q vale ~q. Así, pues, es necesario introducir en (4)[208], para que pueda ser presuposición de (1)[209] o de (2)[210], algún elemento que evite dicha contradicción[211].

La contradiction qui résulte de la définition sémantique de la notion de « présupposition » se résout par le caractère prévisible de la relation sous-jacente. Selon J. L. Rivarola :

> La construcción concesiva expresa así una excepción, un caso particular en que no se cumple la expectativa. Para despojar a la presuposición de la construcción concesiva de su carácter de implicación lógica introduciremos en (4)[212], siguiendo a G. Lakoff[213], el elemento Exp, que marca el carácter esperable de la relación[214].

---

[206] *Ibid.*, p. 25.

[207] *Op. cit.*, 1980, p. 865.

[208] (4) x es esmirriado → x no es buen levantador de pesas.

[209] (1) Aunque Erasmo es esmirriado es buen levantador de pesas.

[210] (2) Erasmo es esmirriado pero es buen levantador de pesas.

[211] *Ibid.*, p. 865-866.

[212] (4): la relation implicative sous-jacente à une construction concessive.

[213] G. Lakoff, « The role of deduction in grammar », *in* Ch. J. Fillmore and D. T. Langendoen (éds.), *Studies in Linguistic Semantics*, New York/Chicago/etc., Holt, Reinehart and Winston, 1971, p. 62-70.

[214] *Op. cit.*, p. 866.

En somme, d'après J. L. Rivarola, la relation sous-jacente à une construction concessive exige ce caractère prévisible pour qu'elle puisse constituer le présupposé de ladite construction. Cette relation constitue ainsi selon l'auteur une attente qui se voit réfutée par la construction concessive qui la présuppose.

Or toute construction avec *aunque* ne présuppose pas une relation à caractère prévisible. Tel est le cas de :

> **(B 8)** Sus arrugas delatan que ya no tiene edad para hacer de mujer fatal, **aunque** a punto de cumplir sesenta años todavía mantenga un tipo espléndido. (p. 32)

Dans cette construction, la relation sous-jacente établie entre le fait de ne plus avoir l'âge pour agir en femme fatale et le fait d'avoir toujours un corps magnifique n'est pas la seule envisageable, d'autres suites semblent parfaitement possibles (« aunque todavía llame la atención cuando sale por la calle, aunque siga conservando todo su atractivo, aunque el maquillaje las disimule… »). Le fait que la relation dont il est ici question ne soit pas prévisible amène à soutenir que l'élément EXP ne constitue pas un descripteur pertinent de la relation présupposé par une construction avec *aunque*. De ce fait, le terme « attente » se révèle restreint pour rendre compte du sémantisme de ce type de construction.

L'expression de « la L-vérité » vs « la ON-vérité »

Dans leur article « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », J. Moeschler et N. de Spengler ont recours à l'explication d'Alain Berrendonner à propos du verbe « concéder » pour faire remarquer le caractère présuppositionnel de la relation concessive : « Selon Berrendonner (1981), le verbe *concéder* peut être défini en fonction de ce qu'il pose et de qu'il présuppose : dire *je concède que p* pose d'une part la L-vérité[215] de p et présuppose d'autre part la ON-vérité[216] de P »[217]. Cette « ON-vérité » s'opposant à la vérité du locuteur coïncide avec la relation sous-jacente dont parlait J. L. Rivarola.

[215] La vérité du locuteur.

[216] La vérité générale.

[217] *Op. cit.*, p. 9-10.

Il faut à nouveau objecter que cette relation ne constitue pas forcément une vérité communément acceptée, autrement dit, que la relation sous-jacente à une concessive ne fait pas nécessairement partie d'un savoir partagé.

L'opposition entre ces deux « vérités » amène J. Moeschler et N. de Spengler à soutenir que la concession est composée de deux mouvements :

> […] une unité argumentative complexe, composée nécessairement de deux mouvements : un premier mouvement lié à la reconnaissance de la vérité d'un contenu p et un deuxième mouvement, complexe, qui invalide la valeur d'argument suffisant de p pour une certaine conclusion[218].

Dans le cas d'une construction avec *aunque*, le premier mouvement, celui de reconnaître la vérité d'un contenu déterminé, se manifeste de façon implicite, car il est formulé sous la forme d'un présupposé. Le deuxième, celui qui invalide la vérité présupposée, est explicité au moyen de la construction concessive elle-même.

Dans un souci de précision, J. Moeschler et N. de Spengler distinguent deux types de concession : la concession argumentative, exprimée au moyen de *mais* ; et la concession logique, dont l'exemple type est la structure *bien que p, q*. Selon ces auteurs, la concession logique s'oppose à la concession argumentative en ce que la concession logique instruit une relation d'inférence, à la différence de la concession argumentative qui, quant à elle, instruit une relation d'argumentation. Cette distinction est néanmoins difficile à cautionner, car une construction avec *bien que* est aussi une relation qui relève de l'argumentation, dans la mesure où elle présuppose, de même que la construction avec *pero*, une finalité du discours et une opposition discursive. D'autre part, les auteurs défendent que les termes mis en relation par ces deux types de concession ont un statut sémantique différent. Selon eux, *bien que* pose une relation non entre des énoncés à valeur argumentative, mais entre des contenus dénotant des faits, affirmation difficile à accepter, car, ainsi qu'il vient d'être dit, *bien que* instruit aussi une relation argumentative. Les auteurs illustrent la concession logique au moyen de l'exemple suivant : « Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré ». Selon eux,

[218] *Op. cit.*, p. 12.

> Cet énoncé introduit une relation d'inférence et de contradiction dans la mesure où
> (i) p (la rivière est en crue) « implique » non –q (le pont s'est effondré) et
> (ii) on a q (*le pont ne s'est pas effondré*) qui est en relation de contradiction avec *non –q* (« impliqué » par *p*)[219].

Ces auteurs déterminent ainsi la nature de la relation sous-jacente dont parlait J. L. Rivarola. Il y a en effet tout lieu de penser qu'il s'agit d'une relation implicative entre deux éléments, dont l'un d'eux est exclu. Selon eux, l'élément impliquant est celui précédé par la locution conjonctive *bien que* (« la rivière est en crue ») et l'élément impliqué, l'élément sans relateur (« le pont ne s'est pas effondré »). Cette lecture est cependant problématique, car, ainsi qu'il sera démontré dans ce qui suit, elle ne permet pas de rendre compte de l'implication sous-jacente à toutes les constructions dites « concessives ».

L'expression d'une « contradiction reposant sur une relation implicative »

Dans l'article que J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho consacrent au signifiant *aun/aunque,* les auteurs expliquent que l'un des effets d'une construction avec *aunque* est de déclarer l'existence d'une contradiction et, en même temps, de la lever. À la question « Sur quoi la contradiction repose-t-elle ? » ils s'accordent à répondre : « Sur un mécanisme d'implication »[220]. Les auteurs illustrent leur explication au moyen de l'exemple « Aunque llueve, salgo » :

> […] l'implication consiste en ceci que l'énoncé A /salgo/ que je pose est vu impliquer un /no llover/ en contradiction avec le /llover/ (énoncé B) que je pose également. Soit : A implique –B, alors que je pose B. En figure :
>
> A → –B
> B.
> A[221].

En effet, l'implication neutralisée par une construction dite « concessive » ne peut pas être B → –A, comme le prétendaient J. Moeschler et N. de Spengler. Les auteurs le démontrent au moyen de l'exemple « Vive en Andalucía, aunque ignoro en qué ciudad », dans lequel l'implication démentie ne saurait être que celle-ci : la déclaration A (« X vive en

[219] *Op. cit.*, p. 15.

[220] *Ibid.*, p. 3.

[221] *Ibid.*, p. 3.

Andalucía ») implique l'absence de la déclaration B (« ignoro en qué ciudad »). Cette constatation les conduit à soutenir que l'implication sous-jacente à une construction avec *aunque* s'établit entre deux actes énonciatifs, et non entre les phénomènes rapportés par ces actes :

> Ce que laisse apparaître, au vrai, la phrase (8) [*Vive en Andalucía, aunque ignoro en qué ciudad*] est que l'implication sous-jacente à toute phrase en AUNQUE est une relation entre deux énoncés, ou, mieux, entre deux actes énonciatifs, et non entre les phénomènes rapportés[222].

Dans certains cas, la relation établie entre deux actes énonciatifs se fonde certes sur une relation entre les phénomènes référés, mais, comme l'expliquent les auteurs, cette manifestation phénoménologique n'est qu'une possibilité :

> […] cette relation entre les phénomènes n'est que l'une des raisons qui peuvent conduire le locuteur à mettre en rapport deux déclarations : dans ce cas particulier, c'est parce que dans le monde des phénomènes, /pleuvoir/ (*llover*) est vu impliquer un /non-sortir/ (*salir*) qu'on peut poser au niveau linguistique qu'une déclaration A (*salgo*) implique théoriquement l'absence d'une déclaration B (*llueve*). Par quoi l'on voit que les deux lectures théoriquement possibles de l'implication en cause correspondent à deux niveaux différents de l'analyse : celui des *phénomènes* et celui des *dires* qui y fait référence[223].

Par conséquent, il sera défendu, à l'instar de ces auteurs, que dans une construction du type A *aunque* B, « Salgo aunque llueve » *aunque* dément une relation implicative entre une déclaration A et l'absence d'une déclaration B, la déclaration impliquante étant celle qui n'est pas introduite par *aunque*. Lire cette implication en sens inverse, c'est-à-dire considérer, comme le font beaucoup d'auteurs, que, dans une construction du type A *aunque* B, c'est B qui implique non A, c'est-à-dire que /la pluie/ implique /ne pas sortir/, répond, comme le font remarquer les auteurs, à une analyse des phénomènes et non de dires qui y font référence. Ne pas différencier les uns des autres constitue, comme l'affirme J.-C. Chevalier, une forme du « péché de réalité » :

> Les études linguistiques ont été très souvent attentives à distinguer le *signifié* des vocables ou des phrases de ce qu'elles appelaient leur *référent*. Le soin qu'elles ont mis à opérer ce partage ne leur a pourtant pas épargné des confusions fort préjudiciables. Ainsi est-il fréquent qu'elles

[222] *Ibid.*, p. 4.

[223] *Ibid.*, p. 4.

> substituent la représentation que l'on peut se forger du référent à la représentation qui effectivement constitue le *signifié* du vocable ou de l'expression qu'elles analysent : ce qui est ici appelé « péché de réalité »[224].

Dans le but d'éviter les confusions dont parle l'auteur, il est essentiel de bien faire la différence entre « ce dont on parle » et « ce qu'on en dit » afin de ne pas introduire dans les mots ce que l'analyse de la réalité à laquelle ils se réfèrent a pu leur fournir.

L'expression d'une « préférence individuelle » vs une « préférence socialement acceptée »

Dans sa *Gramática del español*, A. López García constate la difficulté d'analyser la relation concessive à travers le concept de « présupposition » tel qu'il a été défini préalablement, ce qui l'amène à proposer de comprendre la protase des relations de ce type comme une « préférence » pour la négation de leur apodose. Le concept de « préférence » a pour objectif, comme le signale S. Rodríguez Rosique, d'amplifier l'idée d'expectative logique proposée par J. L. Rivarola. A. López García parle ainsi d'une attente dans le comportement : « el Concediente plantearía unas expectativas de comportamiento que se ven contradichas por el Concedido (en "aunque llueve, saldré") partimos de que lo habitual cuando llueve es no salir y sin embargo destacamos nuestro propósito de hacerlo »[225]. Le caractère normal ou prévisible introduit par J. L. Rivarola est intégré par A. López García en termes de « préférence sociale » : « Lo que se está ventilando aquí entre Concediente y Concedido no es ni un obstáculo, ni una expectativa, sino una "relación de preferencia": "Concediente + Concedido" significa que el Concediente habría preferido la negación del Concedido »[226]. D'après cet auteur, le « schéma perceptif » des expressions concessives serait le suivant :

> [Fondo: concediente] activador de preferencia
> [Figura: concedido] antipreferencia manifestada[227].

[224] *Op. cit.*, p. 92.

[225] *Op. cit.*, 1994, p. 167.

[226] *Op. cit.*, 1994, p. 169.

[227] *Op. cit.*, 1994, p. 170.

Cette explication se révèle cependant insuffisante, car l'implication presupposée par une construction avec *aunque* ne constitue pas toujours une relation de préférence. Le schéma qui en rend compte semble aussi contestable, car, s'il est vrai que dans le monde phénoménologique la pluie implique « ne pas sortir », il y a tout lieu de penser que l'implication sous-jacente ici démentie est l'inverse : la déclaration /salir/ implique l'absence de la déclaration /llover/. Autrement dit, si l'on tient compte de « ce qu'on dit » et non de « ce dont on parle », c'est le « concedido » qui active la préférence. Le « schéma perceptif » au moyen duquel A. López García essaye d'expliquer le sémantisme d'une relation concessive constitue ainsi une forme du « péché de réalité ».

L'auteur poursuit son explication en approfondissant le concept de « préférence sociale ». Dans ce but, il a recours à la « loi de préférence », loi qui implique une tension hétérogène entre l'émetteur et le récepteur. Dans cette perspective, une relation concessive opposerait une préférence individuelle à une préférence socialement acceptée. D'après l'auteur, cette opposition constitue une caractéristique permettant de différencier les concessives des adversatives :

> En una verdadera adversativa no hay propiamente preferencia socializada, sino preferencia individual puesta por el hablante; en una concesiva siempre es posible analizar lo dicho desde el conocimiento enciclopédico del mundo que todo hablante posee[228].

Cette affirmation est pourtant contestable, car une construction avec *aunque,* traditionnellement conçue comme concessive, peut aussi opposer deux préférences individuelles. Comme le montre l'exemple suivant :

> **(CTB 11, 12, 13, 14)**[229] Supongo que por eso tengo […] la tendencia a querer comprenderlo *todo*, cuanto se dice y llega a mis oídos, tanto en el trabajo como fuera de él, **aunque** sea a distancia, **aunque** sea en uno de los innumerables idiomas que desconozco, **aunque** sea en murmullos indistinguibles o en susurros imperceptibles, **aunque** sea mejor que no lo comprenda y lo que diga no esté dicho para que yo lo oiga, o incluso esté dicho justamente para que yo no lo capte. (p. 38-39)

[228] *Op. cit.*, 1994, p. 183.

[229] **(CTB 11, 12, 13, 14)** = *Corazón tan blanco*, exemple numéro 11, 12, 13, 14. J. Marías, *Corazón tan blanco*, Barcelona, Anagrama, 1992.

Il n'y a pas dans cet énoncé de préférence proprement sociale, car le fait de vouloir tout comprendre n'implique pas forcément, dans notre société, que l'auteur d'un message soit proche de nous, que sa langue nous soit connue, que l'articulation et la prononciation soient claires, que le message nous soit destiné. Autrement dit, les constructions avec *aunque* de cet énoncé contredisent des relations implicatives exprimant des préférences individuelles, celles du narrateur, en l'occurrence, un traducteur professionnel fasciné par le pouvoir du langage. À ce propos J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho s'expriment avec clarté : « Il va de soi que les motifs qui peuvent conduire à poser une implication et à la déclarer neutralisée sont infiniment divers et susceptibles de varier selon les communautés et même les individus »[230].

Selon A. López García, la « loi de préférence » implique que chaque membre d'une relation concessive est attribué à chacun des interlocuteurs, « aunque X, Y significa "yo enuncio X, y, a pesar de que la sociedad de la que tú eres un conspicuo representante habría esperado no Y, se da Y" »[231]. Cette lecture est néanmoins difficilement recevable : s'il est vrai qu'en l'absence de relateur concessif, la relation implicative sous-jacente doit constituer une préférence sociale pour que la construction puisse être interprétée comme concessive, une construction du type *aunque* X, Y présuppose une implication dont le caractère peut être soit social soit individuel. Par conséquent, le caractère de la préférence ne constitue pas un critère descriptif pertinent du sémantisme de ce type de construction.

L'expression de « la rupture d'une attente »

Dans son article consacré aux constructions concessives et adversatives, L. Flamenco García postule aussi l'existence d'une relation implicative sous-jacente à ces constructions. L'auteur a recours à cette information implicite lorsqu'il définit la notion de « contraste » : « la ruptura de una expectativa surgida del vínculo implicativo que de un modo subyacente se establece entre las dos situaciones denotadas »[232]. À quoi il faut objecter, d'une part, que le lien implicatif dont parle l'auteur n'exprime pas forcément une expectative. La

[230] *Op. cit.*, p. 4.

[231] *Op. cit.,* p. 176.

[232] *Op. cit.*, p. 3812.

compréhension de ce lien requiert, comme l'auteur tient à le signaler, certaines connaissances extralinguistiques appartenant au savoir implicite partagé par l'émetteur et le récepteur, des connaissances qui, loin d'être prévisibles, varient selon les communautés et les individus. Il faut objecter, d'autre part, que ce lien ne s'établit pas entre les situations rapportées. Dans certains cas, la relation implicative sous-jacente se fonde certes sur une relation entre les phénomènes référés, mais cette relation entre les phénomènes n'est que l'une des raisons qui peuvent conduire le locuteur à mettre en rapport deux déclarations.

En ce qui concerne la lecture de ce lien implicatif, L. Flamenco García soutient :

> Con todo, dicho mecanismo inferencial se produce de distinta manera en concesivas y adversativas. Así, en una construcción concesiva *aunque* impone el procesamiento del primer miembro como causa inoperante, introduciendo un contenido que podemos llamar presupuesto […][233].

Autrement dit, selon cet auteur, le membre introduit par *aunque* constitue le terme impliquant, une explication inadéquate, car elle est à nouveau basée sur une observation purement phénoménologique. Le fait que toute construction avec *aunque* n'exprime pas une cause inopérante rend inacceptable l'affirmation selon laquelle la proposition introduite par ce relateur constitue l'origine notionnelle de l'implication.

L'expression d'une « structure à trois termes fondée sur une relation stéréotypique »

Dans l'article intitulé « Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative », paru dans le recueil déjà cité *Dynamiques concessives*, F. Mª. Bango de la Campa considère que la relation implicative sous-jacente dont il est ici question est une « relation stéréotypique » entre deux contenus sémantiques (*p, q*), qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux des segments empiriques reliés par le connecteur. Il s'agirait donc d'une structure à trois termes intégrée par un connecteur concessif et de deux contenus sémantiques, *p, q*. Le connecteur concessif est, selon cet auteur, une unité de la langue dont le « signifié » est constitué par une série d'« instructions argumentatives » et polyphoniques. Elles sont argumentatives parce

[233] *Op. cit.*, p. 3813.

que, dans l'énoncé où elles se trouvent, elles privilégient certains énoncés comme des continuations possibles ; polyphoniques parce qu'elles gèrent des points de vue. Quant aux contenus sémantiques, ils ne répondent pas, d'après l'auteur, à un libre choix, car des contraintes sémantiques qui conditionnent leur présence semblent apparaître : ils répondent à une relation stéréotypique entre les unités lexicales qui figurent dans ceux-ci. L'explication de la dynamique concessive proposée par cet auteur se fonde ainsi sur le fait que le stéréotype[234] définissant une unité lexicale construit un « point de vue » discursif. Cette construction, comme le note Mª. L. Donaire dans un article du même recueil, « Dynamiques Que-Concessives : argumentation et polyphonie »[235], met en œuvre une opération de sélection qui implique nécessairement une exclusion avec ceci de particulier que, dans la mesure où il s'agit d'une opération linguistique, ce que l'on sélectionne ou ce que l'on exclut est une orientation argumentative. Pour cet auteur, comme pour F. Mª. Bango de la Campa, « une structure concessive *Cque* (*p*, *q*) n'est possible que si *p* et *q* entretiennent une relation stéréotypique, c'est-à-dire, s'ils répondent aux propriétés qui définissent la relation entre *m* et *n* dans *g (m, n)* »[236]. Or, comme le signale Mª. L. Donaire, *g* (*m, n*), relation établie entre (*oiseau*, *voler*), par exemple, n'est pas la seule forme que peuvent adopter les phrases stéréotypiques, car on en trouve qui semblent répondre à la forme *g* (*m, –n*), celle qui s'établit entre (*pleuvoir*, *–sortir*)[237]. En somme, la relation stéréotypique dont parle l'auteur peut intégrer soit une sélection, soit une exclusion. Si elle intègre une sélection (*oiseau, voler)*, le connecteur concessif « exclut cette sélection » (« Bien qu'il soit un oiseau, il ne vole pas ») ; si elle intègre une exclusion (*pleuvoir, -sortir*), le connecteur « exclut cette exclusion », ce qui revient à réaliser une sélection (« Bien qu'il pleuve, je sors »).

---

234 On adopte ici la définition de stéréotype et de phrase stéréotypique proposée par J. C. Anscombre selon laquelle à certains items lexicaux est attachée une liste ouverte de phrases, les phrases stéréotypiques, qui constituent le stéréotype de l'item considéré.

235 M. L. Donaire, « Dynamiques Que-Concessives : argumentation et polyphonie », *in* M. L. Donaire (éd.), *Dynamiques concessives*, Madrid, Arrecife, 2004, p. 75-95.

236 *Ibid.*, p. 81.

237 Quant cet auteur dit que la signification de pleuvoir est associée à une phrase stéréotypique de forme (pleuvoir, –sortir) cela ne veut pas dire que l'emploi du mot pleuvoir convoque des discours dans le sens de 'ne pas sortir', mais plutôt que son emploi exclut tout discours dans le sens de 'sortir'. D'après cet auteur « la négation est une marque de surface, qui représente une instruction sémantique d'ordre discursif » (*Ibid.*, p. 86)

Si cette « relation stéréotypique » est, comme le signale F. Mª. Bango de la Campa, une condition indispensable pour considérer comme concessive une relation qui n'est pas marquée par un relateur concessif, elle se révèle néanmoins limitée pour rendre compte d'une construction avec *aunque*, dont la relation implicative peut ne pas être déterminée sémantiquement, mais instruite par la seule présence du connecteur. La démarche qui consiste à expliquer une dynamique concessive à partir du concept de « relation stéréotypique » a donc un intérêt limité, car elle ne permet de rendre compte que des cas dans lesquels la relation implicative sous-jacente est déterminée par le sémantisme des unités lexicales intégrant la construction concessive.

Il apparaît, de surcroît, que la lecture de cette « relation stéréotypique » est à nouveau basée sur une analyse purement phénoménologique en dépit du fait que dans la théorie de l'argumentation dans la langue sur laquelle s'appuie l'explication de ces auteurs, le propre de la langue soit de « signifier », acte qui désigne le processus même de la signification, et non la référenciation. Dans la réalité extralinguistique c'est bien « pleuvoir » qui sélectionne l'exclusion de « sortir », cependant une analyse des dires prouve que cette relation stéréotypique doit être lue en sens inverse : c'est la déclaration /sortir/ qui sélectionne l'exclusion de la déclaration /pleuvoir/. Toujours le « péché de réalité ».

Dans le but de préciser « les dynamiques que-concessives »[238], Mª. L. Donaire formule quelques règles. La première concerne les contraintes sémantiques qui affectent les entités lexicales qui y interviennent ; la deuxième, la position du connecteur :

> R1.- Lorsque la relation stéréotypique entre *p* et *q* est de forme *g (m, n)*, la structure concessive *p Cque q* met en relation *p* et ne pas q ou bien ne pas *p* et *q*, c'est-à-dire, l'un des deux termes doit prendre nécessairement la forme négative.
>
> R1'.- Lorsque la relation stéréotypique entre *p* et *q* est de forme *g (m, -n)*, la structure concessive *p Cque q* met en relation *p* et *q*, c'est-à-dire aucun terme ne prend pas [sic] nécessairement la forme négative.
>
> R2.- Lorsque la relation stéréotypique entre *p* et *q* est de forme *g (m, n)* le connecteur *Cque* accepte toutes les positions.
>
> R2'.- Lorsque la relation stéréotypique entre *p* et *q* est de forme *g (m, -n)*, le connecteur *Cque* n'admet pas la position initiale du premier segment[239].

[238] La dynamique des constructions concessives dans lesquelles le connecteur concessif présente *que* comme deuxième élément.

[239] *Ibid.*, p. 83

L'affirmation selon laquelle une relation stéréotypique du type (*oiseau, voler*) exige que l'un des deux termes prenne la forme négative requiert quelques précisions. D'abord, il ne s'agit pas d'une négation proprement dite, mais d'une exclusion argumentative. Ensuite, il faut signaler que cette exclusion est inhérente à la dynamique concessive telle qu'elle a été expliquée par ces auteurs, car elle s'opère aussi bien dans une relation stéréotypique du type (*oiseau, voler*), que dans une relation du type (*pleuvoir, -sortir*). Il ne semble donc pas pertinent de les différencier par le fait que l'une d'elles puisse être instanciée en discours au moyen d'une forme négative.

Quant à la position du connecteur, il est difficile de cautionner l'affirmation selon laquelle, lorsque la relation stéréotypique entre *p* et *q* est de forme *g* (*m*, *-n*), le connecteur *Cque* n'admet pas la position initiale du premier segment. Une construction comme « Aunque salgo, llueve » est en effet permise par le système, bien qu'elle ne soit pas très fréquente. Elle requiert simplement un contexte particulier dans lequel le locuteur a préalablement affirmé sur le mode de la plaisanterie : « Ya verá, en cuanto salga yo, dejará de llover ».

Mª. L. Donaire formule une troisième règle concernant la propriété de réversibilité des phrases stéréotypiques :

> R3.- Lorsque la relation stéréotypique définissant p et q est de forme *g (m, n)*, une structure concessive de forme *p Cque q* est possible, et également de forme *q Cque p*, celle-ci accomplissant les règles R1 et R2.
>
> R3'.- Lorsque la relation stéréotypique définissant *p* et *q* est de forme *g (m, -n)*, une structure concessive de forme p Cque q est possible, mais non pas [sic] de forme *q Cque p*[240].

Ainsi, d'après l'auteur, en vertu de cette propriété de réversibilité la relation stéréotypique *g (m, n)*, (*oiseau, voler*), peut être lue comme *m sélectionne n* (*oiseau* sélectionne *voler*) mais aussi comme *n sélectionne m* (*voler* sélectionne *oiseau*). Le connecteur concessif suppose toujours qu'on exclut la sélection choisie. Les structures concessives possibles qui en résultent sont donc les suivantes : « Aunque es un pájaro, no vuela », « Aunque vuela, no es un pájaro », « Aunque no es un pájaro, vuela» et « Aunque no vuela, es un pájaro ».

En revanche, en vertu de la propriété de non-réversibilité, la relation *g* (*m, -n*), (*sortir, -pleuvoir*), suppose que *m* exclut *n*, mais non que *n* exclut *m,* ou que *n* sélectionne *m*. Le

[240] *Ibid.*, p. 84-85.

connecteur concessif suppose qu'on exclut l'exclusion de *n,* ce qui revient à sélectioner *n.* Par conséquent, la seule structure envisageable est, d'après l'auteur, la suivante : « Aunque llueve, salgo ». Il semble néanmoins, comme il a été signalé auparavant, que la réversibilité d'une relation stéréotypique du type *g* (*m*, *-n*) soit parfaitement possible, car une construction comme « Aunque salgo, llueve » est incontestablement possible en espagnol.

Il faut toutefois signaler que réversibilité ne veut pas dire équivalence, comme le démontre L. Flamenco García :

> *Aunque Jaime estudia mucho, no consigue aprobar* y *Jaime no consigue aprobar, aunque estudia mucho.* En este caso, el balance interpretativo del primer enunciado podemos considerarlo negativo, dado que el esfuerzo del estudiante parece pesar menos que los frutos conseguidos por este; en el segundo, en cambio, la valoración final es positiva, pues hace suponer una actitud más benévola del hablante primando el esfuerzo sobre los logros. En suma: la inversión conlleva además un cambio de orientación pragmática en estas construcciones, de ahí que tanto concesivas como adversativas hayan de ser consideradas como estructuras asimétricas[241].

Il ne s'agit pas seulement d'une question d'interprétation, car ces deux constructions ne se différencient pas seulement d'un point de vue pragmatique. La relation implicative qu'elles présupposent est aussi différente : « Aunque Jaime estudia mucho, no consigue aprobar » présuppose une relation dans laquelle la déclaration /no consigue aprobar/ implique l'absence de la déclaration /Jaime estudia mucho/, alors que « Jaime no consigue aprobar, aunque estudia mucho » présuppose la relation inverse : c'est la déclaration /Jaime no consigue aprobar/ qui implique l'absence de la déclaration /estudia mucho/.

L'expression d'une « opposition présentant une information implicite »

Un autre auteur qui a recours à l'existence d'une information implicite pour décrire le sémantisme d'une relation concessive est E. Álvarez Prendes : « El enunciado concesivo vendrá caracterizado por la existencia de una información de carácter implícito que contradiga o entre en oposición con el contenido proposicional de alguno de los miembros que lo constituyen »[242]. Ce à quoi il faut objecter que l'information implicite dont il est ici question ne

[241] *Op. cit.*, p. 3817-18.

[242] *Op. cit.*, p. 99.

contredit pas le contenu propositionnel de l'un des membres qui intègrent l'énoncé concessif, mais tout l'énoncé concessif. La définition donnée par E. Álvarez Prendes de l'énoncé concessif est donc difficile à admettre : « Consideramos, en definitiva, como concesivo todo aquel enunciado que manifieste una oposición de tipo parcial, y otrora resoluble, entre alguno de sus miembros y alguna de las implicaturas que del otro miembro pudieran derivarse »[243]. Une construction dite « concessive » peut certes manifester une opposition entre l'un de ses membres et l'une des inférences qui résultent de l'autre membre – c'est ce qu'on a appelé le contraste indirect –, mais ce cas d'espèce n'est qu'une instanciation discursive particulière. L'opposition partielle dont parle l'auteur relève donc de la pragmatique et ne permet pas définir toutes les construtions considérées comme concessives. En définitive, le fait de décrire un énoncé concessif à partir de l'une de ses instanciations discursives conduit l'auteur à fournir une définition de la relation concessive non seulement inexacte mais inadéquate.

L'expression d'une « structure à deux termes présupposant une attente »

Alexandre Veiga et Manuel Mosteiro Louzao[244] recourent aussi à la notion de « présupposition » pour décrire le sémantisme d'une relation concessive. D'après ces auteurs, toute concessive présuppose une attente :

> La semántica de la concesividad parte de la presuposición de una « expectativa » formulable como p → ~q, es decir de la previa asunción de que el cumplimiento de p debiera constituir impedimento para el de q, a pesar de lo cual ambos términos tendrán lugar por igual[245].

Il se trouve cependant que toute concessive ne présuppose pas une attente, car la relation implicative qui y est présuposée n'est pas forcément assumée d'avance. D'autre part, la lecture que font les auteurs de cette relation implicative est à nouveau contestable, car elle répond encore une fois à une analyse purement phénoménologique :

---

[243] *Op. cit.*, p. 99.

[244] A. Veiga et M. Mosteiro Louzao, *El modo verbal en cláusulas condicionales, causales, consecutivas, concesivas, finales y adverbiales de lugar, tiempo y modo*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 2006.

[245] *Ibid.*, p. 108.

> En el caso concreto de nuestro anteriormente observado ejemplo
> (43e) *aunque venga Julia, iremos al cine*,
> esta formulación concreta de nuevo los términos *p* y *q* en respectivamente *venir Julia* e *ir nosotros al cine*, pero ahora con el término implicado transmutado presuposicionalmente a su negación: el ejemplo presupone que la venida de Julia debiera implicar que *no* fuésemos al cine, pero expresa el cumplimiento del segundo acontecimiento a pesar de su expectativa de negación en caso de que el primero también se cumpla[246].

Il est certain que, dans la réalité extralinguistique, la venue de Julia implique éventuellement de ne pas aller au cinéma, mais, si l'on prend en considération les dires qui véhiculent ces phénomènes, il y a tout lieu de penser que cette construction concessive « dit » l'inverse : c'est la déclaration /iremos al cine/ qui implique l'absence d'une potentielle déclaration /Julia viene/.

L'expression d'une « contre-attente »

Dans la *NGLE* les académiciens proposent une explication dans laquelle apparaissent toutes les notions passées en revue dans ces pages :

> El contraargumento que aporta la apódosis expresa una dificultad o un impedimento salvable, y niega, en consecuencia, la expectativa que se infiere de la prótasis. Se suele decir por ello que los períodos concesivos introducen una situación de CONTRAEXPECTATIVA. La prótasis resulta ser, en definitiva, una condición ineficaz, un obstáculo que se puede superar y que contradice lo que la apódosis afirma[247].

S'il est vrai que cette description permet d'expliquer l'exemple fourni par cette grammaire (encore une fois la pluie et la promenade), il faut à nouveau signaler que toute proposition dite « concessive » n'exprime pas un obstacle inopérant, une condition inefficace ou une contre-attente. Il faut aussi faire remarquer qu'elle ne contredit pas ce qui est est affirmé par l'apodose, c'est la construction concessive – l'ensemble constitué par l'apodose et la protase–, qui contredit, et ce qui est contredit est la relation sous-jacente à cette construction.

[246] *Ibid.*, p. 108-109.

[247] *Op. cit.*, p. 3599.

2.4.3. Le présupposé de la construction avec *aunque*

2.4.3.1. La notion de « présupposition »

Le concept de « présupposition», très ancien, a été, comme le signale José Portolés[248], l'instrument d'analyse de différentes théories linguistiques :

> El concepto de presuposición ya lo utiliza Pedro Hispano en el siglo XIII (Horn, 996: 300), pero se consideran los primeros análisis conversacionales modernos los de Frege (1892) y Russel (1905). Estos análisis se centran en los problemas que la presuposición causa para el estudio de las condiciones de verdad de una oración, esto es, para la semántica filosófica. En la década de 1970 se extendieron los planteamientos pragmáticos de presuposición con Stalnaker (1972: 61-63; 1974, 978), y pronto se relacionaron las presuposiciones con las implicaturas convencionales (Kartunen y Peters, 1979). En esta relación viene insistiendo el lingüista neogriceano Laurence Horn (1988, 1996)[249].

Dans le présent travail, la présupposition sera conçue, à l'instar de Oswald Ducrot[250], comme un élément du contenu, et non comme une attitude vis-à-vis du contenu. D'après cet auteur, la présupposition n'est donc pas une modalité mais un acte de parole, au même titre que l'affirmation, l'interrogation ou l'ordre. Plus concrètement, la présupposition est un acte de parole illocutoire, autrement dit, un acte qui s'accomplit, immédiatement et spécifiquement, par l'exercice de la parole :

> De même qu'affirmer ce n'est pas dire que l'on veut faire savoir, mais faire savoir, accomplir l'acte d'informer, tenir le rôle de celui qui informe, de même présupposer, ce n'est pas dire que l'auditeur sait, ou que l'on pense qu'il sait ou devrait savoir, mais placer le dialogue dans l'hypothèse où il saurait déjà, tenir le rôle de quelqu'un dont l'auditeur sait que…[251]

En renonçant à définir le présupposé d'un énoncé comme les conditions qui lui permettent d'avoir une valeur de vérité, O. Ducrot refuse à la notion de « présupposition » un statut proprement logique, le présupposé est donc défini comme un constituant sémantique qui répond, selon cet auteur, aux règles suivantes :

---

[248] J. Portolés Lázaro, *Pragmática para hispanistas*, Madrid, Editorial Síntesis, 2004.

[249] *Ibid.*, p. 130.

[250] O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1980 [1972].

[251] *Ibid.*, p. 67.

> Le présupposé, c'est l'élément sémantique commun à un énoncé *A* et à sa transformation interrogative *Est-ce que A ?* ainsi qu'à sa négation *Il est faux que A* (lorsque la négation est de type descriptif et non pas métalinguistique). Les éléments ainsi isolés ont d'autre part cette caractéristique que, lorsque A est enchaîné, par une conjonction de coordination ou de subordination (en exceptant *et* et *si*), ou par un lien logique implicite, à un autre énoncé *B,* le lien ainsi établi entre *A* et *B* ne concerne jamais ce qui es présupposé, mais seulement ce qui est posé par *A* et par *B*[252].

Or, comme le reconnaît l'auteur lui-même, ces règles ne peuvent pas être considérées comme des conditions suffisantes pour qu'un contenu soit dit « présupposé ». Cette limitation pousse à rechercher une définition plus précise de la notion de « présupposition ». La distinction établie par Paul Grice entre « implication conventionnelle » et « non conventionnelle » (conversationnelle ou non conversationnelle) se révèle très utile à ce propos. Selon cet auteur, les « implications conventionnelles », à la différence de celles qui ne le sont pas, sont des inférences qui résultent du signifié d'une forme linguistique. Cela explique les trois caractéristiques qui les définissent : elles continuent d'exister malgré la négation, elles ne peuvent pas être annulées, et ce qui est présupposé n'apparaît pas naturellement comme une continuation discursive. Il y a en effet de bonnes raisons de penser, comme le prétend cet auteur, que la présupposition est une « implication conventionnelle », autrement dit, une inférence guidée par le signifié d'un élément linguistique, en l'occurrence *aunque*.

À la différence de la pragmatique fonctionnelle qui considère le présupposé comme l'information connue dans la structure informative d'un discours, il sera soutenu dans ces pages que le présupposé est un constituant de la langue, à la différence du « sous-entendu », proprement discursif. S'il est vrai que le présupposé apparaît souvent comme une vérité qui ne saurait être remise en question, ce caractère, comme le signale O. Ducrot, ne peut pas être inscrit dans la définition de la notion, puisqu'il est possible de donner le statut de présupposé à des faits dont on est certain que l'auditeur n'a pas connaissance. L'auteur explique en ces termes ce qui confère à la présupposition une sorte de pseudo-évidence :

[252] *Op. cit.*, p. 81.

> Ce qui produit l' « évidence » du présupposé, ce n'est donc pas une nécessité logique ou empirique, mais une nécessité interne au discours, une nécessité que le locuteur crée par sa parole même, en instaurant à partir d'elle un discours dont le présupposé constitue la charte[253].

Le présupposé n'a donc pas en langue le caractère de ce qui est vrai : cette apparence ne lui est acquise qu'en discours. Le présupposé sera donc conçu comme un implicite linguistique dépourvu de valeur de vérité.

2.4.3.2. La relation sous-jacente à la construction avec *aunque*

À l'instar de J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, il sera défendu dans le présent travail qu'une construction avec *aunque* présuppose une relation d'implication. La nature de cette relation implicative ne relève pas de la logique, mais de la pragmatique, car loin de se baser sur les valeurs de vérité du connecteur logique (→), elle se fonde sur les connaissances extralinguistiques appartenant au savoir implicite partagé par l'émetteur et le récepteur. En effet, comme le signalen ces auteurs, les raisons qui peuvent amener à poser une implication sont très diverses et varient selon les sociétés et même les individus. Les notions d'« attente », de « ON vérité » et de « préférence socialement aceptée » ont été par conséquent jugées inadaptées du fait qu'elles supposent toutes les trois que l'implication dont il est ici question répond à un accord collectif.

En ce qui concerne la lecture de cette relation implicative, il sera défendu, comme le proposaient ces auteurs, que dans une construction du type A *aunque* B, « Salgo aunque llueve », la déclaration impliquante est celle qui n'est pas introduite par *aunque*, à savoir, « salgo », de telle façon que l'implication sous-jacente doit être lue comme suit : la déclaration A implique l'absence de la déclaration B, en l'occurrence la déclaration /sortir/ implique l'absence d'une déclaration exprimant qu'il pleut. La lecture inverse, celle qui soutient que, dans une construction du type A *aunque* B, c'est B qui implique non A, à savoir, que la pluie implique de ne pas sortir, répond, comme il a été déjà signalé, à une analyse purement phénoménologique qui ne parvient pas à rendre compte de ce qui est « dit » par une construction avec *aunque.* L'avantage de cette lecture est qu'elle permet de rendre compte de toute construction avec *aunque,* qu'elle soit ou non

[253] *Op. cit.*, p. 94.

doublée d'une relation de cause à effet. Une séquence du type « Se llaman arándanos, aunque aquí las llamamos anavias » ne pourrait pas s'expliquer à partir d'une relation sous-jacente selon laquelle B implique non A, car le fait qu'ici on les appelle « anavias », n'implique nullement que ces fruits ne s'appellent pas « arándanos ». En revanche, la lecture proposée par ces auteurs permet aussi de rendre compte de cette construction : ce qu'il est « dit » ici c'est qu'une déclaration exprimant comment on appelle quelque chose implique l'absence d'une déclaration exprimant qu'on l'appelle autrement. La relation implicative sous-jacente à une construction en *aunque* peut alors se formuler comme suit :

A, *aunque* B présuppose A > – B

2.4.3.3. Les termes de la relation

On s'accorde généralement pour admettre, dans la littérature grammaticale espagnole, que les termes constituant la relation implicative sous-jacente à une construction concessive sont déterminés à partir des contenus des propositions qui l'intègrent et que cette détermination peut être soit directe, soit indirecte. J. L. Rivarola fut l'un des premiers à le faire remarquer :

> El contenido de las proposiciones cuya relación se presupone está relacionado directa o indirectamente con el contenido de las proposiciones de la construcción presuposicional.
>
> En casos como éste el contenido de la presuposición no se deriva directamente del contenido de la construcción presuposicional [sic].
>
> La presuposición que subyace a tal construcción concesiva podría ser entonces:
>
> (9) Exp. Decir F → Es necesario decir F[254].

Autrement dit, selon cet auteur, lorsque les termes constituant la relation implicative sous-jacente ne sont pas déterminés de manière directe à partir des contenus propositionnels de la construction, la relation implicative sous-jacente requiert une description différente. L'auteur incorpore alors le verbe « decir » à la formulation qui explicite la relation

[254] *Op. cit.*, p. 866-867.

implicative sous-jacente. Cette construction qui présuppose une relation implicative intégrant un verbe de locution a été appelée dans la littérature grammaticale espagnole « concesiva de la enunciación » en opposition à la « concesiva del enunciado ». Dans la citation suivante, S. Rodríguez Rosique retrace les avatars linguistiques de cette différenciation :

> Esta distinción se detecta primero en las causales (Marcos Marín 1979a). Algunos autores también la aplicarán a condicionales, concesivas y finales –cf. Kovacci (1972) o Iglesias Bango (1995)–. Además, Trives, ya en 1982, extrapola la distinción enunciado/enunciación a todos los tipos de lo que el autor define como nexos: nexos simples (*y, o*), compuestos (*porque, para*) y complejos (*pero, aunque*)[255].

En effet, la distinction entre les « concessives de l'énoncé » et les « concessives de l'énonciation » est relativement récente dans la tradition hispanique. Dans l'article que J. Manuel Iglesias Bango[256] consacre à « La oposición enunciado-enunciación y las llamadas subordinadas impropias en español », ces deux types de concessives sont illustrés au moyen des exemples suivants : « Saldrá sin paraguas aunque llueva »[257] et « Aunque usted opina lo contrario, salió sin paraguas »[258]. Il y a, cependant, de sérieuses raisons de penser, comme le soutiennent J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, que la relation instruite par *aunque* se fonde toujours au niveau de l'énonciation : « l'implication sous-jacente à toute phrase en AUNQUE est une relation entre deux énoncés, ou, mieux, entre deux actes énonciatifs »[259]. En effet, la première construction, de même que la deuxième, présuppose une relation implicative dont les termes sont deux actes énonciatifs : si dans la deuxième on présuppose que la déclaration /salir sin paraguas/ implique l'absence de la déclaration /usted opina lo contrario/, dans la première on présuppose aussi une implication entre deux actes énonciatifs, à savoir, la décaration /salir sin paraguas/ et la déclaration /llover/. De ce fait, la distinction entre une « concessive de l'énoncé » et une « concessive de l'énonciation » n'est plus pertinente.

---

[255] *Op. cit.*, p. 172.

[256] J. Iglesias Bango, « La oposición enunciado-enunciación y las llamadas subordinadas impropias en español », *Moenia*, III, 1997, p. 237-269.

[257] *Ibid.*, p. 258.

[258] *Ibid.*, p. 259.

[259] *Op. cit.*, p. 4.

Beaucoup d'auteurs soutiennent pourtant l'existence de ces deux types de concessives, comme L. Flamenco García, qui explique les concessives dites « de l'énoncé » de la façon suivante :

> […] se caracterizan por el hecho de que entre la situación denotada en la cláusula subordinada y la expresada en la principal suele establecerse un vínculo implicativo, de tal modo que esta última, la apódosis, representa el efecto contrario o no esperado de la condición (real o hipotética) expresada por la apódosis.

Une telle description est fortement contestable, car, s'il est certain qu'une relation concessive peut se voir doublée dans le monde phénoménologique d'une relation de cause à effet, cela ne signifie pas por autant que la concession s'établisse entre les situations rapportées. Loin de cela, une « concessive de l'énoncé » s'établit, comme toute concessive, entres les énonciations qui les rapportent.

Quant aux « concessives de l'énonciation », l'auteur explique :

> […] al margen de los casos de contraste indirecto señalados, también es frecuente encontrar usos concesivos en que el acontecimiento expresado en la cláusula subordinada no se relaciona con el expresado en la principal, sino más bien con las circunstancias de la enunciación, de un modo análogo a como lo hacen ciertos elementos adverbiales externos a la predicación verbal de nominados "atributos oracionales" o "modificadores oracionales"[260].

Les exemples qui illustrent ces deux types de concessives sont les suivants : « (22a) Te estuve esperando más de dos horas aunque hacía un frío terrible » et « (22b) Te estuve esperando más de dos horas, aunque pienses lo contrario ». Il semble, néanmoins, que les deux présupposent une même relation implicative qui peut être formulée comme suit : une déclaration A implique l'absence d'une déclaration B. Dans le premier exemple, la relation implicative sous-jacente démentie est la suivante : la déclaration /Te estuve esperando más de dos horas/ implique l'absence de la déclaration /hacía un frío terrible/. Dans le deuxième, la même déclaration implique l'absence d'une déclaration différente /[tú] piensas lo contrario/.

D'après l'auteur, cette distinction s'explique par la relation que ces deux types de concessives entretiennent avec la notion de « causalité » :

[260] *Op. cit.*, p. 3824.

> […] la prótasis concesiva en (22a) representa una posible causa contraria o ineficaz para la consecución de lo denotado en la apódosis. En cambio, en (22b) la prótasis está totalmente desvinculada de la apódosis articulándose aquella sobre el "ahora" de la enunciación; en este caso como un comentario del emisor a su interlocutor sobre su propio enunciado[261].

Cette citation montre que la différence entre ces deux types de concessives est fondée sur une analyse purement phénoménologique. Les concessives dites « de l'énoncé » seraient celles qui se voient doublées d'une relation de cause à effet, et les concessives dites « de l'énonciation » celles qui ne le sont pas, distiction référentielle qui, selon la perspective adoptée dans ces pages, ne peut pas servir de fondement à une typologie des concessives qui se veut linguistique.

En ce qui concerne les « concessives de l'énonciation », l'auteur tient à souligner qu'il y a eu auparavant d'autres explications, comme celle qui propose l'existence d'un verbe implicite :

> Para explicar ejemplos como (22b) a veces se ha propuesto la existencia de un verbo sin realización léxica de carácter realizativo que permite identificar los dos términos lógicos de la implicación. Según esto, una ración como *Él ahora no está en el edificio, aunque esta (es/sea) su cartera,* reflejaría un acto de habla implícito, algo así como: [*Te puedo asegurar que] él ahora no está en el edificio, aunque esta (es/sea) su cartera*[262].

Cette explication va se révéler pour L. Flamenco García simplement inutile : « […] no parece necesario postular un verbo elíptico para explicar estos ejemplos ». L'auteur a donc recours à la syntaxe, car, selon lui, les protases concessives peuvent occuper deux positions syntaxiques différentes :

> […] las de la enunciación se situarían en una posición más periférica (extraoracional, para ser más exactos) que las del enunciado (que son adjuntos oracionales), funcionando las primeras como modalizadores, esto es, como secuencias que expresan la evaluación del sujeto de la enunciación acerca de su propio enunciado[263].

[261] *Op. cit.*, p. 3825.

[262] *Op. cit.*, p. 3825.

[263] *Op. cit.*, p. 3825.

Or, pour pouvoir soutenir que toutes les propositions concessives n'ont pas le même statut syntaxique, il faudrait déterminer leur fonction avec précision, ce qui n'est pas ici le cas. En ce qui concerne les « concessives de l'énoncé », la fonction de « adjunto oracional » suscite des difficultés, comme il a été montré dans la section 1.2. du présent travail. Quant à la fonction accomplie par les « concessives de l'énonciation », elle se révèle, telle qu'elle est présentée par L. Flamenco García, fondamentalement pragmatique.

Un autre critère qui, selon cet auteur, permet de distinguer les « concessives de l'énonciation » est l'absence de concordance modo-temporelle entre la protase et l'apodose :

> Además, la independencia semántica y sintáctica de la prótasis con respecto al otro miembro explica que no se dé en estas normalmente correlación modo-temporal alguna, orientándose las situaciones denotadas de un modo independiente en la línea temporal[264].

Si les « concessives de l'énonciation » ne requièrent pas de concordance, les « concessives de l'énoncé » imposent, selon l'auteur, quelques restrictions, qu'il explique par le fait que ces constructions présupposent une relation causale :

> Como ya se ha señalado, las concesivas de enunciación no ponen límites a las combinaciones de modos y tiempos; en las concesivas de enunciado, en cambio, y en particular en los casos de contraste directo, sí cabe hablar de una cierta sistematicidad, en la medida en que la relación de causalidad subyacente en estas construcciones parece condicionar el orden de presentación de los eventos en la línea temporal[265].

Il semble en effet que les concessives dites « de l'énoncé » manifestent une certaine systématicité en ce qui concerne la chronologie des faits. Or il est difficile de soutenir, comme le signale G. le Tallec-Lloret, que le temps de la proposition en *aunque* dépend du temps du verbe de la proposition sans relateur, car, ainsi que le fait remarquer cet auteur, ce type de proposition « est libérée syntaxiquement et sémantiquement de la zone d'influence du verbe « principal » »[266]. Un exemple comme « Salgo, aunque lloverá », permet de montrer que le fait

[264] *Op. cit.*, p. 3825.

[265] *Op. cit.*, p. 3827.

[266] *Op. cit.*, p. 179.

référé par le propos introduit par *aunque,* considéré en l'occurrence comme une cause inefficace, n'est pas forcément antérieur au fait référé par la proposition sans relateur.

L. Flamenco García finit sa description par le constat du caractère indirect des « concessives de l'énonciation » :

> En este sentido, y como es lógico suponer, las concesivas de enunciación sólo permiten una interpretación indirecta. Así, un modo de obtener dicha interpretación en la oración anterior [*Él ahora no está en el edificio, aunque esta (es/sea) su cartera*] sería considerando que el primer miembro se orienta hacia una conclusión negativa, algo así como "no te molestes en buscarlo"; mientras que el segundo apunta hacia una conclusión positiva como la siguiente: "tal vez regrese por su cartera y puedas verlo"[267].

Une « concessive de l'énonciation » permet en effet d'en tirer certaines conclusions, mais cette possibilité discursive ne constitue pas une particularité de ce type de concessives, car une « concessive de l'énoncé » peut aussi donner lieu à des interprétations indirectes. L'exemple fourni par l'auteur pour illustrer une « concessive de l'énoncé », « Te estuve esperando más de dos horas aunque hacía un frío terrible », permet en effet de considérer que le premier membre oriente vers une conclusion positive, car je peux penser que bien que tu ne sois pas ponctuel, tu finis généralement par arriver, donc j'ai bien fait de t'attendre ; et le deuxième vers une conclusion négative, car je peux aussi considérer que tu n'aimes pas sortir quand il fait froid et que, par conséquent, je t'ai attendu pour rien.

En ce qui concerne le classement sémantique des constructions concessives, il y a eu récemment des propositions plus spécifiques. L'une d'elles est celle que l'on trouve dans « Concessives in different semantic levels: A typological perspective » de Mily Crevels[268]. L'auteur y établit quatre domaines d'abstraction dans lesquels peut s'instaurer une relation concessive : le niveau du contenu, le niveau épistémique, le niveau de l'énonciation et le niveau discursif. Selon cet auteur, au niveau du contenu, l'état de choses qui apparaît dans la protase suppose un obstacle inefficace pour l'état de choses qui apparaît dans l'apodose. L'exemple qui illustre ce type de

[267] *Op. cit.*, p. 3825.

[268] M. Crevels, « Concessives in different semantic levels: A typological perspective », *in* E. Couper-Kuhlen et B.-D. Kortmann (éds.), *Cause, Condition, Concession, Contrast : cognitive and discourse perspectives*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, 2000, p. 313-339.

concessive est le suivant : « Although it's raining, we're going for a walk »[269]. L'existence de ce premier type de concessives est pourtant difficilement recevable, car il est toujours fondé sur une analyse purement phénoménologique. Toutefois, dans des ouvrages très récents, comme celui de S. Rodríguez Rosique, *Pragmática y gramática. Condicionales concesivas en español,* les « concessives du contenu » constituent toujours un type à part. D'après cet auteur, leur particularité est qu'elles présupposent une implication causale :

> Dicho de otro modo, en estos casos la prótasis contraviene una implicación causal entre hechos del mundo, de manera que (23) [*Although it's raining, we're going for a walk*/ Aunque llueve, vamos a salir] significa (25):
>
> (25) Aserción: *Salir* & *llover*
>
> Presuposición: Si llueve, normalmente no se sale[270].

Dans la *NGLE,* les académiciens se prononcent dans le même sens :

> Al igual que en las condicionales, así como en las causales y en las finales, la relación entre prótasis y apódosis puede establecerse en el plano del ENUNCIADO o bien en el de la ENUNCIACIÓN. En las concesivas del primer tipo, la prótasis denota una causa o una condición insuficiente, y la apódosis, el hecho que efectivamente tiene lugar, lo que contraviene la expectativa que se obtiene de la prótasis[271].

S'il est vrai qu'une concessive peut se voir doublée dans le monde phénoménologique d'une relation causale, cette possibilité n'est pourtant pas un argument qui permette de considérer qu'elle constitue un type sémantique particulier, car son sémantisme ne se voit nullement altéré. La relation implicative sous-jacente démentie par une « concessive du contenu » ou une « concessive de l'énoncé » du type A *aunque* B est toujours une relation entre deux actes énonciatifs de telle sorte que le premier implique l'absence du deuxième.

En ce qui concerne les « concessives épistémiques », M. Crevels soutient que la protase constitue une prémisse inefficace, car l'apodose exprime une conclusion contraire. Pour expliquer ce type de concessives, S. Rodríguez Rosique recourt à nouveau au concept de « cause » :

---

[269] *Ibid.*, p. 317.

[270] *Op. cit.*, p. 173.

[271] *Op. cit.*, p. 3604.

> En estos casos, se rompe una relación casual entre premisas y conclusiones, o entre estados de conocimiento, del tipo *Si yo sé p, normalmente concluyo q*:
>
> (27) Aunque la luz está encendida, Juan no está en casa.
>
> En (27), la premisa de que la luz está encendida me debería llevar a concluir que Juan está en casa, a pesar de lo cual concluyo lo contrario[272].

Ce à quoi il faut objecter que, bien qu'elle la précède, une prémisse n'est pas la cause d'une conclusion, mais la première proposition d'un syllogisme. Il ne s'agit pas donc d'une relation causale entre deux états de connaissance, mais d'une déduction logique. De surcroît, d'après une analyse purement phénoménologique la relation serait l'inverse : c'est la conclusion, « no estar en casa », qui est la cause de ne pas avoir « la luz encendida ». Il n'y a de ce fait aucun intérêt à établir une chronologie, car, comme le signalent les académiciens dans la *NGLE*, « unas veces se hace partiendo de una prótasis para llegar a una apódosis factual: *Aunque debe de haber llovido, las calles no están mojadas* […]. Otras el proceso adquiere el sentido contrario, en parte por razones léxicas: *Aunque las calles no estén mojadas, debe de haber llovido* »[273].

Pour ce qui est des « concessives épistémiques », il sera donc défendu dans ces pages que, de même que les « concessives du contenu », elles présupposent une relation implicative dont les termes sont deux actes énonciatifs. Si au niveau du contenu la relation entre ces deux actes se voit doublée d'une relation de cause à effet entre les phénomènes référés, au niveau épistémique elle se voit doublée d'un raisonnement du type prémisse → conclusion. Or, ce doublage, dans le premier cas extralinguistique, dans le deuxième fondamentalement logique, ne constitue pas un argument pour attribuer aux concessives qui le manifestent un statut sémantique à part.

Quant aux « concessives de l'énonciation », M. Crevels soutient que la protase constitue un obstacle inefficace pour accomplir l'acte de parole qui apparaît dans l'apodose. Les exemples qui illustrent ce type de concessive sont les suivants : « María, la carta se encuentra en el cajón – aunque estoy convencida de que ya lo sabías »[274] et « Although it's none of my business,

---

[272] *Op. cit.*, p. 173.

[273] *Op. cit.*, p. 3604.

[274] M. Crevels, « Concession in Spanish », *in* M. Hannay et A. M. Bolkestein (éds.), *Functionnal Grammar and Verbal Interaction*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 1998, p. 137.

your behaviour is a disgrace » [275]. Dans ces constructions, selon Mar Garachana Camarero[276] la proposition introduite par *aunque* fonctionne comme une excuse pour la violation d'une maxime conversationnelle ou d'un principe de courtoisie.

Parmi les « concessives de l'énonciation », S. Rodríguez Rosique désigne un autre type des concessives, celles qui concernent le métalangage :

> Además de las construcciones que "velan" por la correcta ejecución del acto de habla –es decir, que tienen en cuenta las condiciones de enunciación–, hay otras estructuras que se centran en el nivel metalingüístico y que, en los casos de las concesivas, también se pueden contemplar como un mecanismo de autoprotección por parte del hablante:
>
> (32) Se llaman arándanos, aunque aquí las llamamos anabias[277].

La plupart des auteurs s'accordent à les appeler de façon conjointe « concessives conversationnelles ou métadiscursives », étiquette qui révèle leur statut essentiellement pragmatique. Dans la *NGLE,* les académiciens parlent de « concesivas ilocutivas », celles dans lesquelles « la contraposición se establece entre el acto de habla –explícito o implícito– que se describe en la apódosis y las expectativas frustradas que se obtienen de la prótasis »[278]. Il y a alors tout lieu de penser que, de même que toute construction avec *aunque,* une « concessive de l'énonciation » présuppose une relation implicative entre deux actes énonciatifs, avec la particularité que, en l'occurrence, l'un d'eux fait référence aux conditions de l'énonciation.

Au niveau discursif, la relation concessive suppose, selon M. Crevels, une modification basée sur un changement imprévu dans la direction du discours, comme dans les exemples suivants cités par l'auteur :

> - A: ¿Prefiere la mujer delgada y huesuda o la mujer con curvas y redondeces?
>
> B: Yo me quedo con Modigliani. Soy de los antiguos. Aunque también me gusta la Venus de Milo[279].
>
> - My favourite poster is, I think, a French one for Nesquik, which shows a sophisticated-looking small boy leaning nonchalantly against something and saying that thanks to Nesquik he

[275] *Op. cit.*, 2000, p. 318.

[276] M. Garachana Camarero, « Valores discursivos de las oraciones concesivas », *LEA*, vol. XXXI, nº 2, 1999, p. 189-205.

[277] *Op. cit.*, p. 174.

[278] *Op. cit.*, p. 3605.

[279] *Op. cit.*, 1998, p. 139.

went back on to milk. He really looks a nice child. Though, there are some Adchildren that one would feel quite ashamed to have around the house[280].

D'après S. Rodríguez Rosique,

> En estos casos, *aunque* actúa como marcador discursivo, pero su significado no varía, ya que sigue contraviniendo una implicación presupuesta; en este caso, la de que el texto continúe de una determinada forma. Por esa misma razón, *aunque* puede funcionar tanto en la construcción como en el discurso sin apenas variación de significado (cf. Pons 2000: Garrido Rodríguez 2004)[281].

En effet, quelle que soit l'application que l'on fait dans le discours, le signifié de langue de *aunque* ne change pas. De ce fait, une « concessive discursive » avec *aunque* présuppose, de même que toute construction avec ce relateur, une relation implicative sous-jacente dont les termes sont deux actes énonciatifs, plus ou moins complexes.

En somme, toute construction avec *aunque* présuppose une relation implicative dont les termes sont deux actes énonciatifs. S'il est vrai que cette relation peut se voir doublée d'une relation causale ou d'une relation logique, de telle sorte que la proposition introduite par *aunque* exprime une cause inefficace ou une prémisse, ce doublage n'entraîne pas cependant un sémantisme particulier. S'il est aussi vrai que les actes énonciatifs constituant la relation implicative sous-jacente peuvent faire référence aux conditions de l'énonciation, ceci ne conditionne pas non plus le sémantisme de la construction avec *aunque*. Enfin, s'il faut admettre que ces actes énonciatifs peuvent être complexes et constituer une orientation discursive, ceci n'est pas davantage une raison pour établir un type sémantique particulier.

2.4.4 La présupposition : une propriété caractérisant aussi la construction avec *pero*

Si, comme le proposait J. L. Rivarola, le propre d'une relation concessive est son caractère présuppositionnel, ce caractère pourrait s'ériger en propriété spécifique des constructions avec *aunque,* car celles-ci ont été traditionnellement considérées comme concessives. Mais il faut rappeler que pour cet auteur la concession est un concept très vaste qui

[280] *Op. cit.*, 2000, p. 318-319.

[281] *Op. cit.*, p. 176-177.

comprend aussi celui de l'adversation. Lorsque l'auteur illustre sa définition de relation concessive, l'exemple pris est une construction avec *pero*, conjonction conçue par la tradition comme adversative : « Erasmo está enfermo pero sale ». On déduit alors que, pour J. L. Rivarola, cette conjonction instruit, de même que *aunque,* une relation concessive. Il ne s'agit pourtant pas d'une assimilation absolue entre l'adversation et la concession, car l'auteur reconnaît deux valeurs pour la conjonction *pero* : l'une adversative, l'autre concessive. La valeur concessive est celle qui présente un caractère présuppositionnel ; en revanche, la valeur adversative ne requiert pas d'interprétation présuppositionnelle et constitue une construction symétrique, autrement dit, une construction dans laquelle les propositions peuvent s'inverser. L'exemple que l'auteur fournit pour illustrer cette construction est le suivant : « Erasmo es inteligente pero Evaristo es tonto » dont l'inversion – « Evaristo es tonto pero Erasmo es inteligente » – est sans doute grammaticale. Cela amène J. L. Rivarola à postuler, à l'instar de la différenciation que R. Lakoff avait proposé pour l'anglais entre un *but* de négation d'expectative et un *but* d'opposition sémantique, que « *pero* es tanto presuposicional como no presuposicional »[282]. L'auteur défend alors l'existence de deux types de constructions avec *pero* : les « coordonnées concessives » ou « restrictives », constructions asymétriques à caractère présuppositionnel, et les « adversatives proprement dites », constructions symétriques et non présupositionnelles.

Par conséquent, selon J. L. Rivarola, il existe deux constructions pouvant être conçues comme concessives : les « coordonnées concessives » ou « restrictives », introduites par *pero*, et les « concessives proprement dites », introduites par *aunque.* Les deux se caractérisent, d'après cet auteur, par le fait qu'elles présupposent une relation implicative. S'il est vrai que le partage d'une même vision, d'une même idéologie ou des mêmes conventions[283] permet généralement de comprendre l'implication sous-jacente dont il est ici question, il n'est pas toujours évident de formuler cette relation implicative, car, ainsi que le signale J. L. Rivarola « queda fuera de este marco la naturaleza de la presuposición en cada caso y el grado de justificación objetiva que pueda tener »[284]. En effet, il est des présuppositions plus prévisibles que

[282] *Op. cit.*, p. 874.

[283] Ces connaissances implicites sont plus ou moins équivalentes aux « topoi » de la théorie de l'argumentation de J.-C. Anscombre et au contexte cognitif de la théorie de la pertinence de D. Sperber et D. Wilson.

[284] *Op. cit.*, p. 868.

d'autres. Si R. Lakoff parlait de « jerarquía de naturalidad », J. L. Rivarola préfère utiliser la formule « grados de esperabilidad ». Pour cet auteur, le critère qui permet de différencier une « coordonnée concessive » avec *pero* d'une concessive avec *aunque* c'est justement le caractère plus ou moins prévisible de l'implication sous-jacente :

> Así, por ejemplo, una construcción como (10) *Erasmo ganó la competencia, pero no estuvo muy brillante*, dados ciertos rasgos rítmicos y tonales difíciles de precisar, parecería estar marcada por el hablante con un menos respecto de su grado de esperabilidad, es decir, respecto del componente Exp de su presuposición: (11) Exp (-) x gana una competencia → x tiene una actuación muy brillante. Obsérvese que el componente Exp marcado con un más correspondería una construcción concesiva como (12) *Aunque Erasmo ganó la competencia, no tuvo una actuación muy brillante*, cuya presuposición sería, en contraste con (11), (13) Exp (+) x gana una competencia → x tiene una actuación muy brillante[285].

Cette distinction, selon laquelle une « concessive restrictive » implique un caractère moins prévisible qu'une « concessive proprement dite », permet, selon l'auteur, d'expliquer pourquoi les constructions avec *aunque* dont l'implication sous-jacente est moins évidente, se reformulent plus facilement au moyen d'une construction avec *pero*. Cette différenciation est néanmoins difficilement démontrable, car la facilité ou la difficulté de cette reformulation est très subjective. Comme exemple la séquence « Aunque llueve, salgo », dont l'implication sous-jacente est très évidente et se reformule très facilement au moyen d'une construction avec *pero* : « Llueve, pero salgo ».

D'autre part, comme le fait remarquer F. Hernández Paricio, la différenciation établie par J. L. Rivarola entre deux types d'adversatives, les « coordonnées concessives » ou « restrictives » – constructions asymétriques à caractère présuppositionnel – et les adversatives « proprement dites » – constructions symétriques et non présupositionnelles – est du moins discutable, car la symétrie d'une construction comme « Erasmo es inteligente pero Evaristo es tonto » n'est qu'une illusion :

> La relación adversativa no solo se establece entre dos miembros, sino que se establece siempre en una dirección determinada que no puede alterarse sin obtener un enunciado diferente, independientemente de que sea gramatical o no. La simetría es una ilusión producida por la

[285] *Op. cit.*, p. 868.

> indebida adaptación del análisis efectuado sobre el supuesto pariente próximo de *pero* (es decir, *y*), y por la inadecuada utilización del concepto de gramaticalidad[286].

Cette conviction conduit F. Hernández Paricio à nier l'existence d'un *pero* « non présuppositionnel » et à soutenir que toutes les constructions avec *pero* présupposent une relation implicative :

> En el caso de los ejemplos (17) [*Erasmo es inteligente pero Evaristo es tonto*] o (21) [*Juan es rubio pero Luis es moreno*] no hay simetría, en el sentido de Lakoff-Rivarola, y no la hay porque, frente a lo que opina Rivarola, sí existe implicación presuposicional entre los miembros del enunciado. Otra cuestión es que esa implicación no pueda ser descrita es los términos que él plantea. Si en *Juan es listo, pero Evaristo es tonto* no existiese una determinada orientación o expectativa, no tendría ningún sentido el contraponer ambos elementos por medio de *pero*[287].

Et cet auteur n'est pas le seul ; d'autres ont également défendu l'existence d'une relation implicative sous-jacente aux constructions que la grammaire traditionnelle s'accorde à appeler « adversatives » :

> […] los defensores de una relación sintáctica de coordinación para las oraciones adversativas tienden a subrayar la elación entre adversatividad y copulación o disyunción. Sin embargo, quienes plantean la separación de las adversativas de la relación sintáctica de coordinación, y su inclusión en algún otro tipo de relación, tienden a subrayar el aspecto implicativo de la "adversatividad"[288].

F. Hernández Paricio parvient même à affirmer : « En realidad, salvo Vera Luján, todos los estudiosos rechazan la existencia de esta división en las adversativas, y en particular la existencia de algún tipo de adversativa "no presuposicional" »[289]. Il y a tout lieu de penser, en effet, que la construction avec *pero*, de même que la construction avec *aunque*, est une relation à caractère présuppositionnel. L'un des premiers auteurs à souligner cette similitude fut Gérald Antoine[290], pour qui les relations manifestant une opposition avaient en commun la propriété d'être des relations « inférentielles », autrement dit, des relations dans lesquelles ce qui est déduit

[286] *Op. cit.*, p. 173.

[287] *Op. cit.*, p. 174.

[288] *Op. cit.*, p. 167.

[289] *Op. cit.*, p. 177.

[290] G. Antoine, *La Coordination en français*, Paris, Éditions d'Artrey, 1959.

est plus important que ce qui est exprimé. C'est aussi l'avis de J. Moeschler et N. de Spengler, lorsqu'ils affirment que toute relation exprimant un contraste manifeste un caractère « implicatif-argumentatif », affirmation partagée par F. Hernández Paricio :

> La característica compartida por *pero* y *aunque*, en todas sus combinaciones, es el componente argumentativo-inferencial, el hecho de que tanto uno como otro implican que el segmento que introducen contiene una eventual inferencia con fuerza argumentativa menor que lo dicho en el segmento restante (*aunque*) o se opone a una eventual inferencia del segmento anterior (*pero*)[291].

Une construction du type A *pero* B requiert de ce fait, de la même façon qu'une construction du type A *aunque* B, l'existence d'une inférence qui permette de justifier l'opposition établie entre ces deux termes :

> […] la oposición de *B* frente a *A* debe considerarse indirecta, y hemos de considerar la existencia de otro elemento intermedio con el que se establezca une relación de oposición "directa". Tal elemento sólo puede ser una inferencia extraída de A, aunque es preciso señalar que, puesto que de *A* podrían extraerse innumerables y, en cualquier caso, indefinidas inferencias, es *B* quien impone la inferencia correcta al oponerse únicamente a una de ellas, de suerte que puede decirse que es *B* quien *selecciona* la inferencia extraíble de *A* en el enunciado concreto[292].

C'est aussi l'opinion de Elena Rivas[293] lorsqu'elle affirme :

> De todo lo anterior se puede concluir que tan inadecuado como adscribir concesivas y adversativas a sendas clases de oración es, a otro nivel, intentar diferenciar estas dos construcciones por la presencia, frente a la ausencia, de factores presuposicionales[294].

Un autre auteur qui fait remarquer le caractère présuppositionnel de la construction avec *pero* est J. A. Moya Corral :

> Cualquier hablante de español sabe que la estructura *M1, pero M2* supone la exitencia de una información implícita –es «presuposicional», tal como la tadición viene llamándola. El hablante nativo sabe que en ese tipo de enunciados, el contenido proposicional de M1 va unido a

[291] *Op. cit.*, p. 183.

[292] *Op. cit.*, p. 174.

[293] E. Rivas Muiño, « Observaciones sobre las concesivas. Su comparación con las condicionales y las adversativas », *Verba*, 16, 1989, p. 237-255.

[294] *Ibid.*, p. 246.

> una implicatura conversacional que no es adecuada al contexto de la enunciación y que, por ese [sic] misma razón, está desestimada[295].

Selon lui la différence entre la construction avec *aunque* et la construction avec *pero* réside dans la nature de l'implication : la construction avec *aunque* présuppose une implication du sujet parlant, alors que la construction avec *pero* présuppose une implication du récepteur :

> […] en las construcciones con *pero* se actúa sobre las posibles deducciones del receptor. Se trata, pues de implicaturas del oyente. En cambio, en las construcciones con *aunque* no es aceptable esa perspectiva dialéctica que hemos descrito en *pero.* Aquí todo el proceso […] tiene lugar en la mente del hablante, es él quien conoce una información de la cual se deduce la inferencia que puede contradecir su presunta enunciación inicial[296].

Cette distinction peut difficilement être cautionnée, car l'implication dont il est ici question – aussi bien celle qui est présuposée par une construction avec *aunque* que l'implication présupposée par une construction avec *pero* – répond à un savoir implicite partagé par l'émetteur et le récepteur.

Dans l'article que L. Flamenco García consacre à ces deux types de constructions, il tient aussi à signaler leur caractère présuppositionel. Selon lui, la caractéristique qui permet de parler d'équivalence sémantique entre une relation concessive et une relation adversative est l'existence d'une information implicite :

> Tras ahondar en su supuesta equivalencia semántica, se ha observado que lo característico de una relación concesiva o adversativa no es tanto una estructura sintáctica particular, sino más bien la existencia de una información implícita que contradice el contenido proposicional expresado en cada uno de los miembros de que consta[297].

D'après cet auteur, une propriété commune à ces deux relations est leur capacité à exprimer le contraste, qu'il définit comme la rupture d'une attente surgie d'un lien implicatif sous-jacent. Selon L. Flamenco García, ce mécanisme inférentiel se manifeste différemment, selon qu'il s'agisse d'une construction concessive ou d'une construction adversative :

---

[295] *Op. cit.*, p. 107.

[296] *Op. cit.*, p. 119.

[297] *Op. cit.*, p. 3810.

> […] en una construcción concesiva *aunque* impone el procesamiento del primer miembro como causa inoperante, introduciendo un contenido que podemos llamar presupuesto; en cambio, en una construcción adversativa no se genera la inferencia de un modo inmediato, sino a partir del segundo miembro encabezado por *pero,* introduciéndose en este caso un contenido aseverado. Así, con las concesivas se destaca (subrayado) el origen nocional de la relación: *aunque Pepe estuvo muy enfermo,*…, mientras que con las adversativas se destaca su resultado: … *pero fue a trabajar*[298].

Il semble pourtant difficile d'accepter, comme il a été préalablement expliqué, que toute concessive impose l'interprétation du premier membre comme une cause inefficace, car il est des constructions concessives qui n'expriment nullement une relation causale. Cette explication répond à une observation purement phénoménologique qui n'arrive pas à rendre compte de la relation sous-jacente à une construction avec *aunque.* D'autre part, comme il a été déjà signalé, l'affirmation selon laquelle *aunque* impose la considération du premier terme comme un contenu présupposé se révèle incompatible avec l'explication que L. Flamenco García donne de la « concessive factuelle » à l'indicatif, un type de construction où, selon l'auteur, le locuteur transmet de l'information nouvelle à son interlocuteur. *Aunque* peut introduire tantôt une information déjà connue, tantôt une information nouvelle, cela selon la position discursive de la proposition qu'il introduit et du mode qui y est employé. Il sera donc soutenu dans ces pages que dans une construction avec *aunque* ce qui est présupposé n'est pas le membre introduit par le relateur, mais la relation implicative sous-jacente à cette construction.

Dans son article consacré aux relateurs *pero* et *aunque*, H. Fretel affirme que s'il est fréquent d'opposer les notions d'« adversation » et de « concession » en reliant la première à la coordination et la deuxième à la subordination, le deuxième élément intervenant dans la distinction entre ces deux notions a été « le mouvement présuppositionnel supposé par les concessives » :

> Dans une séquence concessive, on signale que l'un des énoncés devrait constituer un obstacle à la réalisation de l'autre, mais qu'en la circonstance tel ne sera pas le cas. Un énoncé tel que « Aunque, llueve, salgo » présuppose que *llover* constitue un obstacle pour l'action *salir.* Dans le cas *d'une séquence adversative, la relation établie ne présuppose pas l'existence d'un obstacle, il y a, dans ce cas, opposition ou contraste entre les deux énoncés*. Mais l'adversativité pourrait également être sentie comme une relation générale dont la concession représenterait un cas particulier[299].

[298] *Op. cit.*, p. 3813.

[299] *Op. cit.*, p. 273-274.

En effet, comme le signale H. Fretel quelques lignes plus loin, un énoncé adversatif peut aussi présupposer une relation implicative sous-jacente. Dans ce cas, selon l'auteur, il est perçu comme concessif :

> […] un énoncé adversatif sera senti comme concessif à la condition qu'il déclare une incompatibilité entre une loi générale (présupposée) et le cas particulier du discours et présuppose un rapport d'implication entre deux propositions, P et Q', où Q' serait la négation de Q, dans le cas d'une séquence concessive du type :
>
> Concessif P, Q.
> pp. Si P, alors Q' (avec Q'= non-Q)
> p. Q= négation de Q'
> avec pp. : présuppose
> et p. : pose[300].

Or, au lieu de parler d'énoncés adversatifs qui sont resentis comme concessifs, il semble plus facile de postuler qu'une construction avec *pero*, de même qu'une construction avec *aunque*, présente un caractère présuppositionnel[301], le présupposé étant toujours le rapport d'implication dont parle l'auteur.

Dans son ouvrage, S. Rodríguez Rosique l'exprime clairement : « el carácter presuposicional no sirve para diferenciar entre construcciones concesivas y adversativas »[302]. L'auteur considère que ces deux relations se différencient sémantiquement, du fait que « mientras las concesivas focalizan la causa, las adversativas se centran en el resultado »[303], explication, comme celle de L. Flamenco García, fondée sur une analyse purement référentielle.

La thèse soutenue ici sera celle de J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, pour lesquels ces constructions ont non seulement en commun leur caractère présuppositionnel, mais présupposé identique :

---

[300] *Op. cit.*, p. 274.

[301] Il semble difficilement acceptable que ce caractère présuppositionnel permette de différencier une adversative avec *pero* d'une adversative avec *sino*, car, au contraire de ce qui est soutenu par F. Hernández Paricio, il y a de bonnes raisons de penser que ces dernières sont aussi des relations présuppositionnelles : « *Sino* produce la sustitución de una aserción (no asumida por el hablante y, por ello, refutada polémicamente) por otra aserción (asumida, esta vez). No existe, pues, en estos casos, oposición ni dialéctica entre presuposiciones o inferencias, sino la sustitución directa de una aserción por otra, por lo que queda excluido cualquier tipo de equiparación con *pero* ». *Op. cit.*, p. 179.

[302] *Op. cit.*, p. 200.

[303] *Op. cit.*, p. 202.

> La relation d'implication et sa neutralisation, telles qu'on vient de les relever dans les phrases en *aunque*, ne leur sont pas propres. Elles se retrouvent dans toute autre catégorie de *concessives*, mais aussi dans les constructions coordonnées adversatives :
>
> 3) *Aunque llueve, salgo.*
>
> 9) *Llueve, pero salgo*[304].

La construction avec *pero* est, en effet, de même que la construction avec *aunque,* une construction à caractère présuppositionnel. Ce qui les différencie n'est pas seulement, comme le signale J. A. Moya Corral, la façon d'annuler l'implication : « Lo específico adversativo y, paralelamente, lo específico concesivo ha de ser la manera en que se produce la cancelación [de la implicatura] en cada caso »[305]. Ce qui les différencie c'est, comme le font remarquer ces auteurs, la façon de poser cette implication et la manière dont la contradiction qu'elle exprime est levée : « ce qui séparera les *concessives* des *adversatives* – et de même les concessives et les adversatives entre elles –, c'est la manière de mettre en jeu l'implication et de la neutraliser »[306]. Cette spécificité est à chercher dans la matérialité du signe qui instruit la relation, autrement dit, seule une lecture des signifiants *aunque* et *pero* permet d'expliquer la particularité du mécanisme implicatif qu'ils mettent en place.

2.5. Conclusions

La revue bibliographique réalisée permet d'observer que la relation concessive se trouve généralement expliquée au moyen de termes et de concepts souvent trop vagues, parfois inadéquats, qui ne parviennent pas à rendre compte de toutes les constructions avec *aunque,* considérées par la tradition pourtant comme concessives. Il s'agit là de l'une des conséquences de ce qui a été ici appelé le « péché de réalité » : les explications recueillies dans cette section proposent des analyses basées sur une observation essentiellement phénoménologique qui rend compte des phénomènes rapportés, mais qui ne parvient pas à décrire les dires qui les rapportent. En d'autres termes, elles décrivent la relation concessive par ce à quoi elle est capable de référer dans la réalité extralinguistique et non par ce qui la caractérise en langue.

---

[304] *Op. cit.*, p. 4.

[305] *Op. cit.*, p. 124.

[306] *Op. cit.*, p. 4.

Cette perspective référentielle, dans le présent travail, sera de ce fait écartée. La construction avec *aunque* y sera alors définie comme un mécanisme linguistique qui permet l'expression d'un contraste, celui-ci étant compris comme la capacité humaine qui rend possible la perception de la différence. Cette construction, en tant que forme du contraste, présuppose une relation sous-jacente, c'est-à-dire, implicite. La construction avec *aunque* se caractérise ainsi par son caractère présuppositionnel, la présupposition étant comprise comme une « inférence conventionnelle » due au signifié d'un élément linguistique, en l'occurrence *aunque.* Toute construction introduite par ce relateur sera donc une construction présuppositionnelle dont le présupposé est une relation implicative. En ce qui concerne la lecture de cette relation implicative, il sera défendu, comme le proposent J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, que dans une construction du type A *aunque* B, la déclaration impliquante est celle qui n'est pas introduite par *aunque*, à savoir, A*,* de telle façon que l'implication sous-jacente doit être lue comme suit : la déclaration A implique l'absence de la déclaration B. La lecture inverse, celle qui soutient que, dans une construction du type A *aunque* B*,* c'est B qui implique non A, répond à une analyse purement phénoménologique qui ne permet pas à rendre compte de ce qui est « dit » par la construction avec *aunque.* En d'autres termes, lire cette implication en sens inverse constitue à nouveau une forme du « péché de réalité ».

Quant aux termes de cette relation implicative, il sera soutenu qu'il s'agit de deux actes énonciatifs, autrement dit, la relation instruite par *aunque* se fonde toujours au niveau de l'énonciation. De ce fait, une classification sémantique qui distingue les « concessives de l'énoncé » des « concessives de l'énonciation » se révèle sans intérêt.

Enfin, le caractère présuppositionnel dont il a été ici question n'est pas exclusif de la construction avec *aunque*, il permet aussi de rendre compte d'une construction très proche de celle-ci, la construction avec *pero.* Le présupposé de ces deux types de constructions est de surcroît identique, puisque toutes les deux présupposent une relation implicative dont les termes sont deux actes énonciatifs. Cela pousse à affirmer que seule une linguistique qui tienne compte de ce qui est inscrit dans les signifiants de ces deux relateurs peut éclairer la différence sémantique entre ces deux types de constructions.

3. Vers une pragmatique de la construction avec *aunque*

3.1. Introduction

Le but de ces pages est de rendre compte de la construction avec *aunque* dans une autre perspective, celle qui étudie le langage du point de vue de la relation entre les signes et leurs usagers. Cette perspective permettra de décrire la manœuvre rhétorique et la dynamique argumentative mise en place par cette construction.

3.2. Un énoncé proleptique

Comme le signale Danielle Forget[307], la prolepse, mot savant formé à partir du terme grec « prolêpsis » – action de prendre d'avance – est surtout connue comme un procédé grammatical. Dans les grammaires du grec ancien cette notion renvoyait à une construction dont « le terme qui devrait être logiquement le terme de la proposition subordonnée est déjà exprimé dans la principale, où il joue le rôle de complément »[308]. Or la prolepse est aussi une figure de rhétorique. Reconnue dès l'Antiquité comme procédé oratoire, elle est l'une des figures de pensée[309] les plus anciennes, mais aussi, comme le signale D. Forget, l'une des plus sommairement étudiées. Cet auteur la décrit en ces termes : « La prolepse consiste à prévenir les objections possibles à la thèse que l'on défend en se le faisant à soi-même et en y répondant éventuellement »[310]. L'anticipation qui fonde l'étymologie du terme constitue donc la valeur commune de la prolepse grammaticale et rhétorique. De ce fait, elle est aussi appelée « réfutation anticipée », « prévention » ou « anticipation ».

Selon D. Forget, on peut reconnaître deux mouvements à la prolepse : l'objection, « partie dans laquelle on donne la parole à un adversaire, fictif ou réel » et l'upobole, « partie faisant suite à l'objection envisagée et dans laquelle le locuteur réfute les arguments venant d'être

---

307 D. Forget, « Anticipation et argumentation : la prolepse », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 23, nº 1, 1994, p. 61-78.

308 P. Chantraine, *Grammaire Homérique II, Syntaxe*, Paris, Klinscksieck, 1963 [1953], p. 234.

309 Les figures de pensée sont selon Quintilien « celles qui s'éloignent de la manière directe de présenter les idées ». Quintilien, *Institution oratoire*. Texte établi et traduit par Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 168.

310 *Op. cit.*, p. 61.

présentés par cet adversaire »[311]. Bien que la relation entre la prolepse et la concession n'ait pas été établie de façon claire et précise[312] il y a tout lieu de penser que les constructions dites « concessives » constituent une forme de prolepse. En ce qui concerne la construction avec *aunque*, ces deux mouvements sont facilement reconnaissables : l'objection serait représentée par la relation implicative sous-jacente et l'upobole par la construction proprement dite. L'exemple suivant tiré du roman *Corazón tan blanco* constituerait lui même l'upobole :

> **(CTB 1)** Los tres asomaban la cabeza tan sólo, el tronco inclinado como adultos escuchando a niños, sin dar el paso adelante por asco o respeto, quizá por asco, **aunque** uno de ellos era médico (el que se vio en el espejo) y lo normal habría sido que se hubiera abierto paso con seguridad y hubiera examinado el cuerpo de la hija, o al menos, rodilla en tierra, le hubiera puesto en el cuello los dedos. (p. 13)

Quant à l'objection, elle serait la relation implicative sous-jacente à cette construction, à savoir, la relation établie entre la déclaration exprimant que l'un des témoins de la scène du suicide est médecin et l'absence d'une déclaration exprimant qu'aucun des trois ne s'est approché du cadavre.

Dans une étude consacrée à l'anticipation d'objections, Diane Vincent et Troy Heisler[313] analysent la prolepse comme un procédé utilisé de façon stratégique pour minimiser ou rejeter la portée d'un contre-argument potentiel. Il s'agirait, selon les auteurs, d'une figure

> […] qui vise à laisser entendre qu'il y a lieu de substituer une qualification à une autre qui pourrait soulever des objections. Ces objections sont plus ou moins explicites mais elles s'associent au rapport d'opposition entre la thèse et la conclusion. La prolepse véhicule donc une idée de tension entre deux arguments opposés dont un seul va triompher[314].

En effet, comme la prolepse, les constructions dites « concessives » constituent généralement un procédé qui vise à rejeter par anticipation un contre-argument potentiel[315]. Ce

---

311 *Op. cit.*, p. 62.

312 Pour C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca la seule différence entre la prolepse et la concession tient au fait que la prolepse, à la différence de la concession est capable de réfuter un argument.

313 D. Vincent et T. Heisler, « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, nº 1, 1999, p. 15-31.

314 *Ibid.*, p. 16.

315 S'il est vrai que ce contre-argument pourrait être énoncé préalablement, il est rarement explicité. Il n'y a dans notre corpus aucun énoncé analeptique, c'est-à-dire, aucune construction avec *aunque* précédée de l'objection qu'elle présuppose.

type de construction sous-entend que la relation implicative présupposée peut remplacer la relation qu'elle pose, car celle-ci soulève effectivement des objections. La relation se présentant comme « remplaçante » constitue justement l'une de ces objections possibles. Elle est alors, dans ce cas d'espèce, une objection implicite. En d'autres termes, dans la construction avec *aunque* le contre-argument potentiel à l'argument défendu par ladite construction est intégré sous la forme d'un présupposé. L'exemple suivant permet facilement d'illustrer que la relation implicative sous-jacente constitue effectivement une objection à ce qu'il énonce, car elle coïncide avec ce qui est normalement envisagé :

> **(CTB 4)** De pronto cayó la noche, sin casi aviso como ocurre en los trópicos, y **aunque** el número de viandantes no disminuyó de inmediato, la pérdida de la luz me hizo verla más solitaria, más aislada y más condenada a esperar en vano. (p. 23)

Déclarer en effet que quelqu'un semble plus solitaire, plus isolé, plus condamné à une vaine attente, implique normalement l'absence d'une déclaration exprimant que le nombre des passants n'a pas diminué.

Les constructions dites « concessives », en tant que figures proleptiques, s'inscrivent donc dans une dynamique interactionnelle. Pierre Fontanier[316] fut l'un des premiers auteurs à signaler cette dimension interactionnelle de la concession. Selon lui « par la concession, on veut bien accorder quelque chose à son adversaire, pour en tirer un plus grand avantage »[317]. En ce qui concerne la construction avec *aunque*, ce que le locuteur accorde à son interlocuteur, c'est la relation implicative sous-jacente à la construction qu'il énonce, car il considère que cette implication constitue une objection possible à la position qu'il défend. Ce que l'on octroie, donc, c'est une relation entre deux déclarations. Dans l'exemple précédement cité, ce que le locuteur concède à son interlocuteur c'est la relation d'implication établie entre une déclaration exprimant que quelqu'un est plus solitaire et une déclaration exprimant que le nombre des passants a diminué.

316 P. Fontanier, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977 (impr.) [1821].

317 *Ibid.*, p. 415.

La description proposée par Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca[318] tient aussi compte de la dimension interactionnelle de la concession. Ces auteurs la décrivent dans une perspective essentiellement rhétorique qui fait ressortir sa force argumentative :

> La concession s'oppose surtout aux dangers de la démesure : elle exprime le fait que l'on réserve un accueil favorable à certains arguments réels ou présumés de l'adversaire. En restreignant les prétentions, en abandonnant certaines thèses, en renonçant à certains arguments, l'orateur peut rendre sa position plus forte, plus aisée à défendre, et témoigner en même temps dans le débat de fair-play et d'objectivité[319].

Les arguments de l'adversaire dont parlent les auteurs constituent ce que l'on a appelé « relation implicative sous-jacente ». De même que ceux-ci, elle peut être « réelle », lorqu'il s'agit d'une relation prévisible, ou « présumée », quand elle est moins facilement envisageable. Quoi qu'il en soit, lorsqu'un locuteur énonce une construction avec *aunque,* il réserve un accueil favorable à l'implication présupposée par cette construction. Il manifeste envers elle une disposition bienveillante, car la présupposition suppose une intégration totale de l'argument. Le fait de présupposer l'argument de son interlocuteur permet effectivement au locuteur de renforcer l'argument qu'il défend, forcément contraire à celui de son interlocuteur. L'accueillir en forme de présupposé permet de le démentir de manière plus efficace. L'exemple suivant présuppose et dément l'un des arguments que le lecteur pourrait opposer au narrateur :

> **(CTB 5) Aunque** seguí sobresaltado y además empecé a temer que los gritos de aquella mulata despertaran a Luisa a mi espalda, pude fijarme mejor en el rostro […]. (p. 26)

En l'occurrence, il s'agit de l'argument selon lequel déclarer que l'on peut distinguer mieux un visage implique normalement l'absence d'une déclaration exprimant que l'on est excité ou effrayé, car l'attention requiert généralement du calme.

Catherine Kerbrat-Orecchioni[320] fait aussi remarquer cette dimension interactionnelle lorsqu'elle affirme que la concession rassemble des « procédés par lesquels on

---

318 C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles, 1988 (5e éd.) [1958].

319 *Op. cit.*, p. 646.

320 C. Kerbrat-Orecchioni, *Les Interactions verbales*, vol. 1, Paris, Armand Colin, 1990.

anticipe une réaction négative possible de la part du destinataire de l'énoncé, [qu'on] tente de désamorcer »[321]. Comme il vient d'être expliqué, dans le cas d'une construction avec *aunque*, le locuteur prévient cette réaction négative en l'intégrant sous la forme d'un présupposé. Ce procédé d'anticipation peut en effet permettre d'éviter une objection possible de la part de l'interlocuteur, car le propre de ce qui est présupposé est de ne pas apparaître comme une continuation discursive. En effet, lorsque Luisa dit à Juan :

> **(CTB 79)** – Da lo mismo, **aunque** se muriera [su mujer] él no haría nada, no se traería a esa mujer de la Habana. (p. 152)

Elle l'empêche d'utiliser le veuvage comme argument. Juan est donc forcé d'avoir recours à un autre argument, celui de la beauté : « – ¿Por qué? Tú no la viste, yo sí. Era guapa ».

Les constructions dites « concessives » se révèlent ainsi être des stratégies rhétoriques comportant deux arguments. Selon Laurent Danon-Boileau et Mary-Annick Morel[322] : « La concession est une manœuvre rhétorique double en son essence. Étant donné deux thèses opposées, elle permet, sans incohérence, de se faire l'avocat de l'une tout en apportant son assentiment à l'un des arguments qui militent en faveur de l'autre »[323]. En ce qui concerne une construction avec *aunque* ces deux « thèses » correspondent à la construction concessive elle-même, celle qui est défendue par le locuteur, et à la relation implicative sous-jacente, celle à laquelle, en la présupposant, il apporte son assentiment. Cet assentiment est néanmoins suspendu par le rappel à l'unité inscrit en *aunque* qui fait que ces deux thèses, *a priori* opposées, deviennent compatibles.

En somme, la construction avec *aunque*, en tant qu'un énoncé essentiellement proleptique, présente une stratégie argumentative productive, dans la mesure où elle est un procédé utilisé pour rejeter par anticipation la portée d'un contre-argument potentiel. Dans une perspective rhétorique, l'argumentation est vue comme un procédé de manipulation, dont le but

---

321 *Op.cit.*, p. 217.

322 L. Danon-Boileau et M.-A. Morel, « Opérations énonciatives et valeurs argumentatives : étude de trois marqueurs concessifs (*bien que, même si, encore que*) », *in* Isabelle Perrin (éd.) et Groupe TELOS, *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, Louvain/Paris, Peeters, 1992.

323 *Ibid.*, p.7.

est de convaincre l'interlocuteur. De ce point de vue, la construction avec *aunque* s'insinue dans un échange dialogal où les répliques sont régies par la confrontation d'arguments et où les locuteurs défendent des positions différentes. Dans la conversation suivante, dans laquelle Berta et Juan ont des opinions discordantes, on pourrait attribuer à Berta la relation implicative sous-jacente à la construction avec *aunque* :

> **(CTB 96)** –Una vez más –me pidió Berta la noche del viernes, una semana después de recibir el vídeo, al cabo de siete días lo que nos hundió es lo que nos saca a flote, ocurre a veces–. Mañana por la mañana, en fin de semana, quizá está tan ocupado que sólo puede pasar los sábados.
>
> –O quizá está tan libre que ha pasado todos estos días a cualquiera de las muchas horas en que no estaba yo. Esto no tiene sentido, he estado allí cada vez una hora.
>
> –Lo sé, y te lo agradezco muchísimo, no sabes cómo. Pero sólo una vez más, por favor, para probar en fin de semana. Si no, lo dejamos.
>
> –Pero es que aunque aparezca. ¿Qué vas a sacar en limpio de que yo lo vea? (p. 183)

Berta pourrait en effet parfaitement assumer la relation implicative établie entre la question de Juan mettant en doute qu'elle puisse en avoir le cœur net (« ¿Qué vas a sacar en limpio de que yo le vea? ») et l'absence d'une déclaration exprimant que son amant virtuel va apparaître. Mais cela n'est pas indispensable ; autrement dit, il ne faut pas un interlocuteur réel qui assume le présupposé de ladite construction. Cela amène D. Forget à soutenir que l'approche rhétorique ne suffit pas à décrire la prolepse, car elle se fonde essentiellement sur son aspect psychologique. Ainsi, dans le but de rendre compte des règles spécifiques à l'argumentation mise en place par cette figure, D. Forget définit les énoncés proleptiques comme des énoncés qui font apparaître « un discours opposé à celui que tiendrait le locuteur pour en souligner la contradiction »[324]. Cette description convient parfaitement à la construction avec *aunque,* car elle présuppose un point de vue opposé à celui d'un allocutaire. Selon cet auteur, la prolepse présente deux caractéristiques sémantico-pragmatiques qui semblent oeuvrer conjointement : « présentation d'un discours *y* d'un énonciateur *E*' (différent de *E*) ; enchaînement du discours *x* de *E* : rejet du discours *y* de *E*' »[325]. La particularité de la construction avec *aunque* réside dans le fait que ces deux caractéristiques se manifestent de façon simultanée, car le discours d'*E'* est

[324] *Op. cit.*, p. 67.

[325] *Op. cit.*, p. 68.

présenté sous la forme d'un présupposé. L'efficacité argumentative repose, comme le signale D. Forget, sur le fait qu'en prévoyant l'objection possible d'*E'* elle empêche idéalement cette objection de se produire. Comme il a été déjà expliqué, dans la construction avec *aunque* cet empêchement s'explique par le fait que ce qui est présupposé n'apparaît pas normalement comme une continuation discursive.

C'est ce qui conduit D. Forget à soutenir que l'objection dont il est ici question ne s'insère pas dans une véritable structure dialogique :

> On a tendance à oublier que l'objection dont il est question dans la prolepse ne se situe pas dans le cadre d'un véritable dialogue – même si elle le suggère fortement […] –, mais est évoquée par le discours du locuteur-énociateur *L1*. Autrement dit, c'est à l'intérieur du discours de *L1* que doivent se comprendre la production d'une première séquence *A* puis le passage à la deuxième, *B*. Ajoutons à cela un troisième mouvement, la séquence C, qui du point de vue argumentatif, est la résolution de la confrontation de solutions différentes et un retour sur la thèse défendue par *L1*[326].

La prolepse en effet ne requiert pas un interlocuteur réel. Il suffit simplement qu'elle évoque plusieurs points de vue. D. Forget en distingue trois : deux séquences *A* et *B a priori* incompatibles et une séquence *C* constituant la résolution de leur confrontation. L'auteur illustre ces points de vue au moyen du schéma suivant :

> L1A: argument *a* défendu par l'énonciateur *E* en faveur de la conclusion *r*
> B : argument *b* de *E'* en faveur de *r'*
> C : contre-argument *c* à l'argument *b* par *E* en faveur de la conclusion *r*
> L2 ? [327]

Toutefois, comme le signale cet auteur, on peut retrouver des variantes à ce schéma : « On retrouve cependant une variante : il arrive que les séquences B et C fusionnent et que la réfutation du contre argument soit implicite ou simultanée à B »[328]. Cette variante serait justement le cas contraire de la variante représentée par la construction avec *aunque*, dans laquelle c'est le contre-argument, et non sa réfutation, qui est, du fait qu'il est présupposé, implicite et

[326] *Op. cit.*, p. 70.

[327] *Op. cit.*, p. 70.

[328] *Op. cit.*, p. 70.

simultané. La réfutation du contre-argument, c'est-à-dire, la séquence *C*, est inscrite dans la matérialité du signe *aunque* : ce relateur « dit » effectivement la résolution d'une confrontation entre deux séquences *a priori* incompatibles.

Or cette lecture n'est pas la seule. Dans leur article « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », D. Vincent et T. Heisler proposent une analyse différente. Selon ces auteurs, « La structure concessive contient quatre constituants : l'argument de départ que nous appellerons thèse *t*, l'élément concédé *c*, l'énoncé de rejet de concession –*c* et la réaffirmation de la thèse r (que certains appellent la conclusion) »[329]. En ce qui concerne la construction avec *aunque* tous, à l'exception du dernier, y seraient représentés : la thèse est exprimée par la proposition sans relateur, l'élément concédé est présupposé sous la forme d'une relation implicative et l'énoncé de rejet de concession est représenté par la construction elle-même. Ce rejet est, comme il a été déjà signalé, inscrit dans le signifiant de *aunque* qui, par sa fonction unificatrice, réduit à l'unité ce qui se présentait sous l'espèce d'une dualité, *c* et –*c* ne font donc qu'un. Quant à la réaffirmation de la thèse ou conclusion, elle n'a pas d'existence linguistique dans la construction avec *aunque*. Les auteurs en expliquent la raison dans la citation suivante :

> Le rejet de la concession (troisième constituant) a la forme d'un contre-argument ; la réaffirmation de la thèse (quatrième constituant) est une conséquence. Mais il est rare que les troisième et quatrième constituants soient présents dans une même structure concessive. Quand un seul de deux derniers constituants est énoncé, il combine les deux fonctions : il est amené comme contre-argument et il réaffirme la force de la thèse. Donc, pour identifier une argumentation par la concession, l'un ou l'autre des troisième et quatrième constituants doit être présent ; l'autre sera inférable[330].

Ce qui est justement le cas de la construction avec *aunque* dans laquelle la réaffirmation de la thèse ne se manifeste pas explicitement, du fait que le rejet de la concession est bien présent, car il s'agit de la construction concessive elle-même. Cette réaffirmation est inférée, comme les auteurs le signalent, de la construction concessive elle-même. Or cela n'est pas

[329] *Op. cit.*, p. 24.

[330] *Op. cit.*, p. 25.

une caractéristique commune à toutes les constructions avec *aunque*, car, ainsi qu'il sera montré plus loin, il est des constructions dans lesquelles la thèse, loin d'être réaffirmée, est rectifiée.

3.3. Un énoncé polyphonique

Bien que le terme de « polyphonie » recouvre aujourd'hui un éventail de concepts hétérogènes, souvent mal définis, il est possible de distinguer deux grandes orientations : l'orientation littéraire, inspirée directement des travaux de Mikhaïl Bakhtine, et l'orientation linguistique inspirée des travaux de O. Ducrot. La polyphonie bakhtinienne est reprise explicitement par ce linguiste afin d'approfondir une pragmatique fondée sur l'énonciation, qui conteste l'unicité du sujet parlant, un être empirique ou réel compris comme le producteur effectif de l'énoncé. Cette approche est actuellement développée par les polyphonistes scandinaves. Toutes ces orientations s'accordent à soutenir qu'un énoncé polyphonique est un énoncé comportant une pluralité de voix. O. Ducrot approfondit cette définition dans le but de marquer des différences dans la prise en charge des argumentations, autrement dit, dans l'assomption des suites « obligées » que l'énoncé prétend se donner. Selon cet auteur, l'énoncé polyphonique est un énoncé présentant simultanément plusieurs points de vue vis-à-vis desquels le locuteur, responsable de l'énonciation, manifeste des attitudes différentes : notamment différentes formes et différents degrés d'adhésion ou de non-adhésion. À chaque point de vue O. Ducrot relie un être discursif, qu'il appelle « énonciateur »[331], de telle façon que l'énonciateur se présente comme l'être qui a ce point de vue. L'énonciateur est donc, selon cet auteur, un être discursif qui adhère au point de vue qui lui est attribué et ne saurait s'en distancier. Les différentes attitudes que le locuteur adopte vis-à-vis de ces points de vue sont ainsi médiatisées à leur tour par les attitudes que le locuteur adopte vis-à-vis des énonciateurs. Le locuteur a non seulement la responsabilité du choix des énonciateurs, mais il donne aussi des indications permettant de les identifier, identification qui sera faite au moment de l'interprétation de l'énoncé.

En guise de résumé, l'auteur présente le schéma suivant[332] :

---

[331] L'introduction de l'énonciateur, en tant qu'intermédiaire entre le locuteur et les points de vue fait la spécifité de la conception ducrotienne de la polyphonie et est mise en cause par la Théorie scandinave de la polyphonie (ScaPoLine).

[332] O. Ducrot, « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs" », *Polyphonie* [en ligne], nº3. Mai 2001. Disponible sur : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

L	a l'attitude 1 vis-à-vis de l'énonciateur 1 qui adhère au point de vue 1
	a l'attitude 2 vis-à-vis de l'énonciateur 2 qui adhère au point de vue 2

María Marta García Negroni y Marta Tordesillas Colado[333] expliquent en ces termes la théorie polyphonique ducrotienne :

> Recordemos en este sentido, que la polifonía enunciativa, tal y como Ducrot la presenta, concibe el enunciado como una escena de teatro en la que se cristalizan voces abstractas, llamadas enunciadores, introducidas en escena por el locutor, o personaje ficticio al que el enunciado atribuye la responsabilidad de su enunciación[334].

À l'instar de O. Ducrot, il sera postulé dans ces pages que la construction avec *aunque* constitue un énoncé polyphonique, dans la mesure où cette construction fait apparaître un discours opposé à celui défendu par le locuteur. En effet, cette construction présente différents points de vue qui sont attribués à des énonciateurs différents vis-à-vis desquels le locuteur manifeste des attitudes différentes.

Dans son article « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession » J.-C. Anscombre détermine que toute stratégie concessive *X Connec Y* comporte cinq énonciateurs :

> Nous dirons que *L* est, dans son discours, l'auteur d'une stratégie concessive si *L* met en scène cinq énonciateurs tels que
>
> 1.- *e*1 accomplit l'acte attaché à *p*, proposition exprimée par *X*.
>
> 2.-e2 accomplit l'acte d'argumenter à partir de *p* vers une certaine conclusion r.
>
> 3.-*e*3 accomplit l'acte attaché à *q*, proposition exprimée par *Y*.
>
> 4.-*e*4 s'oppose à l'argumentation de *p* vers *r*.
>
> 5.-*e*5 est d'accord avec la situation décrite en *p*, ou constituée par le fait d'accomplir l'acte attaché à *p*.
>
> 6.-*L* ne s'identifie pas à *e*2.
>
> 7.-L s'identifie à e4 et à e5[335].

[333] M. M. García Negroni et M. Tordesillas Colado, *La enunciación en la lengua: de la deixis a la polifonía*, Madrid, Gredos, 2001.

[334] *Ibid.*, p. 173.

[335] *Op. cit.*, p. 345-346.

L'auteur précise que parmi ces cinq énonciateurs, le quatrième, à savoir, l'être discursif introduisant un argument contraire à celui du locuteur, joue un rôle déterminant :

> Le point important dans le schéma que nous donnons de la stratégie concessive es le point 4) : e4 (auquel s'identifie L) s'oppose à l'argumentation de p vers r. Il y a plusieurs façons de réaliser cette opposition, et l'on peut classer les différents connecteurs concessifs selon le type d'opposition qu'ils mettent en jeu[336].

Dans un article plus récent sur la concession en grec moderne, Eline Karantzola[337] va dans le même sens : « As far as concession is concerned, we can say that what is specific for a concessive strategy is that there is at least one among the different points of view brought into play which is opposed to the speaker's argumentative intentions »[338]. Il sera donc soutenu dans le présent travail que dans toute construction avec *aunque* on peut au moins distinguer deux points de vue : un point de vue 1 selon lequel deux déclarations A et B, *a priori* incompatibles, deviennent compatibles ; et un point de vue 2 selon lequel une déclaration A implique l'absence d'une déclaration B. Ces deux points de vue ont un statut linguistique différent : si le point de vue 1 est représenté par la construction concessive elle-même, le point de vue 2 est intégré sous la forme d'un présupposé. Les attitudes du locuteur vis-à-vis de ces points de vue sont opposées : s'il donne son accord au point de vue 1, il manifeste néanmoins son refus du point de vue 2. Ces attitudes sont à leur tour médiatisées par les attitudes que le locuteur adopte vis à vis des énonciateurs auxquels elles sont attribuées : le locuteur de la construction avec *aunque* présente l'énonciateur adhérant au point de vue 1 comme son porte-parole, tandis qu'il s'oppose à l'énonciateur soutenant le point de vue 2. Autrement dit, le locuteur s'identifie à l'énonciateur qui approuve la levée d'une incompatibilité entre deux déclarations et diffère de celui auquel on attribue la déclaration d'une contradiction entre ces deux déclarations. Le concept d'« énonciateur » s'avère donc indispensable pour décrire pragmatiquement la construction avec *aunque*, car il s'agit d'une structure comportant différents points de vue qui font l'objet d'attitudes différentes de la part du locuteur. Le fait que l'on ne puisse pas attribuer ces points de vue au

---

336 *Op. cit.*, p. 346.

337 E. Karantzola, « Let's talk about concession: the case of Modern Greek particule *as* », *Journal of Pragmatics*, 24, 1995, p. 55-75.

338 *Ibid.*, p. 61.

même être discursif impose l'introduction d'un être discursif qui les prenne à son compte. Si l'on applique le schéma proposé par O. Ducrot à la construction avec *aunque* on obtiendrait :

Le locuteur	a une attitude favorable vis à vis de l'énonciateur soutenant une compatibilité entre A et B.
	a une attitude de refus vis à vis de l'énonciateur soutenant une relation implicative selon laquelle une déclaration A implique l'absence d'une déclaration B.

En effet, une construction comme la suivante présente au moins deux énonciateurs :

> **(CTB 23)** Es curioso que en el fondo todos los asamblearios se fíen más de lo que escuchan por los auriculares, esto es, a los intérpretes, que de lo que oyen, (lo mismo pero más trabado) directamente a quien habla, **aunque** entiendan perfectamente la lengua en que éste se está dirigiendo a ellos. (p. 62)

Pour un premier énonciateur, porte-parole du locuteur, il y a compatibilité entre la déclaration selon laquelle les membres d'une assemblée se fient davantage aux interprètes et la déclaration selon laquelle ils comprennent parfaitement la langue dans laquelle l'orateur s'exprime. Pour un deuxième énonciateur, auquel le locuteur s'oppose, la première déclaration devrait impliquer l'absence de la deuxième.

3.4. Concession et adversation : deux stratégies argumentatives

Le fait que la construction avec *aunque*, considérée par la tradition comme concessive, et la construction avec *pero*, traditionnellement adversative, s'actualisent au moyen d'une structure syntaxique semblable et présentent des caractéristiques sémantiques similaires donne à penser que la différence entre la relation concessive et la relation adversative est à

chercher ailleurs. En effet, nombreux sont les auteurs qui soutiennent que cette différence n'est pas strictement grammaticale. Selon L. Flamenco García, par exemple, dans son article consacré à « Las construciones concesivas y adversativas » :

> Así pues, si existe alguna diferencia entre ellas, esta tendrá que ver con la distinta estrategia que decida utilizar el hablante en su intercambio comunicativo, ya sea oponiéndose a un determinado estado de cosas o al acto lingüístico del interlocutor – estrategia adversativa–, ya sea asumiéndolo aparentemente y oponiéndose a la vez – estrategia concesiva. Los mecanismos que regulan la elección por parte del hablante de uno u otro tipo de estrategia caen fuera, claro está, de un estudio estrictamente gramatical[339].

S'il est vrai que l'on est face à deux stratégies communicatives différentes, il est néanmoins difficile d'admettre que leur différence s'explique par le fait que la stratégie concessive présente une assomption que l'adversative ne requiert pas, car, comme il a été montré auparavant, une construction adversative présuppose, de même qu'une concessive, une relation sous-jacente. L'explication de leur différence requiert donc une approche distincte.

L'article « La concession ou la réfutation interdite. Approche argumentative et conversationnelle » de J. Moeschler et N. de Spengler se révèle très éclairant à ce propos. Les auteurs y définissent la concession en ces termes :

> [La concession est] un mouvement argumentatif complexe visant à présenter un argument (qu'il soit assumé par le locuteur o attribuable à un interlocuteur) pour une certaine conclusion, et conjointement à présenter un autre argument plus fort pour une conclusion inverse[340].

Cette définition révèle une propriété fondamentale de la concession : l'idée d'une relation hiérarchique entre les contenus valant comme arguments pour les conclusions. En effet, dans un énoncé comme le suivant, les arguments n'ont pas le même statut :

> **(LFC 8)**[341] Se callaban de inmediato, pues sabían que Amadito, **aunque** no le interesaba la política, profesaba como cualquier oficial del Ejército, una lealtad perruna, visceral, al jefe Máximo, benefactor Padre de la Patria Nueva, que desde hacía tres décadas presidía los destinos de la República y las vidas y muertes de los dominicanos. (p. 45)

---

339 *Op. cit.*, p. 3810.

340 *Op. cit.*, p. 10.

341 **(LFC 8)** = *La fiesta del Chivo*, exemple numéro 8. M. Vargas Llosa, *La fiesta del Chivo*, Madrid, Alfaguara, 2000.

La déclaration selon laquelle Amadito professait une fidélité de chien, une loyauté viscérale au Chef Suprême est plus forte argumentativement que la déclaration exprimant qu'il ne s'intéressait pas à la politique.

Dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue, J.-C. Anscombre et O. Ducrot ont aussi recours à la notion de « force argumentative », c'est-à-dire, la force qu'un énoncé déterminé impose dans le discours. Cette notion leur permet de distinguer les arguments forts des arguments faibles. Dans cette perspective, il est soutenu que la proposition concessive est celle qui introduit l'argument faible, car il n'impose pas l'orientation finale du discours, alors que la proposition adversative est celle qui introduit l'argument fort.

D. Vincent et T. Heisler vont dans le même sens. Dans leur article « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », ils soutiennent que de même que l'adversation, qu'ils appellent « contre-argumentation », la concession appartient au domaine de l'opposition et, de ce fait, sont apparentées. Leur différence est alors expliquée dans une perspective argumentative. Ces auteurs s'accordent à affirmer que l'orientation de la conclusion est le facteur qui permet de déterminer l'interprétation de la relation d'opposition mise en jeu : « Si […] la conclusion va dans le sens de l'énoncé qui s'oppose à la thèse, la relation de contre-argumentation est saillante. Si, au contraire, la conclusion va dans le sens de la thèse, l'interprétation concessive s'impose »[342]. En effet, il y a de bonnes raisons de penser que la concession et l'adversation se différencient par l'orientation de la conclusion et que, de ce fait, elles peuvent être considérées comme des dynamiques argumentatives inversées.

Dans la tradition hispanique, A. Bello fut l'un des premiers à étudier les simulitudes et différences entre les relateurs qui introduisent prototypiquement ces deux relations. Selon lui il existe une certaine affinité entre *aunque* et *pero,* qu'il illustre au moyen de ces deux constructions : « Aunque era puro y bien intencionado su celo, en vez de corregir irritaba » et « Era puro y bien intencionado su celo; pero, en vez de corregir, irritaba ». Son explication est la suivante :

[342] *Op. cit.*, p. 24.

> El primero anuncia desde luego cierta aparente contradicción entre la proposición subordinada (*aunque era*) y la subordinante *irritaba*. En el segundo hay dos proposiciones independientes ligadas por la conjunción *pero*, que indica la misma apariencia de contrariedad entre ellas. Si *aunque* es *sin embargo de que, pero* equivale a *sin embargo de eso*[343].

S'il est incontestable que ces deux constructions expriment toutes les deux un contraste, la nature différente des propositions reliées et la paraphrase différente des relateurs qui les relient ne semblent pas être un critère suffisant pour rendre compte de leur différence. L'auteur vénézuélien fait donc appel à un autre critère, selon lequel *pero* introduit la « idea principal », alors que *aunque* sert à introduire un « concepto accesorio ». Cette distinction a été la base sur laquelle se sont appuyées les explications de nombreux grammairiens, et parmi eux, Fernando Lázaro Mora[344]. Cet auteur se sert de la différence argumentative signalée par A. Bello pour soutenir que les constructions avec *pero* et les constructions avec *aunque* partagent ce qu'il appelle « propiedad de simetría quiasmática ». L'auteur illustre cette propriété au moyen des exemples suivants :

> Me gusta el café, *pero* no lo tomo.
> No tomo café, *pero* me gusta.
> *Aunque* me gusta el café, no lo tomo.
> *Aunque* no lo tomo, me gusta el café[345].

Cette propriété explique, comme le signale F. Lázaro Mora, que des effets pragmatiques similaires soient ressentis. Ainsi, si avec la première et la troisième construction le destinataire du message peut déduire que son auteur ne veut pas de café, avec la deuxième et la quatrième il peut inférer qu'il en prendrait volontiers. Il reste néanmoins à savoir quelle interprétation recevraient des constructions comme les suivantes : « No lo tomo, *aunque* me gusta el café », « Me gusta el café, *aunque* no lo tomo ».

F. Hernández Paricio va dans le même sens. Dans son article « Adversatividad, concesión, restricción : relaciones lógicas y sintácticas », où il se propose de rendre compte de ces relations dans une perspective syntaxique, sémantique et conversationnelle, l'auteur a recours à

---

343 *Op. cit.*, p. 1259.

344 F. Lázaro Mora, « Sobre "aunque" adversativo », *Lingüística española actual*, vol. IV, nº 1, 1982, p. 123-131.

345 *Ibid.*, p. 130.

l'analyse argumentative que J.-C. Anscombre et O. Ducrot proposent à propos de *pero* afin de le différencier de *aunque*. Selon eux, énoncer *p pero q* c'est :

> a.- Presentar p como un argumento posible para una eventual conclusión r.
> b.- Presentar q como un argumento contra esa conclusión, es decir, como un argumento a favor de –r.
> c.-Atribuir a q más fuerza argumentativa a favor de –r que a p a favor de r. El conjunto p pero q es, pues, una emisión argumentativamente orientada a favor de –r [346].

F. Hernández Paricio applique cette analyse argumentative à *aunque* et affirme qu'énoncer *p aunque q* suppose :

> a.-Presentar *q* como un argumento posible para una eventual conclusión *–r*.
> b.-Presentar *p* como un argumento contra esa conclusión, es decir, como un argumento a favor de *r*.
> c.- Atribuir a *p* más fuerza argumentativa a favor de *r* que a *q* a favor de *–r*. El conjunto *p aunque q* es, pues, una emisión argumentativamente orientada a favor de *r*[347].

La comparaison de ces deux descriptions l'amène à soutenir que la différence entre la construction avec *pero* et la construction avec *aunque* réside dans le fait que la force argumentative va se retrouver inversée. Par conséquent, selon cet auteur, la construction avec *aunque* diffère de la construction avec *pero* parce que dans la première le relateur introduit l'élément qui est argumentativement le plus faible : « *pero* introduce unidades de fuerza argumentativa dominante, mientras que *aunque* introduce elementos con fuerza argumentativa dominada. Es decir, uno de ellos invierte la dirección de la relación establecida por el otro »[348]. Cela le conduit à défendre une équivalence argumentative entre *p pero q* et *q aunque p* : « Aunque no ha trabajado en su vida, tiene mucho dinero » et « No ha trabajado en su vida, pero tiene mucho dinero »[349]. Ces deux constructions sont en effet argumentativement équivalentes, du fait qu'avoir beaucoup d'argent est interprété comme l'argument fort. Or, *p aunque q*, « No ha

346 *Op. cit.*, p. 159.

347 *Op. cit.*, p. 161.

348 *Op. cit.*, p. 163.

349 *Op. cit.*, p. 163.

trabajado en su vida, aunque tiene mucho dinero », pourrait aussi admettre cette même interprétation.

Dans son article « Gramaticalización y conectores del discurso », M. del C. Garrido Rodríguez soutient également que les différences les plus importantes entre la construction avec *aunque* et la construction avec *pero* s'expliquent dans une perspective argumentative. Selon cet auteur, « los conectores adversativos introducen los argumentos fuertes, mientras que los concesivos introducen los débiles »[350] :

> Ej. *Aunque* estoy cansado, no tengo sueño
> Estoy cansado → conclusión: voy a la cama
> No tengo sueño → conclusión: no voy a la cama
> Conclusión final: no voy a la cama [el argumento introducido por aunque es el más débil]
> Ej. No tengo sueño, *pero* estoy cansado
> No tengo sueño → conclusión: no voy a la cama
> Estoy cansado → conclusión: voy a la cama
> Conclusión final: voy a la cama [el argumento introducido por *pero* es el más fuerte][351]

Lorsque la proposition en *aunque* est la première proposition de la construction, elle est en effet interprétée comme l'argument le plus faible. Il est pourtant plus difficile d'accepter que cette même interprétation s'applique aussi lorsque la proposition en *aunque* est postposée et séparée par un signe de ponctuation, car une construction comme « No tengo sueño, aunque estoy cansado » pourrait parfaitement suggérer que le sujet parlant veut aller se coucher.

S'il est vrai, comme le signale S. Rodríguez Rosique, que ce qui est propre à une construction concessive est le fait qu'elle introduise l'argument faible d'une argumentation :

> La contraargumentación, como estrategia discursiva, es característica –igual que la capacidad para expresar el contraste– tanto de las construcciones adversativas como de las concesivas. Lo propio de las construcciones concesivas es que, en el proceso de argumentación, introducen el argumento débil[352].

[350] *Op. cit.*, p. 15.

[351] *Op. cit.*, p. 15.

[352] *Op. cit.*, 2008, p. 184.

l'affirmation selon laquelle « *aunque* introduce siempre el argumento débil, porque la construcción que triunfa, la que impone la orientación final de la construcción es la contraria »[353] est difficilement recevable. Lorsque la proposition en *aunque* est au début de la construction, il est vrai qu'elle est interprétée comme l'argument faible, comme dans l'énoncé « Aunque es un buen jugador, no lo vamos a contratar », dans lequel le sujet parlant, selon S. Rodríguez Rosique « reconoce, en este movimiento argumentativo, la potencialidad de *ser un buen jugador* como argumento a favor de *contratarlo* ; pero, al mismo tiempo, aserta la conlusión contraria, *no contratarlo*, que es la que impone la orientación final del discurso »[354]. Il n'en reste pas moins que, avec les mêmes éléments d'énoncé, lorsque la proposition en *aunque* est postposée et séparée par un signe de ponctuation de la proposition précédente, un certain doute peut planer à propos du contrat du joueur : « No lo vamos a contratar, aunque es un buen jugador ».

Il y a donc de bonnes raisons de penser que ce n'est pas le relateur qui détermine la force argumentative du contenu exprimé par la proposition qu'il introduit, car il est d'autres facteurs dont il faut tenir compte. L'un d'eux est l'emplacement de celle-ci, comme le font ressortir J. Moeschler et N. de Spengler : « Si *p* et *q* peuvent être distingués en termes de leurs orientations argumentatives, il apparaît que leur position syntagmatique décide de leur force argumentative »[355]. La position qu'un argument occupe dans le discours est en effet l'un des facteurs qui détermine leur puissance dialectique. De ce fait, l'emplacement de la proposition introduite par *aunque* est un critère décisif pour pouvoir déterminer sa force argumentative. Un autre facteur déterminant est la pause qui précède le relateur, comme les signalent les académiciens dans la *NGLE* : « la pausa que precede a la conjunción adversativa *aunque* es de duración variable, pero es más larga cuanto mayor es su proximidad a la conjunción adversativa *pero* »[356].

En somme, la concession et l'adversation présentent une similitude fondamentale du fait que toutes les deux cherchent à instaurer un support sur lequel baser une

---

353 *Op. cit.*, 2008, p. 184.

354 *Op. cit.*, 2008, p. 186.

355 *Op.cit.*, p. 13.

356 *Op. cit.*, p. 3603.

argumentation. Cette similitude explique, selon Mª. S. Sicot-Domínguez, qu'il soit parfois difficile de déterminer le sens concessif ou adversatif d'un énoncé :

> Les difficultés que l'on rencontre parfois à déterminer, à partir de critères sémantiques et/ou situationnels, le sens concessif ou adversatif d'un énoncé s'expliquent par le fait que les deux opérations correspondent à la mise en oeuvre d'une stratégie visant à établir un socle sur lequel le locuteur appuie son argumentation[357].

Or, ce que l'on veut retenir ici est qu'elles constituent des stratégies argumentatives différentes. Comme le signale Mª. S. Sicot-Domínguez, la différence entre concession et adversation « vient de l'importance que le locuteur accorde au segment (B) (introduit par le connecteur) par rapport au segment (A) »[358]. Leur différence émane ainsi de l'élément choisi comme support argumentatif. De ce fait, la plupart des auteurs qui abordent la relation entre la concession et l'adversation dans une perspective argumentative s'accordent à considérer que la différence entre ces deux relations est due à la force argumentative du support choisi et que les propositions concessives sont celles qui choisissent comme support argumentatif l'argument le plus faible. Cela n'implique pas pour autant qu'avec *aunque* le locuteur introduise toujours le segment argumentativement le plus faible. *Aunque* se limite à marquer une opération d'unification dont l'un des effets est la levée d'une incompatibilité. Par conséquent, il sera soutenu dans ces pages que le fait qu'une proposition en *aunque* soit présentée comme un argument mineur dépend essentiellement de facteurs discursifs.

3.4.1. À propos d'un *aunque* dit « adversatif »

Nombreux sont les auteurs qui soutiennent l'existence d'un *aunque* dit « adversatif ». Dans l'*Esbozo*, plus concrètement dans la section consacrée à l'emploi des conjonctions adversatives, les académiciens affirment : « De su primitivo empleo en la subordinación concesiva, tomó el que tiene en la coordinación adversativa »[359]. Mais aucune explication n'accompagne cette affirmation, seulement illustrée par quelques exemples : « Otros

[357] *Op. cit.*, p. 153-154.

[358] *Op. cit.*, p. 151.

[359] *Op. cit.*, p. 512.

quedaron vivos de los azotes, aunque contra todas las fuerzas naturales » (Fr. L. de Granada, *Símbolo, II, 23),* « No andaba muy equivocado, aunque sí en decirlo en aquel sitio » (J. Valera, *Correspondencia*: *enero 1847,* en Obras, I, 1913), « Era el retrato de un hombre de edad indefinible, calvo, aunque no del todo » (P. Baroja, *Aventuras de Silvestre Paradox,* cap. I). Il faut signaler que les segments introduits par *aunque* apparaissent tous postposés et separés par une virgule.

Dans sa *Gramática de la lengua castellana*, A. Bello fait un constat du même type. Lorsqu'il explique les similitudes et les différences d'*aunque* et *pero*, ce qui attire son attention c'est la capacité d'*aunque,* « adverbe relatif », à se transformer en « conjonction adversative » : « Pero lo que más merece notarse es la transformación de *aunque* en conjunción adversativa que enlaza oraciones y toda especie de elementos análogos denotando cierta oposición entre ellos »[360]. Dans ce cas, *aunque* n'a plus, selon lui, le sens de *sin embargo de que,* mais celui de *sin embargo* ou *pero.* Il s'agit, d'une « conjonction corrective », autrement dit, celle qui sert à corriger ou rétracter ce qui vient d'être dit. Pour différencier l'adverbe relatif de la conjonction A. Bello a recours à trois critères : le mode verbal – l'adverbe peut se construire tant avec l'indicatif qu'avec le subjonctif alors que la conjonction peut seulement se construire à l'indicatif –, la position de la proposition – la proposition introduite par l'adverbe peut se placer en première ou en deuxième position, tandis que celle introduite par la conjonction apparaît forcément en deuxième position –, et sa prosodie différente – la pause entre les propositions est plus longue lorsque *aunque* est une conjonction. On peut résumer les propriétés signalées par A. Bello dans le tableau suivant :

AUNQUE	
Conjonction	Adverbe relatif
1. avec l'indicatif 2. en deuxième position 3. après une longue pause	1. avec les deux modes 2. anteposée ou postposée 3. après une brève pause.

[360] *Op. cit.*, p. 350.

Ces trois critères essentiellement discursifs montrent, comme le fait remarquer Mª. José Serrano Montesinos[361], que « la distinción de Bello entre un *aunque* adverbio relativo y otro conjunción correlativa no es más que un intento de separar dos variantes de un mismo signo »[362].

Dans leur *Gramática española,* J. Alcina et J. M. Blecua considèrent que l'on est en présence d'un *aunque* dit « adversatif » « cuando no hay relación lógica entre ambas oraciones, con lo que la proposición marcada no hace sino puntualizar y matizar lo dicho en la oración principal ("Vive en Madrid, aunque no estoy seguro")»[363]. S'il est vrai que la proposition en *aunque* nuance la proposition qui la précède, l'affirmation selon laquelle il n'existe pas de relation logique entre ces deux propositions est difficilement recevable, car toute construction avec *aunque* instruit une relation entre les propositions qu'elle relie, du fait qu'elle présuppose une relation implicative sous-jacente. Dans l'exemple fourni, le locuteur déclare au moyen d'*aunque* une contradiction entre deux déclarations, /vive en Madrid/ et /no estoy seguro/, contradiction qui repose sur une relation implicative selon laquelle la déclaration /vive en Madrid/ implique l'absence de la déclaration /no estoy seguro/. L'absence de relation logique n'est donc pas une explication recevable.

Dans l'étude que F. Lázaro Mora consacre au *aunque* « adversatif », l'auteur détermine que ses caractéristiques fondamentales sont celles qui avaient été signalées par A. Bello, à savoir : il doit être précédé d'une pause, la proposition qu'il introduit doit toujours apparaître en deuxième position et le verbe de cette proposition doit se construire à un temps de l'indicatif. Pour expliquer la différence entre le *aunque* proprement concessif et le *aunque* dit « adversatif », l'auteur a recours à la distinction à travers laquelle A. Bello expliquait la différence entre *pero* et *aunque* : « la intuición según la cual *pero* (y, por lo tanto, añadimos, *aunque* adversativo) enuncia "la idea principal" »[364]. Cela amène F. Lázaro Mora à affirmer que *p, aunque q* et *aunque q, p* sont des

361 M. J. Serrano Montesinos, « Aun/todavía y aunque/pero : ¿concesivas o adversativas? » *in* María Ángeles Álvarez Martínez (éd.), *Actas del congreso de la Sociedad española de lingüística, XX Aniversario : (Tenerife, 2-6 de abril de 1990)*, Madrid, Gredos, 1990, vol. 1, p. 761-767.

362 *Ibid.*, p. 767.

363 *Op. cit.*, p. 1000.

364 *Op. cit.*, p. 124.

structures différentes, car l'inversion altère le « significado de la oración »[365]. Selon l'auteur, la différence entre « Cogimos fresas ; aunque estaban verdes » et « Aunque estaban verdes, cogimos fresas » tient au fait que la première construction permet la continuation discursive « y no las pudimos comer », alors que la deuxième la rend impossible : « *Aunque estaban verdes, cogimos fresas y no las pudimos comer »[366]. Le caractère agrammatical que l'auteur attribue à cette construction le conduit à soutenir que « la transformación de *p, aunque q* en *aunque q, p* no es libre »[367]. F. Lázaro Mora essaie de démontrer cette affirmation au moyen de quelques exemples. En voici la première paire : « Eres pobre; aunque decente » et « Aunque decente, eres pobre ». Selon l'auteur, la première construction laisse entendre que si on est pauvre on ne peut pas être décent, alors que la deuxième acquiert une signification inacceptable, car elle présuppose que les gens décents sont prédisposés à être riches. L'incohérence de cette explication est due à l'analyse subjective faite par F. Lázaro Mora, car, ce qui serait inacceptable, moralement et non linguistiquement, n'est pas la deuxième construction, mais le propos que toutes les deux présuposent pour le contredire : déclarer que quelqu'un est pauvre implique l'absence d'une déclaration exprimant qu'il est décent. Quant à la deuxième paire d'exemples, « Hay crisis económica; aunque la gente gasta mucho » et « Aunque la gente gasta mucho, hay crisis económica », l'explication se révèle à nouveau dénuée de sens. Selon l'auteur, la deuxième construction « produce un resultado ambiguo, pero concesivo en sus dos interpretaciones posibles : "el que la gente gaste mucho no constituye obstáculo para que haya crisis económica" y "el que la gente la combata gastando mucho, no impide que haya crisis económica"»[368]. L'ambiguïté signalée par l'auteur est néanmoins difficile à saisir, car les deux interprétations s'équivalent. À nouveau, les deux constructions présupposent un même propos, dont la formulation pèche par ambiguïté : déclarer qu'il y a crise économique implique l'absence d'une déclaration exprimant que les gens dépensent beaucoup, propos contredit par les deux propositions.

---

365 *Op. cit.*, p. 126.

366 Cette séquence est pourtant tout à fait recevable en espagnol.

367 *Op. cit.*, p. 127.

368 *Op. cit.*, p. 127.

En ce qui concerne la troisième série d'exemples :

Dice que está casado: aunque no te lo creas
Aunque no te lo creas dice que está casado
Dice que está casado aunque no te lo creas[369]

l'explication est pour le moins surprenante, car, selon l'auteur, la première et la troisième construction expriment que ce qui n'est pas crédible, c'est le fait qu'il soit marié, alors que dans la deuxième construction, ce que l'on ne peut pas croire, c'est le fait de le dire. Au delà, ces trois constructions présupposent et contredisent le même propos : rapporter le discours d'autrui implique l'absence d'une déclaration exprimant qu'il ne faut pas croire ce qu'il dit.

En somme, s'il est incontestable que, dans une perspective argumentative, une proposition en *aunque* postposée, séparée par un signe de ponctuation et construite avec l'une des formes que la tradition appelle indicatives, a plus de force que celle qui apparaît en tête de phrase, il est néanmoins difficile d'accepter que l'inversion altère le « significado de la oración ».

Pour expliquer ce qui a permis à *aunque* d'acquérir cette valeur adversative, F. Lázaro Mora à recours à la notion de « rectification ». Selon l'auteur, le fait que la proposition en *aunque* apparaisse postposée montre qu'elle n'a pas été conçue comme concessive, mais elle répond à une rectification réalisée dans le courant du discours, la pause étant un signe prosodique de cette rectification. De ce fait, à la différence d'une construction où la proposition en *aunque* n'est pas séparée par un signe de ponctuation, la construction de sens adversatif présente le propos introduit par ce relateur comme l'élément déterminant pour l'interprétation de l'énoncé. Ainsi, dans une construction comme « Aún no ha amanecido. Aunque ya es tarde », le propos introduit par *aunque* parvient à s'imposer, alors que dans une construction comme « Aún no ha amanecido aunque ya es tarde », il ne constitue, selon l'auteur, qu'une simple objection. Bien que le terme d'« objection », ainsi qu'il a été précédemment montré, suscite de sérieuses réserves, la notion de « rectification » se révèle sans doute adéquate, car elle rend parfaitement compte des caractéristiques discursives définissant la valeur dont il est ici question :

[369] *Op. cit.*, p. 127.

> Ese origen que propugnamos, según el cual la estructura adversativa *p, aunque q* procede de un acto de corrección de *p*, explica dos hechos ya aludidos, y con los que se ha contado a lo largo de este trabajo: que *aunque* deba ir precedida de pausa, y que su proposición no pueda adelantarse a *p*[370].

En ce qui concerne le troisième critère pris en compte, à savoir, l'emploi du mode indicatif, l'explication fournie par F. Lázaro Mora semble pour le moins improbable. Selon l'auteur, lorsqu'une forme subjonctive apparaît dans une proposition en *aunque* postposée et séparée par un signe de ponctuation le propos qui y est exprimé ne constitue pas une correction à l'assertion du sujet parlant, mais à ce qui a été dit ou pensé par l'interlocuteur :

> La oración: (30) Aún no ha amanecido, *aunque sea* ya tarde, no corrige una aserción del hablante, sino del interlocuteur. Tal oración no es posible si no es en una situación en que éste, tras emitir *Aún no ha amanecido,* se adelanta a rechazar la posible objeción del oyente, según la cual *es ya tarde.* El orden inverso, (31) *Aunque* sea ya tarde, no ha amanecido, es el esperable si la objeción del interlocutor se ha producido efectivamente. En ambos casos, no se trata de una corrección de una aserción que el hablante juzga sufieciente, sino de una refutación, que convierte en *contra r* lo que para el locutor era *r*[371].

Cela amène F. Lázaro Mora à soutenir que dans ces constructions « *aunque* subordina su proposición a lo dicho o a lo probablemente pensado por el hablante. Ni en (30), ni muchos menos en (31) hay coordinación intraoracional, sino subordinación a un acto de discurso que está fuera de la oración »[372], affirmation difficilement démontrable. Il y a, au contraire, de sérieuses raisons de penser que le fait qu'une forme subjonctive empêche l'interprétation rectificative s'explique par le fait que cette forme signifie en langue une inactualisation, représentation qui ne convient pas à la rectification, dans la mesure où cet acte de parole requiert une conviction véhiculée par l'actualisation de l'action verbale. Il faut néanmoins préciser que le mode verbal n'est pas un critère déterminant, car il est des propositions en *aunque* construites au subjonctif qui pourraient être interprétées comme rectificatives. L. Flamenco García le montre au moyen des exemples suivants :

---

370 *Op. cit.*, p. 129.

371 *Op. cit.*, p. 129.

372 *Op. cit.*, p. 129.

(10) a. *Dice que Pedro se ha casado aunque / *pero no te lo creas*
(10) b. *Dice que Pedro se ha casado; aunque / pero no te lo creas*[373].

Si la première construction ne permet pas, selon l'auteur, une interprétation rectificative, c'est parce qu'elle n'est précédée d'aucune pause, et non parce qu'elle est construite avec une forme subjonctive, car la deuxième construction, dans laquelle la concessive est interprétée comme rectificative, présente la même forme. L. Flamenco García fournit un autre exemple : « María es una chica muy espabilada y siempre está en todo; ¡aunque a veces nos {viene/venga} con unas cosas más extrañas! »[374]. Selon lui, « En estos casos no sólo se limita la validez de lo expresado en el primer miembro, sino que parece ponerse en duda la verdad del contenido proposicional »[375]. S'il est vrai que le premier exemple permet une interprétation rectificative, cette interprétation est plus difficile à saisir dans le deuxième. Le fait que la proposition en *aunque* soit précédée d'un point virgule et marquée par des points d'exclamation ne semble pas suffisant pour parler en l'occurrence d'un *aunque* rectificatif. Il y a cependant de bonnes raisons de penser que l'explication est à chercher dans le subjonctif, car le fait que, dans le premier exemple, il exprime une interdiction n'est pas une donnée negligeable. On accorde toutefois à l'auteur que le fait que la proposition soit précédée d'une pause très longue et qu'elle reçoive une réalisation prosodique particulière sont deux conditions *sine qua non* pour que la lecture rectificative se concrétise.

Ce sont justement ces propriétés prosodiques qui amènent F. Hernández Paricio à défendre que le *aunque* dit « adversatif » met en place deux énonciations, à la différence de la construction dite « concessive », qui constitue une seule énonciation :

> Como explicación, pienso que puede argumentarse que en el caso de las concesivas se trata de una única enunciación, planeada desde su origen como tal, lo que hace que la interrelación entre A y B sea, de alguna manera, mayor. Y ello es siempre cierto en los casos en que *aunque* encabeza el enunciado, pero no en todos los casos en que aparece encabezando el segundo miembro, pues en tales casos pueden darse las dos situaciones, como implican claramente la pausa correspondiente y la entonación. Precisamente en los casos en que la curva entonativa del primer miembro termina en semicadencia seguida de pausa es cuando se habla del *aunque* "adversativo", que, en tal caso, admite el mismo análisis de doble enunciación propuesto para las adversativas

[373] *Op. cit.*, p. 3820.

[374] *Op. cit.*, p. 3819.

[375] *Op. cit.*, p. 3819.

con *pero,* a lo que se añade el hecho de que este *aunque* únicamente aparece en posición intermedia, sin posibilidad de variación[376].

F. Hernández Paricio poursuit son explication en soulignant que lorsque la construction avec *aunque* comprend une seule énonciation, le relateur précède le segment le plus faible, alors que quand elle comporte deux énonciations il introduit l'assertion argumentativement la plus forte. Cet *aunque* impose, selon l'auteur, « una lectura retroactiva, es decir, invita a reconsiderar la aserción ya emitida (como cláusula inicial) y supone el aviso de que en la siguiente aparecerán datos, opuestos "en algún sentido" a los ya conocidos de la primera »[377]. La postposition est de ce fait une condition *sine qua non* pour que le relateur *aunque* puisse introduire un argument qui vise à rectifier un argument déjà posé. L'existence d'un *aunque* « adversatif » se justifie ainsi selon cet auteur dans une perspective discursive – il présente une prosodie particulière – et dans une perspective pragmatique – il introduit le segment argumentativement le plus fort. F. Hernández Paricio présente le schéma suivant en guise de résumé :

pero, aunque (adv.)	antítesis…, *pero*…tesis → síntesis aserc. asum. + aserc. asum.
aunque (conces.)	tesis…*aunque*…antítesis → síntesis ¿[378] + ¿[379]

Dans son article « La evolución de los conectores contraargumentativos : la gramaticalización de *no obstante* y *sin embargo* », M. Garachana Camarero[380] propose une explication très différente de celles qui viennent d'être présentées. L'auteur y explique le passage de la concession à l'adversation comme une étape dans le processus de grammaticalisation de ces particules. L'évolution se fait dans ce sens parce que, selon cet auteur, toute grammaticalisation entraîne généralement une perte de signification et qu'un relateur adversatif possède une signification plus restreinte qu'un relateur concessif, car il se limite à signaler un contraste :

376 *Op. cit.*, p. 177.

377 *Op. cit.*, p. 183.

378 Les points d'interrogation veulent représenter pour cet auteur la possibilité d'une présentation non assertive des segments.

379 *Op. cit.*, p. 182.

380 M. Garachana Camarero, « La evolución de los conectores contraargumentativos: la gramaticalización de *no obstante* y *sin embargo* », *in* M. A. Martín Zorraquino et E. Montolío (éds.), *Los marcadores del discurso: teoría y análisis*, Madrid, Arco, 1998, p. 193-212.

> El sentido de contraste, inherente al concepto de concesión, es el significado básico de los conectores adversativos, que tienen, en consecuencia un sentido más restringido que los conectores concesivos […]. Al estar contenido el significado de oposición en la noción de concesión, cuando un conector concesivo se emplea con valor adversativo, esto es, para señalar básicamente el contraste que media entre los enunciados que ponen en relación se produce una metonimia del tipo EL TODO POR LA PARTE, pues empelamos un conector que prototípicamente designa el todo, el concepto de concesión, para señalar una parte de dicho concepto, la idea de contraste[381].

On pourrait alors penser que pour M. Garachana Camarero le *aunque* dit « adversatif » présente une grammaticalisation majeure que celle du *aunque* proprement « concessif » et qu'il n'est qu'un emploi « métonymique » du *aunque* concessif, car il se contente d'indiquer un contraste. Cette affirmation suscite de sérieuses réserves, car le *aunque* dit « adversatif » n'a nullement une signification plus restreinte : il exprime, de même que le *aunque* concessif, un contraste entre deux propos, contraste qui repose sur une relation implicative sous-jacente.

Tout compte fait, on reconnaît que *aunque* peut mettre en place une dynamique adversative. Cela arrive lorsque la proposition introduite par ce relateur exprime une restriction, autrement dit, une réserve, une considération qui restreint, qui apporte des limites à ce qui a été précédemment dit. Pour produire cet effet de sens il faut qu'elle apparaisse obligatoirement postposée et separée de la proposition précédente par un signe de ponctuation. S'il est vrai qu'elle est normalement construite avec une des formes que la tradition appelle indicatives, car l'actualisation en tant que mode de représentation convient mieux à l'acte de parole consistant à rectifier, il faut remarquer que l'on peut aussi trouver des formes subjonctives. Or, le fait de reconnaître une valeur restrictive à certaines propositions en *aunque* n'oblige pas, comme le reconnaît L. Flamenco García, à postuler un type sémantique particulier, car la restriction n'est qu'un effet de sens discursif. Ce qui est « dit » par *aunque* est toujours et dans tous les contextes un rappel à l'unité. En d'autres termes, on est face à un seul et même *aunque* qui, dans un contexte discursif bien précis, est capable d'introduire une proposition exprimant une rectification, effet de sens qui l'apparente à *pero*.

[381] *Ibid.*, p. 207.

3.4.2. Sur la neutralisation avec *pero*

Le fait de reconnaître l'existence d'un *aunque* « adversatif » amène beaucoup d'auteurs à défendre l'idée d'une neutralisation avec *pero.* Tel est le cas de E. Rivas. Dans un article consacré aux relations que les concessives entretiennent avec les conditionnelles et les adversatives, l'auteur propose que *pero* et *aunque* constituent dans certains contextes une opposition neutralisable dont le terme neutre est *aunque,* de sorte que, lorsque l'opposition se neutralise, c'est *aunque* qui apparaît. Ainsi, dans les contextes neutralisés on ne peut parler de concession ni d'adversation, mais d'une unité supérieure qui englobe les deux relations. Cette proposition explicative implique que *pero* et *aunque* ne sont pas interchangeables, car *pero* exprime toujours l'adversativité. En revanche, *aunque* est soit concessif, soit doté d'une valeur plus étendue intégrant la valeur concessive et la valeur adversative. De ce fait, pour E. Rivas, une construction comme « Es estudioso, pero torpe » n'est pas identique à « Es estudioso, aunque torpe », car la première exprime une relation adversative, alors que la deuxième exprime en même temps la concession et l'adversation. S'il est vrai qu'*aunque* et *pero* ne sont pas interchangeables, cette double valeur reste toutefois inexpliquée.

Un autre auteur qui soutient la disparition d'une opposition entre ces deux relateurs est F. Hernández Paricio. Selon lui, la similitude entre le *aunque* comportant deux énonciations et la conjonction *pero* entraîne la confusion de ces deux relateurs dans l'espagnol actuel : « En el español actual, puede hablarse de proximidad hasta la confusión de los usos de *pero* y *aunque* con indicativo (dos aserciones asumidas por el locutor [...] »[382]. Dans la *NGLE* les académiciens vont dans le même sens : « En posición postpuesta y con el verbo en indicativo, la diferencia entre las prótasis concesivas y las adversativas puede neutralizarse »[383].

Ces explications suscitent néanmoins de sérieuses réserves, car il est difficile d'admettre qu'une neutralisation entre ces deux relateurs ait lieu. *Aunque* et *pero* ne « disent » pas la même chose, différence qui est inscrite dans la matérialité de leurs signes et, de ce fait, aucun contexte discursif ne peut la neutraliser. Selon J. A. Moya Corral :

---

[382] *Op. cit.*, p. 181.

[383] *Op. cit.*, p. 3602.

> […] desde el punto de vista del hablante no es posible admitir la neutralización […]: la elección de las conjunciones *pero* y *aunque* indica la distinta manera en que el hablante concibe la relación entre los miembros y, por tanto, el diferente análisis de los datos de experiencia que en cada caso realiza[384].

Parmi les auteurs qui considèrent que l'on est face à deux relateurs distincts se trouve A. Bello. Bien que, selon lui, *aunque* puisse fonctionner comme conjonction adversative, il ne considère pas que ce relateur est identique à *pero* : « *aunque*, como conjunción, en este oficio se hace sinónimo de *pero,* mas no enteramente, pues hay casos en que la elección del uno o del otro depende de relaciones delicadas. *Aunque* anuncia un concepto accesorio; *pero*, la idea principal »[385]. Le choix entre ces deux relateurs dépend en effet de relations délicates. Or les notions de « concepto accesorio » et de « idea principal » se révèlent insuffisantes, car il est difficile d'accepter que dans ce contexte *aunque* introduise une idée secondaire. En d'autres termes, la différence entre *aunque* et *pero* est difficilement explicable dans une perspective purement pragmatique.

Un autre auteur qui conteste la confusion entre *aunque* et *pero* est J. Martínez Álvarez[386]. Selon cet auteur, la permutation des propositions est une preuve de la nature différente de ces deux relateurs. Si dans une construction avec un *aunque* dit « adversatif » la proposition avec relateur peut apparaître anteposée – *Llegaron contentos, aunque cansados →aunque cansados, llegaron contentos* – dans une construction avec *pero* cette antéposition donne lieu à une construction agrammaticale : *Llegaron contentos, pero cansados →*pero contentos, llegaron cansados.* L'agrammaticalité de cette construction montre tout simplement que l'on est face à deux relateurs bien différents.

Dans une autre perspective, A. López García dénie aussi une neutralisation de *aunque* et de *pero.* Selon cet auteur, la différence entre une proposition introduite par un *aunque* « adversatif » et une proposition introduite par *pero* s'explique par la nature différente exprimée par l'une et l'autre :

---

384 *Op. cit.*, p. 136

385 *Op. cit.*, p. 357.

386 J. Martínez Álvarez, « Grupos oracionales y oraciones adversativas » *in* E. Alarcos Llorach, M. Alvar, D. Alonso *et al.*, *Serta Philologica F. Lázaro Carreter : natalem diem sexagesimum celebranti dicata*, Madrid, Cátedra, 1983, vol. 2, p. 363-368.

> En cuanto al supuesto paralelismo concesiva / adversativa nótese que "quiero ayudarte, aunque no tengo dinero" insinúa que "te ayudaré", en tanto "quiero ayudarte, pero no tengo dinero" insinúa que "no te ayudaré", lo cual se contradice con el carácter más laxo (en cuanto coordinado) de la restricción adversativa. Para justificar este contraste habría que decir que la concesiva significa una restricción desdeñada y la adversativa una restricción mantenida[387].

Il y a en effet de bonnes raisons de penser que la restriction exprimée par *aunque* est, à la différence de celle introduite par *pero,* outrepassée dans la mesure où elle est assimilée par la capacité unificatrice de ce relateur*,* qui est de fonder l'image de l'unité sur une dualité originelle.

Dans l'article que L. Flamenco García consacre à « Las construcciones concesivas y adversativas », l'auteur s'exprime aussi à propos de l'affirmation selon laquelle il existe une équivalence totale entre le *aunque* dit « adversatif » et la conjonction adversative *pero.* Selon lui, cette affirmation doit être reconsidérée, car il y a des nuances interprétatives qui doivent être prises en compte. L'auteur les illustre au moyen de ces deux paires d'exemples :

(11) a. *María vive muy lejos, pero hay un autobús.*
b. *María viene muy lejos, aunque hay un autobús.*
(12) a. *Me gustaría ayudarte, pero no tengo dinero.*
b. *Me gustaría ayudarte, aunque no tengo dinero*[388].

Selon L. Flamenco García, dans (11a) le locuteur donne à entendre que le fait que María habite très loin ne suppose pas une difficulté extrême pour aller chez elle, alors que dans (11b) il laisse entendre que la distance constitue une vraie difficulté. Quant à l'exemple (12), l'auteur considère que dans la première construction le locuteur fait comprendre qu'il n'est pas prêt à aider son interlocuteur, tandis que dans la deuxième il insinue une certaine prédisposition à l'aider. Il y a tout lieu de penser cependant que la différence entre les énoncés analysés ici ne réside pas tellement dans le dégré de difficulté que le locuteur accorde au fait que María, dans un cas, habite très loin ou au fait, qu'un locuteur donné, dans l'autre, n'ait pas d'argent, mais dans la manière de surmonter ces « difficultés ».

En définitive, s'il est vrai que, lorsque *aunque* acquiert cette valeur discursive, le résultat argumentatif s'apparente à celui de *pero,* la manière d'y arriver n'est pas la même. Le fait

[387] *Op. cit.*, 1994, p. 167.

[388] *Op. cit.*, p. 3820.

que *aunque* et *pero* ne « disent » pas visiblement la même chose entraîne forcément des interprétations différentes. Le propre de *aunque* est de marquer une opération d'unification qui consiste à réduire à l'unité ce qui se présentait sous l'espèce d'une dualité. Cette fonction unificatrice signifiée par *aunque* explique que la rectification introduite par ce relateur soit ressentie comme moins forte, du fait qu'elle est assimilée. Avec *pero* la manière de transgresser cette dualité sera forcément différente et seule une lecture de son signifiant permettra de montrer la particularité de son stratégie argumentative.

3.5. Conclusions

La construction avec *aunque* constitue une forme de prolepse, dans la mesure où elle vise à rejeter par anticipation un contre-argument potentiel. Ce contre-argument potentiel à l'argument défendu par ladite construction est une relation implicative sous-jacente qui y est intégrée sous la forme d'un présupposé, ce qui permet de le démentir de manière plus efficace. Ce que le locuteur concède à son interlocuteur dans une construction avec *aunque* c'est ainsi la relation implicative sous-jacente à la construction qu'il énonce, car il considère que cette implication constitue une objection possible à la position qu'il défend.

La construction avec *aunque* constitue de ce fait un énoncé polyphonique, dans le sens où cette construction fait apparaître un discours opposé à celui défendu par le locuteur. Cette construction présente au moins deux points de vue : un point de vue 1 selon lequel deux déclarations A et B, *a priori* incompatibles, deviennent compatibles ; et un point de vue 2 selon lequel une déclaration A implique l'absence d'une déclaration B. L'énonciateur adhérant au point de vue 1 apparaît comme le porte-parole du locuteur, tandis que l'énonciateur soutenant le point de vue 2 est présenté comme son opposant.

Enfin, s'il est vrai que cette construction instruit généralement une dynamique concessive, *aunque* peut aussi introduire l'argument fort, celui qui impose l'orientation finale du discours. Cette interprétation survient lorsque le segment introduit par *aunque* exprime une restriction qui apporte des limites à ce qui a été précédemment dit. Pour produire cet effet de sens il faut qu'il apparaisse obligatoirement postposé et séparé par un signe de ponctuation du segment précédent. Dans ce contexte discursif *aunque* s'apparente à *pero.* Or, loin de se confondre,

ces deux relateurs instruisent des stratégies argumentatives différentes difficilement saisissables si l'on ne s'attarde pas à lire la matérialité de leurs signes.

II. La sélection modale dans la proposition en *aunque*

0. Introduction

Le fait de parler de sélection modale impose une réflexion approfondie sur la notion de « mode », car les approches théoriques et méthodologiques à travers lesquelles on a essayé d'expliquer cette catégorie verbale ont été nombreuses et très différentes.

D'après Eugen Coşeriu[389], dans une perspective de linguistique générale, le mode est, de la même façon que la temporalité et l'aspect, une catégorie grammaticale universelle, car il constitue une possibilité du langage qui est susceptible de se manifester dans les langues. Si l'on admet un autre principe énoncé par cet auteur[390], selon lequel une catégorie existe dans le système grammatical d'une langue à condition qu'elle fonctionne comme catégorie autonome et qu'elle soit représentée par des oppositions spécifiques non réductibles à d'autres catégories, le système verbal espagnol ne manifeste pas explicitement la catégorie du « mode », car il n'y a pas de morphèmes exclusivement modaux. C'est ce que G. Luquet, parmi d'autres auteurs, souligne dans *La teoría de los modos en la descripción del verbo español* :

> Sabido es, concretamente, que si se pueden distinguir morfemas específicamente personales en la flexión verbal, no se pueden distinguir morfemas específicamente modales ni morfemas específicamente temporales. El verbo español, en su estructura morfofonológica, "significa" que modo y tiempo son categorías gramaticales indisociables[391].

Dans une récente étude consacrée au mode verbal espagnol, A. Veiga et M. Mosteiro Louzao s'expriment dans le même sens :

> […] en un sistema verbal como el del español actual (o en tantos otros sistemas verbales de corte indoeuropeo) la expresión de contenidos pertenecientes a las diferentes categorías

[389] E. Coşeriu, « Aspect verbal ou aspects verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode », *in* J. David et R. Martin (éds.), *La notion d'aspect : colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978*, Metz, Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique/Paris, Klincksiek, 1980, p. 13-25.

[390] E. Coşeriu, *Das romanische Verbalsystem*, Tübingen, Gunter Narr., tr. esp. de C. Opazo Velásquez, *El sistema verbal románico*, México, Siglo Veintiuno, 1996 [1976].

[391] *Op. cit.*, p. 66.

> verbales es simultánea, pues no existen distintos segmentos fónicos para representar independientemente el contenido temporal, el contenido modal, etc[392].

Tous les systèmes verbaux n'intègrent pas en effet le mode comme catégorie fonctionnelle indépendante. Les significations qui lui sont attribuées peuvent se manifester avec d'autres catégories verbales ou apparaître intégrées dans des catégories grammaticales autres que le verbe, et même dans le lexique. De ce fait, le mot « mode », emprunté à la logique, comme beaucoup d'autres termes grammaticaux, fait l'objet d'emplois différents dans la terminologie linguistique et surtout dans celle relative au verbe. On parle non seulement de mode indicatif et subjonctif, mais aussi de mode d'action verbale, de verbes de mode ou modaux, de périphrases modales, d'adverbes ou de compléments circonstanciels de mode, etc.

Comme le propose A. López García[393] dans un essai consacré aux accidents grammaticaux du verbe espagnol, il y a essentiellement trois types d'approches pour expliquer les modes verbaux de cette langue : le mode comme attitude modale, le mode comme modalité et le mode comme rection. Compte tenu de cette classification, le but de ces pages est d'analyser de manière critique les diverses explications du mode de la proposition en *aunque* dans quelques grammaires et études grammaticales, espagnoles et françaises, que l'on considère représentatives de ces différentes approches.

La sélection bibliographique proposée dans ce chapitre a été retenue pour sa représentativité, mais elle n'est pas exhaustive, car il n'est pas question ici de retracer les avatars linguistiques du mode dans les constructions dites « concessives ». Le lecteur de ces pages regrettera peut-être l'absence de quelques références bibliographiques ; il estimera peut-être que le nombre de lignes accordées à une étude ou une grammaire donnée est excessif, ou, à l'inverse, insuffisant : à l'origine du choix de ces ouvrages, il y a la volonté de montrer les différentes perspectives dans lesquelles le mode de ce type de construction a été expliqué.

---

[392] *Op. cit.*, p. 25.

[393] A. López García, « La interpretación metalingüística de los tiempos, modos y aspectos del verbo español: ensayo de fundamentación », *in* I. Bosque (éd.), *Tiempo y aspecto en español*, Madrid, Cátedra, 1990.

1. Le mode comme rection

La démarche qui consiste à comprendre le mode comme rection soutient qu'il est le résultat du régime exercé par un mot qui peut se manifester ou non dans le discours. Autrement dit, le mode dépend de la rection imposée par un verbe principal, explicite ou implicite. Comme le fait remarquer A. Veiga[394] dans un article de la *Sintaxis histórica de la lengua española*, cette approche soulève un certain nombre de questions :

> El recurso a la verificación de hechos de rección es útil, aunque no está exento de problemas, como los derivados de la posible variación geolingüística, la cual puede condicionar distintas posibilidades de rección modal en distintos dialectos, o la tendencia a la adopción como norma de una construcción simplemente general, pero que ante necesiades comunicativas concretas puede dar paso a otra que *a priori* pudiera parecer contraria a la norma [395].

Malgré les difficultés évoquées, l'auteur propose une classification des formes du système verbal espagnol qui tient compte des éléments linguistiques auxquels elles peuvent être subordonnées :

> Las formas verbales subjuntivas del español común actual son las únicas que pueden aparecer subordinadas a verbos con determinados significados léxicos, o bien introducidas por el nexo de valor final *para que,* o bien acompañadas de la partícula modal desiderativa *ojalá* […]
>
> Contrariamente, las formas de construcción agramatical de las series de los paréntesis anteriores son las que normalmente hallaremos subordinadas a ciertos verbos elocutivos o de conocimiento en forma afirmativa o bien en combinación con la locución modal *a lo mejor*[396].

Selon A. Veiga, le critère de la rection peut assurément constituer une méthode pratique valable pour déterminer le caractère indicatif ou subjonctif des différentes formes verbales de la conjugaison espagnole, mais à condition que les contextes où seront réalisées les vérifications soient choisis avec précaution, exigence qui révèle les faiblesses de cette approche.

---

394 A. Veiga, « Las formas verbales subjuntivas. Su reorganización modo-temporal », *in* C. Company Company (dir.), *Sintaxis histórica de la lengua española. Primera parte, La frase verbal*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, Fondo de Cultura Económica, 2006, vol. 1, p. 95-242.

395 *Ibid.*, p. 97-98.

396 *Ibid.*, p. 99-100.

1.1. Andrés Bello

Dans le domaine de la linguistique hispanique A. Bello fut le premier à postuler une théorie qui explique le mode comme rection. Dans les quatre premières éditions de sa *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos*[397], il donne une vague définition sémantique du mode et le définit comme « la forma que toma el verbo para indicar operaciones del entendimiento o emociones del ánimo »[398]. L'auteur regroupe les morphèmes verbaux d'après leur signification en les classant en quatre modes : l'indicatif, le subjonctif commun, le subjonctif hypothétique et le subjonctif optatif. Pour en expliquer la valeur, il a recours aux critères sémantiques traditionnels : l'indicatif est constitué par les groupes de désinences qui expriment « positiva o negativamente algún hecho », alors que les formes du subjonctif commun s'emploient dans les phrases qui dénotent « incertidumbre o duda » et révèlent « el objeto de nuestros deseos » ou encore « una emoción cualquiera del ánimo » ; le subjonctif optatif exprime un désir dans une phrase indépendante ; l'hypothétique, une condition ou hypothèse[399].

Dans la préface de l'édition critique de cette grammaire, Ramón Trujillo Carreño[400] fait remarquer que, dans la cinquième édition, le grammairien vénézuélien adopte un nouveau critère[401] pour expliquer la catégorie « mode » : le critère syntaxique de la rection. Juan J. López Rivera[402], dans *El modo: la categoría gramatical y la cuestión modal*, explique la motivation possible de cette nouvelle perspective :

> Fue, sin duda, una nueva inquietud la que impulsó a Bello a proponer la noción de *inflexión,* tras moverse inicialmente en los límites modales prefigurados por la semántica de la

397 A. Bello, *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos*, Santiago de Chile, Imprenta del progreso, 1847.

398 *Ibid.*, p. 342.

399 *Ibid.*, p. 338-339.

400 A. Bello, *Gramática de la lengua catellana destinada al uso de los americanos. Con las notas de Rufino José Cuervo*. Étude et édition critique de R. Trujillo Carreño, Madrid, Arco, 1988 [1847].

401 À propos de ce changement de perspective, B. J. Catronovo affirme que « Es sabido que, a comienzos de su carrera, Bello recibió la influencia de los gramáticos franceses universalistas (*grammairiens philosophes*), mientras que una etapa posterior se apoyó más en las teorías antirracionalistas y sincrónicas del empirismo británico: cambio de actitud que se refleja en su redefinición del modo verbal en la quinta edición de la gramática. Según veremos, nuestro autor se va alejando de su hipótesis enraizada en las operaciones del entendimiento y adelanta hacia otra basada en una relación paradigmática cuya carga semántica es mínima ». B. J. Castronovo, « La categoría verbal del modo en la tradición gramatical española », *in* I. Bosque (éd.), *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus Universitaria, 1990, p. 68.

402 J. J. López Rivera, *El modo: la categoría gramatical y la cuestión modal*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico, 2002.

> conjugación verbal. En su ánimo probablemente estuviese presente el empeño de dar con un criterio de discriminación que, por cauce indirecto, asegurase el reconocimiento de las adscripciones modales de las formas verbales. Este medio de identificación resultaría del eco que la división modal produce en el influjo o las recciones a las que puedan estar sometidas las unidades verbales[403].

Cette volonté de discrimination amène A. Bello à définir la catégorie « mode » comme suit :

> Llámanse MODOS las inflexiones del verbo en cuanto provienen de la influencia o régimen de una palabra o frase a que esté o pueda estar subordinado […]. Por punto general, las inflexiones verbales que regidas por una palabra o frase dada en circunstancias iguales o que sólo varían en cuanto a las ideas de persona, número, tiempo, pertenecen a un Modo idéntico[404].

Pour cet auteur, les formes verbales qui admettent d'être subordonnées aux verbes *saber* et *afirmar* appartiennent au mode indicatif ; les formes qui acceptent d'être subordonnées à *dudar* et *desear*, au mode subjonctif commun. D'après F. Lázaro Mora[405], cette définition de l'indicatif et du subjonctif constitue le premier exemple du principe structuraliste de la distribution linguistique dans une grammaire de l'espagnol. Quant aux autres subjonctifs, l'optatif et l'hypothétique, A. Bello soutient qu'ils sont des cas particuliers du subjonctif commun. L'optatif est constitué par le subjonctif des propositions indépendantes et l'hypothétique par le futur de subjonctif et les formes subjonctives qui peuvent apparaître dans un contexte conditionnel. Comme le signale B. J. Castronovo, la différence entre le subjonctif commun et le subjonctif optatif n'est pas très claire, car d'après la définition de A. Bello, « ambos deberían de pertenecer al mismo modo, siendo la única diferencia entre *deseo que vengan* y *que vengan* la obvia elipsis verbal »[406]. Il y a donc tout lieu de penser que la différenciation de ces trois subjonctifs est purement discursive.

Le grammairien vénézuélien explique le mode d'une manière indirecte, puisque c'est la syntaxe qui justifie la distribution morphologique des formes verbales. Comme l'affirme J. J. López Rivera, « Todos los *modos,* vendrían, en consecuencia, a acabar configurados por grupos

---

403 *Ibid.*, p. 21.

404 *Op. cit.*, 1984, p. 158.

405 F. A. Lázaro Mora, *La presencia de Andrés Bello en la filología española*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1981, p. 83.

406 *Op. cit.*, p. 70.

de formas verbales que comparten compatibilidades, bien sea con otras susceptibles de ser rectoras, bien con ciertos ámbitos sintácticos específicos »[407]. Cependant, A. Bello ne renonce pas à une justification sémantique complémentaire d'après laquelle l'indicatif énonce des jugements affirmatifs ou négatifs ; le subjonctif commun, l'incertitude, le doute, l'émotion ; l'optatif, quant à lui, exprime le désir, et l'hypothétique, la condition ou l'hypothèse. A. Bello propose donc une explication qui combine des critères syntaxiques et sémantiques, sans établir de correspondance entre eux.

Cette approche qui conçoit le mode comme rection jouit d'une certaine acceptation dans la littérature grammaticale générativiste[408], mais tout particulièrement en référence au mode subjonctif, ainsi nommé parce qu'il est conçu comme le mode de la subordination[409]. D'après cette théorie linguistique, le subjonctif mais aussi l'indicatif impliqueraient une subordination explicite ou implicite à un verbe abstrait, ce qui ferait du mode une marque de subordination, postulat qui suscite de sérieuses réserves.

Il semble en effet difficile d'expliquer le mode à partir de la seule syntaxe, car, s'il est vrai qu'il peut être choisi en fonction d'une rection, il faut d'abord tenir compte du fait qu'il constitue, avec le temps, une marque morphologique. Manuel Alvar et Bernard Pottier[410] en font le constat dans leur *Morfología histórica del español* :

> En la estructura verbal, entre el lexema y la desinencia, puede aparecer otro elemento que es índice de modo y de tiempo; a este elemento modo-temporal suele llamársele *sufijo.* El sufijo es un morfema variable con el tiempo, con el modo, con cada conjugación e incluso puede no ser necesario (presente de indicativo, imperativo). Desde un punto de vista estrictamente formal, la diferencia entre desinencias y sufijos está en el carácter universal de aquéllas (válidas para todos los temas y para todas las conjugaciones) y la diversidad de éstos[411].

---

[407] *Op. cit.*, p. 23.

[408] En ce qui concerne l'espagnol, l'étude de María Luisa Rivero constitue une analyse appronfondie de la relation qui existe entre la conception générativiste d'un verbe abstrait et la théorie modale de A. Bello. M. L. Rivero, « La concepción de los modos en la gramática de Andrés Bello y los verbos abstractos en la gramática generativa », *in* M. L. Rivero, *Estudios de gramática generativa del español*, Madrid, Cátedra, 1977, p. 69-88.

[409] Dans un manuel récent de linguistique romane, Martin-Dietrich Glessgen continue à affirmer que « Le subjonctif a, dans la Romania, une fonctionnalité de base bien déterminée : il est utilisé avant tout comme marque de subordination (cfr. supra 2.3.3. nº 5.3.) ». M.-D. Glessgen, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 214-215.

[410] M. Alvar et B. Pottier, *Morfología histórica del español*, Madrid, Gredos, 1993 [1983].

[411] *Ibid.*, p. 214.

En ce qui concerne le mode d'une proposition en *aunque,* dans un chapitre intitulé « Observaciones sobre el uso de algunos adverbios, preposiciones y conjunciones », A. Bello affirme :

> [Aunque] rige indicativo o subjuntivo, bien que no indistintamente. « Tengo de salir aunque llueva », es una expresión propia, no sólo en boca del que piensa en una lluvia futura, que puede verificarse o no, sino del que ve llover y está en el acto de salir. « Aunque estaba lloviendo a cántaros, insistieron en ir al baile »; es indispensable el indicativo. « Bien pudiste venir, aunque lloviese »; aquí, por el contrario, aun cuando se tratase de una lluvia pasada y cierta, sonaría mejor el subjuntivo. Es más fácil sentir que explicar el valor peculiar de las formas modales según los diferentes casos[412].

Il est certes plus aisé de « sentir » que d'expliquer la valeur particulière d'une forme modale. A. Bello « sent » cette valeur, car il n'attribue pas la présence du subjonctif à une « pluie » irréelle ou fictive, comme beaucoup d'autres grammairiens le feront après lui. Cependant, il ne propose pas d'explication des significations différentes de ces deux modes. Comme le fait remarquer A. Veiga[413] dans *Condicionales, concesivas y modo verbal en español* :

> Llama la atención que Bello apenas echase una rápida ojeada a la cuestión sin entrar siquiera en materia […]
>
> El profesor venezolano se limita a exponer el hecho de que tras una conjunción como *aunque* sean posibles formas de indicativo y subjuntivo […]
>
> Es decir, Bello elude todo planteamiento de las diferencias de significación que se observan con un modo u otro.
>
> Con la afirmación que cierra el párrafo cuyas primeras líneas acabamos de citar, « Es más fácil sentir que explicar el valor peculiar de las formas modales según los diferentes casos », el autor renuncia abiertamente a entrar en cuestión[414].

Cette opinion de A. Veiga est partagée par M. Mosteiro Louzao. Dans leur étude sur le mode verbal, les deux auteurs soutiennent :

> Conociendo la agudeza y clarividencia de los análisis de Andrés Bello, no deja de llamar la atención que un determinado aspecto gramatical de las prótasis concesivas se convirtiese para él en escollo que lo disuadió de abordar un estudio en profundidad de los hechos modales en este contexto sintáctico. El gramático venezolano se encontró con la a primera vista sorprendente

412 *Op. cit.*, 1984, p. 350.

413 A. Veiga Rodríguez, *Condicionales, concesivas y modo verbal en español*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1992.

414 *Ibid.*, p. 294.

> posibilidad de uso del SUBJ 0 en prótasis condicionales para hacer referencia no solo a un proceso juzgado como hipotético, sino también a procesos conocidos como reales, que en principio parece debieran reclamar el IND 0 como única vía expresiva desde el punto de vista modal. Mencionando, de hecho, esta segunda posibilidad, Bello se limitó a exponer la doble posibilidad modal *indicativo* / *subjuntivo* tras *aunque* sin llegar a plantear una base nocional para las posibles diferencias de significación ligadas al uso de los modos y sin ofrecer ejemplo alguno en que la prótasis concesiva emplee formas modalmente irreales o de incertidumbre[415].

A. Bello associe la difficulté d'expliquer les valeurs particulières des formes modales au fait que ces valeurs dépendent de contextes différents. La réflexion du grammairien vénézuélien pousse à rechercher une valeur commune en langue qui puisse expliquer tous ces usages discursifs. Le principe énoncé par G. Luquet, selon lequel « Definir un signo lingüístico no es hacer constar que es compatible con otros signos, sino postular el tipo de representación que hay que asociarle en la *lengua* para *explicar* tal compatibilidad »[416] s'impose ainsi comme un impératif liguistique qui oriente la présente recherche.

2. Le mode comme modalité

Afin de différencier la modalité du mode en tant que catégorie verbale, la première a été appelée *modus*. La modalité ou *modus* correspondrait à ce que E. Coşeriu appelle « signifié ontique », c'est-à-dire ce qui permet à une même phrase de se présenter comme énonciative, interrogative ou exhortative. Ces possibilités modales de la phrase dériveraient de différents jugements logiques, dont les phrases seraient l'expression. C'est pour cela que la modalité est souvent établie en termes de véracité, de possibilité, de nécessité, d'objectivité, de subjectivité, etc. En accord avec les distinctions opérées par la logique, trois types basiques de modalité ont été différenciés : l'alétique, celui qui exprime la nécessité et la contingence ; l'épistémique, celui qui dénote la certitude ou la probabilité ; et le déontique, celui qui signifie l'obligation ou la permission. Cette explication du *modus* appelle néanmoins des réserves, car elle basée sur un postulat difficilement acceptable, celui selon lequel le langage est le produit de la pensée logique.

---

[415] *Op. cit.*, p. 112.

[416] *Op. cit.*, p. 70.

D'après une terminologie plus récente, utilisée par la linguistique pragmatique, le *modus* ne serait plus un reflet de la pensée logique mais de l'intention communicative du sujet parlant. La modalité serait alors étroitement liée aux différentes fonctions du langage. Dans cette perspective, le *modus* ne serait qu'une manifestation discursive.

L'explication de J. J. López Rivera se révèle très éclairante à ce propos. Selon lui, la dichotomie mode / modalité est la manifestation d'une autre opposition plus générale, celle qui oppose la forme au contenu :

> A la hora de abordar, particularmente, la materia modal, han gozado de notorio arraigo dos costumbres que se han ido sucediendo en el favor de los tiempos o en las preferencias de ciertos análisis adscritos a lenguas particulares. Históricamente, en la Lingüística (la Gramática) de filiación grecolatina el papel preponderante, durante una gran parte de la progresión temporal de esta tradición, se ha atribuido a la encarnación flexiva del fenómeno en el sistema verbal.
>
> Aunque menor, probablemente, en su extensión cronológica, amplio es también el calado que ha llegado a alcanzar otra de las inclinaciones persistentes en el examen de lo modal. Sin llegar a desplazar del escenario a la vía que lleva al verbo, ha ido ganando adeptos en algunas corrientes la opción de poner el acento en la dotación semántico-pragmática modal que aflora en las lenguas, con relativa independencia de los recursos expresivos de los que se sirva. Se ha conformado, de esta manera, otra categoría, de especie distinta a la gramatical, para la que ha hecho fortuna la denominación de *modalidad*. Obras tan generosas en la incorporación de todos los avances lingüísticos como los diccionarios de lingüística informan sobre la dicotomía *modalidad* / *modo*[417].

À l'instar de cet auteur, il sera soutenu dans ces pages que le mode est une manifestation morphologique dans le système verbal, c'est-à-dire une catégorie grammaticale, alors que la modalité constitue une catégorie sémantico-pragmatique qui est liée au sens. En d'autres termes, le mode relève de la langue, alors que la modalité relève du discours.

2.1. Rodolfo Lenz

Comme le signale A. López García, « La *modalidad* como criterio básico fue introducida en la tradición gramatical española por Rodolfo Lenz, y se caracteriza por reconocer dos tipos de subjuntivo que están justificados por el sentido, pero no, obviamente, por la morfología »[418]. La langue grecque présentait deux modes différents : le subjonctif pour les

[417] *Op. cit.*, p. 12.

[418] *Op. cit.*, p. 139.

actions jugées douteuses ou réalisables et l'optatif pour les actions nécessaires ou souhaitées. Étant donné que le latin ne comportait pas de mode optatif, il intégra dans les formes du subjonctif toutes ces valeurs expressives. Le sens optatif était donc bien perceptible bien qu'il n'eût pas une morphologie spécifique. De ce fait, les grammaires latines différencient le subjonctif commun ou dubitatif et le subjonctif optatif.

R. Lenz[419] définissait le mode comme « la categoría gramatical según la cual se clasifican las formas verbales […] subjetivamente (desde el punto de vista del que habla), en correspondencia con su valor lógico »[420]. Cette définition du mode amème l'auteur à affirmer :

> Formalmente hay en castellano tres modos distintos: el INDICATIVO, el SUBJUNTIVO y el IMPERATIVO. El subjuntivo lógicamente se subdivide en DUBITATIVO y OPTATIVO. El INDICATIVO enuncia hechos que se consideran como reales y efectivos (juicios asertorios). El SUBJUNTIVO y el IMPERATIVO enuncian los hechos como existentes sólo en nuestra imaginación. El DUBITATIVO considera los hechos imaginarios como dudosos o meramente posibles (juicios problemáticos); y el OPTATIVO y el IMPERATIVO los consideran como deseables o necesarios (juicios apodícticos)[421].

Cette description des modes de l'espagnol suscite de sérieuses difficultés, car, d'une part, l'indicatif n'énonce pas forcément des faits considérés comme réels et effectifs, et, d'autre part, le subjonctif et l'impératif n'énoncent pas uniquement des faits imaginaires. On aurait bien du mal à rendre compte de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* à partir de ces lignes.

Outre cela, la modalité se présente comme une approche explicative qui n'est corroborée par aucune correspondance entre les formes concernées et les significations qui leur sont attribués. A. López García l'explique en ces termes :

> Como en el caso de la temporalidad hay referencia a un patrón externo –la modalidad lógica en el caso de los modos, las posiciones deícticas en el de los tiempos– y existe falta de correspondencia de los morfemas de cada lengua con dicho patrón, tanto en el sentido de que un morfema incluye varias casillas del mismo (por ejemplo, el *subjuntivo* morfológico corresponde al

[419] R. Lenz, *La oración y sus partes. Estudios de gramática general y castellana*, Madrid, Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas, Centro de Estudios Históricos, 1925 (2e éd.) [1920].

[420] *Ibid.*, p. 439.

[421] *Ibid.*, p. 439.

> valor "dubitativo" y al "optativo"), como en el sentido de que una casilla se manifiesta por varios morfemas modales (el valor "optativo" corresponde a los modos *subjuntivo* e *imperativo*)[422].

La difficulté d'établir ces correspondances est sans doute due au fait que la modalité, comme la rection, n'est qu'une manifestation extérieure au verbe, comme le souligne A. Veiga[423] :

> La consideración del modo como categoría compleja se halla en los estudios de García Calvo (1960), Mariner (1965) y Rubio (1968) sobre las lenguas clásicas y llegó al estudio del verbo español con Mariner (1971), pero estos autores incluían en el estudio del modo verbal hechos como la modalidad frase (García Calvo, Mariner, Rubio) o la subordinación (García Calvo, Mariner), externos al verbo y a la sustancia de contenido configurada en el sistema por la categoría modo propiamente dicha[424].

En effet, si la rection n'était qu'une manifestation syntaxique de la catégorie verbale « mode », la modalité ne serait que son expression sémantico-pragmatique. Cela explique qu'aucune de ces approches n'ait pu fournir une explication appropiée de la sélection modale opérée dans une proposition en *aunque*.

2.2. Samuel Gili Gaya

Cette même approche réapparaît dans le *Curso superior de sintaxis española* de S. Gili Gaya, qui reprend l'explication de R. Lenz :

> Para explicar la diferencia entre el indicativo y el subjuntivo, algunos gramáticos, entre ellos Lenz, recuerdan la distinción lógica entre juicios *asertorios*, que afirman o niegan una realidad, *juicios problemáticos,* que expresan posibilidad, y juicios *apodícticos*, o lógicamente necesarios. Los primeros se expresan en modo indicativo. Los problemáticos y apodícticos en subjuntivo. La diferencia es exacta, pero hay que aclararla en el sentido de que no se refiere estrictamente al carácter lógico del juicio, sino a la actitud psíquica que adoptamos ante él[425].

---

[422] *Op. cit.*, p. 140.

[423] A. Veiga Rodríguez, « Planteamientos básicos para un análisis de las categorías verbales en español », *in* A. Veiga Rodríguez et G. Wotjak (éds.), *La descripción del verbo español*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1990.

[424] *Ibid.*, p. 246.

[425] *Op. cit.*, p. 249.

L'explication du mode de S. Gili Gaya se situe ainsi à mi-chemin entre l'approche qui décrit le mode comme une manifestation de la pensée logique et celle qui l'explique comme une manifestation de l'attitude du sujet parlant.

Bien que cet auteur prenne la précaution de justifier la différenciation de plusieurs subjonctifs par son utilité didactique et qu'il ne leur concède pas un statut syntaxique, il fait aussi la distinction entre deux subjonctifs, qu'il dénomme « potencial » et « optativo », deux types de subjonctif justifiés, certes, par le sens mais non par la morphologie :

> Nosotros clasificaremos el subjuntivo español en *potencial* y *optativo*. El primero comprende las acciones pensadas como dudosas o posibles; el segundo las necesarias o deseadas. Adoptamos el nombre de subjuntivo *potencial* porque corresponde al juicio problemático, tanto si se trata de la posibilidad objetiva, como de la actitud del sujeto (duda) ante esta posibilidad. La denominación de subjuntivo *optativo* no necesita justificación, puesto que ha sido ya empleada por algunos gramáticos[426].

Dans l'approche de cet auteur la subjectivité est alors déterminante. En effet, pour lui « Con los *modos* expresamos nuestro punto de vista subjetivo ante la acción verbal que enunciamos »[427]. S'il est vrai que toute sélection modale implique un choix du locuteur, l'explication que S. Gili Gaya fait de ce choix dans la proposition en *aunque* se révèle insuffisante :

> La subordinada concesiva puede hallarse en indicativo o en subjuntivo. En el primer caso se afirma la existencia efectiva de una dificultad para el cumplimiento de lo enunciado en la oración principal; pero esta dificultad se rechaza por ineficaz: *aunque hace mal tiempo, saldré,* el mal tiempo es un hecho real. Si el verbo subordinado está en subjuntivo, la dificultad se siente sólo como posible: *aunque haga mal tiempo, saldré,* el mal tiempo es una dificultad posible[428].

Elle est insuffisante, car elle ne parvient pas à rendre compte de tous les emplois discursifs des formes du système verbal espagnol. Elle ne permet pas en effet d'expliquer le subjonctif d'une construction comme la suivante :

> **(P 4)** Ahora las manos del padre Orduña eran lo más desconocido, lo más cambiado en él, manos grandes y endurecidas por años de trabajo físico, todavía con residuos de callos en las

426 *Op. cit.*, p. 134.

427 *Op. cit.*, p. 131.

428 *Op. cit.*, p. 323.

> palmas, las manos de un obrero y no las de un cura, **aunque** también de eso se **hubiese retirado** hacía tiempo (p. 21-22)

Le fait que le père Orduña se soit retiré depuis longtemps est un fait réel que le lecteur de *Plenilunio* peut constater dans sa lecture, mais il ne s'exprime pourtant pas au moyen de l'une des formes que la tradition appelle indicatives.

A. Veiga justifie le caractère limité de l'explication de S. Gili Gaya en ces termes :

> [No] va más allá de la simple diferenciación indicativo / subjuntivo en las prótasis, ignora el caso del *subjuntivo polémico*, por lo que simplemente recoge la diferenciación modal como oposición objeción real /objeción posible, y el hecho de que para ejemplificar ambos contenidos escoja los ejemplos "aunque *hace* / *haga* mal tiempo, saldré" nos induce a pensar que probablemente enfoque *haga* como hipótesis futura, lo que de hecho revela inadecuación en tal elección (se opone a un *hace* presente)[429].

Malgré son caractère restreint, cette explication sera reprise littéralement dans l'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, ouvrage académique de référence jusqu'à la publication l'année dernière de la *NGLE*.

3. Le mode comme attitude modale

La conception du mode comme inflexion verbale ou comme reflet de la pensée logique cède ordinairement le pas, dans les approches grammaticales les plus récentes, aux traces que les attitudes estimatives du sujet parlant impriment à l'opération signifiée par le verbe. La catégorie « mode » se fonderait ainsi sur les correspondances établies entre les morphèmes modaux et les contenus attitudinaux du locuteur. Le fait qu'il n'y ait pas de morphèmes exclusivement modaux explique l'impossibilité d'établir avec exactitude et clarté ces correspondances et il constitue, de ce fait, la raison de l'imprécision propre à cette approche. Elle demeure toutefois l'une des plus générales de la littérature grammaticale relative au système modal espagnol. En effet, beaucoup de grammairiens ont adopté cette explication pour essayer de rendre compte de la catégorie « mode » dans cette langue. Pour cela, ils postulent l'existence de différentes oppositions dans lesquelles un terme marqué s'oppose à un terme non-marqué,

[429] *Op. cit.*, 1992, p. 296.

binarité impliquée par l'idée même de système. Dans son ouvrage *Sistemática del verbo español*, M. Molho justifie en ces termes ce postulat linguistique : « Un primer axioma es que la mente, constructora del sistema, sólo puede operar reduciendo lo que concibe a binaridades contrastivas »[430]. Voici les binarités à travers lequelles on a essayé d'expliquer la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*.

3.1. Les oppositions extralinguistiques

3.1.1. Indicatif « mode de la réalité » *vs* subjonctif « mode de la non-réalité »

La démarche qui consiste à expliquer le mode indicatif comme le mode de la réalité et le subjonctif comme le mode de la non-réalité se fonde sur la certitude que le mode d'une forme verbale est déterminé par l'ancrage ou le non-ancrage référentiel de l'opération exprimée par une forme verbale. Or, du point de vue défendu dans ces pages, cette démarche constitue un « péché de réalité », car la langue n'est pas la réalité, mais une représentation de celle-ci. La conviction que le mode ne peut pas se décrire à travers ses capacités référentielles, mais par la définition qu'il apporte dans le système de la langue oriente l'analyse proposée dans cette section.

3.1.1.1. La Real Academia Española

Dans son édition de 1980, la *Gramática de la lengua castellana*[431] de la *Real Academia Española* définit les modes comme « maneras generales de significar la acción del verbo »[432]. Cette définition est presque identique à celle que le célèbre grammairien et humaniste, Antonio de Nebrija, proposait déjà, au XV^{ème} siècle, dans sa *Gramática de la lengua castellana*[433] : « el modo en el verbo, que Quintiliano llamo calidad, es aquello por lo cual se distinguen ciertas maneras de

[430] *Op. cit.*, p. 10.

[431] Real Academia Española, *Gramática de la lengua castellana*, Madrid, Viuda de Hernando y Compañía, 1890.

[432] *Ibid.*, p. 62.

[433] A. de Nebrija, *Gramática de la lengua castellana*, Madrid, Centro de Estudios Ramón Aceres, 1989 (étude et éd. critique de A. Quilis).

significado en el verbo »[434]. En adoptant cette perspective sémantique, l'Académie se fait héritière de la tradition grammaticale classique. Cette perspective lui semble cependant insuffisante, car la définition académique inclut aussi des critères syntaxiques. L'indicatif est ainsi le mode de la phrase indépendante exprimant une affirmation et le subjonctif le mode de la subordination dont le sens est « optativo, desiderativo o condicional »[435].

Dans les grammaires académiques suivantes, la *Gramática de la lengua castellana* de 1917[436] et la *Gramática de la lengua española* de 1931*,* cette définition du mode verbal est légèrement modifiée, au lieu de « significar » les académiciens emploient « expresar » et ce qui fait l'objet de cette expression n'est plus la « acción » du verbe mais sa « significación » :

> Según estas distintas maneras de expresar la significación del verbo, se han reunido en grupos las distintas formas verbales, constituyendo lo que se llama *modos del verbo*, que, con excepción de las formas del *infinitivo*, son cuatro en castellano, o sea: el *indicativo*, que expresa el hecho como real y objetivo; el potencial, que lo indica, no como real, sino como posible; el *imperativo*, que lo enuncia como un mandato; el *subjuntivo,* que lo enuncia como un deseo, o como dependiente y subordinado a otro hecho indicado por uno cualquiera de los otros tres modos[437].

D'après ce paragraphe, le mode est une manière d'exprimer la signification du verbe. Pourtant, lorsque les académiciens expliquent ce que les différents modes expriment, indiquent ou énoncent, une idée sous-jacente transparaît : le mode exprimerait l'attitude du sujet parlant vis-à-vis des faits qu'il énonce, des faits qui peuvent être perçus comme réels, objectifs, possibles, ordonnés ou désirés.

Ces grammaires académiques ne présentent aucune explication de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*. A. Veiga et M. Mosteiro Louzao tiennent compte aussi de cette carence :

> Las gramáticas de la R.A.E. publicadas en la primera mitad del s. XX apenas proporcionaban información sobre los significados modales de las prótasis concesivas, limitándose

434 *Ibid.*, p. 197.

435 *Op. cit.*, p. 64.

436 Real Academia Española, *Gramática de la lengua castellana*, Madrid, Perlado, Páez y Compañía, 1917 (nouvelle éd.).

437 *Ibid.*, p. 285.

> a exponer que tales construcciones « llevan el verbo en indicativo o en subjuntivo, según que la objeción se proponga como real o como posible » (1917: § 438, 1931: § 438)[438].

L'*Esbozo de una nueva gramática de la lengua española* explique sans ambiguïté le mode comme le reflet de l'attitude du sujet parlant :

> Cuando enunciamos una acción verbal, podemos pensarla como ajustada a la realidad objetiva, o bien como un simple acto anímico nuestro, al cual no atribuimos existencia fuera de nuestro pensamiento […] Entre los medios gramaticales que denotan la actitud del hablante respecto a lo que se dice, se encuentran las formas de la conjugación conocidas por antonomasia con el nombre tradicional de *modos*[439].

Quelques lignes après, lorsque la Commission de grammaire essaie de classifier les significations et les usages du subjonctif (« Usamos el subjuntivo en la oración subordinada siempre que el verbo principal exprese una acción dudosa, posible, necesaria o deseada »), elle justifie la confusion des termes de cette classification par la relation de dépendance que le mode entretient avec le sujet parlant : « En la realidad del habla, los términos de esta clasificación se confunden entre sí, porque el modo depende de la actitud del hablante, es decir, de cómo viva en cada caso los matices y grados de la duda, el deseo, etc. »[440]. Cette définition du mode verbal se révèle ainsi fondamentalement discursive, puisque elle part de « la realidad del habla » et non du système de la langue, comme le fait ressortir Ignacio Bosque[441] : « La insistencia de la RAE en "la actitud del hablante" revela en realidad la ausencia de instrumentos gramaticales más detallados »[442].

Après cette explication les académiciens introduisent l'apport de la grammaire structurelle moderne, selon laquelle l'indicatif, mode de la réalité et non marqué, s'oppose au subjonctif, mode de la non réalité et marqué :

> La gramática estructural moderna mira las formas modales del subjuntivo y del indicativo como expresivas de la oposición *no realidad* / *realidad*; y debe advertirse que entre los dos miembros

438 *Op. cit.*, p. 116.

439 *Op. cit.*, p. 454.

440 *Op. cit.*, p. 455.

441 I. Bosque, « Las bases gramaticales de la alternancia modal. Repaso y balance », *in* I. Bosque (éd.), *Indicativo y subjuntivo*, Madrid, Taurus Universitaria, 1990, p. 13-65.

442 *Ibid.*, p. 16.

> de la correlación, el primero (*no realidad* = subjuntivo) es el positivo, el miembro marcado diferenciador, mientras que el segundo (*realidad* = indicativo) representa la forma habitual e indiferenciada de expresión que se halla en todas las lenguas. En cambio, el subjuntivo puede faltar, y falta de hecho en muchos idiomas[443].

Apparemment cette définition du mode subjonctif ne semble pourtant pas suffisante, car les académiciens estiment toujours nécessaire de faire la distinction entre un subjonctif potentiel et un subjonctif optatif :

> Las gramáticas latinas suelen distinguir entre el *subjuntivo común* o *dubitativo* y el *subjuntivo optativo,* que corresponde al *optativo* indoeuropeo. La distinción es útil para el español, porque establece con claridad dos tipos bien diferenciados de subjuntivo, a los cuales llamaremos respectivamente *potencial* y *optativo.* Comprende el primero las acciones pensadas como dudosas o posibles, y el segundo las necesarias o deseadas[444].

Ces deux types de subjonctif peuvent être justifiés par le sens de la phrase où ils sont employés, mais non, comme il a été déjà signalé, par leur morphologie.

L'*Esbozo* réorganise la configuration interne des modes proposée dans l'édition précedente de la grammaire de la R.A.E. et ne considère plus le potentiel comme un mode à part. Dans le chapitre consacré au verbe, il est dit :

> La flexión comprende tres modos verbales: indicativo, subjuntivo e imperativo. El indicativo comprende cinco tiempos simples: presente, pretérito imperfecto, pretérito perfecto simple, futuro y condicional. El subjuntivo, tres tiempos simples: presente, pretérito imperfecto, futuro. El imperativo, uno solo: presente[445].

Le mode potentiel n'est plus représenté par la morphologie du conditionnel, mais par celle des temps du subjonctif, car, d'après cet ouvrage, c'est le subjonctif qui exprime les actions considérées comme douteuses ou possibles qui est, désormais, dénommé « subjuntivo potencial ». Ce changement montre qu'il n'y avait pas, dans la grammaire de 1931, et qu'il n'y a pas non plus dans l'*Esbozo*, une correspondance précise et justifiée entre les morphèmes verbaux et les significations qui leur sont associées.

---

[443] *Op. cit.*, p. 454.

[444] *Op. cit.*, p. 455.

[445] *Op. cit.*, p. 253.

En accord avec la grammaire structurelle moderne, l'Académie explique la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* à travers l'opposition difficulté réelle / difficulté possible :

> Las subordinadas concesivas pueden hallarse en indicativo o en subjuntivo. En el primer caso se afirma la existencia efectiva de un obstáculo para el cumplimiento de lo enunciado en la principal; pero la dificultad se rechaza por ineficaz: en *Aunque llueve, saldré,* la lluvia es un hecho real. Cuando el verbo subordinado está en subjuntivo, la dificultad se siente como posible: *Aunque llueva, saldré,* la lluvia es una dificultad posible[446].

Il est certain que la construction au subjonctif peut référer à une pluie éventuelle, mais aussi à une pluie réelle. Il suffit d'intégrer cette construction dans un contexte dialogique, dans lequel un premier interlocuteur énonce : « – Está lloviendo… » et un deuxième rétorque : « – Pues aunque **llueva**, saldré. ».

Conscients de l'inadéquation de la proposition académique, A. Veiga et M. Mosteiro Louzao font remarquer que, malgré la révision que Margarita H. Van Rens[447] réalisa des grammaires académiques, l'explication des modes verbaux dans les propositions dites « concessives » ne fut pas modifiée :

> Las gramáticas académicas de 1931 y 1973, junto con la transformativa de Hadlich (1971), serían objeto de revisión en cuanto a ciertas afirmaciones sobre la sintaxis de las oraciones concesivas por parte de Van Rens (1977), si bien dicha revisión dejó al margen el tema de los modos verbales[448].

3.1.1.2. Jean Coste et Augustin Redondo

Parmi les grammairiens français, c'est également l'explication de Jean Coste et Augustin Redondo[449]. Ils soutiennent dans leur *Syntaxe de l'espagnol moderne* que :

> L'indicatif est le mode de l'OBJECTIVITÉ. Il sert à constater une *vérité objective,* à affirmer la réalité d'un fait, sans qu'interviennent les sentiments de la personne considérée.

---

[446] *Op. cit.*, p. 557-558.

[447] M. H. Van Rens, « Acerca de la oración concesiva encabezada por aunque », *Español actual*, nº 32, 1977, p. 11-17.

[448] *Op. cit.*, p. 116

[449] J. Coste et A. Redondo, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1990 (8e éd.) [1965].

> Le subjonctif, en revanche, est le mode de la SUBJECTIVITÉ ou de l'ÉVENTUALITÉ. Il sert donc soit à énoncer une vérité subjective, liée à la *volonté* ou à l'*affectivité* de la personne considérée, soit à présenter un fait *éventuel*[450].

D'après ces lignes, c'est la « personne considérée » qui détermine la sélection modale en fonction de la vérité objective ou subjective du fait qu'elle énonce. On est, à nouveau, en présence d'une explication essentiellement extralinguistique qui ne tient pas compte des valeurs modales que l'indicatif et le subjonctif sont censées avoir dans le système de la langue.

L'ouvrage ne présente pas de façon explicite une explication de la sélection modale dans la proposition en *aunque*. C'est dans l'une des remarques de l'alinéa « Dans une proposition subordonnée circonstancielle de condition ou de supposition » que l'on trouve une référence aux constructions avec ce relateur :

> Remarque III. L'emploi du subjonctif ou de l'indicatif dans une proposition subordonnée introduite par **« Aunque »** ou **« Si bien »** conduit à l'expression de nuances différentes. Dans le premier cas, il s'agit d'une véritable *supposition* ; dans le second, d'une *opposition entre des faits réels*.
>
> EX. – Otro hombre llegó. Sus ojos, un poquito estrábicos, nunca se saciaron de libro; las lentes dejaban en su mirada un brillo glacial; había en sus labios un gesto torcido y seco, *aunque sonriese*… (G. Miró)
>
> (« Aunque sonriese = même s'il souriait »)
>
> – *Aunque* en su vida *presenció* un partido parecía alegrarse de que perdiese el Barcelona C. de F. (L. Goytisolo-Gay)
>
> (« Aunque en su vida presenció = bien qu'il n'eût jamais assisté…»)[451] .

D'après l'explication des auteurs, dans le premier exemple, la personne considérée, en l'occurrence le narrateur, croit que le sourire n'est qu'une possibilité, mais le contexte temporel passé de l'énoncé permet aussi d'interpréter que, malgré son sourire, cet homme avait aux lèvres un geste tordu et sec. Autrement dit, « sonriese » peut parfaitement avoir un caractère factuel.

Dans le deuxième exemple, un subjonctif pourrait aussi référer à un fait réel. Il suffit, comme il a été déjà dit, d'intégrer la phrase dans un contexte dialogique, dans lequel le premier interlocuteur affirme : « En su vida presenció un partido… » et le deuxième ajoute :

---

[450] *Ibid.*, p. 435.

[451] *Ibid.*, p. 448.

« Aunque en su vida **presenciara** un partido, parecía alegrarse de que perdiera el Barcelona C. de F. ».

En somme, selon J. Coste et A. Redondo le subjonctif est le mode de la subjectivité ou de l'éventualité. C'est cette dernière valeur qui rend compte, d'après les auteurs, de l'emploi de ce mode dans la proposition en *aunque*, explication qui suscite, on vient de le voir, de sérieuses objections.

3.1.1.3. Marie-France Bruegel et Mariette Grelier

Dans leur *Grammaire de l'espagnol contemporain,* M.-F. Bruegel et M. Grelier soutiennent que l'indicatif « c'est le mode *du fait constaté dans la réalité* »[452], car « l'espagnol distingue nettement le réel, actualisation de l'action (indicatif) de l'éventuel, probable ou prévisible (subjonctif) »[453]. Pour expliquer l'usage du subjonctif dans la proposition en *aunque*, les auteurs ont recours à la notion de « possibilité » :

> C) Les concessives
>
> Introduites par aunque, si bien qui correspondent au français : « même si ». Elles sont au subjonctif lorsque le locuteur envisage l'idée exprimée comme une simple possibilité.
>
> Aunque trabaje mucho no se cansará.
>
> « Aunque sea por una sola vez, quiero que te vean todos limpiamente entre mis brazos » (Alejandro Casona)
>
> Aunque hayan cambiado el motor, mi coche no corre más.
>
> Haz deporte, aunque sólo sea unos minutos al día[454].

C'est pourtant le contexte qui, à nouveau, permet d'interpréter que le fait référé par le subjonctif est une simple possibilité. Dans le premier et le dernier exemple, ce sont le futur et l'impératif de la proposition dite « principale » qui font percevoir l'idée exprimée par « trabaje » et « sea » comme une simple possibilité. Le deuxième et le troisième exemple présentent un contexte insuffisant pour déterminer le caractère du subjonctif : « Aunque sea por una sola vez » peut reprendre une affirmation préalable, dans laquelle l'interlocuteur a affirmé que ce ne sera

[452] *Op cit.*, p. 152.

[453] *Op cit.*, p. 162.

[454] *Op. cit.*, p. 166-167.

qu'une seule fois et « aunque hayan cambiado el motor » peut être énoncé par un locuteur qui sait qu'on lui a changé le moteur.

3.1.1.4. Jean Coste et Monique Baqué

Dans leur *Grammaire de l'espagnol moderne* Jean Coste et Monique Baqué[455] affirment :

> L'indicatif est le mode du réel. Il indique qu'une action est réalisée au moment où l'on parle, ou qu'elle est en cours de réalisation.
>
> Il est aussi le mode de l'objectivité, puisque son rôle se limite à constater un fait, à transmettre une information[456].

D'après ces lignes le réel est ce qui a été accompli ou ce qui est en cours d'accomplissement, mais il n'indique pas ce qui peut se réaliser dans le futur. L'indicatif représenterait ainsi pour ces auteurs ce qui est présent ou passé, mais pas futur. Pour ce qui est de la deuxième affirmation, « il est aussi le mode de l'objectivité », s'il est vrai que le mode indicatif permet de constater un fait et de transmettre une information, il faut néanmoins signaler que ce ne sont que des effets pragmatiques dus au contexte.

Lorsque les auteurs présentent les différents emplois de l'indicatif, ils soutiennent :

> Dans les propositions subordonnées, l'espagnol fait de l'indicatif un usage plus restreint que le français. En effet, il ne peut l'employer, en raison de sa valeur profonde que si l'action secondaire est menée à bien ou sur le point de l'être, et donc, si le verbe qui l'exprime est employé soit au présent, soit à un temps du passé[457].

Par conséquent, une construction comme la suivante :

> **(CTB 10)** […] otro tiempo distinto estará aconteciendo, y en ese, sin duda, no estaremos juntos ni cogeremos ningún teléfono ni nos atreveremos a nada ni podremos evitar ningún crimen ni ninguna muerte (**aunque** tampoco los cometeremos ni las causaremos). (p. 36)

---

[455] J. Coste et M. Baqué, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris, Sedes, 1993.

[456] *Ibid.*, p. 179.

[457] *Ibid.*, p. 179.

pourrait être considérée comme une structure agrammaticale, car les verbes qui expriment l'action dite « secondaire » « cometeremos » et « causaremos » ne sont employés ni au présent ni à un temps du passé.

En ce qui concerne le subjonctif, les auteurs affirment :

> Le subjonctif est le mode de l'irréel. Il indique qu'une action, même réalisable en soi, n'est pas concrétisée au moment où on parle, ou bien que sa réalisation, même probable ou certaine, et niée par avance au moyen d'un verbe subordonnant à la forme négative.
>
> Il est aussi le mode de la subjectivité, celui qui exprime un fait voulu ou souhaité, pensé ou imaginé, mais qui, pour autant, n'est pas réalisé[458]

Par opposition au réel, qui correspond à ce qui a ou à ce qui a eu une existence effective, l'irréel s'identifie à ce qui n'a pas, n'a pas eu ou n'aura pas d'existence effective. Il s'agit à nouveau d'une approche inadéquate, qui ne rend pas compte de tous les emplois du subjonctif, car, comme l'indicatif, le subjonctif peut indiquer une action réalisée.

Lorsque les auteurs expliquent les emplois du subjonctif, ils affirment que ce mode indique la non-réalité, une capacité expresive due, d'après eux, à sa valeur profonde et qui est l'une des causes possibles de son caractère exceptionnel : « Le subjonctif n'apparaît, à quelques rares exceptions près, que dans les subordonnées circonstancielles, relatives et complétives, où, conformément à sa valeur profonde, il indique la non-réalité du fait secondaire »[459]. Cette valeur profonde du subjonctif n'est cependant pas explicitée et le caractère exceptionnel de son apparition n'est pas justifié au moyen de données objectives.

Cette grammaire ne présente aucune explication de la sélection modale opérée dans une proposition en *aunque*, on y trouve seulement une référence à la sélection modale opérée dans la tournure *por más (mucho) que* :

> Il en va de même pour la tournure ***por más (mucho) que*** + *verbe* qui est l'un des équivalents du français *avoir beau.*
>
> *Por más que trabaja = Por más que trabaje*
> (Il a beau travailler) (Il aura beau travailler)
>
> Effectivement Éventuellement

[458] *Ibid.*, p. 191.

[459] *Ibid.*, p. 191.

Por más que trabajaba = *Por más que trabajase*
(Il avait beau travailler) (Il aurait beau travailler)

Effectivement Éventuellement[460]

D'après ce tableau explicatif, « Por más que trabajase », présente l'action de travailler comme une éventualité. Cependant, comme il a été déjà signalé, c'est le contexte et non le subjonctif, qui détermine si l'action indiquée s'est effectivement réalisée ou si elle ne constitue qu'une éventualité.

3.1.1.5. Emilio Alarcos Llorach

Dans la *Gramática de la lengua española* de E. Alarcos Llorach, l'explication des modes est abordée selon des approches très différentes, avec cependant une prépondérance accordée à l'attitude du sujet parlant. Dans un premier temps, les critères sont la compatibilité avec la modalité interrogative et la dépendance syntaxique :

> Descontado el imperativo, el resto de las formas verbales se reparte, según lo visto en 209, en dos grupos dependiendo de su compatibilidad con las modalidades del enunciado. Uno reúne las formas posibles con entonación interrogativa, como *cantas, cantabas, cantaste, cantarás, cantarías.* El otro engloba las que carecen de de esa posibilidad: *cantes, cantases, cantaras, cantares.* Estos dos grupos coinciden con los establecidos por Andrés Bello según su diferente dependencia sintáctica en las oraciones transpuestas: de un lado, las que aparecen en *Creo que viene, creo que venía, Creo que vino, Creo que vendrá, Creo que vendría,* y de otro las que ocurren en *No creo que venga, No creo que viniera o viniese.* Se trata de los modos denominados *indicativo* (las formas del primer conjunto) y *subjuntivo* (las demás). Ambos términos son válidos como tales, aunque imprecisos y heterogéneos: en su manera de designar, el indicativo « indica », señala una determinada noción; el subjuntivo alude a un comportamiento sintáctico (se subordina a algo)[461].

Ces deux critères, pour E. Alarcos Llorach, ne sont toutefois pas suffisants pour expliquer le mode d'une forme verbale lorsque les deux modes sont possibles. Dans ces contextes, le critère à retenir est l'attitude du sujet parlant, qui essaye de communiquer certaines valeurs. L'auteur illustre les différences possibles au moyen de constructions avec *aunque* :

[460] *Ibid.*, p. 196.

[461] *Op. cit.*, p. 152.

Aunque *ganas,* ese negocio no es bueno.
Aunque *ganabas,* ese negocio no era bueno.
Aunque *ganaste,* ese negocio no fue (era) bueno.
Aunque *ganarás,* ese negocio no es (será, era, sería) bueno.
Aunque *ganarías,* ese negocio no es (será) bueno.
Aunque *ganes,* ese negocio no es (será) bueno.
Aunque *ganases* (*ganaras*), ese negocio no es (será, era…) bueno.
Aunque *ganares,* ese negocio no será bueno[462].

Pour expliquer l'alternance modale qui y est présentée l'auteur a recours à l'opposition réalité / non réalité :

> […] se observa que en la serie 1) la ganancia a que se alude se considera real o efectiva; que en la serie 2) esa ganancia se estima como posible (o sea, se ignora pero no se excluye la eventualidad de la ganancia), finalmente, en la serie 3) la ganancia se manifiesta como ficticia (es decir que el hablante cree que lo real es que no se gana). Este triple enfoque depende exclusivamente de cómo considera el hablante los hechos, esto es, de su actitud al evaluar el grado de realidad que atribuye a los hechos denotados[463].

Il s'agit à nouveau d'une explication inadéquate, car dans la série 3 le subjonctif peut parfaitement faire référence à un bénéfice réel et effectif. Il suffit de choisir dans la proposition sans relateur les formes verbales conjuguées au présent ou au passé : « Aunque **ganes**, ese negocio no es bueno » et « Aunque **ganases** (**ganaras**), ese negocio no es / era bueno ». Le degré de réalité des faits dénotés n'explique pas alors le choix modal dans ce type de construction. Cependant, E. Alarcos Llorach établit à partir de cette explication le « signifié » de la catégorie « mode » :

> Por consiguiente, el significado del modo queda configurado gramaticalmente en tres zonas diferenciadas por significantes distintos:
> a) La de los hechos estimados reales o cuya realidad no se plantea por ser indiferente en la situación del hablante.
> b) La de los hechos cuya realidad es factible siempre que se cumplan ciertas condiciones (el paso del tiempo, el cambio de circunstancias u otros factores)
> c) La de hechos ficticios, cuya eventual realidad se ignora o cuya irrealidad se juzga evidente (hechos que se imaginan, se desean, se sospechan, etc.)[464]

[462] *Op. cit.*, p. 152.

[463] *Op. cit.*, p. 153.

[464] *Op. cit.*, p. 153-154.

Les trois zones sont clairement définies, mais la correspondance entre ces « signifiés » et les « signifiants » qui leur sont attribués est arbitraire, car il n'y a pas de justification linguistique qui corrobore cette association. E. Alarcos Llorach se limite à la présentation suivante :

> Por tanto existen tres modos, con significantes diferentes y que evocan significados diversos:
>
> 1ª El *indicativo,* que comprende las variaciones *cantas, cantabas, cantaste* (distinguidas entre sí por otros morfemas) y los correspondientes significantes para cada persona (*canto, cantas, canta,* etc.). Es el modo de mayor amplitud de uso: designa la « no ficción » de lo denotado por la raíz léxica del verbo, esto es, todo lo que el hablante estima real o cuya realidad o irrealidad no se cuestiona.
>
> 2ª El *condicionado* (llamado por lo común potencial o *condicional*), que incluye las formas *cantarás* y *cantarías* (con sus variaciones de persona y número) y que designa lo hechos aludidos por la raíz verbal como sometidos a factores varios que los harán posibles.
>
> 3ª El *subjuntivo,* que abarca las formas, *cantes, cantases, cantaras, cantares* (diferenciadas entre sí por morfemas) junto con sus variaciones de persona y número. Es el modo de menor capacidad de aplicación y señala el carácter ficticio, no real, de lo que denota el significado de la raíz verbal[465].

Ces lignes n'éclairent pas ce qui constitue pour E. Alarcos Llorach un signifiant différent. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de signifiant du mode « indicativo », pas de signifiant du mode « condicionado », pas de signifiant du mode « subjuntivo », car chacune des formes verbales est dotée d'un signifiant propre. Une lecture de leur matérialité sémiologique s'avère alors fortement souhaitable pour pouvoir détérminer le mode auquel elles appartiennent.

3.1.1.6. Francisco Marcos Marín *et alii*

Dans la *Gramática española* de Francisco Marcos Marín, F. Javier Satorre Grau et Mª. Luisa Viejo Sánchez[466], la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* est expliquée à travers l'opposition obstacle réel / obstacle hypothétique :

> El modo de la proposición subordinada condiciona el tipo de subordinación concesiva: el indicativo proporciona el valor de obstáculo real:
>
> *Aunque llueve, saldrán a entrenar.*
>
> mientras que el subjuntivo suele ser índice de impedimento hipotético:
>
> *Aunque llueva saldrán a entrenar.*

[465] *Op. cit.*, p. 154.

[466] F. Marcos Marín, F. J. Satorre Grau et Mª. L. Viejo Sánchez, *Gramática española*, Madrid, Síntesis, 1998.

> Es decir, el valor hipotético o no de la proposición concesiva depende, decisivamente, del modo del verbo elegido por el hablante[467].

Dans certains contextes, cependant, les auteurs postulent une neutralisation. Comme on peut s'y attendre, ces contextes sont ceux qui font référence à une objection réelle :

> Sin embargo, en determinados contextos, se puede producir una neutralización entre las formas del presente de indicativo y de subjuntivo, como expresión de una objeción real:
> *Irene tiene 12 años. – Pues, aunque tiene 12 años, aparenta 15*.
> *Irene tiene 12 años. – Pues, aunque tenga 12 años, aparenta 15*[468].

À quoi il faudrait objecter que la neutralisation dont parlent les auteurs ne serait que discursive, car, dans le système de la langue, deux formes verbales avec deux signifiants différents ont forcément deux signifiés différents, invalidant de ce fait toute neutralisation. De surcroît, cette neutralisation est présentée comme limitée à certains temps verbaux, car, d'après les auteurs, elle n'a lieu qu'entre les formes du présent de l'indicatif et celles du présent du subjonctif. Le caractère arbitraire de cette restriction ne fait que confirmer l'inadéquation de cette proposition explicative.

3.1.1.7. Jacques de Bruyne

Dans sa *Grammaire d'usage de l'espagnol moderne,* J. de Bruyne met en doute l'explication de la grammaire traditionnelle :

> Traditionnellement, il est dit que l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif après cette conjonction [aunque] dépend de la façon dont la non réalisation de l'effet escompté est exprimée : en effet, le motif d'échec invoqué dans la subordonnée peut être présenté comme réel ou hypothétique. Des études spécialisées sur ce point, la plupart d'entre elles récentes, montrent toutefois que cette interprétation doit être nuancée. Dans cet ordre d'idées, on prendra particulièrement garde aux remarques suivantes :
> L'emploi de l'indicatif implique toujours l'existence d'une raison RÉELLE qui s'oppose à l'action exprimée par le verbe principal (une difficulté ou un obstacle), ce qui n'exclut nullement que la construction avec *aunque* + subjonctif puisse introduire un obstacle réel (voir exemple d)[469].

---

[467] *Op. cit.*, p. 459-459.

[468] *Op. cit.*, p. 459.

[469] *Op. cit.*, p. 511-512.

Cette grammaire est ainsi la seule, parmi les grammaires destinées à un public francophone incluses dans cette étude, qui admette qu'une construction avec *aunque* + subjonctif peut introduire un obstacle réel. La sélection modale opérée dans une proposition en *aunque* dépend, d'après cet auteur, du sens que le locuteur donne à la conjonction :

> L'usage de l'un ou de l'autre MODE dépend du sens que le locuteur donne à la conjonction *aunque*.
>
> S'il s'agit d'exprimer une antithèse, le verbe qui suit est à l'indicatif. On a alors en fait affaire à deux propositions COORDONNÉES ; ce faisant, la proposition, introduite par *aunque* est considérée comme la plus importante ou tout au moins aussi importante que la partie de la phrase qui de façon superficielle peut apparaître comme principale.
>
> Si par contre *aunque* a une valeur de concession, la conjonction est suivie d'un verbe au subjonctif, mais dans une proposition SUBORDONNÉE qui exprime un contenu secondaire. Souvent, on observe une similitude très forte entre les propositions concessives et les subordonnées conditionnelles[470].

Cette affirmation est néanmoins criticable. L'usage de l'indicatif ou du subjonctif ne peut pas dépendre du sens que le locuteur donne à la conjonction, car le signifié de *aunque* est toujours le même. Dans l'article « De la concession en espagnol. Le signifiant *AUN/AUNQUE* », J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho affirment à ce propos : « Le vrai est donc que *aunque* indifférent à la variation modale, unifie toute espèce de dualité, notionnelle ou autre, qu'on lui proposera : *todo es uno* »[471]. Dans le même sens, A. Veiga et M. Mosteiro Louzao soutiennent : « en el caso de las construcciones con *aunque* el significado concesivo de la conjunción no sufre alteración »[472].

Il est certain que, lorsque le segment introduit par *aunque* est argumentativement le plus fort, c'est-à-dire lorsque *aunque* instruit une relation adversative, on utilise généralement l'indicatif. Mais, une proposition en *aunque* peut également se construire à l'indicatif lorsqu'elle instruit une relation concessive. Par conséquent et en désaccord avec l'auteur, le mode ne peut pas se justifier par la force argumentative du segment introduit par ce relateur. Autrement dit, la sélection modale dans la proposition en *aunque* ne peut pas s'expliquer par la relation mise en place par ce relateur.

---

[470] *Op. cit.*, p. 511-512.

[471] *Op. cit.*, p. 8.

[472] *Op. cit.*, p. 111.

L'affirmation de la troisième remarque : « Du point de vue pratique, on retiendra que la conjonction *aunque* est apparemment plus souvent suivie du subjonctif que de l'indicatif » demande une vérification par des données objectives. Quoi qu'il en soit, la raison de l'emploi du subjonctif ne peut pas reposer sur le simple fait que le locuteur veuille donner à la conjonction *aunque* une valeur concessive. La justification de cet emploi, pour qu'elle soit motivée, doit être basée sur ce que les formes subjonctives « disent » dans le système de la langue.

L'explication de cette grammaire s'achève sur plusieurs exemples commentés :

> a. *Aunque me ha ofendido profundamente, sabré perdonarle* (*Esbozo*, 557).
> Bien qu'il m'ait offensé profondément, je saurai lui pardonner.
> Ici, on insiste sur la RÉALITÉ de l'offense subie.
> Le sens est : je vais certes lui pardonner, MAIS cela ne change rien au FAIT qu'il m'a profondément offensé[473].

Cette « insistance » dont parle J. de Bruyne n'est au fait qu'un effet de sens permis par la valeur propre que cette forme verbale présente dans le système de la langue.

> b. *Solucionado el conflicto de Segema, aunque habrá huelga* (titre du journal *Diario 16*, édition Málaga, 13-08-1993, 7)
> Le conflit de la Segema a été résolu, pourtant, il y aura grève.
> Il existe un certain contraste entre la première partie de cette phrase, qui pourrait être précédée de *a pesar de* (« malgré ») et la seconde, où l'on pourrait avoir *pero* (« mais »)
> De plus, le futur *habrá* lève toute ambiguïté sur la date de la grève, alors que le subjonctif *haya*, du fait de son indétermination chronologique, pourrait signifier aussi bien que la grève est déjà en marche[474].

Cet *aunque* peut certes être interprété comme « adversatif », car il introduit le segment argumentativement le plus fort – sa postposition obligée et la pause en sont les signes –, mais l'emploi de l'indicatif ne peut pas se justifier par cette seule valeur discursive, car cette proposition peut aussi, comme le reconnaît l'auteur lui-même, se construire avec une forme subjonctive : « Solucionado el conflicto de Segema, aunque haya huelga ». Il semble donc qu'au-delà de la plus grande précision temporelle du futur par opposition à l'indétermination

[473] *Op. cit.*, p. 512.

[474] *Op. cit.*, p. 512.

chronologique du présent du subjonctif, c'est une représentation linguistique différente qui est à la base de cette alternance modale.

> c. *Aunque te quedes solo en el mundo, siempre tendrás a tu madre para hacerle confidencias* (C. FUENTES, *La región más transparente*, cité dans l'*Esbozo*, 558).
>
> Même si tu es seul au monde, tu auras toujours ta mère pour que tu puisses te confier à elle.
>
> La proposition introduite par *aunque* est moins importante par rapport à ce qui est dit dans la principale. La concessive a ici à peu près le même sens qu'une proposition conditionnelle introduite par *si :* (*incluso*) *si te quedas solo*… que nous avons traduit en français par : « même si…»[475].

La proposition introduite par *aunque* constitue certainement l'argument faible et son sens est sans doute proche d'une proposition conditionnelle introduite par *si*, mais aucune des deux observations n'explique l'usage du subjonctif.

> d. *Aunque sea mi hijo le castigaré* (C. HERNÁNDEZ, *Sintaxis española*, 271)
>
> Même si c'est mon fils, je le punirai.
>
> L'essentiel de ce qui est dit ici, c'est que quelqu'un, le fils en l'occurrence, doit être PUNI. Face à cette réalité, le fait que cette personne soit mon fils apparaît secondaire.
>
> La même phrase avec le verbe à l'indicatif (*aunque es mi hijo*…) présenterait les choses tout différemment d'un point de vue affectif ; je le punirai, certes, mais je ne peux oublier qu'il s'agit de mon fils, et la charge émotive est radicalement différente : cela me fera mal[476].

D'après cette grammaire le fait exprimé par la proposition introduite par *aunque* est « secondaire » si elle est au subjonctif, affirmation difficile à cautionner, car à l'indicatif le fait d'« être le fils de » est également secondaire. La raison qui permettrait de le considérer comme secondaire serait que ce fait constitue un argument faible, l'argument fort étant la volonté de punir. En outre, il faut rappeler que *aunque* peut aussi introduire l'argument fort, ce qui est justement le cas de le *aunque* dit « adversatif », contexte discursif où l'on peut aussi trouver une forme subjonctive. Par conséquent, l'affirmation selon laquelle une proposition en *aunque* au subjonctif fait référence à un fait secondaire est irrecevable. Quant à l'explication de l'emploi de l'indicatif, elle semble aussi contestable, car une charge émotive différente n'est qu'un effet de sens imprécis et absolument subjectif qui ne justifie nullement la valeur propre d'un mode.

---

[475] *Op.cit.*, p. 512.

[476] *Op. cit.*, p. 512.

3.1.1.8. Francisco Marcos Marín et Paloma España Ramírez

La *Guía de gramática de la lengua española* de Francisco Marcos Marín et Paloma España Ramírez[477] fait aussi appel à la théorie très répandue selon laquelle l'indicatif exprime un obstacle réel et le subjonctif un empêchement hypothétique :

> La proposición *aunque parecen reyes, príncipes y emperadores* indica un obstáculo u objeción a lo dicho en la principal. El uso del modo indicativo proporciona el valor de obstáculo real (aunque lo parecen, no lo son).
>
> Aunque escribiera su peor novela, le darían el premio.
>
> En este caso, el uso del modo subjuntivo expresa un impedimento hipotético, es decir, el impedimento a que le den el premio sería la calidad de la novela[478].

D'après ces lignes, la forme verbale de la proposition introduite par *aunque* est celle qui confère le caractère réel ou hypothétique à l'obstacle. Cependant, lorsque les auteurs expliquent une autre paire d'exemples, on s'aperçoit que les formes verbales prises en considération sont celles de la proposition considérée comme principale, et non celles de la proposition introduite par *aunque* :

> Comparemos estos dos enunciados:
>
> Aunque la noche es oscura, saldrá a pasear. En este caso diremos que saldrá a pasear con seguridad, es decir, no tenemos ninguna duda.
>
> Aunque la noche fuera oscura, saldría a pasear. En esta oración se entiende que el hecho es probable, pero no seguro.
>
> Como vemos, en los dos ejemplos anteriores, el modo condiciona el significado[479].

Dans le premier exemple les auteurs tiennent compte du fait exprimé par la proposition sans relateur, le fait de « sortir », et non de celui exprimé par la proposition en *aunque*. Dans le deuxième exemple, on déduit que le fait dont parlent les auteurs est aussi celui de « sortir », fait dont la probabilité s'explique par le conditionnel et non par la forme verbale subjonctive. L'explication proposée par cette grammaire se révèle non seulement inadéquate, mais équivoque.

---

[477] F. Marcos Marín et P. España Ramírez, *Guía de gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 2001.

[478] *Ibid.*, p. 253.

[479] *Ibid.*, p. 253.

3.1.1.9. Jean-Marc Bedel

La *Grammaire de l'espagnol moderne* de J-M. Bedel oppose à nouveau l'indicatif, pour le réel, au subjonctif, pour l'hypothétique :

> **Indicatif et subjonctif dans les concessives**
>
> **a.** Le verbe de la proposition concessive est en espagnol à l'indicatif si la concession porte sur un fait réel, au subjonctif si elle porte sur un fait hypothétique. L'emploi des modes est inversé en français[480].

Cette explication amène l'auteur à déconseiller un usage du subjonctif pourtant normatif et à mettre en garde contre un exemple tiré de *El País* :

> L'espagnol actuel a tendance à employer le subjonctif dans les concessives, même si la concession porte sur un fait réel. On s'efforcera de ne pas suivre cet exemple.
>
> […] la República Árabe Saharaui Democrática (RASD) es el único *país* árabe – aunque sea un Estado sin nación – que ha decretado al castellano como segunda lengua oficial… (J.M. Rodríguez, *El País,* 17 juillet 1994) = La République arabe démocratique Sahraouie est le seul pays arabe – bien que ce soit un État sans nation – qui ait adopté l'espagnol comme deuxième langue officielle[481].

À quoi il faudrait au moins, comme le fait Eric Beaumatin[482], objecter ce qui suit :

> C'est, en l'état actuel des possibilités d'alternance modale permises en espagnol, le subjonctif qui dit, dans cet exemple, certain doute porté de fait par le locuteur sur le caractère non-national de l'Etat considéré; au lieu que M. Bedel, lui, porte d'abord un jugement *a priori* sur les liens censés unir Etat et Nation, avant d'inférer de ce jugement la conclusion que le subjonctif, ici, au nom de la norme qu'il énonce ailleurs, ne peut qu'être inapproprié, donc déconseillable (au point que la traduction proposée est, sans ambages, *bien que ce soit*) : sachant que le mot *país* y est expressément rapporté en italiques, donc posant implicitement un problème loin d'avoir trouvé sa solution, serait-ce trop demander qu'on écoute, humblement, ce que les locuteurs ont à dire ?[483]

---

[480] *Op. cit.*, 1997, p. 582.

[481] *Op. cit.*, 1997, p. 583.

[482] E. Beaumatin, « Compte rendu de la Grammaire de l'espagnol moderne de Jean Marc Bedel », *Les Langues Néo-Latines*, 1998, p. 114-119.

[483] *Ibid.*, p. 116.

Suite à l'observation de E. Beaumatin, cette remarque disparaîtra des éditions postérieures mais l'explication de la sélection modale dans les concessives n'en sera pas pour autant modifiée. Dans la quatrième édition de cette grammaire, l'auteur continue à soutenir :

> **Indicatif et subjonctif dans les concessives**
>
> **a.** Le verbe de la proposition concessive est en espagnol à l'indicatif si la concession porte sur un fait réel, au subjonctif si elle porte sur un fait hypothétique. L'emploi des modes est inversé en français[484].

3.1.1.10. Jean Bouzet

J. Bouzet est un autre auteur qui soutient que l'emploi de l'indicatif dans la proposition en *aunque* est dû au caractère réel du fait qui y est exprimé. Dans sa *Grammaire espagnole,* il est dit :

> L'idée de concession est exprimée par **aunque, si bien, y eso que,** *quoique, bien que* ; **puesto que** (arch.), **a pesar de que,** *malgré que* ; **aun bien que,** *bien que heureusement*. Tandis que ces conjonctions sont en français toujours suivies du subjonctif, l'espagnol emploie l'indicatif chaque fois qu'elles se réfèrent à un fait réel[485].

Cet auteur ne tient donc pas compte des propositions qui, référant à un fait réel, se construisent au subjonctif. Dans l'exemple fourni avec *aunque,* « Aunque pasa de los cincuenta, no tiene ninguna cana », la proposition introduite par le relateur fait certainement référence à un fait réel, mais cette même proposition au subjonctif, « aunque pase de los cincuenta », pourrait aussi avoir un caractère factuel. Il suffit, comme il a été déjà dit, de l'intégrer dans un contexte précis.

D'après cette grammaire, c'est la concession sur un fait supposé ou douteux qui se construit au subjonctif :

> Lorsque la concession porte sur un fait *supposé* ou *douteux,* le français l'exprime par *alors même que, même si,* suivis du conditionnel ou du présent de l'indicatif. L'espagnol emploie aussi pour

[484] *Op. cit.*, 2004, p. 618.

[485] *Op. cit.*, p. 406.

> ce cas la conjonction **aunque,** concurremment avec **cuando, aun cuando, así,** mais il met le verbe au *subjonctif*[486].

Des deux exemples fournis avec la conjonction *aunque,* le premier, « Aunque llueva he de ir », peut certainement faire référence à un fait supposé, mais cette interprétation ne dépend pas de l'emploi du subjonctif. Elle est due à la valeur prospective de la périphrase verbale « *haber de* + infinitif » qui, comme le signale Leonardo Gómez Torrego, « es una perífrasis con proyección futura exclusivamente, aunque sea desde el pasado »[487]. Le deuxième exemple, « Aunque lo dijeras mil veces… », peut faire référence à un fait supposé ou douteux, mais aussi à un fait réel, puisque, à nouveau, c'est le contexte qui détermine l'interprétation.

3.1.2 Indicatif « mode de l'expérience » *vs* subjonctif « mode de la non-expérience »

James R. Shawl[488] fut l'un des premiers auteurs à considérer l'indicatif comme le mode de l'expérience et le subjonctif comme le mode de la non-expérience. Dans une étude consacrée au subjonctif espagnol, « Syntactic Aspects of the Spanish Subjunctive », il présente, dans une perspective générativiste, une analyse syntaxique de diverses propositions où les deux modes sont possibles. L'opposition expérience / non-expérience lui permet de rendre compte de la sélection modale operée dans ces constructions. À l'instar de J. R. Shawl, certains auteurs considèrent que l'indicatif est le mode de ce qui peut être vérifié empiriquement et le subjonctif le mode de ce qui ne peut pas être prouvé en s'appuyant seulement sur l'expérience.

3.1.2.1. Jesús Fernández Álvarez

Dans son ouvrage, *El subjuntivo,* Jesús Fernández Álvarez[489], explique la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* à travers l'opposition expérience / non-expérience :

> Esto quiere decir que el indicativo (experiencia) se emplea cuando el hablante ha experimentado o conoce con certeza el hecho introducido por *aunque*; mientras que el subjuntivo

---

[486] *Op. cit.*, p. 407.

[487] L. Gómez Torrego, « Los verbos auxiliares. Las perífrasis verbales de infinitivo », *in* V. Demonte et I. Bosque (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 3354-3355.

[488] J. R. Shawl, « Syntactic Aspects of the Spanish Subjunctive », *Hispania*, vol. 58, nº 2, 1975, p. 323-329.

[489] J. Fernández Álvarez, *El subjuntivo*, Madrid, Edelsa, 1987.

> (no experiencia) se usa cuando el hablante no tiene experiencia personal de la acción, o aunque la tenga, le interesa, le conviene o simplemente prefiere presentarla como dudosa y, en su consecuencia, como no experimentada[490].

Pour cet auteur, le subjonctif présente l'action comme non effective, même si elle a un caractère factuel. D'après lui, cet emploi du subjonctif est fréquent dans des contextes socialement conflictuels :

> Aunque estés/estás gordo, te quiero.
> Aunque tenga/tiene usted dolores, levántese.
> Aunque ahora tenga /tengo mucho dinero, seguiré trabajando[491].

Cet emploi du subjonctif, ajoute-il, apparaît aussi dans des contextes où le sujet parlant a forcément l'expérience des actions exprimées par la proposition avec relateur. L'auteur parle alors de cas de neutralisation avec une prédilection pour les formes du subjonctif, mais il ne justifie pas linguistiquement cette neutralisation et ne fournit pas davantage d'explication de cette prédilection pour le subjonctif. Il se contente de présenter quelques exemples :

> Me entiendo con todos los ingleses, aunque no *sepa/sé* inglés.
> Aunque *sea/soy* español, no me gustan los toros.
> Mi mujer es rubia, aunque *sea/es* andaluza[492].

Comme il a été préalablément signalé, une neutralisation entre l'indicatif et le subjonctif est irrecevable, car la sémiologie des formes intégrant ces deux modes n'est pas la même. Autrement dit, des signifiants différents recouvrent forcément des signifiés distincts. La prédilection pour les formes subjonctives dont parle l'auteur doit donc trouver une explication qui tienne compte de la valeur que ces formes ont dans le système de la langue.

---

[490] *Ibid.*, p. 59.

[491] *Ibid.*, p. 59.

[492] *Ibid.*, p. 59.

3.1.2.2. Pierre Gerboin et Christine Leroy

Dans leur *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, P. Gerboin et C. Leroy consacrent trois paragraphes à la sélection modale opérée dans une proposition dite « concessive ». À la question « Comment choisir le mode de la subordonnée de concession », les auteurs répondent :

> Le choix principal, pour le mode de la subordonnée de concession, se fait entre l'indicatif et le subjonctif. C'est la valeur de ces modes (voir 233), qui justifie en espagnol leur emploi :
>
> • si la concession porte sur un fait réalisé ou considéré comme réalisé par le locuteur, c'est le mode indicatif qui est utilisé
>
> • si la concession porte sur un fait qui n'est pas – ou pas encore – réalisé ou considéré comme tel par le locuteur, c'est le mode subjonctif qui est utilisé[493].

D'après ces lignes, toute concessive faisant référence à un fait présent ou passé se construit à l'indicatif et toute concessive référant à un fait futur se construit au subjonctif. Cette explication ne permet pas de rendre compte de toutes les propositions en *aunque* qui, portant sur un fait qui n'est pas encore réalisé, se construisent avec l'une des formes que la tradition inclut dans le mode indicatif. Voici, par exemple, une construction qui resterait inexpliquée :

> **(CTB 167) Aunque** lo **olvidaré**, aún no lo olvido, y cuando ahora miro el retrato pequeño de mi imposible tía Teresa que Ranz conserva en su casa, lo miro con más atención de la que le presté jamás, durante mi infancia y mi adolescencia. (p. 297)

L'explication ne permet pas non plus de rendre compte des constructions qui, référant à un fait réalisé, se construisent au subjonctif :

> **(CTB 48)** Ranz seguía sonriendo con sus labios tan dibujados y tan idénticos a los míos, **aunque** en él **hubieran perdido** color y estuvieran invadidos por las arrugas verticales que nacían de su barbilla y del lugar del bigote […]. (p. 97)

Dans le paragraphe « La subordonnée de concession est au mode indicatif », les auteurs réitèrent leur explication à propos du choix de l'indicatif qu'ils illustrent de quelques exemples, dont un construit avec la conjonction *aunque* :

[493] *Op. cit.*, p. 489.

> Si l'action de la subordonnée est réalisée ou considérée comme telle par le locuteur, l'espagnol utilise l'indicatif :
>
> **Aunque tenía** yo otros dos hermanos mayores que él, Bruno había sido siempre para mí, no un hermano, sino « el hermano mayor ». R. Pinilla
>
> *Bien que j'aie* (*j'eusse*) *deux autres frères plus âgés que lui, Bruno avait toujours été pour moi, non pas un frère, mais* « *le grand frère* »[494].

La proposition en question pourrait cependant se construire au subjonctif, « Aunque tuviera yo otros dos hermanos mayores que él… » et le fait référé, « tener otros dos hermanos mayores », serait toujours réalisé ou considéré comme tel, car c'est le plus-que-parfait de la proposition dite « principale » qui nous permet d'interpréter le fait référé par la proposition en *aunque* comme réalisé.

De la même façon, le paragraphe « La subordonnée de concession est au mode subjonctif » reprend l'explication de l'emploi du subjonctif et fournit, parmi d'autres, un exemple construit avec *aunque* :

> Si l'action de la subordonnée n'est pas – pas encore – réalisée ou considérée comme non réalisée par le locuteur, l'espagnol utilise le subjonctif :
>
> No sé nada. Y **aunque supiera,** no te diría. E. Mendoza.
>
> *Je ne sais rien. Et même si je savais, je ne te dirais pas*[495].

Ce qui permet d'interpréter que l'action de la proposition introduite par *aunque* n'est pas encore réalisée, ce n'est pas le subjonctif, mais le présent nié de la phrase simple précédente « no sé » et le conditionnel de la proposition sans relateur « diría », c'est-à-dire le cotexte.

La première des deux remarques qui concluent ce paragraphe met le lecteur en garde contre un emploi du subjonctif : « Il y a une tendance, semble-t-il, dans la langue espagnole contemporaine à employer le subjonctif après *aunque*, même si l'opposition porte sur un fait réel. Cet emploi n'est pas à imiter. »[496]. Cette « tendance » est néanmoins, comme il a été déjà signalé, un emploi courant et tout à fait normé du subjonctif. Le fait de déconseiller cet emploi résulte à nouveau d'une description inadéquate des modes de l'espagnol.

---

494 *Op. cit.*, p. 490.

495 *Op. cit.*, p. 491.

496 *Op. cit.*, p. 491.

Un troisième paragraphe « La subordonnée de concession est au conditionnel, à l'infinitif ou au gérondif » fait supposer que P. Gerboin et C. Leroy continuent à considérer le conditionnel comme un mode différent. Les auteurs expliquent ainsi son emploi :

> La subordonnée de concession est au conditionnel
>
> Comme en français, il arrive que la subordonnée soit au conditionnel, sans que la nuance ainsi apportée soit bien perceptible :
>
> Obedecí sus órdenes sin replicar, **aunque** me **habría gustado** haber podido pedir permiso para ducharme y cambiarme de ropa. E. Mendoza.
>
> *J'obéis aux ordres, sans répliquer, bien que j'eusse aimé* (ou *pourtant j'aurais aimé*) *pouvoir demander l'autorisation de me doucher et de me changer*[497].

Ces lignes se limitent à constater son apparation et à souligner le caractère difficilement perceptible de la nuance qu'il apporte. Une description modale qui parvienne à rendre compte de l'emploi de cette forme verbale s'avère alors fortement souhaitable.

3.1.3. Indicatif « mode de l'objectivité » *vs* subjonctif « mode de la subjectivité »

L'approche qui explique les modes de l'espagnol à partir de l'attitude du sujet parlant met parfois en jeu une autre opposition, celle qui oppose l'objectivité à la subjectivité. Dans son ouvrage, *Spanish Syntax List,* Hayward Keniston[498] affirme que l'indicatif présente l'action d'un point de vue objectif, alors que le subjonctif le fait dans une perspective subjective, faisant ainsi de l'antinomie sémantique objectivité / subjectivité un critère de différentiation modale. Dans son étude, « One Rule for the Spanish Subjunctive », John J. Bergen[499] considérait également le subjonctif comme le reflet morphologique d'une condition de nature sémantique qui implique une réserve subjective à propos de la réalité référée par la proposition dans laquelle s'intègre ce mode. Certains auteurs postulent ainsi que si le sujet parlant perçoit objectivement les faits qu'il énonce, il utilise l'indicatif, alors que s'il les conçoit de façon subjective, il emploie le subjonctif. Telle est la proposition de E. Alarcos Llorach dans ses *Estudios de gramática funcional del*

---

[497] *Op. cit.*, p. 491.

[498] H. Keniston, *Spanish Syntax List*: *A statistical Study of Grammatical Usage in Contemporary Spanish Prose on the Basis of Range and Frequency*, New York, Henry Holt, 1937.

[499] J. J. Bergen, « One Rule for the Spanish Subjunctive », *Hispania*, vol. LXI, 1978, p. 218-234.

español[500] : « El miembro marcado de esta oposición está constituido por las formas del subjuntivo, que envuelven la acción de un tinte subjetivo, mientras el miembro no marcado es el conjunto de las formas indicativas, que señalan la acción simplemente como tal acción »[501]. Dans leur étude consacré au mode verbal, A. Veiga et M. Mosteiro Louzao intègrent aussi cette opposition : « No es desacertada la utilización de los términos *objetividad* y *subjetividad* para hacer respectivamente referencia a los valores de contenido respectivamente expresados por indicativo y subjuntivo en las circunstancias lingüísticas en que ambas unidades modales se hallan en relación de oposición »[502].

3.1.3.1. César Hernández Alonso

Dans sa *Gramática funcional del español*, C. Hernández Alonso caractérise aussi l'indicatif comme le mode de l'objectivité et le subjonctif comme le mode de la subjectivité :

> El indicativo es un modo objetivo en el que el hablante o sujeto de la enunciación emite su enunciado sin tomar parte en él, sin añadir un rasgo de subjetividad […] No nos parece adecuado seguir denominándolo « modo de la realidad », por las razones ya aducidas, y porque también la realidad está expresada muchas veces por el modo subjuntivo, pero mediatizada por el punto de vista del emisor. Basta con expresar una frase en pasado como
>
> *Aunque hayas venido a verme sólo para esto, no puedo concedértelo.*
>
> La realidad, pues, no es criterio suficiente para definir el modo indicativo, sino la relación objetiva hablante-mensaje y la modalidad declarativa.
>
> Es el modo esencialmente lingüístico, en el que predomina el contenido del enunciado sobre los restantes factores de la comunicación[503].

La réalité, cependant, n'est pas en effet un critère acceptable pour définir le mode indicatif, car le subjonctif permet aussi de référer à un fait réel, c'est le cas de « hayas venido » dans l'exemple fourni par l'auteur. Il est donc difficile de saisir la médiatisation dont parle C. Hernández Alonso, car cette même construction à l'indicatif « Aunque has venido a verme sólo para esto, no puedo concedértelo », fait aussi passer une opinion subjective. Il s'ensuit que la démarche qui consiste à expliquer l'indicatif comme le mode de l'objectivité et le subjonctif

[500] E. Alarcos Llorach, *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos, 1984 [1970]

[501] *Ibid.*, p. 61-62.

[502] *Op. cit.*, p. 30

[503] *Op. cit.*, p. 291.

comme le mode de la subjectivité fournit une explication très vague de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*, car les critères qui déterminent l'absence ou la présence du point de vue de l'émetteur ne sont pas spécifiés.

À propos de la dernière affirmation de cette citation, il s'avère indispensable de préciser que le mode indicatif n'est pas un mode plus « linguistique » que le mode subjonctif, même si la valeur propre de celui-ci est plus abstraite et difficile à définir.

C. Hernández Alonso explique en ces termes pourquoi il considère le subjonctif comme le mode de la subjectivité : « El subjuntivo es el modo que expresa la subjetividad del hablante o del sujeto de la comunicación ante el enunciado. En toda expresión con subjuntivo se percibe la presencia del hablante y del enunciado »[504]. D'après la perspective linguistique adoptée dans ces pages, cette explication se révèle néanmoins inadéquate. D'une part, parce que la subjectivité dont il est ici question n'est qu'un effet de sens discursif qui ne définit pas ce mode en langue, puisque la définition est établie à partir d'un être qui n'appartient pas au système de la langue, mais à la réalité de l'acte communicatif. D'autre part, parce que dans une formulation au subjonctif, il semble que la présence du sujet parlant soit plus difficile à percevoir, car, ainsi qu'il sera expliqué plus loin, ce mode implique que la position que le locuteur se voit occuper dans le temps est associée à une simple limite, et non à une extension temporelle fictive.

La grammaire de C. Hernández Alonso suppose cependant une avancée dans l'explication des modes de l'espagnol, car l'auteur manifeste clairement son refus de considérer l'indicatif comme le mode de la réalité et le subjonctif comme le mode de l'irréalité. Le fait de contester cette explication l'amène à admettre que ces deux valeurs sont dépendantes du contexte : « La forma *cantara* tiene valores irreales (*¡Quién lo dijera!*), potenciales y reales –como los tenía en latín– y hasta el siglo XV predominó el valor llamado real, de indicativo, en él. Por otro lado, estos dos valores se ven altamente mediatizados por el contexto »[505]. L'auteur, en outre, ajoute quelques lignes plus loin : « Y una vez más hay que insistir en que los valores significativos de posibilidad, deseo, necesidad…, sólo aparecen en el decurso, son sintagmáticos o, si se quiere,

[504] *Op. cit.*, p. 295.

[505] *Op. cit.*, p. 297.

realizaciones sintagmáticas del semema común de tales formas, que es la subjetividad »[506]. Or, pour pouvoir affirmer que la subjectivité est le semème commun à toutes ces formes, il faudrait établir une correspondance précise et justifiée entre les morphèmes de ces formes et l'ensemble des traits sémantiques pertinents entrant dans la définition de ces morphèmes, ce qui n'est pas possible.

3.1.4. Indicatif « mode de l'impartialité » *vs* subjonctif « mode de la volonté »

3.1.4.1. Salvador Fernández Ramírez

Le subjonctif a été aussi expliqué comme le mode du souhait. Un postulat théorique que Salvador Fernández Ramírez[507] cautionne, mais avec quelques précisions :

> No habría dificultad en admitirlo siempre que se precise el sentido del acto desiderativo subyacente, que es sin duda, como nos revelan estos enunciados equivalentes y el análisis que hemos hecho, no un deseo que podríamos llamar positivo, sino más bien un acto de inhibición de la voluntad, un resignarse ante algo, en casos más extremos una intención de afrontarlo y hasta de provocarlo, pero siempre con datos negativos de indiferencia o de pasividad muy precisos, que lo diferencian de otros actos desiderativos de naturaleza activa[508].

Dans le quatrième volume de sa *Gramática española*, consacré au verbe et à la phrase, S. Fernández Ramírez accorde un chapitre au subjonctif des propositions dites « concessives ». D'après cet auteur, il est des énoncés concessifs où l'on emploie de manière exclusive le subjonctif. Il les divise en deux groupes, dont le premier inclut les emplois hypothétiques futurs :

> Podemos formar un [primer] grupo, bien caracterizado, con los complejos concesivos en los que el subjuntivo tiene un valor eventual. En la subordinante hay un indicativo de futuro o un verbo o locución verbal de significación voluntativa. En la oración subordinada el verbo en subjuntivo alude a situaciones o hechos singulares o plurales que pueden ocurrir o no y que se sitúan, por consiguiente, en un momento posterior a aquél en que se desarrolla la acción del verbo principal o posterior al momento en que se formula el enunciado.

---

[506] *Op. cit.*, p. 300.

[507] S. Fernández Ramírez, *Gramática española. 4. El verbo y la oración*, volume ordonné et complété par I. Bosque, Madrid, Arco/Libros, 1986.

[508] *Ibid.,* p. 360-361.

> "Si me roba, aunque luego la abandone, he de alegrarme" (Pérez de Ayala, Tigre Juan, 145); "Y se propuso irlo ganando, ahijándolo, rescatándoselo. Aunque para ello hubiese que abandonar y que entregar a la hija" (M. de Unamuno, (Tres novelas ejemplares, 93); […] no accederé nunca, aunque usted me ofrezca posiciones, destinos y jamón con chorreras (Pérez Galdós, Amadeo I, x, 121)[509].

Lorsque dans la proposition sans relateur il y a un futur de l'indicatif ou un verbe ou une locution verbale exprimant la volonté, le subjonctif de la proposition concessive peut être effectivement interprété comme éventuel, mais il faut remarquer que cette valeur survient aussi dans d'autres contextes. En voici quelques exemples :

> **(B 35)** – Lo del reloj nos viene de puta madre. Puedes venderlo bien. **Aunque** sólo nos **paguen** la mitad de lo que cuesta tenemos para tirar un buen rato, y más nos vale, porque no me apetece repetir lo de esta noche. (p. 131)

> **(NDS 28)**[510] « Cuando un hombre se entrega a la ley, **aunque fuera** culpable, **merece** un profundo respeto ». (p. 274)

> **(CN 52)**[511] La Conjunta era la reunión donde se decidía, de forma definitiva y pública, si alguien poseía los requisitos para obtener el documento de militante de la Unión de Jóvenes Comunistas; allí, por supuesto, se aireaban los trapos sucios del más pinto, y cada cual debía atacarse con *mea culpas* [sic], es decir, las autocríticas; **aunque** no **existiera** nada que criticar una **debía** autodestruirse desde el punto de vista moral […]. (p. 145-146)

En outre, au contraire de ce qui est soutenu par S. Fernández Ramírez, les exemples qui illustrent cette valeur du subjonctif permettent aussi l'emploi de l'indicatif : « Si me roba, aunque luego la **abandonaré**, he de alegrarme » ; « Y se propuso irlo ganando, ahijándolo, rescatándoselo. Aunque para ello **habrá** que abandonar y entregar a la hija » ; « No accederé nunca, aunque usted me **ofrecerá** posiciones, destinos y jamón con chorreras ».

Le deuxième groupe qui, d'après l'auteur, rend impossible l'alternance avec l'indicatif réunit indifférement des emplois factuels et hypothétiques :

> 2) Hay otro grupo también sin concurrencia posible con el indicativo. El verbo de la oración subordinada, el subjuntivo, no alude necesariamente a acaecimientos futuros, sino a incidencias que se han producido o pueden producirse en el momento en que se habla, plurales y

[509] *Ibid.,* p. 356-357.

[510] **(NDS 28)** = *Noticia de un secuestro*, exemple numéro 28. G. García Márquez, *Noticia de un secuestro*, Barcelona, Mondadori, 1996.

[511] **(CN 52)** = *Café nostalgia*, exemple numéro 52. Z. Valdés, *Café Nostalgia*, Barcelona, Planeta, 1997.

> reiteradas, o al ser o parecer de las cosas. Situaríamos en un subgrupo aquellas oraciones en las que existe un elemento nominal de indeterminación:
>
> "Azorín es un hombre vulgar aunque *escriba todo lo que quiera* en los periódicos (o por eso mismo de que escribe)" (Azorín, Antonio Azorín, I, VIII, OS, 211); "Me gusta la gente con ese átomo de locura que hace que la existencia no sea monótona, aunque *sean personas* desgraciadas y estén siempre en las nubes como tú (…)" (C. Laforet, Nada, XIV, 170)[512].

À nouveau, loin de l'exclusivité défendue par l'auteur, les exemples en question permettent aussi l'emploi de l'indicatif : « Azorín es un hombre vulgar aunque **escribe** todo lo que quiere en los periódicos » ; « Me gusta la gente con ese átomo de locura que hace que la existencia no sea monótona, aunque **son** personas desgraciadas y **están** siempre en las nubes como tú (…) ».

Dans le troisième groupe, S. Fernández Ramírez englobe les énoncés dans lesquels la présence de l'indicatif est également possible. Comme on peut s'y attendre, il s'agit des énoncés dans lesquels le subjonctif fait référence à des faits qui se sont déjà produits ou qui sont en train de se produire :

> 3) He aquí casos extremos en que el hecho se ha producido ya o se está produciendo en el momento a que se refiere la narración:
>
> "Muchas veces he pensado en ti como eras aquellos días aunque aparentemente te *haya maltratado*" (C. Laforet, Nada, XVII, 213); "Aunque la superficie del diálogo *fuera* pulida y cortés, se agitaba en el fondo de cada cual fuerte animosidad hacia su interlocutor" (Pérez de Ayala, Tigre Juan, 47); "Y también de ellos digo algo en mi último libro, Vida de Don Quijote y Sancho que más que otra cosa quiere ser un ensayo de filosofía, aunque el registro general de la propiedad literaria me la *haya registrado* como obra científica" (M. de Unamuno, Ensayos, VII, 147)[513].

Malgré la division en trois groupes, S. Fernández Ramírez reconnaît que l'explication de tous ces emplois se veut unitaire : « no resulta difícil comprobar que si los contenidos objetivos son diferentes, la intención con que se formulan unos y otros enunciados con subjuntivo es siempre la misma o casi la misma »[514]. L'auteur soutient que dans ces énoncés le sujet parlant adopte une attitude spéciale envers les contenus signifiés par le verbe de la proposition concessive, celle qui consiste à exprimer que « esos contenidos son inoperantes para

[512] *Ibid.*, p. 357.

[513] *Ibid.*, p. 357-358.

[514] *Ibid.*, p. 358.

la validez del enunciado principal »[515]. Or, cette « inopérativité » dont parle l'auteur n'est pas exclusive d'une proposition au subjonctif, car elle constitue une caractéristique intrinsèque à toute construction avec *aunque*, comme le relèvent à juste titre A. Veiga et M. Mosteiro Louzao : « la ineficacia del proceso verbalmente expresado en la prótasis es propia de toda construcción concesiva, pues viene ya dada por la mismísima semántica gramatical de la concesividad »[516]. Toute proposition introduite par *aunque* se révèle en effet inefficace dans la mesure où ce relateur présuppose une relation implicative selon laquelle le propos qu'il introduit n'aurait pas dû être énoncé.

S. Fernández Ramírez approfondit son explication en ajoutant que cette inefficacité « arranca de una tendencia voluntativa o estimativa »[517]. Cette tendance volontariste ou estimative du sujet parlant constitue, d'après l'auteur, la différence entre une concessive factuelle à l'indicatif et une concessive factuelle au subjonctif. L'auteur tient à souligner que les indices de cette tendance se trouvent non seulement dans le contexte, mais aussi dans le cotexte :

> Que el dato voluntativo o el estimativo no es una simple agregación externa y que se corresponde con elementos objetivos del supuesto, lo prueban suficientemente los ejemplos del primer grupo y algunos del segundo, en los que el subjuntivo de la oración subordinada aparece postulado por la índole misma de la oración subordinante. Pero además en casi todos los pasajes aducidos, incluso en los del tercer grupo, y en muchos más que podríamos aducir, hay verbos en la oración subordinante que expresan actos de voluntad o actos estimativos[518].

Ces « éléments objectifs » permettent à l'auteur de faire la différence entre un exemple qui présente, d'après lui, un jugement de valeur, « Además el prestamista, aunque no **practicara**, era **católico, apostólico**, **romano »** (Alarcón, *El niño de la bola,* II, IX) et un exemple qui se limite, selon lui, à constater une vérification ou identification, « y aunque uno de ellos **llevaba** insignias francesas de las recientes luchas, no eran **soldados ni franceses** » (R. Chacel, *Teresa,* I, 12). Il semble pourtant difficile d'admetttre que ces éléments dits objectifs expliquent la sélection modale opérée, car, dans ces deux exemples, les deux modes sont possibles : « Además

515 *Ibid.*, p. 358.

516 *Op. cit.*, p. 114.

517 *Op. cit.*, p. 358.

518 *Op. cit.,* p. 359.

el prestamista, aunque no **practicaba**, era católico, apostólico, romano » et « aunque uno de ellos **llevara** insignias francesas de las recientes luchas, no eran soldados ni franceses ». L'auteur reconnaît, en effet, qu'un énoncé qui ne présente pas objectivement cette tendance volontariste ou estimative peut l'acquérir dans le discours. Cette affirmation le conduit à soutenir :

> […] la oración transformada: "y aunque uno de ellos llevase insignias francesas de las recientes luchas, no eran soldados ni franceses", supondría o el valor especial que se atribuye a la condición de soldado y de francés, o más sencillamente la vehemencia expresiva con que se hace la afirmación frente a una impugnación posible o frente a una opinión contraria que haya sido formulada[519].

Et il va encore plus loin lorsqu'il affirme que « aunque no de una manera muy frecuente, el subjuntivo penetra en complejos concesivos en los que no existen elementos que lo justifiquen, y no tendría nada de particular que esta tendencia prosperase »[520]. Le fait que le subjonctif puisse apparaître dans des énoncés où il n'y a pas d'éléments dits objectifs qui le justifient et que cet emploi ne soit pas une tendance, mais un emploi tout à fait courant de ce mode, montre que la volonté du sujet parlant, comme elle est ici comprise, ne constitue pas un critère valable pour l'expliquer.

L'invalidité de la volonté comme critère explicatif est par ailleurs ratifiée par l'auteur lui-même, qui reconnaît que dans les énoncés présentant cette tendance volontariste ou estimative l'indicatif reste toujours possible : « Es frecuente, en cambio, y normal la tendencia contraria a emplear el indicativo, a pesar de los elementos voluntativos y estimativos, cuando hay un interés especial en poner de relieve la evidencia del hecho, lo que de rechazo puede también acrecentar la fuerza de la expresión »[521].

3.1.5. Conclusions

L'analyse présentée dans cette section prouve que l'assimilation entre l'opposition indicatif / subjonctif et celle qui oppose la réalité à la non-réalité a fourni une explication des

[519] *Op. cit.,* p. 359-360.

[520] *Op. cit.,* p. 360.

[521] *Op. cit.*, p. 360.

modes de l'espagnol récupérée par un grand nombre de grammaires espagnoles et françaises. En effet, beaucoup d'auteurs considèrent que si le sujet parlant perçoit les faits qu'il énonce comme réels il utilise l'indicatif, tandis que s'il les perçoit comme non réels il emploie le subjonctif. Cette caractérisation, bien évidemment, laisse à désirer, car il existe des contextes où l'indicatif réfère à un fait irréel, et d'autres où le subjonctif fait référence à une réalité. A. López García illustre par des exemples le caractère inapproprié de cette description : « Naturalmente, esta caracterización no es perfecta, pues hay contextos en los que el indicativo es irreal –así, en *imagínate que eres Julio César*– y otros en los que el subjuntivo se manifiesta como real –*me molesta que no me haya dicho nada* »[522]. De surcroît, il est aussi des phrases qui expriment les significations traditionnellement associées au subjonctif et qui sont pourtant complètement agrammaticales, comme le montre I. Bosque :

> En realidad, es muy sencillo construir secuencias que transmitan los contenidos habitualmente asociados al subjuntivo (incertidumbre, hipótesis, eventualidad, prospección, etc.) y que sin embargo son a todas luces agramaticales:
>
> (1) a. *Intuyo, aunque sin ninguna prueba, que él sepa lo ocurrido.
> b. *Depende de si María llegue a tiempo o no.
> c. *A veces me pregunto quién sea capaz de hacerlo.
> d. *A lo mejor él sepa la verdad.
> e. *Si Pepe esté en lo cierto.
> f. *¿Cómo pueda ser así?[523]

Malgré l'inadéquation de cette description, elle reste l'une des plus communément admises lorsqu'il faut expliquer la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*. Le fait de soutenir que l'indicatif est le mode de la réalité et le subjonctif le mode de la non-realité amène, en l'occurrence, à faire l'impasse sur certains usages ou à les désapprouver. Il suffit, pourtant, d'accepter que la réalité et la non-réalité ne définissent pas en langue ces deux modes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ignorer ou de condamner certains emplois absolument normatifs.

L'analyse proposée dans ces pages montre également que la démarche qui consiste à expliquer l'indicatif comme le mode de l'expérience et le subjonctif comme le mode de

[522] *Op. cit.*, 1990, p. 137.

[523] *Op. cit.*, p. 17.

la non-expérience ne parvient pas non plus à fournir une explication adaptée de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque,* car pour pouvoir rendre compte d'un subjonctif référant à un fait qui pourrait être vérifié empiriquement les auteurs des grammaires analysées se voient obligés de recourir à des explications difficilement recevables, comme celle de la neutralisation, erronées, comme celle qui associe l'indicatif à ce qui est présent ou passé et le subjonctif à ce qui est futur, ou, enfin, à des explications qui se limitent à déconseiller son emploi.

Enfin, la démarche qui consiste à expliquer l'indicatif comme le mode de l'objectivité et le subjonctif comme le mode de la subjectivité fournit une explication dont les critères manquent de précision. Quant à celle qui consiste à expliquer l'indicatif comme le mode de l'impartialité et le subjonctif comme le mode de la volonté, elle se révèle également très vague.

Les limitations de ces approches poussent alors à rechercher dans une autre perspective d'autres oppositions qui arrivent à rendre compte de la sélection modale opérée dans ce type de proposition, en particulier des emplois modaux qui ont été ignorés ou condamnés.

3.2. Les oppositions pragmatiques

3.2.1. Indicatif « mode de l'information » *vs* subjonctif « mode de la présupposition »

Dans les grammaires précédemment analysées, la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* est expliquée à travers l'attitude que le sujet parlant présente à propos du degré d'expectative de l'accomplissement du fait qui y est exprimé, de la possibilité de vérifier empiriquement ce fait, de la façon dont il est conçu et de la capacité d'imprimer à ce fait une tendance volontariste ou estimative. Cela a comme conséquence que les constructions avec *aunque* + subjonctif ont été généralement considérées comme des structures hypothétiques. Or, comme il a été signalé, le subjonctif peut aussi s'utiliser dans des constructions qui n'expriment pas une hypothèse. Afin de rendre compte de cet emploi factuel du subjonctif beaucoup d'auteurs font jouer une nouvelle opposition, celle qui oppose l'information à la présupposition.

3.2.1.1. José Vallejo

Si Wilhelm Meyer-Lübke[524] justifiait l'emploi de l'indicatif pour l'expression du réel et celui du subjonctif pour exprimer l'hypothétique, il reconnaissait néanmoins que cette explication impliquait quelques « dérogations » :

> Dans les propositions concessives, on peut […] employer les deux formes verbales, selon que la concession renferme quelque chose de réel ou seulement quelque chose d'hypothétique. Mais, pour simple que soit cette règle fondamentale, on rencontre pourtant, si l'on entre dans les détails, des dérogations de toute espèce[525].

Cette citation de W. Meyer- Lübke est à l'origine de la première classification des propositions concessives présentée par José Vallejo[526]. Cet auteur classe ces propositions d'après le caractère réel ou hypothétique du fait référé par ladite proposition, un caractère qui est mis en relation avec l'alternance indicatif / subjonctif. Or J. Vallejo saisit immédiatement la possibilité d'apparition de propositions au subjonctif faisant référence à des faits non hypothétiques :

> Así en español, conforme a esta fundamental [se référant à la citation de Meyer-Lübke], se tiene: « Saldré, aunque llueve » (real) y « saldré mañana, aunque llueva » (hipotético). Pero además se emplea el subjuntivo en frases concesivas que no encajan en el segundo caso de la regla: *Luego si vos / obráis afrentosos hechos*, / *aunque seáis hijo mío*, / *dejáis de ser caballero*[527].

Il considère que la différence de sens des concessives construites à l'indicatif et celles qui, construites au subjonctif, réfèrent à des faits réels, réside dans le fait que les premières présentent le fait référé dans sa réalité, alors que les deuxièmes le mettent en relation avec d'autres informations et le présentent comme une réalité présupposée :

> […] si se dice, verbigracia, *lo deshereda, aunque es su hijo* se afirman, oponiéndolas al mismo tiempo, *dos realidades*, por el contrario, en *lo deshereda, aunque sea su hijo,* ya no se trata de oponer a una realidad otra *nueva* realidad, sino que *dando por conocida esta segunda realidad la deshecha como ineficaz*: se sale al encuentro de una objeción ineficaz que puede presentar un tercero o presentarse en el espíritu del mismo sujeto que habla; es, en suma, el subjuntivo sirviendo a una operación de

524 W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris, Welter, 1890-1906.

525 *Ibid.*, Vol. III, p. 673.

526 J. Vallejo, « Notas sobre la expresión concesiva », *Revista de Filología Española*, nº 9, 1922, p. 40-51.

527 *Ibid.*, p. 49.

> análisis, un empleo modal que distingue el hecho puro del hecho en relación con otros datos, y aquí: la objeción propia y ajena que hay que desechar en seguida[528].

Dans une étude postérieure, « Sobre un aspecto estilístico de D. Juan Manuel »[529], J. Vallejo utilise pour la première fois la dénomination de « subjuntivo polémico »[530] pour faire référence à cet usage apparamment particulier du subjonctif. Dans cette étude, l'auteur approfondit l'explication de ce subjonctif dit « polémique » et énumère les principaux contextes où il apparaît :

> a) Con las partículas concesivas de aplicación universal el sujeto locuente, mediante el indicativo, *da a conocer* un hecho que juzga de cierta fuerza, para haber evitado o evitar otro determinado hecho.
>
> Con el subjuntivo *no da a conocer* tal hecho, sino que, *alegado por otro*, el sujeto lo recoge para refutarlo. La primera es una exposición gramatical lógica; la segunda es afectiva, de carácter polémico. Distintas circunstancias y distinto carácter se expresan por una diferenciación modal.
>
> […]
>
> b) El sujeto puede también refutarse un hecho *por él expuesto*, que recoge a renglón seguido, para declarar su ineficacia contra otro […]
>
> c) Asimismo se vale el sujeto locuente del subjuntivo para invalidar un hecho que, sin ser alegado explícitamente por otro, las circunstancias del ambiente lo hacen o permiten darlo por supuesto[531].

En guise de conclusion, l'auteur récapitule : « Este subjuntivo requiere, pues, *hechos reales y previamente presentados* (explícita o implícitamente) de una parte, y una *actitud polémica,* por otra »[532]. Les critères utilisés pour définir ce subjonctif polémique sont donc des critères essentiellement extralinguistiques et pragmatiques.

L'auteur fait ainsi la différence entre deux types de concessives, les concessives réelles et les concessives hypothétiques, les premières se divisant en logiques et en polémiques. On peut objecter à cela, d'une part, que le point de départ de cette classification est fondamentalement extralinguistique, comme le soulignent A. Veiga et M. Mosteiro Louzao :

---

[528] *Ibid.*, p. 50.

[529] J. Vallejo, « Sobre un aspecto estilístico de D. Juan Manuel », *in Homenaje ofrecido a Menéndez Pidal : Miscelanea de estudios lingüísticos, literarios e históricos*, Madrid, Hernando, 1925, vol. 2, p. 63-85.

[530] Cette dénomination, comme le souligne A. Veiga, est empruntée à Armin Dittmar (1897) et a été adoptée aussi par Rafael Seco et Emilio Montero Cartelle. Elle n'a pas été la seule cependant, car ce subjonctif a été aussi appelé « subjuntivo presuposicional » par José Luis Rivarola ou « subjuntivo dialéctico » par Lázaro Mora.

[531] *Op. cit.*, p. 66.

[532] *Op. cit.*, p. 67.

« Claramente se observa que la primera distinción establecida en este esquema no responde a hechos gramaticales de diferenciación funcionalmente modal, sino a la observación extralingüística del efectivo cumplimiento o incumplimiento de lo expresado en las prótasis concesivas »[533]. D'autre part, la subdivision des concessives réelles en concessives logiques et polémiques est basée sur des critères pragmatiques, approche linguistique qui ne permet pas de tout expliquer, comme le fait remarquer A. Veiga :

> Creemos interesantes las reflexiones de Vallejo en cuanto al carácter de exposición de un hecho dado o presupuesto como conocido de este uso del subjuntivo 0, frente a la carga de información que conlleva el indicativo, que "*da a conocer* un hecho" (1925: 66). Pero, por supuesto, funcionalmente lo que cuenta no es la caracterización lógico-semántica del significado de cada modo empleado en estos casos, sino las respectivas realizaciones modales en cuanto resultados concretos de la actuación de una oposición[534].

La différence entre une information nouvelle et une information présupposée est en effet essentiellement pragmatique et ne rend pas compte de l'opposition modale qui s'établit dans le système de la langue entre le mode indicatif et le mode subjonctif.

En ce qui concerne la « actitud polémica » dont parle J. Vallejo, il y a tout lieu de penser qu'elle découle du caractère inefficace du propos introduit par *aunque*. Le fait d'insister sur cette attitude polémique du locuteur ou sur le caractère polémique du subjonctif ne semble donc pas substantiel, car, ainsi qu'il a été préalablément signalé, toute construction avec *aunque* implique l'inefficacité du propos introduit par ce relateur. Selon A. Veiga et M. Mosteiro Louzao :

> No es, por tanto, el hecho de que lo alegado en la prótasis « se deshecha por ineficaz » característica semántico gramatical de ciertas construcciones concesivas de prótasis en subjuntivo desde el momento en que dicha característica es intrínseca a la noción de concesividad y, en consecuencia, aparecerá allí donde se registre una oración concesiva con total independencia del valor modal, expresado por las formas verbales que la integren[535].

[533] *Op. cit.*, p. 115-116.

[534] *Op. cit.*, 1992, p. 304-305.

[535] *Op. cit.*, p. 115.

3.2.1.2. Rafael Seco

La première édition du *Manual de gramática española* de Rafael Seco[536] récupère quelques idées de J. Vallejo, mais de façon incomplète, car R. Seco fait seulement référence aux deux types de concessives réelles différenciées par J. Vallejo et ne tient pas compte des propositions dans lesquelles le subjonctif exprime un fait hypothétique :

> La oración concesiva va en indicativo, cuando expresa un hecho que, si no determina o impide la realización de la principal, conserva frente a ella toda su realidad; va, en cambio, en subjuntivo cuando, dándose por conocida la objeción, ésta se desecha por ineficaz. Compárese a este efecto *lo deshereda aunque es su hijo* con *lo deshereda aunque sea su hijo*[537].

Ce à quoi il faudrait objecter que le fait que l'information transmise par le propos introduit par *aunque* soit connue de l'interlocuteur n'est pas une explication exclusive de l'emploi du subjonctif, car dans le même contexte pragmatique on pourrait aussi employer une forme indicative. Autrement dit, un locuteur pourrait parfaitement énoncer « lo deshereda aunque es su hijo » en présupposant que son interlocuteur connaît déjà cette information.

Dans la nouvelle édition du *Manual* de R. Seco, revue et augmentée[538], les concessives sont regroupées suivant le modèle de classification appliqué aux conditionnelles, de telle sorte que cette nouvelle édition fait la différence entre deux types de concessives, les concessives réelles et les concessives irréelles[539]. Il y a aussi une référence à « un tipo especial de concesiva real », celle qui emploie le subjonctif « polémique » dont parlait J. Vallejo, construction qui, dans cette nouvelle édition, reste toutefois inexpliquée.

---

536 R. Seco, *Manual de gramática española*, Madrid, Compañía Ibero-americana de Publicaciones, 1930.

537 *Ibid.*, p. 144.

538 R. Seco, *Manual de gramática española*. Éd. revue et aug. par Manuel Seco, Madrid, Aguilar, 1954 [1930].

539 Dans leur étude sur l'évolution des schémas conditionnels, G. Rojo et E. Montero Cartelle faisaient déjà allusion à la possible existence de trois types de concessives, parallèles aux trois types qu'ils postulent pour les conditionnelles : « real », « potencial » et « irreal ». Les auteurs fournissaient les exemples suivants comme représentatifs de chaque type : « aunque lo hemos invitado, no vendrá » / « aunque lo invitemos, no vendrá » / « aunque lo invitásemos, no vendría ». G. Rojo et E. Montero Cartelle, *La evolución de los esquemas condicionales : Potenciales e irreales desde el Poema del Cid hasta 1400*, Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela, 1983.

3.2.1.3. Elena Rivas

Afin de pouvoir expliquer ce subjonctif dit « polémique », beaucoup d'auteurs postulent dans certains contextes une neutralisation des valeurs que la grammaire traditionnelle accordait à l'indicatif et au subjonctif. Cela dans le but de créer une nouvelle opposition qui permette d'expliquer cet emploi du subjonctif. Parmi les grammairiens espagnols, telle est la proposition de E. Rivas[540]. Cet auteur considère que l'opposition indicatif / subjonctif est basée sur l'opposition réalité / non-réalité. Néanmoins, elle inclut dans les concessives réelles celles qui sont construites avec l'indicatif et celles qui le sont avec le subjonctif. Elle se voit donc obligée, dans le cas des concessives réelles, de postuler une neutralisation de l'opposition indicatif / subjonctif. Cette démarche semble néanmoins difficilement recevable, car une opposition modale qui se veut linguistique ne peut pas se neutraliser. A. Veiga va dans le même sens et argumente en ces termes l'impossibilité d'une neutralisation :

> Insistimos en la imposibilidad de pensar en neutralización de ninguna clase y en que todo se reduce a una en doble posibilidad de realización del contenido funcional expresado por la unidad modal subjuntivo 0 en oposición a la unidad indicativo 0 tras *aunque*. En el contexto extralingüístico radica, eso sí, la identificación del matiz preciso de realización modal (conocimiento inconcreto o interiorización de una realidad previamente conocida) expresado por la función subjuntivo 0[541].

E. Rivas a recours pourtant à cette neutralisation pour créer une nouvelle opposition basée sur l'absence ou la présence, respectivement, d'une prise de position de la part du locuteur : « la ausencia consiste en dar cuenta de un hecho mediante una información plena sobre el mismo, en tanto que la presencia de esa toma de posición consiste en aportar una información parcial o restringida sobre ese hecho »[542]. La signification du subjonctif dit « polémique » est ainsi décrite par cet auteur comme « distanciamiento intencional de la realidad por parte del hablante », une description plus appropriée, d'après A. Veiga, pour les emplois de

[540] E. Rivas, « A propósito de condicionales y concesivas reales. Referencias diacrónicas en torno a estas últimas », *Verba*, 17, 1990, 159-169.

[541] *Op. cit.*, 1992, p. 306.

[542] *Op. cit.*, p. 165.

courtoisie du conditionnel. Cette remarque amène l'auteur à considérer l'explication proposée par E. Rivas comme irrecevable :

> No es aceptable la validez de esta comparación desde el momento en que identifica como realizables en los mismos matices los términos de dos oposiciones diferenciadas en el sistema: indicativo / subjuntivo e indicativo 0 / subjuntivo 2, oposiciones establecidas, como sabemos bien, sobre dos nociones modales diferentes y que, por tanto, configuran en el sistema distintas parcelas de sustancia de contenido modal. El parangón establecido por Rivas responde más a la impresión de la autora sobre matices modales concretos que la estructuración funcional del sistema[543].

Or, au contraire de ce qui est soutenu par A. Veiga, l'explication que propose E. Rivas pour caractériser le subjonctif de « aunque *seas* mi hijo, te desheredo », par opposition à l'indicatif de « aunque *eres* mi hijo, te desheredo », peut en effet être similaire à celle du conditionnel de « *querría* pedirle un favor », opposable au présent de « *quiero* pedirle un favor ». On verra un peu plus loin que, dans le cadre théorique adopté pour la réalisation du présent travail, le mode de représentation du conditionnel et du subjonctif se laissent décrire en des termes qui expliquent leur alternance dans certains contextes, ce qui est impossible dans le cadre de la structuration modale postulée par A. Veiga.

3.2.1.4 Antonio Narbona Jiménez

Dans l'ouvrage que A. Narbona Jiménez[544] consacre à *Las subordinadas adverbiales impropias en español*, l'auteur soutient que dans une proposition concessive le subjonctif se différencie de l'indicatif « por no limitarse a expresar hechos o procesos, sino por hacer referencia a los mismos en relación con otros datos; de ahí que el subjuntivo haga más *problemática* la expectativa »[545], explication essentiellement pragmatique reprise presque littéralement de J. Vallejo. Selon A. Narbona Jiménez le subjonctif exprime « una objeción ficticia, o bien presentada como pensamiento de alguien distinto del emisor »[546], description difficilement

[543] *Op. cit.*, p. 305.

[544] A. Narbona Jiménez, *Las subordinadas adverbiales impropias en español. II, Causales y finales, comparativas y consecutivas, condicionales y concesivas*, Ágora, Editorial Librería Málaga, 1990.

[545] *Ibid.*, ch. VII, § 4.

[546] *Ibid.*, ch. VII, § 4.

recevable, car, dans l'exemple que l'auteur reprend de J. Vallejo, « pues aunque sea tu hijo », le subjonctif ne s'explique pas par le fait qu'il présente la pensée d'autrui. De surcroît, quelques lignes plus loin, malgré l'approche pragmatique adoptée, l'auteur affirme que le sens hypothétique ou non hypothétique d'une forme subjonctive réside dans la forme verbale elle-même, sans tenir compte du contexte.

3.2.1.5. Julio Borrego Nieto *et alii*

Dans l'étude consacrée au subjonctif, *El subjuntivo. Valores y usos*, J. Borrego Nieto, J. J. Gómez Asencio et E. Prieto de los Mozos affirment que dans la proposition introduite par *aunque*

> La aparición del indicativo o del subjuntivo viene determinada por dos factores:
> - el carácter de hecho posible o no;
> - el carácter informativo o no de la prótasis, es decir, de la oración encabezada por AUNQUE[547].

Or, le premier facteur, « el carácter de hecho posible o no », n'est pas repris par les auteurs pour expliquer la sélection modale, mais pour rendre compte de l'utilisation des différents temps du subjonctif :

> para referirse al presente o al futuro:
> - de cumplimiento posible: forma de presente de subjuntivo;
> - de cumplimiento difícil en opinión del hablante: forma de imperfecto de subjuntivo;
>
> para referirse al pasado:
> - de cumplimiento posible: forma de pretérito perfecto o de imperfecto de subjuntivo;
> - de cumplimiento difícil en opinión del hablante: forma de pluscuamperfecto de subjuntivo[548].

Pour expliquer l'usage de l'indicatif les auteurs ont recours à deux critères :

[547] *Op. cit.*, p. 166.

[548] *Op. cit.*, p. 168.

> En las frases concesivas se usa indicativo cuando el hablante conoce (hecho real) la acción expresada por el verbo que sigue a AUNQUE y, de alguna manera o por alguna razón, piensa o presupone que su oyente la desconoce (o considera pertinente informarle). Con el indicativo tras AUNQUE se suministra información al oyente[549].

On peut déduire de ces lignes qu'ils considèrent qu'un fait réel s'oppose à un fait possible et qu'il suppose une connaissance de la part du sujet parlant de l'action exprimée par le verbe, connaissance que le fait possible ne requiert pas. Ce postulat extralinguistique ne va pas de soi, car le conditionnel, temps qui d'après les auteurs appartient au mode indicatif, peut aussi exprimer un fait possible, un fait dont le sujet parlant n'a pas connaissance. Dans la construction suivante, par exemple, le fait de ne pas s'opposer à avoir des enfants est ressenti comme une possibilité et non comme une certitude[550] :

> **(CTB 40)** Puede que tengamos hijos y no sé si quiero, **aunque** no me **opondría**. (p. 91)

Ce critère de la connaissance ou de la réalité du fait ne peut pas constituer en lui même un facteur pour la sélection modale, puisque les deux modes permettent d'exprimer une action connue du sujet parlant. En effet, selon les auteurs : « En las frases concesivas se usa indicativo cuando el hablante conoce (hecho real) la acción expresada por el verbo que sigue a AUNQUE »[551], et ils ajoutent également que « en las frases concesivas se usa subjuntivo cuando el hablante conoce (hecho real) la acción »[552]. Si le critère de la connaissance du fait ne se suffit pas à lui-même, le critère de la méconnaissance ne devrait pas non plus être considéré comme suffisant. Les auteurs se servent pourtant de ce critère pour expliquer l'un des usages du subjonctif : « se emplea subjuntivo en las frases concesivas en los casos en los que el hablante desconoce la acción expresada por el verbo que va tras AUNQUE »[553]. Comme il a été déjà signalé, une forme au conditionnel peut aussi répondre au fait que le locuteur ignore la réalisation

[549] *Op. cit.*, p. 166-167.

[550] Dans ce cas il aurait employé un futur : *Puede que tengamos hijos y no sé si quiero,* ***aunque no me opondré***.

[551] *Op. cit.*, p. 166-167.

[552] *Op. cit.*, p. 167.

[553] *Op. cit.*, p. 168.

de l'action qui y est exprimée. En somme, le fait de partir d'un critère extralinguistique entraîne des incohérences manifestes.

Le deuxième critère, « el carácter informativo », permet aux auteurs d'expliquer l'usage de l'indicatif et aussi l'un des emplois du subjonctif : « Efectivamente en las frases concesivas, se usa subjuntivo cuando el hablante conoce (hecho real) la acción y, de alguna manera o por alguna razón, piensa o presupone que su oyente también la conoce (o no considera necesario informarle) »[554]. Or, ils ne spécifient pas ce qu'ils entendent par présupposition et les termes employés sont très imprécis « de alguna manera o por alguna razón, piensa o presupone ». Ce deuxième critère, essentiellement pragmatique, permet de rendre compte de certains usages discursifs du subjonctif, mais s'avère incapable d'expliquer tous ses emplois.

Cette explication ne présente donc pas un critère qui puisse expliquer à lui seul la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*. Une des conséquences de ce fait est que cette approche suppose l'existence de différents subjonctifs, car il n'y a pas une explication unitaire de ce mode. Le schéma qui résume l'analyse des auteurs rend compte de cette incapacité et de cette limitation :

> AUNQUE + Indicativo:
> - el hablante conoce el hecho;
> - el hablante presupone que el oyente lo desconoce;
> - se proporciona información tanto en la principal (apódosis) como en la subordinada (prótasis; la de AUNQUE)
> - ejemplos (1) a (9).
>
> AUNQUE + Subjuntivo:
> a) el hablante conoce el hecho;
> el hablante presupone que el oyente también lo conoce;
> se proporciona información sólo en la principal (apódosis);
> ejemplos (10) a (13)
> b) el hablante desconoce el hecho (hipótesis);
> puede considerarlo como de cumplimiento posible (formas de presente para el presente y el futuro, y de pretérito perfecto o de imperfecto para el pasado) o de cumplimiento muy difícil (formas de imperfecto para el presente y el futuro, y de pluscuamperfecto para el pasado);
> ejemplos (14) a (20)
> c) el hablante sabe que el hecho no se está cumpliendo (imperfecto) o no se cumplió (pluscuamperfecto);
> ejemplos (21) y (22)[555]

[554] *Op. cit.*, p. 167.

[555] *Op. cit.*, p. 169.

Pour l'explication du « troisième subjonctif » les auteurs ne peuvent pas recourir au critère de la connaissance, qui se révèle inefficace, car le fait exprimé par la proposition concessive est irréel. Il paraît ainsi que l'on est face à trois subjonctifs différents, bien que dans l'introduction de cet ouvrage les auteurs manifestent qu'ils ne nient pas une caractérisation unitaire de ce mode : « […] no debe concluirse […] que negamos al subjuntivo una caracterización unitaria, un valor general en cuanto modo. No es así. Pensamos que puede tenerla, si bien en niveles de abstracción incompatibles con toda operatividad práctica »[556]. On peut considérer cependant que la démarche qui consiste à définir cette valeur générale et à expliquer à partir d'elle un certain nombre de manifestations discursives ne semble pas, dans la perspective linguistique adoptée dans ces pages, incompatible avec l'opérativité pratique souhaitée par les auteurs.

3.2.1.6. José Álvaro Porto Dapena

Dans son ouvrage, *Del indicativo al subjuntivo. Valores y usos de los modos del verbo*, José Álvaro Porto Dapena[557] soutient qu'il y a des contextes où l'indicatif et le subjonctif sont échangeables et que cette échange n'entraîne pas toujours une différence de signification :

> Refiriéndonos ahora a las oraciones concesivas, digamos ante todo que en ellas se produce también alternancia en el uso del indicativo y subjuntivo, existiendo incluso contextos en que son intercambiables, lo que puede o no traer consigo un cambio de sentido. No es, efectivamente, lo mismo
>
> *Aunque hace frío saldré a la calle / Aunque haga frío saldré a la calle*
>
> mientras que da igual decir
>
> *Aunque eres mi hijo, no te voy a ayudar = Aunque seas mi hijo, no te voy a ayudar*[558].

Aucun argument cependant n'explique pourquoi ces deux paires d'exemples sont interprétées différemment, ce qui ne plaide pas en faveur de la position de J. A. Porto Dapena. Par ailleurs, comme le remarquent A. Veiga et M. Mosteiro Louzao, il est pour le moins étonnant de considérer que **«** aunque eres mi hijo » et « aunque seas mi hijo » disent la même chose, car il

---

[556] *Op. cit.*, p. 8.

[557] J. A. Porto Dapena, *Del indicativo al subjuntivo. Valores y usos de los modos del verbo*, Madrid, Arco/Libros, 1991.

[558] *Ibid.*, p. 232.

s'agit précisément des exemples fournis par J. Vallejo pour expliquer le subjonctif polémique : « Considera, por cierto, que es indiferente decir *aunque eres mi hijo*… o *aunque seas mi hijo*, lo que llama nuestra atención tras lo al respecto escrito por Vallejo »[559].

Dans la première partie de son analyse, J. A. Porto Dapena explique la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* au moyen de l'opposition obstacle réel / obstacle inconnu :

> La elección del modo, sin embargo, no depende propiamente del nexo elegido, sino de la actitud del hablante, quien adoptará el indicativo cuando se refiere a un obstáculo real, conocido o experimentado, mientras que preferirá el subjuntivo si dicho obstáculo y objeción pertenece al mundo de lo desconocido y, por lo tanto, representa una mera hipótesis posible o imposible[560].

L'auteur, à travers cette opposition, prétend expliquer des paires d'exemples comme les suivants :

> *Aunque estudia mucho no aprobará / Aunque estudie mucho no aprobará*
> *Nos iremos a la playa aunque hace mal día / Nos iremos a la playa aunque haga mal día.*
> *Aunque le dice la verdad no se lo cree / Aunque le diga la verdad no se lo cree*[561].

Cependant, dans les deux premiers, l'interprétation hypothétique des subjonctifs « estudie » et « haga » est due au futur des formes verbales de la proposition sans relateur, « aprobará » et « iremos ». Quant à la troisième paire d'exemples, rien n'empêche de considérer que le subjonctif « diga » fasse référence à un obstacle réel.

L'auteur tient à souligner qu'il y a des contextes qui n'admettent qu'une seule interprétation, et qui se construisent donc soit à l'indicatif soit au subjonctif. Les exemples fournis sont présentés sans aucune explication : « Aunque soy varón me preocupo por los derechos de la mujer », « Aunque fuera mujer tendría la misma profesión ». Le premier de ces deux exemples, néanmoins, peut parfaitement se construire au subjonctif : « Aunque sea varón me preocupo por los derechos de la mujer » sans que le locuteur ne change de sexe. Quant au

[559] *Op. cit.*, p. 121.

[560] *Op. cit.*, p. 232.

[561] *Op. cit.*, p. 232-233.

deuxième, l'interprétation hypothétique est due au conditionnel de la proposition sans relateur, car le même subjonctif dans un exemple comme « Aunque fuera mujer, tenía esa profesión » présente un caractère factuel.

Selon J. A. Porto Dapena, les contextes qui admettent indifféremment l'indicatif et le subjonctif et qui neutralisent cette opposition sont de façon générale « aquellos en que la oración subordinada expresa un hecho real suficientemente conocido por el oyente u oyentes y que, por lo tanto, no aporta información alguna »[562]. Les exemples qui illustrent cette affirmation sont les suivants :

> *Aunque la Tierra es redonda* (= *sea*) *redonda, no lo parece.*
> *Aunque todos hemos* (= *hayamos*) *de morir un día, nos preocupamos muy poco de ello*[563].

Il reste cependant que la justification pragmatique de ces emplois modaux laisse supposer que la neutralisation dont parle l'auteur se produit au niveau de la langue, affirmation qu'il est difficile de cautionner, comme il a été déjà signalé. Par ailleurs, les contextes choisis font effectivement référence à des faits réels suffisamment connus pour n'apporter aucune information, mais cette remarque extralinguistique et pragmatique ne suffit pas à rendre compte de la sélection modale opérée dans le système de la langue. Elle ne permet pas non plus d'expliquer pourquoi dans ces contextes on peut toujours employer une forme de l'indicatif.

L'auteur affirme plus loin que « A veces usamos también subjuntivo para expresar hechos que nos son perfectamente conocidos, pero que por diversas razones nos interesa presentar como puramente hipotéticos »[564], avec des exemples du type :

> *Aunque te sobre algún kilo, no es para considerarte gorda.*
> *No debes preocuparte, aunque tengas mala cara.*
> *Aunque tenga dinero, no pienso darte ni un céntimo*[565].

Les raisons qui expliquent l'emploi de ces subjonctifs restent pragmatiques :

---

562 *Op. cit.*, p. 233.

563 *Op. cit.*, p. 233.

564 *Op. cit.*, p. 233.

565 *Op. cit.*, p. 233.

> Lógicamente, en los dos primeros ejemplos el uso del subjuntivo tiene por objeto no herir la susceptibilidad del oyente, pues el indicativo implicaría la aceptación –y afirmación– por parte del hablante de que aquél está gordo o tiene mala cara. En el tercer ejemplo, el subjuntivo obedece más bien a una actitud de modestia o, sencillamente, de no querer dar a saber si el que habla tiene dinero[566].

S'il est vrai que, dans ces exemples, les faits exprimés par les propositions en *aunque* sont des faits supposés être connus de l'interlocuteur, il est difficile d'admettre que le locuteur les présente comme hypothétiques, car, à la différence de ce que l'auteur laisse supposer, le fait d'employer une forme verbale subjonctive n'implique pas toujours une interprétation hypothétique.

D'après l'auteur, cet emploi du subjonctif est aussi fréquent dans les répliques, où il exprime l'inhibition du sujet parlant à propos de l'acceptation de ce qui est dit par son interlocuteur. Il l'illustre au moyen des exemples suivants : « Aunque eso sea cierto, no me conformo », « Aunque hayas hecho lo que dices, tendrías que haberte preocupado más »[567].

En somme, J. A. Porto Dapena, présente une explication purement discursive qui vise à détailler les différents contextes dans lesquels on emploie le « subjonctif factuel ». Le fait de ne pas tenir compte de la valeur modale que le subjonctif a dans le système de la langue amène l'auteur à fournir une explication différente pour chaque emploi discursif. De surcroît, ces explications se révèlent parfois improbables.

3.2.1.7. Alexandre Veiga

Dans *Condicionales, concesivas y modo verbal en español*, A. Veiga postule que les contenus modaux que l'on peut identifier dans une proposition en *aunque* sont au nombre de cinq. Les exemples qui les illustrent sont les suivants :

Aunque no me gusta, haré lo que me pides	IND 0
Aunque ya estarán en casa, no los llames aún	IND 1
Aunque preferiría estar en otro lugar, no me encuentro mal aquí	IND 2
Aunque Raquel esté ahora en casa, no creo que esté viendo el programa	SUBJ 0
Aunque fueras, -ses la princesa de Mónaco, no haría lo que me pides	SUBJ 2[568]

[566] *Op. cit.*, p. 233.

[567] *Op. cit.*, p. 234.

[568] *Op. cit.*, 1992, p. 299.

D'après l'auteur, les exemples avec « indicatif 0 » attribuent au procès verbal un accomplissement effectif, alors que ceux qui sont construits avec « subjonctif 0 » expriment l'ignorance ou la possibilité de l'accomplissement du procès verbal. C'est pourquoi la dénomination de « réelles » lui semble plus appropriée pour les concessives ainsi appelées que pour les conditionnelles dites « réelles » :

> La etiqueta tradicional *reales* parece perfectamente idónea para las concesivas construidas en indicativo 0, que señalan cumplimiento de la objeción; en cualquier caso es bastante más adecuado su uso aquí que con referencia a las condicionales que emplean estas mismas formas, ya que, como exponíamos en § V.2.9, a causa de la neutralización de indicativo / subjuntivo tras la conjunción condicional *si* el indicativo 0 expresa muchas veces contenidos modales que serían propios del subsistema subjuntivo en las posiciones de distinción, con lo que en buena parte de sus apariciones *si* + IND 0 señala hechos de cumplimiento ignorado o hipotético. Por esta razón en la inmensa mayoría de los casos las concesivas verdaderamente paralelas a condicionales con *si* + IND 0 no son las construida con *aunque* + IND 0, sino las que emplean *aunque* + SUBJ 0, ya que tanto en
>
> si Raquel *está* ahora en casa, estará viendo la televisión
> aunque Raquel *esté* ahora en casa, no estará viendo la televisión
> como en
> si mañana *hace* sol, iremos al campo
> aunque mañana *haga* sol, no iremos al campo.
>
> Las concesivas en indicativo 0, que señalan conocimiento acerca del cumplimento real de la acción, no pueden presentar desde el punto de vista del contenido modal concreto paralelismos con oraciones condicionales, pero sí con causales; así, tanto en
>
> Ya que Raquel *está* ahora e casa, estará viendo la televisión
> Aunque Raquel *está* ahora en casa, no estará viendo la televisión
> como en
> Ya que mañana *hará* sol, iremos al campo
> Aunque mañana *hará* sol, no iremos al campo[569].

Pour A. Veiga, l'indicatif est donc le mode de la connaissance précise, étant donné qu'il exprime des actions dont l'accomplissement a été vérifié ou perçu comme réel et il s'oppose au subjonctif, qui constitue le mode de la connaissance imprécise, puisqu'il exprime des actions dont l'accomplissement est ignoré ou simplement possible. Cependant il y certains cas dans lesquels les formes verbales subjonctives font référence à des actions dont l'accomplissement réel a été vérifié. Les exemples que l'auteur utilise pour illustrer cet emploi sont les suivants :

> *Aunque seas mi amiga, no te consiento tal mezquindad*
> *Aunque te lo haya dicho el jefe, no debes dar crédito a semejante calumnia*

[569] *Op. cit.*, 1992, p. 302.

A. Veiga considère que ce subjonctif polémique fait partie du « subjonctif 0 » et qu'il ne constitue pas un contenu modal à part, car « no es en el terreno del grado de realidad donde se pueden observar aquí diferencias modales: la sustitución por *aunque eres, aunque te lo ha dicho, aunque te he permitido*, no afecta al enfoque lógico del cumplimiento de la acción »[571]. Ce subjonctif ne représente pas en effet un « signifié modal » différent. Cependant, dans l'explication proposée par A. Veiga, il n'est pas possible de le justifier à partir de la valeur attribuée à ce mode, car il n'exprime pas une connaissance imprécise. L'auteur a donc recours à une autre différence de signification pour expliquer l'opposition indicatif / subjonctif, puisque « no podemos admitir que el uso de indicativo 0 y subjuntivo 0 en estos casos sea indistinto desde el momento en que hemos comprobado anteriormente la existencia con valor funcional de la oposición indicativo / subjuntivo tras *aunque* »[572]. Dans la citation suivante l'auteur réitère son refus de parler de neutralisation :

> Sospechar ahora una especie de uso de subjuntivo por indicativo solo admitiría como interpretación funcional la de una neutralización de tal oposición, de manera que fuesen las formas de subjuntivo 0 la expresión condicionada por la inflexión de *aunque*; pero una vez hemos comprobado que *aunque* no ejerce ningún tipo de influencia en la oposición indicativo / subjuntivo, no podemos pensar en tal inflexión, ya que esto supondría pretender que un mismo elemento neutralizase la misma oposición unas veces sí y otras no, sin que se pudiese determinar el motivo[573].

L'impossibilité d'une neutralisation amène l'auteur à postuler « una diferencia sutil » entre l'indicatif et le subjonctif des propositions qui font référence à un fait réel. Pour l'expliquer, il fait appel au concept de « subjectivité »[574], qu'il avait précédemment utilisé pour

---

[570] *Op. cit.*, 1992, p. 304.

[571] *Op. cit.*, 1992, p. 304.

[572] *Op. cit.*, 1992, p. 304.

[573] *Op. cit.*, 1992, p. 304.

[574] A. Veiga tient à signaler que d'autres auteurs ont eu aussi recours à ce concept de subjectivité : « Concepción subjetivista es también la que hallamos para este uso del subjuntivo en Hernández (1970), quien habla aquí de un proceso de mentalización por medio de enfocar un "hecho real pasado por la mente del hablante" (1970: 246), opinión recogida por Mariner (1971), autor que menciona también una "intervención del factor psicológico" (1971: 249) y considera la existencia de una oposición entre "aunque *está* / *esté* lloviendo, salgo", descrita en términos bien próximos a los de Vallejo ». *Op. cit.*, 1992, p. 305.

définir le mode subjonctif[575], de façon telle que dans les concessives factuelles l'opposition connaissance / ignorance est remplacée par celle, plus générale, qui oppose l'objectivité à la subjectivité :

> Evidentemente tanto en *aunque yo soy viejo* como en *aunque yo sea viejo* (ejemplos comentados por Vallejo, 1925: 67), la realidad y el grado de conocimiento de esta por parte del hablante son los mismos; la oposición modal se traduce aquí en la presentación del hecho en cuanto a su carga de información frente a la asunción del mismo como obvio o previamente conocido; nada se opone a señalar en este uso del subjuntivo una nueva realización modal de subjetivización de lo expresado, traducida ahora en términos concretos de asunción del previo conocimiento de lo manifestado como común a las diversas personas del diálogo[576].

Selon A. Veiga, la présupposition serait l'une des réalisations modales possibles de la subjectivité propre au subjonctif. Cette description pragmatique n'explique pourtant pas, néanmoins, à expliquer pourquoi on peut toujours employer une forme indicative lorsque la réalité des faits est connue du locuteur et de son interlocuteur. Un locuteur peut parfaitement dire « aunque yo soy viejo » à quelqu'un qui connaît son âge.

A. Veiga, en somme, considère qu'il n'existe pas d'opposition modale entre le subjonctif qui apparaît dans les constructions concessives réelles et celui des constructions concessives hypothétiques. Selon lui, ces deux subjonctifs, qu'il dénomme « subjuntivo 0 », ne sont que deux manifestations distinctes d'un même subjonctif qui s'oppose à l'indicatif. Il l'exprime clairement : « el funcionamiento del sistema revela que las concesivas con *subjuntivo polémico* forman parte del mismo tipo modal que las *hipotéticas*, por lo que una agrupación de las mismas con las construidas en indicativo 0, tal como hizo Vallejo (cfr. *supra* § VI. 2. 1), no es defendible en términos estructurales »[577]. Or, malgré la pertinence de cette remarque, la

---

[575] Dans un article antérieurement cité, *Planteamientos básicos para un análisis de las categorías verbales en español*, A. Veiga oppose l'indicatif, mode de la connaissance objective, au subjonctif, mode de la subjectivité : « Las formas de indicativo en contextos en que funcione la oposición indicativo / subjuntivo transmiten diferentes matices normalmente asignables a una manifestación de conocimiento objetivo, combinable con diferentes grados de realidad; el subjuntivo, por su parte, supone realizaciones de contenido no opuestas a un valor que tradicionalmente se le ha considerado característico: el enfoque subjetivo ». *Op. cit.*, 1990, p. 242. La subjectivité pourrait certainement constituer la valeur propre du mode subjonctif, mais il faudrait pour cela une justification linguistique qui démontrât la validité de ce postulat. En effet, pour accepter la pertinence de cette définition, la subjectivité devrait être associée aux formes verbales considérées comme subjonctives, et cette association devrait être linguistiquement justifiée. A. Veiga, cependant, présuppose la pertinence de ce postulat et se dispense de le vérifier avec des faits linguistiques.

[576] *Op. cit.*, 1992, p. 305.

[577] *Op. cit.*, 1992, p. 305.

proposition de A. Veiga n'offre pas une explication unitaire de ces deux subjonctifs, car elle passe par des oppositions différentes qui ne sont pas mises en relation.

De surcroît, le fait de parler d'un « subjonctif 0 » laisse supposer l'existence d'autres subjonctifs. A. Veiga, en effet, différencie deux subjonctifs : le « subjonctif 0 » qui inclut « subjonctif factuel » et « subjonctif hypothétique », et le « subjonctif irréel » ou « subjonctif 2 », qui énonce « la propia negación de la posibilidad del suceso referido »[578]. Il semble néanmoins que, de la même façon que le subjonctif polémique n'exprime pas un contenu modal différent, le subjonctif irréel ne peut pas non plus constituer un contenu modal à part. Il y a en effet de bonnes raisons de penser que le « subjonctif factuel » et le « subjonctif irréel » ne sont que des emplois discursifs d'un seul et même « subjonctif », car c'est le contexte linguistique et/ou extralinguistique qui permet d'interpréter son emploi précis. L'auteur lui-même reconnaît cette dépendance contextuelle du « subjonctif irréel » :

> Nuevamente la orientación temporal, el contexto o el conocimiento de la realidad juegan para que este contenido modal se traduzca en una negación implícita propiamente dicha o se difumine en matices de mayor o menor improbabilidad. Así, mientras en relación temporal presente o ante-presente, por ejemplo, es posible señalar la no realidad de un hecho, como en las secuencias
>
> *aunque estuvieras*, *-ses* [= no estás] *aquí*, *te estarías aburriendo*
>
> *aunque se lo hubieras*, *-ses dicho* [= no has dicho], *no te habría hecho caso*
>
> en futuro, como es habitual, la negación se atenúa en expectativa de no cumplimiento o simple improbabilidad (cfr. supra § III.2.2.1), como en el ejemplo
>
> *aunque mañana vinieras*, *-ses* [= considero que no vendrás], *no te divertirías con nosotros*.
>
> Como también hemos comprobado en otras ocasiones (cfr. *supra* § III.2.2.2), la atenuación de la negación implícita por medio de los matices de improbabilidad tiene lugar en las relaciones temporales cronológicamente situables en el "presente" o en el "pasado" cuando las circunstancias no nos permiten comprobar la no realidad del proceso. Así, frente a los casos estrictamente irreales de ejemplos como los arriba propuestos […], otros como
>
> *- ¿está Amparo en la fiesta de Mónica?*
>
> *- no lo sé, pero aunque estuviera, -se, se estaría aburriendo*[579].

D'après lui, « lo que confiere el carácter gramaticalmente irreal tanto a nuestro anterior ejemplo en relación temporal *futuro* como a estos dos últimos no es ningún tipo de caracterización positiva de su contenido, sino su oposición modal al subjuntivo 0 conmutable en

[578] *Op. cit.*, 1992, p. 307.

[579] *Op. cit.*, 1992, p. 307-308.

las prótasis de estos ejemplos »[580]. Or il est difficile d'admettre que la commutation d'un subjonctif par l'autre puisse constituer un argument pour considérer que ce « subjonctif irréel » est d'un contenu modal différent. Selon la perspective linguistique défendue dans ces pages, il faudrait pour cela une caractérisation positive de son signifié, établie à partir de son signifiant. Étant donné que l'on est face à une même forme verbale, il y a tout lieu de penser que l'irréalité n'est pas une valeur fonctionnelle, mais un effet de sens dû au contexte, et que ce « subjonctif irréel » ou « subjonctif 2 », dont parle l'auteur, n'est qu'un autre des emplois discursifs possibles de ce mode.

3.2.1.8. Francisco Matte Bon

Dans sa *Gramática comunicativa del español*, F. Matte Bon présente une explication du mode subjonctif qui se veut aussi unitaire. Pour cet auteur la valeur présuppositionnelle de ce mode permet non seulement d'expliquer son emploi dans les contextes factuels, mais aussi dans les contextes hypothétiques, car, d'après lui, formuler une hypothèse c'est évoquer une relation sujet - prédicat sans la présenter comme une information :

> Cuando la información presentada en la oración concesiva introducida por **aunque** es nueva para el interlocutor, o cuando se la presentamos como información nueva, el verbo de la oración concesiva introducida por **aunque** va en indicativo, aunque también se encuentran usos de **aunque** seguidos de un tiempo virtual (futuro o condicional).
>
> Por otra parte, cuando la información mencionada en la oración concesiva introducida por **aunque** no constituye información nueva (porque se trata de algo que los dos interlocutores ya saben y aceptan o porque el enunciador no dispone de elementos que le permitan informar), el verbo va en subjuntivo. También va en subjuntivo cuando la información tiene carácter hipotético (ya que formular una hipótesis es evocar la relación *sujeto - predicado,* sin presentarla como información)[581].

Selon l'auteur, le futur et le conditionnel appartiennent à un temps virtuel qui, semble-t-il, ne fait pas partie du mode indicatif, mais l'explication de l'usage de ce temps virtuel dans la proposition en *aunque* paraît s'accorder avec celle de l'indicatif : lorsque l'information est nouvelle ou quand le locuteur la présente comme nouvelle. Or, si l'on suit l'explication de F.

[580] *Op. cit.*, 1992, p. 308.

[581] *Op. cit.*, p. 212-213.

Matte Bon, le conditionnel ne pourrait pas introduire une information nouvelle, parce que le caractère hypothétique qu'il présente dans certains contextes impliquerait une présupposition, du fait que formuler une hypothèse c'est, pour cet auteur, évoquer la relation sujet - prédicat sans la présenter comme une information. Il y a en effet de bonnes raisons de penser, comme il sera montré plus loin, que la valeur propre de ce temps verbal se rapproche de celle des formes subjonctives.

L'usage du subjonctif est ainsi expliqué dans cette grammaire à travers deux facteurs mis en relation par le caractère présuppositionnel qui définit, d'après son auteur, ce mode verbal. Or, pour que la présupposition puisse constituer une valeur modale, comme le prétend l'auteur, elle devrait être une valeur constante présente dans tous les emplois du mode subjonctif. F. Matte Bon se soustrait néanmoins au besoin de vérifier cette définition avec des données proprement linguistiques. Lorsque l'auteur essaie d'expliquer ce qu'il veut dire par présupposition – « se trata de algo que los dos interlocutores ya saben y aceptan » –, on constate que les critères pris en compte pour définir la valeur propre du subjonctif ne sont que pragmatiques. Il sera défendu, au contraire, dans ces pages que pour justifier l'usage d'un mode dans une construction précise, il n'est pas adapté de partir de ses effets de sens en discours, car ceux-ci – dépendant des cotextes et des contextes, peuvent être infinis – mais de sa valeur en langue, valeur qui devra rendre compte de tous ses effets de sens possibles.

3.2.1.9. Dolores Ligatto et Beatriz Salazar

Dans leur *Grammaire de l'espagnol courant*, D. Ligatto et B. Salazar affirment que « le mode des subordonnées concessives dépend en général des intentions énonciatives et communicatives du locuteur »[582]. L'explication de la sélection modale s'avère ainsi fondamentalement pragmatique :

> La proposition concessive à l'indicatif introduit une information.

[582] *Op. cit.*, p. 277.

> Imaginons que Juan sait qu'il pleut alors que Marie ne le sait pas. Lorsqu'il lui dit ***Aunque llueve*** *saldré,* il informe María non seulement de ses intentions de sortir mais aussi du fait qu'il pleut. **L'énoncé total contient donc une double information**[583].

L'inconvénient d'une telle explication est que, s'il est vrai que la proposition en *aunque* à l'indicatif introduit une information, rien n'est dit de la valeur du mode considéré. L'emploi du mode indicatif est ainsi expliqué à travers un de ses effets de sens, sans que rien ne soit dit de ce que ce mode apporte en langue. Il semble plus approprié de rechercher préalablement la valeur propre de ce mode et d'expliquer ensuite la capacité pragmatique qui lui permet d'introduire une information en discours.

L'usage du subjonctif est aussi expliqué à partir de ses effets de sens, plus nombreux :

> La clause [sic] concessive au Subjonctif reprend un fait connu ou supposé connu, montre une incertitude, présente un fait futur ou éventuel, introduit une hypothèse.
>
> Imaginons que :
>
> - Juan et Maria [sic] savent que Pedro travaille dur **(fait connu).** Juan dit à Maria : ***Aunque*** *Pedro* ***trabaje*** *tanto su situación no mejora* (Même si Pedro travaille beaucoup, sa situation ne s'améliore pas).
>
> *Los datos indican que la inflación ha bajado el último trimestre, pero* ***aunque haya bajado*** *sigue siendo elevada.* (Les données montrent que l'inflation a baissé le dernier trimestre, mais quoiqu'elle ait baissé elle reste très élevée)
>
> L'**énonciateur se limite à rappeler des faits** déjà présentés, c'est donc une reprise sans valeur informative[584].

La proposition en *aunque* au subjonctif peut en effet reprendre un fait connu ou supposé connu, mais cette reprise n'est que l'un de ses possibles emplois discursifs et ne justifie nullement sa valeur en langue. Autrement dit, la valeur thématique ne fait pas partie de la définition que les formes subjonctives apportent en langue.

Le subjonctif s'emploi aussi, d'après cette grammaire, pour exprimer l'incertitude :

> Juan ne sait pas que Pedro est déjà là (**incertitude**). Il dit à María : ***Aunque*** *ya* ***haya llegado*** *saldré* **(**Même s'il est déjà là, je sortirai**)**
>
> ***Aunque me haya olvidado*** *la luz encendida ya es demasiado tarde para volver.* (Même si j'ai laissé la lumière allumée il est déjà trop tard pour revenir). L'énonciateur exprime son **incertitude** à propos d'un événement passé[585].

---

583 *Op. cit.*, p. 277.

584 *Op. cit.*, p. 278.

À nouveau, c'est le contexte et non le subjonctif qui autorise à parler d'incertitude, car il suffit de changer ce contexte pour avoir un autre effet de sens. Au lieu d'imaginer le contexte fourni par cette grammaire, « Juan ne sait pas que Pedro est déjà là », on pourrait supposer que « Juan sait parfaitement que Pedro est déjà là », et l'effet de sens du subjonctif serait tout autre : il n'exprimerait plus l'incertitude, mais la présupposition.

Le dernier emploi du subjonctif souligné par cette grammaire est identique à celui qui vient d'être présenté, mais orienté vers le futur. D'après les auteurs, le concept d'« incertitude » s'appliquerait à un événement passé et celui de l'hypothèse à un événement futur : « Juan sait que Pedro arrivera (futur) ou il suppose que Pedro peut arriver plus tard (hypothèse) ; il dit à Maria : *Aunque venga saldré* (*Même s'il vient je sortirai*) ». On peut déduire de ces lignes que le futur est un contexte où on doit employer le subjonctif, ce qui est erroné, car l'indicatif est aussi possible : « Aunque vendrá, saldré ».

Les subjonctifs des deux derniers exemples peuvent avoir effectivement comme effet de sens l'éventualité :

> *Ordenó a los legisladores que participaran en el debate,* ***aunque votasen*** *en contra de la ley.*
> (Il a ordonné aux législateurs de participer au débat, même s'ils votaient contre la loi)
> *Declaró ayer que* ***aunque se unificara*** *la gestión esto no implicaría la creación de una nueva empresa.*
> (Il a déclaré hier que quand bien même la gestion serait unifiée cela n'impliquerait pas la création d'une nouvelle entreprise)
> L'énonciateur ignore si les législateurs voteront ou non les textes, s'il y aura ou non unification de gestion, il ne peut donc informer sur ce qu'il ignore ou ce qu'il ne fait que supposer[586].

Mais ce n'est là qu'une possibilité, car l'énonciateur peut disposer des informations en question : les législateurs peuvent débattre après avoir voté et l'unification de la gestion a pu déjà avoir eu lieu. Afin d'éviter des interprétations subjectives, il semble plus adapté de rechercher au préalable la valeur propre du mode subjonctif et expliquer ensuite tous les effets de sens répertoriés.

---

[585] *Op. cit.*, p. 279.

[586] *Op. cit.*, p. 279.

3.2.1.10. Mª. Ángeles Sastre Ruano

Dans son étude sur *El subjuntivo en español,* Mª. Ángeles Sastre Ruano[587] soutient que *aunque*

> se construye con indicativo o subjuntivo. La aparición de formas de uno u otro modo viene determinada por: a) la realidad o posibilidad del hecho al que se hace referencia; y b) por el carácter de información o no de la cláusula encabezada por *aunque*. Estos aspectos son los que toman en cuenta Borrego *et alii* (1992) y Matte Bon (1992)[588].

Lorsque Mª. A. Sastre Ruano explique de façon plus approfondie l'usage des modes, son préjugé référentialiste obscurcit son explication :

> Se construyen con indicativo:
> a) Cuando se hace referencia a hechos considerados como ciertos o comprobados directamente por el hablante y se piensa que el interlocutor los desconoce, por lo que el emisor considera oportuno suministrarle la información.
> En la cláusula subordinada introducida por *aunque* pueden aparecer todas las formas del indicativo, de acuerdo con los valores temporales prototípicos de dichas formas.
> b) Cuando el hablante afirma algo como cierto, según su punto de vista o el de un amplio grupo. La cláusula introducida por *aunque* hace referencia a una objeción real.
>
> Se construyen con subjuntivo:
> a) Si hace referencia a hechos no comprobados directamente por el hablante, o cuando se expresan matices de deseo, duda, ruego, etc., o cuando el hablante –que sí conoce los hechos– cree que el interlocutor tiene también conocimientos de ellos y por tanto no considera necesario informarle de ellos.
> b) Si el hablante no está de acuerdo con lo que su interlocutor afirma. Eso implica una polémica implícita. O si se contradice una objeción real[589].

Parmi les usages de l'indicatif, l'auteur fait la différence entre les faits, « hechos considerados como ciertos o comprobados directamente por el hablante », et les actes verbaux, « cuando el hablante afirma algo como cierto, según su punto de vista o el de un amplio grupo », distinction purement référentielle qui se révèle inutile, dans la mesure où elle n'explique pas davantage l'emploi de ce mode. Ces deux constructions le font ressortir :

---

[587] Mª. A. Sastre Ruano, *El subjuntivo en español*, Salamanca, Ediciones Colegio de España, 1997.

[588] *Ibid.*, p. 209.

[589] *Ibid.*, p. 210-211.

> **(CTB 4)** De pronto cayó la noche, sin casi aviso como ocurre en los trópicos, y **aunque** el número de viandantes no disminuyó de inmediato, la pérdida de la luz me hizo verla más solitaria, más aislada y más condenada a esperar en vano. (p. 23)

> **(CTB 38)** Lleva toda una vida aplazando ese estado, dejándolo para más adelante o acaso desentendiéndose de él, y **aunque** poco puede hacerse contra la evolución del aspecto y de la mirada (quizá algo más contra lo primero), es alguien en cuya actitud o espíritu nunca vi el paso de los años […]. (p. 86)

S'il est vrai que dans la première la proposition en *aunque* fait référence à un fait connu du sujet parlant, et que dans la deuxième la proposition en *aunque* rapporte une opinion socialement acceptée, cette différence n'est qu'une précision négligeable.

Parmi les usages du subjonctif, l'auteur distingue les faits inconnus du locuteur et l'opinion de ce dernier – soit en désaccord ou en contradiction avec une objection réelle. L'auteur identifie les contextes hypothétiques aux constructions référant à des faits inconnus du sujet parlant et les contextes factuels aux constructions exprimant des actes verbaux. Pourtant, une proposition en *aunque* peut faire référence à une opinion et être interprétée comme hypothétique :

> **(CTB 90)** […] uno puede tolerar el juicio sesgado de los propios actos nunca visibles íntegramente y que cesan, pero no de las propias palabras íntegramente legibles y que permanecen (**aunque** el juicio frontal sea involuntario y benévolo por parte de quien lo forma, y no lo exprese). (p. 167)

Inversement, une proposition en *aunque* peut faire référence à un fait et présenter un caractère factuel, c'est-à-dire non hypothétique :

> **(CTB 48)** Ranz seguía sonriendo con sus labios tan dibujados y tan idénticos a los míos, **aunque** en él hubieran perdido color y estuvieran invadidos por las arrugas verticales que nacían de su barbilla y del lugar del bigote […] (p. 97)

De surcroît, l'affirmation selon laquelle le subjonctif doit être le mode employé lorsqu'un fait n'est pas connu du locuteur est difficile à cautionner, car on pourrait aussi employer le conditionnel, temps qui permet de faire référence à des faits inconnus. La deuxième affirmation n'est pas plus facile à admettre, car le fait de ne pas être d'accord avec son interlocuteur ou de contredire une objection réelle n'impliquent pas forcément l'emploi du subjonctif. Dans une étude récente sur le choix du subjonctif dans les propositions concessives,

S. Rodríguez Rosique[590] signale à ce propos que, au contraire d'un hispanophone péninsulaire, un hispanophone mexicain ne considérerait pas anormal le mode indicatif dans un contexte comme le suivant :

> A: *Nos vamos a la playa*
> B: *Está lloviendo*
> A: *Bueno, pero aunque esté / está lloviendo nos vamos a la playa*[591].

Quelques lignes plus loin, lorsque Mª. A. Sastre Ruano justifie l'usage du subjonctif dans une proposition exprimant le futur, elle fait appel à un nouveau critère explicatif :

> Cuando la cláusula de significado concesivo expresa **futuro,** son posibles tanto la forma *cante* como *cantaré. Cante* es más frecuente, por el propio significado de futuro, como portador de semas virtuales, de la no seguridad de que lo enunciado se cumpla.
>
> Sin embargo la utilización de *cantaré* implica que el hablante tiene la certeza de que lo que enuncia va a suceder en un futuro.
>
> En contextos en los que el hablante tiene seguridad del hecho introducido por *aunque,* puede utilizar indicativo o subjuntivo (presente). Podría hablarse en este caso de neutralización, aunque cuando aparece el subjuntivo el contraste, la objeción, queda más acentuada[592].

Si l'auteur, dans les premières lignes, a recours à l'opposition traditionnelle – l'indicatif pour « la certeza » et le subjonctif pour « la no seguridad » – elle affirme ensuite que « en contextos en los que el hablante tiene seguridad del hecho introducido por *aunque,* puede utilizar indicativo o subjuntivo ». D'après Mª. A. Sastre Ruano, l'usage du subjonctif trouve son explication dans la volonté d'accentuer l'objection, affirmation difficilement démontrable. A. Veiga et M. Mosteiro Louzao en sont parfaitement conscients lorsqu'ils qualifient de « argumento un tanto subjetivo »[593] l'explication proposée par cet auteur.

Bien que les sources bibliographiques de Mª. A. Sastre Ruano soient des ouvrages dont les explications ont dépassé la traditionnelle opposition des modes de l'espagnol et malgré les précautions terminologiques utilisées, son travail ne permet pas de détacher l'indicatif de la

---

590 S. Rodríguez Rosique, « Hipoteticidad, facualidad e irrelevancia: La elección del subjuntivo en las condicionales concesivas del español », *in* D. Eddintong (éd.), *Selected Proceedings of the 7th Hispanic Linguistics Symposium*, Somerville/Mass., Cascadilla Proceedings Project, 2005, p. 31-41.

591 *Ibid.*, p. 37.

592 *Op. cit.*, p. 211-212.

593 *Op. cit.*, p. 122.

réalité et le subjonctif de l'hypothétique : « Lo cierto es que cuando el obstáculo u objeción para que se cumpla lo enunciado en la oración "principal" es real, la tendencia es a utilizar indicativo. Y en casos de objeción hipotética, el subjuntivo»[594].

3.2.1.11. Luis Flamenco García

Dans le chapitre de la *Gramática descriptiva del español* consacré à « Las construcciones concesivas y adversativas », L. Flamenco García affirme :

> En cuanto al uso de los modos, hay que decir que la alternancia indicativo-subjuntivo viene regulada básicamente por aspectos pragmáticos. Dos son los factores que determinan la aparición de este último: por una parte, el carácter factual o no de la prótasis y, por otra, el carácter informativo o no de esta[595].

Comme le reconnaît l'auteur lui-même, l'explication de cette étude est fondamentalement pragmatique. En effet, elle ne tient pas compte de la valeur propre à chaque mode. S'il est vrai que l'usage discursif d'un mode peut être expliqué par ses aspects pragmatiques, il semble plus adapté de décrire d'abord cette valeur propre et, à partir de celle-ci, d'expliquer les différents usages des formes qui le véhiculent.

De surcroît, cette étude ne fournit pas une explication unitaire de chacun de ces modes, car son approche pragmatique oblige l'auteur à supposer l'existence de plusieurs indicatifs et subjonctifs :

> Así, para la expresión de contenidos factuales, esto es, hechos constatados o de cumplimiento efectivo, ya sea en presente, pasado o futuro, pueden emplearse no sólo las formas de indicativo de que dispone el sistema verbal del español en sus usos temporales rectos (simbolizado *IND-0*), sino que, en algunos casos y para expresar los mismo valores temporales que las anteriores, también pueden usarse las cuatro formas de subjuntivo (*SUB-0*)[596].

Pour expliquer l'emploi factuel du subjonctif l'auteur fournit différents contextes de communication :

---

[594] *Op. cit.*, p. 213.

[595] *Op. cit.*, p. 3827.

[596] *Op. cit.*, p. 3826.

> Es muy frecuente hallar estos usos de subjuntivo no hipotético en réplicas de diálogos, alternando a veces con indicativo, como se muestra a continuación:
>
> (23) A: *No salgas, está diluviando.*
>
> B: *Pues aunque esté/está diluviando, tengo que acudir a la reunión.*
>
> Sin embargo, excluye el uso del indicativo la presencia de ciertas partículas con valor rectificativo o adversativo en réplicas situadas al final de un enunciado (véase Bosque 1990: 48), tal como ocurre en la última réplica de A:
>
> (24) A: *No acudas a esa reunión.*
>
> B: *Pero es que me lo ha pedido el director.*
>
> A: *Bueno, pues aunque te lo haya / *ha pedido él*[597].

Cet exemple de L. Flamenco García mérite une attention spéciale, car il s'agit d'un cas assez rare de non-commutabilité. L'usage de l'astérique est de ce fait très convainquant.

Plus loin, l'auteur établit une division purement référentielle des constructions concessives : les concessives factuelles, les semifactuelles, et les contrefactuelles. L'explication consacrée aux premières est la suivante :

> Las concesivas factuales con IND-0 señalan el cumplimiento de un hecho, ya sea en presente o en pasado, o bien la convicción del cumplimiento de un hecho temporalmente enfocado hacia el futuro. El contexto comunicativo en que se enmarca tal uso puede describirse de la siguiente manera: el hablante conoce el hecho expresado por el verbo de la subordinada y, además supone que el interlocutor lo desconoce. El uso del indicativo en estos casos responde, pues, a una intención del hablante de suministrar "información nueva" al interlocutor[598].

Le verbe « señalar » rappelle la perspective référentielle de cette approche et le fait de parler de « tal uso » qu'il ne s'agit pas d'une description en langue, mais fondamentalement discursive. La référence au « contexto comunicativo » dans lequel peut s'ancrer cet usage de l'indicatif met en évidence que le facteur informatif est purement contextuel. Une conséquence inévitable de cette approche est la proposition de différents indicatifs : les formes de l' « IND-0 » constituent « los usos rectos » et vont s'opposer à celles de l' « IND-1 » et l' « IND-2 », qui constituent « los usos dislocados ».

Or, comme l'auteur l'a déjà avancé, l'indicatif n'est pas le seul mode des concessives factuelles :

---

[597] *Op. cit.*, p. 3826.

[598] *Op. cit.*, p. 3828.

> Las concesivas factuales con SUB-0 señalan, como en el caso anterior, el cumplimiento efectivo de un hecho presente o pasado, o bien la convicción del cumplimiento de un hecho temporalmente enfocado hacia el futuro. El contexto comunicativo, en cambio, presenta la siguiente particularidad: el hablante conoce el hecho expresado por el verbo de la subordinada y, además, da por supuesto que el interlocutor también lo conoce o no considera necesario informarle, o bien le es indiferente si lo conoce o no[599].

Ce subjonctif est appelé « SUB-0 » et, de la même façon que l' « IND-0 », il contient « los usos rectos », en l'occurrence « los usos de subjuntivo no hipotético ». D'après l'auteur ces usages seraient « las equivalencias de las nueve formas temporales del *IND-0* », c'est-à-dire, « (1) canto/cantaré = cante; (2) he cantado/habré cantado = haya cantado; (3) canté/cantaba/cantaría = cantara (se); (4) había cantado/habría cantado = hubiera (se) cantado »[600]. Cette proposition explique donc l'existence de deux subjonctifs, un « subjonctif non hypothétique », qui trouve son explication à partir de l'indicatif, et un « subjonctif hypothétique », détaché de l'indicatif. Cette description modale est d'une grande complexité et elle ne facilite pas l'explication de la sélection modale dans ce type de proposition. De surcroît, la description pragmatique de ce « SUB-0 », présentée au préalable, ne semble pas satisfaisante, car l'auteur doit à nouveau à décrire les contextes communicatifs de ce subjonctif. D'après lui, on peut en dénombrer au moins trois : lorsque le locuteur considère que son interlocuteur connaît le fait exprimé par la concessive, lorsque il ne veut pas l'en informer et lorsqu'il juge indifférent qu'il le connaisse. Bien qu'il y ait peu d'intérêt à détailler tous ces contextes, tant on pourrait en imaginer d'autres, L. Flamenco García tient à les signaler. Plus loin, il revient sur sa description pragmatique : « En general, el uso del subjuntivo responde aquí a una intención comunicativa del hablante de estar suministrando una información conocida o verificada previamente por el interlocutor »[601]. L'auteur, cependant, ne précise pas ce qu'il entend par « información conocida o verificada previamente por el interlocutor ». C'est peut-être parce qu'il est conscient de l'imprécision des termes employés qu'il continue à fournir des contextes où l'on emploie ce « subjonctif non hypothétique » :

---

599 *Op. cit.*, p. 3829.

600 *Op. cit.*, p. 3826.

601 *Op. cit.*, p. 3829.

> […] en unos casos el hablante conoce perfectamente la situación expresada por el verbo de la subordinada y, al utilizar subjuntivo, no pretende informar al interlocutor, sino que en cierto modo se refuta a sí mismo por lo expuesto anteriormente, como se muestra en el siguiente ejemplo: *No pretendo sentar cátedra de todo cuanto se afirma en mi libro, aunque personalmente esté convencido de ello.*
>
> En otros casos, en cambio, mediante el subjuntivo se hace referencia a un hecho real que forma parte del conocimiento común compartido por hablante y oyente, el cual viene establecido de un modo implícito, como cabe deducir de esta otra oración: *Aunque no te caigan bien mis padres, debes intentar mostrarte más amable con ellos.*
>
> Hay casos, por último, en que el hablante presenta explícitamente un hecho de cumplimiento efectivo, que puede ser asumido por el interlocutor (admitiendo su verdad) o ser rebatido (adoptando una actitud polémica)[602].

On peut certes reconnaître, comme le fait l'auteur, que « en estos usos no dialógicos con subjuntivo concurren factores estilísticos difíciles de precisar y, si no se establecen con la debida precisión, resulta difícil ver si se trata de concesivas con subjuntivo "temático" o "hipotético" »[603]. Il n'en reste pas moins que, avant d'établir de façon précise les facteurs stylistiques qui permettent de différencier un « subjonctif thématique » d'un « subjonctif hypothétique », il est indispensable de justifier la valeur propre de ce mode. Il est évident que c'est le contexte linguistique ou extralinguistique qui détermine la nuance précise de la réalisation modale dans les propositions en *aunque* + subjonctif, et cela constitue justement une raison pour tenter de définir en langue le mode de représentation de ce type de forme afin de le rattacher, ensuite, à différents effets discursifs.

Avec le même souci référentiel, L. Flamenco García continue son explication des concessives semifactuelles :

> A diferencia de los dos casos anteriores, en los contextos comunicativos semifactuales el hablante desconoce el hecho expresado en la prótasis concesiva y, por tanto, no se manifiesta abiertamente acerca del cumplimiento efectivo del mismo, sino que lo puede contemplar con un mayor o menor grado de contingencia[604].

Bien que, d'après l'auteur, l'usage du subjonctif soit plus fréquent que celui de l'indicatif pour exprimer l'hypothèse, les formes indicatives du futur et du conditionnel sont aussi

602 *Op. cit.*, p. 3828-3829.

603 *Op. cit.*, p. 3829.

604 *Op. cit.*, p. 3830.

possibles : « Mediante las formas simples de futuro y condicional se indica que el hecho denotado por la prótasis se considera como de probable realización, ya sea en el momento de la enunciación, ya sea en un momento anterior a la misma, respectivamente »[605]. S'il est vrai que l'hypothèse n'est pas un effet de sens exclusif du mode subjonctif, il faut néanmoins remarquer que le futur n'exprime pas un fait probable, mais un fait appelé à devenir effectif.

À la différence des contextes semifactuels, dans les contextes contrefactuels « el hablante sabe que el hecho ni se está cumpliendo en el presente, ni se cumplió en el pasado. En estos casos el contenido proposicional de la subordinada es falso, esto es, se trata de una negación implícita del propio hecho »[606]. D'après L. Flamenco García, les concessives factuelles déclarent la vérité du contenu propositionnel, les concessives semifactuelles sa contingence – elles présentent des contenus qui ne sont ni vrais ni faux – et les concessives contrefactuelles introduisent des contenus faux. Cette description purement référentielle ne s'avère pas pertinente pour l'explication de la sélection modale opérée dans ce type de construction, car, de même que dans les concessives factuelles et semifactuelles, les deux modes sont également possibles dans les contrefactuelles :

> Las formas de *IND-2* que pueden expresar en la prótasis concesiva contenidos de irrealidad son el condicional simple y el condicional compuesto para referirse al presente o al pasado, respectivamente, como se muestra a continuación.
>
> (36) a. *Aunque de buena gana viviría en París, no se está tan mal aquí en Madrid.*
>
> b. *Aunque le habría ayudado gustosamente, preferí mantenerme al margen para evitar comentarios.*
>
> Por otra parte, las formas de *SUB-2* que expresan contenidos de irrealidad son básicamente el imperfecto y el pluscuamperfecto de subjuntivo. El primero se usa en contextos de presente, esto es, en aquellas situaciones en que el hablante sabe que el hecho no se cumple; y el segundo se usa en contextos de pasado, esto es, en aquellos casos que el hablante sabe que el hecho no se ha cumplido; en la apódosis se usan normalmente las dos formas del condicional[607].

Cette répartition purement référentielle des constructions concessives n'est effectivement d'aucun intérêt pour expliquer la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*. Le fait de partir de « ce dont on parle » complique beaucoup l'explication et n'est pas de grande utilité. A. Veiga souligne aussi l'inopérativité de cette classification :

---

[605] *Op. cit.*, p. 3830.

[606] *Op. cit.*, p. 3831.

[607] *Op. cit.*, p. 3830-3831.

> […] desde el momento en que el sistema verbal funciona en las mismas [las prótasis concesivas] sin restricción alguna en la actuación de las oposiciones morfológicas que lo estructuran, carece de interés el establecimiento de una tipología modal o modo-temporal propia de estas construcciones. En efecto, hablar de concesivas "reales", "irreales", etc. tendría, ni más ni menos, el mismo sentido que hablar de oraciones independientes "reales", "irreales", etc., o llevando las cosas a su extremo, tiene el mismo sentido que hablar de formas verbales "reales", "irreales", etc.: desde el momento en que el funcionamiento del sistema verbal no se ve alterado, no hay más tipología posible que la encerrada en el propio conjunto de unidades del sistema[608].

3.2.1.12. Alexandre Veiga et Manuel Mosteiro Louzao

Dans l'étude que A. Veiga et M. Mosteiro Louzao ont publiée sur le mode verbal, ils admettent l'inadéquation de la caractérisation connaissance / ignorance pour expliquer la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* :

> Pero sin salirnos del dominio sintáctico de las cláusulas concesivas, ambas unidades modales pueden ser utilizadas en ciertos casos para hacer referencia por igual a un proceso cuyo cumplimiento real no puede ofrecer la menor duda a ninguno de los interlocutores, como sucede en el caso de
>
> (11a) aunque *eres* mi hijo, no te perdono lo que has hecho
>
> (11b) aunque *seas* mi hijo, no te perdono lo que has hecho.
>
> No cabe aquí la caracterización como de *conocimiento* / *ignorancia* de la diferencia de matices expresada por la sustitución formal *indicativo* / *subjuntivo* desde el momento en que para ambos interlocutores es bien conocida su relación de parentesco. Por el momento, podemos considerar que la distinción formal *indicativo* / *subjuntivo* trasmite en este caso concreto la diferencia entre una información presentada como tal, como exposición objetiva de un hecho o situación, frente a la previa interiorización de dicha información como ya bien conocida por todos los interlocutores y no necesitada de ser presentada como carga informativa[609].

Les auteurs ont donc recours à un critère pragmatique, celui qui différencie l'information nouvelle de l'information connue. Mais ils ne spécifient pas ce qu'ils entendent par « información presentada como tal » et par « información bien conocida ». A. Veiga et M. Mosteiro Louzao mettent en relation ces deux types d'information avec les concepts d'« objectivité » et de « subjectivité ». Ce qui les conduit à affirmer :

> No es desacertada la utilización de los términos *objetividad* y *subjetividad* para hacer respectivamente referencia a los valores de contenido respectivamente expresados por indicativo y subjuntivo en las circunstancias lingüísticas en que ambas unidades modales se hallan en relación de oposición (en otros casos, señaladamente en los de « rección modal », no siendo posible la

[608] *Op. cit.*, 1991, p. 312.

[609] *Op. cit.*, p. 29.

> conmutación de contenidos con reflejo en un cambio de significante, hemos de pensar en neutralización de esta oposición)[610].

Avec cette première opposition objectivité / subjectivité, les auteurs postulent deux autres oppositions modales, celles qui opposent l'irréel au non irréel et l'incertain au non incertain.

D'après ces auteurs, l' « irréalité » est donc une valeur fonctionnelle qui constitue le deuxième terme d'une nouvelle opposition :

> No resulta inadecuado el uso del término *irrealidad* para hacer referencia al valor funcional expresado en estos casos por dichas formas, valor que puede manifestarse, como hemos visto, en distintos matices de alejamiento de la realidad, de entre los que el de negación implícita, concreción extrema de este valor, es posiblemente el que constituye su realización prototípica. Hablaremos, por tanto, de una nueva oposición modal *irreal* / *no irreal*, debiendo quedar muy claro que el término *irreal*, ya tradicional en estudios relacionados con el modo o con la sintaxis verbal, es por nosotros aplicado a un valor funcional definible en términos de oposición a su contrario y no identificarlo estrictamente con una de sus realizaciones en particular, al contrario del uso del mismo término en la gran mayoría de los estudios sobre oraciones condicionales[611].

Il y a pourtant de bonnes raisons de penser, comme il a été déjà signalé, que l'irréalité n'est pas une valeur fonctionnelle, mais un effet de sens dû au contexte et que ce « subjonctif irréel » ou « subjonctif 2 » n'est qu'un emploi discursif possible de ce mode.

Une troisième opposition est celle qui est constituée sur la valeur d'incertitude, dont le terme marqué est exprimé par les formes verbales en *-ré* o *-ría* en combinaison avec quelques contenus temporels. Il y a, à nouveau, de sérieuses raisons de considérer que l'incertitude n'est pas non plus une valeur modale fonctionnelle, mais un effet de sens discursif.

Comme A. Veiga l'avait déjà postulé dans une étude précédente, les fonctions modales sont au nombre de cinq. Dans l'ouvrage dont il est ici question elles sont décrites en ces termes :

> /Indicativo 0/ (IND 0) objetivo + no irreal + no incierto
> /Indicativo 1/ (IND 1) objetivo + no irreal + incierto
> /Indicativo 2/ (IND 2) objetivo + irreal

[610] *Op. cit.*, p. 30.

[611] *Op. cit.*, p. 33-34.

/Subjuntivo 0/ (SUBJ 0) subjetivo + no irreal
/Subjuntivo 2/ (SUBJ 2) subjetivo + irreal[612].

Et les constructions avec *aunque* qui les illustrent sont les suivantes :

Aunque no me gusta, haré lo que me pides.
Aunque ya estarán en casa, no los llames aún.
Aunque preferiría estar en otro lugar, no me encuentro mal aquí.
Aunque Raquel esté ahora en casa, no creo que esté viendo el programa.
Aunque fueras / fueses la princesa de Mónaco, no haría lo que me pides[613].

Selon les auteurs, la première de ces oppositions distingue deux ensembles suffisamment indépendants du point de vue de l'expression, cependant ils ne présentent ni les coïncidences formelles qui permettent de regrouper certaines formes verbales dans le même ensemble, ni les dissemblances qui justifient leur inclusion dans l'autre ensemble :

> Desde el punto de vista de la expresión, *objetivo / subjetivo* es la única de las tres oposiciones modales arriba identificadas cuyos dos miembros son representados por dos conjuntos suficientemente independientes de formas verbales: los conjuntos a que seguimos haciendo referencia mediante las denominaciones tradicionales *indicativo* y *subjuntivo*[614].

Les auteurs utilisent l'expression « suficientemente independientes » parce qu'ils considèrent que, dans le cadre de l'espagnol actuel, les formes en *-ra,* majoritairement employées avec une valeur subjonctive, apparaissent parfois dans des contextes qui impliquent une conservation de leur valeur modale étymologique, à savoir, l'indicatif. D'après eux, « hecha esta única salvedad, no es difícil admitir la existencia de, como hemos dicho, dos grupos suficientemente independientes de formas verbales para encargarse de la expresión de los valores *objetivo* y *subjetivo* »[615]. À ce propos G. Luquet suggère :

> Cabe pensar que la imposibilidad de atribuir a *cantara* un valor inequívocamente indicativo o subjuntivo –en construcciones cada vez más frecuentes en la lengua literaria, científica y periodística– se debe al hecho de que la oposición entre un modo "indicativo" y un modo

612 *Op. cit.*, p. 37.

613 *Op. cit.*, p. 270-271.

614 *Op. cit.*, p. 38.

615 *Op. cit.*, p. 39.

> "subjuntivo" –con el valor general que suele atribuírsele– no es la que mejor refleja la organización interna del sistema verbal español[616].

À la différence de la première opposition, les auteurs signalent que les deux autres ne possèdent pas de moyens d'expression exclusifs, car les deux se manifestent dans des formes qui appartiennent soit à l'indicatif, soit au subjonctif. En effet, ces deux oppositions ne sont pas établies à partir des contenus modaux, mais à partir des contenus temporels exprimés par ces formes. A. Veiga et M. Mosteiro Louzao admettent ainsi que, d'un point de vue formel, il y a des raisons de ne pas inclure dans un même ensemble l'opposition objectif / subjectif et les oppositions irréel / non irréel et incertain / non incertain. En ce qui concerne le contenu, s'ils basent la première opposition sur l'affrontement entre une attitude objective et une attitude subjective, ils basent les deux autres sur les différences mises en relation avec le degré de réalité des opérations verbales exprimées :

> […] parece que las tres oposiciones no constituyen un mismo conjunto, sino que han de dividirse en dos, integrado el primero de ellos exclusivamente por *objetivo* / *subjetivo* y el segundo por las otras dos oposiciones, conjuntos que configuran nociones modales diferentes y que manifiestan la funcionalidad de las oposiciones en ellos integradas mediante recursos expresivos también diferentes[617].

En ce qui concerne la première opposition, il semble incohérent de postuler l'existence de formes qui peuvent appartenir aux deux sous-ensembles, ce qui est le cas, selon les auteurs, de la forme en *–ra*. Pour ce qui est des deux autres oppositions, il paraît difficile d'admettre qu'il s'agisse de notions relatives à la catégorie des modes, car elles sont établies à partir de capacités référentielles. L'affirmation par laquelle A. Veiga et M. Mosteiro Louzao concluent leur argumentation est donc difficilement recevable :

> Concluimos, pues, que en el dominio gramatical de la categoría « modo » entendida desde una perspectiva lingüística general y antes de entrar en el análisis de un sistema verbal concreto, el núcleo del sistema verbal castellano establece dos categorías funcionalmente diferenciadas, dos nociones modales que configuran diferentes parcelas de sustancia de contenido modal y hacen depender su funcionalidad de distintos conjuntos de factores gramaticales. Ambas nociones, por tanto, son funcionalmente independientes y su actuación en le núcleo del sistema es,

[616] *Op. cit.*, 2004, p. 21-22.

[617] *Op. cit.*, p. 41.

> por otro lado, y como ya se desprende de los cinco ejemplos observados en I.3.1., combinada, con el resultado de cinco contenidos caracterizados por dobles o triples combinaciones de rasgos[618].

Les auteurs rappellent que l'observation de toutes les possibilités combinatoires du relateur *aunque* en relation avec les possibles valeurs modales du système verbal espagnol fut jadis réalisée par Sebastián Mariner Bigorra[619]. Cette capacité de *aunque* d'apparaître avec les cinq fonctions modales, présentée déjà dans l'article publié par A. Veiga en 1992 et reprise dans cette étude sur le mode verbal, conduit les auteurs à affirmer :

> […] *aunque* no ejerce restricción alguna sobre el funcionamiento del sistema modal y […] en consecuencia, no solo la oposición formalmente expresada mediante la distinción *indicativo / subjuntivo,* sino igualmente las que llamamos *irreal / no irreal* e *incierto / no incierto* (es decir, el conjunto de las oposiciones modales funcionales en el núcleo del sistema verbal español, cfr. *supra* § 1.3.5.) pueden funcionar en combinación con dicho elemento gramatical, permitiendo un conjunto de posibilidades de construcción modal que en su globalidad ha pasado, en general, muy inadvertido[620].

A. Veiga et M. Mosteiro Louzao tiennent à souligner que ce qui est remarquable n'est pas la possibilité d'apparition de toutes les formes du système verbal après *aunque*, mais que dans ce contexte syntaxique elles gardent la valeur modale qui leur est propre. D'après eux, cette constatation « prueba que las cláusulas concesivas con *aunque* deben incluirse entre las circunstancias sintácticas de máxima diferenciación modal »[621]. Ils considèrent donc qu'il n'y a pas d'intérêt à établir une typologie de base modale des propositions concessives, car ces constructions admettent toutes les valeurs modales possibles du système verbal espagnol et, par conséquent, « tanto sentido tendría la clasificación modal de las prótasis o apódosis concesivas, como, sin ir más lejos, la de las oraciones independientes »[622]. Or, si l'on considère que ces différentes fonctions modales ne constituent pas des valeurs fonctionnelles et qu'elles ne sont que des effets de sens discursifs, une typologie des modes prend toute sa raison d'être.

---

618 *Op. cit.*, p. 44.

619 S. Mariner Bigorra, « Triple noción básica en la categoría modal castellana », *Revista de Filología Española*, t. 54, nº 3-4, 1971, p. 209-252.

620 *Op. cit.*, p. 123.

621 *Op. cit.*, p. 270.

622 *Op. cit.*, p. 271.

3.2.1.13. La Real Academia Española et la Asociación de academias de la lengua española

De même que dans la *Gramática descriptiva de la lengua española,* dans la *NGLE* l'explication de la sélection modale dans les propositions concessives part d'un critère extralinguistique, à savoir, le fait que certaines concessives font référence à un fait hypothétique et d'autres réfèrent à un fait effectif :

> Tomando como criterio la veracidad de las situaciones designadas en el período concesivo, se suele distinguir entre las prótasis HIPOTÉTICAS y las FACTUALES. En las primeras, en las que *aunque* equivale aproximadamente a *(aun) en el supuesto de que,* se introduce una situación en el momento actual y se afirma que el hecho de que se haga efectiva no impedirá algún otro estado de cosas, como sucede en el refrán *Aunque la mona se vista de seda, mona se queda.* Las prótasis hipotéticas se construyen con subjuntivo. En las prótasis factuales son más apropiadas las paráfrasis como *aún dándose el caso de que*[623].

On objectera à ces lignes qu'il est aussi des propositions en *aunque* construites avec l'une des formes que la tradition appelle indicatives qui peuvent être interprétées comme hypothétiques, et notamment les propositions en *aunque* suivies du conditionnel. En outre, le proverbe fourni pour illustrer une protase hypothétique pourrait parfaitement être interprété comme factuel, c'est justement ce qui arrive quand on l'emploie : si l'on a recours à ce dicton populaire c'est précisément parce que quelqu'un a fait l'effort de se rendre plus beau.

Pour expliquer les concessives factuelles au subjonctif les académiciens ne font plus appel au critère selon lequel l'information qui y est transmise constitue une information déjà connue, mais à l'intention du locuteur de la présenter comme telle :

> En general, las formas CANTE y HAYA CANTADO en las prótasis factuales constituyen un índice de la naturaleza temática de estas. Se suelen usar cuando el hablante tiene razones para suponer que la información que contienen ya está en poder de sus interlocutores, o bien cuando –aun no siendo así– se pretende conseguir un efecto expresivo o argumentativo presentándola como tal. Es habitual, por ello, introducir en estos tiempos del subjuntivo la información compartida que puede ser cuestionada como argumento pertinente pero ineficaz en alguna generalización: *Aunque el hombre sea un animal racional, su razón brilla demasiado a menudo por su ausencia*[624].

[623] *Op. cit.*, p. 3606.

[624] *Op. cit.*, p. 3609.

Le fait d'expliquer cet emploi du subjontif par l'intention expressive ou argumentative du locuteur permet sans doute de rendre compte d'un plus grand nombre de manifestations discursives de ce subjonctif. Cette explication permet aussi de justifier pourquoi une forme de l'indicatif serait moins naturelle dans ce contexte : « El presente de indicativo *es* no sería imposible en estos casos. Resultaría, sin embargo, menos natural, puesto que forzaría la interpretación remática de esas prótasis al presentar como nueva la información que contienen »[625]. Aussitôt, les académiciens consacrent un paragraphe à expliquer les différences entre l'imparfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif dans ces contextes factuels :

> La forma CANTARA~CANTASE no alterna con CANTABA en los contextos que se acaban de describir. En efecto, el imperfecto de indicativo *acostaba* no hubiera sido imposible en el siguiente texto, pero presentaría como nueva la información que la prótasis introduce, lo que la desvincularía inapropiadamente del fragmento inmediatamente anterior: *Y si la comida no me importaba mucho* […] *tampoco me hacía falta mucho sueño, pues aunque me acostara muy tarde, leía horas antes de dormir* (Vargas Llosa, *Pez*). Por otra parte, con el imperfecto *acostaba* se afirma que el hablante tenía el hábito de acostarse tarde, mientras que el imperfecto de subjuntivo *acostara* no permite inferir con tanta nitidez este hábito, sino que sugiere más bien que la acción de leer antes de dormir tenía lugar incluso en las ocasiones (posiblemente inhabituales o raras) en las que se acostaba tarde[626].

S'il est certain qu'une proposition construite au présent de l'indicatif amène à une interprétation rhématique de l'information qui y est transmise et que cela pousse dans certains contextes à l'emploi du subjonctif, il est plus difficile d'accepter qu'une forme de l'imparfait de l'indicatif en fasse autant. Au contraire de ce qui est soutenu par les académiciens, la séquence « Y si la comida no me importaba mucho […] tampoco me hacía falta mucho sueño, pues aunque me acostaba muy tarde, leía horas antes de dormir » n'est nullement inappropriée. En outre, il est difficile de prouver qu'avec « acostaba » le fait référé soit affirmé plus nettement qu'avec « acostara ». Cela pourrait s'expliquer, comme il sera montré plus loin, par le fait que les formes du type « acostaba » ont plus de points en commun avec les formes subjonctives qu'avec celles que la tradition appelle indicatives.

[625] *Op. cit.*, p. 3609.

[626] *Op. cit.*, p. 3609.

3.2.2. Indicatif « mode de l'accord » *vs* subjonctif « mode du désaccord »

3.2.2.1. Ángel López García

A. López García commence par faire remarquer qu'il est incohérent d'expliquer la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* à travers l'opposition « real / posible » :

> Tampoco parece tener ningún fundamento la oposición "real / posible" que se pretende basar en el modo del verbo concediente: […] en
>
> "TI: Vivo muy tranquila sólo he tenido un hijo"
>
> "TII: aunque sólo hayas tenido un hijo, te dará las mismas preocupaciones que si hubieses tenido dos" no se pone en duda para nada que la persona que introduce el primer turno ha tenido un hijo[627].

L'auteur souligne à ce propos que, bien que J. Vallejo ait signalé jadis que les concessives avec subjonctif n'expriment pas toujours une possibilité, beaucoup de grammairiens n'en ont pas tenu compte : « J. Vallejo había señalado hace muchos años que las concesivas con subjuntivo no tienen por qué significar posibilidad, sino simplemente confrontación argumentativa, agudo comentario del que sólo se hizo eco R. Seco entre los gramáticos descriptivistas »[628].

A. López García, comme il a été préalablement expliqué, considère que toute concessive suppose une relation de « preferencia » : « "Concediente + Concedido" significa que el Concediente habría preferido la negación del Concedido »[629]. Cette notion de « préférence » a, pour l'auteur, un caractère social, c'est-à-dire implique un ensemble de conventions sociales et culturelles. Dans cette perspective, la relation concessive exprime une contradiction entre une préférence socialement acceptée et la préférence individuelle du locuteur. La « ley de la preferencia » entraîne, de ce fait, une tension hétérogène entre le locuteur et l'interlocuteur. Étant donné que cette tension est présente dans toutes les concessives, qu'elles se construisent à l'indicatif ou au subjonctif, la sélection modale dépend, selon cet auteur, de l'accord ou du désaccord entre le locuteur et l'interlocuteur, l'accord imposant l'indicatif, le désaccord le

627 *Op. cit.*, p. 166.

628 *Op. cit.*, p. 167.

629 *Op. cit.*, p. 169.

subjonctif : « la no preferencia social del Concedido es obligatoria en toda expresión concesiva: el acuerdo o el desacuerdo son optativos, en el primer caso tenemos indicativo, en el segundo subjuntivo »[630]. Le schéma proposé par A. López García est le suivant :

Tipo	Relación discursiva	Concediente
"confirmativo"	acuerdo hablante-oyente	indicativo
"polémico"	desacuerdo hablante-oyente	subjuntivo[631].

Il semble pourtant que la relation communicative qui s'établit entre le locuteur et l'interlocuteur soit indépendante du choix modal opéré dans le système de la langue, car l'emploi du mode subjonctif ne suppose pas toujours un désaccord. En voici un exemple :

> **(CTB 168)** […] seguramente sin reflexionar, sin recordar siquiera, sintiendo pena o retrospectivo miedo, la pena y el miedo no son fugaces, mirando caras que se vio crecer pero no envejecer, caras con volumen que se hicieron planas, caras en movimiento que nos acostumbramos de pronto a ver en reposo, no a ellas sino a su imagen que las sustituye, como me preparo yo a mirar a mi padre, como se acostumbrará un día Luisa a mirar mi retrato cuando ya no tenga por delante ni siquiera su media vida y la mía esté acabada. **Aunque** nadie **sepa** el orden de los muertos ni el de los vivos, a quiénes les tocará primero la pena y luego el miedo. (p. 298)

La déclaration selon laquelle personne ne connaît « l'ordre de morts ni celui de vivants », ni « à qui reviendra d'abord la peine ou d'abord la peur » ne constitue pas dans ce contexte une affirmation polémique et ne suscite pas le désaccord.

A. Veiga et M. Mosteiro Louzao mettent également en doute l'idonéité de l'explication de A. López García :

> No creemos, con todo, frente a la opinión del profesor de Valencia, que la interpretación más idónea de la diferencia entre las construcciones concesivas con prótasis en IND 0 y las que emplean « subjuntivo polémico » deba plantearse en términos de *acuerdo/ desacuerdo* entre hablante y oyente (1994: I, 172), pues la interacción en este sentido de los dos sujetos del acto comunicativo es independiente de la presentación o no como carga informativa de lo expuesto en la cláusula introducida por el nexo concesivo, como creemos ante parejas de ejemplos del tipo de
>
> (146a) aunque ya *son* las once de la noche, la reunión debe continuar
>
> (146b) auque ya *sean* las once de las noche, la reunión debe continuar

[630] *Op. cit.*, p. 172.

[631] *Op. cit.*, p. 172.

> y no podemos aceptar su puesta en relación, siquiera como realidades aproximadas, de la dualidad *indicativo* / *subjuntivo* en prótasis concesivas con una diferenciación como *real* / *irreal* en el caso de las condicionales (1994: I, 172, 174)[632].

3.2.3. Indicatif « mode de la pertinence » *vs* subjonctif « mode de la non-pertinence ».

3.2.3.1. Juan Antonio Moya Corral

Dans *Los mecanismos de la interordinación: a propósito de "pero" y "aunque"*, J. A. Moya Corral propose une neutralisation des valeurs traditionnelles de l'indicatif et du subjonctif pour créer une nouvelle opposition qui explique l'apparition du subjonctif dans les contextes factuels : la valeur de non-pertinence du subjonctif par opposition à la valeur de pertinence de l'indicatif. D'après cet auteur, les concessives dites « factuelles » se décrivent ainsi :

> Se trata de construcciones en las que se indica el cumplimiento real de lo que expresa el contenido proposicional del miembro introducido por aunque, M2. Son acciones en las que, de acuerdo con las múltiples interpretaciones de la variación modal, deberían ir en indicativo, pero que « extrañamente » –como dice A. Veiga– pueden ir también en subjuntivo. Se trata de lo que J. Vallejo llamó subjuntivo concesivo polémico.
>
> Los ejemplos de este tipo enuncian un hecho que el hablante valora como real, es decir, el uso del subjuntivo no está relacionado con el cumplimiento de la acción, como ocurre en otras construcciones[633].

De l'explication proposée par J. Vallejo, Moya Corral retient deux aspects : la référence à une réalité considérée comme connue et la référence à une réalité rejetée à cause de son inefficacité. Cet auteur estime que la plupart des études sur la sélection modale dans ce type de construction ont approfondi surtout le premier aspect ; en revanche, d'après lui, celui qui peut vraiment donner corps à des valeurs modales est le deuxième, car il implique une évaluation, une interprétation ou une façon d'envisager la réalité. D'après J. A. Moya Corral, « El primer rasgo es, en el sentido en que se suele interpretar, poco caracterizador, ya que tan conocida, e incluso más conocida, es la realidad que se enuncia en indicativo que la que se formula en subjuntivo »[634]. En effet, la différence entre information connue et information nouvelle n'est pas suffisamment

[632] *Op. cit.*, p. 121.

[633] *Op. cit.*, p. 138-139.

[634] *Op. cit.*, p. 139-140.

exhaustive et requiert une plus grande précision. Pour que le subjonctif soit interprété comme polémique, il est donc indispensable pour ce auteur que le contenu exprimé par la proposition introduite par *aunque* soit, explicitement ou implicitement, évident, aussi évident que si la phrase avait été construite autour d'un verbe à l'indicatif. Cela le conduit à soutenir que l'évidence du contenu exprimé ne détermine pas la sélection modale opérée dans une proposition en *aunque* :

> Así, pues, la evidencia del contenido expreso en M2 no determina la selección del modo. Ni siquiera el hecho de que se haya mentado con anterioridad, exige la presencia del subjuntivo. El ejemplo siguiente es, sin duda, gramatical:
>
> A: *Ya no puedo esperar más, tengo que salir inmediatamente*
>
> B: *Pero, ¡hombre!, está lloviendo a mares*
>
> A: *¡Bien!, aunque está lloviendo mares, tengo que salir ya*[635].

L'exemple cité est incontestablement grammatical et démontre que l'évidence du contenu exprimé par la proposition en *aunque* ou la présupposition de celui-ci ne suffit pas à justifier cet emploi du subjonctif. Néanmoins, comme le signale J. A. Moya Corral, « los estudios […] centran su atención en el carácter conocido, mencionado, evidente… del contenido expreso en la proposición en que aparece el *subjuntivo polémico*, pero no profundizan en el auténtico valor modal de la construcción »[636]. Selon l'auteur, un tel intérêt résulte du besoin de distinguer cet usage du subjonctif des autres cas où ce type de forme ne réfère pas à un fait réel, car il s'avère indispensable que le contenu exprimé par le « subjonctif polémique » manifeste avec clarté cette référence à un fait réel pour qu'il ne puisse pas être interprété dans un sens hypothétique ou irréel. Cette exigence implique, d'après J. A. Moya Corral, que les constructions avec le « subjonctif polémique » soient polyphoniques, dans le sens attribué à ce terme par O. Ducrot[637], c'est-à-dire, qu'elles exigent l'existence d'une pluralité de responsables. Selon l'auteur, par conséquent : « Es muy probable, en definitiva, que la polifonía sea el rasgo que haya llamado la atención en estas construcciones, en detrimento de su auténtico valor modal »[638].

---

635 *Op. cit.*, p. 141.

636 *Op. cit.*, p. 140.

637 O. Ducrot, « Esbozo de una teoría polifónica de la enunciación », *in* O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, tr. esp. de Irene Agoff, *El decir y lo dicho. Polifonía de la enunciación*, Barcelona, Paidós, 1986, p. 175-237.

638 *Op. cit.*, p. 145.

Une fois que l'auteur a écarté la polyphonie comme explication, son hypothèse découle alors du deuxième aspect signalé par J. Vallejo : la référence à une réalité rejetée à cause de son inefficacité. D'après J. A. Moya Corral, la sélection modale dépend de la pertinence de l'argument exprimé dans la proposition concessive :

> Depende del valor « argumentativo » que el hablante conceda a la acción previamente conocida por los interlocutores. Si el hablante considera que el hecho evidentemente conocido, palmario, constituye un inconveniente fuerte para el cumplimiento de lo que se expresa en M1, seleccionará el indicativo. En cambio, si el hablante entiende que tal argumento, pese a ser evidente, constituye un inconveniente débil, sin relevancia, para el cumplimiento del contenido expreso en el miembro no conjuntivo, elegirá, sin duda, el modo subjuntivo[639].

J. A. Moya Corral conclut en ces termes :

> En resumen, puede afirmarse que, en los contextos en que existe evidencia del contenido que ha de comunicar el miembro subjuntivo, el hablante elige el indicativo si *considera* que la implicatura ligada al dicho M2 constituye un *fuerte impedimento* para el cumplimiento de los que se expresa en el miembro no conjuntivo. En caso contrario, si el hablante le concede *poca relevancia* a la referida implicatura, elige el subjuntivo[640].

S'il est vrai qu'une proposition en *aunque* au subjonctif peut avoir comme effet de sens la non-pertinence, il est plus difficile d'admettre que l'obstacle qu'elle est censée exprimer soit de moindre importance que celui exprimé par une proposition construite à l'indicatif. En d'autres termes, le fait que le propos introduit par la proposition en *aunque* ne soit pas pertinent argumentativement n'implique pas qu'il soit moins important. De surcroît, pour que cette non-pertinence puisse constituer une valeur modale, comme le prétend l'auteur, elle devrait être une valeur constante présente dans tous les emplois du mode subjonctif.

3.2.4. Indicatif « mode l'assertion » *vs* « subjonctif mode de la non-assertion »

Comme le signale I. Bosque, « Prácticamente todos los gramáticos que han estudiado las alternancias modales han hecho notar, con instrumentos distintos y en modelos

[639] *Op. cit.*, p. 142-143.

[640] *Op. cit.*, p. 145.

gramaticales diferentes, el papel esencial que desempeña el concepto de aserción »[641]. Cette explication est, en effet, l'une des plus générales dans la littérature grammaticale espagnole, comme le fait remarquer Emilio Ridruejo Alonso[642] :

> Ha habido numerosas propuestas para explicar el significado que aporta el subjuntivo frente al indicativo. Según se haya prestado mayor o menor atención a unos u otros entornos en los que cada modo se emplea, el subjuntivo se ha descrito como modo de la no-realidad, de la incertidumbre, de la subjetividad, de la futuridad indefinida, de lo prospectivo, etc, frente al indicativo, modo de la realidad, de la objetividad, de lo seguro o de lo actual […]. Probablemente la explicación más general es la que sostiene que el indicativo se utiliza cuando hay aserción, mientras que el subjuntivo es el modo que se emplea cuando no hay aserción o ésta no resulta suficientemente independizada[643].

Tracy Terrell et Joan Hooper[644] ont été les premiers à soutenir que l'indicatif était le mode de l'assertion et le subjonctif le mode de la non-assertion. Selon eux, le mode en espagnol est directement lié au concept de « vérité » : « the choice of mood in Spanish is directly correlated with what the sentence as a whole expresses about the truth of the proposition included in the sentence »[645]. Autrement dit, le locuteur asserte une proposition lorsqu'il croit que cette proposition est une affirmation vraie. Ainsi, pour ces auteurs, les propositions assertées doivent se construire à l'indicatif, alors que les propositions non assertées, présupposées et non présupposées, doivent le faire au subjonctif. Cette théorie a été fortement critiquée, car elle ne permettait pas d'expliquer certains usages[646]. D'après Errapel Mejías Bikandi[647] « Terrell and Hooper themselves and other researchers (see, for instance, Schane 1994) have noted that the correlation between assertion and the indicative mood was not perfect, and that there were some exceptions to their generalization »[648].

---

641 *Op. cit.*, p. 27.

642 E. Ridruejo Alonso, « Modo y modalidad. El modo en las subordinadas sustantivas », *in* V. Demonte et I. Bosque (éds.), *Gramática descriptiva de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 3209-3252.

643 *Ibid.*, p. 3219.

644 T. Terrell et J. B. Hooper, « A Semantically Based Analysis of Mood in Spanish », *Hispania,* vol. 57, nº 3, 1974, p. 484-94.

645 *Ibid.*, p. 484.

646 Les constructions avec des verbes appartennant à la catégorie des actes mentaux présupposent sémantiquement leur complément et exigent néanmoins l'indicatif (*Se dio cuenta de que Pedro estaba allí*).

647 E. Mejías Bikandi, « Assertion and speaker's intention: A pragmatically based account of mood in Spanish », *Hispania*, vol. 77, nº 4, 1994, p. 892-902.

648 *Ibid.*, p. 892.

Non seulement la proposition explicative de ces auteurs se révèle défaillante, mais elle fait aussi preuve d'une grande complexité, comme le fait remarquer A. López García :

> Mucho más originales se revelan, en cambio, Terrell y Hooper dentro de la misma tradición, pues llegan a reconocer seis clases semánticas, de las que tres corresponderían al indicativo –asertiva, informativa y de acto mental– y otras tres al subjuntivo –explicativa, dubitativa, imperativa–: además, la clase explicativa y la de acto mental son ambas presuposicionales, lo que todavía conduce a un enrevesamiento mayor de los huecos del sistema al fusionar las clases morfológicas del indicativo y del subjuntivo en un nuevo nivel de abstracción[649].

Le concept d'« assertion » ainsi compris ne fait pas, pour de nombreux chercheurs, pleinement la preuve de sa capacité explicative. Cela incite à proposer de nouvelles descriptions : si Noritaka Fukushima[650], par exemple, propose de considérer l'assertion comme un concept graduable, E. Mejías Bikandi l'explique à partir de la théorie des Espaces Mentaux, car, d'après lui, la notion d'« intention communicative », intimement liée à la représentation que le locuteur se fait de la réalité, s'avère indispensable pour comprendre le concept d'« assertion » :

> Following Grice, Austin and Strawson, among others, will regard the notion of communication-intention as crucial to understanding assertion. Thus, whether a proposition is asserted or not depends, not so much on whether that proposition is true or false, but on what are the intentions of the speaker when s/he decides to present the information expressed by the proposition to a particular audience. Under this view, a speaker asserts a proposition P when the speaker intends the audience to believe that the speaker holds the belief expressed by P. I propose to elaborate this notion of assertion in the following way: a speaker asserts a proposition P when the intention of the speaker is to indicate that P describes the world as s/he or some other individual perceives it. When it is not the intention of the speaker to indicate that P represents some individual's view of the world, the speaker will not assert P. To the extent that this definition of assertion makes crucial use of the notion of speaker's intention, it is pragmatic in nature[651].

Pour cet auteur, de ce fait, les concepts de « non-assertion » et de « véracité » ne s'excluent pas :

> A speaker will not assert a proposition P when s/he does not intend to indicate that P belongs to some space R. When the speaker does not believe, or is not sure, that P is true, obviously the speaker will not assert P. But, as will become clear later, there are other imaginable circumstances under which the speaker will not assert a proposition, even if s/he regards the

[649] *Op. cit.*, p. 141.

[650] N. Fukushima, « La aserción y el modo en español », *Lingüística hispánica*, I, 1978, p. 75-94.

[651] *Op. cit.*, p. 892-893.

> proposition as true. It is important to stress this point since there has traditionally been a tendency (see for instance RAE 1973) to correlate the indicative mood with what is known or experienced by the speaker, whereas the subjunctive mood has been correlated with what is not known or not experienced by the speaker[652].

Dans cette perspective, l'assertion ne dépend plus de la vérité ou de la fausseté de la proposition, mais de l'intention communicative du locuteur. Une autre proposition explicative de l'assertion vient de Patricia Lunn[653], pour qui le prototype d'information susceptible d'assertion doit présenter deux caractéristiques : être une vérité authentifiée et apporter une information nouvelle. Il y a ainsi, selon cet auteur, deux types d'information que l'on ne peut pas asserter : celles qui sont inconnues du locuteur et celles qui sont connues de l'interlocuteur, car aucune d'elles ne peut améliorer la représentation du monde de l'interlocuteur. L'auteur propose le schéma suivant :

> Less assertable ----------assertable----------less assertable
> untrue----------both true and new----------old
> SUBJUNCTIVE----------INDICATIVE----------SUBJUNCTIVE[654]

Or, comme le fait noter G. Luquet, cette approche suscite parfois des questions embarrassantes :

> […] incluso en las descripciones que aceptan reducir la oposición indicativo /subjuntivo al contraste generalizador –y simplificador– entre lo asertivo y lo no asertivo, aparecen formas cuyo valor modal, en determinados contextos enunciativos, no se deja identificar sin dar lugar a notables discrepancias[655].

3.2.4.1. Susana Rodríguez Rosique

Pour définir le concept d'« assertion », S. Rodríguez Rosique prend comme point de départ la proposition de P. Lunn et tient compte de l'importance que E. Mejías Bikandi concédait à l'intention communicative du locuteur :

---

652 *Op. cit.*, p. 895.

653 P. Lunn, « Spanish mood and the Prototype of assertability », *Linguistics*, 1989, 27, p. 687-702.

654 *Ibid.*, p. 691.

655 *Op. cit.*, 2004, p. 17.

> […] la aserción consiste en en presentar determinada información como prominente; destacarla en un primer plano del discurso. Por el contrario, la información no asertada es aquella que, por alguna razón, el hablante prefiere dejar en un segundo plano. En este sentido, el indicativo es el modo de la aserción, y se utiliza, por tanto, para transmitir información que queremos destacar. En cambio, el subjuntivo es el modo de la no aserción, a través del cual se transmite información que pretende dejarse de lado[656].

Cela l'amène à soutenir que « la elección de indicativo o subjuntivo está, por tanto, estrechamente ligada a la estructura informativa, lo que se observa, sobre todo, en los casos de alternancia modal, como ocurre en las construcciones con *aunque* »[657]. Cette approche explicative suscite néanmoins des difficultés, car il est compliqué de prouver qu'avec certaines formes verbales qui, d'après cette proposition explicative, figurent dans le mode indicatif, l'information transmise se situe au premier plan discursif, comme avec les formes conditionnelles. C'est ce qu'illustre l'exemple suivant :

> **(P 56)** […] él no alza los ojos, **aunque** no pasaría nada, un grado más de atrevimiento y lo único que crece es la excitación, pero no el peligro: (p. 211)

L'information transmise par « aunque no pasaría nada » semble en effet constituer une information secondaire, effet de sens permis, comme il sera montré plus loin, par la valeur propre de cette forme verbale.

3.2.5. Conclusions

Il faut remarquer tout d'abord que, dans la plupart des propositions explicatives analysées dans cette section, l'opposition information / présupposition se présente comme complémentaire de l'opposition traditionnelle selon laquelle l'indicatif est le mode du réel et le subjonctif le « mode de la non-réalité ». L'inconvénient de cette démarche réside dans le fait que ces explications n'établissent aucune relation entre la valeur traditionnelle et la nouvelle valeur accordée. Or le desavantage principal de cette démarche est que la différence entre une information nouvelle et une information présupposée – essentiellement pragmatique et souvent

656 *Op. cit.*, 2008, p. 371.

657 *Op. cit.*, 2008, p. 375.

très imprécise – ne permet pas de rendre compte de l'opposition modale qui s'établit dans le système de la langue entre le mode indicatif et le mode subjonctif. De surcroît, le fait de faire opérer plusieurs oppositions donne lieu à des propositions explicatives trop compliquées, ce qui est le cas de la description modale de A. Veiga et M. Mosteiro Louzao, pour lesquels l'explication de la sélection modale dans la proposition en *aunque* exige de postuler l'existence de trois indicatifs et deux subjonctifs.

Pour ce qui est des explications qui rendent compte du subjonctif de ce type de proposition à travers de notions comme le « désaccord », la « non-pertinence » ou la « non-assertion » l'inconvénient réside dans le fait qu'elles présentent comme des valeurs proprement linguistiques des effets de sens qui ne sont que discursifs.

3.3. Une opposition proprement linguistique

3.3.1. Un mode actualisant *vs* un mode inactualisant

3.3.1.1. Fondements théoriques

D'après A. López García « Plantear el modo como un problema de *actitud modal* conduce a un sistema sin huecos, y por lo mismo, a un sistema acomodado a las variantes morfológicas »[658]. En effet, la démarche qui consiste à expliquer le mode comme attitude modale peut fournir assurément une explication capable de rendre compte des différentes formes verbales, mais il faudrait pour cela justifier l'accommodement aux variantes morphologiques dont parle l'auteur. D'après A. López García « Si en el sistema español de los tiempos la morfologización era competencia del parámetro *coherencia temporal,* en el de los modos la morfologización se explica bastante bien desde la dimensión *actitud modal* »[659]. Bien que toutes les propositions explicatives des grammaires analysées ne l'assument pas explicitement, elles partagent la conviction selon laquelle le subjonctif est une catégorie caractérisée par une morphologie qui lui est propre, en acceptant la répartition traditionnelle des temps en deux

[658] *Op. cit.*, 1990, p. 139.

[659] *Op. cit.*, 1990, p. 137.

modes personnels, sans la remettre en cause. Or, comme le fait remarquer G. Luquet[660], il n'y a pas en espagnol de morphologie proprement subjonctive :

> Lorsqu'on se penche sur l'organisation sémiologique de cette langue – l'organisation de ses *signifiants* – on n'y trouve pas de morphologie proprement subjonctive.
>
> Il existe donc bien en espagnol des formes verbales que la tradition qualifie de subjonctives, mais ce qu'elles sont susceptibles d'avoir en commun n'est nullement inscrit dans leur signifiant[661].

Ce constat amène à défendre que, pour être cohérente, une théorie explicative des modes de l'espagnol doit intégrer une justification morphologique de la répartition modale proposée. La difficulté d'établir une correspondance entre les morphèmes verbaux et les signifiés qui leur sont attribués est certainement la faiblesse de nombreuses démarches explicatives, comme le reconnaît J. J. López Rivera :

> De las alternativas en la modulación interna de la categoría gramatical (el segundo de los sucesos recurrentes) se puede extraer una lección que, trascendiendo la presencia ininterrumpida de este factor, se concluiría a partir de él. La proliferación de modos, o antes bien, el hecho de que pocas veces sean los mismos (o cuando lo son no siempre responden a caracterizaciones equivalentes) podría estar indicando la existencia de una dificultad soldada de casar expresiones y contenidos modales[662].

Dans le même sens, A. Veiga souligne l'importance que le linguiste doit concéder aux moyens d'expression pour identifier les contenus grammaticaux qu'ils signifient et pouvoir ainsi vérifier le caractère fonctionnel ou non dans le système de la distinction présentée par ces contenus. C'est le principe que Martín Sánchez Ruipérez[663] a présenté dans le premier chapitre de son ouvrage sur le système verbal grec, principe selon lequel il ne peut exister d'opposition de signifiés s'il n'y a pas d'opposition de signifiants. C'est, comme le rappelle A. Veiga, le « principe

660 G. Luquet, *Regards sur le signifiant, études de morphosyntaxe espagnole*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2000.

661 *Ibid.*, p. 81.

662 *Op. cit.*, p. 29.

663 M. Sánchez Ruipérez, *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo. Análisis funcional sincrónico*, Salamanca, Colegio Trilingüe de la Universidad (del Consejo Superior de Investigaciones Científicas), 1954, § 18.

de fonctionnalité » dont parlait E. Coşeriu[664], qui postule qu'une différence de signification acquiert une valeur dans le système si elle implique aussi une différence dans le signifiant :

> La identificación empírica de matices de contenido sin prestar atención a los medios de expresión que la lengua utiliza para organizar los mismos no respeta el principio de funcionalidad y, por tanto, conducirá a clasificaciones en que cada investigador podrá reconocer tantos tipos como el grado de detalle de sus observaciones determine, al margen de la realidad funcional del sistema lingüístico en cuestión[665].

Le fait de ne pas tenir compte de ce principe entraîne des incohérences manifestes. A. Veiga[666] en fait le constat en expliquant comment des emplois modaux fondamentaux pour certains auteurs ont été jugés secondaires par d'autres :

> Es, por otra parte, llamativo, el hecho de que los empleos modales en que Mariner (1971) y Alarcos (1959) han fundamentado sus descripciones del sistema verbal español moderno fuesen interpretados como empleos de una u otra manera "secundarios" en teorías tan inteligentemente concebidas como las de Bello (1841, 1847), Bull (1960) o Rojo (1974). En efecto, tanto los empleos de *cantaré, cantaría* y sus compuestos que responden a la tradicional etiqueta de "futuros de probabilidad" como los usos moralmente irreales de formas como aquellas en *–ría* o *–ra –se* fueron explicados por Bello (1847: §§ 685ss) como correspondientes a "significados metafóricos", por Bull (1960: 60-2) como resultado de "migraciones" temporales y por Rojo (1974: §§ 5ss) como "usos dislocados", mientras las apariciones de *cantaré* como futuro, de *cantaría* como *post-pretérito,* de *cantara, -se* como expresión de ciertas relaciones temporales de "pasado" (*pretérito, co-pretérito, pos-pretérito*) y los paralelos empleos de correspondientes formas compuestas fueron interpretadas como sus usos "fundamentales", "sistémicos" o "rectos" por Bello, Bull y Rojo respectivamente[667].

Dans les grammaires et les études grammaticales analysées dans le présent travail, les morphèmes verbaux ne sont pas considérés comme un moyen de justifier les différentes répartitions des formes verbales et, de ce fait, ils ne constituent pas un argument pour justifier l'inclusion d'une certaine forme verbale dans un mode précis. J. J. López Rivera l'exprime sans ambiguïté :

---

664 E. Coşeriu, *Lezioni di lingüística generale*, Torino, Boringhieri, 1973, tr. esp. de J. M. Azáceta et García de Albéniz, *Lecciones de lingüística general*, Madrid, Gredos, 1981.

665 *Op. cit.*, 1991, p. 313.

666 A. Veiga Rodríguez, « Apuntes para la identificación del carácter indicativo / subjuntivo de las formas verbales del español actual », *in* W. Nowikow (éd.), *Lingüística española: aspectos sincrónico y diacrónico*, Wroclaw, Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego, 1995.

667 *Ibid.,* p. 46.

> La conjugación verbal podría brindar, de por sí, una serie de útiles (desinencias que permiten ciertos alineamientos de formas según su afinidad) sobre los que sería dado encabalgar los significados conectados al *modo*. Por lo que hemos visto hasta aquí tal apoyo o no se ha podido aprovechar, o se ha renunciado a tenerlo en consideración; la falta de proporcionalidad entre lo que llegaba al verbo y lo que cada autor acoplaba moralmente sobre esta ese armazón verbal se ha hecho más que patente[668].

Si, comme l'affirmait M. Molho, le langage apparaît au linguiste « ya como la forma interior de una semántica, ya como la semántica de una relación sistemático-formal »[669], une correspondance linguistiquement justifiée entre les morphèmes verbaux et les significations modales qui leur sont attribuées est indispensable, car c'est un postulat qui garantit une base théorique fiable pour élaborer une explication linguistique des modes de l'espagnol. C'est même, selon le point de vue défendu dans ces pages, une condition *sine qua non* pour pouvoir affirmer l'existence d'une différentiation modale entre deux types de formes. Ainsi, comme le suggère J. J. López Rivera, s'efforcer de lire le signifiant des formes verbales serait fortement souhaitable :

> La pluralidad referencial de algunas de las etiquetas usualmente empleadas cesaría de ser juzgada como una complicación si las formas verbales, por regla general, fueran absolutamente transparentes en cuanto a la transmisión de significados modales (o, en su defecto, ayudaría el haber descubierto un medio con el que vencer la resistencia de la aparente opacidad inserta en el paradigma del verbo). Siendo esto así, podría, incluso, hallarse deseable trasladar la identificación de las bandas de la expresión y el contenido a una unificación terminológica que la resumiese[670].

D'après cet auteur, toute recherche linguistique concernant le mode implique un choix théorique et méthodologique entre une linguistique formelle et une linguistique sémantique :

> En este contexto, un medio de comenzar a salvar las penalidades consustanciales a la labor de hacer corresponder lo flexivo con el orden de los contenidos sería estipular con claridad cuál de los dos mecanismos debería tomar el mando (y en qué casos concretos), por mayor fiabilidad, a la hora de reconocer bloques modales diferenciados en lo material y semántico[671].

---

668 *Op. cit.*, p. 29.

669 *Op. cit.*, p. 17.

670 *Op. cit.*, p. 30-31.

671 *Op. cit.*, p. 31.

A. Veiga et M. Mosteiro Louzao ont choisi celle du sens : « el mecanismo probatorio de la funcionalidad o afuncionalidad de diferencias de matiz de contenido gramatical habrá de fundarse en la conmutación de matices de contenido para comprobar si dicha conmutación conduce o no a cambios en el plano de la expresión »[672]. Au contraire, à l'instar de G. Luquet, on soutiendra dans ces pages que seule une linguistique du signifiant peut garantir l'objectivité de ce qu'elle décrit :

> El lingüista sólo puede creer en *lo que ve* y lo único que ve, cuando se asoma a una lengua, es un conjunto de significantes. Lo único que se ofrece a su observación, más exactamente, es la asociación de ruidos y sonidos, o la asociación de símbolos escritos, que "realizan" un determinado número de estructuras fonológicas[673].

Ne pas tenir compte du signifiant et prendre uniquement en considération le sens entraîne, en effet, tous les risques que suppose le passage de ce qui permet l'observation directe à ce qui ne la permet pas. Le fait de partir du sens et d'accorder à la commutation le pouvoir de démontrer la fonctionnalité ou la non-fonctionnalité d'un contenu grammatical conduit les auteurs à postuler une pluralité de signifiés pour un seul et même signifiant. A. Veiga, en accord avec S. Mariner Bigorra et E. Alarcos Llorach, avait déjà soutenu qu'une même forme verbale est porteuse de contenus modaux différents :

> Teorías como las de estos dos autores (Mariner Bigorra y Alarcos Llorach) revelan la plurifuncionalidad modo-temporal de determinadas formas verbales y nos ponen en guardia contra el hábito general en los estudios sobre sistemas verbales de atribuir a cada forma *un* contenido modo-temporal funcional y sólo *uno*, renunciando a considerar si una misma forma verbal puede ser manifestación sustancial de los significantes de dos o más signos funcionalmente opuestos, con arreglo simultáneamente a dos o más categorías verbales, en el seno del sistema[674].

Or la constatation d'une pluralité de contenus modaux pour une même forme verbale va à l'encontre du principe de fonctionnalité établi par E. Coşeriu, car ces différences de signification n'impliquent pas de différences dans le signifiant. A. Veiga et M. Mosteiro Louzao se voient donc contraints de recourir à l'homonymie :

---

672 *Op. cit.*, p. 23.

673 *Op. cit.*, 2004, p. 24.

674 *Op. cit.*, 1995, p. 46.

> […] una misma manifestación expresiva, una misma forma verbal en el caso del estudio del sistema verbal, pueda constituir realización concreta del significante de más de una unidad de contenido funcional siempre y cuando las diferencias funcionales afecten simultáneamente a más de una categoría[675].

Ce postulat les amène à attester l'existence de formes verbales plurifonctionnelles et à présenter un système verbal intégré par des « notions » ou des « sous-catégories modales » différentes. Bien évidemment, ces sous-catégories modales ne possèdent pas, comme le reconnaîssent les auteurs, de « recursos expresivos que les resulten enteramente exclusivos, pues ambas se manifiestan entre formas pertenecientes bien al indicativo, bien al subjuntivo, partiendo de una redistribución de los contenidos temporales expresados por algunas de ellas »[676].

À l'inverse, il sera postulé dans ces pages que chaque forme verbale est associée à un seul et même signifié, en accord avec G. Luquet : « Una forma verbal contribuye *con el mismo significado* a la construcción de todos los enunciados en los que aparece, y lo hace independientemente de la sintaxis que se le afecta e independientemente de la situación de experiencia que se evoca con ella »[677]. Dans cette perspective, il est donc essentiel de trouver ce qui en langue définit une forme verbale, afin de pouvoir expliquer à partir de ce signifié les effets de sens discursifs qui en résultent.

Si le signifié d'un mot est, en termes guillaumiens, la « définition » qu'il apporte en langue, le sujet parlant ne sera pas un repère suffisant pour définir une forme verbale, car il n'appartient pas au système de la langue mais à la réalité de l'acte communicatif. Le signifié de langue d'une forme verbale devra donc se formuler à partir de l'attitude modale du locuteur, c'est-à-dire, du responsable de l'énonciation. O. Ducrot explique la différence avec clarté et précision :

> Trois thèses me paraissent se retrouver dans toutes les conceptions d'une polyphonie linguistique, en tout cas à la fois dans mes différentes formulations et dans le schéma construit par la ScaPoLine. La première est la distinction entre le sujet parlant (« empirique » ou encore « réel ») compris comme le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psycho-sociologique à qui on attribue son origine, être sans doute d'ailleurs difficile, voire impossible, à déterminer, et le locuteur, en entendant par là l'être présenté, dans le sens même de l'énoncé, comme étant le

675 *Op. cit.*, p. 26.

676 *Op. cit.*, p. 39.

677 *Op. cit.*, 2004, p. 25.

> responsable de l'énonciation (ce qui suppose que le sens de l'énoncé comporte, entre autres choses, une certaine description de son énonciation)[678].

Comme il a été constaté dans ces pages, le fait d'assumer la description grammaticale traditionnelle des modes de l'espagnol oblige beaucoup des grammairiens à condamner certains emplois absolument normatifs, à supposer une neutralisation des valeurs traditionnelles pour créer de nouvelles oppositions et à fournir des explications purement discursives qui ne rendent pas compte de l'opposition modale qui s'établit dans le système de la langue entre le mode indicatif et le mode subjonctif. La description traditionnelle des modes semble ainsi inadéquate, car elle implique une complexité évidente : ne parvenant pas à rendre compte des différents usages du subjonctif, elle doit être reformulée constamment pour pouvoir expliquer certains emplois. La conviction que la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* peut être expliquée de façon plus simple et générale pousse à rechercher une nouvelle description des modes de l'espagnol, car, ainsi que le suggère G. Luquet : « no parece atrevido pensar que otras oposiciones modales son susceptibles de explicar *todos* los usos de *todas* las formas verbales españolas, y que son susceptibles de explicarlos *más fácilmente* »[679].

3.3.1.2. Une nouvelle théorie des modes

L'opposition actualité / inactualité avait déjà permis à d'autres auteurs d'expliquer l'opposition indicatif / subjonctif. D'après A. López García un mode inactuel serait celui qui requiert un effort de la part du sujet parlant :

> […] hablando de los tiempos vimos que lo inactual es justamente lo alejado de las preocupaciones del hablante; sin embargo, no debemos dejarnos engañar por la polisemia del término "(in)actualidad": los autores que se refieren a ella hablando del modo no quieren significar un mundo alejado del HIC ET NUNC (un mundo temporalmente inactual), sino un mundo que, como en el caso de lo inconcreto o irreal, requiere un esfuerzo por parte del sujeto de la enunciación[680].

---

[678] DUCROT, Oswald. « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs" », *Polyphonie* [en ligne], nº3. Mai 2001. Disponible sur : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

[679] Op. cit., 2004, p. 22.

[680] *Op. cit.*, 1990, p. 138-139.

Or, du point de vue défendu dans ces pages, la polysémie dont parle l'auteur n'a pas lieu d'être, car il y a de bonnes raisons de penser que cet effort de la part du locuteur n'est qu'une exigence pragmatique permise par le mode de représentation des formes du système verbal espagnol qui ne se définissent pas par rapport à l'actualité du présent de locution. Il est toutefois indispensable de préciser la notion d'« inactualité », car les termes d'« actuel » et d'« inactuel » ont été compris de manières très différentes dans la littérature grammaticale de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Quelques malentendus peuvent être évités si l' « actualité » et l'« inactualité » dont il est question ici sont repensées en tant que représentations d'événements, et non comme ces événements eux-mêmes. Pour G. Luquet, par exemple :

> Il ne fait aucun doute que l'événement auquel réfère le verbe *llover* dans l'énoncé *lamento que lloviera ayer* est tout aussi « réel » que celui auquel on réfère dans un énoncé du type *ayer llovió*. La différence entre les deux énoncés ne tient qu'à la représentation que l'on se donne de cet événement : elle est inactuelle dans un cas, actuelle dans l'autre[681].

La définition accordée dans ces pages aux termes « actualisant » et « inactualisant » est donc plus proche de celle que Paul Imbs[682] accordait à l'indicatif et au subjonctif : « L'indicatif présente le procès comme réalité pure et simple, et entièrement actualisée ; le subjonctif présente le "procès", même réel, comme affecté d'un caractère tel qu'il rend possible ou indésirable une telle représentation »[683]. La théorie des modes de G. Luquet propose une explication linguistiquement justifiée de ce « caractère » dont les formes subjonctives se voient affectées.

Cette théorie est fondée sur un modèle descriptif qui donne la priorité au signifiant et qui postule que chaque forme verbale a toujours un seul et même signifié. Ce postulat permet donc de fournir une seule et même explication à l'usage d'une forme verbale dans la proposition en *aunque*, étant donné que, dans le système de la langue, le signifié reste constant. Une fois ce signifié de langue défini, les différents emplois discursifs de cette forme s'expliqueront, car il semble plus approprié, à l'inverse de la position majoritairement représentée

681 *Op. cit.*, 2000, p. 94.

682 P. Imbs, *Le subjonctif en français moderne*, Strasbourg, Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1953.

683 *Ibid.*, p. 49.

en grammaire, de prendre comme point de départ « ce que l'on dit » pour expliquer « ce dont on parle ».

Dans les descriptions morphologiques des grammaires espagnoles le mode verbal est une catégorie grammaticale dont le contenu est en même temps indépendant de la personne représentée et indépendant du temps représenté. Or, si l'on tient compte de « ce que l'on dit », la catégorie « mode » ne peut pas être comprise isolément, car, ainsi que G. Luquet le fait remarquer, le verbe espagnol, à travers son signifiant, corrobore l'indépendance entre mode et personne, mais il contredit l'indépendance entre mode et temps. Par conséquent, étant donné que l'espagnol ne possède pas de morphèmes spécifiquement modaux, tenir compte de cette interdépendance modo-temporelle est indispensable pour pouvoir déterminer la valeur modale d'une forme verbale.

La théorie modale proposée par G. Luquet postule que le système verbal espagnol oppose deux types de formes personnelles, celles qui associent la représentation d'un événement et son support personnel à un univers directement défini en relation avec le présent d'expérience (*canto, canté, cantaré)* et celles qui, à l'inverse, associent la représentation d'un événement et de son support personnel à un univers formel qui n'est pas mis en relation directe avec le présent d'expérience (*cantaba, cantaría, cante, cantara, cantase*). Le présent constitue donc le repère qui permet de distinguer deux univers formels différents. L'importance du présent dans la théorie modale proposée par G. Luquet est donc fondamentale, car il est, comme l'affirmait M. Molho,

> […] la piedra angular de la arquitectura del tiempo. Esta función privilegiada se debe al hecho de que el presente es la morada obligatoria e intransferible del pensamiento operativo constructor de la lengua.
>
> El presente, en efecto, es un lugar temporal que se singulariza porque la persona del yo pensante, constructora y utilizadora del lenguaje, existe en él de continuo: es la morada temporal del yo[684].

Une des conséquences de cette nouvelle théorie modale est que l'imparfait et le conditionnel ne sont plus regroupés avec les temps que la tradition inclut dans le mode « indicatif », car, ainsi que le relève son auteur :

[684] *Op. cit.*, p. 196.

> Estas dos formas verbales [el imperfecto y el condicional] tienen muchos más puntos comunes con las formas del tipo *cante, cantara* o *cantase* que con las formas del tipo *canto, canté* o *cantaré*. Tienen muchos más puntos comunes con las formas que permiten expresar lo hipotético, lo virtual, lo imaginario, lo supuesto, lo no experiencial, lo posible, lo probable, etc. Tienen muchos más puntos comunes con las formas que permiten simplemente *inactualizar* la representación de un acontecimiento[685].

Les paradigmes de l'imparfait et du conditionnel sont, en effet, plus proches de ceux des formes traditionnellement subjonctives, car ils ne sont associés à aucune des époques que le présent d'expérience permet de distinguer : ils ne sont associés ni au passé, ni au présent, ni au futur. L'imparfait n'est pas un temps du passé, pas plus que le conditionnel n'est un temps du futur. Faire ressortir la non-temporalité de ces deux temps est primordial, car, ainsi que le fait remarquer G. Luquet, « L'illusion de la valeur temporelle – celle de l'imparfait, notamment – est cependant tenace et elle persiste dans les grammaires les plus récentes, y compris celles qui admettent qu'une forme verbale puisse exprimer un *temps* autre que celui que la tradition lui associe de façon consubstantielle »[686].

En ce qui concerne l'imparfait, il est évident qu'au moyen de ce temps on peut, bien entendu, faire référence au passé :

> **(LFC 6)** Se hallaban a unos centenares de metros de la Feria Ganadera, donde había varios restaurantes –el Pony, el más popular, estaría lleno de gente comiendo carne asada– y un par de bares con música, pero el viento soplaba hacia el oriente y no les llegaba ruido de allí, **aunque divisaban** las luces, entre troncos y copas de palmeras, a lo lejos. (p. 40)

Mais on peut tout aussi facilement référer au présent ou au futur :

> **Aunque** hoy **era** la fecha prevista para la inauguración de la web federativa, no será hasta "finales de mes" cuando la página entre en funcionamiento[687].
>
> **Aunque** mañana **era** mi día de fiesta, le haré parte del turno a un compi, para que vea el partido, ya que yo no sufro por no verlo[688].

---

685 *Op. cit.*, p. 41.

686 *Op. cit.*, 2000, p. 97.

687 http://www.elpueblodeceuta.es/200709/20070901/200709015106.html

688 http://www.infocruceros.com/foro-de-cruceros/companeros-de-crucero-pullmantur/1037366-egipto-y-tierra-santa-20-sep-2010?limit=10&start=1160

En effet, comme le souligne Rebecca Posner[689], « [el imperfecto] preferentemente indica acciones habituales o continuas en el pasado, pero también adopta matices casi modales, algunos de los cuales apuntan a un cierto distanciamiento de la acción por parte del hablante, como ocurre en el estilo indirecto o en las condicionales »[690].

Pour ce qui est du conditionnel, sa non-temporalité a été repérée plus facilement. A. Bello voyait dans cette forme verbale un « pos-pretérito », un temps dont le propre est d'associer l'image d'un événement à l'au-delà temporel d'un repère situé dans le passé, l'événement lui-même pouvant appartenir au passé, au présent ou au futur du locuteur. Néanmoins, cet auteur plaçait les formes en *-ría* dans le mode « indicatif ». Les éditions des grammaires académiques antérieures à 1917 tenaient compte du rapprochement entre le conditionnel et le mode subjonctif, car elles considéraient que les formes de ce temps étaient des allomorphes de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif. Cependant, à partir de l'édition de 1917, les académiciens estiment que le conditionnel constitue un mode à part, le dénommé « potencial ». La définition académique que la grammaire de 1917 accordait à ce mode fut censurée par S. Gili Gaya, car, d'après lui, la séparation de la possibilité objective du doute impliquerait la disparition du mode subjonctif [691]. Cet auteur choisit pourtant l'inclusion de cette forme verbale, qu'il dénomme « futuro hipotético », dans le mode indicatif. Actuellement l'Académie range aussi le conditionnel dans le mode indicatif.

A. Veiga est un autre auteur qui souligne aussi la proximité entre le conditionnel et le subjonctif, sous-catégories notionnelles qu'il caractérise par la présence plus ou moins manifeste de la valeur d'irréalité :

> Tal como estudiamos en su momento (cfr. *supra* cap. III), el subsistema modal *m2,* que venimos caracterizando por la presencia del rasgo [+irrealidad], ofrece un campo de dispersión en cuanto a sustancia de contenido modal que abarca una serie de realizaciones desde la negación implícita en sentido estricto hasta las caracterizaciones de la óptica modal en un mayor o menor grado de improbabilidad, existiendo además usos estilísticos especiales y más o menos

689 R. Posner, *Las lenguas romances*, Madrid, Cátedra, 1998.

690 *Ibid.*, p. 176-177.

691 *Op. cit.*, p. 171-172.

> gramaticalizados en que el contenido modal propio de este subsistema se traduce en matices de cortesía, alejamiento, etc. [692].

L' « indicatif 2 », sous-catégorie notionnelle qui intègre certains emplois du conditionnel simple et composé, signifierait donc un fait présenté comme le résultat non avéré d'une possibilité qui n'a pas été suivie d'effet, alors que le « subjonctif 2 », sous-catégorie notionnelle qui inclut certains usages de l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif, énoncerait la négation de la possibilité même du fait référé. C'est la différence que l'auteur observe dans les exemples suivants : « Aunque Mónica estaría ahora aquí… » et « Aunque Mónica estuviera, -se ahora aquí… ». Dans ces exemples, d'après A. Veiga, l' « indicatif 2 » présente la non-réalité de la présence de Mónica impliquant l'existence préalable d'un empêchement, alors que le « subjonctif 2 » se limite à nier directement cette présence. Cependant, comme l'auteur le reconnaît, l'improbabilité et la négation implicite ne sont que des manifestations discursives : « Nuevamente la orientación temporal, el contexto o el conocimiento de la realidad juegan para que este contenido modal se traduzca en una negación implícita propiamente dicha o se difumine en matices de mayor o menor improbabilidad »[693]. Il semble donc plus cohérent de postuler un seul et même mode de représentation pour ces formes verbales, mode de représentation qui leur permettrait d'exprimer, selon les contextes discursifs, l'improbabilité ou l'irréalité, car la valeur modale d'une forme verbale est déterminée par la représentation qui lui est associée en langue et non par ses instantiations discursives.

La théorie des modes proposée par G. Luquet ne repose pas seulement sur les représentations linguistiques du temps nécessaire à la concevabilité d'une opération, elle est aussi corroborée par la façon dont se représente la personne dans le verbe. M. Molho expliquait à ce propos :

> Una representación común del tiempo es la de una fluencia referible a un punto en que se sitúa el observador, y que es el presente. Corresponde, con diferencia según los idiomas, al llamado « modo indicativo ». Esta representación, fundada en la noción de un tiempo mensurable, es la base de la reflexión filosófico-científica sobre el tiempo, pero el lenguaje –por lo menos en su vertiente española y, más generalmente, románica– inventa, con el tiempo « subjuntivo » y el del « modo casi nominal », representaciones aún más abstractas, inconmensurables y, por lo mismo,

[692] *Op. cit.*, 1991, p. 306.

[693] *Op. cit.*, 1991, p. 307.

> más distantes de toda experiencia perceptible, siendo la más abstracta de todas la que excluye del tiempo toda referencia a la persona[694].

G. Luquet constate que, dans la structure sémiologique du verbe, l'existence ou la non-existence d'un signe spécifique de première personne est en relation directe avec la nature de l'univers modal dans lequel cette personne est comprise. L'opposition entre les paradigmes verbaux qui lui attribuent un signe spécifique et ceux qui ne le font pas est pour lui le reflet de l'opposition entre les deux modes personnels du système. Le fait que cette personne dispose d'un signifiant propre (*canto*, *canté*, *cantaré*) est dû à ce que l'opération à laquelle elle renvoie est entendue dans un univers modal directement construit à partir du présent d'actualité, puisque c'est dans le présent que le référent de la première personne s'oppose de manière effective au référent de la troisième personne. À l'inverse, le fait que la première personne ne dispose pas d'un signifiant propre est dû à ce que l'opération à laquelle elle renvoie est entendue dans un univers modal qui n'est pas construit, ou pas directement construit, à partir du présent d'actualité : « dentro de un universo de representación inactualizador, la persona 3 –inactual por definición– es suficiente para expresar lo que en el sistema de la persona se relaciona más íntimamente con un objeto de lenguaje: es suficiente para expresar un sujeto de lenguaje »[695]. Dans le mode inactualisant la première personne est ainsi dépourvue de signifiant spécifique. Il n'est pas nécessaire de lui en attribuer un, car le signe associé à la représentation de la troisième personne peut pleinement exprimer une première personne dans les situations énonciatives où s'établit de façon suffisamment claire la coïncidence entre cette personne et le responsable de l'énoncé. En somme, le système de la personne corrobore cette nouvelle distribution des formes du système verbal espagnol.

Dans l'organisation sémiologique du verbe espagnol, comme le relève G. Luquet, il n'existe pas, objectivement, de morphologie proprement subjonctive, de même qu'il n'existe pas non plus de morphologie proprement indicative. Cependant, dans la structure du signifiant du verbe espagnol il existe une division objective entre les formes personnelles et les formes non

---

694 *Op. cit.*, p. 11.

695 *Op. cit.*, 2004, p. 48.

personnelles, et dans ces dernières une autre division, tout aussi objective, entre les paradigmes qui permettent de différencier les personnes 1 et 3, et ceux qui ne le permettent pas[696]. D'après l'auteur, « esta organización semiológica del verbo es simplemente reflejo de su organización modal »[697].

Cette organisation sémiologique amène à distinguer, d'une part, des formes verbales actualisantes, utilisées par un locuteur lorsqu'il veut et peut mettre une opération verbale en relation directe avec son présent d'expérience et, d'autre part, des formes verbales inactualisantes, employées par un locuteur qui ne veut pas ou ne peut pas, mettre une opération verbale en relation directe avec son présent d'expérience.

L'auteur attribue l'apparente complexité du mode inactualisant aux trois façons possibles d'inactualiser la représentation d'un événement : on l'inactualise parce que l'on considère qu'elle ne fait plus partie de l'actualité (*cantaba*), qu'elle ne fait pas encore partie de l'actualité (*cantaría*) ou parce qu'elle n'a aucune relation avec l'actualité (*cante, cantara, cantase*).

Comme il a été déjà souligné, conditionnel et imparfait ne sont pas liés au temps chronologique, mais ils constituent une représentation de l'inactuel. Cette représentation n'est pas celle d'une forme subjonctive, qui abolit tout rapport avec l'actualité, ils construisent une représentation « à distance » de l'actualité. G. Luquet l'exprime en ces termes : « ils permettent de construire cette représentation à distance de l'actualité, que ce soit par approche ou par éloignement. On tend vers l'actualité avec un conditionnel, on s'en écarte avec un imparfait »[698].

Un des avantages de cette théorie des modes est de permettre, comme le signale son auteur, de concilier « las exigencias del significante con las del significado »[699], ce qui garantit une description plus objective du système modal espagnol.

---

696 C'est la première personne qui se distingue – ou ne se distingue pas – de la troisième personne et non l'inverse, car comme l'explique G. Luquet, « lorsque les personnes 1 et 3 se distinguent l'une de l'autre dans la sémiologie du verbe espagnol – ce qui ne se produit que dans un très petit nombre de paradigmes –, c'est ordinairement parce que la personne 1 est affectée d'un trait qui fait d'elle une exception. Elle est ordinairement affectée d'un trait qui fait que c'est elle qui se distingue de la personne 3, et non l'inverse. Cette particularité n'est pas sans rappeler que dans le système mental de la personne, c'est la personne 1 qui se distingue de la personne 3, puisque le fondement objectif de tout le système est précisément la personne de rang troisième ». *Op. cit.*, 2000, p. 138.

697 *Op. cit.*, 2004, p. 49.

698 *Op. cit.*, 2000, p. 101-102.

699 *Op. cit.*, 2004, p. 65.

3.3.1.3. Application de la théorie des modes de Gilles Luquet à la proposition en *aunque*

Si l'on prend comme base théorique cette nouvelle explication des modes de l'espagnol, il est conséquent de postuler que la proposition en *aunque* se construit avec une forme actualisante lorsque le locuteur veut et peut mettre en relation directe l'opération verbale qui y est exprimée avec son présent d'expérience. En revanche, lorsque le locuteur ne veut pas, ou ne peut pas, mettre en relation directe cette opération verbale avec son présent d'expérience, la proposition introduite par *aunque* se construit avec une forme verbale inactualisante.

L'explication que J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho présentent dans l'article consacré au signifiant *aun* / *aunque* allait déjà, toutes proportions gardées, dans le même sens. Dans cet article, les auteurs attribuent deux « valeurs » de base à *aun,* qui s'opposent également sur le plan syntaxique : lorsqu'il a une valeur « temporelle », « *aun* précède ou suit *ad libitum* le verbe auquel il est incident »[700], tandis que, lorsqu'il a une valeur « de gradation », « il ne peut être qu'antéposé à l'élément qu'il affecte »[701]. Ils soutiennent que « Sans préjuger de la liaison des deux phénomènes, on relèvera tout de suite que la dualité de *valeurs* dont il vient d'être fait état a un analogue dans la double construction modale de *aunque,* alternativement suivi, selon les besoins de l'expression, de l'indicatif ou du subjonctif »[702]. De ce fait, selon les auteurs, *aun* à valeur temporelle peut être mis en relation avec la construction *aunque* + « indicatif ». À l'instar de cette explication, on postulera dans ces pages que *aun* à valeur temporelle peut être mis en relation avec *aunque* + une forme actualisante dans la mesure où cette forme relève d'un univers modal directement construit à partir du présent d'actualité, c'est-à-dire, à partir d'une référence temporelle précise. En ce qui concerne le *aun* à valeur de gradation, ils soutiennent qu'il peut être mis en relation avec *aunque* + « subjonctif »[703]. Dans la perspective adoptée dans le présent travail, cet *aun* pourrait être relié à *aunque* + une forme inactualisante dans la mesure où cette forme relève d'un univers modal qui n'est pas construit à partir d'un repère temporel précis.

---

[700] *Op. cit.*, p. 4.

[701] *Op. cit.*, p. 4.

[702] *Op. cit.*, p. 5.

[703] Désormais lorsqu'on emploiera le mot subjonctif sans guillemets ce sera pour faire référence à l'un des sous-ensembles de formes du mode inactualisant et non à un mode, comme dans la tradition grammaticale.

En somme, selon J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, la dualité signifiée par *aun* se laisse entendre de deux façons :

> Elle peut porter soit sur la singularité notionnelle de l'expérience (*llover, nevar, correr, hablar, etc.*) soit tout à la fois sur la singularité notionnelle et sur l'effective existence de ladite expérience. Dans un cas comme dans l'autre, l'opération d'unification est en pouvoir de s'effectuer.
>
> C'est ce que fait apparaître en espagnol la variation modale indicatif/subjonctif. En effet, lorsque derrière *aunque* comparaît le subjonctif : *4) Aunque llueva, salgo,* seule est retenue une singularité notionnelle, abstraction faite par rapport à l'actualité du présent de locution. Mais si *aunque* se fait suivre du verbe indicatif : *5) Aunque llueve, salgo,* c'est non seulement la notion qui s'évoque mais aussi sa réalisation effective temporellement localisée. D'où il suit que qu'en (3) [*Aunque llueve, salgo*] ce qui est unifié par *aunque,* c'est l'effective existence de deux expériences conduites de ce fait à nous apparaître sous l'espèce d'un continuum, c'est-à-dire d'une seule et même expérience : *salgo* / *llueve.*
>
> Par contre le subjonctif *llueva* de (4) signifie que ce qui est pris en compte pour unification par *aunque,* c'est le seul rapport notionnel *salir/llover.* De là vient que *4) Aunque llueva, salgo* puisse référer indifféremment à un */llover/* imaginaire ou réel, c'est-à-dire : que je sors quand bien même il pleuvrait ou que je sors quoiqu'il pleuve[704].

Bien que la répartition modale des formes verbales ne soit pas la même, car pour ces auteurs *cantaba* et *cantaría* ne sont pas associées aux formes subjonctives, leur explication peut s'adapter à la nouvelle distribution des formes du système verbal espagnol proposée par G. Luquet. On soutiendra ainsi qu'une proposition en *aunque* comportant une forme du type *canto, canté, cantaré* évoque la réalisation effective temporellement localisée d'une singularité notionnelle du fait que le mode actualisant signifie une opération verbale comprise dans un univers modal directement construit à partir du présent d'actualité. Cependant, à la différence de ce qui est soutenu par ces auteurs, il sera défendu dans le présent travail qu'une proposition en *aunque* comportant une forme du type *cantaba, cantaría* évoque, comme celles comportant une forme du type *cante, cantara/se*, l'abstraction d'une singularité notionnelle du fait que ces formes signifient une opération comprise dans un univers modal qui n'est pas construit, ou pas directement construit, à partir du présent d'actualité.

[704] *Op. cit.*, p. 8

3.3.1.3.1. Les formes subjonctives, l'imparfait et le conditionnel : un seul et même mode de représentation

Le postulat selon lequel toute forme subjonctive véhicule toujours un même mode de représentation conduit à remettre fortement en question l'existence d'un « subjonctif » proprement concessif. L'explication fournie par Olivier Soutet[705], selon laquelle « la valeur concessive n'est qu'un effet de sens secondaire obtenu le plus souvent à partir du subjonctif de souhait et, plus rarement, du subjonctif d'hypothèse »[706] est difficile à admettre, car il est avéré que la valeur concessive d'une construction ne se trouve pas dans la forme verbale, mais qu'elle est à chercher ailleurs. En ce qui concerne la construction avec *aunque,* cette valeur se trouve dans le relateur, comme le démontrent J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho à travers une lecture de la matérialité de son signe :

> […] le propre du signifiant *aun* est de marquer une opération d'unification dont un effet est la levée d'une incompatibilité. Par *aun* l'espagnol réduit à l'unité ce qui se présentait sous l'espèce d'une dualité. *Aunque llueve / llueva salgo,* déclare que je sors lorsqu'il ne pleut pas, mais que je sors *aun* quand il pleut. De sorte que *aun* signifie que les deux sorties n'en sont qu'*une* indépendamment de leurs circonstances météorologiques[707].

Quelques lignes plus loin, les auteurs concluent : « Le vrai est donc que *aunque*, indifférent à la variation modale, unifie toute espèce de dualité, notionnelle ou autre, qu'on lui proposera : *todo es uno* »[708]. C'est donc à *aunque* que l'on doit attribuer la valeur concessive, et non au mode qui suit cette particule. L'affirmation de Frede Jensen et Thomas Lathrop[709], pour lesquels le « subjonctif » d'une construction concessive « is basically of the same order as the volitive subjonctive. At most, there is only a difference in degree, not in essence »[710] se révèle donc plus appropriée, car le « subjonctif » qui apparaît dans une proposition concessive est essentiellement le même que celui d'une proposition substantive. Cela amène à soutenir le propos

---

[705] O. Soutet, *L'expression de la concession en français des origines à la fin du seizième siècle*, 3 vol. Thèse d'État : Lettres : Paris 4 : 1986 (dir. R. Lathuillere).

[706] *Ibid.*, p. 46.

[707] *Op. cit.*, p. 7.

[708] *Op. cit.*, p. 8.

[709] F. Jensen et Th. A. Lathrop, *The syntax of the old Spanish subjunctive*, The Hague/Paris, Mouton, 1973.

[710] *Ibid.*, p. 19.

de J. J. Bergen, selon lequel « the Spanish subjunctive carries the same meaning in all its occurrences »[711]. Il est donc conséquent de postuler que le « subjonctif » d'une proposition en *aunque*, comme n'importe quel « subjonctif », véhicule toujours un même mode de représentation : l'inactualisation de la représentation de l'événément qui y est signifié. Une telle description des formes subjonctives permet d'expliquer les effets de sens qu'elles peuvent produire lorsqu'elles s'emploient après *aunque,* à savoir : l'hypothéticité, l'irréalité et la non-pertinence. Ces valeurs ne sont donc que des effets de sens, leur mode de représentation étant toujours la capacité d'inactualisation. L'avantage de cette nouvelle théorie modale est qu'elle permet d'expliquer la présence de toute forme verbale subjonctive sans pour autant postuler l'existence de différents modes « subjonctifs ». Dans l'exemple suivant, le subjonctif s'explique ainsi par le fait que le locuteur se représente la mort de la femme cubaine comme un événement complétement détaché de son actualité :

> **(CTB 79)** – Da lo mismo, **aunque** se muriera él no haría nada, no se traería a esa mujer de la Habana. (p. 152)

Ce mode de représentation est aussi celui de l'imparfait et du conditionnel. Dans une étude intitulée « La valeur de l'imparfait, du conditionnel et de la forme en -RA en espagnol moderne », Louis Mourin[712], en 1955, justifiait déjà la liaison entre ces trois temps par son caractère temporel indéfini. En effet, comme le signale G. Luquet,

> […] estas dos formas verbales tienen muchos más puntos comunes con las formas del tipo *cante, cantara* o *cantase* que con las formas del tipo *canto, canté* o *cantaré.* Tienen muchos más puntos comunes con las formas que permiten expresar lo hipotético, lo virtual, lo imaginario, lo supuesto, lo no experiencial, lo posible, lo probable, etc. Tienen muchos más puntos comunes con las formas que permiten simplemente *inactualizar* la representación de un acontecimiento[713].

[711] *Op. cit.*, p. 218-234.

[712] L. Mourin, « La valeur de l'imparfait, du conditionnel et de la forme en –RA en espagnol moderne », *Romanica Gandensia*, IV, 1955, p. 251-278.

[713] *Op. cit.*, 2004, p. 41.

La différence entre ces deux formes verbales et les formes verbales subjonctives réside dans la manière d'inactualiser la représentation de l'événement : si à travers les formes subjonctives on inactualise cette représentation parce que l'on estime qu'elle n'a aucune relation avec l'actualité, à travers l'imparfait on l'inactualise parce que l'on considère qu'elle n'est plus d'actualité et à travers le conditionnel parce que l'on considère qu'elle ne fait pas encore partie de l'actualité.

Dans l'exemple suivant l'emploi de l'imparfait se justifie ainsi par une volonté d'inactualisation, en l'occurrence, parce que le locuteur se représente l'événement d' « être un peu tard » comme quelque chose qui ne fait plus partie de son présent d'actualité :

> **(CN 10)** Reaparecí para divorciarme por incompatibilidad porosa, **aunque** ya **era** un poco tarde. (p. 27)

Si dans cet exemple l'imparfait parle d'un événement passé, dans l'exemple ci-dessous il sert à parler d'un événement présent, ce qui est commun aux deux est la volonté du locuteur d'inactualiser la représentation de l'événement qui y est signifié :

> **Aunque** hoy **era** el día oficial, no hay novedad en las web europeas[714].

Cette même valeur d'inactualisation est présente dans l'exemple suivant, dans lequel l'imparfait parle d'un événement futur :

> **Aunque** mañana **era** mi primer día de descanso después de tres meses de intenso trabajo, voten entre ustedes y decidan si quieren que hagamos la rueda de prensa mañana[715].

Aucun des auteurs consultés dans le présent travail ne rend compte du type de séquences dans lesquelles l'imparfait parle d'un événement présent ou futur, peut-être parce que l'explication de la sélection modale qu'ils proposent s'avère insuffisante pour les décrire. L'indicatif comme mode de la réalité est en effet inapte à justifier l'emploi des imparfaits dont il

[714] http://www.mundodvd.com/archive/index.php/t-65302.html

[715] http://www.elsiglodetorreon.com.mx/noticia/19396.boicotean-periodistas-rueda-de-prensa-de-haye.html

est ici question, car dans ces contextes discursifs leur caractère factuel est difficilement décelable. Ils peuvent même être ressentis comme irréels, ce qui est le cas des exemples dans lesquels l'imparfait parle d'un événement futur. L'approche pragmatique ne permet pas non plus de rendre compte de ces emplois de l'imparfait, car il n'est pas toujours évident de prouver la valeur rhématique que ce temps est censé avoir. L'avantage de la théorie des modes adoptée dans ces pages est non seulement qu'elle permet d'expliquer ces imparfaits, mais surtout qu'elle le fait à partir d'une seule et même valeur, celle qui les définit en langue.

Si l'emploi du conditionnel répond à la même volonté d'inactualisation, la raison qui le motive en est différente. Dans l'exemple qui suit le locuteur emploie un conditionnel parce qu'il se représente l'événement d' « être contesté » comme un fait qui n'est pas encore actuel :

> **(B 13)** El caso es que la comparaba continuamente con Mónica y en todas las comparaciones, era Cat la que salía perdiendo, **aunque** cualquiera **argüiría**, y con razón, que es fácil resultar desfavorecida cuando la rival es la imagen idealizada de una persona a la que ya no se puede ver, de quien resulta fácil, desde el recuerdo, destacar virudes y eliminar defectos. (p. 49)

Selon la plupart des auteurs consultés, l'emploi du conditionnel, en tant qu'un temps du mode « indicatif », s'expliquerait également par son caractère factuel, explication néanmoins difficilement recevable, car, comme le reconnaissent quelques auteurs, la proposition en *aunque* au conditionnel peut faire référence à un fait de réalisation probable ou même à un fait irréel. Ces capacités référentielles des formes conditionnelles les amènent à postuler l'existence de différents « indicatifs », ce qui complique significativement leur explication. L'approche pragmatique n'arrive pas non plus à rendre compte de l'emploi de ce temps verbal, car il est difficile de prouver que les formes du conditionnel apportent par définition une information nouvelle. L'avantage de la théorie modale adoptée dans le présent travail est qu'elle permet de rendre compte de l'emploi de ce temps verbal sans avoir à le mettre à l'écart au sein d'un mode dans lequel son signifiant, du reste, ne l'inclut pas de façon objective. Cette théorie l'explique à partir de la valeur qui le définit en langue, valeur qui le rapproche des formes subjonctives.

3.3.1.3.2. Distance épistémique, distance informative, distance notionelle : des effets de sens d'un même mode de représentation

Dans la perspective adoptée dans le présent travail, l'explication de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* ne requiert pas que l'on postule l'existence de plusieurs « indicatifs » ni de plusieurs « subjonctifs », car les valeurs qui dérivent de cette construction ne sont que des effets de sens dus à des aspects pragmatiques. Le fait d'intégrer dans notre analyse l'approche pragmatique réduit les oppositions modales et simplifie la description du choix modal dans ce type de proposition.

Distance épistémique : l'hypothéticité et l'irréalité

La modalité épistémique, intimement liée aux notions de « croyance » et de « connaissance », exprime l'engagement du locuteur vis-à-vis de la vérité de la proposition qu'il énonce. De ce fait, comme l'explique S. Rodríguez Rosique, ce type de modalité permet d'établir un *continuum* entre le réel et l'irréel. Selon cet auteur, lorsque le locuteur énonce une proposition vraie, il manifeste une attitude épistémique positive ; lorsqu'il ne peut pas se prononcer sur la vérité de la proposition, il manisfeste une attitude épistémique neutre, et, enfin, lorsqu'il a une connaissance contraire à ce qu'exprime la proposition, il manifeste une attitude épistémique négative. Ces deux dernières attitudes du locuteur seront regroupées dans le présent travail sous la notion « distance épistémique », dans la mesure où le locuteur prend ses distances avec ce qu'il déclare, soit parce qu'il n'en a pas la connaissance nécessaire, soit parce qu'il en a une connaissance contraire. Cette notion permettra ainsi de rendre compte de manière conjointe de valeurs comme l'hypothéticité ou l'irréalité.

Si, comme il a été précédemment postulé, une forme verbale subjonctive signifie une opération verbale entendue dans un univers modal qui n'est pas construit, ou pas directement construit, à partir du présent d'actualité, le caractère hypothétique ne fait pas partie de son représenté de langue. L'hypothéticité n'est donc qu'un effet de sens dû à des aspects pragmatiques, comme l'exprime S. Rodríguez Rosique : « La hipoteticidad que se desprende de las construcciones con *aunque* + *subjuntivo* puede entenderse como una implicatura conversacional generalizada; es decir, como un valor pragmático que surge habitualmente en todos los contextos,

a menos que sea cancelado »[716]. L'analyse proposée par cet auteur se base sur le modèle théorique de Stephen C. Levinson[717], pour qui la valeur d'hypothèse qui dérive du « subjonctif » en espagnol peut être analysée comme une « implication conversationnelle de type scalaire », résultat de l'application du « Principle Q ». S. Rodríguez Rosique explique ce Principe de Quantité comme suit :

> *Máxima del hablante* : No proporcione una información que sea más débil que el conocimiento del mundo que posee, a menos que una información más fuerte contravenga el Principio I. En concreto, seleccione el elemento informativamente más fuerte de un paradigma que sea consistente con los hechos.
>
> *Corolario del interlocutor*: Acepte que la afirmación del hablante es la más fuerte que puede hacer[718].

Selon ce principe, le terme le plus élevé sur une échelle présuppose le terme le plus bas, de manière que l'énonciation du terme le plus bas sur l'échelle implique un manque de connaissance de la part du locuteur qui se traduit par une absence d'engagement concernant la vérité de la proposition qu'il énonce. Si l'on applique ce principe à l'explication du choix modal proposée dans le présent travail, les propositions en *aunque* construites avec une forme inactualisante du sous-ensemble subjonctif forment une échelle avec celles qui le sont avec une forme actualisante, de façon telle que l'absence d'engagement serait le résultat d'une « implication conversationnelle de type scalaire ». Avec les formes inactualisantes du sous-ensemble subjonctif le locuteur manifeste qu'il n'a pas la connaissance nécessaire pour utiliser la structure homologue au mode actualisant. Autrement dit, un locuteur énonce « Aunque llueva, iremos a la playa » lorsqu'il ne sait pas s'il va pleuvoir, alors qu'il énonce « Aunque llueve, iremos a la playa » quand il a la connaissance nécessaire. Voici deux exemples dans lesquels les formes subjonctives ont comme effet de sens l'hypothéticité :

> **(B 35)** – Lo del reloj nos viene de puta madre. Puedes venderlo bien. **Aunque** sólo nos **paguen** la mitad de lo que cuesta tenemos para tirar un buen rato, y más nos vale, porque no me apetece repetir lo de esta noche. (p. 131)

---

[716] *Op. cit.*, 2008, p. 381.

[717] S. C. Levinson, *Presumptive meaning. The theory of generalized conversational implicature*, London/Cambridge, The MIT Press, 2000.

[718] *Op. cit.*, 2008, p. 386.

> **(B 62)** El sol, la luna y las estrellas salen siempre por el este y se ocultan por el oeste. Resucitan cada noche, cada noche, y completan idénticos ciclos que vuelven a repetir una y otra vez. Ahí seguirían, pensé, **aunque** yo **muriera**. (p. 233)

Or le caractère hypothétique, en tant que « implication scalaire », est susceptible d'être annulé par le contexte, comme l'explique S. Rodríguez Rosique : « Puesto que las implicaturas conversacionales son valores pragmáticos, se pueden cancelar contextualmente. En este sentido, el valor hipotético de *aunque* + subjuntivo, puede anularse »[719]. Pour annuler le caractère hypothétique de la construction « Aunque llueva, iremos a la playa », il suffit en effet un interlocuteur qui affirme au préalable qu'il pleut :

> A: *Llueve.*
> B: *Aunque llueva, iremos a la playa*[720].

Autre exemple fourni par S. Rodríguez Rosique dans lequel le caractère hypothétique de la construction est annulé :

> (97) A: *Vaya con tu amiga Marta, no tiene ni el bachillerato y ya está de gerente en la empresa, y tú que has estudiado económicas aún no has encontrado trabajo.*
> B: *Pues sí, para que veas. Una persona muy rica se mete directamente a una empresa, aunque tenga menos conocimientos que yo*[721].

Voici enfin un dernier tiré de notre corpus dans lequel l'hypothéticité se voit annulée par le contexte, car le fait que l'assassin de Fatima s'exprime en prison empêche d'attribuer à « tenga » une valeur hypothétique, puisque qu'il a bel et bien les mains liées par la justice des hommes :

> **(P 135)** Ahora me puedo acordar de todo lo que hicieron mis manos y no tengo que sufrir, me las puedo mirar sin que me dé vergüenza, **aunque** las **tenga** atadas por la justicia de los hombres, como estaban atadas las manos de nuestro señor Jesucristo. (p. 460)

[719] *Op. cit.*, 2008, p. 384.

[720] *Op. cit.*, 2008, p. 379.

[721] *Op. cit.*, 2008, p. 385.

L'hypothèse exprimée par une construction avec *aunque* + une forme subjonctive se présente donc comme une « implication scalaire » qui peut être annulée par le contexte, ce qui fait d'elle un effet de sens discursif. Une analyse pragmatique approfondie permettrait de décrire de manière détaillée les différentes façons d'annuler l'« implication » dont il est ici question, mais cette illustration contextuelle n'est pas l'objectif de ces pages.

Le fait de concevoir le caractère hypothétique comme une « implication scalaire » susceptible d'être annulée par le contexte, c'est-à-dire, comme un effet pragmatique, et non comme partie intégrante de la définition que les formes subjonctives apportent en langue, simplifie l'explication de la sélection modale dans ce type de construction, car cette analyse montre qu'il n'est pas nécessaire de postuler une neutralisation de certaines valeurs pour créer de nouvelles opppostions modales dans le cas où le subjonctif a un caractère factuel, il suffit de l'expliquer comme un cas d'annulation de l'« implication ».

Or, l'hypothéticité n'est pas le seul effet de sens qu'une forme subjonctive peut produire dans le discours. La distance épistémique peut atteindre l'interprétation contrefactuelle, qui nie implicitement le contenu de la proposition en *aunque*. Dans ce type de proposition une forme subjonctive peut effectivement avoir comme effet de sens l'irréalité. En voici quelques exemples : « Aunque hubiese venido, no lo habríamos visto »[722] « Aunque tuviera todo el dinero del mundo no me casaría con ese pelagatos »[723]. Et un dernier tiré de notre corpus :

> **(B 18)** A ninguno de sus vecinos les resultaba raro que las cortinas de su casa estuviesen permanentemente corridas; seguro que es por el calor, para mantener la casa fresquita. **Aunque** si **se hubiese tratado** de cualquier otra –de la niña del cuarto, por ejemplo, que ahora, gracias a Dios, estaba de vacaciones–, se hubiesen desatado todo tipo de especulaciones. (p. 70)

De même que l'hypothéticité, l'irréalité est une valeur qui peut être annulée par le contexte, comme l'illustre S. Rodríguez Rosique dans l'exemple suivant :

---

[722] E. Montero Cartelle, « El sistema verbal y las estructuras condicionales concesivas », *in* J. M. González Calvo et J. Terrón González (éds.), *IV Jornadas de metodología y didáctica de la lengua española: sintaxis: otoño, 1995*, Cáceres, Universidad de Extremadura, 1997, p. 100.

[723] L. Flamenco García, p. 3832.

(110) A: *Ayer no vimos a Juan en la fiesta. Con tanta gente no sabemos si vino o no.*
B: *Aunque hubiese venido, no habríamos podido hablar con él*[724].

Les formes du conditionnel présentent ces mêmes effets de sens. Elles peuvent être effectivement senties comme hypothétiques, comme dans l'exemple suivant cité par A. Veiga : « Aunque sería tu primo el que hizo esto, por si acaso no le digas nada ». Dans notre corpus on trouve aussi des constructions pouvant être interprétées comme hypothétiques :

> **(P 56)** […] él no alza los ojos, **aunque** no **pasaría** nada, un grado más de atrevimiento y lo único que crece es la excitación, pero no el peligro: (p. 211)

Le conditionnel « pasaría » exprime dans ce contexte une probabilité, en d'autres termes, l'inspecteur manifeste que même si l'assasin de Fatima levait ses yeux, il est probable que rien n'arriverait. Voici un autre exemple de cet emploi du conditionnel :

> **(CTB 40)** Puede que tengamos hijos y no sé si quiero, **aunque** no me **opondría**. (p. 91)

Si Juan dit avoir des doutes sur son intention d'avoir d'enfant, il exprime néanmoins qu'il ne s'y opposera probablement pas. Dans l'exemple qui suit c'est le résultat d'une supposition partagée qui est senti comme une probabilité :

> (**CTB 158**) "Ranz ha dicho « mi primera mujer »", pensé, en vez de darle su nombre, y lo ha hecho en consideración a Luisa, que de haber escuchado ese nombre (Gloria, o acaso Miriam, o acaso Nieves, o acaso Berta) no habría sabido de quién se trataba, no con certidumbre al menos, ni yo tampoco, **aunque** lo **habríamos supuesto**, supongo. (p. 273)

Et, comme les formes subjonctives, les formes du conditionnel peuvent également exprimer l'irréalité. Cela amène A. Veiga et M. Mosteiro Louzao à reconnaître l'existence de deux types de concessives irréelles, d'après eux :

> […] debiera hablarse, en todo caso, de dos tipos irreales de concesivas frente a uno solo de condicionales, pero difícilmente podríamos buscar testimonios de este planteamiento en gramáticas y estudios sobre la oración concesiva si tenemos en cuenta que, para empezar, la toma

[724] *Op. cit.*, 2008, p. 390.

> en consideración del posible valor irreal en prótasis concesivas evidencia haberse debido a influencia de la clasificación habitual de las oraciones condicionales y que, en presumible conexión directa con ello, la posible construcción con *aunque* con IND 2 ha pasado, en general inadvertida[725].

Ces concessives à l'« indicatif » expriment selon les auteurs « el resultado no cumplido de una posibilidad que se ha visto impedida »[726], effet de sens qu'ils illustrent au moyen des exemples suivants : « aunque de buena gana habría terminado ya el trabajo, todavía tengo para rato »[727], « aunque de buena gana se lo habría dado, creí mejor esperar a otra ocasión »[728]. On peut également rapeler l'exemple de E. Montero Cartelle : « Aunque en estos momentos estaría en la playa, estoy aquí trabajando »[729]. Dans ces énoncés le conditionnel exprime effectivement le résultat non avéré d'une possibilité qui n'a pas été suivi d'effet.

L'imparfait, quant à lui, peut aussi exprimer l'irréalité, effet de sens qui survient lorsqu'il réfère à un événément futur. En voici un exemple :

> **Aunque** mañana **estaba** puesta visita de padres, no se podrá hacer, ya que tenemos sesión de evaluación[730].

Cette valeur d'irréalité, qui rapproche l'imparfait des formes conditionnelles et subjonctives, n'est néanmoins repertoriée par aucun auteur, peut être parce que le fait de le constater impliquerait de postuler de nouvelles oppositions au sein du mode « indicatif », ce qui compliquerait encore plus l'explication du système verbal espagnol.

---

[725] *Op. cit.*, p. 272-273.

[726] *Op. cit.*, p. 307.

[727] *Op. cit.*, p. 271.

[728] *Op. cit.*, p. 271.

[729] *Op. cit.*, p. 100.

[730] http://macameninfantil.blogspot.com/2008/03/lunes-10-de-marzo-de-2008.html

Distance informative : la non-pertinence

De même que l'hypothéticité et l'irréalité, la non-pertinence est un effet de sens dû à des aspects pragmatiques. P. Lunn[731] soutient que c'est le caractère de l'information qui détermine sa pertinence ou sa non-pertinence. Selon cet auteur, l'information déjà connue est normalement marquée comme peu pertinente dans le discours : « Clauses in which the subjunctive appears after *aunque* simultaneously acknowledge the existence of information and classify the information as low relevance »[732]. Dans le même ordre d'idée, certains des auteurs cités dans le présent travail considèrent que la proposition en *aunque* admet le « subjonctif » dans les contextes factuels lorsque l'information transmise par cette proposition constitue une information déjà connue. Certains affirment même que ce partage d'information est une valeur modale propre au « subjonctif », attribuant à la présupposition informative la catégorie de valeur linguistique, affirmation difficilement recevable, car toute forme subjonctive ne véhicule pas une information connue de l'interlocuteur. S. Rodríguez Rosique va dans le même sens lorsqu'elle affirme : « No parece, por tanto, que la irrelevancia añadida sea un valor modal convencionalizado sino que se desprende del estatuto que la prótasis de una condicional concesiva con *aunque* + *subjuntivo* ocupa en la estructura informativa del discurso »[733].

C'est, en fait, la structure informative du discours qui permet d'expliquer la valeur de non-pertinence d'une forme subjonctive dans les contextes non hypothétiques ou factuels. Or, la notion d'« information connue » se revèle imprécise. En effet, aucun des auteurs inclus dans le présent travail n'explique clairement ce qu'il entend par information déjà connue. De surcroît, comme le signale S. Rodríguez Rosique, le fait que la proposition en *aunque* véhicule une information déjà connue n'explique pas pourquoi dans certains contextes où l'« indicatif » serait le seul mode attendu, le « subjonctif » peut également apparaître. C'est le cas des propositions exprimant une vérité universelle :

---

731 P. Lunn, «The Spanish subjunctive and relevance», *in* C. Kirschner et J. Decesaris (éds.), *Studies in Romance Linguistics: selected papers from the seventeenth linguistic symposium on Romance languages (XVII. LSRL) Rutgers University, 27-29 March 1987*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 1989, p. 249-260.

732 *Ibid.*, p. 256.

733 *Op. cit.*, 2005, p. 35.

(115) *Aunque la tierra es / sea redonda, no lo parece.*
(116) *Aunque todos hemos /hayamos de morir algún día, nos preocupamos muy poco de ello.*
(Porto Dapena 1991: 233; Pérez Saldanya 1999: 3302)[734].

Ce que l'on attend dans ce cas, c'est que l'interlocuteur connaisse l'information transmise par la proposition en *aunque* et cela n'empêche pas pour autant le locuteur d'employer une forme subjonctive.

Le fait que la proposition en *aunque* véhicule une information déjà connue n'explique pas non plus pourquoi dans certains contextes le choix n'est plus possible et le locuteur se doit d'employer une forme subjonctive :

(118) *Sí, lo que tú quieras, pero aunque te {*ha / haya} hablado con malos modales, no deberías darle tanta importancia.*
(119) A: *No deberías darle tanta importancia.*
B: *Es que me ha hablado con malos modales.*
A: *Bueno, pues pero aunque te {*ha /haya} hablado con malos modales…*
(Pérez Saldanya 1999: 3302)[735]

En somme, la distinction entre information connue et information nouvelle est sans doute trop vague et ne permet pas d'expliquer tous les emplois des formes subjonctives dans un contexte factuel. Cette conviction amène S. Rodríguez Rosique à soutenir que l'opposition information activée / information non activée est plus appropriée, car elle se révèle plus rentable :

> Cuando hablamos de proposiciones, más que la distinción entre *información conocida* frente a *información nueva,* resulta más rentable la oposición entre *información activada* frente a *información no activada* (Dryer 1996). En el caso de la oposición entre indicativo y subjuntivo, la distinción entre información activada / no activada es capaz de prescindir y dar explicación a un mayor número de casos que la distinción entre información nueva / información conocida[736].

Distinguer la présupposition pragmatique de l'activation s'avère donc essentiel. Si la présupposition pragmatique est basée sur le concept de « croyance », autrement dit, si une information est pragmatiquement présupposée lorsqu'elle fait partie d'un savoir partagé – le

[734] *Op. cit.*, 2008, p. 394.

[735] *Op. cit.*, 2008, p. 394.

[736] *Op. cit.*, 2005, p. 36.

locuteur connaît l'information et sait que son interlocuteur la connaît aussi –, l'activation est plus un concept psycholinguistique qui décrit le statut des entités cognitives dans l'esprit des participants à la conversation. Sa pertinence linguistique réside dans le fait que certains choix linguistiques peuvent être systématiquement mis en relation avec ce statut d'activation des entités cognitives. Matthew S. Dryer[737] exprime en ces termes la pertinence de cette distinction :

> When one distinguishes « given » in the sense of « presupposed » from « given » in the sense of « activated » (in the mind of the hearer), it becomes clear that it is the latter rather than the former which characterizes the complement of focus. While there is literature that assumes that the relevant notion is in fact presupposition and little explicit argumentation that it is *not* presupposition. In addition, some of the literature that recognizes the relevance of activation mistakenly assumes that something that is activated is necessarily presupposed. The reason for this is that much of the literature ignores the distinction between propositions which are mentally represented and propositions which are believed[738].

La présupposition et l'activation d'une information sont en effet souvent confondues, voire assimilées, bien qu'elles résultent d'approches théoriques différentes. D'après M. S. Dryer la présupposition pragmatique peut être caractérisée comme une « proposition that is considered part of the *common ground*, the set of propositions that the speaker of an utterance believes assumes the hearer to believe as well »[739]. À la différence de l'activation, qui est définie de la façon suivante :

> […] of the various things in one's mind memory, a small number are activated in the sense that they are 'lit up', in the individual's intention, in their consciousness, or what they are thinking about at a given point in time, while most of the things in one's mind or memory are monoactivated, not being attended to, not in one's consciousness, and not being thought about at that point in time[740].

Cet auteur considère ainsi que le concept d'« activation » est indépendant du concept de « croyance », de telle façon qu'une proposition peut être activée et ne pas être connue et, de la même façon, elle peut être connue et ne pas être activée.

---

[737] M. S. Dryer, « Focus, pragmatic presupposition, and activated propositions », *Journal of Pragmatics*, 26, 1996, p. 475-523.

[738] *Ibid.*, p. 475.

[739] *Ibid.*, p. 478.

[740] *Ibid.*, p. 480.

La théorie de l'activation de M. S. Dryer permet à S. Rodríguez Rosique d'expliquer l'alternance modale dans les exemples où la proposition en *aunque* exprime une vérité universelle :

> La explicación de que el subjuntivo aparece cuando la información protática transmite información conocida no resulta muy clara, puesto que se trata de verdades universales que, habitualmente, nuestros interlocutores almacenan en su conocimiento del mundo. Sí se puede explicar la alternancia, sin embargo, apelando al carácter activado de la información protática. En concreto, tano en (127) [*Aunque la tierra es redonda no lo parece]* como en (128) [*Aunque la tierra sea redonda no lo parece*], la prótasis transmite información conocida, que se supone que el hablante cree que su interlocutor da por asumida. Sin embargo, el hablante utiliza (127) cuando la información (129) *La tierra es redonda* no haya sido activada en el momento de la enunciación. Por el contrario, usará (128) cuando la información que transmite la prótasis haya sido ya activada previamente[741].

L'activation d'une information est à chercher dans le contexte, comme l'affirme l'auteur à plusieurs reprises : « El estatuto activado o no activado de las proposiciones podemos comprobarlo, lingüísticamente, mediante la búsqueda en el contexto de posibles pruebas que activen la información que aparece en la prótasis con *aunque* »[742]. Quelques lignes plus loin l'auteur insiste : « Nuevamente, las pruebas para saber que una proposición determinada ocupa la condición de *activada* o *accesible* en la mente del hablante tendrán que ser buscadas en el contexto »[743].

En somme, la valeur de non-pertinence d'une forme subjonctive à caractère factuel est un effet de sens qui s'explique par le statut activé de l'information qu'elle transmet. Autrement dit, dans un contexte factuel, une proposition en *aunque* construite avec l'une des formes du sous-ensemble subjonctif véhicule une information non pertinente, du fait qu'elle a été déjà activée dans le discours. Voici un exemple tiré de notre corpus :

> **(CTB 150)** Y una vez entreabierta la puerta de mi dormitorio el murmullo era distinguible o perceptible el susurro, y ambos eran en un idioma que bien conozco, es el mío, en el que escribo y pienso, **aunque conviva** con otros en los que también pienso a veces, siempre más en el mío; (p. 264)

741 *Op. cit.*, 2008, p. 399.

742 *Op. cit.*, 2005, p. 36.

743 *Op. cit.*, 2005, p. 37.

Le fait que la profession du narrateur de *Corazón tan blanco*, traducteur et interprète assermenté, soit une information activée dès les premières lignes du roman empêche de considérer « conviva » comme une forme hypothétique et explique sa valeur de non-pertinence.

En l'occurrence, S. Rodríguez Rosique parle de « un valor de irrelevancia añadida », car, selon elle, dans ce contexte, l'indifférence du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce est totale :

> […] la total inhibición del hablante con respecto a la prótasis de las construcciones con *aunque* + subjuntivo se explica en dos pasos. Por un lado, cualquier construcción con *aunque* expresa una condición no suficiente, ineficaz desde el punto de vista del hablante, para la apódosis. Si esta condición no suficiente aparece en subjuntivo, además, queda relegada a un segundo plano informativo. La condición no suficente, desde el punto de vista semántico, es también, si se quiere, una condición deslocalizada con respecto a la apódosis, desde el punto de vista pragmático, por lo que el hablante muestra hacia ella total indiferencia[744].

S'il est vrai que dans un contexte factuel une proposition en *aunque* au subjonctif transmet une indifférence plus marquée, cela n'est pas dû néanmoins, comme l'explique l'auteur, au fait que la proposition en *aunque* exprime une condition non suffisante et inefficace, mais au fait que *aunque* par sa fonction unificatrice dédaigne la contradiction qui y est exprimée.

La théorie modale adoptée dans le présent travail permet de fournir une explication unitaire de l'emploi des formes subjonctives dans la proposition en *aunque*, car l'inactualisation, en tant que mode de représentation, explique parfaitement les différents effets de sens que cette construction produit dans le discours. Il n'est pas alors nécessaire d'avoir recours à la distinction de plusieurs modes subjonctifs pour expliquer la présence de formes subjonctives dans la proposition en *aunque*, car les différents effets de sens répertoriés ne font pas partie de la valeur propre de ces formes, ils ne sont que des emplois permis par la valeur d'inactualisation. En d'autres termes, le concept d'« inactualisation » justifie la présence en langue des formes subjonctives et les valeurs d'hypothéticité, d'irréalité et de non-pertinence expliquent leur emploi discursif. Il est donc conséquent d'affirmer que dans une proposition en *aunque*, l'emploi des formes les plus inactualisantes du système verbal permet au locuteur d'exprimer que l'événement dont il est parlé est indifféremment hypothétique, irréel ou non pertinent.

---

[744] *Op. cit.*, 2008, p. 405-406.

Distance notionnelle : le détachement

Une forme du conditionnel peut aussi avoir comme effet de sens le détachement. Voici pour illustrer cet emploi un exemple de A. Veiga et M. Mosteiro Louzao : « Aunque preferiría estar en otro lugar, no me encuentro mal aquí »[745]. Dans ce contexte « preferiría » exprime une préférence que le locuteur se représente comme réelle et de laquelle il se détache, et non un fait probable, encore moins irréel, comme le prétendent les auteurs. Il ne donnent pourtant aucune justification qui explique cette valeur, ils se limitent à signaler qu'il s'agit d'une construction avec un *IND 2*, c'est-à-dire, à valeur irréelle. Quelques pages plus loin, dans un alinéa intitulé « *La manifestación del rasgo modal* irreal *en apódosis concesivas* » on trouve une analyse qui pourrait être à l'origine de cette interprétation. Les auteurs y essaient de justifier la valeur irréelle du conditionnel de la séquence suivante : « aunque *fuera*~*-se* pobre, *sería* feliz ». Selon eux,

> La explicación de este uso tan peculiar de formas irreales para referirse a hechos propiamente afirmados ha de buscarse en la peculiar semántica de la concesividad. Tal como expuso Rivarola (1976) y hemos aceptado en ∫ II. 1. 4, la representación lógica de a significación concesiva puede formularse como p→ ~q, p ^q, es decir, existe una implicación presupuesta entre el hecho formulado en la prótasis y la negación el formulado en la apódosis, implicación no obstante la cual el segundo también se afirma. Pues bien, en una construcción concesiva integrada por unidades verbales moralmente irreales la irrealidad señalada en la apódosis se refiere a un hecho que, para ser expuesto como contrario a una expectativa, exigiría que tal expectativa se cumplisese efectivamente, pero sucede que la prótasis también aparece expuesta en óptica modal de irrealidad, y en casos como los que estamos comentando, propiamente de negación implícita. Por ello en estas construcciones la apódosis irreal no deja de negar el cumplimiento de un proceso verbal, pero lo niega estrictamente en la medida en que dicho proceso pudiera ser real a pesar de otro proceso previamente negado, la negación implícita por tanto, no se refiere al cumplimiento real del hecho expuesto en la apódosis, sino únicamente a un inexistente cumplimiento "a pesar de" un obstáculo que, por implícitamente negado, se ha señalado previamente como no real[746].

Cela les amène à soutenir que « pese a las apariencias, nos hallamos, en realidad, ante dos manifestaciones concretas del rasgo *irreal*, para la segunda de las cuales reservamos la denominación *irrealidad concesiva*, propuesta por primera vez en Veiga (1991: ∫ III.2.5) »[747].

[745] *Op. cit.*, p. 270-271.

[746] *Op. cit.*, p. 278-279.

[747] *Op. cit.*, p. 278.

L'explication proposée par les auteurs, fondée sur une analyse purement phénoménologique – selon eux une construction du type A *aunque* B présuppose une relation implicative dans laquelle le fait B implique la négation du fait A –, pourrait justifier le caractère irréel du fait référé par « sería », mais non la valeur d'irréalité de ce temps verbal, car, si l'on tient compte de ce que l'on dit, cette construction présuppose une relation implicative dans laquelle la déclaration A implique l'absence d'une déclaration B. Par conséquent, il est difficile d'admettre que le conditionnel de « aunque *fuera~-se* pobre, *sería* feliz » présente une valeur d'irréalité. Et il est aussi difficile d'admettre qu'il présente cette valeur quand il apparaît dans la protase, comme c'est le cas dans l'exemple « Aunque preferiría estar en otro lugar, no me encuentro mal aquí », car le fait que la relation sous-jacente à cette construction implique l'absence de la déclaration /prefiero estar en otro lugar/ ne frappe pas d'irréalité le propos qui y est exprimé. Cela implique simplement que ce propos n'aurait pas dû être énoncé. De surcroît, le fait d'avoirs recours à cette relation implicative sous-jacente uniquement pour justifier la valeur irréelle du conditionnel – les auteurs ne font pas appel à cette analyse lorsqu'ils rendent compte de la valeur irréelle des formes subjonctives – incite à remettre fortement en question leur explication et à défendre qu'une forme conditionnelle, comme une forme subjonctive, peut avoir un caractère factuel. Dans ce contexte discursif l'effet de sens produit par le conditionnel – qu'il soit dans la protase ou dans l'apodose – est un certain détachement envers l'événement qui y est signifié.

Cette valeur permettrait d'expliquer l'exemple fourni par P. Gerboin et C. Leroy, à propos duquel les auteurs se limitent à souligner le caractère difficilement perceptible de la nuance qu'il apporte :

> Obedecí sus órdenes sin replicar, aunque me habría gustado haber podido pedir permiso para ducharme y cambiarme de ropa. E. Mendoza[748].

La description modale adoptée dans ces pages permet de l'expliquer : le locuteur emploie « habría gustado » parce qu'il se représente le résultat de l'événement de « gustar » comme inactuel, dans la mesure où, dans l'espace temporel signifié par « obedecí » ce résultat ne

[748] *Op. cit.*, p. 491.

faisait pas encore partie de l'actualité. Dans ce contexte ce mode de représentation produit comme effet de sens un certain détachement vis-à-vis du résultat de cet événement.

L'imparfait, temps verbal que G. Luquet décrit comme « un presente desconectado de cualquier *experiencia* del tiempo, o sea, la representación de un presente *ficticio* – un presente pura y simplemente *imaginario* – susceptible de coincidir o no con el presente de enunciación »[749], présente aussi cet effet de sens. En tant que présent inactualisé, ce temps permet au locuteur de se détacher de l'événement qu'il y associe. Dans l'exemple suivant l'emploi de « sentía » permet au narrateur de s'éloigner du sentiment d'impuissance qu'il ressentait lorsqu'il devait conseiller son amie :

> **(CTB 85)** Recibía un par de ellos [videos] cada semana, durante mi estancia los veíamos juntos, nos reíamos, yo la aconsejaba, **aunque** me **sentía** incapaz de aconsejarla en serio […] (p. 164)

Comme dans l'exemple ci-après, dans lequel l'emploi de « era » permet au locuteur de se détacher de l'information concernant une date d'essai :

> Por cierto, **aunque** hoy **era** el día concreto para probarla [la moto], el que lo desee puede hacerlo, eso sí primero ha de ponerse en contacto con ellos[750].

3.3.2. Une proposition explicative complémentaire.

L'explication de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* présentée dans ces pages se veut une application de la description des modes proposée par G. Luquet dans *Teoría de los modos en la descripción del verbo español*. Comme le souligne cet auteur, le fait que les théories modales de la tradition grammaticale espagnole accordent une importance privilégiée à ce que les formes verbales expriment et non à ce qu'elles représentent dans le système de la langue, permet de considérer sa théorie comme une explication complémentaire à bien d'autres, car son but est d'expliquer la valeur des modes en langue, et non les effets de sens qu'ils peuvent susciter dans le discours. Plus concrètement, l'application de cette nouvelle théorie

[749] *Op. cit.*, 2004, p. 35.

[750] http://www.motoclubasturias.com/index.php?option=com_smf&Itemid=30&topic=1282.0

se veut complémentaire de celles qui, dans la tradition grammaticale espagnole et française, ont essayé d'expliquer le choix modal à partir de critères extralinguistiques et pragmatiques. Cette proposition prétend ainsi compléter celles qui s'attachent à répertorier les effets de sens de ce type de contructions ou à décrire les stratégies mises en œuvre par le locuteur lorsqu'il emploie le relateur *aunque*. Si, comme le signale Mª. S. Sicot-Domínguez, l'intérêt de la démarche qui consiste à privilégier les effets de discours « n'est pas à remettre en cause, puisque le discours constitue la partie du langage accessible à l'observation directe et que l'analyse des énoncés est une étape indispensable pour accéder à sa partie cachée qui est la langue »[751], elle a aussi un triple inconvénient, comme le fait remarquer G. Luquet :

> -el de privilegiar el nivel de habla (el de lo "expresado"), en detrimento del nivel de lengua (el de las "representaciones" que condicionan lo expresado) o, por decirlo de otra manera, el inconveniente de conceder más importancia al *modo de empleo* de un conjunto de instrumentos lingüísticos que a la *naturaleza* misma de estos instrumentos;
>
> -el de no estar ratificada por la estructura del significante verbal: la oposición modal "indicativo / subjuntivo" no está *inscrita* de ninguna manera en la flexión verbal, y la existencia de un doble valor modal de la forma en *-ra* lo está menos aún (¿dos significados para un solo significante?)
>
> -el de reflejar, en última instancia, una teoría cuyo "coste" es muy superior al de la teoría que subyace a la oposición modal definida en este trabajo: no es *necesario* postular la existencia de usos "rectos" y de usos "dislocados" para explicar lo que se expresa por medio de una forma verbal. No es *necesario* postular la existencia de varios valores para explicar los usos "marginales" de un signo[752].

La démarche suivie dans ces pages répond donc à la conviction qu'une explication des modes de l'espagnol doit tenir compte du système de la langue. M. Molho l'exprimait déjà sans ambiguïté en 1975 : « Una gramática que sólo describiera la expresión sin informarnos sobre el sistema lingüístico subyacente que la engendra sería una gramática radicalmente incompleta »[753]. Cette conviction est à l'origine du choix de *La teoría de los modos en la descripción del verbo español* comme cadre théorique du présent travail. Dans ce cadre chaque signe linguistique est décrit de la façon la plus précise possible, en l'occurrence à partir de son signifiant. L'attention privilégiée que cette théorie accorde aux signifiants permet non seulement

751 *Op. cit.*, p. 147.

752 *Op. cit.*, 2004, p. 82.

753 *Op. cit.*, p. 9.

de fournir une explication objective de la sélection modale opérée dans une proposition en *aunque*, mais elle le permet de façon plus générale et simple.

III. Deux traductions possibles en français de la construction avec aunque : la construction avec bien que et la construction avec même si

1. La construction avec *bien que*

1.1. La construction avec *bien que* dans quelques grammaires et études grammaticales de la langue française

Le but de cette section est d'analyser, à travers les principes théoriques et méthodologiques d'une linguistique du signifiant, différentes propositions explicatives de la construction avec *bien que*. La sélection bibliographique proposée n'est pas exhaustive, mais elle s'avère suffisamment représentative des différentes approches qui ont essayé d'expliquer ce type de construction. Les ouvrages analysés sont présentés par ordre chronologique d'après la date de la dernière édition publiée, afin de montrer l'explication que les auteurs considèrent comme toujours valide.

Dans *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche[754] affirment que « Les conjonctions concessives les plus fréquentes sont *bien que, quoique* et *encore que,* suivis du subjonctif »[755]. D'emblée, il faudrait signaler que *bien que* n'est pas une conjonction, mais une locution conjonctive, spécification indispensable, car cela ne répond pas seulement à une volonté de précision terminologique. Le fait de constater que *bien que* est une locution, informe du caractère composé de sa morphologie, en l'occurrence composé de deux éléments. Prendre en considération ce caractère composé est primordial pour comprendre la façon dont cette locution exprime la concession.

Excepté la précision sur leur fréquence élevée, cette grammaire ne présente aucune explication à propos de ces trois relateurs. Les trois peuvent sans doute exprimer la concession, mais de manière très différente, car une construction avec *bien que* ne « dit » pas visiblement la même chose qu'une construction avec *quoique* ou *encore que*. Une lecture de leurs

[754] M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.
[755] *Ibid.*, p. 112.

signifiants s'avère donc souhaitable pour une compréhension plus approfondie de la relation concessive qu'ils instruisent.

Dans le *Précis de grammaire française* de Maurice Grevisse[756], les propositions concessives font partie des « subordonnées compléments circonstanciels d'opposition ». Mis à part la disconvenance du terme « subordonnée » pour caractériser syntaxiquement une proposition concessive, l'approche est restrictive, car elle ne relève que de la syntaxe. Bien que ce type de complément ne soit pas un complément circonstanciel canonique et qu'il se définisse à travers un concept sémantique, le critère de classification s'avère fondamentalement syntaxique, car il ne tient compte que de la fonction que ces propositions sont susceptibles d'accomplir. Cette fonction étant définie à travers un concept très large, elle se révèle donc insuffisante pour une description détaillée de toutes les propositions qui sont censées l'exercer. Les conjonctions et locutions conjonctives « proprement concessives » sont ainsi regroupées avec d'autres qui expriment l'opposition : *au lieu que, bien que, encore que, loin que, malgré que, pour...que, quoique; - où que, quel que, quelque...que, quelque...qui, qui que, quoi que, si...que, tout...que.* Face à cet inventaire hétérogène de relateurs qui fait ressortir leurs évidentes différences morphologiques et sémantiques, une étude détaillée de chacun d'eux s'impose. Cette grammaire n'offre cependant aucun approfondissement. Pour ce qui est des relateurs « proprement concessifs », on retrouve seulement une remarque à propos de *malgré que*[757].

Dans la *Grammaire du français classique et moderne,* Robert Léon Wagner et Jacqueline Pichon distinguent deux types de relateurs concessifs selon que la proposition véhicule ou non une idée d'intensité. Si la proposition dépendante ne comporte pas de notion d'intensité, l'opposition concessive se marque, d'après cette grammaire, « au moyen de ***bien que, encore que, quoique, malgré que*** (l'emploi de cette locution conjonctive est proscrit par les puristes) »[758]. *Bien que* est donc, pour cette grammaire, une locution conjonctive introduisant une

[756] M. Grevisse, *Précis de grammaire française*, Paris/Louvain, Duculot, 1990 (29e éd.).

[757] « *Malgré que*, selon Littré et selon l'Académie, ne s'emploie qu'avec *en avoir* : **Malgré qu'il en ait** (= en dépit de lui), *nous savons son secret.* (Acad.) Cependant *malgré que* au sens de bien que pénètre de plus en plus dans l'usage littéraire : *De mes quatre chevaux, il en était un qu'on nommait encore « le poulain », malgré qu'il eût trois ans passés.* (A. Gide) » *Ibid.*, p. 253.

[758] *Op. cit.*, p. 649.

proposition qui ne comporte pas d'idée d'intensité. Il n'y a pas d'autre explication. Comme dans la grammaire précédente, la seule remarque concerne la locution conjonctive *malgré que*[759].

Dans sa *Grammaire française,* Hervé-D. Béchade[760] a recours à une distinction différente pour classer les relateurs concessifs. Il considère que le terme « concessive » est bien adapté[761] « quand la subordonnée exprime un procès malgré lequel se produit celui de la principale »[762]. Comme exemple, on trouve une construction avec *bien que* : « Cette équipe a perdu le match, bien qu'elle soit la meilleure ». *Bien que* fait donc partie des locutions conjonctives qui construisent une « vraie concession ». Plus précisément, l'auteur explique que « Dans le cas où c'est le procès de la subordonnée qui est concerné, quant le fait est considéré comme certain, les conjonctions ou locutions conjonctives sont essentiellement *bien que*, *quoique* : *Je sors bien qu'il pleuve »*[763]. Cette grammaire est ainsi la seule parmi les ouvrages consultés qui justifie l'emploi de *bien que* à travers la façon dont le locuteur se représente le fait rapporté, explication permise, comme il sera montré plus loin, par la définition que ce relateur apporte en langue. La lecture de la matérialité de son signe s'avère fondamentale pour pouvoir montrer que la relation établie par *bien que* et *quoique* n'est pas identique, comme le montrent leurs signifiants différents. Regarder attentivement ce qui est « dit » par *bien que* est en effet la seule façon de rendre compte de la spécificité de ce relateur.

L'analyse des propositions concessives que propose M.-A. Morel dans *La Concession en français* se révèle plus détaillée. L'auteur y différencie trois types de concessions : la concession logique, la concession rectificative et la concession argumentative[764]. La relation sous-jacente à la concession logique est celle qui s'établit entre deux énoncés A et B de telle sorte que A est normalement associé à <B1> et <B>= <non B1>. D'après cet auteur, « l'emploi de la conjonction de subordination *bien que* introduit obligatoirement la relation sous-jacente qui vient

---

[759] L'emploi de cette locution conjonctive est, selon les auteurs, proscrit par les puristes.

[760] H.-D. Béchade, *Grammaire française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

[761] Il l'est moins, d'après l'auteur, quand la subordonnée implique, par rapport à la principale, une espèce d'opposition : *Je travaille pendant qu'il fait si beau*, ou une espèce de restriction : *Le temps est agréable, excepté qu'il fait un peu chaud*.

[762] *Ibid.*, p. 283.

[763] *Ibid.*, p. 283.

[764] Dans ces pages on fera seulement référence à la concession logique, car, d'après l'auteur, le relateur qui nous occupe instruit obligatoirement ce type de concession.

d'être décrite »[765]. Cette affirmation l'amène à soutenir que la relation concessive marquée par la conjonction de subordination *bien que* est établie entre deux propositions, A *il pleut* et B *il sort*, seulement si l'on considère que *Normalement quand il pleut, on ne sort pas.* Or l'auteur souligne que cette explication n'est pas toujours valable :

> Dans certains cas cependant, on ne peut pas rendre compte de la relation concessive en appliquant directement la formule donnée ci-dessus. La relation concessive en effet n'est pas établie entre les contenus purement référentiels de A et de B, mais elle s'instaure au niveau des conclusions que l'auditoire pourrait tirer de A et/ou de B. C'est le cas en particulier de tous les énoncés concessifs où la relation qui unit les deux termes n'est pas de type causal. La relation sous-jacente à ce type d'énoncé peut être schématisée ainsi :
>
> Normalement de A on peut tirer la conclusion <C1> et de B la conclusion <C2>, et <C2> = <non C1>
>
> *Bien que tu fumes moins qu'avant, tu fumes encore trop*[766].

La relation instruite par *bien que* peut effectivement s'établir entre les conclusions de A et de B, mais cette relation indirecte n'implique pas cependant que la relation qui unit les deux termes ne soit pas de type causal. De la même façon que, dans l'exemple « Bien qu'il pleuve, je sors », la pluie constitue une cause inefficace, dans l'exemple fourni par M.-A. Morel le fait de fumer moins qu'avant peut aussi être interprété comme une cause qui n'a pas eu l'effet attendu. Autrement dit, la relation causale qui peut s'établir entre les deux phénomènes référés par les deux propos d'une construction avec *bien que* est indépendante du caractère, direct ou indirect, de la relation qu'ils entretiennent. Cette relation de cause à effet, strictement référentielle, n'est au vrai que l'une des multiples raisons qui peuvent conduire un locuteur à énoncer une construction avec *bien que.*

Dans tous les cas, comme le souligne l'auteur, « la locution conjonctive *bien que* ouvre la proposition, ou bien on a la possibilité de l'insérer en tête d'une des deux propositions »[767]. Autrement dit, cette locution ne peut apparaître ni en position moyenne ni en position finale. À propos du cadre syntaxique, l'auteur note que les deux propositions A et B jouissent d'une relative mobilité l'une par rapport à l'autre. Ces constatations, qui en raison de

765 *Op. cit.*, p. 7.

766 *Op. cit.*, p. 8.

767 *Op. cit.*, p. 9.

leur évidence ne font l'objet d'aucune explication, peuvent néanmoins trouver une justification si l'on tient compte de ce qui est « dit » par ce relateur.

En ce qui concerne la valeur énonciative, l'auteur affirme que « les deux propositions A et B sont le fruit d'une seule énonciation. Mais la subordonnée concessive est présentée comme ayant fait l'objet d'une assertion préalable par un autre énonciateur, à laquelle l'énonciateur de l'ensemble de la phrase souscrit »[768]. On montrera plus loin que cette interprétation n'est qu'un effet de sens permis par la définition que *bien que* apporte en langue.

Dans la *Grammaire du français contemporain,* Jean-Claude Chevalier, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé et Jean Peytard[769] soutiennent que les relateurs introduisant les propositions concessives sont au nombre de trois : « Les conjonctions de concession sont QUOIQUE (plus fréquent [sic] dans la langue parlée) et BIEN QUE. MALGRE QUE est populaire »[770]. Il faudrait préciser à nouveau que *bien que* n'est pas une conjonction, mais une locution conjonctive, spécification indispensable, comme cela a été préalablement signalé. Si *quoique* et *malgré que* font l'objet de remarques[771], *bien que* ne donne lieu à aucune explication. De surcroît, aucun exemple n'illustre son emploi.

L'article « Dynamiques que-concessives : argumentation et polyphonie » de Mª. L. Donaire développe une analyse plus poussée des propositions concessives, car l'auteur estime nécessaire un traitement sémantique profond qui dépasse le niveau superficiel des formes syntaxiques et permette de décrire avec précision les relations qui s'établissent dans les énoncés pouvant être désignés comme concessifs. Pour remplir cette tâche, l'auteur trouve les bases théoriques adéquates dans les principes élaborés par O. Ducrot et J.-C. Anscombre, et surtout dans les notions qui servent d'instruments d'analyse à la théorie de l'argumentation dans la langue dans sa version la plus récente, notamment la notion de « stéréotype » et celle de « point de vue ».

---

768 *Op. cit.*, p. 9.

769 J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé et J. Peytard, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 2002 [1964].

770 *Ibid.*, p. 134.

771 Sur la conjonction quoique les auteurs affirment qu'elle plus fréquente dans la langue parlée, sur *malgré que* ils soutiennent qu'elle populaire et que dans la langue littéraire « c'est un effet le plus souvent », comme exemple ils fournissent cet énoncé de Proust : *Je compris que jamais Noé ne put si bien voir le monde que de l'arche, malgré qu'elle fût close* ». *Ibid.*, p. 134.

Cette approche théorique postule une définition non référentielle de la signification, principe qui présume une réflexion proprement linguistique.

Dans son article, Mª. L. Donaire constate que les connecteurs concessifs ne constituent pas une classe homogène du point de vue morphologique. L'auteur y distingue ceux qui se caractérisent par la présence de *que* comme deuxième constituant (*Cque*), et ceux qui se caractérisent par l'absence de *que* (C). *Bien que* fait ainsi partie des connecteurs dénommés *Cque.* Cette hétérogénéité morphologique, selon l'auteur, détermine assurément le type de relation concessive : « chaque série de connecteurs concessifs instruit une dynamique concessive particulière (*C*= dynamique *C-concessive, Cque*= dynamique *que-concessive*), qui définit un traitement polyphonique particulier de la relation argumentative »[772]. L'auteur fait remarquer que l'hétérogénéité entre les *Cque* et les *C* n'est pas, néanmoins, absolue : « Ce qui fait l'homogénéité des connecteurs concessifs est leur caractère binaire, propriété morphologique qui se correspond [sic] avec leur définition polyphonique »[773]. En effet, le signifiant *bien que* est constitué de deux éléments, une dualité qui se reflète conséquemment dans la définition qu'il apporte en langue.

Dans la dernière partie du travail, l'auteur propose une description des « dynamiques que-concessives », en prenant comme exemple les connecteurs *bien que* et *quoique* et en faisant intervenir la notion de « stéréotype » et de « point de vue ». Les connecteurs y sont traités comme « des unités de la langue dont la signification est constituée par des instructions argumentatives et polyphoniques, qui déterminent la forme et le sens des énoncés concessifs »[774]. Pour comprendre ce que veut dire « instruction argumentative », les notions de « stéréotype » et de « phrase stéréotypique » proposées par J.C. Anscombre s'avèrent indispensables. Selon cet auteur, à certains items lexicaux est attachée une liste ouverte de phrases, appelées « phrases stéréotypiques», qui constituent le « stéréotype » de l'item considéré. D'après la théorie de l'argumentation dans la langue, le stéréotype qui définit une unité lexicale construit à partir de celui-ci un « point de vue » discursif et toute construction d'un point de vue met en œuvre une opération de sélection qui implique nécessairement en même temps une exclusion. De ce fait,

772 *Op. cit.*, p. 80.

773 *Op. cit.*, p. 80.

774 *Op. cit.*, p. 77.

comme le signale Mª. L. Donaire, étant donné qu'il s'agit ici d'opérations linguistiques, ce qu'on sélectionne ou ce qu'on exclut est une orientation argumentative. Ceci l'amène à conclure que « l'argumentation est, par définition, dynamique et, le point de vue étant une forme d'argumentation, la dynamique qui le définit est *bidirectionnelle,* réunissant le sens *sélection* et le sens *exclusion* définissant une forme d'argumentation unique »[775]. Dire alors que la signification d'un connecteur concessif est constituée par des « instructions argumentatives », c'est soutenir que sa signification est présentée comme le résultat de la sélection/exclusion d'un sens de discours. Par conséquent, pour Mª. L. Donaire, la langue construit ses unités en leur attribuant un sens de discours, une forme de « point de vue », selon que la sélection se construit dans le sens de la sélection ou dans le sens de l'exclusion : c'est ce qu'elle appelle le « point de perspective ». Elle distingue alors entre « point de perspective de sélection (ppvS) » et « point de perspective d'exclusion (ppvE) ». Les connecteurs concessifs constituent ainsi un mécanisme énonciatif qui met en œuvre la polyphonie : « Du moment qu'on utilise dans un énoncé un connecteur comme *bien que* un débat entre énonciateurs se trouve mentionné, où on pourra reconnaître une argumentation favorable à un certain sens de discours et une argumentation défavorable à ce même sens de discours »[776].

L'auteur procède alors à l'explicitation de la contrainte lexicale qui concerne les deux entités sémantiques mises en relation : « Une structure concessive *Cque* (*p, q*)[777] n'est possible que si *p* et *q* entretiennent une relation stéréotypique, c'est-à-dire, s'ils répondent aux propriétés qui définissent la relation entre *m* et *n* dans *g* (*m, n*)[778]. Si on a *g* (*p, q*), d'ailleurs, la structure concessive *Cque* (*p, q*) est toujours possible »[779]. De cette façon, *voler* entretient une relation stéréotypique avec *oiseau,* parce que *voler* sélectionne *oiseau,* ou en vertu de la propriété de réversibilité, parce que *oiseau* sélectionne *voler.*

---

[775] *Op. cit.*, p. 79.

[776] *Op. cit.*, p. 87.

[777] Formulation de la relation argumentative établie entre deux entités sémantiques (*p* et *q*) représentée en surface par un connecteur concessif dont le deuxième constituant est *que* (*Cque*).

[778] Formulation d'une relation stéréotypique.

[779] *Op. cit.*, p. 81-82.

Les phrases stéréotypiques d'un énoncé concessif doivent donc représenter la relation qui s'établit entre *oiseau* et *ne pas voler* ou entre *ne pas oiseau* et *voler*. Les combinaisons possibles sont donc les suivantes :

Bien que (BQ) oiseau, ne pas voler
BQ ne pas oiseau, voler
oiseau, BQ ne pas voler
ne pas oiseau, BQ voler[780]

Pourtant, comme le souligne l'auteur, *g (m, n)* n'est pas la seule forme que peuvent adopter les phrases stéréotypiques, car on en trouve qui semblent répondre à la forme *g (m, -n)*, c'est le cas de *pleuvoir* et *sortir*[781]. D'après Mª. L. Donaire, en vertu de la propriété de non-réversibilité, *g (m, -n)* suppose que *m* exclut *n*, mais pas que *n* exclut *m,* et pas davantage que *n* sélectionne *m*. Par conséquent, ce type de relation stéréotypique tolère, d'après l'auteur, une seule combinaison :

BQ pleuvoir, sortir
*BQ ne pas pleuvoir, sortir
*pleuvoir, BQ sortir
*ne pas pleuvoir, BQ sortir[782]

En somme, Mª. L. Donaire soutient qu'en vertu de la propriété de réversibilité une relation stéréotypique du type *g (m, n)* peut être lue comme *m sélectionne n* mais aussi comme *n sélectionne m*. *BQ (p, q)* suppose en l'occurrence que l'on exclut la sélection opérée préalablement. Ceci amène l'auteur à constater « la réversibilité du traitement polyphonique instruit par *Cque,* en vertu de laquelle il est possible d'exclure la sélection de *q* au moyen de *BQ p,* ou d'écarter la

[780] *Op. cit.*, p. 82.

[781] L'auteur tient à préciser que « Quand on dit que la signification de *pleuvoir* est associée à une phrase stéréotypique de forme (*pleuvoir*, *-sortir*) cela ne veut pas dire que l'emploi du mot *pleuvoir* convoque des discours dans le sens de *ne pas sortir*, mais plutôt que son emploi exclut tout discours dans le sens de **sortir**. C'est-à-dire, la négation est une marque de surface, qui représente une instruction sémantique d'ordre discursif ». *Op. cit.*, p. 85.

[782] *Op. cit.*, p. 82.

sélection de *p* au moyen de *BQ q* »[783]. À partir de là, les structures concessives possibles, que l'auteur exemplifie avec BQ, sont : *BQ p, ne pas-q ; BQ ne pas-p, q ; BQ q, ne pas-p ; BQ ne pas-q, p.*

En revanche, l'auteur considère qu'une relation stéréotypique du type *g (m, -n)* n'est pas réversible ; elle suppose que *m* exclut *n*, mais pas que *n* exclut *m* ou que *n* sélectionne *m.* En vertu du traitement polyphonique instruit par *C que*, *BQ* (*p, ne pas-q)* suppose donc qu'on « exclut l'exclusion » de *q,* ce qui revient à la sélection de *q.* Ceci entraîne, d'après l'auteur, la non-réversibilité du traitement polyphonique instruit par *Cque.* La seule structure *que-concessive* possible serait donc *BQ p, q.* Or, s'il est vrai que normalement *sortir* ne sélectionne pas *pleuvoir,* et que généralement *pleuvoir* exclut *sortir* et aussi l'inverse, que *sortir* exclut *pleuvoir,* affirmer que les constructions qui s'écartent de cette généralité sont agrammaticales c'est rester dans le monde phénoménologique et ne pas rendre compte de la relation linguistique qu'entretiennent ces deux propos. L'explication de Mª. L. Donaire est donc contestable en ce qu'une relation stéréotypique du type *g (m, -n)* peut aussi supposer que *n* exclut *m* et que *n* sélectionne *m.* S'il est vrai qu'il faut pour cela un contexte bien particulier, les constructions telles que « Bien qu'il ne pleuve pas, je sors » ; « Il pleut, bien que je sorte » *;* « Il ne pleut pas, bien que je sorte » sont tout à fait recevables.

Selon la définition de *Cque* que Mª. L. Donaire défend dans cet article, et qui est valable aussi pour les « dynamiques que-concessives », ce type de connecteur instruit « l'exclusion du *ppv* qui configure la forme stéréotypique de l'unité sélectionnée par l'énoncé »[784]. Ce qui définit la spécificité des connecteurs *Cque* est donc cette « dynamique d'exclusion ». Pour l'auteur, *bien que* et *quoique* (*QQ*) instruisent donc une dynamique d'exclusion, et en cela on peut les apparenter. En effet, les deux présentent comme deuxième constituant *que,* qui a, d'après l'auteur, une fonction constante : la « convocation d'un point de vue de sens contraire à celui auquel il fait référence dans l'énoncé même »[785]. Cette fonction peut être certainement valable lorsque *que* constitue le deuxième élément d'un connecteur concessif, mais elle se révèle discutable lorsque *que* fait partie de relateurs à valeur autre que concessive.

---

783 *Op. cit.*, p. 88.

784 *Op. cit.*, p. 91.

785 *Op. cit.*, p. 91.

Selon l'auteur, la divergence vient donc du premier élément. À la différence de *quoi,* modificateur « déréalisant » qui instruit l'affaiblissement de *p*, *bien* se comporte, d'après l'auteur, comme un modificateur « réalisant », dans le sens qu'il renforce la valeur argumentative de *p* tout en conservant son orientation. Cette analyse présente ainsi *bien* et *quoi* comme argumentativement opposés, dans le sens que *bien* sert à qualifier favorablement un argument, tandis que *quoique* le qualifie défavorablement.

En définitive, pour Mª. L. Donaire, dans *bien que* « *bien* instruit *l'exclusion de ppvS* et c'est *que* qui convoque le *ppvE* »[786]. Cette explication de la dynamique concessive instruite par *bien que* est sans doute cohérente avec le cadre théorique proposé par l'auteur, mais elle se révèle valable exclusivement dans ce contexte discursif. De surcroît, elle est difficilement vérifiable, car les « instructions » que l'auteur accorde à ces deux mots ne s'inscrivent nullement dans leurs signifiants : de même que *bien* ne « dit » pas l'exclusion, *que* ne « dit » pas la convocation d'une exclusion.

Dans l'article « Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative », F. Mª. Bango de la Campa va dans le même sens que Mª. L. Donaire lorsqu'elle affirme que les connecteurs argumentatifs sont des éléments qui contiennent des « instructions » pour l'interprétation du sens de l'énoncé. L'auteur tient à préciser en note en bas de page qu'elle a gardé comme prémisse le paradigme de marqueurs reconnus comme concessifs par M.-A. Morel, c'est-à-dire, *bien que, cependant, encore que, malgré que, même si, néanmoins, pour autant, pour…que, pourtant, quand même, quoique, si…que, toutefois, tout de même* et *tout…que.* Comme Mª. L. Donaire, l'auteur soutient qu'il y a des différences dans leur configuration formelle, distributionnelle et sémantique. En ce qui concerne leur configuration formelle elle constate aussi que tous les connecteurs présentent un caractère binaire dans leur morphologie et qu'il existe des connecteurs qui contiennent *que* dans leur morphologie contrairement à d'autres qui l'excluent. Cette dichotomie établit une discrimination déterminante entre les connecteurs concessifs, car elle suppose, comme le postulait aussi Mª. L. Donaire, « l'existence de deux formes essentielles de dynamiques concessives instruites par deux formes de connecteurs concessifs différents : une

[786] *Op. cit.*, p. 92.

dynamique concessive de forme *C* et une autre dynamique concessive de forme *Cque* »[787]. F. Mª. Bango de la Campa analyse la notion de « connecteur argumentatif » et l'illustre au moyen d'une description de *quand même*. Elle y inclut une intéressante proposition concernant la spécificité de ce connecteur, mais on ne trouve malheureusement aucune référence spécifique au relateur *bien que*.

Dans leur *Nouvelle grammaire du français*, Jean Dubois et René Lagane[788] définissent conjointement les circonstancielles de concession et d'opposition. Selon les auteurs, ces propositions « sont introduites par des conjonctions ou des locutions conjonctives indiquant un fait qui aurait pu s'opposer à la réalisation de celui qui est exprimé par la principale, ou qui contraste avec lui »[789], définition fondée sur les capacités référentielles des particules introductrices qui laisse supposer que toutes ces conjonctions et locutions conjonctives véhiculent une même signification. Bien au contraire, il suffit de regarder leurs signifiants pour s'apercevoir que l'on est face à des particules très différentes qui ont conséquemment des signifiés distincts. Dans le chapitre consacré aux « subordonnées circonstancielles de concession ou d'opposition », les auteurs présentent un inventaire de relateurs concessifs, parmi eux, on retrouve *bien que*. De cette locution conjonctive les auteurs précisent seulement qu'elle appartient à un registre de langue soutenu. Aucun exemple n'illustre néanmoins cet emploi.

Dans une autre *Nouvelle Grammaire du Français,* Yvonne Delatour, Dominique Jennepin, Maylis Léon-Dufour et Brigitte Teyssier[790] affirment que les propositions introduites par *bien que* expriment la concession, une relation que les auteurs décrivent en ces termes : « c'est une cause qui devrait agir mais qui n'agit pas »[791]. Comme exemple, ils fournissent une construction avec *bien que :* « Bien que nous soyons en plein hiver, la température est très douce ». Certes, le fait d'être en hiver peut être, sous nos latitudes, une cause qui ne produit pas l'effet attendu, à savoir, une température froide, mais *bien que* ne « dit » pas ce lien causal. Comme il a été expliqué au préalable, cette relation de cause à effet appartient au monde phénoménologique et

787 *Op. cit.*, p. 28.

788 J. Dubois et R. Lagane, *Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 2004 [1973].

789 *Ibid.*, p. 193.

790 Y. Delatour, D. Jennepin, M. Léon-Dufour et B. Teyssier, *Nouvelle Grammaire du Français*, Paris, Hachette Livre, 2004.

791 *Ibid.*, p. 270.

n'est que l'une des raisons qui peut conduire un locuteur à déclarer que ces deux propos ne sont pas d'après lui incompatibles.

Plus loin, les auteurs présentent les différents relateurs en les classant en fonction du mode avec lequel ils se construisent. Les propositions avec *bien que* s'inscrivent dans les « Propositions subordonnées au subjonctif ». Il n'y a cependant pas d'explication qui justifie la présence de ce mode. On trouve uniquement un exemple reformulé en construction adversative : « Bien que la police ait fait une longue enquête, elle n'a pas encore trouvé le coupable (= la police a fait une longue enquête, mais elle n'a pas encore trouvé le coupable) ».

Dans sa *Grammaire critique du français,* Marc Wilmet[792] présente une analyse plus systématique des constructions avec *bien que.* Ce relateur fait partie, selon cet auteur, des « Enchâsseurs conjonctionnels », qui se prêtent à un triple classement : formel, sémantique et fonctionnel. Pour ce qui est de la morphologie, l'auteur fait remarquer que : « La forêt au premier coup d'œil inextricable des enchâsseurs conjonctionnels ne contient au fond que deux souches : (1) *que* et (2) *si.* On peut leur associer (3) un enchâsseur zéro »[793]. Bien entendu, on trouve *bien que* parmi les compositions à partir de la souche *que*, concrètement parmi celles qui répondent à la structure « adverbe + *que* » :

> Adverbe + que : ainsi que, alors que, aussi longtemps que, aussitôt que, bien que, cependant que, encore que, loin que, lorsque, puisque, plutôt que, outre que, (p. 596) si...que, si bien que, sitôt que, surtout que, tandis que, tant et si bien que, tant que, tant...que, tellement que (populaire)...[794]

Cependant, l'auteur rappelle que le critère qui a permis aux grammairiens de classer les différents relateurs est fondamentalement « notionnel », c'est-à-dire sémantique :

> Les grammairiens se sont occupés à répartir les « conjonctions de subordination » – « subjonctions » (Marcel Cohen), « chevilles » (Damourette et Pichon), « translatifs du second

792 M. Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles/Paris, De Boeck, 2007 (4e éd.) [1990].

793 *Ibid.*, p. 597.

794 *Ibid.*, p. 597.

> degré » (Tesnière), etc. – en grands groupes notionnels : temps, cause, manière, comparaison, conséquence, but, concession, opposition, condition… (cf. § 384)[795].

Il faut par conséquent justifier l'inclusion d'un relateur dans le groupe notionnel où il est placé, autrement dit, expliquer en quoi et comment le relateur *bien que* exprime la concession.

Dans une perspective fonctionnelle, les constructions avec *bien que* sont, d'après M. Wilmet, des « sous-phrases circonstancielles ». Celles-ci accompliraient la fonction syntaxique de complément circonstanciel de concession, affirmation qui, comme il a été préalablement signalé, ne manque pas de susciter un certain embarras :

> La frénésie en matière de compléments circonstanciels n'a pas trop déteint sur les sous-phrases. Forcées d'abandonner le lieu […], les grammaires gardent le temps, la cause, le but, la concession, la condition, la conséquence, la comparaison, l'addition, et l'exception (Wagner et Pichon), parfois la manière (Goosse)[796].

Plus loin, l'auteur distingue les « sous-phrases prédicationnelles » des « transprédicationnelles ». Il répartit à son tour les circonstancielles prédicationnelles en intraprédicationnelles et en extraprédicationnelles selon qu'elles réagissent ou non à la négation. D'après l'auteur, « ces alternances s'observent avec de plus ou moins bons yeux dans les temporelles, les consécutives, les finales et les causales »[797]. En revanche, les constructions avec *bien que* ne se prêtent pas à une mouture intraprédicationnelle, l'auteur l'illustre avec l'exemple suivant : « Pierre n'a pas épousé Marie bien qu'elle l'ait voulu ». En effet, cela ne veut pas dire que « P. a épousé M. contre son gré », mais que « M. aurait voulu épouser P., il n'a pas cédé ». Par conséquent, M. Wilmet considère que ces sous-phrases font office de « complément transprédicationnel modalisateur ». Cependant, il ne précise pas la modalité mise en place par *bien que*. De surcroît, il n'y a pas dans l'alinéa consacré aux circonstancielles transprédicationnelles une seule référence à ce relateur.

---

[795] *Ibid.*, p. 602.

[796] *Ibid.*, p. 609.

[797] *Ibid.*, p. 609.

Dans la partie consacrée à la *Syntaxe* de *La Grammaire* de Joëlle Gardes-Tamine[798], les concessives apparaissent parmi « les subordonnées conjonctives circonstancielles ou adverbiales », étiquette qui relève fondamentalement de la morphologie, car la conjonction introductrice semble être déterminante. L'auteur les définit comme suit :

> Elles jouent généralement le rôle de complément de phrase, ce qui se marque par le fait qu'elles sont mobiles, à la différence des coordonnées de sens voisin […] et peuvent être supprimées sans attenter à la cohérence syntaxique de la phrase, à la différence de complétives […] Les éléments qui les introduisent sont invariables et n'ont pas de fonction dans la subordonnée[799].

S'il est vrai que la locution conjonctive *bien que* n'a aucune fonction syntaxique canonique dans la proposition qu'elle intègre, sa capacité introductrice pourrait être néanmoins comprise comme une fonction qui relève de la syntaxe. Quant à la fonction syntaxique de la proposition concessive, elle s'approche assurément de celle des compléments de phrase, car il apparaît effectivement que ces propositions ne complémentent pas exclusivement le verbe de la proposition que la tradition appelle « subordonnante ».

Etant donné l'importance déterminante de cet « élément invariable », J. Gardes-Tamine distingue plusieurs types de conjonctives circonstancielles sur la base de la conjonction (ou de la locution conjonctive) qui les introduit et de leur valeur sémantique. Selon lui, les concessives sont celles qui « sont introduites par *bien que, quoique, sans que, même si, quand bien même,* et expriment une réserve »[800]. En somme, l'auteur définit ce type de construction à travers une liste de locutions introductrices et le terme « réserve », dont le sens est assez vague. Malgré l'observation judicieuse qui reconnaît que « la conjonction ou locution conjonctive a un sens », l'auteur ne fait aucune référence à celui de *bien que*. De fait, une description de ce sens serait très pertinente pour comprendre de manière plus approfondie la relation instruite par ce relateur.

---

[798] J. Gardes-Tamine, *La grammaire 2. Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2008 (4e éd. revue et aug.) [1990].

[799] *Ibid.*, p. 57.

[800] *Ibid.*, p. 58.

Dans la *Grammaire méthodique du français* Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul[801] présentent les propositions introduites par *bien que* parmi les « Circonstancielles décrivant une perspective » :

> Il s'agit de propositions subordonnées mobiles […], qui sont normalement au subjonctif et ne peuvent se voir substituer des propositions participiales ni des gérondifs. À la différence de celles qui représentent la situation dans laquelle le fait principal vient s'inscrire, à laquelle il est objectivement lié et dont il est souvent l'effet, celles-ci ouvrent une perspective, une « vue à distance », souvent subjective, à partir du fait principal. [...] Ou encore elles décrivent un fait dont le lien situationnel, voire causal, qui pourrait l'attacher au fait principal est repoussé : nié (*non que*) ou dénié dans sa valeur de cause (*bien que*)[802].

En ce qui concerne les propositions introduites par *bien que*, il semble difficile de vérifier cette « vue à distance » subjective, car il n'y a rien en *bien que* qui « dise » cette subjectivité. D'autre part, elles peuvent certainement décrire un fait dont le lien causal est dénié, mais comme on l'a déjà signalé, la valeur de cause ne constitue pas une propriété inhérente à la proposition introduite par *bien que.*

Parmi les circonstancielles décrivant une perspective, les auteurs distinguent celles qui le font « par anticipation » et celles qui le font « par élimination ». Le « type *bien que* » appartient, d'après eux, à ces dernières. Pourtant, ce qu'ils veulent dire par « anticipation » n'est nulle part expliqué. Pour décrire ce type, ils ont recours au concept de « polyphonie » conçu par O. Ducrot :

> Les propositions que l'on appelle **concessives,** introduites par *bien que, quoique, encore que, malgré que* (cette dernière conjonction étant critiquée par les puristes, voir ci-dessous remarque 3), manifestent de façon particulièrement frappante ce que O. Ducrot appelle la **polyphonie** du discours. En effet, leur emploi suppose que quelqu'un, quelque part (un « on dit ») asserte le lien causal que pour sa propre part le locuteur ou le scripteur refuse[803].

Certes, une construction avec *bien que* est polyphonique, parce qu'elle présuppose deux énonciateurs, mais, comme il a été préalablement signalé, ce qui est asserté ou refusé n'est

[801] M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009 (7e éd. rev. et aug.) [1994]

[802] *Ibid.*, p. 510-511.

[803] *Ibid.*, p. 513.

pas un lien causal, puisque ce type de construction ne se voit pas toujours doublée d'une relation causale entre les phénomènes référés. Lorsqu'un locuteur énonce une construction avec *bien que*, ce qu'il refuse c'est la relation implicative sous-jacente établie entre les propos qui rapportent ces phénomènes.

En ce qui concerne concrètement le relateur *bien que,* il n'y a aucune précision. À nouveau, la seule remarque concerne la locution *malgré que*[804].

Dans *Le bon usage*, Maurice Grevisse et André Goosse[805] considèrent que, parmi les conjonctions concessives « proprement dites », les conjonctions ou locutions conjonctives les plus courantes sont *quoique*, *bien que*, *encore que* et *malgré que*. À propos de *bien que,* les auteurs soulignent uniquement : « ***Bien que*** est plus fréquent dans l'écrit que dans l'oral »[806]. Ces « mots de liaison » sont suivis d'une présentation exhaustive d'autres structures, soit de caractère discontinu, avec l'intercalation d'un élément variable – *si (Adj/Adv) que... quelque (Adj) que..., tout...que,* etc. – soit continu – *autant que, malgré que j'en ais*… De la même façon que les conjonctions proprement dites, ces constructions expriment une concession, mais dans ces cas, en reprenant les termes utilisés par les auteurs, il s'agit d'un « fait variable ». La relation logique qu'ils instruisent est de ce fait de type graduel. On peut donc déduire de cette présentation que la relation concessive instruite par *bien que* se réfère à un fait invariable. En somme, d'après cette grammaire, ce relateur appartient à un registre écrit et instruit une relation logique qui n'est pas graduelle. Ces deux remarques n'arrivent pas néanmoins à rendre compte de la spécificité de ce relateur.

---

[804] « *Malgré que* est condamné par les puristes sous prétexte que l'expression ne serait justifiée que dans *malgré que j'en aie* (= *quel que soit le mauvais gré que j'en aie*) ; en réalité, *malgré que*, en face de la préposition *malgré* + CN est parfaitement intégré au système grammatical ». *Ibid.*, p. 513.

[805] M. Grevisse et A. Goosse, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 2007 (14e éd.).

[806] *Ibid.*, p. 1500.

1.2. La construction avec *bien que* à travers une linguistique du signifiant

1.2.1. Introduction

Une des perspectives possibles pour l'étude des constructions avec *bien que* est la « grammaire de constructions ». Cette approche théorique consiste à poser que toute construction est un patron structural symbolique, c'est-à-dire, une sorte de correspondance entre un signifiant et un signifié. Cela impliquerait que toute construction possède un signifié. Adele E. Goldberg[807] l'exprime comme suit : « it is argued that constructions themselves carry meaning, independently of the words in the sentence »[808]. Dans ce cadre théorique la construction est définie comme l'unité minimale d'analyse grammaticale.

Or, si l'on cautionne le principe défendu par G. Luquet selon lequel le linguiste ne peut croire que ce qu'il voit, la seule chose qu'il voit, lorsqu'il regarde une construction, est un ensemble de signifiants et non un seul. Par conséquent, la construction ne semble visiblement pas pouvoir constituer l'unité minimale d'une analyse grammaticale qui cherche l'objectivité. Cette conviction amène à contredire A. E. Goldberg et à postuler que le sens d'une construction se construit à partir des signifiés de leurs éléments. Gustave Guillaume[809] ne pouvait pas être plus clair à ce propos :

> […] toute étude du mécanisme constitutif de la phrase se subordonnera à une considération préalable de la structure du mot […] Car c'est de l'état de mot que dépendent fondamentalement les jeux de syntaxe […] De sorte que la structure de la phrase apparaît conditionnée, et jouée, par la structure du mot[810].

Le sens d'une construction avec *bien que* résulte donc de ce qui est « dit » par les éléments constitutifs de ce relateur. L'hypothèse selon laquelle le relateur a un rôle essentiel dans la configuration syntaxique, sémantique et pragmatique de la relation qu'il instruit s'impose ainsi

807 A. E. Goldberg, *Constructions. A Construction Grammar approach to argument structure*, Chicago, The University of Chicago Press, 1995.

808 *Ibid.*, p. 1.

809 G. Guillaume, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-49, série B, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications I*, Paris, Klincksieck/Québec, Presses Universitaires de Laval, 1971.

810 *Ibid.*, p. 321.

comme l'un des postulats sur lequel repose le présent travail. Ce qui est « dit » par un relateur est de ce fait déterminant pour comprendre la relation qu'il met en place. Il s'avère donc indispensable de rechercher le représenté de langue associé au signifiant *bien que*. Si, à l'instar de G. Guillaume, on considère que « chaque partie de langue apporte avec elle, par sa définition même, qui reste une, une large permission d'emplois variés »[811], le signifié d'un mot serait cette « définition » qu'il apporte en langue. Et pour appréhender objectivement ce que chaque partie de langue apporte avec elle, il paraît indispensable de regarder de près le signifiant, car l'adéquation entre le signifiant et le signifié s'est avérée une hypothèse de travail cohérente et avantageuse.

Dans le cadre d'une linguistique du signifiant, le fait que *bien que* ait un signifiant complexe, constitué en l'occurrence de deux éléments, impose une description dissociée des signifiés de chacun de ses constituants avant de pouvoir décrire ce que *bien que* signifie dans son ensemble. Dans son ouvrage, *La Concession en français,* M.-A. Morel reconnaît aussi le caractère essentiel de cet impératif linguistique « Il est nécessaire de rendre compte en premier lieu des valeurs de chacun de ces marqueurs pris isolément (*bien, quoi, encore, malgré)*, avant de pouvoir analyser celles des marqueurs concessifs eux-mêmes »[812].

1.2.2. Le représenté de langue de *bien*

L'étude sur *La Concession en français* de M.-A. Morel constitue un bon point de départ pour essayer de trouver ce qui en langue définit l'adverbe *bien*. L'auteur y propose l'explication suivante :

> La valeur fondamentale de *bien* est de marquer que la validité d'un jugement a fait l'objet d'un questionnement dubitatif. Ceci explique la valeur de *bien* dans le cas de l'appréciation subjective d'ordre qualitatif, ou quantitatif. Ceci explique aussi que *bien* puisse marquer la confirmation d'une information soudainement mise en doute. En tant qu'adverbe concessif, il marque l'assentiment de l'énonciateur à une assertion préalable dont il n'est pas nécessairement l'auteur, à un jugement qu'il suppose partagé par celui auquel il s'adresse (*Elle a bien ces yeux extraordinaires dont tu me parlais)* et qui aurait pu être exclu en fonction de la position défendue par l'énonciateur (*je ne la trouve pas aussi inouïe que tu disais*)[813].

811 *Ibid.*, p. 19.

812 *Op. cit.*, p. 22.

813 *Op. cit.*, p. 23-24.

En effet, *bien* signifie la validation d'un jugement qui a fait l'objet d'un questionnement dubitatif. Dans la construction avec *bien que* ce jugement est le propos introduit par *que*, un propos qui serait *a priori* exclu en vertu de la relation implicative présupposée par cette construction. Autrement dit, dans cette construction le doute naît du fait qu'elle présuppose une relation implicative selon laquelle les deux propos présentés seraient *a priori* incompatibles.

Il faut préciser que la validation signifiée par *bien* n'implique pas forcément l'actualisation du propos validé. En d'autres termes, *bien* « dit » uniquement qu'un objet de discours, plus précisément un acte d'énonciation, fait l'objet d'une validation. Le fait de le valider peut impliquer qu'on lui concède, dans une perspective notionnelle, un caractère réel, c'est-à-dire, en le validant, *bien* peut actualiser l'objet de discours auquel il s'applique Or cette actualisation n'intègre pas la définition que ce mot apporte en langue.

1.2.3. Le représenté de langue de *que*

Pour ce qui est du signifiant *que*, il sera postulé dans ces pages que son signifié de langue coïncide essentiellement avec celui que Carmen Núñez Lagos propose pour le signifiant espagnol *que*. En effet, il semble que, comme en espagnol, ce mot soit « constitué en langue de trois éléments : deux postes ou arguments, possédant une configuration sémantique particulière et un mouvement d'incidence qui les réunit »[814]. Comme l'explique C. Núñez Lagos, *que* exige que l'apport soit occupé par une entité sémantique de type propositionnel. Ce qui est valable aussi pour le français. Pour sa part, le support est configuré en langue par une entité sous-définie sémantiquement, que l'auteur appelle, en s'inspirant des travaux de F. Tollis, « être virtuel neutre ». Schématiquement, l'identité du signifié de langue de *que* est présentée comme suit :

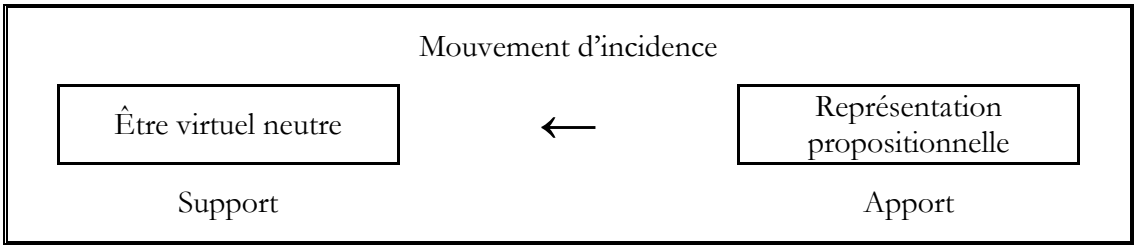

[814] *Op. cit.*, p. 351.

Au sein de cet « être virtuel neutre », C. Núñez Lagos différencie deux grandes classes contextuelles : dans la première, l'absence d'instanciation discursive du support a pour effet de mettre en évidence une indéfinition notionnelle ou référentielle ; dans la deuxième, le support de *que* est instancié par une entité discursive. Cette division semble être aussi soutenable en français. À l'intérieur de la deuxième classe, l'auteur distingue six types de contextes différents, hiérarchisés également selon le niveau de définition sémantique et référentielle de l'entité support. En raison de leur précision, les propositions arrivent en sixième position. C'est sûrement dans cette typologie contextuelle que les deux langues montrent des différences. Néanmoins, il paraît que, tant en espagnol qu'en français, le dernier contexte, constitué par les propositions, implique une définition sémantique et référentielle de l'entité support plus précise.

À chaque type de support, l'auteur associe un effet interprétatif spécifique résultant de l'incidence de l'apport propositionnel. En ce qui concerne les propositions, cet effet interprétatif est, tant en espagnol qu'en français, un ajout d'une précision informative. En effet, de même qu'en espagnol, *que* présente l'apport comme complément informatif d'un support. Par conséquent, *que* se comporte aussi en français comme un vaste subordonnant sémantique d'entités propositionnelles.

Le signifié de langue de *que* semble ainsi coïncider avec celui de l'espagnol, car en français le représenté de langue de ce signe implique aussi l'existence de trois éléments : un support, un apport et un mouvement d'incidence qui les réunit, le support et l'apport étant instanciés en discours, le mouvement d'incidence étant représenté par *que*.

1.2.4. Vers un représenté de langue de *bien que*

Si l'on tient compte des représentés de langue de chacun de ses éléments, il est conséquent de soutenir que *bien que* signifie la validation de l'apport introduit par *que* à l'égard du support auquel il est relié à travers le mouvement d'incidence représenté par cet élément. Schématiquement :

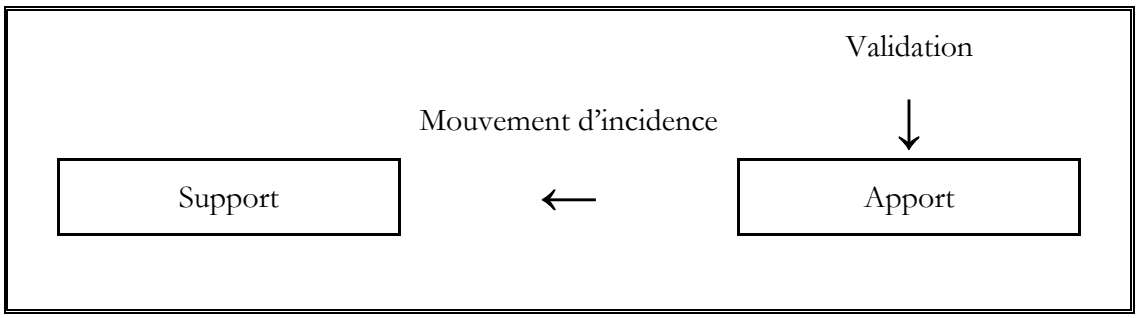

Dans un exemple comme « Bien qu'il pleuve, je sors », *bien que* « dit » que l'apport introduit par *que,* en l'occurrence, la déclaration /il pleut/, est validé pour réunion avec le support auquel il est associé, à savoir, la déclaration /je sors/. Le fait que *bien que* dise que l'apport introduit par *que* est validé, permet d'octroyer à cet apport une réalité notionnelle. Dans cet exemple, le locuteur se représente en effet « la pluie » comme réelle.

La valeur concessive de ce relateur provient du fait que, malgré la contradiction existante entre le support et l'apport impliqués par *que*, celui-ci est validé par l'adverbe *bien.* Par conséquent, deux déclarations qui en vertu de la relation implicative qui les unit auraient dû se contredire, deviennent, par la validation de leur association, compatibles. Il apparaît ainsi qu'un effet des constructions avec *bien que* est de déclarer l'existence d'une contradiction et, en même temps, de la lever.

1.3. Le mode dans la proposition en *bien que*

1.3.1. Introduction

Le système verbal français, de même que le système verbal espagnol, ne manifeste pas explicitement la catégorie du « mode », puisqu'il n'y a dans aucune de ces langues de morphèmes exclusivement modaux. Cette constatation rend difficile la définition de cette catégorie et explique la diversité des approches qui ont essayé de la décrire. Dans cette section, le propos est d'analyser dans quelques grammaires et études grammaticales de la langue française les explications qui rendent compte du mode employé dans la construction avec *bien que.* La sélection bibliographique proposée n'est pas exhaustive, car le but n'est pas de retracer les avatars linguistiques des modes dans ce type de construction, mais de présenter de façon critique les

différents types d'explications que l'on trouve de leur emploi dans les approches actuelles du français.

1.3.2. Le « subjonctif » : le mode de la proposition en *bien que*

Parmi les ouvrages analysés, on distingue, entre autres, ceux qui considèrent que dans une construction avec *bien que* le « subjonctif » est le seul mode possible, soit qu'ils l'affirment explicitement, soit qu'il n'y ait aucune référence à l'emploi de l'« indicatif ». L'un d'eux est le *Précis de grammaire française* de M. Grevisse. L'auteur affirme dans cet ouvrage : « en général, le verbe de la subordonnée complément circonstanciel d'opposition se met au subjonctif »[815]. Aucune explication justificative de l'emploi de ce mode n'accompagne cette affirmation. On trouve seulement un exemple pour l'illustrer, précisément avec *bien que* : « Bien qu'il soit pauvre, il ne se plaint pas ».

Plus loin, se trouvent deux remarques à propos de certains relateurs : « *Quand, quand même, quand bien même, alors même que, lors même que,* marquant l'opposition gouvernent le conditionnel » et « *tandis que, alors que,* marquant l'opposition sont suivis de l'indicatif ou du conditionnel »[816]. Ces remarques nous informent à nouveau d'un emploi, mais elles n'expliquent pas la raison linguistique de celui-ci. À partir d'elles, on peut déduire que le conditionnel est considéré comme un mode à part[817], conception modale qui, de nos jours, n'a plus beaucoup d'adeptes.

La dernière remarque présente la tournure « *Tout…que* » en opposant son emploi normatif à l'usage moderne : « *Tout...que,* selon la règle traditionnelle, demande l'indicatif. Mais,

---

[815] *Op. cit.*, p. 253.

[816] *Op. cit.*, p. 253.

[817] En effet, d'après ce précis de grammaire il y a quatre modes personnels : « 1° L'indicatif, qui présente l'action comme réelle. / 2° Le conditionnel, qui présente l'action comme éventuelle ou comme dépendant d'une condition. / 3° L'impératif, qui présente l'action sous la forme d'un ordre, d'une exhortation, d'une prière. / 4° Le subjonctif, qui présente l'action comme simplement envisagée dans la pensée, avec un certain élan de l'âme (comme dans le désir, le souhait, la volonté, etc.) ». *Op. cit.*, p. 141. Il s'agit d'une caractérisation des modes essentiellement référentielle qui est déjà dépassée, car le conditionnel n'est plus considéré comme un mode à part, et qui s'avère inadéquate, car il existe des contextes où l'indicatif présente l'action comme irréelle et d'autres où le subjonctif fait référence à une réalité.

dans l'usage moderne, il se construit souvent avec le subjonctif »[818]. Il n'y a cependant aucune description qui rende compte de la sélection modale opérée dans cette construction.

D'après cette grammaire, le « subjonctif » est donc le mode le plus utilisé, bien que l'auteur constate que, soit par exigence de certaines conjonctions ou locutions conjonctives, soit par l'imposition d'une règle traditionnelle, l'« indicatif » est toujours présent. Il s'avère donc indispensable d'expliquer tantôt la valeur modale du « subjonctif » tantôt les exigences et les règles qui expliquent la présence de l'« indicatif ».

Une autre grammaire qui prend en considération seulement l'emploi du « subjonctif » est la *Grammaire française* de H.-D. Béchade. L'auteur y affirme :

> […] le subjonctif s'impose quand le subordonnant introduit un procès voulu ou soumis à interprétation ; il s'agit soit d'éléments conjonctifs comme *bien que*, *encore que*, *quoique* : *Bien que cet homme soit âgé, il a encore toute sa tête,* soit des locutions faisant porter la concession sur un élément autre que le verbe comme *pour…que, si…que, qui que* (cf. §393) : *Pour étonnante qu'elle soit, cette nouvelle est pourtant vraie ;* à noter que ces locutions peuvent se faire suivre de l'indicatif si on veut souligner l'aspect certain de la notion concédée : *Pour étonnante qu'elle est…*[819]

L'explication se révèle inadéquate, car une construction avec *bien que* au « subjonctif » ne réfère pas à un procès voulu ou soumis à interprétation ; bien au contraire, elle fait référence à un procès qu'elle présente comme validé. De surcroît, la justification que l'auteur propose pour l'« indicatif » de certaines constructions concessives relève d'une opposition qui s'avère inefficace, car ce « mode » n'est pas toujours celui de ce qui est certain. La sélection modale qui s'opère dans certaines constructions dites « concessives » ne peut donc pas s'expliquer à travers l'opposition qui oppose l'« indicatif » – mode de l'objectivité – au « subjonctif » – mode de la subjectivité.

Une autre étude qui ne tient compte que de l'emploi du « subjonctif » est celui de Mª. L. Donaire, « Dynamiques que-concessives : argumentation et polyphonie ». Comme il a été préalablement dit, l'auteur soutient que les connecteurs *C* et *Cque* instruisent des dynamiques concessives particulières. L'une des conséquences de ce fait est qu'ils présentent des propriétés distributionnelles différentes. L'auteur affirme que les *C* connaissent moins de contraintes que les

[818] *Op. cit.*, p. 253.

[819] *Op. cit.*, p. 284-285.

Cque, car ceux-ci n'acceptent que la position initiale du segment qu'ils introduisent. En effet, *bien que* apparaît toujours à la tête du segment qu'il introduit. Une autre différence apparaît entre ces deux séries de connecteurs : c'est la compatibilité avec le mode verbal. Comme le signale l'auteur, *C que* et *C* peuvent se combiner avec l'« indicatif », mais seuls *Cque* sont compatibles avec le « subjonctif ». L'auteur explique cette compatibilité par la mention explicite que le « subjonctif » fait du mécanisme énonciatif signalé par un connecteur *Cque* :

> Les connecteurs concessifs constituent un mécanisme énonciatif qui met en œuvre la polyphonie. Du moment qu'on utilise dans un énoncé un connecteur comme *bien que*[820] un débat entre énonciateurs se trouve mentionné, où on pourra reconnaître une argumentation favorable à un certain sens de discours et une argumentation défavorable à ce même sens de discours. Ces deux sens de discours se trouvent explicitement mentionnés par la morphologie du subjonctif[821].

D'après l'auteur, la morphologie du « subjonctif » rappelle la polyphonie du mécanisme énonciatif indiqué par un connecteur concessif, elle « mentionne » un débat entre des énonciateurs où on peut reconnaître une argumentation favorable et une autre défavorable. Cette « mention explicite » n'est pas, néanmoins, précisée. Toute construction concessive implique certainement un débat et le « subjonctif » peut être le mode qui le reflète le mieux. Or une construction concessive construite à l'« indicatif » révèle ce même débat, car, comme l'affirme l'auteur, ce sont les connecteurs concessifs, et non les modes verbaux, qui « instruisent une forme de discours où des énonciateurs définissent des positions différentes, vis-à-vis du contenu stéréotypique d'une unité lexicale »[822].

Dans l'article déjà cité « Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative », F. Mª. Bango de la Campa explique aussi la compatibilité modale des connecteurs concessifs comme une caractéristique d'ordre distributionnel. L'auteur constate à nouveau que le comportement de ces deux séries de connecteurs est différent, car les *Cque* admettent seulement l'antéposition aussi bien dans le premier segment que dans le second ; et les

---

[820] L'auteur établit une différence entre les connecteurs concessifs qui ont que dans leur morphologie et ceux qui ne l'ont pas pour introduire la sélection modale : « La compatibilité des *CC* avec le mode verbal, indicatif ou subjonctif, du segment d'énoncé où ils s'intègrent répond à la condition suivante : *Cque* et *C* peuvent se combiner avec l'indicatif, mais seuls *Cque* sont compatibles avec le subjonctif ». *Op. cit.*, p. 87.

[821] *Op. cit.*, p. 87.

[822] *Op. cit.*, p. 87.

C sont non seulement compatibles avec cette position, ils admettent aussi bien la position finale que la position moyenne du deuxième segment. Un second critère d'ordre distributionnel est, pour cet auteur, « l'emploi des deux modes verbaux par excellence avec les connecteurs concessifs »[823]. F. Mª. Bango de la Campa, soutient, comme Mª. L. Donaire, que « les deux modes sont compatibles avec ces unités. Néanmoins, tandis que les *C* et les *Cque* admettent l'indicatif, le subjonctif n'est compatible qu'avec les *Cque* »[824]. Ce constat de compatibilités n'est, cependant, accompagné d'aucune explication.

Dans la *Nouvelle grammaire du français*, J. Dubois et R. Lagane soutiennent à nouveau que « le mode employé dans les circonstancielles conjonctives de concession est le **subjonctif** dans la plupart des cas »[825]. On peut déduire de cette affirmation que « la plupart des cas » renvoie aux contextes discursifs, et conclure que *bien que* se construit, sauf quelques rares exceptions, avec le « subjonctif ». Ou bien, que la formulation, « la plupart des cas », n'est qu'une façon de désigner les différents relateurs, et tirer la conclusion que *bien que* fait partie de ceux qui se construisent toujours avec le « subjonctif ». Rien ne permet de trancher, car cette affirmation n'est accompagnée d'aucune explication. De surcroît, elle n'est pas non plus illustrée par des exemples.

Plus loin, les auteurs présentent les locutions conjonctives qui se construisent à l'« indicatif » ou au conditionnel, un inventaire qui n'inclut pas *bien que*. Ce qui ne fait que corroborer que cette grammaire ne tient pas compte des constructions où ce relateur apparaît avec un temps de l'« indicatif ».

Dans la *Nouvelle Grammaire du Français* de Y. Delatour, D. Jennepin, M. Léon-Dufour et B. Teyssier, les propositions introduites par *bien que* figurent parmi les « Propositions subordonnées au subjonctif ». Toute possibilité de sélection modale est alors d'emblée écartée. Comme explication, on trouve uniquement un exemple et sa reformulation en construction adversative : « Bien que la police ait fait une longue enquête, elle n'a pas encore trouvé le coupable. (= la police a fait une longue enquête, mais elle n'a pas encore trouvé de coupable) » et

823 *Op. cit.*, p. 28.

824 *Op. cit.*, p. 29.

825 *Op. cit.*, p. 193.

une remarque qui justifie l'emploi d'une forme non personnelle : « Lorsque le sujet est le même dans la principale et dans la subordonnée, *bien que, quoique* peuvent être suivis d'un adjectif […] [et] d'un participe […] »[826].

1.3.3. L'« indicatif » : un autre mode possible de la proposition en *bien que*

Dans *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche soutiennent à plusieurs reprises que le mode d'une proposition introduite par *bien que* est le « subjonctif ». Lors d'une tentative de classement formel des propositions circonstancielles, les auteurs affirment qu'il existe des critères formels permettant d'établir que les conjonctions ont des fonctionnements différents, et du même coup la proposition qu'elles introduisent fonctionne aussi différemment. D'après eux, le temps et le mode constitueraient un premier critère permettant d'opposer cinq sortes de circonstancielles. Parmi ces circonstancielles, on retrouve les propositions introduites par *bien que* : « les circonstancielles introduites par des conjonctions ne subordonnant que le subjonctif, à un temps quelconque. Elles sont aussi très nombreuses (*afin que, à moins que, avant que, bien que, pour que, quoique, sans que*...) »[827]. Quelques pages plus loin, ils réitèrent que le mode d'une construction introduite par *bien que* est le « subjonctif » : « Les conjonctions concessives les plus fréquentes sont *bien que, quoique* et *encore que,* suivis du subjonctif »[828]. En revanche, dans l'alinéa dédié au mode « subjonctif en proposition subordonnée circonstancielle » les auteurs reconnaissent un emploi exceptionnel de l'« indicatif » : « Les concessives font apparaître le subjonctif (sauf, selon les puristes, après *tout* + adjectif + *que*) : *tout travailleur qu'il est, il a été refusé à son examen*) : *bien que, quoique, si* ou *quelque* + adjectif + *que*, etc., ne se rencontrent que très exceptionnellement avec l'indicatif : *bien que Jeanne soit venue, je suis partie* »[829]. Cette rencontre « très exceptionnelle » avec l'« indicatif » reste toutefois inexpliquée. Les auteurs justifient seulement l'emploi du « subjonctif » :

826 *Op. cit.*, p. 272.

827 *Op. cit.*, p. 108.

828 *Op.cit.*, p. 112.

829 *Op. cit.*, p. 639.

> […] l'emploi du subjonctif peut s'expliquer de la façon suivante : la relation concessive inverse la relation causale attendue. Dans la phrase citée, la venue de Jeanne aurait dû m'inciter à rester et non à partir. C'est ce décalage entre le procès effectivement observé et celui qui, attendu, a été un instant possible qui se trouve signifié par le subjonctif, au seul point de la phrase où il peut apparaître : le verbe de la subordonnée[830].

Comme on l'a signalé à plusieurs reprises, une relation concessive peut certainement inverser une relation causale – ce qui est justement le cas dans l'exemple cité – mais il ne s'agit là que d'un cas particulier, car la relation d'implication entre les deux propos, la seule présupposée par la construction utilisée, peut ne pas se doubler d'une relation de cause à effet entre les phénomènes évoqués. De surcroît, contrairement à ce qui est affirmé dans cet ouvrage, l'inversion n'explique nullement l'emploi du « subjonctif », car une concessive à l'« indicatif » peut déclarer cette même inversion. Il semble donc très difficile d'accepter que le « subjonctif » signifie un décalage entre le procès effectivement observé et celui qui est attendu.

Dans la *Grammaire du français classique et moderne,* R. L. Wagner et J. Pichon affirment que « Le SUBJONCTIF est d'un emploi normal après ***bien que, encore que, malgré que, quoique*** et après les relatifs indéfinis »[831]. Cependant, par le biais d'une remarque, les auteurs précisent que « À l'époque classique l'emploi de l'indicatif était admis dans ces propositions concessives » et que « L'emploi de l'indicatif avec cette valeur n'est pas étranger au français moderne »[832], et ils citent comme exemple, une construction avec *quoique* au conditionnel signée Paul Valéry : « Mais tu ne vois pas dans la nature le citronnier produire des pommes, quoique peut-être, cette année-là, elles lui coûteraient moins cher à former que des citrons ». L'explication que les auteurs donnent de cet emploi est la suivante : « Ce mode fait ressortir que l'on pose comme un fait la chose sur laquelle on fait porter la concession »[833]. Cette explication purement référentielle se révèle inadéquate, car une concessive au « subjonctif » peut aussi « poser comme un fait » le contenu propositionnel. Ce qui est le cas d'une construction avec *bien que*, relateur qui, en le validant, peut conférer au propos introduit par *que* une réalité notionnelle.

---

830 *Op. cit.*, p. 639.

831 *Op. cit.*, p. 651.

832 *Op. cit.*, p. 651.

833 *Op. cit.*, p. 651.

Dans *La Concession en français*, M.-A. Morel affirme que le mode de la concession logique est obligatoirement le « subjonctif », bien qu'il puisse y avoir quelques « entorses modales » :

> L'emploi du subjonctif est obligatoire dans la subordonnée ouverte par *bien que*.
> Les entorses modales (emploi d'un autre mode que le subjonctif) relevées par les grammairiens dans le cas de la concession logique se rencontrent le plus souvent quand il s'agit d'un fait passé – et donc repéré par rapport à l'actualité évoquée par l'énonciateur (indicatif imparfait derrière *bien que)* ou bien lorsqu'il s'agit d'un simple envisagement par la pensée d'une situation fictive (conditionnel ou futur derrière *bien que* ou *même si*)[834].

L'explication de ces « déviations » est essentiellement référentielle, car un fait, « un fait passé », et une situation, « un simple envisagement par la pensée d'une situation fictive », sont les seuls repères dont l'auteur tienne compte. En outre, à partir de ces lignes on peut déduire que le choix de l'« indicatif » est lié à une référence temporelle précise ou au caractère de la situation envisagée. Cependant, l'imparfait n'est pas toujours un temps du passé, car il peut aussi exprimer le présent et le futur (« Aujourd'hui, je voulais faire peur à ma petite femme, en me cachant derrière une porte et surgir tel un zombie »[835], « Normalement demain j'avais RDV avec notre plaquiste pour parler d'une ou deux choses… »[836]) et le futur ne fait pas référence à une situation fictive ; bien au contraire, il exprime un fait appelé à devenir effectif.

Selon M.-A. Morel, le fait que le futur et le conditionnel comportent la même marque morphologique «-r-» indique que « le procès exprimé par le verbe n'est pas ancré dans la réalité au moment choisi comme repère temporel dans l'énoncé, mais qu'il est simplement envisagé par l'énonciateur »[837]. Cette représentation construite par la pensée, que l'énonciateur propose et impose à son interlocuteur de prendre en considération, explique, d'après l'auteur, la valeur de futur. En revanche, il semble qu'en français, de même qu'en espagnol, le futur soit un temps verbal qui associe la représentation d'un événement à un univers qui est directement défini à partir du présent d'expérience. Selon M.-A. Morel, « Le futur simple en français a, en effet, une

---

834 *Op. cit.,* p. 9.

835 http://www.boursorama.com/forum-blagues-vie-de-m-erde-373090570-1

836 http://milyetwill.over-blog.com/80-index.html

837 *Op. cit.*, p. 48.

valeur comparable à celle du passé simple : il présente le procès dans sa globalité, sans indication de durée ni de déroulement »[838]. Or, mis à part le fait que ces deux temps présentent le procès dans sa globalité, ce qui les rapproche, plus que toute autre chose, c'est que tous les deux se construisent à partir du présent d'expérience. Il est donc difficile de cautionner l'affirmation suivante, selon laquelle le futur « relève du niveau énonciatif du récit où l'énonciateur ne s'implique pas, mais où au contraire il laisse en quelque sorte les faits se raconter eux-mêmes»[839]. Bien au contraire, lorsque l'énonciateur emploie le futur, il s'implique, puisqu'il construit ce dont il parle à partir de son présent d'expérience.

Le conditionnel, quant à lui, peut certainement avoir comme effet de sens « un simple envisagement par la pensée d'une situation fictive », mais ce regard du locuteur ne justifie pas le choix de cette forme à partir de sa valeur en langue. Comme le fait remarquer l'auteur, « La marque morphologique « *-ais* » du conditionnel est celle de l'imparfait. Elle traduit le fait que le procès est présenté dans une actualité décalée par rapport au présent de l'énonciation »[840]. En effet, en français, de même qu'en espagnol, le conditionnel et l'imparfait peuvent être définis comme des temps inactualisants : le premier signifie que la représentation de l'événement n'est pas encore actuelle, le deuxième que cette représentation n'est plus actuelle. L'inactualisation propre à ce temps invalide donc l'affirmation suivante dans laquelle M.-A. Morel prétend que « La valeur spécifique du conditionnel est de créer une situation imaginaire, dans laquelle l'énonciateur est beaucoup plus impliqué que lorsqu'il recourt au futur »[841]. À la différence du futur, le conditionnel, temps qui n'est pas construit à partir du présent d'expérience de l'énonciateur, ne peut pas supposer une implication majeure de la part du locuteur. Il est donc difficile d'adhérer à la position selon laquelle « Le conditionnel traduit […] une adhésion très forte de l'énonciateur à la situation imaginaire qu'il propose (valeur de la marque «*-r-*») et qu'il donne comme faisant partie de son actualité vécue, avec un repère décalé par rapport au moment de l'énonciation (valeur de l'imparfait) »[842].

---

838 *Op. cit.*, p. 48.

839 *Op. cit.*, p. 48.

840 *Op. cit.*, p. 48.

841 *Op. cit.*, p. 48.

842 *Op. cit.*, p. 48

Dans le chapitre concernant les modes, M.-A. Morel soutient que le « subjonctif » est le mode du non-jugement :

> Le subjonctif est, pour reprendre l'expression de Damourette et Pichon, le mode du « non-jugement ». En utilisant le subjonctif, l'énonciateur souligne qu'il ne prend pas en charge l'assertion du jugement énoncé dans la proposition […], sans pour autant en remettre en cause la validité. En fait, si le subjonctif indique, contrairement à l'infinitif, que l'on est dans l'ordre du jugement qui peut être vrai ou faux (mais pas le deux en même temps), il marque néanmoins que l'on ne saurait calculer sa vérité ou sa fausseté en se fondant immédiatement sur les repères énonciatifs de l'ensemble de l'énoncé[843].

Cette définition serait parfaitement recevable si elle permettait d'expliquer tous les emplois discursifs du « mode » en question et pouvait être vérifiée linguistiquement. Or cela n'est pas le cas. De surcroît, ce « mode » ne marque pas uniquement l'impossibilité du locuteur de calculer la vérité ou la fausseté du jugement qu'il introduit, une forme subjonctive peut aussi indiquer que le locuteur ne veut pas se prononcer sur la vérité ou la fausseté de ce jugement.

L'auteur précise que « Dans le cas des subordonnées introduites par *bien que, quoique, encore que,* il convient, en outre, pour bien mettre en lumière la valeur propre du subjonctif, de prendre en considération l'ordre de succession des deux propositions »[844]. Or il faut souligner que, bien que la syntaxe puisse assurément éclairer la valeur propre d'un mode, la valeur modale, relevant du système de la langue, est indépendante de l'ordre d'énonciation.

Pour l'explication de la sélection modale, M.-A. Morel tient à rappeler en quoi consiste le mécanisme concessif. Dans sa description, l'auteur intègre l'absence de prise en charge qu'elle juge propre au mode « subjonctif » :

> Rappelons que faire une concession, c'est en premier lieu mettre en relation deux propositions qui sont considérées comme discordantes dans le contexte (social, moral, ordre de choses, relation de cause à effet, etc.) où elles s'insèrent. Mais c'est aussi utiliser une assertion qu'on ne prend pas en charge à des fins argumentatives, soit pour renforcer l'assertion qui lui est associée (concession logique), soit pour rectifier la portée (concession rectificative)[845].

---

[843] *Op. cit.*, p. 45.

[844] *Op. cit.*, p. 45.

[845] *Op. cit.*, p. 45.

On peut déduire de ces lignes, soit que dans une concessive le locuteur utilise une assertion qu'il ne prend pas en charge indépendamment du mode qu'il emploie, soit que toute concessive doit se construire au « subjonctif » parce qu'elle constitue une assertion que le locuteur ne prend pas en charge. Ce qui n'est pas convaincant, car on trouve, comme le reconnaît l'auteur plus loin, des constructions avec *bien que* avec une forme « indicative ».

D'après M.-A. Morel, quatre cas de figure sont théoriquement possibles, selon que l'énonciateur prend ou ne prend pas en charge une des deux propositions du système concessif. De ces quatre cas, trois seulement se trouvent, selon l'auteur, effectivement réalisés dans le discours :

Tableau récapitulatif[846]	
1er cas = concession logique « bien que A – B » + concession argumentative « A certes mais B »	
P1 n'est pas pris en charge par l'énonciateur = subjonctif	P2 est pris en charge par l'énonciateur = indicatif
= marqueur lexical concessif	= marqueur d'opposition/restriction
2e cas = concession logiques « B – bien que A »	
P1 est pris en charge par l'énonciateur = indicatif	P2 n'est pas pris en charge par l'énonciateur = subjonctif
3e cas = n'existe pas	
P1 n'est pas pris en charge par l'énonciateur	P2 n'est pas pris en charge par l'énonciateur
4e cas = concession rectificative « B – encore que/bien que/quoique A »	
P1 est pris en charge par l'énonciateur = indicatif	P2 est pris en charge par l'énonciateur = indicatif

Selon l'auteur, dans la concession logique, comme dans la concession argumentative, la première proposition, celle dont la vérité est « concédée », sert de support thématique à la deuxième, qui pour sa part, constitue l'assertion prise en charge par l'énonciateur. Or l'auteur tient à signaler que le marquage de cette absence de prise en charge est différent dans les deux cas, car si la concession logique recourt au subjonctif, la concession argumentative fait

[846] *Ibid.*, p. 47.

appel à des marqueurs lexicaux. Le quatrième cas, celui où les jugements énoncés dans les deux propositions sont pris en charge par l'énonciateur, correspond selon M.-A. Morel à la concession rectificative.

Cette explication ne manque pas de susciter des réserves, car la concession logique peut aussi, comme le fait noter M.-A. Morel, se construire avec un temps de l'« indicatif ». Deux exemples présentés par l'auteur en sont l'illustration : « La poudre s'est trouvée subitement mouillée, bien qu'il ne pleuvait pas », « Le sens du divin lui échappera toujours, bien qu'il en parlera sans cesse »[847].

L'auteur soutient néanmoins, comme elle l'avait préalablement expliqué, qu'il s'agit d'« entorses modales » dues à une référence temporelle très précise – imparfait – ou au caractère de la situation envisagée – futur ou conditionnel. Or, comme on l'a déjà fait remarquer, l'imparfait n'est pas toujours un temps du passé et le futur n'exprime pas une situation fictive. De surcroît, la valeur modale d'une forme verbale doit être expliquée d'abord par elle-même et ensuite à travers le contexte temporel ou le regard porté sur la situation à laquelle elle se réfère.

L'auteur poursuit la présentation de ces quatre cas de figure et affirme que dans les concessives rectificatives les deux modes sont possibles. L'« indicatif » est expliqué par la volonté de l'énonciateur de souligner qu'il prend en charge l'assertion du jugement énoncé dans la proposition. Pour l'explication du « subjonctif » l'auteur a recours à d'autres critères :

> Dans la concession rectificative, l'emploi du subjonctif n'est pas contraint. L'énonciateur utilise à son gré l'indicatif ou le subjonctif, selon qu'il veut mettre l'accent sur la prise en charge effective de la rectification qu'il propose (indicatif ou conditionnel), ou simplement sur le changement de plan énonciatif et sur sa prise en compte de la discontinuité entre sa représentation préalable et celle qui lui est imposée par la situation, c'est alors le subjonctif qui est requis[848].

Ces deux nouveaux critères explicatifs, l'un pragmatique – le changement de plan énonciatif –, l'autre extralinguistique – la prise en compte de la discontinuité entre une représentation préalable est celle qui est imposée par la situation – ne sont toutefois pas mis en relation avec l'explication générale du « subjonctif », celle d'après laquelle ce « mode » est celui du

[847] *Op. cit.*, p. 46

[848] *Op. cit.*, p. 46.

non-jugement. Il s'avère donc indispensable de trouver une explication unitaire qui puisse rendre compte des différents emplois du mode « subjonctif », indépendamment de la relation concessive dans laquelle il s'intègre. Il s'avère aussi essentiel de trouver une justification linguistique adéquate à la présence de l'« indicatif » dans les « entorses modales » auxquelles l'auteur fait référence.

Dans la *Grammaire du français contemporain,* J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé et J. Peytard proposent une explication différente de l'apparition de l'« indicatif » :

> C'est le subjonctif obligatoire depuis la fin du XVII^e^ siècle. Quand on rencontre l'indicatif futur ou le conditionnel, c'est presque toujours parce que QUOIQUE ou BIEN QUE sont employés avec une valeur de conjonction de coordination, comme en témoignent la pause et l'intonation spéciale : *Quoique j'en donnerai d'autres exemples* (CHATEAUBRIAND)[849].

Comme on l'a précédemment signalé, la syntaxe peut certainement éclairer l'emploi discursif d'un mode, mais non sa valeur linguistique et donc les raisons de son emploi. De surcroît, cette explication ne rend pas compte de tous ces exemples où *bien que* n'est ni précédé d'une pause, ni affecté d'une intonation spéciale.

Dans une remarque ultérieure, les auteurs évoquent une autre explication qui leur semble moins convaincante : « on a tenté de justifier certains futurs de l'indicatif ou conditionnels en alléguant que le subjonctif ne pouvait exprimer le futur »[850]. Elle est certainement contestable, car le « subjonctif » peut parfaitement exprimer un événement non révolu. Cette justification de l'emploi de l'« indicatif » par l'incapacité du « subjonctif » d'exprimer le futur s'avère donc inadéquate.

Les autres cas où apparaît l'« indicatif » sont, d'après cette grammaire, « tout simplement des incorrections ou du moins des familiarismes »[851]. On soutiendra cependant dans ces pages que l'emploi de l'« indicatif » avec *bien que* ne constitue pas un écart par rapport au système de la langue, car il s'agit des énoncés spontanés effectivement produits par des sujets parlants de la langue française. Cette conviction s'appuie sur la déclaration de principe suivante

[849] *Op. cit.*, p. 134.

[850] *Op. cit.*, p. 134.

[851] *Op. cit.*, p. 134.

dans laquelle Justino Gracia-Barrón affirme que toute manifestation linguistique appartient forcément à la langue :

> Si, ainsi que l'affirmait Meillet – et Guillaume à sa suite –, la langue est un système « où tout se tient, et [qui] a un plan général d'une merveilleuse rigueur »[852], toute production langagière sera nécessairement de la langue, tout énoncé, inéluctablement recevable et, dès lors, la notion d'écart, en langue, n'aura plus lieu d'être[853].

De ce fait, les constructions avec *bien que* à l' « indicatif » constituent des énoncés dont le linguiste ne peut se désintéresser, surtout s'ils sont, comme le fait remarquer E. Beaumatin, relativement fréquents : « Il y aurait déjà là de quoi réfléchir, surtout au regard de l'actuel succès, à l'oral, de l'indicatif sans pause à gauche dans les concessives françaises introduites par *bien que* »[854]. Si le système de la langue les permet, on doit pouvoir les expliquer. Une proposition avec *bien que* à l'« indicatif » exige donc une explication qui fasse ressortir que, dans le système de la langue, tout se tient.

Dans sa *Grammaire critique du français*, M. Wilmet tient compte de la possibilité d'une double construction avec certains relateurs, une construction avec un mode personnel, l'autre avec un mode non personnel, en l'occurrence l'infinitif :

> Le doublage de sous-phrases au subjonctif par des compléments prépositionnels ou non prépositionnels à l'infinitif : *à condition/à moins/avant…qu'il parte* vis-à-vis de *à continuation/à moins/avant…de partir,* etc. n'est pas aussi régulier que l'on l'a prétendu : pas d'infinitif correspondant à *à supposer que, bien que, d'aussi loin que, pour peu que, quoique*… (+subjonctif)[855].

En effet, *bien que* ne permet pas un doublage par un complément prépositionnel ou non prépositionnel à l'infinitif. Ce relateur peut néanmoins se construire avec un participe, doublage avec une forme verbale non personnelle auquel l'auteur ne fait pas référence.

Lorsque M. Wilmet présente les « conjonctions concessives et oppositives », il précise l'alternance modale avec *tout que*, mais il ne fait aucune référence au possible emploi de

---

[852] G. Guillaume, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*, Lille, Presses Universitaires de Lille/Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 57.

[853] J. Gracia-Barrón, « Système, norme et écarts : le cas du pronom de troisième personne en espagnol », *Chréode*, 2008, p. 69.

[854] *Op. cit.*, p. 117.

[855] *Op. cit.*, p. 602.

l'« indicatif » avec *bien que*, relateur qui, pour ce grammairien, se construit toujours avec le « subjonctif » : « CONJONCTIONS CONCESSIVES ET OPPOSITIVES : bien que, encore que, malgré que, quoique, si…que… + subjonctif, tout…que + indicatif ou subjonctif »[856].

Dans le paragraphe consacré aux « sous-phrases conjonctionnelles circonstancielles » l'auteur explique que « Les conjonctions de subordination se répartissent elles aussi en *actualisantes* et en *virtualisantes* »[857]. Cette différenciation semble être une explication à la présence du « subjonctif » dans certaines constructions, parmi lesquelles, les concessives :

> On trouve le subjonctif dans l'expression :
> (1) du but : pour que, afin que, de sorte que (à sens final)…
> (2) de la cause rejetée, alternative ou inversée (la « concession ») : *non que, soit que, bien que, ils ne sont pas si x, y, z que*…[858]

Pour cet auteur, *bien que* serait un relateur à valeur virtualisante, ce qui explique son emploi avec le « subjonctif », mode que l'auteur définit comme inactuel. Cette hypothèse ne semble pas néanmoins satisfaire les exigences d'une linguistique basée sur le signifiant, car le représenté de langue de *bien que*, en raison de la validation dite par *bien*, se rapproche plus de l'actualisation que de la virtualisation. En outre, cette locution conjonctive peut aussi se construire à l'« indicatif », construction qui invalide cette explication.

Dans la partie dédiée à la *Syntaxe* de *La Grammaire* de J. Gardes-Tamine, il est dit qu'avec *bien que, quoique, sans que* « le mode est le subjonctif, bien qu'il soit parfois incompatible avec le fait que l'événement soit bien réel »[859]. Cette incompatibilité disparaît dès que l'on n'adopte pas une explication référentielle de la catégorie mode. En effet, une proposition en *bien que* au « subjonctif » peut très bien référer à un fait réel. D'une part, l'adverbe *bien* signifie une validation qui peut parfaitement porter sur un fait réel ; d'autre part, le « subjonctif » implique uniquement que le locuteur ne déclare pas l'existence de cette réalité, sans pour autant la nier. Un des effets de cette incompatibilité serait, d'après l'auteur, l'expansion de l'« indicatif » :

---

856 *Op. cit.*, p. 603.

857 *Op. cit.*, p. 328.

858 *Op. cit.*, p. 328.

859 *Op. cit.*, p. 58.

« L'indicatif tend donc à se répandre avec *bien que* et *quoique* pour indiquer en particulier un futur : *Il n'en parlera plus, bien qu'il y pensera toujours* »[860]. Il semble néanmoins qu'au-delà de la plus grande précision temporelle du futur par opposition à l'indétermination chronologique du « subjonctif », c'est une représentation linguistique différente qui est à la base de cette alternance modale.

Une explication toute aussi référentielle est celle que M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul proposent dans leur *Grammaire méthodique du français*. D'après eux, « Le subjonctif, ici de règle, ne frappe pas d'irréalité le fait mentionné, mais l'écarte de la situation qui conditionne le fait principal »[861], affirmation qui entraîne des incohérences manifestes. Premièrement, le fait que le « subjonctif » ne frappe pas d'irréalité le fait mentionné dans la concessive ne constitue pas une exception, comme il est sous-entendu, car l'irréalité n'est qu'un des effets de sens possibles de ce mode. La raison est à rechercher dans le relateur. En effet, *bien que* empêche de considérer le fait comme irréel dans la mesure où il signifie la validation d'un apport, qui acquiert de ce fait une réalité notionnelle. Deuxièmement, le fait d'affirmer que le « subjonctif » écarte le fait mentionné de la situation qui conditionne le fait principal laisse entendre que cet « écart » est un effet de sens propre au « subjonctif », alors qu'une concessive à l'« indicatif » révèle cette même exclusion. Plus loin, les auteurs fournissent un exemple accompagné d'une brève explication qui prétend éclairer l'affirmation antérieure :

> *Bien qu'il ait passé des années dans ce pays, il ne sait pas en parler la langue.*
> Assurément, il a bel et bien passé des années dans ce pays ; et généralement quand on réside longtemps quelque part, il s'ensuit qu'on apprend la langue, mais en l'occurrence, cette condition favorisante a été inopérante[862].

La proposition introduite par *bien que* exprime sans aucun doute un fait conçu comme réel, représentation qui s'explique par le signifié de langue de ce relateur. Or l'inopérativité de la « condition favorisante » exprimée dans cette proposition n'est pas due à l'emploi d'une forme subjonctive, car la même construction à l'indicatif (« Bien qu'il passera des années dans ce pays, il ne saura pas en parler la langue ») présente aussi une condition inopérante.

---

[860] *Op. cit.*, p. 53.

[861] *Op. cit.*, p. 513.

[862] *Op. cit.*, p. 513.

Dans la première des deux remarques qui complètent cette explication, les auteurs acceptent la possibilité d'employer l'« indicatif ». Le subjonctif n'est pas alors le seul mode possible :

> On remarque parfois, chez de bons auteurs, l'emploi de l'indicatif après ces conjonctions, ce qui n'est pas totalement illogique s'il s'agit de faits réels; s'il s'agit de faits éventuels, on peut rencontrer le conditionnel et le futur, dans la mesure où le locuteur ou scripteur a voulu marquer ne nuance temporelle ou modale que le subjonctif ne permet pas de distinguer : *Malgré qu'ils se ressemblaient toujours comme deux frères, on ne voyait plus du même coup qu'ils étaient bessons* (Sand) - *À l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point* (Chateaubriand)[863].

Ce qui est, à proprement parler, contradictoire dans cette analyse, est de supposer que *bien que* puisse introduire des faits irréels ou éventuels, car, comme il a été déjà remarqué, la lecture de son signifiant ne « dit » rien d'aussi explicite. En outre, l'emploi du conditionnel et du futur ne peut pas se justifier par la volonté de marquer une nuance temporelle que le « subjonctif » ne permet pas de distinguer, car ce mode est capable d'exprimer tantôt le révolu tantôt le non révolu. En revanche, l'emploi du futur peut certainement trouver sa justification dans la volonté du locuteur de marquer une nuance modale que le « subjonctif » ne permet pas. La description de cette valeur modale s'impose ainsi comme une nécessité pour pouvoir expliquer l'emploi des formes que la tradition appelle « indicatives ».

Dans une deuxième remarque, les auteurs font référence au tableau que Paul Garde[864] propose dans son étude « Analyse et synthèse dans la subordination circonstancielle » :

> P. Garde propose un tableau ordonné où figurent, vis-à-vis des « conditionnelles réelles » (les temporelles) et des « conditionnelles éventuelles et irréelles » (les hypothétiques), des « concessives réelles », introduites par *quoique*, *bien que* et des « concessives éventuelles et irréelles » introduites par *même si* + imparfait, *quand* (*bien même*) + conditionnel[865].

Cette remarque ne semble pas cependant avoir été prise en compte par les auteurs, car leur explication contredit l'affirmation que les concessives introduites par *quoique* et

---

[863] *Op. cit.*, p. 513.

[864] P. Garde, « Analyse et synthèse dans la subordination circonstancielle », *in Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, 1991, p. 49-60.

[865] *Op. cit.*, p. 513.

bien que sont des concessives réelles. En ce qui concerne *bien que*, il semble, comme le propose le tableau de P. Garde, que cette locution conjonctive introduit des concessives réelles, dans le sens qu'elles expriment des faits que le locuteur se représente comme réels.

Dans *Le bon usage*, M. Grevisse et A. Goosse affirment que le « subjonctif » est le mode dominant, mais « concurrencé » :

> LE MODE DU VERBE
> Le subjonctif dominant, mais concurrencé.
> *Tout... que...* mis à part, **le subjonctif est le mode habituel des propositions concessives,** même s'il s'agit d'un fait réel. C'est le seul mode indiqué dans ses ex. par le dictionnaire de l'Acad.
> *C'est un galant, bien qu'il n'en AIT pas l'air* (Ionesco, Rhinocéros, p. 50)[866].

En d'autres termes, la réalité ou la non-réalité du fait ne conditionne pas l'emploi du mode « subjonctif ». Cependant, les auteurs tiennent à expliquer les cas où le « subjonctif » fait référence à un fait réel :

> Quand il s'agit d'un fait réel certains estiment qu'il n'a pas sa valeur ordinaire (cf. 894) ; Brunot (*Pensée*, p. 866) parle de « servitude grammaticale ». H. Bonnard justifie le subjonctif en disant qu'il « semble exprimer ici l'attitude d'esprit qui rejette (fictivement) du réel phénomène que l'effet dément » (dans le *Grand Lar. langue,* p. 854)[867].

En revanche, si l'on postule que la valeur propre du « subjonctif » est toujours le même, indépendamment du caractère du fait auquel il fait référence, on ne doit pas avoir recours à des justifications improbables, comme celle de la « servitude grammaticale », ou à des explications fondamentalement extralinguistiques, comme celle qui suppose une attitude de refus de la réalité.

Ensuite, les auteurs signalent que le « subjonctif » n'est pas le seul mode possible :

> Si le subjonctif est le mode régulier, on constate que l'**indicatif** (y compris le conditionnel) est fréquent dans la langue parlée. Il n'est pas si rare dans la langue écrite, surtout dans les concessives introduites par une véritable conjonction (1148). Certains auteurs peuvent

[866] *Op. cit.*, p. 1507.

[867] *Op. cit.*, p. 1507.

> subir l'influence de la langue parlée (cela est voulu dans les romans de George SAND), mais d'autres se réclameraient plutôt de l'usage classique et de la tradition[868].

On peut déduire de ces lignes que, pour les auteurs, le registre de langue ne justifie pas toujours l'usage de l'« indicatif ». Une explication linguistique de l'emploi de ce mode est donc indispensable. Dans une remarque sous la rubrique « Historique », les auteurs parlent d'« hésitation » entre les deux « modes » et laissent entendre que jadis cette alternance s'expliquait par le caractère du fait référé :

> L'hésitation entre l'indicatif et le subjonctif est très ancienne dans la langue. Elle était courante au XVII[e] et au XVIII[e] s. encore. Malherbe réservait le subj. aux choses douteuses, l'ind. aux choses certaines : cf. Brunot, *Hist.*, t. III, p. 575. Nous ne donnerons que des exemples de l'indicatif : *Bien que pour moy, je VOUDROIS toujours dire* [...] (VAUGELAS. p. 366)[869].

Si l'on considère que le signifié de langue d'un mot ne varie pas d'un emploi discursif à un autre, ni d'un état de langue à un autre tant que son signifiant reste inchangé, ce qui est notre hypothèse ici, il est difficile d'admettre qu'autrefois le « subjonctif » ait été conditionné par le caractère du fait référé, et qu'aujourd'hui il s'explique autrement. Il faut au contraire rechercher un mode de représentation qui parvienne à rendre compte de tous les effets de sens diachroniques des formes subjonctives.

1.3.4. La sélection modale opérée dans la proposition en *bien que*

1.3.4.1. Fondements théoriques

En français, comme en espagnol, le mode est expliqué à travers des approches théoriques et méthodologiques très différentes. Cette pluralité d'explications parfois confuses et complexes pousse à soutenir que seule une théorie modale basée sur une lecture de la matérialité des formes verbales peut garantir une description objective. Si l'on tient compte de « ce que l'on dit », la catégorie du mode ne peut pas en français, comme en espagnol, être comprise isolément, car le verbe français, comme le verbe espagnol, contredit, à travers son signifiant, l'indépendance

[868] *Op. cit.*, p. 1507.

[869] *Ibid.*, p. 1507.

entre mode et temps. De ce fait, étant donné que, comme l'espagnol, le français ne possède pas de morphèmes spécifiquement modaux, tenir compte de cette interdépendance modo-temporelle s'avère fondamental pour pouvoir déterminer la valeur modale d'une forme verbale.

Cela amène à postuler que la théorie modale proposée par G. Luquet pour expliquer le système verbal espagnol peut être aussi valable pour le système verbal du français, dans la mesure où elle se base sur une représentation du temps. Or, en français, à la différence de ce qui arrive en espagnol, cette nouvelle théorie des modes se justifie seulement par la façon dont la langue se représente le temps nécessaire à la concevabilité d'une opération, car le système de la personne ne corrobore pas cette nouvelle description des formes du système verbal français. Si, comme l'affirmait M. Molho, « El verbo, en las lenguas en que existe, no es más que una sistemática de la representación del tiempo »[870], le fait que le système de la personne ne confirme pas cette nouvelle caractérisation des formes verbales ne constitue pas un argument susceptible d'invalider cette nouvelle théorie, car c'est qui est essentiel dans la définition d'une forme verbale est la représentation du temps. Comme l'explique cet auteur, « Al nombre, ente de espacio, se opone el verbo que implica y explica[871] el tiempo del que lleva la marca, o sea: la conjugación del vocablo por casos de modo, de tiempo y además, si el modo lo permite o lo requiere, de persona »[872]. Si l'information de la représentation du temps précède la déclaration de la personne, ce qui est alors fondamental pour décrire le signifié d'une forme verbale, c'est la représentation temporelle qu'elle véhicule, car « es el tiempo el que hace al verbo, no la persona, que es un momento del sistema, decisivo por cierto, aunque no determinante »[873].

Il sera ainsi soutenu que, de même que le système verbal espagnol, le système verbal français oppose deux types de formes personnelles : les formes actualisantes, celles qui associent la représentation d'un événement à un univers directement défini en relation avec le présent d'expérience (présent, passé simple et futur) ; et les inactualisantes, celles qui, à l'inverse,

---

870 *Op. cit.*, p. 11.

871 L'emploi de *implicar* et *explicar el tiempo* est expliqué en ces termes : « No se trata en la teoría sistemática de la *expresión* del tiempo –la cual puede, en nuestras lenguas, corresponder a un nombre substantivo o a otras categorías gramaticales–, sino de una *implicación* (y de una subsiguiente *explicación*) de orden estrictamente formal: el verbo *implica* el tiempo en su forma misma, y no en virtud de su substancia, y, el implicarlo, lo *explica* por un desfile de casos temporales, cosa de la que no es capaz el substantivo ni ninguna otra parte de la oración. *Op. cit.*, p. 35.

872 *Op. cit.*, p. 35.

873 *Op. cit.*, p. 67.

associent la représentation d'un événement à un univers formel qui n'est pas directement mis en relation avec le présent d'expérience (imparfait, conditionnel, présent et imparfait du subjonctif*)*. Le présent d'expérience constituerait à nouveau le repère qui permet de distinguer ces deux univers formels différents.

Comme en espagnol, l'imparfait et le conditionnel ne seraient plus regroupés avec les temps que la tradition inclut dans le mode « indicatif », car ils ne sont associés en propre à aucune des époques que le présent d'expérience permet de distinguer. Ils ne sont associés ni au passé, ni au présent, ni au futur. L'imparfait n'est donc pas un temps du passé, tout comme le conditionnel n'est pas un temps du futur. La non-temporalité de ces deux temps, que l'on peut constater tant en français qu'en espagnol, pousse à les regrouper avec les formes dites « inactualisantes », comme le fait G. Luquet :

> On ne peut manquer d'observer cependant que dans le cas du français – pour ne parler que de lui –, il ne manque pas de raisons de rattacher l'imparfait et le conditionnel au sous-ensemble modal de l'inactuel, c'est-à-dire à un sous-ensemble dont les éléments ne se définissent pas au moyen de leurs propriétés temporelles[874].

L'auteur tient à souligner que cette approche n'est pas étrangère à la réflexion linguistique d'autres chercheurs :

> Sans aller jusqu'à un tel rattachement, c'est dans cette direction qu'allaient déjà, dans les années 20, les travaux de Damourette et Pichon sur le toncal. C'est dans cette direction que vont, plus récemment, les travaux de Culioli sur le repère énonciatif fictif. C'est encore dans cette direction que vont les tout récents travaux de Paul Larreya sur les mécanismes de présupposition logico-fonctionnelle qui sous-entend le choix des modes verbaux en français[875].

1.3.4.2. Une nouvelle explication de la sélection modale opérée dans la proposition en *bien que*

S'il est incontestable que le relateur *bien que* se construit généralement au « subjonctif », il est aussi indiscutable que l'« indicatif » est parfaitement possible. Cela exige donc une justification de l'emploi de ce « mode », car si le système de la langue le permet, il peut

[874] *Op. cit.*, 2000, p. 102-103.

[875] *Op. cit.*, 2000, p. 103.

assurément l'expliquer. Or une nouvelle explication est nécessaire, car celles qui ont été proposées dans les ouvrages analysés se sont révélées insuffisantes. En effet, l'emploi de l'« indicatif » ne peut pas se justifier par le caractère factuel de l'événement signifié par le verbe, puisque la référence à un fait dont on a pu constater l'existence n'est pas exclusive du mode « indicatif », elle peut se faire aussi à travers le mode « subjonctif ». En voici un exemple avec *bien que,* dans lequel un locuteur constate par une première intervention le caractère factuel du fait référé dans la proposition au subjonctif : « – Il pleut des cordes ! –Bien qu'il pleuve, je sors… ».

En ce qui concerne l'emploi de l'imparfait et du futur de l'« indicatif », les explications s'avèrent aussi insatisfaisantes. Effectivement, l'emploi de l'imparfait ne peut pas s'expliquer par la volonté du locuteur de préciser une référence temporelle passée, car ce temps, inactuel par définition, n'est pas exclusivement un temps du passé. Dans l'exemple « La poudre s'est trouvée subitement mouillée, bien qu'il ne pleuvait pas », c'est le « passé composé » qui permet d'interpréter que l'imparfait fait référence à un moment du passé, en d'autre termes, « pleuvait » n'indique pas forcément un moment antérieur au présent de locution. En effet, dans un exemple comme « J'ai vu à la télé que demain il pleuvait », le même imparfait fait référence à un moment du futur.

Quant au futur, il ne peut pas s'expliquer par le caractère fictif de la situation envisagée, car ce temps ne fait pas référence à une situation fictive, bien au contraire, il déclare un fait appelé à devenir effectif. Dans les exemples « Le sens du divin lui échappera toujours, bien qu'il en parlera sans cesse », « Il n'en parlera plus, bien qu'il y pensera toujours » le fait de « parler » et de « penser » ne sont pas interprétés comme virtuels, loin de là, ils sont présentés comme prospectivement actuels.

Pour ce qui est du conditionnel, l'argument selon lequel ce temps s'emploie pour sa capacité à exprimer le futur s'avère inapproprié, car le « subjonctif » est aussi parfaitement capable de signifier le non révolu. La différence entre « À l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point » et « À l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuise point » ne relève nullement de la capacité de « nuirait » à exprimer le futur, car « nuise » est aussi capable de l'exprimer.

Une autre proposition explicative a consisté à justifier la présence de l'« indicatif » par la relation syntaxique qui s'établit entre la proposition introduite par *bien que* et la proposition non marquée, mais encore une fois l'explication s'avère insatisfaisante, car, s'il est vrai qu'une relation syntaxique peut éclairer l'emploi discursif d'un mode et si *bien que* peut s'employer comme l'équivalent d'une conjonction de coordination, la syntaxe, en tant que manifestation discursive, ne justifie pas la valeur linguistique d'un mode.

On a cherché enfin à rendre compte de l'usage de l'« indicatif » à travers le registre de langue, mais la remarque semble, encore une fois, limitée, car le registre que choisit un locuteur pour construire son discours ne justifie pas non plus la valeur linguistique d'un mode. De surcroît, bien que l'emploi de l'« indicatif » soit plus fréquent dans la langue parlée, il n'est pas rare dans la langue écrite.

Toutes ces objections poussent à entrer dans le cadre théorique de la nouvelle répartition des modes de G. Luquet et à postuler que *bien que* se construit avec une forme actualisante lorsque le locuteur veut et peut mettre en relation directement cette opération verbale avec son présent d'expérience. Par conséquent, une proposition introduite par *bien que* et construite au moyen d'une forme actualisante relève d'une validation – celle qui s'inscrit dans le signifiant du relateur – et d'une actualisation – celle qui est signifiée par l'opération verbale. Il en résulte comme effet de sens une sorte de récurrence à travers laquelle le locuteur insiste sur la réalité notionnelle du propos validé. Tel est le cas des exemples construits avec un temps du futur : « Le sens du divin lui échappera toujours, bien qu'il en parlera sans cesse » et « Il n'en parlera plus, bien qu'il y pensera toujours ».

En revanche, *bien que* se construit avec une forme inactualisante lorsque le locuteur ne veut ou ne peut actualiser l'opération dont il parle, c'est-à-dire, quand il ne souhaite pas la mettre en relation directe avec son présent d'expérience. Tel est le cas des exemples avec une forme de l'imparfait et du conditionnel. Dans l'exemple « La poudre s'est trouvée subitement mouillée, bien qu'il ne pleuvait pas », le locuteur emploie « pleuvait » pour exprimer que l'opération verbale qui y est signifiée n'est plus d'actualité. Dans l'exemple avec une forme conditionnelle « À l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point » le locuteur emploie « nuirait » pour déclarer que la nuisance dont il parle relève

d'ne actualisation simplement susceptible. Dans les deux cas, il a choisi d'inactualiser les représentations des événements dont il parle. Le fait que l'emploi des formes de l'imparfait soit de plus en plus fréquent dans ce type de construction fait ressortir qu'il s'agit d'un temps très proche des formes subjonctives et que c'est dans ce sous-ensemble de l'inactuel, dont les éléments ne se définissent pas au moyen de leurs propriétés temporelles, qu'il trouve sa place.

L'emploi le plus fréquent des formes subjonctives se justifie alors par le fait que le locuteur, n'estimant pas nécessaire d'actualiser le contenu référentiel d'un propos qui a déjà été validé par *bien que*, a recours aux formes les plus inactualisantes de son système verbal.

2. La construction avec *même si*

2.1. La construction avec *même si* dans quelques grammaires et études grammaticales de la langue française

De même que pour la construction avec *bien que,* cette section présente une analyse critique de différentes propositions explicatives de la construction avec *même si.* Les ouvrages analysés sont les mêmes que ceux consultés à propos de la construction avec *bien que* et le critère de présentation est aussi l'ordre chronologique, la date prise en considération étant celle de la dernière édition publiée.

Dans *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française***,** M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche considèrent que « Des conjonctions comme *sans que*, *même si* ou *quand même* (avec indicatif ou conditionnel), *lors même que* (littéraire) peuvent être assimilées à la concession »[876]. D'emblée, et comme pour *bien que,* il faudrait signaler que *même si* n'est pas une conjonction, mais une locution conjonctive, précision indispensable pour les raisons déjà évoquées à propos de *bien que* (cf. p. 281). En outre, il ressort de cette grammaire que le relateur *même si* n'est pas considéré comme proprement concessif, mais qu'il peut néanmoins exprimer une nuance concessive. Pourquoi a-t-il cette capacité expressive ? Les auteurs ne l'expliquent pas. L'information fournie par cette grammaire se révèle donc très succincte.

[876] *Op. cit.*, p. 112.

Dans le *Précis de grammaire française* de M. Grevisse**,** *même si* ne se trouve pas non plus parmi les principales conjonctions ou locutions conjonctives servant à introduire les « subordonnées compléments circonstanciels d'opposition », inventaire où figurent les relateurs proprement concessifs. *Même si* fait partie de « certaines expressions marquant le temps ou la supposition [qui] peuvent marquer aussi l'opposition »[877]. Or, l'auteur n'explique pas le lien entre la supposition et l'opposition, ni ce qui permet à *même si* de marquer une relation de type oppositif. L'explication proposée par ce précis de grammaire est donc insuffisante.

Dans la *Grammaire du français classique et moderne,* R. L. Wagner et J. Pichon incluent le relateur *même si* parmi les locutions conjonctives introduisant une proposition concessive qui ne comporte pas de notion d'intensité. D'après les auteurs, ce qui caractérise ce relateur c'est qu'il « ajoute à la concession la nuance d'une supposition »[878], explication qui se révèle inexacte, car, ainsi qu'on le montrera plus loin, ce relateur n'exprime pas toujours une supposition.

Dans sa *Grammaire française,* H.-D. Béchade propose une explication essentiellement référentielle qui a recours au concept d'« hypothèse » : « Quand le fait est considéré comme proche de l'hypothèse, les conjonctions ou locutions conjonctives sont *même si*, *quand* (*bien même*), etc. : *Même si* je le voulais, je ne le pourrais »[879]. Cet exemple présente certes un fait à caractère hypothétique, car le fait de « le vouloir » n'est pas certain, mais ce caractère n'est pas dû au relateur, mais au conditionnel de la proposition dite « principale ». L'auteur de cette grammaire fait donc l'impasse sur des constructions avec *même si* qui n'expriment pas un fait hypothétique. En voici un exemple tiré de notre corpus dans lequel les propos introduits par *même si*, à savoir, le caractère familier d'un goût étranger et la conviction de l'avoir hérité ne sont nullement hypothétiques :

> **(CTB 35)** Par ailleurs je n'étais pas très heureux de voir que notre nouvelle maison, aux possibilités infiniment variées, reproduisait ici et là un goût qui n'était ni celui de Luisa ni tout à fait le mien, **même s'il** m'était familier et que j'en avais en partie hérité (p. 109).

877 *Op. cit.*, p. 253.

878 *Op. cit.*, p. 649.

879 *Op. cit.*, p. 283.

Dans *La Concession en français*, M.-A. Morel développe une analyse plus minutieuse de ce relateur. Elle en distingue différentes valeurs : double valeur de concession et d'hypothèse, valeur de concession logique et valeur rectificative. D'après son explication, *même si* présente, dans certains cas, une double valeur de concession et d'hypothèse :

> [Lorsque] le fait est donné comme non validé : ou bien il représente une situation fictive, ou bien il a une valeur générique. Dans les deux cas, le contenu propositionnel introduit par *même si* est donné comme un cadre interprétatif (effet de *si*) qui devrait normalement être associé à la polarité inverse du fait asserté dans la principale (effet de *même*)[880].

Pour illustrer cette valeur l'auteur fournit les exemples suivants : « Même si tu ouvrais la fenêtre, tu n'entendrais pas la mer », « Elle ne change pas les assiettes, même si on mange du fromage blanc »[881]. Au préalable, il s'avère indispensable de préciser que, à la différence de ce qui a été soutenu dans ces pages (cf. 283 sq.), la validation dont parle M.-A. ne se produit pas en langue, mais elle est un effet de sens discursif permis en l'occurrence par la valeur que les formes verbales desdites constructions ont en langue. Dans le premier exemple, c'est le conditionnel, en tant que forme forme verbale associée à la représentation de ce qui n'est pas encore actuel, qui interdit que l'on se représente l'événement d' « ouvrir » comme validé. En revanche, dans le deuxième exemple, le présent, forme actualisante, permet parfaitement que l'on se représente l'événement de « manger » comme validé.

La deuxième valeur, celle de la concession logique, apparaît lorsque « le fait introduit dans la concessive est donné comme actualisé »[882]. L'auteur illustre cette valeur au moyen de l'exemple suivant : « A gauche, même si les "autonomes" inquiètent davantage, c'est aux néofascistes qu'on s'en prend »[883]. Le présent, en tant que forme actualisante, permet en effet de se représenter le fait exprimé dans la proposition en *même si* comme actualisé. Cela amène l'auteur à proposer deux gloses pour cet exemple, l'une mettant en lumière la valeur de concession logique, et l'autre, celle de la concession argumentative : « A gauche, bien que les

880 *Op. cit.*, p. 36.

881 *Op. cit.*, p. 36.

882 *Op. cit.*, p. 36.

883 *Op. cit.*, p. 36.

autonomes inquiètent davantage, c'est aux néofascistes qu'on s'en prend », « A gauche, les *autonomes* inquiètent davantage, certes, mais c'est aux néofascistes qu'on s'en prend ».

Dans les deux cas, ces valeurs que M.-A. Morel attribue à *même si,* la double valeur de concession et d'hypothèse et la valeur de concession logique, ne sont pas des valeurs qui définissent en langue cette locution conjonctive, mais des valeurs que les propositions introduites par ce relateur acquièrent dans le discours.

La troisième valeur, celle de la valeur rectificative, survient lorsque « *même si* introduit une rectification qui porte en fait non pas tant sur la relation sujet – prédicat elle-même que sur les limites qu'on doit poser pour interpréter adéquatement un des constituants de la proposition précédente »[884]. L'exemple qui illustre cette valeur est le suivant : « Ton devoir est bon, même s'il a un défaut de plan »[885]. Le fait que toute rectification porte sur un élément qui a déjà été énoncé, en l'occurrence un constituant qui se trouve dans la proposition précédente, pousse effectivement à affirmer que ce qui est déterminant pour considérer que l'on est face à une valeur rectificative, c'est la postposition de la proposition introduite par *même si.* Mais, à nouveau, cette valeur rectificative de *même si* ne s'explique que discursivement.

Il est sans doute intéressant de décrire les valeurs que les constructions avec *même si* peuvent acquérir dans le discours, mais avant de répertorier ces effets de sens discursifs, il est indispensable de justifier ce qui, dans le système de la langue, permet à *même si* d'exprimer une concession.

Parmi les ouvrages consultés, la *Grammaire du français contemporain* de J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé et J. Peytard est le premier à ne pas inclure la locution conjonctive *même si* parmi les relateurs concessifs. D'après les auteurs, les seuls relateurs qui introduisent les propositions concessives sont au nombre de trois : « Les conjonctions de concession sont QUOIQUE (plus fréquent dans la langue parlée) et BIEN QUE. MALGRE QUE est populaire »[886]. D'après cette grammaire, *même si* n'est donc pas un relateur qui puisse marquer la concession.

884 *Op. cit.*, p. 38.

885 *Op. cit.*, p. 37.

886 *Op. cit.*, p. 134.

Une autre étude qui ne tient pas compte du relateur *même si* est l'article de Mª. L. Donaire**, «** Dynamiques que-concessives : argumentation et polyphonie ». L'auteur y présente une analyse détaillée des propositions concessives, sans aucune référence à la locution conjonctive *même si.* Elle y fait le constat que les connecteurs concessifs ne forment pas une classe homogène du point de vue morphologique en distinguant ceux qui se caractérisent par la présence de *que* comme deuxième constituant (*Cque*), et ceux qui se caractérisent par l'absence de *que* (C). Or, bien que l'auteur ne mentionne pas le relateur *même si*[887]*,* il est flagrant qu'il fait partie de ceux qui se caractérisent par l'absence de la conjonction *que.* Ces deux types de connecteurs introduisent, effectivement, des dynamiques concessives particulières, ce dont il résulte qu'ils présentent des propriétés distributionnelles différentes. L'auteur affirme que les *C* connaissent moins de contraintes que les *Cque,* car ceux-ci acceptent seulement la position initiale du segment qu'ils introduisent. Cette affirmation implique, soit que le relateur *même si* n'est pas considéré dans cette perspective comme un connecteur concessif, car il apparaît toujours, de même que *bien que,* à la tête du segment qu'il introduit ; soit que cette propriété distributionnelle n'est pas pertinente pour décrire les relateurs concessifs, car elle ne permet pas à rendre compte du relateur dont il est ici question.

Une autre différence entre ces deux séries de connecteurs est la compatibilité avec le mode verbal. Comme le signale l'auteur, les *C que* et les *C* peuvent se combiner avec l'« indicatif », mais seuls les *Cque* sont compatibles avec le « subjonctif ». D'après ce critère, *même si* pourrait certainement faire partie des connecteurs qui ne présentent pas *que* dans leur morphologie, car il ne peut pas se construire au « subjonctif ». Bien que cette propriété permette de rendre compte de *même si,* il est évident que l'incompatibilité avec le « subjonctif » ne suffit pas à décrire sa spécificité.

L'auteur tient à remarquer que l'hétérogénéité entre les *Cque* et les *C* n'est pas, néanmoins, absolue, car tous les deux présentent un caractère binaire. Cette propriété morphologique correspondrait à leur définition polyphonique. En effet, tant le signifiant de *bien que* que celui de *même si* sont constitués de deux éléments, une dualité qui se reflète dans leurs

887 Dans son étude, Mª. L. Donaire analyse les dynamiques concessives instruites par deux connecteurs *Cque* généralement apparentés, *bien que* et *quoique.*

signifiés. Il s'avère donc souhaitable, pour une compréhension plus approfondie de la relation instruite par le relateur *même si*, de lire attentivement chacun des éléments qui constituent son signifiant.

Dans *Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative*, F. Mª. Bango de la Campa constate elle aussi que le comportement des deux séries de connecteurs est différent, puisque les *Cque* admettent seulement l'antéposition aussi bien dans le premier segment que dans le second. Les *C*, par ailleurs, sont non seulement compatibles avec cette position, mais ils acceptent aussi bien, d'après cet auteur, la position finale que la position moyenne du deuxième segment. Cette affirmation ne s'applique pas, comme il a été déjà remarqué, au relateur *même si,* car il ne peut pas se placer en position finale. Bien que l'auteur tienne à préciser en note en bas de page qu'elle a gardé comme prémisse le paradigme de marqueurs reconnus comme concessifs par M.-A. Morel, c'est-à-dire, *bien que, cependant, encore que, malgré que, même si, néanmoins, pour autant, pour…que, pourtant, quand même, quoique, si…que, toutefois, tout de même* et *tout…que*, il est manifeste que le relateur *même si* n'a pas été pris en compte dans cette analyse.

Dans la *Nouvelle grammaire du français*, J. Dubois et R. Lagane présentent dans le chapitre consacré aux « subordonnées circonstancielles de concession ou d'opposition » un inventaire de relateurs concessifs, parmi eux, *même si*, accompagné d'un exemple : « Même si la nouvelle est vraie, elle ne change rien à la situation ». Pour seule explication, les auteurs indiquent sa « valeur à la fois conditionnelle et concessive »[888]. Si l'on regarde attentivement le signifiant de ce relateur, il apparaît que *même si* n'a pas « à la fois » ces deux valeurs. On le verra par la suite, une lecture de son signifiant permet d'affirmer que sa valeur concessive s'explique à partir de sa valeur conditionnelle.

Dans leur *Nouvelle Grammaire du Français,* Y. Delatour, D. Jennepin, M. Léon-Dufour et B. Teyssier affirment que *même si* « exprime l'opposition en même temps que l'hypothèse »[889]. Il faut cependant préciser, encore une fois, que ces deux valeurs s'expriment certainement en même temps, mais qu'elles ne se « disent » pas simultanément. Les auteurs illustrent leur affirmation au moyen de deux exemples :

---

888 *Op. cit.*, p. 193.

889 *Op. cit.*, p. 271.

● **Même si** vous arrivez en retard, n'hésitez pas à nous rejoindre ! (hypothèse : vous arriverez peut-être en retard ; opposition : mais venez nous rejoindre)

● **Même si** tout le monde était d'accord pour protéger l'environnement, beaucoup de gens ne respecteraient pas la règlementation. (hypothèse : tout le monde serait d'accord pour protéger l'environnement ; opposition : mais beaucoup de gens ne respecteraient pas la règlementation)[890].

Il reste cependant que si toute construction concessive peut être reformulée comme une construction adversative, du fait que ces deux relations expriment un contraste, leur signification pragmatique n'est pas seulement différente, elle est diamétralement opposée. En effet, dans le cadre d'une argumentation, une adversative présente l'argument favorable, alors qu'une concessive introduit l'argument défavorable pour une certaine orientation discursive. La paraphrase adversative n'éclaire donc en rien la valeur de *même si.* D'autre part, affirmer que *même si* introduit un fait hypothétique est, comme on l'a déjà fait remarquer, inexact, car ce relateur peut parfaitement introduire un fait validé. Pour le démontrer, il suffit d'insérer le premier exemple dans un dialogue :

A : *Nous arrivons en retard !*
B : *Même si vous arrivez en retard, n'hésitez pas à nous rejoindre !*

L'explication proposée par cette grammaire paraît ainsi non seulement imprécise, mais inappropriée.

Dans la *Grammaire critique du français,* M. Wilmet inclut le relateur *même si,* comme il avait fait pour *bien que*, parmi les « enchâsseurs conjonctionnels ». Si *bien que* faisait partie de enchâsseurs à souche *que*, *même si* compte parmi ceux qui présentent une souche *si.* À propos de cette souche, l'auteur signale que « l'enchâsseur *si* a un petit nombre de composés, dont il occupe tantôt la position initiale, tantôt la position finale »[891]. Comme on peut s'y attendre, *même si* apparaît avec d'autres enchâsseurs qui présentent *si* en position finale : « X+ *SI* : *à peine si, comme si, du diable si, même si, que si* (français soutenu), *sauf si*… »[892].

890 *Ibid.*, p. 271.

891 *Op. cit.*, p. 601.

892 *Op. cit.*, p. 601.

Lorsque l'auteur procède au classement formel des « conjonctions de subordination » en grands groupes notionnels, il distingue, parmi d'autres, les « conjonctions concessives et appositives », parmi lesquelles ne se trouve pas *même si.* On peut donc en déduire que ce relateur n'est pas considéré par cette grammaire comme l'un de ceux qui ont la capacité d'exprimer la concession. En revanche, il semble faire partie des conjonctions hypothétiques, car, dans celles-ci, l'auteur inclut « *si* est ses composés ». Il n'y a cependant aucune référence précise à *même si.*

En ce qui concerne la fonction des propositions introduites par *même si,* l'auteur soutient qu'elles « font l'office de compléments transprédicationnels modalisateurs ». Il les considère comme des circonstancielles transprédicationnelles, car, de même que les concessives avec *bien que,* elles ne se prêtent pas à une « mouture intraprédicationnelle ». Pourtant, l'auteur ne fournit aucun exemple qui le démontre. D'autre part, il laisse entendre qu'elles font office de modalisateurs, pareillement à « *puisque, si* et ses congénères de l'hypothèse *pourvu que, à condition que, selon que*… [qui] assoient principalement une modalité »[893]. La modalité mise en place par *même si* n'est toutefois pas précisée. L'explication de cette grammaire à propos de ce relateur est donc assez vague et incomplète.

Dans la partie de sa grammaire consacrée à la *Syntaxe,* J. Gardes-Tamine détermine que les concessives sont celles qui « sont introduites par *bien que, quoique, sans que, même si, quand bien même,* et expriment une réserve »[894]. Cette grammaire est la seule, parmi les ouvrages consultés, à présenter le relateur *même si* dans le même répertoire que *bien que.* On peut donc déduire qu'il y est considéré comme un relateur « proprement concessif ». L'une des conséquences de cette présentation conjointe est le manque de précision, car, bien que tous le relateurs cités soient capables d'exprimer une concession, ils le font sans doute de façons différentes. L'explication proposée est donc trop restreinte.

Dans *Le bon usage*, M. Grevisse et A. Goosse ne considèrent pas *même si* comme un « mot de liaison » proprement concessif. Les auteurs précisent que « la présence de *même* donne à des propositions temporelles ou conditionnelles une nuance de concession » et que « c'est le mot

---

[893] *Op. cit.*, p. 610.

[894] *Op. cit.*, p. 58.

même qui est chargé d'exprimer la nuance concessive »[895]. Il semble cependant difficile de cautionner ces deux affirmations, car l'adverbe *même* à lui seul n'est pas capable de « dire » la concession. Si l'on cherche ce mot dans le *Trésor de la langue française,* on constate effectivement qu'il ne « dit » rien de tel. D'après ce dictionnaire, le propre de *même* est de marquer l'identité, l'unicité, l'unité ou la permanence. La valeur concessive du relateur *même si* ne peut donc pas s'expliquer sans tenir compte des deux signes qui le composent. L'explication de cette grammaire, par simplification excessive, se révèle ainsi inadéquate.

En somme, dans la plupart des ouvrages analysés, on s'accorde à considérer que les propositions avec *même si* sont susceptibles d'exprimer une concession, bien qu'elles ne soient pas proprement concessives. Il est des auteurs qui ne tiennent nullement compte de leur capacité à exprimer une nuance concessive et d'autres qui, à l'opposé, les considèrent comme « proprement concessives ». En tout état de cause, parmi les ouvrages consultés, aucun n'explique ce qui permet au relateur *même si* d'exprimer une concession. C'est justement cette capacité que l'on se propose d'expliquer dans la section suivante.

2.2. La construction avec *même si* à travers une linguistique du signifiant

2.2.1. Le représenté de langue de *même*

L'étude de M.-A. Morel sur *La Concession en français* est à nouveau un bon début de réflexion pour tenter de trouver la définition que *même* apporte en langue. D'après l'auteur, la valeur fondamentale de cet adverbe « est de marquer l'identité et la conformité à la propriété définitoire fondamentale de la classe dénotée par le constituant auquel il est associé »[896]. Pour illustrer ces deux valeurs, l'auteur fournit les exemples suivants : « Elle a la même robe que moi », « Il est la générosité même »[897]. D'après M.-A. Morel, dans le premier, *même* marque l'identité ; dans le deuxième, la conformité. Or il semble que ces deux valeurs n'en soient qu'une, car la « conformité » est une propriété qui résulte de la constatation d'une identité. Le *Trésor de la langue*

[895] *Op. cit.*, p. 1500.

[896] *Op. cit.*, p. 29.

[897] *Op. cit.*, p. 29.

française le dit avec clarté lorsqu'il définit la conformité comme l'« état, qualité de deux ou plusieurs choses identiques entre elles ».

Lorsque *même* est placé devant un constituant, l'auteur soutient qu'il s'agit d'une identité, d'une conformité par « forçage », comme dans l'exemple suivant : « Même un grand savant peut se tromper »[898]. Il faut cependant préciser que le caractère forcé dont parle l'auteur ne fait pas partie du représenté de langue de *même*, car il est dû à la place que l'adverbe occupe dans le discours. L'identité ou la conformité par « forçage» n'est donc qu'un effet de sens discursif. Dans ce contexte, la fonction fondamentale de *même* est « de focaliser l'attention sur un élément particulièrement discordant avec la relation prédicative assertée dans la proposition et de le réinsérer dans un ensemble paradigmatique où il n'avait pas préalablement sa place »[899]. Contrairement à l'espagnol, où cette insertion est clairement signifiée par l'adverbe *incluso*, le signifiant *même* ne « dit » nullement cette inclusion.

M.-A. Morel poursuit son explication en précisant que le mouvement argumentatif impliqué par *même* est double : la focalisation opérée sur un élément discordant avec la relation prédicative peut aller dans le sens d'une généralisation maximale de la portée de l'assertion, puisque même les éléments exclus la valident ; toutefois, dans un contexte différent, la valeur de discordance peut être mise au premier plan. Cette valeur de discordance rapproche *même* de l'expression de la concession. Or, dans la mesure où les valeurs dont parle l'auteur dépendent du contexte linguistique dans lequel s'insère *même,* il faut rappeler qu'elles ne sont que des effets de sens discursifs et ne font donc pas partie de la définition que *même* apporte en langue.

Cette analyse contextuelle amène M.-A. Morel à distinguer trois cas : le premier cas où la valeur généralisante domine, le deuxième où la valeur concessive s'impose, et un troisième cas où la valeur concessive s'ajoute à la valeur généralisante. D'après l'auteur, dans le premier cas,

> L'ensemble de la clase paradigmatique E mise en jeu par *même e* est explicité dans l'énoncé, sous forme d'actant ou de circonstant du verbe. *Même e,* qui introduit un élément qui

[898] *Op. cit.*, p. 29.

[899] *Op. cit.*, p. 30.

> devrait normalement être exclu, est donné en apposition après le constituant qui construit explicitement la classe E[900].

En effet, dans l'exemple fourni par l'auteur, « Les gens soupçonneux se défient de tout le monde, même de leurs proches », « tout le monde » constitue l'ensemble de la classe paradigmatique E et « leurs proches » est l'élément qui devrait normalement être exclu. Cette exclusion ne s'explique que discursivement, car ce qui permet d'écarter « leurs proches », c'est le fait que normalement on ne se méfie pas de nos parents ou amis intimes.

Dans le deuxième cas, où la valeur concessive s'impose, « seul l'élément discordant *a priori* exclu est explicité dans le groupe *même x,* qui est syntaxiquement intégré dans la phrase »[901]. L'exemple qui illustre ce deuxième cas n'explicite pas l'ensemble de la classe paradigmatique où s'insère l'élément discordant : « Même un savant d'un aussi haut niveau que Bloomfield donne un compte rendu de la grammaire philosophique qui n'a rien à voir avec l'original ».

Le troisième cas, où la valeur concessive s'ajoute à la valeur généralisante, est illustré par l'exemple suivant : « En mai, ils refusaient de passer l'agrégation, même et surtout ceux qui l'auraient réussie sans trop de peine » dans lequel l'élément discordant est explicité par la proposition introduite par « ceux qui… » et l'ensemble de la classe paradigmatique est représenté par « ils ».

En somme, la valeur dominante dépend donc du degré d'explicitation de la classe paradigmatique E dans laquelle s'insère par forçage l'élément *e.* Cette valeur est ainsi définie dans le discours et ne fait donc pas partie de la définition que *même* apporte en langue. Par conséquent, *même*, à lui seul, ne « dit » pas la concession. Cette valeur est acquise dans le discours et cela à deux conditions : d'une part, *même* doit précéder l'élément qu'il focalise, l'insérant ainsi dans un ensemble où il n'avait pas préalablement sa place ; d'autre part, cet ensemble ne doit pas être explicité.

---

[900] *Op. cit.*, p. 30.

[901] *Op. cit.*, p. 31.

Il sera donc défendu dans ces pages que l'adverbe *même* ne signifie qu'une identité entre deux éléments qui ne la manifestent pas. De fait, ce qui le définit est, comme l'expliquent J. C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, « la mise en œuvre d'un identificateur »[902].

2.2.2. Le représenté de langue de *si*

L'article *De l'hypothèse en espagnol*[903] de J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho constitue une référence indispensable pour essayer de trouver la définition que *si* apporte en langue, car les auteurs ne se limitent pas à décrire le signifiant espagnol *si*, ils s'efforcent aussi de rendre compte de son homonyme français. Il s'agit ainsi d'une étude contrastive de l'expression de l'hypothèse irréelle dans ces deux langues. Les auteurs commencent par en signaler les similitudes :

> Une première analyse fait apparaître que toute phrase du type *Si A, B* comporte nécessairement l'affirmation qu'entre A et B existe une relation R glosable à première vue par : *A /entraîne/ B*. L'une des propriétés du morphème *si* (qu'en langue il partage avec d'autres morphèmes) serait donc de poser cette relation. Rien n'autorise à penser qu'il n'en aille pas de même en français[904].

Ils font remarquer que « la relation posée par *si* et glosée par */entraîne/* ne concerne pas l'existence des phénomènes rapportés mais les énoncés qui les rapportent »[905]. *Si* « dit » donc une relation de dépendance entre deux dires, et non entre les événements ou phénomènes qui font l'objet de ces dires. À partir de cette affirmation, les auteurs concluent que « *si* déclare (en espagnol et en français) une relation de dépendance telle que le propos ou *dire A /entraîne/* le propos ou *dire B*, lequel est dit n'être envisagé que dans le seul cadre de *A* »[906]. Il semble, effectivement, que dans ces deux langues *si* signifie une relation de dépendance dans laquelle un dire A implique un dire B. Les auteurs tiennent précisent que cette relation de

---

[902] *Op. cit.*, p. 8

[903] J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, « L'expression de l'hypothèse en espagnol », *L'information grammaticale*, 13, 1982, p. 12-16.

[904] *Ibid.*, p. 1.

[905] *Ibid.*, p. 2.

[906] *Ibid.*, p. 2.

dépendance est la seule déclarée par une construction avec *si*, car, bien qu'elle puisse se doubler d'une relation causale entre les phénomènes évoqués, *si* ne « dit » aucun lien causal, car « cette relation de cause à effet entre deux phénomènes n'est au vrai que l'une des multiples raisons qui peuvent conduire un locuteur à déclarer qu'un *dire B* est dans la dépendance d'un *dire A* »[907]. C'est également ce que manifeste O. Ducrot[908] lorsqu'il affirme :

> Il est peu contestable que le *si*, dans beaucoup de ses emplois, donne à entendre qu'il y a une relation de dépendance entre les propositions qu'il réunit. En disant :
>
> I. *Si Pierre vient, Jacques partira*
>
> on laisse entendre que le départ de Jacques a « quelque chose à voir » avec la venue de Pierre : il est déductible de l'arrivée de Pierre, ou déclenché par elle, ou encore produit, plus ou moins directement, par la même cause qui amène cette arrivée[909].

L'analyse des conditionnelles avec *si* réalisée par Ingmar Söhrman[910] est aussi basée sur l'implication entre énoncés, plus concrètement sur le concept d'« implication pragmatique » de John Lyons[911]. D'après cette étude, un énoncé A implique pragmatiquement un énoncé B si l'énonciation de A engage non seulement le locuteur avec la vérité de A, mais aussi avec celle de B. Selon l'auteur, cette relation d'implication établie par le locuteur peut se concrétiser dans une relation temporelle ou causale, mais ces valeurs sont uniquement contextuelles, explication qui s'accorde avec celle proposée par J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho[912].

L'implication s'avère ainsi un concept valable pour décrire la relation que *si* instruit dans le système de langue. Or, il faut préciser que l'implication opérée par ce signe ne coïncide pas avec le concept d'« implication logique ». À la différence du connecteur logique *si*

---

907 *Ibid.*, p. 2.

908 O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972, tr. esp. de A. Hurtado Albir, *Decir y no decir. Principios de semántica lingüística,* Barcelona, Anagrama, 1982.

909 *Ibid.*, p. 169.

910 I. Söhrman, *Las construcciones condicionales en castellano contemporáneo*, Stockholm, Almqvist & Wiksell international, 1991.

911 J. Lyons, *Semantics,* Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

912 La proposition que Noriko Akatsuka propose pour les constructions conditionnelles avec *if* est similaire. D'après cet auteur, une construction conditionnelle se définit comme la corrélation ou correspondance entre protase et apodose. N'importe quel autre type de corrélation spécifique dépende du contexte et est donc de caractère pragmatique. N. Akatsuka, « Conditionals are discourse-bound », *in* E. C. Traugott *et alii.* (éds.): *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press.

(→), le signe linguistique *si* n'est pas capable d'exprimer certaines valeurs de vérité. Dans la table suivante, O. Ducrot[913] explicite celles du connecteur logique *si* :

	p	q	p→q
1	V[914]	V	V
2	V	F[915]	F
3	F	V	V
4	F	F	V

Le signe linguistique *si* ne peut pas, en revanche, exprimer les valeurs de la deuxième et troisième lignes de cette table de vérité, c'est-à-dire, dans les cas des constructions conditionnelles, il est impossible de concevoir une protase vraie et une apodose fausse, ou l'inverse. Si l'une est vraie, l'autre l'est aussi, comme le fait remarquer S. Rodríguez Rosique au moyen des exemples suivants : « S'il ne pleut pas, nous irons à la plage » ; et si l'une est fausse l'autre aussi : « Si elle est intelligente, je suis Einstein », à partir de quoi on peut déduire que je ne suis pas Einstein et par conséquent qu'elle n'est pas intelligente. Comme le souligne cet auteur, « la marca de condicionalidad lingüística *si* –frente a lo que ocurre con el conector lógico– siempre invita a buscar una relación semántica entre las proposiciones que forman la construcción »[916]. En effet, à la différence du connecteur logique, le signe qui nous occupe impose une relation sémantique entre les propos qu'il relie.

À cette première propriété de *si*, J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho en ajoutent une seconde : « la relation de dépendance dont il vient d'être question implique également, lorsqu'elle se signifie sous *si*, que le premier terme A de la relation se présente comme problématique, comme pouvant être ou ne pas être ; c'est-à-dire qu'il y a mise en débat du propos A »[917]. O. Ducrot explique dans une autre perspective la « mise en débat » dont parlent ces auteurs. Selon lui, le propos introduit par *si* constitue un acte illocutoire qu'il appelle « supposition » :

---

913 *Op. cit.*, 1982 [1972], p. 157.

914 V: Vrai.

915 F: Faux.

916 *Op. cit.*, p. 78.

917 *Ibid.*, p. 2.

> L'idée nouvelle qui apparaît ici – malgré l'embarras de la formulation – est que la définition de *si* doit indiquer l'acte accompli quand on l'emploie, et non pas une représentation intellectuelle (en l'occurrence, une relation) dont *si* serait l'expression. Cet acte, que nous appellerons « supposition », consiste à demander à l'auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition « p » qui devient, provisoirement, le cadre du discours, et notamment de la proposition principale, « q »[918].

La mise en débat dont il est ici question constitue en effet, dans une perspective pragmatique, une demande à l'allocutaire d'accepter le propos introduit par *si*. Cette approche est sans doute intéressante, car, ainsi que le signale S. Rodríguez Rosique, elle permet d'identifier, à partir de la valeur de *si,* une « instruction pragmatique » dans les propositions conditionnelles ; cependant, cette « instruction » se révèle limitée, car le concept de « supposition » est trop réducteur pour décrire « l'acte accompli » par *si*[919].

Cette mise en débat explique, comme le suggèrent J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, que *si* soit considéré comme un élément fondamental dans l'expression de l'hypothèse : « C'est vraisemblablement ce privilège qui a valu à *si* d'être érigé en facteur archétypique de l'hypothèse »[920]. *Si* signifie certes une mise en débat du propos qu'il introduit. Or cela ne veut pas dire que ce propos soit toujours hypothétique, car il y a, comme il sera montré consécutivement, des propositions introduites par *si* qui n'expriment pas une hypothèse.

Bien que la tradition grammaticale s'accorde à considérer que les propositions avec *si* expriment toujours une hypothèse, plus précisément une cause hypothétique, il y a eu des propositions qui ont essayé de les définir dans d'autres perspectives. Parmi elles, S. Rodríguez Rosique retient celle des auteurs français :

> Para Chevalier, Launay y Molho (1985), por ejemplo, en una construcción condicional, gracias a la función de *si*, se presenta una discusión crítica en la que se debate la procedencia o improcedencia del enunciado que aparece en la prótasis y, debido a la implicación entre ambas, del que aparece en la apódosis. Desde la perspectiva de estos autores, tal improcedencia puede ser

---

[918] *Op. cit.*, p. 167.

[919] Dans le même sens, des études plus récentes sur la langue anglaise, comme celles de Simon C. Dik ou Paul Werth, défendent que la protase conditionnelle établie un espace sémantique hypothétique dans lequel interpréter l'apodose. S. C., Dik, « On the semantics of conditionals », *in* J. Nuyts, A. Machtelt Bolkestein et C. Vet (éds.), *Layers and Levels of Representations in Language Theory. A Functional View*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1990, p. 233-262. P. Werth, « Conditionality and Cognitive Distance», *in* A. Athanasiadou-Gerothanasi et R. Dirven (éds.), *On Conditionals Again*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1997, p. 243-271.

[920] *Ibid.*, p. 2.

> debida a la duda o a la incertidumbre del hablante sobre la prótasis, pero también a otras razones. Así,
>
> (82) *Si tú estás cansado, yo estoy muerto*
>
> (Chevalier, Launay y Molho 1985 : 131)
>
> presenta una discusión crítica, sometida a debate, como cualquier condicional, sin embargo, no es una estructura hipotética[921].

Le caractère hypothétique ne peut pas constituer effectivement le critère définitoire d'une proposition introduite par *si*, car il s'avère trop restreint. En ce qui concerne l'espagnol, S. Rodríguez Rosique l'exprime clairement : « Si la causalidad, entendida en sentido restringido, como relación entre los contenidos de la prótasis y la apódosis, no sirve para explicar todas las construcciones con *si*, el carácter hipotético tampoco es un valor común a todas las construcciones condicionales »[922]. L'auteur illustre en détail cette affirmation :

> En concreto, hay muchas estructuras con *si* que no dan lugar a una lectura hipotética. Por ejemplo, de:
>
> (16) *Si te ha dicho eso es porque quiere cenar contigo*,
>
> no se infiere que *puede que te haya dicho eso y puede que no*. Es más, incluso algunas construcciones con *si* que en determinados contextos pueden desarrollar una lectura hipotética, en otros pueden cancelarla. Por ejemplo:
>
> (17) *Si llueve nos quedaremos en casa*
>
> Se interpreta de manera hipotética; es decir, se infiere que puede que llueva y puede que no y, por tanto, que puede que nos quedemos en casa y puede que no. Sin embargo, en el contexto de (18), la misma construcción ve anulado su carácter hipotético:
>
> (18) A: *Llueve muchísimo.*
>
> B: *Si llueve nos quedaremos en casa*[923].

Quelques pages plus loin, l'auteur établit une typologie des constructions conditionnelles qui seraient mises à l'écart si l'on accepte le caractère hypothétique comme critère définitoire :

> Si se adopta esta postura, no obstante, se dejarían fuera todas las construcciones condicionales con *si* que no son hipotéticas. Por ejemplo, se dejarían fuera las condicionales epistémicas, en las que la prótasis habitualmente constituye una premisa evidente para concluir la apódosis:
>
> (75) *Si te ha dicho eso, es porque te quiere.*

[921] *Op. cit.*, p. 105-106.

[922] *Op. cit.*, p. 81.

[923] *Op. cit.*, p. 81.

> También se dejarían fuera las construcciones condicionales de enunciación, donde la prótasis no tiene la función de crear un espacio hipotético, sino, más bien, el de regular el intercambio comunicativo:
>
> (76) *Si tienes hambre hay galletas en el armario.*
>
> Lo mismo ocurriría con las metalingüísticas:
>
> (77) *Mi marido, si aún lo puedo llamar así, viene esta noche.*
>
> Asimismo las condicionales genéricas, es decir, aquellas construcciones con *si* que reciben una interpretación habitual o temporal, tampoco podrían considerarse condicionales, pues la prótasis no puede interpretarse como marco hipotético en el que situar la apódosis:
>
> (78) *Si tiras una piedra al agua, se hunde*,
>
> no se infiere un valor hipotético; esto es, no se concibe como: puede que la tires y puede que no y puede que se hunda y puede que no[924].

De même qu'en espagnol, en français, le caractère hypothétique ne semble pas faire partie de la définition que *si* apporte en langue, car ce caractère n'est pas non plus une valeur commune à toutes les constructions introduites par ce relateur. Comme en espagnol, une proposition avec *si* peut permettre, dans un contexte précis, une lecture hypothétique, et l'annuler dans un contexte différent :

> A : *Il pleut des cordes.*
> B : *S'il pleut on restera à la maison.*

Cette constatation amène à postuler que dans aucune de ces langues, le caractère hypothétique ne fait partie du représenté de langue de *si.* Il est donc permis de défendre, comme le fait S. Rodríguez Rosique, que « la hipoteticidad de las condicionales no es un valor común a todas las estructuras; dicho de otra forma, no es un valor convencionalizado, sino un significado pragmático (en concreto, es una implicatura conversacional generalizada), susceptible, por ello, de ser cancelado »[925]. On soutiendra, par conséquent, dans ces pages que ce qui est « dit » par *si* dans une construction du type *Si A, B* est uniquement une relation d'implication entre deux dires, dont le premier terme A est mis en débat. Le caractère hypothétique n'est donc qu'une valeur de modalité épistémique établie contextuellement.

On fera donc l'hypothèse que le représenté de langue du signe *si* implique l'existence de trois éléments : un support, un apport, et une relation d'implication qui les relie. Le

[924] *Op. cit.*, p. 104.

[925] *Op. cit.,* p. 81-82.

support est instancié par le propos introduit par *si* et constitue le terme impliquant mis en débat, l'apport l'est par le propos sans relateur et représente le terme impliqué. Schématiquement :

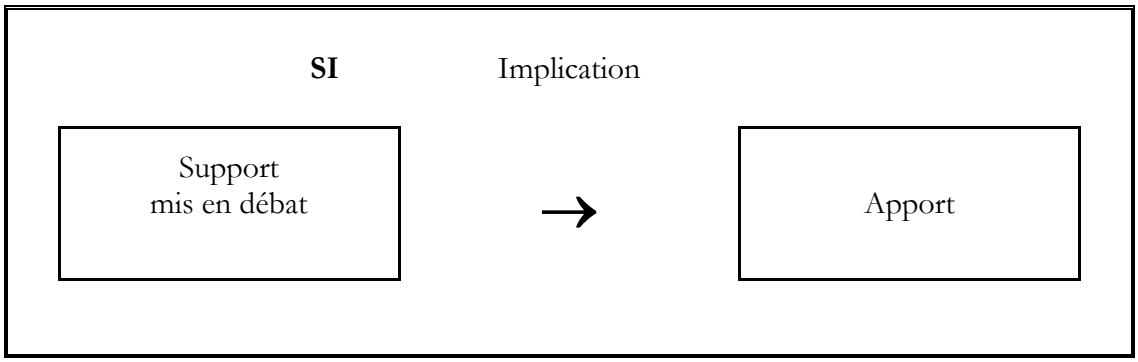

Dans son étude sur les conditionnelles concessives S. Rodríguez Rosique se propose d'approfondir cette définition, car, selon l'auteur, elle se révèle trop large pour rendre compte des propositions dites « conditionnelles » :

> Si la concepción de la condicionalidad como expresión de la causa hipotética era demasiado restringida para definir esta categoría gramatical, la postura que se acaba de presentar es demasiado amplia, pues la mayor parte de las propiedades de las construcciones condicionales quedan relegadas al contexto y no se establece un vínculo convencional claro entre prótasis y apódosis[926].

L'auteur précise alors ce lien entre protase et apodose. Prenant comme point de départ la relation instruite par *si,* il postule une valeur commune pour les conditionnelles introduites par ce relateur : « Cualquier prótasis condicional con *si* expresa una condición suficiente para su apódosis, relación que podrá manifestarse en distintos niveles lingüísticos »[927]. L'auteur en distingue trois : le niveau du contenu, le niveau épistémique et le niveau de l'énonciation. Au niveau du contenu, la protase constituerait une condition suffisante pour l'apodose parce que l'état de choses de l'une est une cause de l'état de chose de l'autre (« Si pierdo el autobús, llegaré tarde [Si je rate le bus, j'arriverai en retard] »[928]). Au niveau épistémique, la protase serait une condition suffisante pour arriver à la conclusion déclarée par l'apodose (« Si no

[926] *Op. cit.*, p. 85.

[927] *Op. cit.*, p. 85.

[928] *Op. cit.*, p. 86.

han recogido el correo es porque no están en casa [S'ils n'ont pas récupéré leur courrier, c'est parce qu'ils ne sont pas chez eux] »[929]). Et, pour ce qui est du niveau de l'énonciation, la protase se révélerait comme une condition suffisante pour développer l'acte de parole décrit dans l'apodose (« Si tienes hambre, hay galletas en el armario [Si tu as faim, il y a des biscuits dans le placard] »[930]). En somme, toute proposition conditionnelle introduite par *si* exprime une condition suffisante, et cela indépendamment du niveau énonciatif pris en compte.

Dans son article « Supposition et présupposition », O. Ducrot considère que la « phrase conditionnelle » exprime non seulement une condition suffisante, mais qu'elle doit être aussi nécessaire : « Si donc on présente la phrase conditionnelle comme l'expression d'une relation, il faut, dès le départ, en faire une condition à la fois nécessaire et suffisante »[931]. Le caractère nécessaire, que l'auteur explique par « la loi générale d'exhaustivité », ne semble pas néanmoins être une valeur commune à toutes les conditionnelles avec *si*, car, ainsi que le fait remarquer S. Rodríguez Rosique, il ne s'agit que d'un effet de sens discursif :

> La Perfección Condicional, o la concepción de la condición suficiente como suficiente y necesaria, es una implicatura conversacional generalizada que surge habitualmente, a menos que el contexto la cancele. Como implicatura conversacional, es un valor pragmático que se debe a un principio conversacional[932].

Le fait que la protase soit conçue comme une condition suffisante implique qu'elle soit appréhendée comme un cadre de référence pour comprendre l'apodose. Ce cadre de référence a, d'après l'auteur, un statut spécial, car il s'agit d'un cadre non asserté : « La información no asertada es aquella que se deja en un segundo plano discursivo. En las condicionales, la prótasis sitúa la construcción en un segundo plano por varias razones, entre las que puede estar la hipoteticidad »[933]. Cette notion de « cadre de référence » s'accorde parfaitement avec le concept de « support » en tant que réceptacle sémantique.

---

929 *Op. cit.*, p. 86.

930 *Op. cit.*, p. 86.

931 *Op. cit.*, p. 170.

932 *Op. cit.*, p. 121.

933 *Op. cit.*, p. 105.

En somme, le caractère de condition suffisante et de non-assertion définissent, pour S. Rodríguez Rosique, toute proposition conditionnelle avec *si* : « Una construcción condicional siempre expresa una condición suficiente y no asertada. Este significado se consigue gracias al valor procedimental o instruccional de *si*, que permite interpretar la prótasis en relación con su apódosis »[934]. Cette description n'est pas sans intérêt, car elle permet de préciser une des possibles entités susceptibles d'occuper le support impliqué par *si*.

Il sera alors soutenu dans le présent travail que dans une construction dite « conditionnelle », comme dans toutes ses instanciations discursives, *si* « dit » une implication entre un support et un apport, l'entité qui occupe le support étant, dans ce contexte précis, une condition suffisante et non-assertée.

2.2.3. Vers un représenté de langue de *même si*

Si on prend en considération ce que « disent » les deux signes qui intègrent cette locution, il est conséquent d'affirmer que *même si* « dit » l'identité de deux relations forcément différentes, en l'occurrence opposées, l'une d'elles étant la relation implicative signifiée par *si*, l'autre la relation implicative sous-jacente à la construction avec *même si*. Schématiquement :

Même si A, B		
$A \rightarrow B$	=	$B \rightarrow -A$

En d'autres termes, « Je sors même s'il pleut » signifie que la relation d'implication établie entre /pleuvoir/ et /sortir/, est identique à celle établie entre /ne pas pleuvoir/ et /sortir/. J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho l'expliquent en ces termes : « *Je sors même s'il pleut* signifie que je sors quand il ne pleut pas et que je sors MEMEment [sic] lorsque *SI*, il pleut »[935]. De ce fait, comme le font remarquer les auteurs, avec *même si* le français a recours à une procédure voisine à celle établie par *aunque*, « qui est la mise en œuvre d'un identificateur : *même si*

[934] *Op. cit.*, p. 151.

[935] *Op. cit.*, p. 8.

fait de l'identique avec du non identique »[936]. La valeur concessive de ce relateur résulte ainsi de l'identification de deux relations diamétralement opposées qui deviennent, en vertu de *même*, identiques. Il apparaît donc qu'un effet des constructions avec *même si* est de déclarer l'existence d'une contradiction et, simultanément, de la lever à travers une procédure d'identification.

Le fait que cette locution présente toujours l'adverbe *même* antéposé à l'élément auquel il est associé, c'est-à-dire, comme premier élément, entraîne l'effet de réinsertion par forçage dont parlait M.-A. Morel. *Même* réinsère par la force l'implication signifiée par *si*, l'élément discordant, du fait que le support et l'apport qu'elle relie sont *a priori* contradictoires (/pleuvoir/ et /sortir/), dans un ensemble où elle n'avait préalablement pas sa place. Le fait que l'ensemble dans lequel *même* insère cette implication soit constitué d'un seul élément – la relation implicative sous-jacente à la construction avec *même si* – et le fait que cette relation soit l'opposée de celle qui est signifiée par *si* amènent à soutenir que cette réinsertion par forçage n'est qu'une lecture discursive de la procédure d'identification proposée par J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho.

1.3. Le mode dans la proposition en *même si*

1.3.1. Introduction

Dans un nombre non négligeable de cas, les ouvrages consultés ne font aucune référence au mode employé dans ce type de construction[937] ; quant à ceux qui en rendent compte, ils ne le font pas explicitement. Cela est sûrement dû à une présupposition métalinguistique qui tient pour acquis que le mode d'une construction introduite par *même si* est le même que celui d'une proposition introduite par *si.* On observe certes que, de même qu'une proposition avec *si,* une proposition avec *même si* se construit avec des temps que la tradition grammaticale s'accorde à regrouper dans le mode « indicatif », mais, cela ne justifie pas que l'on fasse l'impasse sur ce qui explique, en langue, un tel usage. D'autant plus si l'on tient compte du fait que certains temps sont normativement exclus.

[936] *Op. cit.*, p. 8

[937] Le *Précis de grammaire française* de M. Grevisse, *La Concession en français* de M. A. Morel, la *Grammaire du français contemporain* de J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé et J. Peytard, les articles de M. L. Donaire et F. Mª. Bango de la Campa et la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul ne font aucune référence au mode employé avec ce relateur.

1.3.2. L'« indicatif » : le mode de la proposition en *même si*

Dans *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française***,** M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche affirment que des conjonctions comme *même si* se construisent « avec indicatif ou conditionnel », formulation qui se révèle non seulement obsolète, le conditionnel n'étant plus de nos jours considéré comme un mode à part, mais aussi inadaptée, car elle laisse entendre que l'emploi du conditionnel est pleinement acceptable. De surcroît, cette grammaire ne fournit aucun exemple pour l'illustrer.

Dans la *Grammaire du français classique et moderne,* R. L. Wagner et J. Pichon se limitent à l'affirmation suivante : « *Quand, quand même, même si* se construisent avec l'indicatif »[938], qu'ils illustrent d'un exemple : *Même s'ils n'étaient pas connus jusque-là, ils deviendraient de grands amis.* (J. ROMAINS). Il n'y a cependant aucune explication qui justifie la valeur propre à ce mode ni cet emploi précis.

Dans la *Grammaire française* de H. D. Béchade, la référence au mode employé avec *même si* est aussi succincte : « Dans le cas d'une concessive vraie, l'indicatif s'impose quand le fait est admis avec des subordonnants tels que *même si, quand* (*bien même*) : *Même si la loi paraît dure, on doit lui obéir* »[939]. Cette explication n'en est pas vraiment une, car la notion de « fait admis » n'est pas explicitée. Il est toutefois difficile d'accepter que « paraît » exprime l'admission d'un fait, car il suffit de changer le contexte discursif pour que cet effet de sens disparaisse : « Même si la loi paraît dure, on devrait lui obéir ».

Dans la *Nouvelle grammaire du français*, J. Dubois et R. Lagane incluent *même si* parmi les locutions conjonctives qui se construisent à l'« indicatif » ou au conditionnel :

> ● l'**indicatif** (ou le **conditionnel**) avec *même si*, *alors que*, parfois avec *au lieu que*, et ordinairement avec *tout…que* ;
> ● le **conditionnel** avec *quand bien même*[940].

938 *Op. cit.*, p. 652.

939 *Op. cit.*, p. 284.

940 *Op. cit.*, p. 194.

Cette formulation se révèle à nouveau inappropriée, car elle laisse supposer que l'emploi du conditionnel est parfaitement recevable. Cette affirmation n'est accompagnée d'aucune explication qui la justifie, ni d'aucun exemple qui l'illustre.

Dans l'autre *Nouvelle Grammaire du Français*, Y. Delatour, D. Jennepin, M. Léon-Dufour et B. Teyssier inscrivent le relateur *même si* à ceux qui introduisent des « propositions subordonnées à l'indicatif ». Il n'y a, cependant, aucune explication qui justifie la présence de ce mode dans les propositions qui apparaissent sous cette rubrique. Les auteurs font l'impasse sur la question du mode et affirment qu'avec *même si* « l'emploi des temps est le même que dans les subordonnées introduites par *si* »[941]. C'est donc dans le chapitre consacré à l'expression de la condition et de l'hypothèse qu'ils font référence aux temps verbaux susceptibles d'être employés dans ce type de construction. Les auteurs y présentent les combinaisons de temps les plus courantes qu'ils expliquent en prenant en considération les possibilités de réalisation de la condition exprimée dans la « subordonnée » et le moment temporel concerné par cette condition. Ainsi, d'après cette grammaire, le présent après *si* s'emploie quand « la condition concerne le futur [et] l'action pourra se réaliser ». Cependant, cette explication ne rend pas compte de tous les emplois du présent de l'« indicatif », car, d'après les auteurs, il y a un « cas particulier » :

> C. Cas particulier
> *Si* = *chaque fois que*
> L'emploi du présent ou de l'imparfait dans la principale exprime une habitude,
> *Si* + présent / présent dans la principale
> *En vacances, s'il pleut, nous jouons aux cartes*. (= *chaque fois qu'il pleut*)[942].

Pour ce qui est de l'imparfait, les auteurs signalent qu'il s'emploie lorsque « la condition concerne le futur, mais l'action a peu de chances de se réaliser (*S'il neigeait la semaine prochaine, nous pourrions faire du ski à Noël*) »[943], quand la condition concerne le présent, mais l'action ne peut pas se réaliser (*Si j'avais assez d'argent, j'achèterais une nouvelle chaîne*) »[944], et, à nouveau, pour un cas que les auteurs perçoivent comme particulier, lorsque « l'emploi du présent ou de

941 *Op. cit.*, p. 271.

942 *Op. cit.*, p. 283.

943 *Op. cit.*, p. 282.

944 *Op. cit.*, p. 282.

l'imparfait dans la principale exprime une habitude (*En vacances, s'il pleuvait, nous jouions aux cartes*) »[945]. Pour l'explication du passé composé et du plus-que-parfait, les auteurs se limitent à indiquer qu'ils s'utilisent lorsque « une condition située dans le passé entraîne une conséquence dans le présent ou dans le futur », observation qui, à la différence des précédentes, ne tient pas compte des possibilités de réalisation de la condition.

Cette approche explicative suscite des questions qui restent sans réponse. D'une part, elle n'explique pas l'impossibilité du « subjonctif » dans ce type de construction. D'autre part, elle ne justifie pas la difficulté d'employer certains temps verbaux après *si*, à savoir, le futur et le conditionnel.

Dans sa *Syntaxe*, J. Gardes-Tamine affirme aussi que « avec *même si* ou *quand bien même*, c'est l'indicatif qui est généralement employé : *Même s'il le voulait, il n'y arriverait pas. Il n'y arriverait pas, quand bien même il le voudrait*. Et les temps avec *même si* sont ceux que l'on utilise dans les hypothétiques »[946]. Pour expliquer les corrélations de temps dans ces constructions, J. Gardes-Tamine a recours à la façon dont les faits sont envisagés. Ainsi, d'après cette grammaire lorsque « si est suivi du présent de l'indicatif […] dans tous le cas, la conditionnelle envisage les faits dans leur réalité »[947]. Il semble néanmoins que cette interprétation ne soit pas toujours valable, car, comme le signale l'auteur à la fin de son explication :

> On rencontre plus rarement, dans la langue parlée, un système avec présent de l'indicatif dans les deux propositions :
>
> *Si la voiture avance, elle m'écrase.*
>
> pour évoquer non une éventualité future, mais une éventualité passée qui ne s'est pas réalisée[948].

Cet emploi de l'« indicatif » est peut-être plus rare, mais cela ne constitue pas une raison pour en donner une explication différente, car on a toujours affaire au même temps verbal.

En ce qui concerne l'imparfait, l'auteur affirme que quand « la principale présente un conditionnel […] en l'absence de contexte, il est impossible de savoir si l'on a affaire à une

945 *Op. cit.*, p. 283.

946 *Op. cit.*, p. 53.

947 *Op. cit.*, p. 59.

948 *Op. cit.*, p. 60.

éventualité qui se réalisera ou si elle est exclue »[949]. En effet, le système est indifférent à cette distinction, qui est simplement contextuelle. Et il y a encore un autre effet de sens possible, car « on peut également rencontrer [dans la principale] un imparfait de l'indicatif […] qui a pour conséquence de situer clairement cette fois l'éventualité dans le passé, et ainsi de l'écarter »[950]. Une description contextuelle similaire est présentée à propos du plus-que-parfait. On est à nouveau face à une analyse purement discursive qui n'explique pas pourquoi « l'indicatif » est le seul mode possible dans ce type de construction et pourquoi l'emploi du futur et du conditionnel est si coûteux.

Dans *Le bon usage*, M. Grevisse et A. Goosse signalent que les propositions introduites par *même* « gardent le mode qu'elles ont en tant que temporelles ou conditionnelles »[951]. C'est alors dans l'alinéa consacré aux propositions de condition introduites par *si* que l'on trouve une explication du mode qui y est employé : « Le verbe des propositions introduites par *si* se met à l'indicatif (en dehors du cas signalé dans *b*, 3°) »[952]. Selon les auteurs, lorsqu'il s'agit du passé, la langue littéraire admet aussi le plus-que-parfait du subjonctif, soit à la fois après *si* et pour le verbe principal, soit pour l'un des deux seulement. Ils fournissent les exemples suivants pour l'illustrer : « *Je* FUSSE TOMBÉE *s'il ne m'*EÛT TENU (Chr. ROCHEFORT, *Repos du guerrier,* L. P., p. 163).– *Si j'avais eu son adresse, je l'*EUSSE MISE *à la torture* (ib., p. 134). – *S'il* FÛT VENU, *je l'aurais su* (LITTRÉ) »[953]. S'il est certain que cet emploi est parfaitement possible, il faut faire remarquer qu'il est néanmoins arcaïque. Une explication qui rende compte de la particularité de cet emploi constituerait une avancée non négligeable.

En ce qui concerne les temps utilisés dans ce type de proposition, ils manifestent explicitement que l'emploi du futur et du conditionnel est normativement proscrit : « Il faut insister sur le fait que, parmi les temps de l'indicatif, le futur et le conditionnel sont exclus (Voir

[949] *Op. cit.*, p. 59.

[950] *Op. cit.*, p. 60.

[951] *Op. cit.*, p. 1500.

[952] *Op. cit.*, p. 1515.

[953] *Op. cit.*, p. 1516.

cependant ∫ 1156) »[954]. Ils tiennent néanmoins à signaler que l'emploi du conditionnel est assez fréquent dans la langue populaire. Voici les exemples fournis par les auteurs :

> Si vous m'AURIEZ ENNUYÉE, je vous l'aurais dit [dit une prostituée] (PROUST, Rech., t. I, p. 373). – Si je ne l'AURAIS pas EMPÊCHÉ, il venait voir comment qu'il est cousu, mon gant gauche [dit un boxeur] (COLETTE, Chéri, M. L. F., p. 42). – Le vétérinaire répond : « Que penseriez-vous de moi, Monsieur, si, pour avoir pris un peu d'eau dans un mouchoir et en avoir frotté le museau de votre chien, je vous DEMANDERAIS [en italique] de votre argent ? » Degas répétait cette phrase avec ravissement, la donnant comme un exemple remarquable de l'élégant parler tourangeau (VALÉRY, Pièces sur l'art, P. p. 1215). – Peut-être je l'aurais connu si je l'AURAIS VU (PAGNOL, Marius, II, 1)[955].

Quant au futur, M. Grevisse et A. Goosse font remarquer qu'il est plus rare. Selon eux, il faudrait mettre à part des exemples du type : « *Tu me croiras, si tu* VOUDRAS […], *mas tu sais, en anglais,* […], *j'étais arrivé à pouvoir tout de même tenir une petite conversation* (CÉLINE, *Voy. au bout de la nuit,* Fº, p. 417) », « *On me croira si on* VOUDRA *mais* […] GIONO, *Moulin de Pologne,* p. 171) »[956], qu'ils considèrent des formules de la langue parlée de niveau plutôt relâché. La rasion de ne pas les omettre tout en les mettant à part semble alors être leur fréquence. À leur propos, ils disent seulement que pour R. L. Damourette et J. Pichon il s'agit d'une « formule de plaisanterie », appréciation qu'ils ne partagent pas.

Plus loin, dans un alinéa intitulé « Le futur et le conditionnel après si », M. Grevisse et A. Goosse tiennent à signaler qu'il est aussi des emplois du futur et du conditionnel après *si* qui appartiennent au « bon usage » de la langue. Ce sont, selon les auteurs, les cas où « un présent ou un passé n'exprimeraient pas la nuance adéquate, notamment celle d'un futur. On explique cela en disant que la supposition porte sur un verbe sous-jacent (*s'il est vrai que, si on estime que,* etc »[957]. Voici quelques-uns des exemples fournis pour illustrer ces emplois :

> Ex. du futur : Qui donc attendons-nous s'ils ne REVIENDRONT pas ? (HUGO, Contempl., VI, 8.)− Pardon […] si je ne puis t'aimer, si je t'AIMERAI jamais ! (R. ROLLAND, Jean-Chr., t. III, p. 15.)− S'il FAUDRA le chevalier de Méré pour affiner Pascal, leurs paroles [des

954 *Op. cit.*, p. 1515.

955 *Op. cit.*, p. 1515-1516.

956 *Op. cit.*, p. 1516.

957 *Op. cit.*, p. 1518.

> magistrats de l'ancienne France], à l'occasion, s'élèvent tout aisément à la grandeur (BARRÈS, Maîtres, p. 75). […]
>
> Ex. du condit. : Je veux être foudroyé si elle n'IRAIT pas remettre une lettre d'amour à la reine si je l'en priais (MÉRIMÉE, Chron. du regne de Ch. IX, XII). − Si je ne VOUDRAIS pas le nier, je crois du moins qu'il en faut rabattre (BRUNETIÈRE, Évol. des genres, t. I, p. 141). − Il semble que si, quelque part, elle DEVRAIT se sentir chez elle et évoluer à son aise, c'est parmi les choses de l'esprit (BERGSON, Évol. créatr., p. 232) […][958]

En somme, selon ces auteurs, à l'exception de quelques cas marginaux, la norme exclut l'emploi du futur et du conditionnel dans la proposition en *si*. Une explication qui arrive à rendre compte du coût spécialement élevé de ces séquences serait alors très souhaitable.

2.3.1. Une nouvelle explication des formes verbales employées dans la proposition en *même si*

En accord avec la grammaire traditionnelle, il sera soutenu dans ces pages qu'une proposition en *même si* se construit avec le mêmes formes qu'une proposition conditionnelle introduite par *si*. Ce postulat est validé par la « loi de récursivité », d'après laquelle les propriétés d'une construction mineure restent les mêmes lorsque celle-ci s'insère dans une construction majeure. Cela ne justifie pas pour autant, comme on l'a fait remarquer préalablement, que l'on omette d'expliquer ce qui, en langue, rend certaines formes verbales plus compatibles que d'autres.

Si l'on prend comme cadre théorique la nouvelle théorie des modes de G. Luquet, la tâche est, comme le signale son auteur, plus simple qu'il ne paraît : « L'histoire des phrases conditionnelles du français n'est pas plus compliquée que celle de l'espagnol : elle est même d'une extraordinaire simplicité si on la ramène à la théorie des modes que ces pages invitent à prendre en considération »[959]. Il sera ainsi postulé dans le présent travail que le mode de la proposition introduite par *même si* dépend de la volonté ou de la capacité du locuteur à mettre l'opération verbale qui y est exprimée directement en relation avec son présent d'expérience. Cette actualisation de la représentation de l'événement qui y est signifié lui permet de déclarer

[958] *Op. cit.*, p. 1518.

[959] *Op. cit.*, p. 134.

l'existence notionnelle du support introduit par *si*, existence notionnelle qui sera, toutefois, en vertu de *si*, mise en débat. Voici deux exemples :

> **T (CTB 23)** Il est curieux qu'au fond tous les assistants se fient davantage à ce qu'ils entendent par les écouteurs, c'est-à-dire aux interprètes, qu'à ce qu'ils entendent (la même chose mais plus fluide) directement de l'orateur, **même s'ils** *comprennent* parfaitement la langue dans laquelle il s'exprime. (p. 79)

> **T (CTB 94)** Les jours suivants, j'attendis que Berta reparle de lui, « Nick », « Jack », « Bill » ou « Arène en vue » ou peut-être Pedro Hernández, ou alors Guillermo de Miriam, **même si** j'*eus* très vite tendance à oublier cette possibilité […] (p. 233)

Les formes « comprennent » et « eus » ne se justifient pas par les « possibilités de réalisation » des propos qui y sont exprimés. Elles s'expliquent par la volonté du locuteur de mettre l'opération verbale qu'elles expriment directement en relation avec son présent d'expérience, concrètement, en les incluant dans son présent ou dans son passé. Les faits de « comprendre » et d'« être enclin à oublier » acquièrent ainsi une réalité notionnelle qui sera à son tour mise en question par *si*.

En revanche, une proposition en *même si* se construit avec une forme de l'imparfait de l'« indicatif » lorsque le locuteur ne veut pas ou ne peut pas mettre l'opération signifiée en relation directe avec son présent d'expérience. À travers l'emploi de ce temps le locuteur « dit » que le support introduit par *si* n'est plus actuel au moment de l'énonciation. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants :

> **T (CTB 71)** Je ne répondis pas, je savais qu'il finirait par me le dire **même si** je ne lui *faisais* pas cette promesse. (p. 139)

> **T (CTB 173)** Je la reconnaîtrais **même si** elle *marchait* maintenant avec élégance et que ses talons ne *débordaient* plus de ses chaussures, **même si** elle ne *faisait* plus de gestes signifiant « Viens voir un peu » ou « Tu es à moi » ou « Je vais te tuer ». (p. 390)

> **T (CTB 35)** Par ailleurs je n'étais pas très heureux de voir que notre nouvelle maison, aux possibilités infiniment variées, reproduisait ici et là un goût qui n'était ni celui de Luisa ni tout à fait le mien, **même s'il** m'*était* familier et que j'en avais en partie hérité. (p. 109)

La distance épistémique, en l'occurrence l'improbabilité exprimée par « faisais » dans le premier exemple, ou l'irréalité de « marchait », « débordaient » et « faisait » dans le

deuxième, de même que l'expression de l'habitude dans le passé exprimée par « était » dans le troisième ne sont que des effets de sens discursifs. Dans les trois cas, le locuteur « dit » que le support introduit par *si* n'est plus actuel au moment de l'énonciation, soit parce que le propos qui y est exprimé a peu de chances ou n'a aucune chance de se réaliser, soit parce qu'il appartient au passé.

Le coût des séquences dans lesquelles *même si* est suivi d'une forme du futur ou du conditionnel peut s'expliquer par le fait que la protase d'une construction conditionnelle est conçue comme support qui permet comprendre l'apodose, et que, de ce fait, elle se situe dans une antériorité notionnelle. Différentes propositions ont essayé d'expliquer cette conception. S. Rodríguez Rosique en rappelle quelques unes :

> Por ejemplo, desde Haiman (1978) se ha intentado establecer une relación entre la prótasis condicional y los tópicos. Igualmente, para la teoría de los espacios mentales (Fauconnier 1984), la prótasis establece un espacio mental en el que entender la apódosis (cf. Fillmore 1990; Dancygier y Sweetser 1996, 1997; Sweetser 1996ª; Dancygier y Sweetser 2005). Desde una perspectiva psicológica, o cognitivista, en las condicionales, como en otras adverbiales, la prótasis constituye el fondo en el que entender la apódosis o figura (cf. Trives 1982; López García 1994; Langacker 1997; Tabakowska 1997)[960].

Le futur et le conditionnel s'associent, en revanche, à une postériorité : le premier parce qu'il actualise la représentation d'un événement appelé à devenir effectif, le deuxième parce qu'il signifie ce qui n'est pas encore actuel. Ce sont, de ce fait, des temps prospectifs, caractère qui explique le coût de leur emploi dans une protase conditionnelle introduite par *si*, et par conséquent, dans une proposition introduite par *même si*. Voici les seuls exemples de conditionnel avec *même si* trouvés dans notre corpus :

> **T (CTB 146) (CTB 147) (CTB 148) (CTB 149)** J'ai une tendance à vouloir tout comprendre, tout ce qui est dit et parvient à mon oreille, même de loin, même si c'est dans l'une des innombrables langues que je ne connais pas, même si ce sont des murmures inaudibles ou des chuchotements imperceptibles, **même s'il vaudrait** mieux que je ne comprenne pas […] (p. 344-345)

> **T (P 56)** […] lui ne lève pas les yeux, **même si** cela ne **changerait** rien, un degré de plus dans l'audace et la seule chose qui grandit c'est l'excitation, pas le danger : (p. 166)

[960] *Op. cit.*, p. 93.

> **T (P 119)** Ce n'est que plus tard qu'elle pensa vraiment à Soraya, comme elle se faisait appeler et au motif de sa fuite, **même si** son instinct **aurait dû** la prévenir plus tôt […] (p. 321)

Enfin, il faudrait rendre compte de la rareté des temps appelés traditionnellement « présent du subjonctif » et « imparfait du subjonctif » dans une proposition en *même si*. Il y a tout lieu de penser que la raison qui l'explique est la même que celle qui justifie leur rareté dans une proposition introduite par *si*. À ce propos, dans l'article consacré à l'hypothèse en espagnol, J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho constatent :

> Une différence essentielle est qu'en espagnol, à une apodose au conditionnel dit « présent » ou « passé » correspond une protase à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif, alors qu'en français actuel, dans le même cas, la protase peut être à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif[961].

Les auteurs de l'article jugent pertinent de se demander si l'explication de cette dissimilitude n'est pas à rechercher dans la différence du *si* espagnol et du *si* français. Selon eux, le premier pas pour comprendre ce phénomène consiste à relever la relation qui s'institue, en français et en espagnol, entre les conditionnelles en *si* d'une part et le système affirmation/négation d'autre part. Ils soutiennent à ce propos : « En espagnol et en français, le morphème *si*, qu'il soit particule affirmative ou hypothétisante, dit l'institution et la résolution (imaginaire ou effective) d'un *débat*, un cas particulier de débat étant le dialogue »[962]. Or, comme ils le font remarquer, le système affirmation /négation n'est pas le même en espagnol et en français et cela implique que celui de l'hypothèse ne peut pas non plus être identique. Après une analyse en détail du système affirmation/négation dans ces deux langues, les auteurs concluent :

> En somme, en français, le *si* affirmatif-réfutatoire et le *si* hypothétique disent tous deux la *réfutation d'un contraire*, l'un disant la réfutation effective et l'autre la réfutation imaginée ; de même en espagnol, le *si* affirmatif et le *si* hypothétique disent l'un et l'autre la *levée de doute*, levée effective dans un cas, imaginée dans l'autre[963].

[961] *Op. cit.*, p. 3.

[962] *Op. cit.*, p. 6

[963] *Op. cit.*, p. 6

Cette capacité du *si* français à réfuter un contraire explique en fait que, pour exprimer une hypothèse irréelle, le *si* français n'ait pas besoin d'être associé à une forme inactualisante du sous-ensemble subjonctif : il suffit de lui adjoindre une forme verbale qui signifie ce qui n'est plus actuel. En revanche, le *si* espagnol, n'étant pas habilité à dire la réfutation d'un contraire, il doit être associé à la forme la plus actualisante du système verbal qui lui correspond. En somme, pour exprimer une hypothèse irréelle, l'espagnol et le français se servent du mode inactualisant, mais, en raison des différences de signification de la particule *si* dans ces deux langues, l'inactualisation opérée n'est pas la même.

Il est donc conséquent de conclure que la capacité à réfuter un contraire que la particule *si* a en français explique que, dans les propositions introduites par *même si*, cette langue n'ait pas recours – à l'exception de quelques cas marginaux (cf. p. 326) – aux formes verbales les plus inactualisantes du système verbal, à savoir les temps que la tradition grammaticale appelle « présent » et « imparfait du subjonctif ».

3. Sur la règle de traduction prescrite par les grammairiens

L'objectif affiché de cette section est d'analyser une règle de traduction, en rendant compte de ce qui la motive, en vérifiant si elle est respectée par les traducteurs et, dans les cas où elle ne l'est pas, en essayant d'expliquer les écarts.

Les grammairiens consultés s'accordent, pour la plupart[964], à soutenir, explicitement ou implicitement, que lorsque la proposition en *aunque* est suivie d'une forme de l'« indicatif » elle doit être traduite par *bien que* + « subjonctif », alors que quand elle est suivie d'une forme subjonctive elle doit se traduire par *même si* + « indicatif ».

L'un d'eux est J. Bouzet. Dans sa *Grammaire espagnole,* cet auteur défend que lorsque la concession porte sur un fait réel l'espagnol emploie l'indicatif tandis que le relateur employé en l'occurrence en français est toujours suivi du subjonctif. Il en fournit l'exemple suivant :

[964] Seule la grammaire de D. Ligatto et B. Salazar fait abstraction de la règle dont il est ici question.

Aunque pasa de los cincuenta, no tiene ninguna cana.
Bien qu'il ait passé la cinquantaine (fait réel), il n'a aucun cheveu blanc[965].

En ce qui concerne la concession sur un fait supposé ou douteux, il soutient que l'espagnol emploie le subjonctif, alors que le français l'exprime par *même si* suivi de l'indicatif :

Aunque llueva, he de ir.
Même s'il pleut ou : *Alors même qu'il pleuvrait***,** j'irai[966].

Cette grammaire n'offre néanmoins aucune explication qui justifie ces traductions. La tâche n'est pas facile, car la règle proposée par cette grammaire part d'une analyse purement extralinguistique qui suscite de sérieuses réserves. D'une part, elle néglige le fait qu'une forme « indicative » puisse porter sur un fait dont la réalité n'a pas encore été constatée, comme cela est possible avec le futur et le conditionnel. Elle dédaigne aussi le fait que « llueva » puisse avoir un caractère factuel. Comme il a été montre dans le chapitre consacré à la sélection modale (cf. p. 150-169), il suffit de faire précéder l'énoncé d'une déclaration affirmant « Llueve a cántaros » pour que « llueva » ne fasse plus référence à un fait supposé ou douteux. Une règle de traduction qui se base sur le caractère du fait référé ne peut pas négliger de telles capacités référentielles.

Dans la *Grammaire de l'espagnol courant*, D. Ligatto et B. Salazar ne proposent aucune règle de traduction pour la construction avec *aunque*. La traduction des exemples fournis par les auteurs montre que le chiasme dont il est ici question n'est pas respecté, car, s'il y a des propositions en *aunque* à l'indicatif qui sont traduites par une proposition en *bien que* :

Aunque llueve, saldré
Bien qu'il pleuve, je sortirai[967]

il y a aussi des propositions en *aunque* à l'indicatif qui sont traduites par une proposition en *même si* :

[965] *Op. cit.*, p. 406.

[966] *Op. cit.*, p. 406.

[967] *Op. cit.*, p. 276.

El endeudamiento internacional, aunque se considera dominado, sigue siendo un problema de gran fragilidad.

L'endettement International est toujours un problème, même si on le considère jugulé[968].

Dans leur *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporaine*, P. Gerboin et C. Leroy soutiennent à nouveau que lorsque « l'action exprimée par la subordonnée est réalisée »[969] − cas d'espèce qu'ils illustrent au moyen de l'énoncé « Je sors tous les jours, bien qu'il fasse froid » − « l'espagnol emploie l'indicatif ». En revanche, « lorsque l'action n'est pas considérée comme réalisée, mais envisagée seulement comme possible » − « Je sors tous les jours, même s'il fait froid » −, « l'espagnol emploie donc le subjonctif, en observant la concordance des temps ». Cela les amène à traduire ces exemples comme suit :

Je sors tous les jours bien qu'il fasse froid.
Salgo todos los días, **aunque hace frío.**
Je sors tous les tours, même s'il fait froid.
Salgo todos los días, **aunque haga frío**[970].

Les auteurs sont alors amenés à considérer que :

Si l'action de la subordonnée est réalisée ou considérée comme telle par le locuteur, l'espagnol utilise l'indicatif :

Aunque tenía yo otros dos hermanos mayores que él, Bruno había sido siempre para mí, no un hermano, sino « el hermano mayor ». R. Pinilla

Bien que j'aie (*j'eusse*) *deux autres frères plus âgés que lui, Bruno avait toujours été pour moi, non pas un frère, mais* « *le grand frère* ». […]

Si l'action de la subordonnée n'est pas – pas encore – réalisée ou considérée comme non réalisée par le locuteur, l'espagnol utilise le subjonctif :

No sé nada. Y **aunque supiera,** no te diría. E. Mendoza.

Je ne sais rien. Et même si je savais, *je ne te dirais pas*[971].

On pourrait objecter à ces propos, d'une part, que l'espagnol peut utiliser des formes que la tradition appelle « indicatives » lorsque l'action de la « subordonnée » n'est pas encore réalisée – ce qui est le cas d'une proposition en *aunque* au futur et au conditionnel, temps

[968] *Op. cit.*, p. 277.

[969] *Op. cit.*, p. 490.

[970] *Op. cit.*, p. 490.

[971] *Op. cit.*, p. 490-491.

prospectifs par définition – et, d'autre part, que cette langue peut employer une forme du sous-ensemble subjonctif pour exprimer une action réalisée ou considérée comme telle. Une règle de traduction qui se base sur la réalisation ou la non-réalisation des actions exprimées ne peut pas ignorer ces possibilités expressives.

En guise de remarque les auteurs mettent en garde le traducteur à propos d'une traduction qu'ils considèrent inadéquate :

> Par ailleurs, le français, à cause de l'étrangeté des formes de certains subjonctifs imparfaits, hésite parfois à utiliser *bien que, quoique* qui requièrent le subjonctif et tend à les remplacer par *même si,* lui suivi de l'indicatif. C'est là une négligence de traduction qu'il faut éviter[972].

S'il est vrai que l'emploi plus fréquent de *même si* peut s'expliquer par l'étrangeté de certains subjonctifs, son emploi là où les auteurs auraient attendu *bien que* est tout à fait possible, car la définition que *même si* apporte en langue le rend habile à introduire, de même que *bien que*, un propos exprimant une action réalisée ou considérée comme telle. La « négligence de traduction » dont parlent P. Gerboin et C. Leroy, n'aurait alors pas lieu d'être, car *même si* ne « dit » que la mise en débat du propos qu'il introduit, propos qui exprime une action dont la réalisation peut être parfaitement achevée.

Dans leur *Grammaire explicative de l'espagnol*, Bernard Pottier, Bernard Darbord et Patrick Charaudeau[973] proposent, ainsi que les études précédemment cités, les traductions suivantes :

> **Aunque** llueva (« même s'il pleut »)…
> **Aunque** llueve (« bien qu'il pleuve »)…[974]

On ne trouve cependant aucun commentaire qui les explique.

Dans sa *Grammaire d'usage de l'espagnol moderne*, J. de Bruyne ne fait aucune référence à la traduction de la construction avec *aunque*, mais on peut déduire, à partir de la

---

[972] *Op. cit.*, p. 491.

[973] P. Charaudeau, B. Darbord et B. Pottier, *Grammaire explicative de l'espagnol*, Paris, Éditions Nathan, 1995 (2e éd.) [1994].

[974] *Ibid.*, p. 229.

traduction des exemples qu'il fournit pour illustrer le choix modal, que la règle de traduction que l'on analyse dans ces pages est appliquée :

> *Aunque me ha ofendido profundamente, sabré perdonarle* (Esbozo, 557)
> Bien qu'il m'ait offensé profondément, je saurai lui pardonner.
> […]
> *Aunque te quedes solo en el mundo, siempre tendrás a tu madre para hacerle confidencias* (C. Fuentes, La región más transparente, cité dans l'Esbozo, 558).
> Même si tu es seul au monde, tu auras toujours ta mère pour que tu puisses te confier à elle[975].

Dans sa *Grammaire de l'espagnol moderne*, J.-M. Bedel se prononce explicitement sur la traduction des propositions dites « concessives » :

> Le verbe de la proposition concessive est en espagnol à l'indicatif si la concession porte sur un fait réel, au subjonctif si elle porte sur un fait hypothétique. L'emploi des modes est inversé en français[976].

De telle sorte que, selon l'auteur, les propositions en *aunque* construites avec l'« indicatif » doivent se traduire par des constructions avec *bien que* ou *quoique,* conjonctions qui se construisent avec le « subjonctif ». Cette affirmation suscite de sérieuses réserves, car on est face à deux relateurs très différents, comme le montre la matérialité de leurs constituants.

Le *même si* que J.-M. Bedel employait dans ce commentaire auquel on a préalablement fait référence (cf. p. 167), « L'espagnol actuel a tendance à employer le subjonctif dans les concessives, même si la concession porte sur un fait réel. On s'efforcera de ne pas suivre cet exemple »[977] traduirait pourtant bel et bien, « un fait réel » ou supposé tel. La raison de ce comportement linguistique contradictoire est à rechercher, comme le signale E. Beaumatin, dans l'avertissement que l'auteur fait dans la page précédente :

> Dans la traduction des formules concessives françaises, on veillera à ne pas réagir de façon trop mécanique. La locution conjonctive *même si* est parfois employée en lieu et place de *bien*

[975] *Op. cit.*, p. 512.

[976] *Op. cit.*, p. 618.

[977] *Op. cit.*, 1997, p. 583.

> *que, quoique,* pour introduire l'expression d'un fait réel. Dans ce cas, il conviendra d'employer l'indicatif en espagnol[978].

Cette remarque fait difficulté, car elle laisse entendre que le propre de *même si* est d'introduire des faits hypothétiques, présupposition erronée, car, ainsi qu'il a été au préalable signalé, ce relateur peut parfaitement introduire l'expression d'un fait réel. Ce qui est « dit » par ce relateur n'est que la mise en débat d'un propos.

En définitive, les grammairiens consultés soutiennent pour la plupart le chiasme dont il est ici question – *aunque* + « indicatif » doit se traduire par *bien que* + « subjonctif » et *aunque* + « subjonctif » par *même si* + « indicatif » – mais aucun n'avance une explication qui le justifie, assurément à cause de la complexité de la tâche. Le fait que cette règle soit basée sur une observation de la réalité – le caractère réel ou hypothétique des faits référés par les formes verbales du système verbal espagnol – caractère qu'elle verse dans les relateurs *bien que* et *même si*, explique la difficulté de justifier cette règle. En d'autres termes, le fait qu'une règle de traduction, qui devrait se baser sur les « dires », repose sur une observation des faits, loin de simplifier sa raison d'être, la complique, car les capacités référentielles des formes du système verbal espagnol, critère sur lequel s'appuie cette règle, sont multiples et varient selon les contextes. Avec la ferme volonté d'échapper à ce « péché de réalité », J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho proposent une explication strictement linguistique de l'une des traductions qui découlent de cette règle. Selon eux, le fait que *même si* signifie une identification, forcément notionnelle, explique qu'il soit la traduction convenue de *aunque* dans le seul cas où ce dernier est suivi du subjonctif, c'est-à-dire lorsqu'il est exclusivement question de la singularité notionnelle des expériences qu'il met en cause. Or, si l'on considère, comme il a été préalablement expliqué, que l'imparfait et les conditionnel sont deux temps atemporels par définition, et, que, de ce fait, dans une proposition en *aunque* ils ne peuvent pas exprimer une singularité temporellement localisée, *même si* traduirait de façon toute aussi convenable toute proposition en *aunque* + une forme inactualisante. En d'autres termes, lorsque derrière *aunque* apparaît l'imparfait ou le conditionnel seule est retenue une singularité notionnelle, car le caractère atemporel de ces deux temps les empêche d'évoquer

[978] *Op. cit.*, p. 582.

une réalisation effective temporellement localisée. Ce postulat permettrait d'expliquer les multiples cas de notre corpus dans lesquels la proposition en *aunque* suivie d'une forme de l'imparfait ou du conditionnel est traduite par une proposition en *même si*. Par ailleurs, s'il est vrai que l'on retrouve aussi des cas dans lesquels une proposition en *aunque* + une forme actualisante est traduite par une proposition en *même si*, il faut toutefois attirer l'attention sur une donnée non négligeable, à savoir que ce relateur, dans un tiers de ces traductions, est suivi d'une forme inactualisante. En voici des exemples :

> **(CTB 105)** Aquel cuerpo no tenía nada que ver con el que yo recordaba o nada recordaba, **aunque** la verdad **es** que no lo **miré** más que a través de la cámara […] (p. 195)
>
> Ce corps n'avait rien à voir avec celui dont je me souvenais ou dont je ne me souvenais plus, **même si** à la vérité je ne le **voyais** qu'à travers l'objectif de la caméra […] (p. 255)

> **(NDS 13)** Beatriz y Marina, en cambio, sintieron renacer la esperanza, **aunque** Maruja **prefirió** no engañarse con interpretaciones ligeras. (p. 126-127)
>
> Mais Beatriz et Marina sentaient l'espoir renaître, **même si** Maruja **refusait** de se bercer d'interprétations hâtives. (p. 129)

> **(NDS 18)** Pacho no vio nunca a los jefes. Sabía que iban de vez en cuando, **aunque** nunca **subieron** a dormitorio, y que hacían reuniones de control y trabajo en un café de Chapinero. (p. 184)
>
> Pacho ne vit jamais les chefs. Il savait qu'ils venaient de temps en temps, **même s'ils** ne **montaient** jamais dans la chambre, et qu'ils tenaient leurs réunions de contrôle et de travail dans un café de Chapinero. (p. 188)

> **(B 41)** Porque mi infancia, hace falta explicarlo, transcurrió con la conciencia de que mi madre estaba enferma, **aunque** nadie me **precisó** muy bien en que consistía su enfermedad. (p. 152)
>
> Car mon enfance, il faut le préciser, fut bercée par la conscience que ma mère était malade, **même si** personne ne m'**avait expliqué** en quoi consistait exactement sa maladie. (p. 180)

> **(B 53) Aunque** nunca lo **acordamos** de palabra, funcionamos así desde el primer momento. (p. 175)
>
> **Même si** nous ne l'**avions** pas jamais **décidé** explicitement, nous fonctionnons ainsi depuis le début. (p. 208)

> **(B 57)** Su rostro tenía un aire lánguido, exquisitamente delicado a su manera, un no sé qué femenino que le hacía parecer casi hermoso, **aunque** no **tengo** muy claro que lo fuera. (p. 212)
>
> Son visage avait quelque chose de langoureux, de délicat, un je-ne-sais-quoi de féminin qui le rendait presque beau, **même si** je n'**étais** pas sûre qu'il le soit. (p. 252-253)

> **(P 10)** Un subinspector viejo, que se dedicaba sobre todo a tareas administrativas, le dijo que el internado llevaba cerrado mucho tiempo, pero que el padre Orduña seguía vivo, y lo dijo en un tono entre de sarcasmo y de fastidio que al inspector le desagradó, **aunque procuró** disimular, porque era todavía un recién llegado y prefería mantenerse en una actitud de reserva neutra, estudiar a una cierta distancia los comportamientos y las reacciones de los desconocidos que desde

ahora serían sus subordinados, que también lo estudiarían a él con la desconfianza y el fondo de agravio hacia quien ha venido de lejos para usurpar lo que correspondía a los méritos de otros. (p. 64-65)

Un inspecteur adjoint âgé, qui se consacrait surtout à du travail administratif, lui avait dit que le collège était fermé depuis longtemps, mais que le père Orduña était toujours vivant, et il l'avait dit sur un ton moitié de sarcasme moitié de dégoût qui déplaisait à l'inspecteur, **même s'il tentait** de le dissimuler parce qu'il était encore nouveau venu et qu'il préférait garder une attitude de réserve et de neutralité, conserver une certaine distance pour étudier les comportement et les réactions des inconnus qui dorénavant seraient ses subordonnés, qui eux aussi allaient l'étudier avec la défiance et l'attitude offensée qu'on a envers celui qui vient de loin pour usurper ce qui était dû au mérite des autres. (p. 52)

(P 17) Nada pesaba sobre ellos, nada era de todo seguro ni definitivo, habían montado una estantería a base de tablones alzados sobre ladrillos, usaban como mesas de noche dos sillas viejas que ella había traído de la escuela, aprendían a cocinar con el libro de Simona Ortega, **aunque** el nunca **tuvo** paciencia ni paladar para las comidas laboriosas que a ella le gustaban, y lo mismo las habitaciones del piso que las horas del día tenían para ellos utilidades en gran medida intercambiables, y podían quedarse hasta el amanecer charlando y fumando con algunos amigos (…), y levantarse a las tres de un domingo, y hacer el amor en la cocina con un arrebato de urgencia o pasar una tarde entera defendiéndose del frío muy abrigados en la cama, leyendo a la luz nublada e invierno. (p. 94)

Rien ne pesait sur eux, rien n'était tout à fait sûr ni définitif, ils avaient construit un rayonnage avec des planches posées sur des briques, utilisaient comme tables de nuit deux vieilles chaises qu'elle avait rapportées de l'école, ils apprenaient à cuisiner dans le livre de Simone Ortega, **même si** lui n'**avait** jamais la patience ni le goût pour les nourritures élaborées qui lui plaisaient, et les pièces de l'appartement tout comme les heures de la journée avaient pour eux des usages en grande partie interchangeables, ils pouvaient rester à parler et à fumer jusqu'à l'aube avec certains amis (…), ou se lever à trois heures de l'après-midi le dimanche, ou faire l'amour dans la cuisine dans un transport d'urgence, ou passer l'après-midi entier à lire au lit à la lumière nuageuse de l'hiver en se protégeant du froid, bien couverts. (p. 75)

(P100) Ahora vas a dormirte, le dijo a ella, acercándose con cautela, **aunque** esta vez no **fue rechazado**, verás como no tienes malos sueños. (p. 350)

Maintenant tu vas t'endormir, lui dit-il, en s'approchant avec précaution, **même si** cette fois elle n'**avait** pas de réaction de refus, tu vas voir, tu ne feras pas de mauvais rêves. (p. 278)

Ce que l'on veut faire ressortir dans ces pages ce sont les cas dans lesquels une proposition en *aunque* + une forme de l'imparfait ou du conditionnel est traduite par une proposition en *même si*. Autrement dit, les cas dans lesquels le traducteur maintient la singularité notionnelle du texte de départ. Voici les exemples de ce cas d'espèce trouvés dans notre corpus. La traduction de *Corazón tan blanco* en présente deux :

(CTB 94) En los días siguientes esperé a que fuera Berta quien volviera a hablar de él, de "Nick" o "Jack" o "Bill" o "Arena Visible" o quizá Pedro Hernández, o tal vez Guillermo de Miriam, **aunque** enseguida **tendía** a olvidar esa posibilidad […] (p. 179)

Les tours suivants, j'attendis que Berta reparle de lui, « Nick », « Jack », « Bill » ou « Arène en vue » ou peut-être Pedro Hernández, ou alors Guillermo de Miriam, **même si** j'**eus** très vite tendance à oublier cette possibilité […] (p. 233)

(CTB 158) "Ranz ha dicho « mi primera mujer »", pensé, en vez de darle su nombre, y lo ha hecho en consideración a Luisa, que de haber escuchado ese nombre (Gloria, o acaso Miriam, o acaso Nieves, o acaso Berta) no habría sabido de quién se trataba, no con certidumbre al menos, ni yo tampoco, **aunque** lo **habríamos supuesto**, supongo. (p. 273)

Ranz a dit "ma première femme", pensai-je, au lieu de l'appeler par son prénom, et il l'a fait en pensant à Luisa qui, si elle avait entendu ce prénom (Gloria, ou peut-être Miriam, ou Nieves, ou Berta), n'aurait pas su de qui il s'agissait, pas avec certitude du moins, moi non plus, **même si** nous **avions pu** le supposer, je suppose. (p. 357)

Dans les deux cas, le traducteur a retenu une autre appréhension de l'événement que celle choisi dans le texte original. Dans le premier exemple l'écart est fruit de la liberté du traducteur, au lieu d'inactualiser l'opération verbale au moyen d'un imparfait, comme le fait Javier Marías, le traducteur choisit d'employer un verbe au prétérit, un temps actualisant à travers lequel il déclare, depuis le présent, la survenance en un moment du passé de l'opération dite par « avoir ». Dans le deuxième exemple, le traducteur est contraint par les systèmes linguistiques en jeu, le fait qu'une proposition en *même si* soit réticente à se construire avec une forme du conditionnel explique que le traducteur ait choisi d'employer un imparfait, un temps verbal qui, comme le conditionnel, signifie une inactualisation, en l'occurrence du résultat de l'opération dite par « supposer ».

La traduction de *Noticia de un secuestro* en offre trois :

(NDS 16) En cambio, los tres hermanos Ochoa se acogieron de inmediato a la opción del sometimiento. Esto se interpretó como una fisura en la cúspide del cartel. **Aunque**, en realidad, el proceso de su entrega **había empezado** desde el prime decreto, en setiembre, cuando un conocido senador antioqueño le pidió a Rafael Pardo recibir a una persona que no identificó de antemano. (p. 155)

En revanche, les trois frères Ochoa acceptèrent tout de suite la proposition de soumission, ce qui fut interprété comme une fissure au sommet du cartel de Medellín. Et cela, **même s'ils avaient commencé** à négocier leur reddition en septembre, date à laquelle un sénateur bien connu d'Antioquia avait demandé à Rafael Pardo de recevoir une personne dont il ne voulait pas révéler l'identité à l'avance. (p. 157)

(NDS 20) Era imposible prever si alrededor del lugar no había además un cinturón de seguridad, **aunque** el desorden del régimen interno no **inducía** a creerlo, y en todo caso habría sido fácil averiguarlo una vez localizada la casa. (p. 197)

Il était impossible de savoir si alentour il y avait un cordon de sécurité, **même si** le désordre qui régnait dans la maison **indiquait** plutôt le contraire, mais en tout cas il eût été facile de s'en assurer une fois la maison repérée. (p. 201)

(NDS 29) Estaba dispuesto a confesar algún delito, **aunque sabía** de seguro que ningún juez colombiano o extranjero tenía pruebas suficientes para condenarlo, y confiaba en que sus adversarios fueran sometidos al mismo régimen. (p. 276)

Il était prêt à se déclarer coupable de certains délits, **même si** aucun juge colombien ou étranger, il en **était** sûr, ne possédait de preuves suffisantes pour l'inculper, et il souhaitait que ses ennemis soient traités de la même façon. (p. 280)

Dans ces trois exemples le traducteur a retenu la même saisie de l'événement que celle choisie dans le texte original. Comme G. García Márquez, Annie Morvan choisit d'inactualiser les opérations verbales : au moyen d'un imparfait (« indiquait », « était »), pour déclarer qu'elles ne sont plus d'actualité au moment de l'énonciation, à l'aide d'un plus-que-parfait (« avaient commencé ») pour dire que c'est un résultat d'opération qui n'est plus actuel.

La traduction de *Plenilunio* présente le plus grand nombre d'exemples, vingt-un au total :

(P 11) Imaginaban un fantasma al que habían dotado con todos los atributos abstractos de la crueldad y el terror, y al mismo tiempo sabían, **aunque** difícilmente **aceptaban** pensarlo, que no era una sombra de película en blanco y negro, ni uno de los tenebrosos ladrones de niños de las leyendas de otros tiempos, sino alguien idéntico a ellos, soluble en las caras de la ciudad, escondido en ellas, tal vez alguien que había mantenido conversaciones sobre el crimen con sus vecinos o sus compañeros de trabajo, que se había unido a la gran multitud silenciosa que acompañó al ataúd blanco de Fátima hasta el cementerio. (p. 72-73)

Ils imaginaient un fantôme qu'ils avaient doté de tous les attributs abstraits de la cruauté et de la terreur, et ils savaient en même temps, **même s'ils avaient** du mal à le croire, qu'il ne s'agissait pas d'une ombre dans un film en noir et blanc, ni de l'un de ces ténébreux voleurs d'enfants de légendes d'autrefois, mais de quelqu'un de semblable à eux, de soluble dans les visages de la ville, caché parmi eux, peut-être quelqu'un qui avait eu des conversations à propos du crime avec ses voisins ou ses camarades de travail, qui s'était mêlé à la grande foule silencieuse qui avait accompagné jusqu'au cimetière le cercueil blanc de Fatima. (p. 56)

(P 12) Se volvió invisible, de pronto, salió de la papelería, caminó un trecho por la acera, con su cartulina azul marino enrollada bajo el brazo y su caja de ceras en el bolsillo del pantalón, quizá se detuvo y miró a un lado y a otro antes de cruzar hacia su portal, como hacía siempre, y simplemente desapareció, **aunque era** o **parecía** imposible, en una calle estrecha, muy frecuentada, con las tiendas abiertas, iluminadas ya, en el anochecer temprano de octubre, y hubo un momento en que su padre, sentado junto al televisor junto a los hijos pequeños, advirtió que tardaba un poco, sin alarmarse todavía, podía haberse distraído en la calle charlando con alguna amigadle colegio, o con la tendera de la pastelería, o de los ultramarinos. (p. 78)

Elle était devenue invisible, soudainement, elle était sortie de la papeterie, avait marché un moment sur le trottoir avec son bristol bleu marine roulé sous le bras et sa boîte de Crayolors dans la poche de son pantalon, elle s'était peut-être arrêtée pour regarder d'un côté et de l'autre avant de traverser vers l'entrée de sa maison, comme elle le faisait toujours, et elle avait purement et simplement disparu, **même si c'était** ou si cela **paraissait** impossible, dans une rue étroite, très fréquentée, avec se boutiques ouvertes, déjà éclairées dans ce crépuscule précoce d'octobre, il y avait eu un moment où son père, assis devant la télévision avec ses frères plus petits s'était aperçu qu'elle tardait un peu, sans s'inquiéter encore, elle avait pu se laisser distraire dans la rue en

bavardant avec une camarade d'école, ou avec les commerçants, de la papeterie ou de l'épicerie. (p. 62-63)

(P 23) Ahora mismo, por ejemplo, el inspector lo miraba en silencio, bebiendo a sorbos cortos su cocacola, y **aunque era** indudable que le urgía conocer las novedades de la autopsia no mostraba impaciencia: era él mismo, Ferreras, que lo sabía ya todo, el que estaba nervioso, el que no podía seguir conteniéndose. (p. 105)

Maintenant, par exemple, l'inspecteur le regardait en silence, buvant son Coca-Cola à petites gorgées, et **même s'il était** indubitable qu'il était pressé d'avoir des nouvelles de l'autopsie, il ne montrait pas d'impatience : c'était lui, Ferreras, lui qui savait déjà tout, qui était nerveux, qui ne tenait plus en place. (p. 84)

(P 49) Era verdad, **aunque** el inspector no lo **había pensado** hasta ese momento. (p. 195)

C'était vrai, **même si** l'inspecteur n'y **avait** encore jamais **pensé**. (p. 153)

(P 56) […] él no alza los ojos, **aunque** no **pasaría** nada, un grado más de atrevimiento y lo único que crece es la excitación, pero no el peligro: (p. 211)

[…] lui ne lève pas les yeux, **même si** cela ne **changerait** rien, un degré de plus dans l'audace et la seule chose qui grandit c'est l'excitation, pas le danger : (p. 166)

(P 64) […] era también la actitud de él lo que la había empujado a hablar, el silencio paciente y respetuoso con que la escuchaba, quieto frente a ella, vagamente paternal, **aunque debía de ser** sólo diez o doce años mayor que ella […] (p. 238)

[…] c'était aussi son attitude à lui qui l'avait poussé à parler, le silence patient et respectueux avec lequel il l'écoutait, tranquille en face d'elle, vaguement paternel **même s'il** ne **devait être** que de dix ou douze ans son aîné […] (p. 188)

(P 75) […] después de tantas horas con los niños, con treinta niños y niñas de nueve y diez años, turbulentos, más nerviosos según avanzaba el día, encerrados en un aula demasiado pequeña, donde el pupitre de Fátima había vuelto a ser ocupado, **aunque** su foto **seguía** colgada de la pared […] (p. 276-277)

[…] après tant d'heures en compagnie des enfants, trente garçons et filles de neuf et dix ans, turbulents, de plus en plus nerveux à mesure que la journée avançait, enfermés dans une salle trop petite, où le pupitre de Fatima était de nouveau occupé, **même si** sa photo **restait** accrochée sur le mur […] (p. 219)

(P 76) […] en la ciudad, a lo lejos, las luces se habían encendido de golpe, **aunque** todavía no **era** noche cerrada […] (p. 279)

[…] en ville, au loin, les lumières s'étaient allumées d'un coup, **même s'il** ne **faisait** pas encore nuit […] (p. 221)

(P 105) […] las rodillas avanzando como si todavía encontraran la resistencia de una sotana, **aunque** el padre Orduña **llevaba** muchos años sin ponerse ninguna. (p. 370)

[…] les genoux avançant comme s'ils rencontraient toujours la résistance d'une soutane, **même si** depuis bien des années le père Orduña n'en **portait** plus. (p. 293)

(P 106) Aún se acordaba del escándalo en la ciudad, los párrocos y las beatas, el elemento católico, como se decía entonces, desconcertados y furiosos porque algún jesuita había salido a la calle vestido de *clergyman*, **aunque era** posible que ninguno de ellos lo hubiera visto, todo era un rezadero de chismes en las sacristía y en las novenas, en las mesas camillas donde se fosilizaba cada tarde el tedio del rosario, en algún café de los que todavía quedaban: (p. 370)

Il se rappelait encore le scandale dans la ville, les paroissiens et les bigotes, l'élément catholique comme on disait alors, déconcertés et furieux parce qu'un certain jésuite sortait habillé en *clergyman*, **même si** peut-être aucun d'eux ne l'**avait vu,** tout cela était un chapelet de commérages dans les sacristies et les neuvaines, les tables à brasero autour desquelles se fossilisait chaque soir l'ennui des rosaires, dans un des cafés qui se trouvait encore en ville : (p. 293)

(P 109) Pensaba que podía llegar o salir alguien, **aunque eran** las cuatro o las cinco de la mañana, pero la vergüenza no era motivo suficiente para levantarme. (p. 375)

Je pensais que quelqu'un pouvait arriver ou sortir, **même s'il était** quatre ou cinq heures du matin mais la honte n'était pas une raison suffisante pour me lever. (p. 297)

(P 111) Iba a buscarla todas las mañanas, a las nueve menos cuarto, llamaba al portero automático y ella era misma la que le contestaba, ya dispuesta para salir, vencía el miedo y los recuerdos y bajaba sola en el ascensor, lo veía a él en la puerta y le sonreía enseguida, con su jovialidad recobrada, intacta, como fortalecida, más adulta ahora, sin más huellas visibles que la desgracia que una pequeña cicatriz en la mejilla derecha, causada tal vez por la punta de la navaja, **aunque** ella no **recordaba** ni el momento ni el dolor de la herida […] (p. 385)

Il allait la chercher tous les matins, à neuf heures moins le quart, il appelait à l'interphone et c'était elle-même qui lui répondait, prête à partir, elle surmontait sa peur et ses souvenirs et descendait seule dans l'ascenseur, elle le voyait à la porte et lui souriait tout de suite, avec son enjouement retrouvé, intact, comme fortifié, maintenant plus adulte, sans plus de traces visibles de son malheur qu'une petite cicatrice à la joue droite, peut-être causée par la pointe du couteau **même si** elle ne **se rappelait** ni le moment ni la douleur de la blessure […] (p. 305)

(P 115) Era muy joven, seguro, la cara tan redonda le daba un aspecto infantil, y además, **aunque estaba** sentado, se veía que no era muy alto, no más de uno sesenta o uno sesenta y cinco. (p. 402)

Il était très jeune, sûrement, son visage tellement rond lui donnait un air d'enfant, et de plus, **même s'il était** assis, on voyait qu'il n'était pas très grand, pas plus d'un mètre soixante ou soixante-cinq. (p. 318)

(P 116) Pero en éste seguía habiendo algo que no estaba en los demás, lo sabía ahora igual que lo había sabido la otra vez, **aunque** ya no se **acordaba** de la tarjeta con un número escrito a mano que le había dejado el policía […] (p. 403)

Mais chez celui-là, il demeurait quelque chose qui n'était pas chez les autres, elle le savait maintenant comme elle l'avait su l'autre fois, **même si** elle ne se **rappelait** plus la carte avec un numéro écrit à la main qu'avait laissée le policier […] (p. 319)

(P 117) (P 118) […] era yonqui perdida, **aunque** lo **disimulaba**, había tenido que negarlo para que la aceptaran en un club de alto nivel como éste, **aunque** ahora seguro que estaba tirada en la calle, pasando frío en una carretera. (p. 405)

[…] elle était complètement yunkie, **même si** elle le **cachait**, si elle avait dû le démentir pour qu'on l'accepte dans un club de classe comme celui-ci, mais sûr que maintenant elle était retombée dans la rue, à souffrir du froid sur une route. (p. 321)

(P 119) Sólo más tarde pensó de verdad en Soraya, o como se llamara, y el motivo de su huida, **aunque** su instinto **tenía que haberle avisado** antes […] (p. 405)

Ce n'est que plus tard qu'elle pensa vraiment à Soraya, comme elle se faisait appeler et au motif de sa fuite, **même si** son instinct **aurait dû la prévenir** plus tôt […] (p. 321)

(P 122) […] la última cara que había visto Fátima antes de morir de asfixia y de pánico, la que aparecía con puntualidad siniestra las noches en las pesadillas de Paula, **aunque** la mirada se le **borraba** siempre al despertar. (p. 419-420)

> […] le dernier visage qu'avait vu Fátima avant de mourir de panique et d'asphyxie, celui qui apparaissait toutes les nuits avec une ponctualité sinistre dans les cauchemars de Paula, **même si** le regard s'en **effaçait** toujours au réveil. (p. 332)
>
> **(P 125)** […] pero no quiso provocarle el sobresalto de los timbrazos del teléfono a esa hora de la noche, **aunque** tal vez no se **había dormido** aún, estaría leyendo en la cama, […] (p. 424)
>
> […] mais il ne voulut pas l'exposer au choc dune sonnerie de téléphone à cette heure de la nuit, **même si** peut-être elle n'**était** pas encore endormie, si elle lisait au lit […] (p. 335)
>
> **(P 127)** Tenía las manos juntas, **aunque** no **iba** esposado, y echaba la cabeza ligeramente hacia atrás: (p. 442)
>
> Il avait les mains jointes **même s'il n'était** pas menotté et tenait la tête légèrement en arrière : (p. 349)
>
> **(P 133)** […] y lo de las dos putas que se burlaron de mí, a la primera le saqué la navaja y se asustó tanto la tía que no volvieron a verle el pelo, a la más joven, y la otra se asustó mucho también, **aunque** lo **disimulaba** más, porque era más vieja y más resabiada. (p. 458)
>
> Et aussi cette histoire des deux putes qui se sont moquées de moi, la première, la plus jeune, je lui ai sorti mon couteau et elle a eu si peur qu'on a jamais revu ses talons, et l'autre a eu très peur aussi, **même si** elle **cachait** mieux, parce qu'elle était plus vieille et plus vicieuse. (p. 362)
>
> **(P 139)** Busca sus ojos, recordó, viendo unos ojos claros detrás de unas gafas de montura ligera, y a esa cara se le superpuso la del asesino de Fátima, **aunque** no se **parecían** nada entre sí […] (p. 483)
>
> Cherche ses yeux, se rappela-t-il, en voyant des deux clairs derrière des lunettes à monture légère et un visage qui se superposa à celui de l'assassin de Fátima **même s'il** ne lui **ressemblait** pas du tout […] (p. 381)

Parmi tous ces exemples, trois seulement manifestent un écart en ce qui concerne l'appréhension de l'événement. Dans (P 106) le traducteur choisit d'attribuer à la forme verbale subordonnée « hubiera visto » le statut de noyau principal et d'exprimer la contingence de l'événement qu'elle exprime au moyen de l'adverbe « peut-être ». On retrouve ainsi au lieu de l'imparfait « era » du texte original, une forme verbale composée « avait vu », forme qui convoque une représentation tout à fait différente. Si « era », forme d'aspect immanent, offre une vision opérative de l'événement de « ser », « avait vu », forme d'aspect transcendent, donne une vision résultative de l'événement de « ver ». À la différence du texte original, le traducteur saisit l'événement non dans son effection mais dans l'au-delà de cette effection. En autres termes, il est ici parlé de l'événement à l'état achevé. Marie-France Delport[979] explique ce qui implique une telle construction :

[979] M.-F. Delport, « Comme le temps change ! », *in* J.-C. Chevalier et M.-F. Delport, *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, L'Harmattan, 1995.

> […] situant l'événement à *l'état achevé* en un point *t* du temps, on sera conduit par déduction à situer l'événement *en effection* en un point *t-1*antérieur à *t*, puisque l'effection précède nécessairement le point d'accession à l'état achevé. Résultativement l'acteur de l'événement se situera donc dans l'au-delà, dans la trascendance de l'événement en effection[980].

Dans (P 119) la périphrase « tenía que haberle avisado » est traduite par « aurait dû la prévenir ». La traduction présente donc non seulement une variation aspectuelle, mais aussi une conceptualisation différente de l'opération qui y est signifiée. Dans le texte original A. Muñoz Molina « dit » que l'opération signifiée par « tener » n'est plus actuelle au moment de l'énonciation, Philippe Bataillon néglige cette conceptualisation et « dit » une autre chose, à savoir que le résultat de l'opération dite par « devoir » n'est pas encore actuel. Dans (P 125) le plus-que-parfait « había dormido » est traduit par un imparfait « était » suivi d'un adjectif participial « endormie », forme simple qui convoque une représentation différente, car, à la différence du texte de départ elle ne parle pas de l'événement de « dormir » à l'état achevé, mais de l'effection de l'événement d'« être endormie ». Il faut remarquer qu'aucune contrainte linguistique n'oblige le traducteur à ces écarts par rapport au texte original, car il aurait parfaitement pu traduire par « c'était », « devait l'avoir prévenu » et « s'était endormie ». Il faudrait aussi attirer l'attention sur l'exemple (P 56) dans lequel « pasaría » est traduit par une forme du conditionnel « changerait », un temps réticent à apparaître comme support d'une construction avec *même si.*

Enfin, *Beatriz y los cuerpos celestes* présente sept exemples dans lesquels une proposition en *aunque* + une forme de l'imparfait ou du conditionnel est traduite par une proposition en *même si* :

> **(B 3)** La mayoría llevaba el pelo corto y vestía pantalones, **aunque** también **había** alguna otra disfrazada de *femme,* con falda de tubo y melena de leona. (p. 25)
>
> La plupart avaient des cheveux courts et portaient des pantalons, **même si** certaines **s'étaient** aussi **déguisées** en *femme*, jupe droite et tignasse de lionne. (p. 26)

> **(B 14) Aunque recordaba** en abstracto sus rasgos esenciales, y podía describirlos con palabras, no podía *verlos*, no conseguía dibujarlos en mi cabeza. (p. 57)
>
> **Même si** dans l'abstrait je me **rappelais** sa physionomie et pouvais la décrire avec des mots, je n'arrivais pas à la voir, à la dessiner dans ma tête. (p. 65)

> **(B 21)** Yo cerré lo ojos y pensé en El Escorial. En verano solíamos ir a allí. Pero aquel verano mi padre no tomaba vacaciones, y, **aunque** no **habíamos hablado** todavía de nuestros

[980] *Ibid.*, p. 129.

planes, parecía evidente que mi madre y yo no íbamos a soportarnos la una a la otra encerradas en la misma casa. (p. 87)

Je fermai les deux et pensai à El Escorial. On s'y rendait généralement en été. Mais cet été-là, mon père ne prendrait pas de vacances et, **même si** nous **avions** pas encore **discuté** de nos projets, il était évident que ma mère et moi ne pourrions nous supporter, enfermées ensemble dans la même maison. (p. 102)

(B 43) Así que se llegó a un acuerdo con las monjas según el cual, **aunque** mi madre ya **había finalizado** su instrucción, se le permitiría continuar residiendo allí siempre y cuando respetase estrictamente las reglas y los horarios de la casa. (p. 158)

On arriva donc à un accord avec les bonnes soeurs pour que ma mère puisse continuer à vivre chez elles, **même si** elle **avait terminé** sa scolarité et pourvu qu'elle respecte les règles et les horaires de la maison. (p. 188)

(B 46) Les expliqué que estaban en Mallorca con los niños pequeños, de veraneo, **aunque sabía** que Mónica ya se lo había dicho. (p. 165)

Je leur expliquai qu'ils étaient en vacances à Majorque avec les petits, **même si** je **savais** que Mónica le leur avait déjà dit. (p. 196)

(B 51) Era tímida –soy tímida–, y por eso la gente solía creerme menos lista de lo que en realidad era, pero con dos copas encima podía ser tan ocurrente como Mónica, **aunque** por lo general no se me **presentaban** muchas oportunidades de demostrarlo. (p. 174)

J'étais timide – je suis timide –, c'est pourquoi les gens me croyaient moins intelligente que je ne le suis. Mais avec deux verres dans le nez, j'avais autant de repartie que Mónica, **même si** je **n'avais** pas souvent l'occasion de le démontrer. (p. 207)

(B 58) Me levantaba con una sonrisa, hacía bromas coquetas, había incluso recuperado el apetito, **aunque hacía** esfuerzos hercúleos para controlarlo y no perder mi figura filiforme. (p. 216)

Je me levais avec le sourire, je faisais des plaisanteries coquines, j'avais retrouvé l'appétit, **même si** je **déployais** des efforts herculéens pour me contrôler et ne pas perdre ma ligne filiforme. (p. 258)

Seul un de ces exemples présente une conceptualisation différente à celle du texte original. Dans (B3) l'imparfait « había » est traduit par une forme du plus-que-parfait « s'étaient déguisées », une forme verbale qui, à la différence de celle du texte de départ, « dit » un événement à l'état achevé. Au lieu de dire l'existence dans son effection, le traducteur choisit de dire le résultat d'une action dans le passé. Dans le reste des exemples le traducteur respecte la représentation de l'événement du texte original. Comme L. Echevarría, Alexandra Carrasco choisit à chaque fois d'inactualiser la représentation de l'événement qui y est signifié au moyen d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait. Avec le premier il déclare que cette opération n'est plus actuelle, avec le deuxième que son résultat n'est plus d'actualité. Pour une analyse plus approfondie de ce type d'écart il est profitable de consulter l'article préalablement cité « Comme le temps change » de M.-F. Delport.

Mis à part ces différences conceptuelles, les exemples fournis voulaient avant tout montrer que traduire une proposition en *aunque* + une forme de l'imparfait ou du conditionnel par une proposition en *même si* est un choix documenté dans plusieurs ouvrages traduits par des auteurs différents. Il s'agit par conséquent d'un phénomène langagier dont le linguiste ne peut pas se désintéresser. Le fait que ce choix de traduction puisse être parfaitement expliqué á partir de la théorie modale adoptée dans ces pages pousse à remettre fortement en question la règle prescrite par l'ensemble des grammairiens et à postuler qu'une proposition en *même si* est une séquence convenable pour traduire une proposition en *aunque* suivie d'une forme de l'imparfait ou du conditionnel. Dans cette perspective, cette traduction répond à une volonté de maintenir la singularité notionnelle saisie dans le texte de départ.

L'autre « contrainte » de traduction qui découlerait de la « règle » instaurée par les grammaires – la traduction de la proposition en *aunque* + « indicatif » par une proposition en *bien que* – est aussi peu satisfaisante que la précédente, car elle se prévaut du fait que l'« indicatif », le seul mode prétendument capable de faire référence à des faits réels, trouve sa traduction adéquate en *bien que*, relateur auquel on présuppose cette capacité référentielle. Or, comme il a été déjà signalé, le « subjonctif » a aussi cette capacité référentielle. Ce caractère factuel n'est pas seulement exploité en espagnol dans de nombreux emplois de *aunque* + « subjonctif » pour faire référence à des faits avérés, il l'est aussi par les traducteurs français qui recourent au subjonctif avec *bien que* pour rendre de telles constructions :

> **(CTB 31)** […] las manos apoyadas sobre los muslos, extendidas, como las dejan a menudo las mujeres desocupadas de cierta edad cuando miran pasar la tarde, **aunque** ella no **estuviera** desocupada y aún fuera por la mañana. (p. 77)
>
> […] les mains appuyées à plat sur les cuisses, comme souvent les femmes inoccupées d'un certain âge quand elles regardent passer l'après-midi, **bien qu'elle** ne **fût** pas inoccupée et que la matinée ne fût pas achevée. (p. 100)

> **(CTB 47)** […] cada vez hay más zona de sombra. **Aunque** también **haya** más iluminada, siempre son más las sombras. (p. 97)
>
> […] la zone d'ombre s'étend toujours plus. **Bien qu'il** y **ait** de plus en plus de clarté, les ombres sont toujours plus nombreuses. (p. 124-125)

> **(CTB 54)** Por eso mi pensamiento vano no fue exactamente una presuntuosa variante patética de los cuentos de príncipes y campesinas, de profesores y floristas, de caballeros y coristas, **aunque** algo **tuviera** de presumido, quizá vino provocado por mi boda inminente y porque me sentí traidor y superior y salvado por un instante, superior y traidor a Nieves y salvado de ser como ella. (p. 110)

Ainsi ma pensée vaine fut-elle pas exactement une présomptueuse variante pathétique des contes de princes et de paysannes, de professeurs et de fleuristes, d'hommes du monde, et de choristes, **bien que** l'orgueil n'en **soit** pas absent, et peut-être fut-elle provoquée par mon mariage imminent, parce que je me sentais traître à Nieves et préservé d'être comme elle. (p. 142)

(CTB 75) Ranz era aún joven entonces **aunque** a mí no me lo **pareciera**, era un padre. (p. 142-143)

Ranz était jeune alors **bien que** je ne m'en **rendisse** pas compte, c'était un père. (p. 186)

(CTB 98) […] la gente que escribe a los *personals* no se limita a una tentativa, **aunque** en un momento dado, como Berta ahora (pero quizá no "Bill"), **pueda** concentrarse en un solo individuo y olvidarse del resto, desconocidos todos. (p. 185)

[…] ceux qui écrivent aux *personals* ne se limitent pas à une tentative, **bien qu'à** un moment donné, comme Berta maintenant, (mais peut-être pas « Bill »), ils **puissent** se focaliser sur un seul individu et oublier les autres, tous inconnus. (p. 241)

(CTB 128) Era muy tarde **aunque fuera** sábado, debíamos acostarnos, dormir, olvidar en el sueño, o Berta retener el recuerdo. (p. 232)

Il était très tard **bien que** ce **fût** un samedi, nous devions nous coucher, dormir, oublier dans le sommeil, ou pour Berta, retenir le souvenir. (p. 303)

(CTB 136) Yo con tu padre tengo un trato digamos más docto que personal, **aunque** nos **apreciemos** mucho personalmente también. (p. 252)

Avec ton père j'ai des relations, disons, plus professionnelles que personnelles, **bien que** nous nous **appréciions** aussi beaucoup sur ce plan-là. (p. 330)

(CTB 140) Me llamó por mi nombre, **aunque** no me **insultara** ni estuviera enfadada ni pareciera que fuera a dejarme. (p. 259)

Elle m'appela par mon prénom, **bien qu'elle** ne **m'insultât** pas et ne fût pas fâchée ni sur le point de me quitter. (p. 338)

(CTB 165) Pero con mis dos cuñados, mis dobles cuñados, hace muchos años que no me trato, desde la muerte de Teresa no quisieron saber más de mí ni apenas de Juana, **aunque** no lo **dijeran** abiertamente: (p. 281)

Mais il y a bien des années que je ne fréquente plus mes deux beaux-frères, mes doubles beaux-frères, depuis la mort de Teresa ils n'ont plus rien voulu savoir de moi, guère plus de Juana, **bien qu'ils** ne **l'aient** pas **dit** ouvertement : (p. 368)

(P 4) Ahora las manos del padre Orduña eran lo más desconocido, lo más cambiado en él, manos grandes y endurecidas por años de trabajo físico, todavía con residuos de callos en las palmas, las manos de un obrero y no las de un cura, **aunque** también de eso se **hubiese retirado** hacía tiempo. (p. 21-22)

Aujourd'hui les mains du père Orduña étaient ce qu'il y avait de plus méconnaissable, de plus changé en lui, des mains grandes et endurcies par des années de travail physique, avec encore des restes de callosités dans les paumes, les mains non pas d'un curé mais d'un ouvrier, **bien que** de cela aussi il **se soit retiré** depuis longtemps. (p. 19)

(P 93) (P 94) […] los ojos tan fijos que ella no puede mirar, **aunque cierre** los suyos los sigue viendo, **aunque** se **encoja** y **se esconda** uno y apriete los puños y los párpados para salir de una pesadilla no logra interrumpirla. (p. 336)

[…] les yeux tellement fixes qu'elle ne peut pas, **bien qu'elle ferme** les siens elle continue de les voir, **bien qu'elle se blottisse** et **se cache** et qu'elle serre les poings et les paupières pour sortir d'un cauchemar elle ne parvient pas à l'interrompre. (p. 267)

(P 112) Cada tarde, en cuanto empezaba a oscurecer, le volvía el miedo, **aunque se encontrara** protegida en el interior cálido y en penumbra del coche […] (p. 397)

Chaque soir, quand tombait la nuit, la peur lui revenait, **bien qu'elle fût** protégée par l'intérieur chaud et la pénombre de la voiture […] (p. 314)

(P 135) Ahora me puedo acordar de todo lo que hicieron mis manos y no tengo que sufrir, me las puedo mirar sin que me dé vergüenza, **aunque** las **tenga** atadas por la justicia de los hombres, como estaban atadas las manos de nuestro señor Jesucristo. (p. 460)

Maintenant je peux me rappeler Tous ce qu'on a fait mes mains et je n'en souffre plus, je peux les regarder sans savoir honte, **bien qu'elles soient** liées par la justice des hommes, comme furent liées les mains de Notre Seigneur Jésus-Christ. (p. 364)

(B 8) Sus arrugas delatan que ya no tiene edad para hacer de mujer fatal, **aunque** a punto de cumplir sesenta años todavía **mantenga** un tipo espléndido. (p. 32)

Ses rides montrent qu'elle n'a plus l'âge de jouer les femmes fatales, **bien qu'au** seuil des soixante ans elle **ait** encore une allure magnifique. (p. 34)

(B 24) Charo parecía muchísimo más joven que mi madre, **aunque** apenas se **llevaran** diez años. (p. 104)

Charo faisait beaucoup plus Jeune que ma mère, **bien qu'elles n'eussent** que dix ans de différence. (p. 122)

(LFC 9) « Con mucho pesar, y **aunque** por ello **sufran** mis sentimientos, debo renunciar a mi amor por ti, y anunciarte adolorido que no podemos casarnos…» (p. 49)

« À mon grand regret et, **bien que** j'en **aie** le cœur meurtri, je dois renoncer à mon amour pour toi, et t'annoncer, la mort dans l'âme, que nous ne pouvons pas nous marier… » (p. 59)

(LFC 11) Aunque no **hubiera vuelto** a verla, no la había reemplazado en su corazón. (p. 49)

Bien qu'il ait cessé de la voir, il ne l'avait pas remplacée dans son cœur. (p. 59)

(LFC 63) Había llegado al cargo más alto que podía aspirar un militar, y, **aunque** no le **fuera** bien en los negocios, sus fincas estaban siempre en su poder. El peligro de que las embargaran desapareció con el pago de los cuatrocientos mil pesos al banco Agrícola. (p. 399)

IL était arrivé au plus haut poste auquel pouvait aspirer un militaire, et, **bien que** ses affaires **n'aillent** pas bien, ses fermes étaient toujours en son pouvoir. Le danger de confiscation avait disparu avec le paiement de quatre cent mille pesos à la Banque agricole. (p. 468)

(LFC 68) Sumido en esa especie de hipnosis pensó que su indolencia acaso se debía a que, **aunque** el cuerpo del jefe **estuviera** muerto, su alma, su espíritu o como se llamara eso, continuaba esclavizándolo. (p. 411)

Plongé dans cette espèce d'hypnose, il pensa que son indolente venait peut-être de ce que, **bien que** le corps du Chêf **fût** mort, son âme, son esprit ou comme on voudra l'appeler continuait à l'asservir. (p. 481)

On trouve aussi dans ces exemples des écarts en ce qui concerne la représentation de l'événement du texte original. Dans (CTB 54) le traducteur choisit de dire les choses autrement et dans la traduction on retrouve un présent du subjonctif, « soit », temps qui, à la différence de celui qui est employé dans le texte de départ, n'est pas capable d'exprimer le révolu.

Dans (CTB 165) on constate une variation aspectuelle : « no lo dijeran », forme à caractère immanent qui « dit » l'effection de l'événement de « dire », est traduite par « ne l'aient pas dit », forme à caractère transcendante qui « dit » l'achèvement de cette effection dans un moment du présent. Dans (CTB 169) le présent progressif « se vaya alejando » est traduit par un présent tout court, « s'éloigne », qui ne « dit » visiblement pas la même chose[981]. Dans (P 4) et (LFC 11) la représentation de l'événement est différente, si « hubiese retirado » et « hubiera vuelto » sont deux formes qui disent l'achèvement à un moment du passé, « se soit retiré » et « ait cessé » le disent dans le présent. Ces écarts pourraient s'expliquer par la préférence de la langue française à employer des formes du subjonctif « présent ». Enfin, dans (LFC 63) la conceptualisation de l'événement faite par le traducteur est distincte, car si le texte original emploie « fuera », la forme la plus inactuelle du système verbal espagnol, la traduction présente « aillent », forme tout aussi inactuelle, mais qui, à la différence de celle qu'emploie par M. Vargas Llosa, est rarement exploitée par le français littéraire – dans les propositions dites « concesives » – pour exprimer le révolu.

En laissant de côté ces différences de conceptualisation, ces exemples montrent que la capacité référentielle des formes subjonctives est un critère pris en compte au moment de la traduction. Le fait que ces formes puissent faire référence à des faits dont l'existence est discursivement constatable pousse le traducteur à employer une proposition en *bien que*, relateur qui, signifiant une validation, est censé mieux traduire une proposition qui réfère á un fait constatable. Or, comme on l'a déjà vu, *même si* peut également précéder un propos dit « factuel ». Ce relateur ne « dit » que l'identification de deux implications, dont l'une, celle qui est explicite, est constituée d'un support présenté comme problématique – réel ou hypothétique. Un tel contenu de représentation s'accorde parfaitement avec ce qui a été appelé, à propos des propositions en *aunque*, « subjuntivo polémico ». Autrement dit, des propositions en *même si* auraient parfaitement pu traduire les exemples que l'on vient de commenter.

En définitive, la règle prescrite par l'ensemble des grammairiens à propos de la traduction des propositions en *aunque* suscite de sérieuses réserves, car, fondée sur analyse

[981] Cet écart mériterait une analyse approfondie de la périphrase verbale *ir* + gérondif, étude qui n'est pas le but de ces pages.

purement référentielle des formes verbales du système verbal espagnol, autrement dit, sur ce dont elles « parlent », cette règle néglige ce qui est « dit » par ces formes. En outre, dans une volonté de simplification, elle attribue aux relateurs *bien que* et *même si* des valeurs qui ne les définissent pas. Ces pages ont voulu montrer que tenir compte de la valeur propre de ces formes verbales et de la définition que ces deux locutions conjonctives apportent en langue est une exigence pour pouvoir expliquer adéquatement le phénomène linguistique de traduction dont il a été ici question.

Conclusion

Le premier chapitre de ce travail a eu pour objet la définition de la construction avec *aunque*. Pour cela, on a estimé nécessaire d'analyser les explications que différentes grammaires, espagnoles et françaises, ainsi que des articles consacrés à la relation instruite par *aunque* donnent de cette construction, afin de trouver ce qui la définit dans une perspective syntaxique, sémantique et pragmatique.

En ce qui concerne la syntaxe, l'accent a d'abord été mis sur l'inaptitude de l'étiquette « subordonnée adverbiale » à rendre compte du statut syntaxique de la proposition en *aunque*, car, d'une part, rien ne prouve le caractère subsidiaire de cette proposition, et, d'autre part, il n'y a pas en espagnol d'adverbe proprement concessif. La construction avec *aunque* est une structure à mi-chemin entre la parataxe et l'hypotaxe qui requiert une nouvelle dénomination syntaxique. Il a été alors soutenu, à l'instar de G. Rojo, que la construction avec *aunque* est une construction bipolaire interordonnée, autrement dit, qu'il s'agit d'une construction constituée de deux pôles entretenant entre eux une relation d'interdépendance. Le fait que cette étiquette s'accorde parfaitement avec la lecture que J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho font de la matérialité du signe *aunque* a été l'argument déterminant pour l'intégrer dans le présent travail. En effet, les deux caractéristiques sur lesquelles se fonde cette étiquette se trouvent déjà inscrites dans le signifiant *aunque* : d'une part, le fait que la fonction unificatrice signifiée par ce relateur se fonde sur une dualité originelle justifie le caractère binaire de la construction ; d'autre part, cette fonction unificatrice, qui est de fonder l'image de l'unité sur une dualité originelle, explique l'interdépendance des éléments unifiés. La constatation qu'une lecture du signifiant *aunque* corrobore cette nouvelle dénomination suggère une approche rassurante et prometteuse : celle qui explique la syntaxe d'une construction à partir de la lecture de la matérialité du signe qui la met en place.

Pour ce qui est de son sémantisme, la sélection bibliographique réalisée a permis d'observer que la relation concessive se trouve généralement expliquée au moyen de termes et de concepts souvent trop vagues, parfois inadéquats, qui n'arrivent pas à rendre compte de toutes les

constructions avec *aunque,* considérées néanmoins comme concessives. En effet, un nombre non négligeable de propositions explicatives se fonde sur une analyse purement référentielle ; autrement dit, leurs approches sont centrées sur le référent, sur ce à quoi la construction avec *aunque* renvoie dans la réalité extralinguistique et non sur ce qui la caractérise en langue. S'il est vrai qu'une proposition en *aunque* peut évoquer un obstacle inopérant, une cause inefficace ou une condition insuffisante, cela n'est pas toujours le cas. Définir la relation instruite par *aunque* au moyen de ces notions constitue donc une forme de « péché de réalité ». La perspective adoptée dans le présent travail a été justement de type contraire : faisant abstraction des multiples capacités referentielles de ces structures, afin d'éviter de prendre la langue pour la réalité, on a tenté de décrire ce qui caractérise une construction avec *aunque* dans le système de la langue, car la tâche du linguiste est de décrire des représentations plus générales et abstraites que les situations d'expérience qu'elles permettent d'évoquer. On a posé ainsi que la construction avec *aunque* se définit par son caractère présuppositionnel, la présupposition étant comprise comme une « inférence conventionnelle » due au signifié d'un élément linguistique, en l'occurrence *aunque.* Toute construction introduite par ce relateur est donc une construction présuppositionnelle dont le présupposé est une relation implicative. Cette relation implicative est la contradiction de la construction qui la présuppose, contradiction qui en vertu de *aunque* sera neutralisée. Sa nature ne rélève pas de la logique, mais de la pragmatique, car loin de se baser sur les valeurs de vérité du connecteur logique (→), elle se fonde sur les connaissances extralinguistiques appartenant au savoir implicite partagé par l'émetteur et le récepteur, connaissances qui sont très diverses et varient selon les sociétés et même les individus. Les notions d'« attente », de « ON vérité » et de « préférence socialement acceptée » ont été par conséquent jugées inadaptées du fait qu'elles supposent toutes les trois que l'implication dont il est ici question répond à un accord collectif.

En ce qui concerne la lecture de cette relation implicative, on a défendu défendu, comme le proposent J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho, que dans une construction du type A *aunque* B, « Salgo aunque llueve », la déclaration impliquante est celle qui n'est pas introduite par *aunque*, à savoir, /salgo/*,* de telle façon que l'implication sous-jacente doit être lue comme suit : la déclaration A implique l'absence de la déclaration B, en l'occurrence la déclaration de /sortir/ implique l'absence d'une déclaration exprimant qu'il pleut. La lecture inverse, celle qui

soutient que, dans une construction du type A *aunque* B*,* c'est B qui implique non A, à savoir, que la pluie implique de ne pas sortir, répond à une analyse purement phénoménologique qui ne permet pas de rendre compte de ce qui est « dit » par la construction avec *aunque.* En d'autres termes, lire cette implication en sens inverse, comme le font ordinairement grammairiens et linguistes, c'est insérer dans les mots ce que l'analyse de la réalité qu'ils désignent a pu leur apporter. C'est prendre les mots pour la réalité qu'ils sont censés décrire. L'avantage de la lecture proposée par J.-C. Chevalier, M. Launay et M. Molho est qu'elle permet de rendre compte de toute construction avec *aunque,* qu'elle soit ou non doublée d'une relation de cause à effet. La relation implicative sous-jacente à une construction en *aunque* peut alors se formuler comme suit :

A, *aunque* B présuppose A > – B

Quant aux termes de cette relation implicative, il a été soutenu qu'il s'agit de deux actes énonciatifs, autrement dit, que la relation instruite par *aunque* se fonde toujours au niveau de l'énonciation. De ce fait, une classification sémantique qui distingue les « concessives de l'énoncé » des « concessives de l'énonciation » se révèle sans intérêt. S'il est certain que cette relation peut se voir doublée d'une relation causale ou d'une relation logique, cela n'entraîne pas un sémantisme particulier. S'il est également certain que les actes énonciatifs constituant la relation implicative sous-jacente peuvent faire référence aux conditions de l'énonciation, ceci ne conditionne pas non plus le sémantisme de la construction avec *aunque.* Enfin, s'il faut admettre que ces actes énonciatifs peuvent constituer une orientation discursive, ceci n'est pas davantage une raison pour établir un type sémantique particulier.

Il a été signalé par ailleurs que le caractère présuppositionnel qui définit une construction avec *aunque* n'est pas exclusif de cette construction, il permet aussi de rendre compte d'une construction très proche de celle-ci, la construction avec *pero.* Le fait qu'une construction avec *pero* présuppose, de même qu'une construction avec *aunque,* une relation implicative dont les termes sont deux actes énonciatifs a amené à affirmer que seule une linguistique qui tienne

compte de ce qui est inscrit dans les signifiants de ces deux relateurs peut éclairer la différence sémantique entre ces deux types de constructions.

En ce qui concerne la pragmatique de cette construction, il a été soutenu que la construction avec *aunque* constitue une forme de prolepse, dans la mesure où elle vise à rejeter par anticipation un contre-argument potentiel. Ce contre-argument potentiel à l'argument défendu par la construction avec *aunque* est la relation implicative sous-jacente à cette construction qui, en l'occurrence, est intégrée sous la forme d'un présupposé, ce qui permet de le démentir de manière plus efficace. Ce que le locuteur concède à son interlocuteur lorsqu'il emploie une construction avec *aunque*, c'est ainsi la relation implicative sous-jacente à cette construction, car il considère que cette implication constitue une objection possible à la position qu'il défend.

La construction avec *aunque* constitue de ce fait un énoncé polyphonique, dans le sens où cette construction fait apparaître un discours opposé à celui défendu par le locuteur. Cette construction présente au moins deux points de vue : un point de vue 1 selon lequel deux déclarations A et B, *a priori* incompatibles, deviennent compatibles, assumé par l'énonciateur qui apparaît comme porte-parole du locuteur, et un point de vue 2 selon lequel une déclaration A implique l'absence d'une déclaration B, assumé par l'énonciateur qui apparaît comme l'opposant du locuteur.

Enfin, on a défendu que *aunque*, considéré traditionnellement comme concessif, peut aussi instruire une dynamique adversative, ce qui arrive lorsque ce relateur introduit l'argument fort, celui qui impose l'orientation finale du discours. Ce *aunque* a été appelé « rectificatif », car le segment qu'il introduit exprime une restriction qui apporte des limites à ce qui a été précédemment dit. Pour produire cet effet de sens il faut qu'il apparaisse obligatoirement postposé et separé par un signe de ponctuation du segment précédent. Dans ce contexte discursif *aunque* s'apparente à *pero*. Or, loin de se confondre avec lui, il instruit une stratégie argumentative qui lui est propre, dans la mesure où elle est inscrite dans la matérialité de son signe.

Le deuxième chapitre de ce travail a eu pour objet l'explication de la sélection modale dans une proposition en *aunque*. Pour cela on a jugé nécessaire de passer en revue les différentes explications qui, dans des perspectives distinctes, ont essayé de rendre compte du

choix modal opérée dans ce type de proposition. L'analyse proposée dans ces pages a montré que les oppositions extralinguistiques à travers lesquelles on a essayé d'expliquer les modes de l'espagnol ne parviennent pas à fournir une explication adaptée de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque,* car elles se révèlent imprécises, inadéquates, parfois difficilement recevables. Les oppositions pragmatiques ne s'avèrent pas plus pertinentes. Leur principal désavantage est qu'elles présentent comme des valeurs proprement linguistiques des effets de sens qui ne sont que discursifs. L'inconvénient commun à toutes ces démarches est qu'elles prennent uniquement en considération le sens sans tenir compte de la matérialité des formes verbales, ce qui entraîne tous les risques que suppose le passage de ce qui permet l'observation directe à ce qui ne la permet pas. Cela incite à entrer dans le cadre théorique de G. Luquet. Sa nouvelle théorie des modes, basée sur un modèle descriptif qui donne la priorité au signifiant, s'annonce de ce fait plus objective. Le fait que dans le système verbal espagnol les morphèmes modaux se manifestent de façon conjointe avec les morphèmes temporels, amène l'auteur à baser sa description modale sur la représentation linguistique du temps nécessaire à la concevabilité d'une opération. Et la « raison du signifiant » ne s'arrête pas là : cette théorie est corroborée par la façon dont se représente la personne dans le verbe. Si, dans l'organisation sémiologique du verbe espagnol, comme le relève l'auteur, il n'existe pas, objectivement, de morphologie proprement subjonctive, de même qu'il n'existe pas non plus de morphologie proprement indicative, il existe cependant, dans la structure du signifiant du verbe espagnol, une division objective entre les paradigmes qui permettent de différencier les personnes 1 et 3, et ceux qui ne le permettent pas. Cette théorie postule ainsi que le système verbal espagnol oppose deux types de formes personnelles, celles qui associent la représentation d'un événement et son support personnel à un univers directement défini en relation avec le présent d'expérience – les formes actualisantes – et celles qui, à l'inverse, associent la représentation d'un événement et de son support personnel à un univers formel qui n'est pas mis en relation directe avec le présent d'expérience – les formes inactualisantes. Prenant comme base théorique cette nouvelle explication des modes de l'espagnol, il a été soutenu dans le présent travail que la proposition en *aunque* se construit avec une forme actualisante lorsque le locuteur veut et peut mettre en relation directe l'opération verbale qui y est exprimée avec son présent d'expérience. En revanche, lorsque le locuteur ne

veut pas, ou ne peut pas, mettre en relation directe cette opération verbale avec son présent d'expérience, la proposition introduite par *aunque* se construit avec une forme verbale inactualisante. Les valeurs différentes qui dérivent de cette construction – l'hypothéticité, l'irréalité, la non-pertinence et le détachement – ont été alors expliquées comme des effets de sens dus à des aspects pragmatiques. Cette nouvelle théorie modale permet non seulement de fournir une explication plus simple et générale de la sélection modale opérée dans la proposition en *aunque*, elle permet de rendre compte des emplois modaux qui restent inexpliqués ou simplement ignorés dans d'autres cadres théoriques.

Le troisième chapitre de ce travail a eu pour objet l'analyse de deux traductions possibles de la construction avec *aunque* : la construction avec *bien que* et la construction avec *même si.* Les premières pages de ce chapitre ont été consacrées à l'analyse des propositions introduites par ces deux relateurs afin de trouver ce qui les définit en langue. En ce qui concerne le relateur *bien que*, il a été soutenu qu'il signifie la validation de l'apport introduit par *que* à l'égard du support auquel il est relié à travers le mouvement d'incidence représenté par cet élément. De façon schématique :

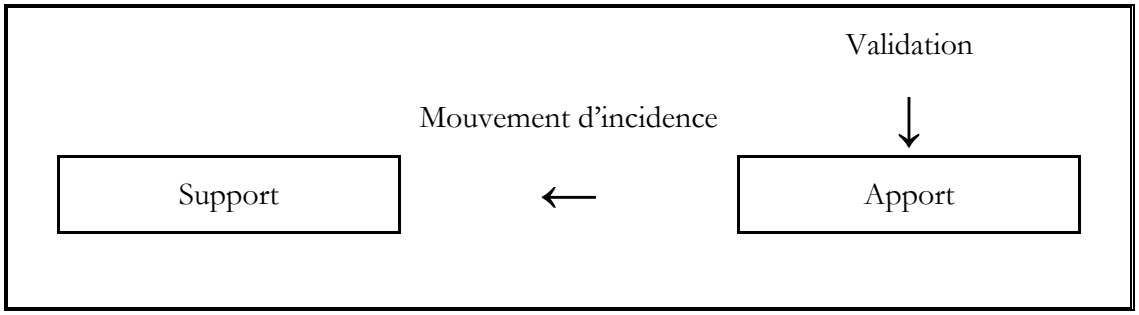

La valeur concessive de ce relateur provient du fait que, malgré la contradiction existante entre le support et l'apport impliqués par *que*, celui-ci est validé par l'adverbe *bien.* Par conséquent, deux déclarations qui, en vertu de la relation implicative qui les unit, auraient dû se contredire, deviennent, par la validation de leur association, compatibles. Il apparaît ainsi qu'un effet des constructions avec *bien que* est de déclarer l'existence d'une contradiction et, en même temps, de la lever.

Quant au mode de ce type de proposition, il a été défendu qu'une proposition en *bien que* se construit avec une forme actualisante lorsque le locuteur veut et peut mettre en relation directement cette opération verbale avec son présent d'expérience. En l'occurrence, cette proposition relève d'une validation – celle qui s'inscrit dans le signifiant du relateur – et d'une actualisation – celle qui est signifiée par l'opération verbale. Il en résulte comme effet de sens une sorte de récurrence à travers laquelle le locuteur insiste sur la réalité notionnelle du propos validé. En revanche, une proposition en *bien que* se construit avec une forme inactualisante lorsque le locuteur ne veut ou ne peut actualiser l'opération dont il parle, c'est-à-dire, quand il ne souhaite pas la mettre en relation directe avec son présent d'expérience. Tel est le cas des exemples avec une forme de l'imparfait et du conditionnel. Le fait que l'emploi des formes de l'imparfait soit de plus en plus fréquent dans ce type de construction fait ressortir qu'il s'agit d'un temps très proche des formes subjonctives et que c'est dans ce sous-ensemble de l'inactuel qu'il trouve sa place. L'emploi le plus fréquent des formes subjonctives se justifie alors par le fait que le locuteur, n'estimant pas nécessaire d'actualiser le contenu référentiel d'un propos qui a déjà été validé pour *bien que*, a recours aux formes les plus inactualisantes de son système verbal.

En ce qui concerne le relateur *même si,* il a été soutenu qu'il « dit » l'identité de deux relations forcément différentes, en l'occurrence opposées, l'une d'elles étant la relation implicative signifiée par *si*, l'autre la relation implicative sous-jacente à la construction avec *même si*. Schématiquement :

Même si A, B		
$A \rightarrow B$	=	$B \rightarrow -A$

La valeur concessive de ce relateur résulte ainsi de l'identification de deux relations diamétralement opposées qui deviennent, en vertu de *même*, identiques. Il apparaît donc qu'un effet des constructions avec *même si* est de déclarer l'existence d'une contradiction et, simultanément, de la lever à travers une procédure d'identification.

Pour ce qui est du mode de la proposition introduite par *même si,* n a défendu défendu dans ces pages qu'il dépend de la volonté ou de la capacité du locuteur à mettre l'opération verbale qui y est exprimée directement en relation avec son présent d'expérience. Le surcoût d'acceptabilité des séquences dans lesquelles *même si* est suivi d'une forme du futur ou du conditionnel a été expliqué par le fait que la protase d'une construction conditionnelle, conçue comme support qui permet de comprendre l'apodose, se situe dans une antériorité notionnelle, ce qui rend incompatible l'emploi de ces deux temps, essentiellement prospectifs. La rareté des temps appelés traditionnellement « présent du subjonctif » et « imparfait du subjonctif » a été expliqué par la capacité à réfuter un contraire qui caractérise la particule *si* en français. Cette capacité explique que, dans les propositions introduites par *même si*, cette langue n'ait pas recours – à l'exception de quelques cas marginaux (cf. p. 326) – aux formes verbales les plus inactualisantes du système verbal.

Les dernières pages de ce travail ont été consacrées à l'analyse d'une règle de traduction, celle selon laquelle la proposition en *aunque* suivie d'une forme de l'« indicatif » doit être traduite par *bien que* + « subjonctif », alors que, suivie d'une forme subjonctive, elle doit se traduire par *même si* + « indicatif ». Les traductions de notre corpus ont permis de montrer que cette règle, fondée sur une analyse purement référentielle des formes verbales espagnoles et sur une lecture superficielle des relateurs français *bien que* et *même si*, ne parvient pas à rendre compte des traductions qui, selon la perspective adoptée dans ce travail, seraient tout à fait recevables. S'il est vrai qu'une proposition en *même si* traduit parfaitement une proposition en *aunque* + subjonctif, elle peut aussi traduire une proposition en *aunque* + une forme « indicative », plus précisement, celles qui ont été ici appelées « inactualisantes », à savoir l'imparfait et le conditionnel. Le fait que l'identification signifiée par *même si* soit forcément notionnelle explique non seulement que cette locution soit la traduction convenue de *aunque* dans les cas où il est suivi d'une forme subjonctive, mais aussi de toute forme inactualisante, c'est-à-dire lorsqu'il est exclusivement question de la singularité notionnelle des expériences qu'il met en cause. D'autre part, s'il est également certain qu'une proposition en *bien que* traduit adéquatement une proposition en *aunque* + « indicatif », il faut signaler qu'elle peut aussi bien traduire une proposition en *aunque* + « subjonctif ». Le fait que la validation dite par *bien que* présuppose une

réalité notionnelle explique que cette locution puisse traduire convenablement tout *aunque* construit avec une forme verbale dont le caractère factuel a été discursivement constaté.

Références bibliographiques

1) Corpus

Romans

ETXEVARRÍA, Lucía. *Beatriz y los cuerpos celestes*. Barcelona : Destino, 1998, tr. fr. de Alexandra Carrasco, *Beatriz et les corps célestes*. Paris : Éditions Denoël, 2001.

GARCÍA MÁRQUEZ, Gabriel. *Noticia de un secuestro*. Barcelona : Mondadori, 1996, tr. fr. de Annie Morvan, *Journal d'un enlèvement*. Paris : Grasset & Fasquelle, 1997.

MARÍAS, Javier. *Corazón tan blanco*. Barcelona : Anagrama, 1992, tr. fr. de Anne-Marie Geninet et Alain Keruzoré, *Un cœur si blanc*. Paris : Gallimard, 2008.

MUÑOZ MOLINA, Antonio. *Plenilunio*. Madrid : Alfaguara, 1997, tr. fr. de Philippe Bataillon, *Pleine lune*. Paris : Éditions du Seuil, 1998.

VALDÉS, Zoé. *Café Nostalgia*. Barcelona : Planeta, 1997, tr. fr. de Liliane Hasson, *Café Nostalgia*. Arles : Actes Sud, 1998.

VARGAS LLOSA, Mario. *La fiesta del Chivo*. Madrid : Alfaguara, 2000, tr. fr. de Albert Bensoussan, *La fête au bouc*. Paris : Gallimard, 2002.

Exemples tirés de pages internet

http://macameninfantil.blogspot.com/2008/03/lunes-10-de-marzo-de-2008.html

http://milyetwill.over-blog.com/80-index.html

http://www.boursorama.com/forum-blagues-vie-de-m-erde-373090570-1

http://www.elpueblodeceuta.es/200709/20070901/200709015106.html

http://www.elsiglodetorreon.com.mx/noticia/19396.boicotean-periodistas-rueda-de-prensa-de-haye.html

http://www.infocruceros.com/foro-de-cruceros/companeros-de-crucero-pullmantur/1037366-egipto-y-tierra-santa-20-sep-2010?limit=10&start=1160

http://www.motoclubasturias.com/index.php?option=com_smf&Itemid=30&topic=1282.0

http://www.mundodvd.com/archive/index.php/t-65302.html

2) Ouvrages et articles consultés et/ou cités

ABAD, Francisco. *Diccionario de lingüística de la escuela española*. Madrid : Gredos, 1986, 281 p.

AKATSUKA, Noriko. « Conditionals are discourse-bound », *in* Elizabeth Closs TRAUGOTT *et alii.* (éds.). *On Conditionals*. Cambridge : Cambridge University Press, 1986, p. 333-352.

ALARCOS LLORACH, Emilio. « Aditamento, adverbio y custiones conexas », *in* Emilio ALARCOS LLORACH. *Estudios de gramática funcional del español*. 3e éd. Madrid : Gredos, 1984 [1970], p. 219-253.

ALARCOS LLORACH, Emilio. *Estudios de gramática funcional del español*. 3e éd. Madrid : Gredos, 1984 [1970], 354 p.

ALARCOS LLORACH, Emilio. *Gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 1994, 406 p.

ALARCOS LLORACH, Emilio. « De ciertos usos de la unidad /QUE/ », *in* Manuel ALMEIDA et Josefa DORTA (éds.). *Contribuciones al estudio de la lingüística hispánica*. Tenerife : Montesinos, 1997, vol. 1, p. 109-114.

ALCINA FRANCH, Juan et BLECUA, José Manuel. *Gramática española*. Barcelona : Ariel, 1975, 1274 p.

ALGEO, James E. « The concessive conjunction in Medieval Spanish and Potuguese; its Function and Development », *Romance Philology*, 1973, XXVI, nº 3, p. 532-545.

ALVAR, Manuel et POTTIER, Bernard. *Morfología histórica del español*. Madrid : Gredos, 1993 [1983], 533 p.

ÁLVAREZ PRENDES, Emma. « Hacia una tipología de los enunciados concesivos », *in* Milka VILLAYANDRE LLAMAZARES (éd.). *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*. León : Universidad de León, Dpto. de Filología Hispánica y Clásica, 2006, p. 88-110. Disponible sur : http://www3.unileon.es/dp/dfh/SEL/actas.htm

ANSCOMBRE, Jean-Claude. « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession », *Revue Internationale de Philosophie*, 1985, 39, nº 155, p. 333-349.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », *in* Jean-Claude ANSCOMBRE (éd.). *Théorie des topoï*. Paris : Éditions Kimé, 1995, p. 11-47.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. « La nature des topoï », *in* Jean-Claude ANSCOMBRE (éd.). *Théorie des topoï*. Paris : Éditions Kimé, 1995, p. 49-83.

ANSCOMBRE, Jean-Claude (éd.). *Théorie des topoï*. Paris : Éditions Kimé, 1995, 212 p.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. « Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques », *Journal of Pragmatics*, 1995, 24, p. 115-141.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald. « Deux *mais* en français ? », *Lingua,* 1977, 43, p. 23-40.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga, 1983, 184 p. (« Philosophie et Langage »)

ANTOINE, Gérald. *La Coordination en français*. Paris : Éditions d'Artrey, 1959, 701 p.

ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, 719 p.

BANGO DE LA CAMPA, Flor Mª. « Les connecteurs concessifs sous une optique argumentative », *in* María Luisa DONAIRE (dir.). *Dynamiques concessives*. Madrid : Arrecife, 2004, p. 15-41.

BARTOL HERNÁNDEZ, José Antonio. *Oraciones consecutivas y concesivas en las Siete partidas*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 1986, 274 p. (Acta Salmaticensia, Studia philologica salmaticensia ; 16).

BEAUMATIN, Eric. « Compte rendu de la *Grammaire de l'espagnol moderne* de Jean Marc Bedel », *Les Langues Néo-Latines*, 1998, p. 114-119.

BÉCHADE, Hervé-D. *Grammaire française*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 314 p.

BEDEL, Jean-Marc. *Grammaire de l'espagnol moderne*. 4e éd. rev. et mise à jour. Paris : Presses Universitaires de France, 2004 [1997], 682 p. (Collection Major).

BELLO, Andrés. *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos*. Santiago de Chile : Imprenta del progreso, 1847, 342 p.

BELLO, Andrés. *Gramática de la lengua castellana*. [Titre original : *Gramática de la lengua catellana destinada al uso de los americanos*]. Madrid : Edaf, 1984 [1847], 379 p. (Colección Edaf Universitaria).

BELLO, Andrés. *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos. Con las notas de Rufino José Cuervo*. Éd. critique de Ramón Trujillo Carreño. Madrid : Arco/Libros, 1988 [1847], 1024 p.

BERGEN, John J. « One Rule for the Spanish Subjunctive », *Hispania*, 1978, LXI, p. 218-234.

BLOCH, Oscar et VON WARTBURG, Walter. *Dictionnaire étimologique de la langue française*. 8e éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1989 [1932], 682 p.

BOONE, Annie et JOLY, André. *Dictionnaire terminologique de systématique du language*. Paris : L'Harmattan, 1996, 442 p.

BORREGO NIETO, Julio. « Sobre adverbios atípicos », *in* Julio BORREGO NIETO, José Jesús GÓMEZ ASENCIO et Luis SANTOS RÍO (éds.). *Philologica II. Homenaje a D. Antonio Llorente*. Salamanca : Universidad de Salamanca, 1989, p. 77-90.

BORREGO NIETO, Julio, GÓMEZ ASENCIO, José Jesús et PRIETO DE LOS MOZOS, Emilio. *El subjuntivo. Valores y usos*. 4e éd. Madrid : Sociedad General Española de Librería, 1990 [1986], 270 p.

BOSQUE, Ignacio. « Las bases gramaticales de la alternancia modal. Repaso y balance », *in* Ignacio BOSQUE (éd.). *Indicativo y subjuntivo*. Madrid : Taurus Universitaria, 1990, p. 13-65.

BOSQUE, Ignacio (éd.). *Tiempo y aspecto en español*. Madrid : Cátedra, 1990, 219 p. (Colección Cátedra Lingüística).

BOSQUE, Ignacio (éd.). *Indicativo y subjuntivo*. Madrid : Taurus Universitaria, 1990, 464 p.

BOSQUE, Ignacio. *Las categorías gramaticales : relaciones y diferencias*. Madrid : Síntesis, 1998 [1989], 231 p. (Lingüística)

BOUZET, Jean. *Grammaire espagnole : classes supérieures de l'enseignement sécondaire ; préparation à la licence*. Paris : Belin, 2006 [1946], 434 p.

BRUEGEL, Marie-France et GRELIER, Mariette. *Grammaire espagnole contemporaine*. Nouvelle éd. Paris : Casteilla, 1992 [1985], 319 p.

CASTRONOVO, Brian J. « La categoría verbal del modo en la tradición gramatical española », *in* Ignacio BOSQUE (éd.), *Indicativo y subjuntivo*. Madrid : Taurus Universitaria, 1990, p. 66-88.

CHANTRAINE, Pierre. *Grammaire Homérique II, Syntaxe*. Paris : Klinscksieck, 1963 [1953], 382 p.

CHARAUDEAU, Patrick, DARBORD, Bernard et POTTIER, Bernard. *Grammaire explicative de l'espagnol*. 2e éd. Paris : Nathan, 1995 [1994], 318 p.

CHEVALIER, Jean-Claude. « Mot et sens du mot », *in* André JOLY et Walter H. HIRTLE (éds.). *Language et psychomécanique du language. Études dédiées à Roch Valin*. Lille : Presses Universitaires de Lille, 1980, p. 75-86.

CHEVALIER, Jean-Claude. « Le péché de réalité », *Langues et Linguistique*, 1982, nº 8, t. 2, p. 91-125.

CHEVALIER, Jean-Claude. « Traduction et orthonymie », *in* J.-C. CHEVALIER et M.-F. DELPORT. *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*. Paris : L'Harmattan, 1995, p. 87-111.

CHEVALIER, Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, ARRIVÉ, Michel *et al.* *Grammaire du français contemporain*. Paris : Larousse, 2002 [1964], 494 p.

CHEVALIER, Jean-Claude et DELPORT, Marie-France. *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*. Paris : Editions L'Harmattan, 1995, 220 p.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice. « L'expression de l'hypothèse en espagnol », *L'information grammaticale*, 1982, 13, p. 12-16.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice. « De la concession en espagnol. Le signifiant AUN/AUNQUE », *L'information grammaticale*, 1983, 18, p. 3-8.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice. « La raison du signifiant », *Modèles Linguistiques*, 1984, t. VI, 2, p. 27-41.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice. « Del morfema *si* (hipótesis y confirmación en español y en francés) », *in Philologica hispaniensa in Honorem Manuel Alvar*. Madrid : Gredos, 1985, II, p. 129-166.

CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel et MOLHO, Maurice. « Pour une linguistique du signifiant », *Actes du colloque de linguistique hispanique* (Rouen, 1er-2 février 1985), *Cahiers du CRIAR*, 1986, 6, p. 95-99.

COROMINAS, Joan et PASCUAL, José A. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*. Madrid : Gredos, 1980-1991, 6 vol. (938, 985, 903, 907, 850, 1047 p.)

CORTÉS PARAZUELOS, María Helena. « "Inhibición" o "indiferencia": Rasgo común a expresiones de sentido concesivo », *Revista de Filología Románica*, 1993, nº 10, p. 107-151.

CORTÉS PARAZUELOS, María Helena. « Bipolares al servicio de la concesividad », *Verba : Anuario galego de filoloxia,* 1993, nº 20, p. 221-254.

CORTÉS PARAZUELOS, María Helena. *La expresión de la concesividad en español*, xxxp. Tesis doctoral : Facultad de Filología : Departamento de Filología Románica : Universidad Complutense de Madrid : 1992 ; Madrid : Editorial de la Universidad Complutense de Madrid, 1993, 2 vol. (1432 p.).

COŞERIU, Eugenio. *Lezioni di lingüística generale*. Torino : Boringhieri, 1973, tr. esp. de J. M. Azáceta et García de Albéniz, *Lecciones de lingüística general*. Madrid : Gredos, 1981, 354 p.

COŞERIU, Eugenio. *Das Romanische Verbalsystem*. Tübingen : Gunter Narr ; tr. esp. de C. Opazo Velásquez, *El sistema verbal románico*. México : Siglo Veintiuno, 1996 [1976], 186 p.

COŞERIU, Eugenio. « Aspect verbal ou aspects verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode », *in* Jean DAVID et Robert MARTIN (éd.). *La notion d'aspect : colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, 18-20 mai 1978*. Metz : Université de Metz, Centre d'analyse syntaxique ; Paris : Klincksiek, 1980, p. 13-25.

COSTE, Jean et BAQUÉ, Monique. *Grammaire de l'espagnol moderne*. Paris : SEDES, 1993, 377 p.

COSTE, Jean et REDONDO, Augustin. *Syntaxe de l'espagnol moderne*. 8e éd. Paris : SEDES, 1990 [1965], 606 p.

CREVELS, Mily. « Concession in Spanish », *in* Mike HANNAY et Alide Machtelt BOLKESTEIN (éd.). *Functionnal Grammar and Verbal Interaction*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins, 1998, p. 129-149. (Studies in language companion series : 44)

CREVELS, Mily. « Concessives in different semantic levels: A typological perspective », *in* Elizabeth COUPER-KUHLEN et Bernd-Dieter KORTMANN (éd.). *Cause, Condition, Concession, Contrast : cognitive and discourse perspectives*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter, 2000, p. 313-339.

CUENCA, Maria Josep. *Les oracions adversatives*. València : Institut Universitari de Filologia Valenciana ; Barcelona : Publicacions de l'Abadia de Monserrat, 1991, 284 p.

DANON-BOILEAU, Laurent et. MOREL, Mary-Annick. « Opérations énonciatives et valeurs argumentatives : étude de trois marqueurs concessifs (*bien que, même si, encore que*) », *in* Isabelle PERRIN (éd.) et Groupe TELOS. *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*. Louvain, Paris : Peeters, 1992, p. 7-19.

DE BRUYNE, Jacques. *Grammaire espagnole : grammaire d'usage de l'espagnol moderne*. Paris, Bruxelles : Duculot, 1998, 877 p.

DE KOCK, Josse (dir.). *Gramática española, enseñanza e investigación. I, Apuntes metodológicos. 4, Lingüística contrastiva*. Salamanca : Universidad de Salamanca, 1996, 211 p.

DE NEBRIJA, Antonio. *Gramática de la lengua castellana.* Etude et éd. d'Antonio Quilis. Madrid : Centro de Estudios Ramón Aceres, 1989, 288 p.

DELATOUR, Yvonne, JENNEPIN, Dominique, LÉON-DUFOUR, Maylis et TEYSSIER, Brigitte. *Nouvelle Grammaire du Français : cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris : Hachette Livre, 2004, 367 p.

DELPORT, Marie-France. « À propos de Maguer », Voces, 1990, nº 1, p. 29-40.

DELPORT, Marie-France. « Comme le temps change ! », *in* J.-C. CHEVALIER et M.-F. DELPORT. *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*. Paris : L'Harmattan, 1995, p. 127-163.

DELPORT, Marie-France. « Traduction et temporalité – "L'éternel imparfait" de Gustave Flaubert », *in* J.-C. CHEVALIER et M.-F. DELPORT. *L'Horlogerie de Saint-Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*. Paris : L'Harmattan, 1995, p. 113-127.

DELPORT, Marie-France. « Ce dont on parle et ce qu'on en dit, de la distinction opératif / résultatif et de sa pertinence dans l'expression de la voix en espagnol », Communication du séminaire de linguistique dirigé par Marie-France Delport et Jean-Claude Chevalier à l'Institut d'Études Hispaniques, 23 janvier 2008.

DEMONTE, Violeta et BOSQUE, Ignacio (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua espñola*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, 3 vol., 5351 p. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

DI MEOLA, Claudio. « Zur Definition einer logisch-semantichen Kategorie: Konzessivität als verteckte Kausalität », *Linguistische Berichte*, 1998, nº175, p. 329-349.

DIK, Simon C. « On the semantics of conditionals », *in* Jan NUYTS, Alide Machtelt BOLKESTEIN et Jacobus Petrus VET (éds.). *Layers and Levels of Representations in Language Theory. A functional view*. Amsterdam : John Benjamins, 1990, p. 233-261.

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. *Subjuntivo y Polifonía (español y francés)*. Pozuelo de Alcorcón : Arrecife, 2001, 112 p. (Punto Cero).

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. « Dynamiques Que-Concessives : argumentation et polyphonie », *in* María Luisa DONAIRE FERNANDEZ(éd.). *Dynamiques concessives*. Madrid : Arrecife, 2004, p. 75-94.

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. *Dynamiques concessives*. Madrid : Arrecife, 2004, 244 p.

DRYER, Matthew S. « Focus, pragmatic presupposition, and activated propositions », *Journal of Pragmatics*, 1996, nº26, p. 475-523.

DUBOIS, Jean et LAGANE, René. *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse, 2004 [1973], 266 p.

DUCROT, Oswald. *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann, 1972, tr. esp. de A. Hurtado Albir : *Decir y no decir. Principios de semántica lingüística*. Barcelona : Anagrama, 1982, 283 p.

DUCROT, Oswald (dir.). *Les mots du discours*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1980, 241 p.

DUCROT, Oswald. « Esbozo de una teoría polifónica de la enunciación », *in* DUCROT, Oswald. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1980, tr. esp. de Irene Agoff, *El decir y lo dicho, Polifonía de la enunciación*. Barcelona : Paidós, 1986, p. 175-237.

DUCROT, Oswald. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1980, 237 p.

DUCROT, Oswald. *Les échelles argumentatives*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1980, 96 p. (« Propositions »).

DUCROT, Oswald. « Quelques raisons de distinguer "locuteurs" et "énonciateurs" », *Polyphonie* [en ligne], nº3. Mai 2001.
Disponible sur : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

ECHAIDE ITARTE, Ana María, « La coordinación adversativa en español: aspecto sincrónico », *Revista de Filología Española*, 1974-1975, t. 57, fasc. 1-4, p. 1-33

ESCANDELL VIDAL, Maria Victòria. *Introducción a la pragmática*. Barcelona : Anthropos, 1993, 297 p. (Autores, textos y temas. Lingüística ; 5).

FENTE GÓMEZ, Rafael, FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, Jesús et FEIJOO, Lope G. *El subjuntivo.* Madrid : Sociedad General Española de Librería, 1972, 148 p. (Colección problemas básicos del español).

FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, Jesús. *El subjuntivo*. Madrid : Edelsa, 1987, 250 p.

FERNÁNDEZ RAMÍREZ, Salvador. « El subjuntivo en las oraciones concesivas », *in* Salvador FERNÁNDEZ RAMÍREZ. *Gramática española. 4. El verbo y la oración*, volume ordonné et complété par I. Bosque. Madrid : Arco/Libros, 1986, p. 356-362.

FERNÁNDEZ RAMÍREZ, Salvador. *Gramática española. 4. El verbo y la oración*, volume ordonné et complété par I. Bosque. Madrid : Arco/Libros, 1986, 543 p.

FLAMENCO GARCÍA, Luis. « Las construcciones concesivas y adversativas », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española.* Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 3, p. 3805-3878. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

FONTANIER, Pierre. *Les Figures du discours*. Paris : Flammarion, impr. 1977 [1821], 505 p.

FORGET, Danielle. « Anticipation et argumentation : la prolepse », *Revue québécoise de linguistique*, 1994, vol. 23, nº 1, p. 61-78.

FRETEL, Hélène. « PERO /AUNQUE et leurs équivalents français », *in* Christian LAGARDE (éd.), *La Linguistique hispanique dans tous ses états : actes du X^e Colloque de linguistique hispanique*, Perpignan 14-16 mars 2002. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2003, p. 273-290.

FUKUSHIMA, Noritaka. « La aserción y el modo en español », *Lingüística hispánica*, 1978, I, p. 75-94.

GALÁN RODRÍGUEZ, Carmen. « La subordinación causal y final », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española.* Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 3, p. 3597-3642. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

GARACHANA CAMARERO, Mar. « La evolución de los conectores contraargumentativos: la gramaticalización de *no obstante* y *sin embargo* », *in* María Antonia MARTIN ZORRAQUINO et Estrella MONTOLIO (éds.). *Los marcadores del discurso : teoría y análisis.* Madrid : Arco/Libros, 1998, p. 193-212.

GARACHANA CAMARERO, Mar. « Valores discursivos de las oraciones concesivas », *LEA : Lingüística española actual*, 1999, vol. XXXI, nº2, p. 189-206.

GARCÍA MURGA, Fernando. *El significado, Una introducción a la semántica*, Munich : LINCOM Europa, 2002, 324 p.

GARCÍA NEGRONI, María Marta et TORDESILLAS COLADO, Marta. *La enunciación en la lengua : de la deixis a la polifonía*. Madrid : Gredos, 2001, 315 p.

GARDE, Paul. « Analyse et synthèse dans la subordination circonstancielle », *in* Harro STAMMERJOHANN (éd.). *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves. V^e colloque international de linguistique slavo-romane, Bad-Homburg, 9-11 octobre 1989*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 1991, p. 49-60. (Tübenger Beiträge zur Linguistik; 347).

GARDES-TAMINE, Joëlle. *La grammaire 2. Syntaxe*. 4^e éd. revue et aug. Paris : Armand Colin, 2008 [1990], 230 p.

GARRIDO RODRÍGUEZ, María del Camino. « Gramaticalización y marcadores del discurso: los contraargumentativos », *Estudios humanísticos. Filología*, nº 28, 2006, p. 9-26.

GERBOIN, Pierre et LEROY, Christine. *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Livre, 1994 [1991], 527 p.

GILI GAYA, Samuel. *Curso superior de sintaxis española*. Barcelona: Bibliograf, 1943, 347 p.

GLESSGEN, Martin-Dietrich. *Linguistique romane : domaines et méthodes en linguistique française et romane*. Paris : Armand Colin, 2007, 479 p.

GOLDBERG, Adele E. *Constructions. A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago : The University of Chicago Press, 1995, 265 p.

GÓMEZ TORREGO, Leonardo. « Los verbos auxiliares. Las perífrasis verbales de infinitivo », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española.* Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 3323-3390. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

GONZÁLEZ RAMÍREZ, María. « Contribución al estudio diacrónico de las oraciones concesivas en el siglo XIII. El *libro de los buenos proverbios* », *Res dichronicae*, nº2, 2003, p. 163-172.

GRACIA-BARRÓN, Justino. « Système, norme et écarts : le cas du pronom de troisième personne en espagnol », *Chréode*, 2008, p. 69-82.

GRANDE RODRÍGUEZ, Verónica. « R. Lapesa, O. Kovacci y J. A. Martínez: tres propuestas para el análisis de las subordinadas impropias », *in* Alexandre VEIGA RODRÍGUEZ et María Rosa PÉREZ (éds). *Lengua española y estructuras gramaticales*. Santiago de Compostela: Universidade de Santiago de Compostela, 2001, p. 197-207.

GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. 29e éd. Paris, Louvain : Duculot, 1990, 291 p.

GREVISSE, Maurice. et GOOSSE, André. *Le bon usage*. 14e éd. Bruxelles : De Boeck, 2007, 1600 p.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947, série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*. Lille : Presses Universitaires de Lille ; Québec : Presses de l'Université Laval, 1989, 290 p.

GUILLAUME, Gustave. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-49, série B, Psycho-systématique du langage : principes, méthodes et applications I*. Paris : Klincksieck ; Québec : Presses Universitaires de Laval, 1971, 222 p.

GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, Salvador. « A propósito de 'Clásulas y oraciones' », *Archivum*, XXVII-XXVIII, 1977-1978, p. 529-547.

GUTIÉRREZ ORDÓÑEZ, Salvador. *Estructuras comparativas*. Madrid: Arco/Libros, 1994, 79p.

HERNÁNDEZ ALONSO, César. « El QUE español ». *Revista de filología española,* 1967, t. 50, p. 257-271.

HERNÁNDEZ ALONSO, César. « De conjunciones, relatores y transpositores », *EA*, 1975, 29, p. 1-6.

HERNÁNDEZ ALONSO, César. « Revisión de la llamada "oración compuesta" », *Revista Española de Lingüística*, 1980, nº 10, fasc. 2, p. 277-306.

HERNÁNDEZ ALONSO, César. *Gramática funcional del español*. 2e éd. revue et aug. Madrid : Gredos, 1992 [1984], 558 p.

HERNÁNDEZ PARICIO, Francisco. « Adversatividad, concesión, restricción: relaciones lógicas y sintácticas », *in* Manuel IGLESIAS BANGO (coord.). Gramma-temas 2. León : León, 1997, p. 157-230.

HERNANDO CUADRADO, Luis Alberto. « Sobre la expresión de la concesividad en español », Revista de filología románica, nº 15, 1998, p. 123-133.

HERRERO RUIZ DE LOIZAGA, F. Javier. *Sintaxis histórica de la oración compuesta en español*. Madrid : Gredos, 2005, 557 p.

IBBA, Daniela. « Oraciones concesivas y gramaticalización: el caso de *aunque* y *maguer que* », *Interlingüística*, nº17, 2006, p. 493-502.

IGLESIAS BANGO, Manuel. « La oposición enunciado-enunciación y las llamadas subordinadas adverbiales impropias en español ». *Moenia: Revista lucense de lingüística y literatura*, 1997, III, p. 237-269.

IMBS, Paul. *Le subjonctif en français moderne : essai de grammaire descriptive*. Strasbourg : Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, 1953, 70 p.

ITEN, Corinne. Linguistic Meaning, Truth Conditions and Relevance : the case of concessives. New York : Palgrave Macmillan, 2005, 265 p.

JENSEN, Frede et LATHROP, Thomas A. *The syntax of the old Spanish subjunctive*. The Hague/Paris : Mouton, 1973, 92 p. (Janua linguarum. Series practica ; 182)

JIMÉNEZ, María. *La préposition a en espagnol contemporain: recherche d'un représenté possible*, 278 p. Thèse : Linguistique : Paris 4 : 1996 ; Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1999.

KARANTZOLA, Eleni. « Let's talk about concession: the case of Modern Greek particule *as* », *Journal of Pragmatics*, 24, 1995, p. 55-75.

KENISTON, Hayward. *Spanish Syntax List: A statistical Study of Grammatical Usage in Contemporary Spanish Prose on the Basis of Range and Frequency*. New York : Holt, 1937, 278 p. (Publications of the Comitee on modern languages).

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *Les Interactions verbales*. Paris : Armand Colin, 1990, vol.1, 318 p.

KÖNIG, Ekkehard. « Concessive relations as the dual of causal relations », *in* Dietmar ZAEFFERER (éd.). *Semantic universals and universal semantics*. Berlin, New York : Foris Publ., 1991, p. 190-209.

LAKOFF, George. « The role of deduction in grammar », *in* Charles J. FILLMORE et D. Terence LANGENDOEN (éds.). *Studies in Linguistic Semantics*, New York, Chicago, etc. : Holt, Rinehart and Winston, 1971, p. 62-70.

LAKOFF, Robin. « *If's*, *and's* and *but's* about conjunctions », *in* Charles J. FILLMORE et D. Terence LANGENDOEN (éds.). *Studies in linguistics semantics*, New York, Chicago, etc. : Holt, Rinehart and Winston, 1971, p. 114-149.

LÁZARO MORA, Fernando A. *La presencia de Andrés Bello en la filología española*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 1981, 227 p.

LÁZARO MORA, Fernando A. « Sobre "aunque" adversativo », *LEA* : *Lingüística española actual*, 1982, vol. IV, nº1, p. 123-130.

LE TALLEC-LLORET, Gabrielle. *Concordance des temps et non-concordance modale en espagnol moderne*, 203 p. Mémoire inédit d'HDR : Linguistique hispanique : Paris 3 : 2009.

LENZ, Rodolfo. *La oración y sus partes. Estudios de gramática general y castellana*. 2ᵉ éd. Madrid : Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas : Centro de Estudios Históricos, 1925 [1920], 558 p.

LEVINSON, Stephen C. *Presumptive meaning. The theory of generalized conversational implicature*. London, Cambridge : MIT, 2000, 480 p.

LEWANDOWSKI, Theodor. *Diccionario de lingüística.* Madrid : Cátedra, 447 p.

LIGATTO, Dolores. « Du mouvement concessif à la concession », *in* Jeanine STOLIDI (dir.). *Recherches en linguistique hispanique : actes du Ve Colloque de linguistique hispanique d'Aix-en-Provence, 20 et 21 mars 1992*. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 1994, p. 331-338. (Études hispaniques ; 22).

LIGATTO, Dolores et SALAZAR, Béatrice. *Grammaire de l'espagnol courant*. Paris, Milan, Barcelone : Masson, 1993, 316 p. (Español moderno)

LÓPEZ GARCÍA, Ángel. « La interpretación metalingüística de los tiempos, modos y aspectos del verbo español: ensayo de fundamentación », *in* Ignacio BOSQUE (éd.). *Tiempo y aspecto en español*. Madrid : Cátedra, 1990, p. 107-176. (Lingüística).

LÓPEZ GARCÍA, Ángel. *Gramática del español. Vol. 1 La oración compuesta*. Madrid : Arco/Libros, 1994, 476 p. (Bibliotheca philologica).

LÓPEZ GARCÍA, Ángel. « Relaciones paratácticas e hipotácticas », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española.* Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 3, p. 3507-3548. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

LÓPEZ RIVERA, Juan J. *El modo: la categoría gramatical y la cuestión modal*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico, 2002, 172 p. (Colección Lucus-Lingua).

LUNN, Patricia V. « Spanish mood and the Prototype of assertability », *Linguistics*, 1989, 27, p. 687-702.

LUNN, Patricia V. « The Spanish subjunctive and relevance », *in* Carl KIRSCHNER et Janet DECESARIS (éds.). *Studies in Romance Linguistics : selected papers from the seventeenth linguistic symposium on Romance languages (XVII. LSRL) Rutgers University, 27-29 March 1987*. Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins, 1989, p. 249-260. (Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science. Series 4, Current issues in linguistic theory : vol. 60)

LUNN, Patricia V. « The Evaluative function of the Spanish Subjunctive », *in* Joan BYBEE et Suzanne FLEISCHMANN (éds.). *Modality in Grammar and Discourse.* Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins, 1995, p. 429-449.

LUQUET, Gilles. « Peut-on satisfer aux exigences du signifiant dans une systématique du subjonctif espagnol », *Modèles Linguistiques*, 1998, t. XIX, fasc. 1, p. 89-97.

LUQUET, Gilles. *Regards sur le signifiant, études de morphosyntaxe espagnole.* Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2000, 157 p.

LUQUET, Gilles. « Temps linguistiques et modes verbaux », *in* Christian LAGARDE (éd.), La linguistique hispanique dans tous ses états : actes du X[e] Colloque de linguistique hispanique, Perpignan 14-16 mars 2002. Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, 2003, p. 49-57.

LUQUET, Gilles. *La teoría de los modos en la descripción del verbo español*. Madrid : Arco/Libros, 2004, 213 p.

LUQUET, Gilles. « Le signifié de langue en tant que représentation différentielle : le cas des formes verbales inactualisantes », *in* Gilles LUQUET (éd.). *Le signifié de langue en espagnol.* Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 105-113.

LUQUET, Gilles (éd.) (éd.). *Le signifié de langue en espagnol : méthodes d'approche. Actes du colloque, Université de Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 18 et 19 mars 2005 ; organisé par le Groupe d'études et de recherches en linguistique hispanique de l'Université Paris 3*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 233 p.

LUQUET, Gilles. « Temps linguistiques et "temps verbaux" en grammaire espagnole », *Les Langues modernes,* 2007, 2, p. 43-58.

LUQUET, Gilles. « De l'iconicité des morphèmes grammaticaux en espagnol », *in* Gabrielle LE TALLEC-LLORET (éd.). *Vues et contrevues. Actes du XII[e] Colloque international de linguistique ibéro-romane, Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 24-26 sept. 2008*. Limoges : Éditeurs Lambert-Lucas : 2010, p. 73-83. (Collection Libero).

MARCOS MARÍN, Francisco. « A propósito de las oraciones causales. Observaciones críticas », *Cuadernos de Filología*, 1979, 2, 1, p. 163-171.

MARCOS MARÍN, Francisco. « Observaciones sobre las construcciones condicionales en la historia de la lengua española », *NRFH*, 1979, 28, 1, p. 86-105.

MARCOS MARÍN, Francisco et ESPAÑA RAMÍREZ, Paloma. *Guía de gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 2001, 404 p.

MARCOS MARIN, Francisco, SATORRE GRAU, F. Javier et VIEJO SÁNCHEZ, María Luisa. *Gramática española*. Madrid : Síntesis, 1998, 511 p. (Letras universitarias).

MARINER BIGORRA, Sebastián. « Triple noción básica en la categoría modal castellana », *Revista de Filología Española*, 1971, t. 54, nº 3-4, p. 209-252.

MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia. « Gramática del discurso. Los llamados marcadores del discurso », *in* CONGRESO DE LA LENGUA ESPAÑOLA (1992 ; Séville, Espagne). *Actas del Congreso de la lengua española : Sevilla, 7 al 10 octubre de 1992*. Madrid : Instituto Cervantes, 1994, p. 709-720.

MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia et MONTOLIO DURAN, Estrella (éds.). *Los marcadores del discurso : teoría y análisis*. Madrid : Arco/Libros, 1998, 286 p. (Biblioteca philologica)

MARTÍN ZORRAQUINO, María Antonia et PORTOLÉS LÁZARO, José. « Los marcadores del discurso », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 3, p. 4051-4211. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

MARTÍNEZ, José Antonio. *La oración compuesta y compleja*. Madrid : Arco/Libros, 1994, 84 p.

MARTÍNEZ ÁLVAREZ, Josefina. « Grupos oracionales y oraciones adversativas » *in* Emilio ALARCOS LLORACH, Manuel ALVAR, Dámaso ALONSO *et al. Serta Philologica F. Lázaro Carreter : natalem diem sexagesimum celebranti dicata*. Madrid : Cátedra, 1983, vol. 2, p. 363-368.

MARTÍNEZ ÁLVAREZ, Josefina. « Aún, aun, aunque » *Gramma-Temas 1*. León : Universidad de León, Centro de Estudios Metodológicos e Interdisciplinares, 1992, p. 161-179.

MARTÍNEZ ÁLVAREZ, Josefina. « Algunas oraciones complejas y sus transpositores », *Lecciones del I y II curso de lingüística funcional (1983-1984)*. Oviedo : Universidad de Oviedo, 1995 [1985], p. 121-129.

MATTE BON, Francisco. *Gramática comunicativa del español. 2, De la idea a la lengua*. Madrid : Difusión, 1992, 369 p.

MEJÍAS BIKANDI, Errapel. « Assertion and Speaker's Intention: A Pragmatically Based Account of Mood in Spanish », *Hispania*, 1994, vol.LXXVII, nº4, p. 892-902.

MEJÍAS BIKANDI, Errapel. « Space accessibility and mood in Spanish », *in* Gilles FAUCONNIER et Eve SWEETSER (éds.). *Spaces, Worlds and Grammar*. Chicago, London : The University of Chicago Press, 1996, p. 157-178. (Cognitive theory of language and culture).

MENÉNDEZ PIDAL, Ramón. *Manual de gramática histórica española*. 16e éd. Madrid : Espasa-Calpe, 1980 [1904], 367 p.

MEYER-LÜBKE, Wilhelm. *Grammaire des langues romanes*. Paris : H. Welter, 1890-1906, 4 vol. (611, 734, 857, 499 p.).

MOESCHLER, Jacques. « Pragmatique conversationelle et pragmatique de la pertinance », *Cahiers de lingusitique française*, 1988, 9, p. 65-85.

MOESCHLER, Jacques et DE SPENGLER, Nina. « La concession ou la réfutation interdite. Approche argumentative et conversationnelle », *Cahiers de Linguistique Française,* 1982, 4, p. 7-36.

MOESCHLER, Jacques et DE SPENGLER, Nina. « Contraintes structurelles et contraintes d'énchaînement dans la déscription des connecteurs conncessifs en conversation », *Cahiers de Linguistique Française,* 1983, 5, p. 131-152.

MOESCHLER, Jacques et REBOUL, Anne. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique.* Paris : Éditions du Seuil, 1994, 562 p.

MOLHO, Maurice. *Sistemática del verbo español (aspectos, modos y tiempos)*. Madrid : Gredos, 1975, 2 vol. (359, 779 p.). (Biblioteca románica hispánica).

MOLINER, María. *Diccionario del uso del español*. Madrid : Gredos, 1998 [1966], 2 vol. (1519, 1594 p.).

MONTERO CARTELLE, Emilio. « Tendencias en la expresión de la concesividad en el castellano medieval », *Verba : Anuario galego de filoloxia*, 1992, nº 19, p. 107-128.

MONTERO CARTELLE, Emilio. « El sistema verbal y las estructuras condicionales concesivas », *in* José Manuel GONZALEZ CALVO et Jesús TERRON GONZALEZ (éds.). *IV Jornadas de metodología y didáctica de la lengua española : sintaxis : otoño, 1995*. Cáceres : Universidad de Extremadura, 1997, p. 87-114.

MOREL, Mary Annick. *La Concession en français*. Paris : Ophrys, 1996, 198 p.

MOURIN, Louis. « La valeur de l'imparfait, du conditionnel et de la forme en –RA en espagnol moderne », *Romanica Gandensia*, 1955, IV, p. 251-278

MOYA CORRAL, Juan Antonio. « Coordinación e interordinación, dos relaciones conjuntivas », *in* Julio BORREGO NIETO, José Jesús GÓMEZ ASENCIO et Luis SANTOS RÍO (éds.). *Philologica II. Homenaje a D. Antonio Llorente*. Salamanca : Universidad de Salamanca, 1989, p. 211-225.

MOYA CORRAL, Juan Antonio. « Sintaxis y estructura de la información : aportación a la enseñanza de las oraciones interordinadas », *in* Salvador MONTESA PEYDRÓ et Antonio Manuel GARRIDO MORAGA (éds.). *Español para extranjeros : didáctica e investigación : actas del segundo congreso nacional de ASsele : Madrid, del 3 al 5 de diciembre de 1990*. Málaga : ASELE, 1994, p. 97-106.

MOYA CORRAL, Juan Antonio. *Los mecanismos de la interordinación : a propósito de « pero » et « aunque »*. Granada : Universidad de Granada, 1996, 164 p.

MOYA CORRAL, Juan Antonio. « Valor modal del llamado "subjuntivo polémico" ». *LEA : Lingüística Española Actual*, 1996, vol. 18, nº 2, p. 161-174.

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. « Sobre *Cláusulas y oraciones* de G. Rojo », *Studia Philologica Salmanticensia*, 1979, 3, p. 305-331.

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. « Sobre las oraciones bipolares », *Alfinge*, 1983, 1, p. 121-139.

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. *Sintaxis española : nuevos y viejos enfoques*. Barcelona : Ariel, 1989, 222 p.

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. *Las subordinadas adverbiales impropias en español. I, Bases para su estudio*. Málaga : Editorial Librería Ágora, 1990, 143 p.

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. *Las subordinadas adverbiales impropias en español. II, Causales y finales, comparativas y consecutivas, condicionales y concesivas*. Málaga : Editorial Librería Ágora, 1990, 139 p.

NAVARRO TOMÁS, Tomás. *Manual de entonación española*. 4e éd. Madrid : Ediciones Guardarrama, 1974 [1948], 228 p. (Colección universitaria de bolsillo Punto omega).

NAVAS RUIZ, Ricardo. *El subjuntivo castellano*. Salamanca : Publicaciones del Colegio de España, 1986, 201 p. (Problemas fundamentales del español).

NAVAS RUIZ, Ricardo. « El subjuntivo castellano. Teoría y bibliografía crítica », *in* Ignacio BOSQUE (éd.). *Indicativo y subjuntivo*. Madrid : Taurus Universitaria, 1990, p. 107-141.

NÚÑEZ LAGOS, Carmen. *Le signifiant espagnol "que" : quel signifié ?*, 269 p. Thèse : Linguistique hispanique : Paris 4 : 2005 (dir. Marie-France DELPORT).

PAVÓN LUCERO, María Victoria. « Clases de partículas : preposición, conjunción y adverbio », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua esnpañola*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 1, p. 565-656. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

PAVÓN LUCERO, María Victoria. *Sintaxis de las partículas*. Madrid : Visor Libros, 2003, 337 p. (Gramática del español ; nº9).

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie. *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. 5e éd. Bruxelles : Éd. de l'Université de Bruxelles, 1988 [1958], 734 p.

PÉREZ SALDANYA, Manuel. « El modo en las subordinadas relativas y adverbiales », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua esnpañola*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 3253-3322. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

PIETRI, Etienne (dir). *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive : actes du colloque, 29-30-31 octobre 1986*. Paris : CRELIC : Service des publications de la Sorbonne Nouvelle, 1988, 264 p.

PORTO DAPENA, José Alvaro. *Del indicativo al subjuntivo. Valores y usos de los modos del verbo*. Madrid : Arco/Libros, 1991, 339 p. (Español para extranjeros. Serie monográfica).

PORTO DAPENA, José Alvaro. *El complemento circunstancial*. Madrid : Arco/Libros, 1993, 74 p. (Cuadernos de lengua española).

PORTOLÉS LÁZARO, José. « Del discusco oral a la gramática : la sistematización de los marcadores discursivos », *in* Luis María CORTES RODRIGUEZ (éd.). *El español coloquial : actas del I Simposio sobre análisis del discurso oral : Almería, 23-25 de noviembre de 1994*. Almería : Universidad de Almería, 1995, p. 147-172.

PORTOLÉS LÁZARO, José. « Diferencias gramaticales y pragmáticas entre los conectores discursivos pero, *sin embargo* y *no obstante* », *Boletín de la Real Academia Española*, 1995, LXXV-75 (Cuaderno CCLXV), p. 231-269.

PORTOLÉS LÁZARO, José. « La teoría de la argumentación de la lengua y los marcadores del discurso », *in* María Antonia MARTÍN ZORRAQUINO et Estrella MONTOLÍO DURÁN (éds.). *Los marcadores del discurso : teoría y análisis*. Madrid : Arco/Libros, 1998, p. 71-91. (Biblioteca philologica).

PORTOLÉS LÁZARO, José. *Marcadores del discurso*. Barcelona : Ariel, 1998, 160 p. (Ariel practicum).

PORTOLÉS LÁZARO, José. « El origen de los marcadores y la deixis discursiva », *in* Pedro CARBONERO CANO, Manuel CASADO VELARDE et Pilar GÓMEZ SUTIL (éds.). *Lengua y discurso : estudios dedicados al profesor Vidal Lamíquiz*. Madrid : Arco/Libros, 2000, p. 773-782.

PORTOLÉS LÁZARO, José. *Pragmática para hispanistas*. Madrid : Editorial Síntesis, 2004, 365 p.

POSNER, Rebecca. *Las lenguas romances*. Madrid : Cátedra, 1998, 423 p. (Lingüística).

POTTIER, Bernard. *Systématique des élements de rélation : étude de morphosyntaxe structurale romane*. Thèse : Lettres : Paris : 1955. Paris : Klincksieck, 1962, 375 p. (Bibliothèque française et romane. Série A, Manuels et études linguistiques ; 2).

POTTIER, Bernard. « Problemas relativos a *aun, aunque* », *in* Bernard POTTIER. *Lingüística moderna y filología hispánica*. Madrid : Gredos, 1970 [1968], p. 186-193. (Biblioteca románica hispánica. Estudios y ensayos. 110 ; II).

POTTIER, Bernard. *Lingüística moderna y filología hispánica*. Madrid : Gredos, 1970 [1968], 258 p. (Biblioteca románica hispánica. Estudios y ensayos. 110 ; II).

QUINTILIEN. *Institution oratoire*. Texte établi et traduit par Jean Cousin. Paris : Les Belles Lettres, 1978, 332 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. *Gramática de la lengua castellana*. Nouvelle éd. Madrid : Viuda de Hernando y Compañía, 1890, 418 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Gramática de la lengua castellana*. Nouvelle éd. Madrid : Perlado, Páez y Compañía, 1917, 548 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, *Gramática de la lengua española*. Nouvelle éd. Madrid : Espasa-Calpe, 1931, 534 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 1973, 592 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. *Diccionario de la Real Academia Española*. 21e éd. Madrid : Espasa-Calpe, 1992, 1513 p.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. *Banco de datos (CORDE). Corpus diacrónico del español.* Disponible sur : http://www.rae.es

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. *Banco de datos (CREA). Corpus de referencia del español actual.* Disponible sur : http://www.rae.es

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA & ASOCIACIÓN DE ACADEMIAS DE LA LENGUA ESPAÑOLA. *Nueva gramática de la lengua española*. Madrid : Espasa Libros, 2009, 2 vol., 3885 p.

RIDRUEJO ALONSO, Emilio. « Modo y modalidad. El modo en las subordinadas sustantivas », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 3209-3252. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. 7e éd. rev. et augm. Paris : Presses Universitaires de France, 2009 [1994], 646 p. (Quadrige).

RIVAROLA RUBIO, José Luis. *Las conjunciones concesivas en español medieval y clásico. Contribución a la sintaxis histórica española*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1976, 171 p.

RIVAROLA RUBIO, José Luis. « Las construcciones concesivas y restrictivas en español (hipotaxis y parataxis) », *in* Giuseppe BELLINI (éd.). *Actas del séptimo Congreso de la Asociación Internacional de Hispanistas celebrado en Venecia del 25 al 30 de agosto de 1980*. Roma : Bulzoni, 1982, p. 865-874. Disponible sur : http://cvc.cervantes.es/obref/aih/aih_vii.htm

RIVAS MUIÑO, Elena. « Observaciones sobre las concesivas. Su comparación con las condicionales y las adversativas ». *Verba : Anuario galego de filoloxia*, 1989, nº 16, p. 237-255.

RIVAS MUIÑO, Elena. « A propósito de condicionales y concesivas reales. Referencias diacrónicas en torno a estas últimas ». *Verba : Anuario galego de filoloxia*, 1990, nº 17, p. 159-169.

RIVERO, María Luisa. « La concepción de los modos en la gramática de Andrés Bello y los verbos abstractos en la gramática generativa », *in* María Luisa RIVERO. *Estudios de gramática generativa del español*. Madrid : Cátedra, 1977, 161p. (Ediciones Cátedra. Série GCT).

RODRÍGUEZ ROSIQUE, Susana. « Condicionales concesivas en español ». *Moenia: Revista lucense de lingüística y literatura*, 2001, VII, p. 261-270.

RODRÍGUEZ ROSIQUE, Susana. « Hipoteticidad, facualidad e irrelevancia: La elección del subjuntivo en las condicionales concesivas del español », *in* David EDDINTONG (éd.). *Selected*

Proceedings of the 7th Hispanic Linguistics Symposium. Somerville, Mass. : Cascadilla Proceedings Project, 2005, p. 31-41.

RODRÍGUEZ ROSIQUE, Susana. *Pragmática y Gramática : condicionales concesivas en español*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 2008, 437 p.

RODRÍGUEZ SOUSA, María Estrella. « La adversatividad en español ». *Verba : Anuario galego de filoloxia*, 1979, nº 6, p. 275-312.

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo. « La temporalidad verbal en español ». *Verba : Anuario galego de filoloxía*, 1974, nº 1, p. 68-149.

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo. *Cláusulas y oraciones*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, 1978, 164 p. (Verba : Anuario galego de filoloxía ; Anexo 14).

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo et MONTERO CARTELLE, Emilio. *La evolución de los esquemas condicionales : Potenciales e irreales desde el Poema del Cid hasta 1400*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, 1983, 201 p. (Verba : Anuario galego de filoloxía ; Anexo 22).

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo. « Relaciones entre temporalidad y aspecto en español », *in* Ignacio BOSQUE, Ignacio (éd.). *Tiempo y aspecto en español*. Madrid : Cátedra, 1990, p. 17-41.

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo et VEIGA RODRIGUEZ, Alexandre. « El tiempo verbal. Los tiempos simples », *in* Violeta DEMONTE et Ignacio BOSQUE (éds.). *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa-Calpe, 1999, vol. 2, p. 2867-2934. (Entre la oración y el discurso. Morfología).

RUDOLPH, Elisabeth. *Contrast: Adversative and Concessive Relations and their Expressions in English, German, Spanish, Portuguese on Sentence and Text Level*. Berlin, New York : W. de Gruyter, 1996, 544 p. (Research in text theory ; vol. 23).

SÁNCHEZ RUIPÉREZ, Martín. *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo: análisis funcional sincrónico*. Salamanca : Colegio Trilingüe de la Universidad (del Consejo Superior de Investigaciones Científicas), 1954, 178 p. (Theses et stvdia philologica salmanticensia ; 7).

SASTRE RUANO, María Ángeles. *El subjuntivo en español*. Salamanca : Ediciones Colegio de España, 1997, 403 p. (Los libros del español ; 11).

SCHMIDELY, Jack. *La personne grammaticale et la langue espagnole*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen ; Paris : Éditions hispaniques, 1983, 294 p. (Thèses, mémoires et travaux ; 41).

SCHMIDELY, Jack. *Études de morphosyntaxe espagnole*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen, 1993, 185 p. (Les Cahiers du C.R.I.A.R. ; 13)

SCHWENTER, Scott A. « Viewpoints and polisemy: Linking adversative and causal meanings of discours makers », *in* Elizabeth COUPER-KUHLEN et Bernd-Dieter KORTMANN (éd.). *Cause, Condition, Concession, Contrast: cognitive and discourse perspectives*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter, 2000, p. 257-281.

SECO, Rafael. *Manual de gramática española*. Éd. revue et aug par Manuel SECO. Madrid : Aguilar, 1954 [1930], 322 p.

SECO, Rafael. *Manual de gramática española*. Madrid : Compañía ibero-americana de publicaciones, 1930, 2 vol. (181, 157 p.). (Bibliotecas populares Cervantes. Ser. 3).

SERRANO MONTESINOS, María José. « Aun/todavía y aunque/pero : ¿concesivas o adversativas? » *in* María Ángeles ALVAREZ MARTINEZ (éd.). *Actas del congreso de la Sociedad española de lingüística, XX Aniversario : (Tenerife, 2-6 de abril de 1990)*. Madrid : Gredos, 1990, vol. 1, p. 761-767.

SHAWL, James R. « Syntactic Aspects of the Spanish Subjunctive », *Hispania*, 1975, vol. LVIII, nº 2, p. 323-329.

SICOT-DOMÍNGUEZ, María Soledad. « Concession et adversation : aunque, pero. Unicité du signe linguistique », *in* Gilles LUQUET (éd.). *Le signifié de langue en espagnol : méthodes d'approche. Actes du colloque, Université de Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 18 et 19 mars 2005 ; organisé par le Groupe d'études et de recherches en linguistique hispanique de l'Université Paris 3*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 147-159.

SÖHRMAN, Ingmar. *Las construcciones condicionales en castellano contemporáneo*. Doctoral diss. : Upsala University : 1991. Stockholm : Almqvist & Wiksell international, 1991, 167 p. (Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia ; 48).

SOUTET, Olivier. *L'expression de la concession en français des origines à la fin du seizième siècle*, 3 vol. Thèse d'État : Lettres : Paris 4 : 1986 (dir. Roger LATHUILLERE).

SPERBER, Dan, et WILSON, Deirdre. *Relevance: communication and cognition*. ; tr. fr. d'Abel Gerschenfeld, *La pértinence. Comunication et cognition*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1989 [1986, éd. anglaise], 396 p. (Propositions).

SPERBER, Dan, et WILSON, Deirdre. « Linguistic form and relevance », *Lingua*, 1993, nº 90, p. 1-25.

TERRELL, Tracy et HOOPER, Joan Bybee. « A Semantically Based Analysis of Mood in Spanish », *Hispania*, 1974, vol. 57, nº 3, p. 484-94.

TESNIÈRE, Lucien. *Éléments de syntaxe structurale*. 2e éd. rev. et corr. Paris : Klincksieck, 1969 [1959], 670 p.

VALLEJO, José. « Notas sobre la expresión concesiva », *Revista de Filología Española*, 1922, nº 9, p. 40-51.

VALLEJO, José. « Sobre un aspecto estilístico de D. Juan Manuel » *in Homenaje ofrecido a Menéndez Pidal: Miscelanea de estudios lingüísticos, literarios e históricos. 2*. Madrid : Hernando, 1925, vol. 2, p. 63-85.

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. « Planteamientos básicos para un análisis de las categorías verbales en español » *in* Alexandre VEIGA RODRIGUEZ et Gerd WOTJAK (éds.). *La descripción del verbo español*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, 1990, 285 p. (Verba : Anuario galego de filoloxía ; Anexo 32).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. *Condicionales, concesivas y modo verbal en español*. Santiago de Compostela : Universidade de Santiago de Compostela, 1992, 327 p. (Verba : Anuario galego de filoloxía ; Anexo 34).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. « Apuntes para la identificación del carácter indicativo / subjuntivo de las formas verbales del español actual », *in* Wiaczeslaw NOWIKOW (éd.). *Lingüística española : aspectos sincrónico y diacrónico*. Wroclaw : Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego, 1995, p. 41-54. (Acta Universitatis Wratislavensis ; n. 1660) (Estudios hispánicos ; 4).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. « Subjuntivo, irrealidad y oposiciones temporales en español », *in* Alexandre VEIGA RODRÍGUEZ. *Estudios de morfosintaxis verbal española*. Lugo : Tris Tram, 2002, p. 115-130. (Grammaton ; 2).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. « La plurifuncionalidad modo-temporal de la forma verbal *cantaría* en español », *in* Alexandre VEIGA RODRÍGUEZ. *Estudios de morfosintaxis verbal española*. Lugo : Tris Tram, 2002, p. 145-156. (Grammaton ; 2).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. *Estudios de morfosintaxis verbal española*. Lugo : Tris Tram, 2002, 260 p. (Grammaton ; 2).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. « Las formas verbales subjuntivas. Su reorganización modo-temporal » *in* Concepción COMPANY COMPANY (dir.). *Sintaxis histórica de la lengua española. Primera parte, La frase verbal*. México : Universidad Nacional Autónoma de México : Fondo de Cultura Económica, 2006, vol. 1, p. 95-242. (Lenguas y estudios literarios).

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre et MOSTEIRO LOUZAO, Manuel. *El modo verbal en cláusulas condicionales, causales, consecutivas, concesivas, finales y adverbiales de lugar, tiempo y modo*. Salamanca : Universidad de Salamanca, 2006, 447 p. (Gramática española. Enseñanza e investigación ; II.8).

VERA LUJÁN, Agustín. « En torno a las oraciones concesivas : concesión, coordinación y subordinación », *Verba : Anuario galego de filoloxia,* 1981, nº 8, p. 187-203.

VINCENT, Diane et HEISLER, Troy. « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, 1999, vol. 27, nº 1, p. 15-31. Disponible sur : http://id.erudit.org/iderudit/603164ar

WAGNER, Robert-Léon et PICHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Éd. rev. et corrigée. Paris : Hachette Supérieur, 1991 [1962], 687 p.

WERTH, Paul. « Conditionality as cognitive distance », *in* Angeliki ATHANASIADOU-GEROTHANASI et René DIRVEN (éds.). *On Conditionals Again*. Amsterdan, Philadelphia : John Benjamins, 1997, p. 243-271. (Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science. Series 4, Current issues in linguistic theory; 143).

WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 4e éd. Bruxelles, Paris : De Boeck, 2007 [1990], 758 p.

Index des notions

A

Acceptabilité 14, 364.

Acte illocutoire 319.

Action verbale 127, 138.

Activation 255 sq.

Actualisation 127, 130, 156, 281, 297, 305, 306, 332, 363.

Adverbe 1, 6, 8, 10, 12, 22, 38, 39, 123, 138, 274, 280, 283, 297, 314, 315, 317, 326, 348, 357, 362.

Adversation 31, 65, 95, 100, 115, 117, 121, 122, 129, 131.

Agrammaticalité 132. Agrammatical/e 12, 24, 125, 158, 181, 271.

Alternance 160, 165, 167, 177, 183, 188, 256, 275, 296, 298, 301.

Apport 281 sq., 298, 323 sq., 362.

Argumentation 42, 69, 108, 109, 111 sq., 120, 122, 269, 286, 312.

Aspect 137, 348. Aspectuel /lle 349, 354.

Assertion 127, 129, 223 sq., 267, 280, 292 sq., 315.

Attitude modale 138, 149, 228, 233.

B

Binarité 14, 150. Binaire 8, 14, 28, 268, 272, 310, 357.

Bipolarité 25.

C

Capacité référentielle 32, 351, 354.

Catégorie grammaticale 137, 145, 236.

Commutation 12, 200, 232.

Compatibilité 115, 159, 286, 287, 310.

Complément circonstanciel 8, 9, 264, 275, 284.

Concession 7, 14, 17, 29 sq., 43, 39, 49 sq., 56, 59, 62 sq., 69, 87, 94, 95, 100, 105 sq., 111, 114 sq., 121, 122, 129, 131, 163, 167, 168, 172, 173, 183, 263, 265, 267, 273, 275, 278, 285, 287, 289, 290, 292 sq., 297, 306 sq., 336, 337, 340.

Concordance 89, 338.

Contexte 9, 10, 33, 35, 51, 78, 130 sq., 139, 141, 144, 154 sq., 162, 165, 168 sq., 175, 177, 179, 181, 184 sq., 192 sq., 199 sq., 239, 247, 250 sq., 271, 272, 282, 287, 292, 294, 315, 322, 325, 327, 329, 341, 360.

Contraste 31 sq., 54, 62, 74, 80, 98 sq., 103, 118, 129, 130, 164, 312.

Coordination 15, 20, 25, 26, 83, 100, 295, 305. Coordonné/e 10, 14, 19, 23, 95, 96, 102, 163, 276.

Corpus 18, 20, 34, 45, 48, 105, 250 sq., 257, 307, 334, 342, 343, 364, 367.

D

Dépendance 7, 16, 17, 24, 26, 152, 159, 199, 317 sq.

Détachement 259, 260, 362.

Dialogue 55, 82, 110, 312, 335. Dialogique 110, 154, 155.

Discours 12, 16, 42, 51, 69, 78, 83, 84, 93, 94, 101, 109, 110, 113, 117, 121, 126, 134, 139, 145, 180, 201, 202, 251, 254, 257, 258, 261, 262, 269, 277, 281, 282, 286, 293, 305, 309, 315, 316, 320, 360.

Distance épistémique 248, 251, 333.

Distance informative 248, 254.

Distance notionnelle 259.

E

Émetteur 73, 75, 84, 99, 175, 358.

Elipsis 141.

Énonciation 54, 55, 86 sq., 103, 112, 128, 129, 131, 233, 234, 249, 267, 281, 291, 292, 318, 323, 324, 333, 334, 345, 349, 359.

Espace temporel 260.

Exclusion 76 sq., 268 sq., 298, 316.

Expectative 65, 72, 74, 95, 182.

F

Fonction syntaxique 8 sq., 27, 275, 276.

G

Grammaire traditionnelle 29, 97, 162, 187, 332.

Grammaire structurelle 152, 154.

Grammaticalisation 129, 130.

H

Homonymie 232.

Hypotaxe 15 sq., 20 sq., 357.

Hypothèse 140, 142, 182, 200 sq., 210, 211, 244, 249, 251, 307 sq., 317, 320, 328, 335, 336.

I

Implication 33, 62, 70, 71 sq., 83, 84, 86, 91, 95, 96, 99, 101 sq., 106, 107, 134, 249 sq., 289, 318, 322, 323, 325, 326, 354, 358 sq.

Inactualisation 127, 245 sq., 258, 291, 336, 344.

Incidence 281, 282, 362.

Incompatibilité 101, 114, 122, 244, 297, 310.

Inférence 34, 36, 66 sq., 80, 83, 98, 103, 358.

Inflexion 149.

Instruction 75, 268, 269, 272, 320.

Interdépendance 23 sq., 28, 236, 302, 357.

Interordination 25, 26. Interordonné/e 23 sq., 357.

Intonation 295.

L

Locution conjonctive 70, 263 sq., 273, 276, 297, 300, 306, 309, 310, 340.

M

Modalité 82, 138, 144 sq., 159, 248, 275, 313, 322.

Morphème 137, 140, 149, 153, 176, 229 sq., 236, 283, 302, 317, 335, 361.

Morphologie 146, 148, 153, 228, 229, 240, 263, 272, 274, 276, 286, 310, 361.

N

Négation 33, 53, 61, 65, 66, 72, 78, 83, 95, 101, 239, 260, 275, 335.

Neutralisation 2, 102, 131, 132, 162, 170, 182, 187, 194, 197, 221, 234, 251.

Niveau énonciatif 291, 324.

Norme 167, 332. Normatif 2, 167, 181, 234, 284.

O

Objet de discours 281.

Opération verbale 241 sq., 248, 305, 332, 333, 344, 361 sq.

Opposition modale 185, 187, 198, 228, 234.

P

Paraphrase 61, 63, 118, 312.

Parataxe 15 sq., 357.

Pause 9, 18, 121, 123, 124, 126, 128, 164, 295, 296.

Pensée logique 144, 145, 148, 149.

Permutation 132.

Phrase stéréotypique 268.

Point de vue 76, 109 sq., 134, 175, 267 sq., 360.

Polyphonie 112, 223, 233, 269, 277, 285.

Polysémie 235.

Pragmatique 4, 30, 80, 83, 84, 104, 112, 358, 360. Pragmatique 2, 13, 14, 37, 79, 89, 93, 109, 118, 129, 132, 144, 145, 147,157, 182, 184 sq., 194, 198, 201, 202, 207, 209, 212, 227, 235, 247, 248, 251, 254 sq., 261, 279, 294, 312, 318, 320, 357, 361, 362.

Préférence 72 sq., 84, 219, 220, 358.

Présent de l'énonciation 291.

Présupposition 65 sq., 72, 80, 82, 83, 94, 95, 103, 107, 182, 191, 198, 201, 203, 222, 227, 254 sq., 303, 358.

Prolepse 104, 105, 109 sq., 117, 134, 360.

Psycholinguistique 256.

R

Récepteur 73, 75, 84, 99, 358.

Rection 138 sq., 142, 147.

Récursivité 19, 22, 332.

Référent 55, 64, 71, 72, 240, 358.

Référentialisme 42, 54. Référentiel/le 2, 3, 32, 45, 48, 50, 52, 62, 64, 88, 101, 103, 150, 204, 208 sq., 215, 247, 266, 268, 273, 282, 289, 290, 297, 298, 306, 307, 337, 341, 351, 354, 358, 363, 364.

Règle de traduction 3, 336 sq., 364.

Rhétorique 104. Rhétorique 104, 107 sq.

Représenté de langue 248, 280 sq., 297, 314, 315, 317, 322, 325.

S

Sémantique 4, 30, 59, 62. Sémantique 11, 22, 24, 29, 38, 39, 46, 50, 60, 65, 67, 69, 75 sq., 82, 83, 90 sq., 99, 103, 115, 118, 122, 130, 140, 142, 151, 173, 176, 231, 264, 267, 269, 272, 274, 276, 279, 281, 282, 319, 324, 357, 359, 360.

Semème 176.

Sémiologie 170. Sémiologique 161, 229, 240, 241, 361.

Signifiant 3, 28, 40, 59, 70, 102, 103, 111, 134, 161, 162, 170, 200, 229 sq., 235, 236, 240, 242, 244, 247, 262 sq., 268, 272, 273, 279 sq., 297, 299, 301, 305, 310, 311, 314, 315, 317, 357, 360, 361, 363.

Signifié 31, 71, 72, 75, 83, 94, 103, 144, 160 sq., 170, 197, 200, 229, 232, 233, 273, 279 sq., 298, 301, 302, 311, 358.

Signification 9, 22, 39, 60, 77, 125, 129, 130, 138, 140, 143, 146, 151 sq., 181, 187, 192, 197, 230 sq., 268, 269, 273, 312, 336.

Stéréotype 76, 267, 268.

Subjonctif optatif 140, 141, 146, 153.

Subjonctif factuel 195, 199.

Subjonctif hypothétique 140, 199, 209, 210.

Subordination 1, 7, 13 sq., 26, 27, 29, 39, 83, 100, 142, 151, 265, 266, 274, 297, 299, 313. Subordonné/e 1, 5 sq., 26, 39, 47, 104, 139, 141, 155, 157, 158, 162, 163, 171 sq., 201, 264 sq., 273, 274, 276, 277, 284, 287 sq., 307, 311, 328, 338, 348, 357.

Sujet parlant 32, 60, 61, 99, 112, 120, 121, 127, 145, 148 sq., 159, 170, 173, 175, 178 sq., 190, 195, 205, 233, 234.

Synonymie 40.

Syntagme 8, 21.

Syntaxe 5, 29, 39, 40, 88, 141, 142, 264, 276, 279, 292, 295, 305, 357. Syntaxique 5 sq., 20 sq., 32, 39, 40, 46, 65, 88, 89, 115, 118, 140, 142, 147, 148, 151, 159, 169, 216, 242, 264, 266, 267, 275, 276, 279, 305, 357.

Système de la langue 64, 150, 152, 155, 162, 164, 170, 175, 185, 194, 195, 220, 228, 233, 234, 235, 261, 262, 292, 295, 296, 303, 309, 358.

Support 121, 122, 236, 281 sq., 293, 322 sq., 333, 334, 349, 354, 361, 362, 364.

T

Traduction 3, 4, 167, 263, 336 sq., 349, 351, 353 sq., 362, 364.

U

Unification 122, 134, 243, 244.

V

Validation 281 sq., 297, 298, 305, 308, 354, 362 sq.

Valeur propre 4, 164, 165, 175, 201 sq., 207, 210, 227, 258, 292, 300, 327, 355.

Index des auteurs

A

AKATSUKA, Norico. 318.

ALARCOS LLORACH, Emilio. 9, 44 sq., 159 sq., 173, 174, 230, 232.

ALCINA FRANCH, Juan. 49, 124.

ALGEO, James E. 59.

ALVAR, Manuel. 142.

ÁLVAREZ PRENDES, Emma. 35, 36, 44, 65, 79, 80.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. 29, 76, 95, 113, 117, 119, 267, 268.

ANTOINE, Gérald. 97.

ARRIVÉ, Michel. 263, 267, 288, 295, 306, 309, 326, 327.

B

BANGO DE LA CAMPA, Flor Mª. 30, 75 sq., 272, 273, 286, 287, 311, 326.

BAQUÉ, Monique. 157.

BEAUMATIN, Eric. 167, 168, 296, 340.

BÉCHADE, Hervé-D. 265, 285, 307, 327.

BEDEL, Jean-Marc. 8, 167, 340.

BELLO, Andrés. 38 sq., 45, 117, 118, 123, 124, 132, 140 sq., 159, 230, 238.

BERGEN, John J. 173, 245.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 267, 295, 309, 326.

BLECUA, José Manuel. 49, 124.

BORREGO NIETO, Julio. 60, 189, 204.

BOSQUE, Ignacio. 152, 181, 208, 223.

BOUZET, Jean. 61, 168, 336.

BRUEGEL, Marie-France. 6, 156.

C

CASTRONOVO, Brian J. 140, 141.

CHANTRAINE, Pierre. 104.

CHARAUDEAU, Patrick. 339.

CHEVALIER, Jean-Claude. 2, 3, 28, 38, 70, 71, 74, 84, 86, 101, 103, 163, 242 sq., 267, 295, 309, 317 sq., 325, 326, 335, 341, 357 sq.

CORTÉS PARAZUELOS, María Helena. 24, 25.

COŞERIU, Eugenio. 137, 144, 230, 233.

COSTE, Jean. 154, 156, 157.

CREVELS, Mily. 90 sq.

CUENCA, Maria Josep. 33.

D

DANON-BOILEAU, Laurent. 108.

DE BRUYNE, Jacques. 7, 162, 164, 339.

DE NEBRIJA, Antonio. 150.

DELATOUR, Yvonne. 273, 287, 311, 328.

DELPORT, Marie-France. 1, 3, 348, 350.

DE SPENGLER, Nina. 50, 68 sq., 98, 116, 121.

DI MEOLA, Claudio. 56.

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. 29, 76 sq., 267 sq., 285, 287, 310, 326.

DRYER, Matthew S. 255 sq.

DUBOIS, Jean. 273, 287, 311, 327.

DUCROT, Oswald. 42, 82, 83, 112, 113, 115, 117, 119, 222, 233, 234, 267, 277, 318, 319, 324.

E

ECHAIDE ITARTE, Ana María. 17.

ESPAÑA RAMÍREZ, Paloma. 166.

F

FERNÁNDEZ ÁLVAREZ, Jesús. 169.

FERNÁNDEZ RAMÍREZ, Salvador. 176 sq.

FLAMENCO GARCÍA, Luis. 13, 14, 33, 34, 38, 40 sq., 57, 58, 74, 75, 79, 87 sq., 99 sq., 116, 127, 128, 130, 133, 207 sq., 251.

FORGET, Danielle. 104, 109, 110.

FRETEL, Hélène. 31, 39, 42, 100, 101.

FUKUSHIMA, Noritaka. 225.

G

GADET, Françoise. 263, 288, 306, 327.

GALÁN RODRÍGUEZ, Carmen. 9.

GALMICHE, Michel. 263, 288, 306, 327.

GARACHANA CAMARERO, Mar. 93, 129, 130.

GARCÍA MURGA, Fernando. 66.

GARCÍA NEGRONI, María Marta. 113.

GARDE, Paul. 299, 300.

GARDES-TAMINE, Joëlle. 276, 297, 313, 329.

GARRIDO RODRÍGUEZ, María del Camino. 59, 94, 120.

GERBOIN, Pierre. 7, 8, 47, 171, 173, 260, 338, 339.

GILI GAYA, Samuel. 5, 44, 147 sq., 238.

GLESSGEN, Martin-Dietrich. 142.

GOLDBERG, Adele E. 279.

GÓMEZ TORREGO, Leonardo. 169.

GRACIA-BARRÓN, Justino. 296.

GRANDE RODRÍGUEZ, Verónica. 12.

GREVISSE, Maurice. 264, 278, 284, 300, 307, 313, 326, 330, 331.

GÓMEZ ASENCIO, José Jesús. 60, 189.

GOOSSE, André. 275, 278, 300, 313, 330, 331.

GRELIER, Mariette. 6, 156.

GUILLAUME, Gustave. 279, 280, 296.

H

HEISLER, Troy. 105, 111, 117.

HERNÁNDEZ ALONSO, César. 8, 9, 174, 175.

HERNÁNDEZ PARICIO, Francisco. 27, 33, 51, 96 sq., 101, 118, 119, 128, 129, 131.

HOOPER, Joan Bybee. 224, 225.

I

IGLESIAS BANGO, Manuel. 86.

IMBS, Paul. 235.

ITEN, Corinne. 32.

J

JENNEPIN, Dominique. 273, 287, 311, 328.

JENSEN, Frede. 244.

JIMÉNEZ, María. 7.

K

KARANTZOLA, Eleni. 114.

KENISTON, Hayward. 173.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 107.

KÖNIG, Ekkehard. 52, 53.

L

LAGANE, René. 273, 287, 311, 327.

LAKOFF, George. 67.

LAKOFF, Robin. 65, 95, 96, 97.

LATHROP, Thomas A. 244.

LAUNAY, Michel. 28, 38, 70, 74, 84, 86, 101, 103, 163, 242 sq., 317 sq., 325, 326, 335, 341, 357 sq.

LÁZARO MORA, Fernando A. 118, 124 sq., 141, 184.

LENZ, Rodolfo. 145 sq.

LÉON-DUFOUR, Maylis. 273, 287, 311, 328.

LE TALLEC-LLORET, Gabrielle. 6, 11, 89.

LEROY, Christine. 7, 8, 47, 171, 173, 260, 338, 339.

LEVINSON, Stephen C. 249.

LIGATTO, Dolores. 7, 46, 201, 336, 337.

LÓPEZ GARCÍA, Ángel. 10, 11, 15 sq., 27, 45, 58, 72 sq., 132, 138, 145, 146, 181, 219, 220, 225, 228, 234, 334.

LÓPEZ RIVERA, Juan J. 140, 141, 145, 229 sq.

LUNN, Patricia V. 226, 254.

LUQUET, Gilles. 3, 64, 137, 144, 214, 226, 229, 232 sq., 261, 262, 279, 302 sq., 332, 361.

M

MARCOS MARÍN, Francisco. 86, 161, 166.

MARINER BIGORRA, Sebastián. 216, 232.

MARTÍNEZ ÁLVAREZ, Josefina. 9, 132.

MATTE BON, Francisco. 54, 200, 201, 204.

MEJÍAS BIKANDI, Errapel. 224 sq.

MEYER-LÜBKE, Wilhelm. 183.

MOESCHLER, Jacques. 50, 68 sq., 98, 116, 121.

MOLHO, Maurice. 2, 5, 28, 38, 70, 74, 84, 86, 101, 103, 150, 163, 231, 236, 239, 242 sq., 262, 302, 317 sq., 325, 326, 335, 341, 357 sq.

MONTERO CARTELLE, Emilio. 184, 186, 251, 253.

MOREL, Mary-Annick. 30, 108, 265, 266, 272, 280, 290 sq., 308 sq., 314, 315, 326.

MOSTEIRO LOUZAO, Manuel. 80, 137, 143, 151, 154, 163, 174, 179, 184, 185, 192, 206, 212, 215, 216, 220, 228, 232, 252, 259.

MOURIN, Louis. 245.

MOYA CORRAL, Juan Antonio. 24 sq., 37, 98, 102, 131, 221 sq.

N

NARBONA JIMÉNEZ, Antonio. 24, 188.

NÚÑEZ LAGOS, Carmen. 10, 281, 282.

O

OLBRECHTS-TYTECA, Lucie. 105, 107.

P

PELLAT, Jean-Christophe. 277, 298, 326.

PERELMAN, Chaïm. 105, 107.

PÉREZ SALDANYA, Manuel. 255.

PICHON, Jacqueline. 51, 264, 274, 275, 289, 292, 303, 307, 327, 331.

PORTO DAPENA, José Álvaro. 192 sq., 255.

PORTOLÉS LÁZARO, José. 82.

POSNER, Rebecca. 238.

POTTIER, Bernard. 142, 339.

PRIETO DE LOS MOZOS, Emilio. 60, 189.

Q

QUINTILIEN. 104, 150.

R

REDONDO, Augustin. 154, 156.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA (académiciens) 6, 8, 10, 13, 14, 24, 40, 44, 58, 60, 63, 64, 81, 91 sq., 121, 122, 131, 149 sq., 217, 218, 226, 238, 340.

RIDRUEJO ALONSO, Emilio. 224.

RIEGEL, Martin. 277, 298, 326.

RIOUL, René. 277, 298, 326.

RIVAROLA RUBIO, José Luis. 17, 66 sq., 70, 72, 85, 94 sq., 184, 259.

RIVAS MUIÑO, Elena. 98, 131, 187, 188.

RIVERO, María Luisa. 142.

RODRÍGUEZ ROSIQUE, Susana. 28, 31, 32, 43, 53, 62, 72, 86, 91, 93, 94, 101, 120, 121, 206, 226, 248 sq., 254 sq., 319 sq., 334.

ROJO SÁNCHEZ, Guillermo. 23, 24, 28, 29, 186, 230, 257.

RUDOLPH, Elisabeth. 32, 56.

S

SALAZAR, Beatriz. 7, 46, 201, 337.

SÁNCHEZ RUIPÉREZ, Martín. 229.

SASTRE RUANO, María Ángeles. 204, 206.

SATORRE GRAU, F. Javier. 160.

SCHWENTER, Scott A. 32.

SECO, Manuel. 186.

SECO, Rafael. 184, 186, 219.

SERRANO MONTESINOS, María José. 124.

SHAWL, James R. 169.

SICOT-DOMÍNGUEZ, María Soledad. 39, 40, 122, 262.

SÖHRMAN, Ingmar. 318.

SOUTET, Olivier. 244.

SPERBER, Dan. 95.

T

TERRELL, Tracy. 224, 225.

TESNIÈRE, Lucien. 48, 275.

TEYSSIER, Brigitte. 273, 287, 311, 328.

TORDESILLAS COLADO, Marta. 113.

V

VALLEJO, José. 183 sq., 188, 189, 193, 198, 219, 221, 223.

VEIGA RODRÍGUEZ, Alexandre. 80, 137, 139, 143, 147, 149, 151, 154, 163, 174, 179, 184, 185, 187, 188, 192, 195 sq., 206, 211 sq., 220, 221, 228 sq., 238, 239, 252, 259.

VERA LUJÁN, Agustín. 97.

VIEJO SÁNCHEZ, María Luisa. 161.

VINCENT, Diane. 105, 111, 117.

W

WAGNER, Robert-Léon. 51, 264, 275, 289, 307, 327.

WERTH, Paul. 320.

WILMET, Marc. 274, 275, 296, 312.

WILSON, Deirdre. 95.

Table des matières

Introduction....1

I. La construction avec *aunque*....5

1. Vers une syntaxe de la construction avec *aunque*....5

1.1. Introduction....5

1.2. L'inadéquation de l'étiquette « subordonnée adverbiale »....5

1.3. Entre parataxe et hypotaxe....15

1.4. Une étiquette plus appropriée : « interordonnée bipolaire »....23

1.5. Conclusions....28

1.6. L'insuffisance de l'analyse syntaxique....29

2. Vers une sémantique de la construction avec *aunque*....30

2.1. Introduction....30

2.2. L'expression du contraste....31

2.2.1. La notion de « contraste »....31

2.2.2. Contraste direct et contraste indirect....33

2.2.3. Une autre relation contrastive : la relation instruite par *pero*....37

2.3. La concession comme l'expression d'un « obstacle inopérant », d'une « cause inefficace » ou d'une « condition insuffisante »....43

2.3.1. Introduction....43

2.3.2. L'expression d'un « obstacle inopérant »....44

2.3.3. L'expression d'une « cause inefficace »....48

2.3.4. L'expression d'une « condition insuffisante »....59

2.3.5. Conclusions....64

2.4. Une propriété définitoire de la construction avec *aunque* : la présupposition....65

2.4.1. Introduction....65

2.4.2. Le *dit* et le *non-dit* dans cette construction : propositions explicatives....66

2.4.3. Le présupposé de la construction avec *aunque*....82

2.4.3.1. La notion de « présupposition »....82

2.4.3.2. La relation sous-jacente à la construction avec *aunque*....84
2.4.3.3. Les termes de la relation....85
2.4.4 La présupposition : une propriété caractérisant aussi la construction avec *pero*....94
2.5. Conclusions....102
3. Vers une pragmatique de la construction avec *aunque*....104
3.1. Introduction....104
3.2. Un énoncé proleptique....104
3.3. Un énoncé polyphonique....112
3.4. Concession et adversation : deux stratégies argumentatives....115
3.4.1. À propos d'un *aunque* dit « adversatif »....122
3.4.2. Sur la neutralisation avec *pero*....131
3.5. Conclusions....134
II. La sélection modale dans la proposition en *aunque*....137
0. Introduction....137
1. Le mode comme rection....139
1.1. Andrés Bello....140
2. Le mode comme modalité....144
2.1. Rodolfo Lenz....145
2.2. Samuel Gili Gaya....147
3. Le mode comme attitude modale....149
3.1. Les oppositions extralinguistiques....150
3.1.1. Indicatif « mode de la réalité » *vs* subjonctif « mode de la non-réalité »....150
3.1.1.1. La Real Academia Española....150
3.1.1.2. Jean Coste et Augustin Redondo....154
3.1.1.3. Marie-France Bruegel et Mariette Grelier....156
3.1.1.4. Jean Coste et Monique Baqué....157
3.1.1.5. Emilio Alarcos Llorach....159
3.1.1.6. Francisco Marcos Marín *et alii*....161

3.1.1.7. Jacques de Bruyne 162
3.1.1.8. Francisco Marcos Marín et Paloma España Ramírez 166
3.1.1.9. Jean-Marc Bedel 167
3.1.1.10. Jean Bouzet 168
3.1.2 Indicatif « mode de l'expérience » *vs* subjonctif « mode de la non-expérience » 169
3.1.2.1. Jesús Fernández Álvarez 169
3.1.2.2. Pierre Gerboin et Christine Leroy 171
3.1.3. Indicatif « mode de l'objectivité » *vs* subjonctif « mode de la subjectivité ». 173
3.1.3.1. César Hernández Alonso 174
3.1.4. Indicatif « mode de l'impartialité » *vs* subjonctif « mode de la volonté » 176
3.1.4.1. Salvador Fernández Ramírez 176
3.1.5. Conclusions 180
3.2. Les oppositions pragmatiques 182
3.2.1. Indicatif « mode de l'information » *vs* subjonctif « mode de la présupposition » 182
3.2.1.1. José Vallejo 183
3.2.1.2. Rafael Seco 186
3.2.1.3. Elena Rivas 187
3.2.1.4 Antonio Narbona Jiménez 188
3.2.1.5. Julio Borrego Nieto *et alii* 189
3.2.1.6. José Álvaro Porto Dapena 192
3.2.1.7. Alexandre Veiga 195
3.2.1.8. Francisco Matte Bon 200
3.2.1.9. Dolores Ligatto et Beatriz Salazar 201
3.2.1.10. Mª. Ángeles Sastre Ruano 204
3.2.1.11. Luis Flamenco García 207
3.2.1.12. Alexandre Veiga et Manuel Mosteiro Louzao 212

3.2.1.13. La Real Academia Española et la Asociación de academias de la lengua española 217
3.2.2. Indicatif « mode de l'accord » *vs* subjonctif « mode du désaccord » 219
3.2.2.1. Ángel López García 219
3.2.3. Indicatif « mode de la pertinence » *vs* subjonctif « mode de la non-pertinence ». 221
3.2.3.1. Juan Antonio Moya Corral 221
3.2.4. Indicatif « mode l'assertion » *vs* « subjonctif mode de la non-assertion »..... 223
3.2.4.1. Susana Rodríguez Rosique 226
3.2.5. Conclusions 227
3.3. Une opposition proprement linguistique 228
3.3.1. Un mode actualisant *vs* un mode inactualisant 228
3.3.1.1. Fondements théoriques 228
3.3.1.2. Une nouvelle théorie des modes 234
3.3.1.3. Application de la théorie des modes de Gilles Luquet à la proposition en *aunque* 242
3.3.1.3.1. Les formes subjonctives, l'imparfait et le conditionnel : un seul et même mode de représentation 244
3.3.1.3.2. Distance épistémique, distance informative, distance notionelle : des effets de sens d'un même mode de représentation 248
3.3.2. Une proposition explicative complémentaire. 261
III. Deux traductions possibles en français de la construction avec aunque : la construction avec bien que et la construction avec même si 264
1. La construction avec *bien que* 264
1.1. La construction avec *bien que* dans quelques grammaires et études grammaticales de la langue française 264
1.2. La construction avec *bien que* à travers une linguistique du signifiant 280
1.2.1. Introduction 280
1.2.2. Le représenté de langue de *bien* 281

1.2.3. Le représenté de langue de *que* ... 282
1.2.4. Vers un représenté de langue de *bien que* ... 283
1.3. Le mode dans la proposition en *bien que* ... 284
1.3.1. Introduction ... 284
1.3.2. Le « subjonctif » : le mode de la proposition en *bien que* ... 285
1.3.3. L'« indicatif » : un autre mode possible de la proposition en *bien que* ... 289
1.3.4. La sélection modale opérée dans la proposition en *bien que* ... 302
1.3.4.1. Fondements théoriques ... 302
1.3.4.2. Une nouvelle explication de la sélection modale opérée dans la proposition en *bien que* ... 304
2. La construction avec *même si* ... 307
2.1. La construction avec *même si* dans quelques grammaires et études grammaticales de la langue française ... 307
2.2. La construction avec *même si* à travers une linguistique du signifiant ... 315
2.2.1. Le représenté de langue de *même* ... 315
2.2.2. Le représenté de langue de *si* ... 318
2.2.3. Vers un représenté de langue de *même si* ... 326
1.3. Le mode dans la proposition en *même si* ... 327
1.3.1. Introduction ... 327
1.3.2. L'« indicatif » : le mode de la proposition en *même si* ... 328
2.3.1. Une nouvelle explication des formes verbales employées dans la proposition en *même si* ... 333
3. Sur la règle de traduction prescrite par les grammairiens ... 337
Conclusion ... 358
Références bibliographiques ... 368
1) Corpus ... 368
Romans ... 368
Exemples tirés de pages internet ... 368
2) Ouvrages et articles consultés et/ou cités ... 369

Index des notions 394

Index des auteurs 398

Table des matières 402

LA CONSTRUCTION AVEC *AUNQUE* : DÉFINITION, SÉLECTION MODALE, TRADUCTIONS FRANÇAISES

Le but de cette thèse est la définition de la construction avec *aunque,* la sélection modale qui y est opérée et l'analyse de deux traductions possibles en français : la construction avec *bien que* et la construction avec *même si.* Après un examen des différentes propositions explicatives qui ont essayé de rendre compte de cette construction, il apparaît que ce qui définit une construction du type A *aunque* B est la présupposition d'une relation implicative sous-jacente selon laquelle la déclaration A implique l'absence de la déclaration B. La sélection modale opérée dans la proposition en *aunque* est expliquée au moyen de l'opposition qui s'établit en langue entre un mode de type actualisant (*canto*, *canté*, *cantaré*) et un mode de type inactualisant (*cantaba*, *cantaría*, *cante*, *cantara*). Cette nouvelle description des formes du système verbal espagnol permet non seulement de fournir une explication plus simple et plus générale, mais aussi plus objective du mode qui est employé dans ce type de propositions. La traduction de celle-ci exige que l'on tienne compte de la valeur spécifique des formes verbales qui suivent *aunque* et de celle qu'il faut accorder en langue aux locutions conjonctives *bien que* et *même si.*

Mots clés : espagnol, *aunque,* syntaxe, sémantique, pragmatique, présupposition, sélection modale, français, *bien que*, *même si.*

THE CONSTRUCTION WITH *AUNQUE* : DEFINITION, MODAL SELECTION, FRENCH TRANSLATIONS

The objective of the present thesis is to define the construction with *aunque*, to study the modal selection involved in that construction, and to analyse two possible translations for it in French : the construction with *bien que*, and the construction with *même si.* After reviewing the various explanations proposed to account for the construction under study, it turns out that what defines a construction such as A *aunque* B is the presupposition of an underlying implicative relation according to which statement A implies the absence of statement B. The modal selection carried out in the clause with *aunque* is explained thanks to the opposition emerging in Spanish language between an actualising mode (*canto, canté, cantaré*) and a non-actualising mode (*cantaba*, *cantaría*, *cante*, *cantara*). This new description of the forms of the verbal system in Spanish leads not only to a simpler, more general explanation of the mode used in this type of clauses, but also to a more objective one. The translation of such clauses entails taking into account the specific value of the verbal forms following *aunque* as well as the value to be attributed in language French to the phrasal conjunctions *bien que* and *même si.*

Keywords : Spanish, *aunque,* syntax, semantics, pragmatics, presupposition, modal selection, French, *bien que*, *même si.*

UNIVERSITE PARIS 3 – SORBONNE NOUVELLE
ED 268 Etudes hispaniques et latino-américaines
EA 170 « Langues romanes : acquisition, linguistique, didactique »
1, rue Censier (Centre Bièvre)
75005 Paris